This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

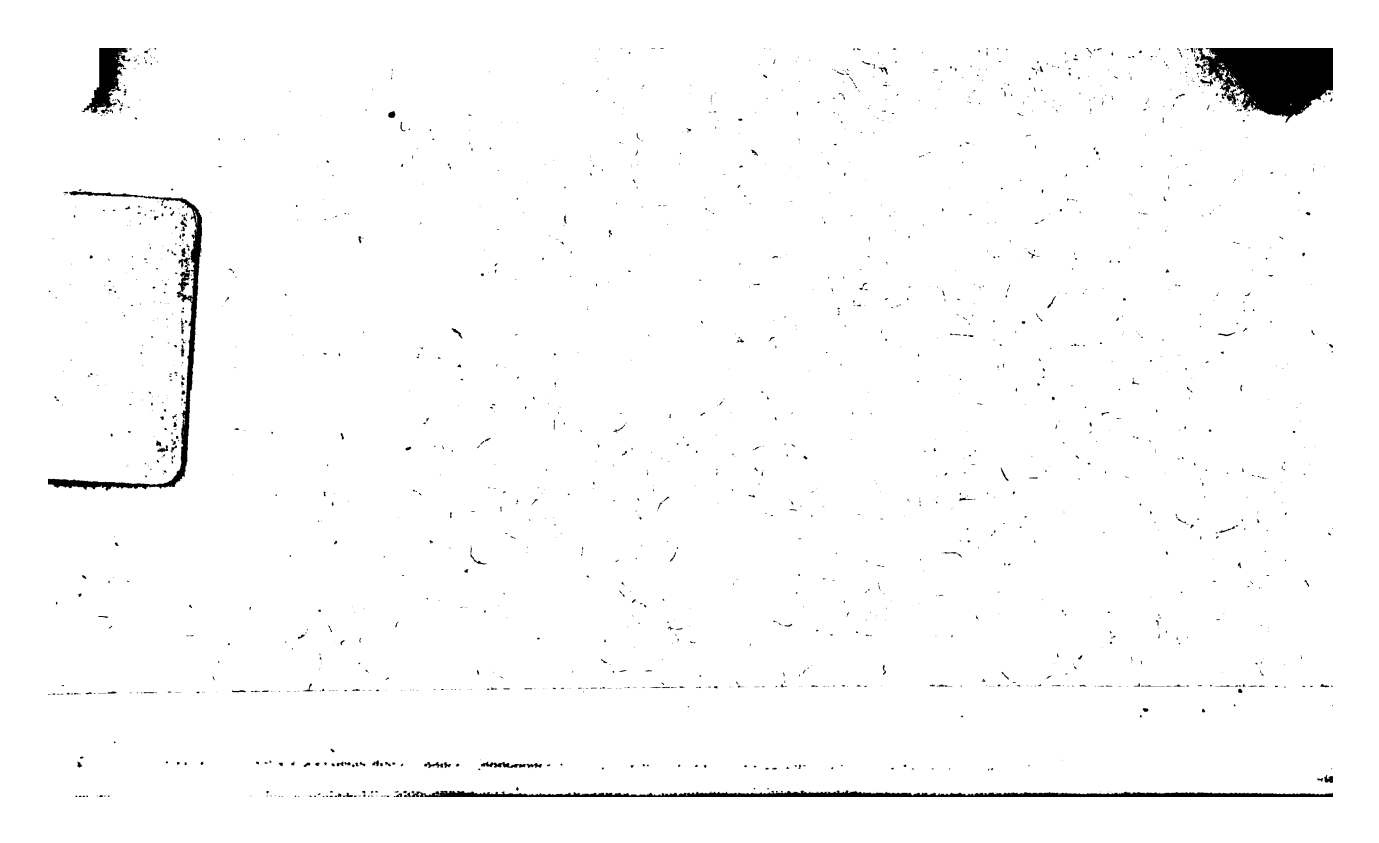

St. Simons
DEL

Saint

DEL
~~1125~~

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

Louise Françoise de la Baume le Blanc

Duchesse de la Vallière

Fleuret Imp. rue St Jacques 59 Paris.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XV.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCLXII.

Premiers pas directs pour le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry. — Désespoir et opiniâtreté de madame la duchesse d'Orléans du jugement et du rang entre les princesses du sang, femmes et filles. — Obsèques de M. le Duc. — Réformation où d'Antin pousse Livry, premier maître d'hôtel, sauvé avec hauteur par le duc de Beauvillier.—Pension de 90,000 liv. à madame la Duchesse. — Visites en cérémonie.— Ma conduite avec madame la Duchesse.

Le lendemain de ce jugement, je vis sortir M. le duc d'Orléans du cabinet du roi, comme j'entrais dans sa chambre; je l'attendis et lui demandai où il en était. « Nous sommes condamnés, » me dit-il à l'oreille, et me prenant par le bras : « Venez-vous-en, ajouta-t-il, voir madame d'Orléans. » Je la crus outrée, et n'y voulais point aller, mais il m'y traîna. Nous la trouvâmes dans la niche de sa petite chambre obscure sur la galerie, une table devant elle avec du café. Dès que je l'envisageai, ses larmes, qui n'avaient guère tari, redoublèrent. Je me tins

à la porte pour sortir doucement; elle le sentit aussitôt, me rappela, et me força de m'asseoir. Là nous nous lamentâmes à l'aise, puis elle me fit lire une lettre de sa main à madame de Maintenon par laquelle elle lui exposait ses peines, et insistait sur le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry, pour être au moins accordé et déclaré, si dès à présent on ne voulait pas encore passer outre. Je n'ai jamais vu une lettre si forte, si belle, écrite avec tant de justesse et de délicatesse de tour, ni dans son éloquence d'un air plus simple et plus naturel. M. le duc d'Orléans me conta comment le jugement avait été rendu, puis au cabinet la veille leur avait été déclaré. Il ajouta à madame la duchesse d'Orléans et à moi qu'il venait de toucher un mot au roi du mariage de Mademoiselle qui le consolerait de tout; sur quoi, pour toute réponse, le roi lui avait dit un : « je le crois bien » d'un ton sec et avec un sourire amer et moqueur, ce qui acheva de nous affliger.

Madame la duchesse d'Orléans feignit une migraine pour ne voir personne, pas même Mademoiselle, qu'un moment sur le soir, qu'elle renvoya aussitôt et qu'elle fit tenir enfermée dans sa chambre. Le lendemain elle alla fuir le monde à Saint-Cloud et ne vit madame la Duchesse que le troisième jour. La douleur fut telle que tout le monde la vit, et qu'elle fut incapable de conseil et de contrainte. Outre le chagrin d'avoir été condamnée et le dépit de voir madame la Duchesse l'emporter, elle en sentait un autre plus intime dont elle n'osait faire semblant. C'était de voir par ce seul coup avorter tous ses projets de nom et de rang d'arrière-petits-fils de France, et de voir ses enfants bien solidement constitués et déclarés princes du sang, sans nulle distinction des autres princes du sang, et c'est ce qui la poignait dans le plus intime de l'âme. Elle résolut de bouder, de s'éloigner du

roi, de tenir plus que jamais Mademoiselle cachée, de céder en tout au désespoir qui la possédait, et de le couvrir d'un voile de politique pour embarrasser le roi, disait-elle, et l'obliger à en venir au mariage qu'elle désirait. M. le duc d'Orléans, infiniment moins fâché, et pour cette fois, beaucoup plus raisonnable qu'elle, combattait son opinion, à laquelle il fallut pourtant céder pour quelque temps. On était en carême, le roi allait trois fois la semaine au sermon où les princesses étaient en rang; elle s'opiniâtra à ne vouloir point que Mademoiselle s'y trouvât. Pour achever de suite cette matière, elle voulut faire un voyage à Paris, tant pour s'éloigner du roi d'une manière plus marquée et moins accoutumée que pour chercher consolation dans la pleine jouissance du Palais-Royal, et d'une cour dans Paris, pour la première fois de sa vie, par la défaite de madame d'Argenton. Le succès passa ses espérances, elle régna sur la cour de M. le duc d'Orléans, qui auparavant la regardait à peine, et ses appartements ne désemplirent point de tout ce qu'il y eut de plus distingué. Transportée d'un état si brillant et si nouveau pour elle, elle me témoigna souvent combien elle était sensible à tout ce que j'avais fait. La bienséance qui, sitôt après la mort de M. le Duc, les empêchait de se montrer à l'Opéra en public, lui procura un nouveau plaisir. Elle y alla dans la petite loge faite exprès pour madame d'Argenton, de qui elle triompha en toutes les façons, et M. le duc d'Orléans et elle m'obligèrent d'y aller avec eux.

Huit jours se passèrent dans cette pompe après lesquels il fallut retourner à Versailles, où ce voyage ne fut pas désapprouvé. Cependant, madame la duchesse d'Orléans n'en devint pas plus traitable. La duchesse de Villeroy y échoua; et madame la duchesse de Bourgogne, qui résolut de lui parler et qui le fit avec beaucoup

d'esprit, d'amitié et d'adresse, n'en eut pas plus de contentement. Elle voyait que cette conduite gâtait tout pour le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry, et elle le désirait pour les raisons qui s'en verront en leur temps. Madame la duchesse d'Orléans demeurait ferme à gagner Pâques sans montrer Mademoiselle, temps après lequel il n'y avait plus de lieu public où les princesses fussent en rang. M. le duc d'Orléans, qui sentait le poids de cette conduite par rapport à ce mariage, lui en parla un jour en ma présence plus fortement qu'à l'ordinaire, et peu à peu il s'échauffa, contre son ordinaire, jusqu'à lui toucher sa naissance de manière à l'affliger et à m'embarrasser beaucoup. Mon parti fut le silence et de saisir le premier moment que je pus de passer de ce cabinet dans celui de M. le duc d'Orléans. Il y vint peu après encore tout en colère, et moi qui y étais aussi j'osai le gronder tout de bon.

Je fus forcé d'aller le lendemain matin chez madame la duchesse d'Orléans pour raisonner seul avec elle. Elle me fit souvenir des propos de la veille, je lui avouai tout ce que j'en avais dit immédiatement après à M. le duc d'Orléans. A peu de jours de là, M. de Beauvillier, qui s'intéressait fort aussi au mariage, m'arrêta dans la galerie pour me représenter combien il importait à cette affaire que Mademoiselle parût, qu'il était bien informé que toute cette opiniâtreté retombait avec un grand venin sur madame la duchesse d'Orléans; qu'on se servait de cela pour faire craindre au roi, et jusqu'à madame la duchesse de Bourgogne, cette même opiniâtreté et sa hauteur; qu'il savait que l'impression en était commencée; qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour l'en avertir, et qu'il me conjurait de le faire à l'heure même sans le nommer. Je lui racontai à quel point la chose était entrée de travers dans la tête de madame la duchesse

d'Orléans, les tentatives inutiles même de madame la duchesse de Bourgogne, et que, après ce que je lui en disais, je croyais tout inutile, et que je ne ferais que me rendre désagréable. Quoi que je pusse dire, il persista tellement que j'obéis à l'heure même. Je trouvai madame la duchesse d'Orléans seule. Elle me laissa tout dire, me remercia froidement, et avec un dépit étouffé par la politesse me dit que cela ne l'ébranlerait pas.

Quatre jours après, madame la duchesse de Bourgogne envoya chercher Mademoiselle, lui représenta avec une bonté de mère ce qu'elle risquait pour un vain dépit de sa mère qui ne changerait pas la décision faite, la conjura de se servir de tout son esprit et de tout son crédit auprès d'elle pour en obtenir de paraître. Ce dernier effort eut tout son effet. Je fus tout étonné que Mademoiselle allât au premier sermon d'après cette semonce, habillée en rang. J'allai ce même jour chez M. le duc d'Orléans qui me mena chez madame la duchesse d'Orléans. Nous la trouvâmes au lit tout en larmes, et elle ne cessa de pleurer tout le jour. Elle ne voulut point voir Mademoiselle que déshabillée, et fut longtemps à s'accoutumer à son grand habit. Toutefois elle l'alla présenter aux personnes royales, après quoi elle l'envoya chez les princesses du sang. Madame la Duchesse eut la bonté de la manger de caresses, madame la princesse de Conti en usa avec elle avec une légèreté très-polie. Depuis cela Mademoiselle parut quelquefois pour conserver le mérite de céder au jugement du roi. Ainsi cette décision, précipitée par des conjonctures qui persuadèrent le roi qu'elle finirait toute division entre ses filles, ne fit qu'augmenter l'aigreur entre les deux sœurs, que leurs prétentions à M. le duc de Berry pour leurs filles porta bientôt au comble. Madame la duchesse d'Orléans reviendra si souvent dans la suite, par différentes occasions principales,

que j'ai cru me devoir étendre sur des faits qui mieux que des paroles commencent à la faire connaître.

On trouva à l'ouverture de M. le Duc une espèce d'excroissance ou de corps étranger dans la tête, qui, parvenu à une certaine grosseur, le fit mourir. Le roi ordonna que sa pompe funèbre fût en tout beaucoup moindre que celle de M. le Prince qui avait la qualité de premier prince du sang. M. le prince de Conti, sa queue portée par le marquis d'Hautefort, et accompagné du duc de la Trémoille, sa queue portée par un gentilhomme, alla de la part du roi donner l'eau bénite avec les cérémonies qui ont été décrites ailleurs. Les mêmes parents conviés à celles de M. le Prince accompagnèrent M. le Duc pour recevoir M. le prince de Conti, et le cœur aux jésuites. Le corps fut porté à Valery sans cérémonie, où M. le Duc seul se trouva, et coucha en chemin à Saint-Ange, belle et singulière maison de Caumartin, où feu M. le Duc avait couché de même en rendant moins d'un an auparavant le même devoir à M. son père. De service ni d'oraison funèbre, il n'y en eut point. Personne ne se soucia assez de M. le Duc pour s'importuner de l'un, et la matière de l'autre eût été fort difficile. Au retour de ce voyage le roi mit M. le Duc sous la tutelle de d'Antin pour la gestion de ses biens, comme il y était déjà pour ses charges, de concert avec madame la Duchesse, et lui défendit de découcher des lieux où il serait sans sa permission. Il eut l'entrée du cabinet l'après-souper comme fils de madame la Duchesse, et d'Antin fut aussi chargé d'avoir l'œil sur sa conduite. Ce fut par lui que madame la Duchesse envoya au roi le portefeuille de feu M. le Duc, qui regardait la maison du roi où il projetait de réformer beaucoup d'abus et de pillages. D'Antin, peu ami du duc de Beauvillier, y travailla seul avec le roi plusieurs fois, qui cassa et interdit plusieurs maîtres d'hô-

tel, et régla quantité de choses ; ainsi Livry, premier maître d'hôtel, y courut un grand risque, quoique pour tout ce qui est de la bouche sa charge depuis les Guise, grands maîtres, ne dépendît plus de celle-là ; mais le duc de Beauvillier, dont il avait épousé la sœur pour rien, le prit si haut et si ferme, contre son ordinaire, qu'il en fut quitte pour quelques réformations légères, après la peur d'être chassé avec deux maîtres d'hôtel qui eurent ordre de vendre leur charge.

Madame la Duchesse était retombée dans une affliction qui surprit tout le monde. Elle disait à ses familières que l'humeur de M. le Duc à son égard était fort changée depuis quelque temps, et à d'autres moins intimes, elle ne se cachait pas, pour que cela revînt, qu'elle le perdait en des conjonctures si fâcheuses, par rapport à son bien, à l'état de ses affaires et à celui de ses filles, dont elle fit bien sonner la pauvreté, qu'elle ne savait que devenir. Elle avait eu un million en mariage, quantité de pierreries et 25,000 liv. de douaire, etc., avec quoi elle trouvait n'avoir pas de quoi vivre. On verra dans la suite combien énormément elle et les siens y ont su pourvoir. Avec ces manières larmoyantes, elle arracha du roi, et assez malgré lui, tardivement et de mauvaise grâce, 30,000 écus de pension. Monseigneur, transporté de joie, lui en alla apprendre la nouvelle ; alors les larmes s'essuyèrent, et la belle humeur revint tout à fait. Elle vit tout le monde en cérémonie. Elle était sur son lit en robe de veuve, bordée et doublée d'hermine, pareil à celui des duchesses veuves, et comme elles ayant le couvre-chef. C'est une coiffure singulière, basse, de simple toile de Hollande, qui enveloppe la tête sans rien autre par dessus, qui tombe amplement sur les épaules qu'elle enveloppe aussi, et qui est fort longue, mais plus courte de beaucoup que la queue herminée de la robe, et

dont la longueur est proportionnée sur celle de la queue. Les duchesses sont les dernières qui aient droit à l'une et à l'autre. La queue de la reine est de onze aunes, les filles de France en ont neuf, les petites-filles de France sept, les princesses du sang cinq, les duchesses trois. L'invention du rang des petites-filles de France a fait croître la queue de la reine et celle des filles de France chacune de deux aunes. Les queues sans deuil, au mariage du roi et autres pareilles cérémonies, sont de la même longueur pour les mêmes, qui alors au lieu du couvre-chef des mêmes en veuves, ont une mante qui est une gaze ou un réseau d'or ou d'argent attaché au derrière de la tête, qui se rattache sur les épaules, tombe à terre sur la queue et la dépasse un peu, mais bien plus étroite, et qui même ne cache pas la taille.

M. le Duc, en manteau, reçut aussi les visites dans l'appartement de feu M. le Duc. Il y avait à la porte de l'un et de l'autre des piles de mantes de deuil et de manteaux longs, desquels personne ne fut exempt. Ceux qui en avaient de chez eux et ceux qui n'en prirent qu'à la porte, hommes et femmes, en usèrent avec la même affectation d'indécence qu'on avait marquée aux visites de la mort de M. le Prince. M. le Duc, ni madame la Duchesse, ne firent pas semblant de s'en apercevoir. M. le Duc reçut tout le monde debout, et conduisit exactement tous les ducs et tous les princes étrangers jusqu'à la dernière extrémité de son appartement. M. du Maine de même, qu'on vit aussi en manteau, et madame du Maine, en mante, et qui y furent aussi légers sur l'indécence affectée des accoutrements que M. le Duc et madame la Duchesse. Mesdemoiselles ses filles en mante étaient dans sa chambre, qui conduisirent toutes les duchesses et les princesses étrangères à la porte de la chambre, et madame de Laigle, dame d'honneur

de madame la Duchesse, au bout de l'antichambre.

Depuis l'affaire de madame de Lussan, je n'avais eu aucun lieu de me plaindre de madame la Duchesse. Ce qui lui était échappé alors elle l'avait hautement nié. Elle avait fort affecté de faire toutes sortes d'honnêtetés à madame de Saint-Simon, lorsque nous ne la voyions pas, toutes les fois qu'elle l'avait rencontrée, et à elle, sur moi. Lorsque nous la vîmes sur la mort de M. le Prince, elle en avait redoublé. Elle n'avait eu aucune part à la noirceur de feu M. le Duc sur moi absent, lors de la mort de M. le Prince et de l'affaire des manteaux, qui nous avait fait cesser encore une fois de les voir. Nous crûmes donc devoir laisser toute l'iniquité sur M. le Duc seul, et nous priâmes madame de Laigle de lui dire que ç'avait été à cause de feu M. le Duc que nous ne l'avions point vue à sa dernière couche, avec les propos convenables. Madame de Laigle était fille de M. de Raré qui, avec toute sa famille, avait toujours eu un grand attachement d'amitié pour mon père et pour mon oncle. Son mari était de même de tout temps avec mon père, et son voisin à la Ferté. Elle était extrêmement de nos amies et avec confiance surtout, femme de beaucoup de sens et d'esprit, et qui se faisait fort considérer. Elle fut ravie de la commission, et de cette façon nous vîmes madame la Duchesse qui y parut fort sensible. Nous la vîmes toujours aux occasions depuis, madame de Saint-Simon fort rarement, et nous n'eûmes plus d'occasion de nous plaindre d'elle. J'ai voulu achever tout de suite ce qui la regardait sur son veuvage et à mon égard, pour n'avoir plus à y revenir.

CHAPITRE CCLXIII.

Rang pareil à celui de M. du Maine donné sans forme à ses enfants. — Scène très-singulière de la déclaration du rang des enfants du duc du Maine le soir dans le cabinet du roi. — Les deux frères bâtards comment ensemble. — Triste accueil public à ce rang. — Ma conduite sur ce rang. — Conduite du comte de Toulouse sur ce rang. — Repentir du roi prêt à révoquer ce rang : adresse de M. du Maine et de madame de Maintenon qui se servent de mon nom dont madame la duchesse de Bourgogne me fait demander l'explication. — Survivances des charges de M. du Maine données à ses enfants. — Propos à moi du duc du Maine. — Villars reçu pair au parlement.

M. du Maine, outré du règlement entre les princesses du sang qui renversait l'échelon que madame sa femme lui préparait adroitement pour s'élever jusqu'à être prince du sang lui-même, dont ce règlement et le brevet de conservation de rang à madame du Maine le faisait tomber, imagina qu'il pouvait profiter de la faiblesse du roi pour sa douleur. Il trouva l'occasion belle, parce que le tapis se trouvait nettoyé. La mort de M. le prince de Conti, de M. le Prince et de M. le duc ne laissait que des enfants dont le plus vieux avait dix-sept ans, venait d'être comblé, et se trouvait sous la main de d'Antin; M. le duc d'Orléans, peu soucieux, négligent, mal averti, à peine raccommodé avec le roi et avec madame sa

femme plus bâtarde de cœur et d'affection que lui-même. Ainsi point d'intéressés directs et plus grands que lui qui pussent l'embarrasser ; et à l'égard des fils de France, ce n'était rien au roi que les sauter à pieds joints, sans que pas un d'eux, à commencer par Monseigneur, osât dire une parole. Pour tout le reste du monde, c'était une cour anéantie, accoutumée à toutes sortes de jougs et à se surpasser les uns les autres en flatteries et en bassesses. Il songea donc à tirer sur le temps, et à obtenir tout d'un coup pour ses enfants tout ce qu'il avait obtenu d'honneur et de rang à la longue, par insensibles degrés, et par tant de degrés entés l'un sur l'autre par des usurpations, des introductions d'usages, des confirmations verbales, enfin par des réalités existantes, comme sa séance au parlement telle qu'il l'y avait.

Son grand ressort était madame de Maintenon qui l'avait élevé, à qui il avait sacrifié madame de Montespan, qu'il avait toujours depuis ménagée avec tout l'art où il était grand maître, laquelle aussi l'aimait plus tendrement qu'aucune mie ni qu'aucune nourrice, et avec un plus entier abandon. C'était par elle qu'il s'était pouillé du néant à la grandeur en laquelle il se voyait, et qu'une madame Scarron, devenue reine, trouvait merveilleusement juste. Par les mêmes motifs, elle entra dans ses désirs pour la grandeur de ses enfants, et dans la facilité qu'il lui en montra par la nullité des princes du sang morts ou enfants, et par celle d'une cour entièrement débellée et asservie. Il n'eut pas de peine à lui persuader qu'il n'y avait aucune difficulté à craindre de la part des fils de France, ni de M. le duc d'Orléans, au moindre signe de la volonté du roi. Quelque faiblesse qu'il eût pour ses bâtards, et pour celui-ci sur tous les autres, quelque absolu qu'il fût et qu'il se piquât d'être, on a pu remarquer que, excepté les ma-

riages de ses filles et les gouvernements et les charges de ses fils, ce qu'il fit d'ailleurs pour eux ne fut que peu à peu, sans forme, sans rien d'écrit, par une usurpation d'usages, à reprises, et toujours entraîné au delà de ce qu'il sentait, jusqu'à ce que le procès de M. de Luxembourg ayant excité celui de M. de Vendôme, il fut poussé à remettre en vigueur l'édit mort-né de Henri IV, comme ne faisant rien de nouveau, et qu'ayant affermi ses deux fils, par le simple usage, dans tout l'extérieur des princes du sang au dedans de sa cour, il le leur donna de même dans ses armées, et voulut enfin y soumettre les ambassadeurs, ce qui ne s'acheva pas sans une résistance qui subsiste encore dans les nonces qui deviennent cardinaux, et qui a été enfin vaincue dans tous les autres, mais toujours sans rien écrire et sans formes. Rien n'est si précis que la répugnance qu'il eut au mariage de M. du Maine, par la raison qu'il en allégua, et que ce qu'il dit au maréchal de Tessé allant en Italie, où il devait trouver M. de Vendôme à la tête d'une armée. Toutes ces choses se trouvent remarquées ici en leur temps, et de quelle façon, et combien après il s'écarta dans tous ses faits, comme malgré soi, à des grandeurs nouvelles en leur faveur, et en celle de M. de Vendôme à cause d'eux. Ce fut en cette occasion la même chose : même résistance, même vue de l'énormité qui lui était proposée, et pour fin même entraînement, comme malgré lui, et toujours presque sans forme. Le combat ne fut pas long, puisqu'il ne fut commencé qu'après le 4 mars, jour de la mort de M. le Duc et de la décision du rang des princesses du sang entre elles, et qu'il finit le 16 du même mois par la victoire de M. du Maine.

Quand elle fut résolue entre le roi, madame de Maintenon et lui, il fut question de la déclarer; et cette déclaration produisit la scène la plus nouvelle, et la plus

singulière de tout ce long règne, pour qui a connu le roi, et quelle était l'ivresse de sa toute-puissance. Entrant le samedi au soir, 15 mars, dans son cabinet, après souper, à Versailles, et l'ordre donné à l'ordinaire, il s'avança gravement dans le second cabinet, se rangea vers son fauteuil sans s'asseoir, passa lentement les yeux sur toute la compagnie, à qui il dit, sans adresser la parole à personne, qu'il donnait aux enfants de M. du Maine le même rang et les mêmes honneurs dont M. du Maine jouissait ; et sans un moment d'intervalle, il marcha vers le bout du cabinet le plus éloigné, et appela Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne. Là pour la première fois de sa vie, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître s'humilia devant son fils et son petit-fils. Il leur dit que, devant régner tous deux successivement après lui, il les priait d'agréer le rang qu'il donnait aux enfants du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattait qu'ils avaient pour lui, et à celle qu'il se sentait pour ses enfants et pour leur père ; que, vieux comme il était, et considérant que sa mort ne pouvait être éloignée, il les leur recommandait étroitement, et avec toute l'instance dont il était capable ; qu'il espérait qu'après lui ils les voudraient bien protéger par amitié pour sa mémoire. Il prolongea ce discours touchant assez longtemps, pendant lequel les deux princes un peu attendris, les yeux fichés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement et de la chose et des discours, ne proférèrent pas une unique parole. Le roi, qui apparemment s'attendait à mieux et qui voulait les y forcer, appela M. du Maine qui, arrivant à eux de l'autre bout du cabinet, où tout était cependant dans le plus profond silence, le roi le prit par les épaules, et en s'appuyant dessus pour le faire courber au plus bas devant les deux princes, le leur présenta, leur répéta en

sa présence que c'était d'eux qu'il attendait après sa mort toute protection pour lui, qu'il la leur demandait avec toute instance, qu'il espérait cette grâce de leur bon naturel, et de leur amitié pour lui et pour sa mémoire, et il finit par leur dire qu'il leur en demandait leur parole.

En cet instant les deux princes se regardèrent l'un l'autre, sans presque savoir si ce qui se passait était un songe ou une réalité, sans toutefois répondre un mot jusqu'à ce que, plus vivement pressés encore par le roi, ils balbutièrent je ne sais quoi qui ne dit rien de précis. M. du Maine, embarrassé de leur embarras, et fort peiné de ce qu'il ne sortait rien de net de leur bouche, se mit en posture de leur embrasser les genoux. En ce moment le roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embrasser en sa présence et de l'assurer par cette marque de leur amitié. Il continua de là à les presser de lui donner leur parole de n'ôter point ce rang qu'il venait de déclarer, et les deux princes, de plus en plus étourdis d'une scène si extraordinaire, bredouillèrent encore ce qu'ils purent, mais sans rien promettre. Je n'entreprendrai pas de commenter ici une si grande faute, ni le peu de force d'une parole qu'ils auraient donnée de la sorte. Je me contente d'écrire ce que je sus mot à mot du duc de Beauvillier à qui monseigneur le duc de Bourgogne conta tout ce qui s'était passé le lendemain, et que ce duc me rendit le jour même. On le sut aussi par Monseigneur qui le dit à ses intimes, en ne se cachant pas d'eux combien il était choqué de ce rang. Il n'avait jamais aimé le duc du Maine, il avait toujours été blessé de la différence du cœur du roi et de sa familiarité, et il y avait eu des temps de jeunesse où le duc du Maine, sans de vrais manquements de respect, avait peu ménagé Monseigneur, tout au contraire du comte

de Toulouse qui s'en était acquis l'amitié. Pour le pauvre monseigneur le duc de Bourgogne, je ne fus pas longtemps à savoir bien ce qu'il pensait de cette nouvelle énormité, et l'un et l'autre ne furent point fâchés qu'on les devinât là-dessus, autre bien étrange faute. Après celle de ce dernier bredouillement informe de ces deux princes, le roi, à bout d'en espérer davantage, sans montrer toutefois aucun mécontentement, retourna vers son fauteuil, et le cabinet reprit aussitôt sa forme accoutumée.

Dès que le roi fut assis, il remarqua promptement le sombre qui y régnait. Il se hâta de dire encore un mot sur ce rang, et d'ajouter qu'il serait bien aise que chacun lui en marquât sa satisfaction en la témoignant au duc du Maine, lequel, incontinent accueilli de chacun, fut assez sérieusement félicité jusque par le comte de Toulouse son frère, que le même honneur regardait à son tour, mais à qui il fut aussi nouveau qu'à tous les autres. La différence d'âge et d'esprit, qui donnait au duc du Maine une grande supériorité sur le comte de Toulouse, n'avait pas contribué à une union intérieure bien grande; ils se voyaient rarement chez eux, les bienséances étaient gardées, mais l'amitié était froide, la confiance nulle, et M. du Maine avait toujours fait sa grandeur, conséquemment la sienne, sans le consulter et même sans lui en parler. Le bon sens, l'honneur et la droiture de cœur de celui-ci lui rendait la conduite de la duchesse du Maine insupportable. Elle s'en était bien aperçue; aussi ne l'aima-t-elle pas, et ne contribua pas à rapprocher le comte de Toulouse qu'elle craignait, auprès du duc du Maine dont il n'approuvait pas les complaisances qui pour elles étaient sans bornes, et dont avec cela il n'évitait pas les hauteurs : le reste du cabinet fut court et mal à l'aise.

La nouvelle éclata le lendemain, et on sut que tout ce qu'il y en aurait d'écrit était une simple note sur le registre du maître des cérémonies, en l'absence du grand maître qui servait cet hiver sur la frontière, en ces mots :

« Le roi étant à Versailles a réglé que dorénavant « les enfants de M. le duc du Maine auront comme petits-« fils de sa majesté le même rang, les mêmes honneurs « et les mêmes traitements dont a joui jusqu'à présent mon « dit sieur le duc du Maine, et sa majesté m'a ordonné « d'en faire la présente mention sur mon registre. » Cela dit tout et ne dit rien, et n'exprime quoi que ce soit, sinon que cela renvoie à l'usage dans lequel on voyait le duc du Maine, et sans expliquer ni quel ni à quel titre, mais insinue beaucoup en causant comme petit-fils de sa majesté et par ce terme absolu de petit-fils, sans y rien ajouter.

Jamais chose ne fut reçue du public d'une manière si morne ; personne à la cour n'osa en dire un mot tout haut, mais chacun s'en parlait à l'oreille, et chacun la détesta. On n'était pas encore accoutumé au rang de M. du Maine, qu'on le vit passer à ses enfants. De représentations là-dessus, on vit bien qu'elles seraient non-seulement inutiles, mais criminelles ; et dès que ce qui s'était passé à la déclaration du cabinet eut percé, et qu'on sut que le roi avait invité à féliciter M. du Maine, il n'y eut personne qui osât s'en dispenser. On avait éclaté contre les premiers rangs donnés à M. du Maine ; à ce comble-ci, qui que ce soit n'osa dire un seul mot, et la foule courut chez lui avec le visage triste et une simple révérence, qui sentait plus l'amende honorable que le compliment.

J'étais tout nouvellement raccommodé avec le roi, et, dans l'audience que j'en avais eue, il m'avait fort ex-

horté à me mesurer fort sur ce qui regardait mon rang. Ce rang était cruellement blessé par ce que le roi venait de faire; jamais je n'avais été chez les bâtards sur aucun de ceux dont le roi les avait accrus. Je vis ducs, princes étrangers et tous indistinctement y aller; je compris que me distinguer en n'y allant pas ne diminuerait ni leur rang ni leur joie, et me perdrait de nouveau, bien plus que je ne l'avais été. Je me résolus donc à ce calice, et j'allai comme les autres, et le plus que je pus parmi beaucoup d'autres, faire à M. et madame du Maine une sèche révérence, et je tournai court aussitôt. Tant de gens y étaient à la fois qu'ils ne savaient à qui entendre, et tandis qu'ils en complimentaient et conduisaient les premiers sous leur main, les autres s'écoulaient, parmi lesquels je m'échappai. La bassesse et la terreur firent aviser d'aller aussi chez le comte de Toulouse; et les mêmes réflexions qui m'avaient mené chez M. et chez madame du Maine me conduisirent chez lui. Je ne le trouvai point; et comme je traversais en revenant la petite cour de marbre, je trouvai d'O, que je priai de dire à M. le comte de Toulouse que je venais de chez lui pour les compliments. « Sur quoi, monsieur, des compliments? » me répondit d'O avec son froid et son importance? Je répliquai que ce qui venait d'être fait pour M. du Maine le regardait d'assez près pour y prendre part. « Comment, reprit d'O avec un air froncé, de ce qu'il passera désormais après les enfants de M. du Maine? » Dans ma surprise, je lui dis qu'il me semblait qu'il y gagnait assez pour les siens, pour passer volontiers après ses neveux. Alors d'O s'avançant à moi et me regardant fixement comme un homme pressé de faire une déclaration, « Monsieur, me dit-il, soyez persuadé que M. le comte de Toulouse n'a point de part à ce que M. du Maine a obtenu; que M. le comte de Toulouse n'a point d'enfants

et ne prétend rien pour ceux qu'il aura, qu'il est content de son rang, et qu'il n'en veut pas davantage. » Je quittai d'O dans une extrême surprise.

C'était un homme avec qui je n'avais pas la moindre habitude et que je ne voyais jamais nulle part; je n'en avais pas davantage avec sa femme ni madame de Saint-Simon non plus. C'était un Pharisien dédaigneux, tout au plus à monosyllabes, et qui m'avait paru saisir avec empressement l'occasion de s'expliquer avec moi de ce que je ne lui demandais point, et de me dire une chose si étonnante. Je la fus rendre à l'instant au duc et à la duchesse de Villeroy, amis du mari et de la femme; ce qui comblait ma surprise, c'est que, quelque attachement personnel et d'emploi qu'eût d'O pour M. le comte de Toulouse, il était encore plus l'homme de madame de Maintenon et même de M. du Maine. Le duc et la duchesse de Villeroy m'expliquèrent l'énigme; mais je ne crois pas qu'ils en eussent la véritable leçon; je dirai après ma conjecture. Ils me contèrent que le duc ayant parlé de son dessein à son frère, il n'avait pu le persuader; que le comte de Toulouse avait même fait ce qu'il avait pu pour le lui faire quitter, soit par son éloignement présent du mariage et la petitesse de son rang personnel avec ses neveux, soit qu'il sentît que la chose était si forte qu'elle pourrait un jour entraîner leur rang à eux-mêmes. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire mit un froid marqué entre eux. Ce que j'en crus après, car en ce moment je ne le savais pas encore, c'est que la chose était revenue entre deux fers, par ce qui va être raconté, ce qui, joint à une déclaration si hors d'œuvre et si empressée d'un homme si peu empressé de parler, et à un autre qu'il ne connaissait que de nom et de visage et qui ne lui faisait ni question ni raisonnement, me fit croire que c'était politique, et que le comte de Tou-

louse voulait laisser son frère seul dans la nasse sans la partager avec lui. Voici donc ce qui arriva. De l'un à l'autre, on ne tarda pas à savoir les sentiments de Monseigneur et de monseigneur le duc de Bourgogne. Eux-mêmes comblèrent une si terrible faute en ratifiant ce qu'on en disait, jusque-là qu'il échappa à la pauvre madame la duchesse de Bourgogne, que ce rang ne tiendrait pas sous Monseigneur, et moins encore, s'il se pouvait, sous eux quand ils seraient les maîtres. La cour, suffoquée du silence qu'elle avait gardé d'abord, sentant un tel appui, se lâcha au murmure, et en un moment le murmure devint général, public et fort peu mesuré. Tout fut coupable, d'après les deux héritiers de la couronne. Ainsi, personne ne craignant le châtiment par l'universalité des complices, la licence alla fort loin.

Le roi était trop appliqué à savoir les moindres choses pour ignorer ce déluge de discours, beaucoup moins le chagrin de Monseigneur et de monseigneur le duc de Bourgogne, malgré tout ce qu'il avait employé de si nouveau auprès d'eux ; le sombre et le repentir le saisirent. M. du Maine en trembla et madame de Maintenon avec lui, qui le virent au moment de rétracter ce qu'il venait de faire. Ils se mirent donc hardiment à faire contre et à vanter au roi l'obéissance même intérieure qu'il s'était acquise, jamais mieux marquée que par l'empressement de la foule à lui faire des compliments par la joie que tout le monde marquait de la grâce qu'il venait de faire, et les applaudissements publics qu'elle recevait. Avec cet artifice, ils profitèrent des hommages arrachés à une cour esclave, en flattant le roi sur ce qui lui était le plus sensible, et le mirent à ne savoir plus que croire.

Le lendemain de mes visites aux bâtards, et trois jours après la déclaration, j'allai le matin chez madame de Nogaret, qui m'avait envoyé dire qu'elle avait un

mot à me dire dans la matinée. Je fus bien étonné quand elle me dit que madame la duchesse de Bourgogne l'avait chargée de savoir de moi, et de sa part, à découvert, ce qui formait ma liaison si intime avec M. du Maine, et qu'elle désirait savoir aussi ce qu'il me semblait du rang qui venait d'être donné à ses enfants. A mon tour je fus curieux où madame la duchesse de Bourgogne avait pris cette liaison, et ce qui la pouvait mettre en doute sur ce que je pensais sur ce rang. Madame de Nogaret me dit que, veillant le soir précédent chez madame la duchesse de Bourgogne encore en reste de couche du roi, et parlant de ce rang avec le scandale qu'il mérite, elle lui avait dit que le roi, peiné de sentir combien peu elle goûtait cette nouveauté, lui avait exagéré l'approbation unanime; que le duc du Maine était comblé des honnêtetés de la cour, et, que prenant ensuite un air plus ouvert et d'entière complaisance, il avait ajouté qu'enfin moi-même j'avais visité le duc du Maine et l'avais assuré du plaisir que je ressentais de sa satisfaction. Je souris avec un dépit amer de la prostitution de mon nom pour soutenir celle de toute la France. Je contai à madame de Nogaret ce qui m'était arrivé avec madame la duchesse d'Orléans et M. du Maine avant la mort de M. le Duc, sur le procès de la succession de M. le Prince, la conduite de M. et de madame du Maine avec madame de Saint-Simon et avec moi, et la nôtre avec eux; de là je m'expliquai avec elle de ce que je pensais et sentais d'un rang que je détestais dans le père, à plus forte raison continué dans ses enfants; je m'étendis sur ce qu'elle et les deux princes héritiers en marquaient, et sur les raisons qui m'avaient forcé à aller chez M. et madame du Maine à cette occasion pour la première fois de ma vie de cette sorte, où quoi que le roi en crût, M. du Maine n'avait pu entendre le son de ma voix; et je priai

madame de Nogaret de rendre toute cette conversation à madame la duchesse de Bourgogne, ce qu'elle fit fort exactement.

Cependant la princesse, pressée par madame de Maintenon sur ce rang, demeura ferme et la surprit d'autant plus, qu'elle ne se doutait pas qu'elle sût rien de ces matières-là, et qu'elle la trouva instruite de fort bonnes raisons, et qui l'embarrassèrent. Elle voulut absolument savoir d'elle ce qui s'en disait effectivement dans le monde, et madame la duchesse de Bourgogne ne la trompa point; le roi et elle demeurèrent donc fort en peine, et tellement que ce rang fut sur le point d'être rétracté. Mais enfin il était donné, déclaré, publié; le roi ne voulut pas paraître céder, il chercha à se repaître des artifices flatteurs de M. du Maine, et le rang demeura. La prise de possession ne tarda pas, et pour que le scandale en fût complet, ce fut au sermon. Le comte de Toulouse, qui avait été voir ses neveux en cérémonie qui ne lui donnèrent pas la main à la manière des princes du sang entre eux, s'absenta des sermons pour n'y être pas après eux, et n'y revint que par une espèce de négociation. Madame la Princesse et madame la princesse de Conti sa fille vinrent en même temps à Versailles recevoir la visite du roi sur la mort de M. le Duc. Madame la Princesse le remercia des grâces qu'il avait faites à son petit-fils, et non sans rougir, ajouta ses remercîments sur celles qu'il venait de faire aux enfants de madame du Maine, qui les égalait à ceux de son fils.

J'éclaircirai encore d'un mot ce qui me regarde sur cet étrange rang, en expliquant comment madame la duchesse de Bourgogne comprit que j'étais si lié avec M. du Maine. Le roi et madame de Maintenon étant à parler de ce rang dans la ruelle de cette princesse, tous trois seuls, et madame de Maintenon employant tout

son art pour soutenir son ouvrage contre le repentir que le roi en avait pris et qu'il lui reprochait, lui persuadait comme elle pouvait le concours chez M. du Maine et la joie des compliments, et ajouta que jusqu'à moi j'avais été leur témoigner la mienne. Le roi le lui fit répéter, et sur ce qu'elle l'assura que M. du Maine le lui avait dit, ce fut alors que le roi prit cet air de sérénité et de complaisance, et que se tournant à madame la duchesse de Bourgogne, il lui dit, comme en se consolant, que puisque celui-là y avait été, il fallait bien qu'à ce qu'il avait fait il n'y eût pas tant à redire. Madame la duchesse de Bourgogne ne répondit rien, et madame de Maintenon continua ses propos pour le raffermir. Ce détail, madame de Nogaret me le fit le lendemain de sa question, en me disant le compte qu'elle en avait rendu de ma part à madame la duchesse de Bourgogne. Je ne sais pourquoi elle ne me l'avait pas conté la veille. Je sus d'elle que madame la duchesse de Bourgogne avait entendu avec plaisir ce qu'elle lui avait dit de ma part, et qu'elle était bien aise de ne s'être pas trompée sur le jugement qu'elle avait porté de moi sur ce rang.

Achevons tout de suite ce qui regarde M. du Maine et ses enfants. Ce qu'il venait d'obtenir pour eux, beaucoup plus encore la façon si surprenante dont le roi avait parlé en leur faveur et en la sienne aux deux princes ses fils et petits-fils, et si étrangement éloignée de son caractère, lui montrèrent ses forces, et par lui-même et par madame de Maintenon, au delà de tout ce qu'il aurait pu croire. Il en profita donc et sut, et par elle et par soi-même, faire valoir au roi la froideur de ces deux princes, pour n'en rien dire de plus parmi des discours si touchants et si nouveaux pour eux, et la juste crainte qu'il en devait concevoir; si bien qu'il sut persuader au roi que, pour montrer qu'il ne se repentait pas de ce qu'il

venait de faire, et pour consolider le rang et les honneurs qu'il donnait à ses enfants, il était nécessaire de leur donner de l'autorité et de la puissance. Il obtint cinq semaines après, c'est-à-dire le jeudi de Pâques, 24 avril, la survivance de sa charge de colonel général des gardes-suisses et grisons pour le prince de Dombes son fils aîné, âgé de dix ans, et pour le comte d'Eu qui en avait six, celle de grand maître de l'artillerie. Ce fut un grand et prompt renouvellement de scandale et de murmure, mais qui ne diminua rien de la servitude. Toute la cour alla chez M. et madame du Maine, qui eurent en même temps le bel appartement du feu archevêque de Rheims au château, singularité encore fort éclatante, aucun prince du sang ni les enfants même de Monsieur n'en ayant eu que dans un âge bien plus avancé.

Je fus donc comme les autres un matin chez M. du Maine, comptant bien, comme l'autre fois, n'y faire qu'une apparition, et m'enfuir à la faveur de la foule. Je le trouvai environné de prélats de l'assemblée du clergé, et dès que j'eus paru, je me retirai. A l'instant M. du Maine pria ces prélats de trouver bon qu'il me dît un mot, vint clopinant à moi, de façon que je ne pus éviter ces gens qui me le dirent et me le montrèrent. Je revins donc à lui, et il me mena à la cheminée au fond de sa chambre d'où tout le monde sortit, et où nous demeurâmes seuls. Là il me dit qu'il y avait bien longtemps qu'il cherchait une occasion de me témoigner toute sa reconnaissance de tout ce qu'il me devait, sur la manière dont j'avais bien voulu répondre à ce que madame la duchesse d'Orléans m'avait demandé sur le procès de la succession de M. le Prince, qu'il me supplia de compter qu'il n'oublierait jamais cette grâce qu'il avait reçue de moi, et qu'il n'y avait point d'occa-

sion qu'il ne cherchât avec empressement, pour me témoigner à quel point il y était sensible; que je lui devais la justice d'être persuadé qu'il m'avait toujours regardé avec une estime très-singulière, et constamment désiré l'honneur de mon amitié; que madame la duchesse du Maine était dans les mêmes sentiments; qu'il désirerait sur toutes choses que nous nous pussions voir quelquefois librement, puis retombant tout à coup sur madame de Saint-Simon, pour lui et pour madame sa femme, il n'y eut sorte de choses qu'il ne me dit, mais avec des termes si pleins, si forts, si expressifs, et surtout si étrangement polis, que je vis l'heure que je n'aurais ni le moment ni le moyen d'y répondre. Je le fis néanmoins au mieux que je le pus, en l'assurant aussi que je n'oublierais point son procédé et celui de madame la duchesse du Maine lors de l'affaire de madame de Lussan. Je crus en être quitte en finissant par là et me voulais retirer. Ce fut de nouvelles louanges sur madame de Saint-Simon, de nouveaux désirs de madame du Maine et de lui d'une amitié comme la sienne, combien ils s'en tiendraient honorés; car aucun terme ne fut ménagé ni pour elle ni pour moi; tout ce que madame du Maine avait fait pour la mériter, et après pour se la conserver touchant obliquement l'affaire de madame de Lausun : il ajouta qu'il était si pressé que je susse tous ces sentiments-là, qu'il avait prié madame la duchesse d'Orléans de me les témoigner en attendant qu'il pût le faire lui-même. Elle n'en avait rien fait ou par oubli ou plutôt parce que tout cela tendait à lier commerce et amitié avec nous, et que, dès la première fois qu'elle m'en avait parlé, elle avait bien senti que nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre.

Je me tirai à grand'peine d'avec M. du Maine à force de verbiages, de compliments vagues, et de propos les

plus polis que je pus, sans toutefois rien de précis, sans entrer en quoi que ce soit, encore moins dans aucun engagement de liaison, sur quoi je me tins fort en garde, et je sortis enfin accablé des politesses les plus vives et les plus pressantes. J'évitai celles que j'imaginai que madame la duchesse du Maine me préparait: elle était environnée de monde, et voulut me faire approcher d'elle ce dont je m'excusai pour ne point déranger les dames, et tout de suite je m'en allai. Madame de Saint-Simon trouva M. et madame du Maine ensemble, qui à qui mieux mieux l'accablèrent à son tour et n'oublièrent rien de pressant et même d'embarrassant pour lier avec nous. Elle s'en tira comme j'avais fait avec bien de la peine; à ces façons nous n'en eûmes point à juger que rien leur fît perdre de vue le dessein et le désir si extraordinaire, si suivi de lier avec nous, et nous confirma dans nos anciennes résolutions là-dessus. Je ne les en vis pas davantage, c'est-à-dire aux occasions de mort, de mariages et autres pareils et indispensables et fort rares, et madame de Saint-Simon presque pas plus souvent. On verra dans la suite que je ne me suis pas étendu inutilement sur ces poursuivantes recherches de M. et madame la duchesse du Maine, pour lesquels une si énorme extension de rang déjà si odieux ne pouvait guère me donner d'amitié.

Finissons cette triste matière par une autre aussi peu consolante, qui est la réception de Villars au parlement, lequel, contre le plus continuel usage, ne prit aucun pair pour témoin de ses vie et mœurs, et qui, par cette singularité, donna lieu à cette dissertation publique, s'il l'avait fait par respect ou par honte, ou par la crainte d'être refusé. J'eus peine à me résoudre à me trouver à une si humiliante cérémonie. J'y fus témoin d'une malice du duc de la Melleraye, qui poussa M. du Maine de

questions pourquoi M. le comte de Toulouse, qui venait toujours au parlement avec lui, y était venu cette fois séparément; M. du Maine avec tout son esprit en fut embarrassé à l'excès; et l'autre qui s'en amusait, qui n'ignorait pas le froid que ce rang des enfants avait mis entre eux, en donnait aussi le plaisir à la compagnie. Dès que la réception fut faite et que le parlement alla à la buvette, je m'en allai et ne put demeurer à la grande audience. Villars invita tous les pairs à dîner chez lui. Je le fus comme les autres et je m'en excusai; je sus après que presque aucun n'y avait été.

CHAPITRE CCLXIV.

Vendôme, demandé de nouveau pour général par l'Espagne. épouse tristement mademoiselle d'Enghien. — Mort du duc de Coislin ; son caractère. — Hoquet inouï fait par le roi à l'évêque de Metz sur sa succession à la dignité de son frère : occasion, cause et fin de ce hoquet. — Habit et manière de signer de M. de Metz : les évêques d'Espagne devenus grands par succession ne portent plus le nom de leur évêché. — Mort, aventures, caractère et singularité de la maréchale de la Mellerayе ; maison de Cossé.

Ces mois de mars et d'avril furent heureux pour les bâtards. L'Espagne pressa de nouveau pour obtenir M. de Vendôme qui, se voyant sans ressource en ce pays-ci, et confiné fort solitairement à Anet, brûlait d'envie d'obtenir la permission d'y aller, qu'il avait négociée comme on l'a dit ailleurs avec la princesse des Ursins, et sur laquelle il faisait insister. En attendant, se voyant délivré de M. le Prince et de M. le Duc, il espéra qu'il n'y aurait plus d'obstacles à son mariage avec mademoiselle d'Enghien, à qui M. et madame du Maine l'avaient mis dans la tête, mais dont ils n'avaient pu venir à bout tant que M. le Prince et même M. le Duc avaient vécu. Elle avait trente-trois ans, elle était extrêmement laide : sa vie s'était passée au fond de l'hôtel de Condé dans la plus cruelle gêne, ce qui lui avait fait désirer, pour en sortir, quelque mariage que ce fût. La gêne avait fini avec M. le Prince,

mais l'ennui subsistait avec madame la Princesse, de chez qui elle ne pouvait sortir qu'en se mariant. M. du Maine voulut une princesse du sang pour M. de Vendôme, et décorer de plus en plus la bâtardise. M. de Vendôme, qui n'avait jamais voulu se marier, fut touché de l'honneur de devenir gendre de M. le Prince, piqué de n'en avoir pu être accepté ni même de M. le Duc pour son beau-frère par sa disgrâce. Toutes ces raisons le pressèrent de faire ce mariage après eux. Ce fut l'ouvrage de M. du Maine; le roi y consentit, et le mariage fut déclaré le 26 avril.

S'il fallait de l'ambition pour se résoudre à épouser mademoiselle d'Enghien, il fallait un grand courage pour épouser M. de Vendôme, presque sans nez et manqué deux fois par les plus experts. Mais tout leur fut bon à l'un et à l'autre, à elle pour avoir du bien et de la liberté, à l'autre par la vanité de se montrer encore assez grand dans l'état de santé et de disgrâce où il était, pour épouser une princesse du sang qu'il acheta de tout son bien qu'il lui donna par leur contrat de mariage, s'il mourait avant elle sans enfants, comme toutes les apparences y étaient, et comme cela arriva en effet. Madame la Princesse et madame la Duchesse n'apprirent ce mariage que par M. du Maine, et comme arrêté et comme le roi le voulant. Madame la Princesse se mit à pleurer, allégua vainement la mémoire peu comptée de M. le Prince, et ne pouvant rien empêcher, laissa tout faire sans en vouloir plus ouïr parler. Madame la Duchesse se rengorgea, se fâcha, mais ce fut tout; elle n'avait point d'autorité sur sa belle-sœur. M. du Maine se chargea de tout, du contrat de mariage, de la publication des bancs, de la noce. La manière dont tout s'y passa montra à quel point M. de Vendôme était perdu. Il eut peine à obtenir permission d'aller en parler au roi à Versailles; ce fut à condition de se

tenir beaucoup dans sa chambre, de n'y voir personne, et personne presque ne s'y présenta. Sa conversation avec le roi fut sèche et courte, et il retourna tout aussitôt à Anet. Il n'eut pas la liberté de venir faire signer son contrat de mariage. M. du Maine tout seul le présenta à signer sans être accompagné de personne d'aucun côté, et le roi voulut qu'on prit le temps d'un voyage à Marly pour faire le mariage à Sceaux, sans fête, sans bruit, dans la plus grande obscurité, et ne voulut point ouïr parler de fiançailles dans son cabinet; le contrat de mariage fut donc signé à Marly le 13 mai de cette façon clandestine.

M. de Vendôme vint droit d'Anet à Sceaux, le jeudi 15 mai, fut le soir même fiancé, marié et couché avec mademoiselle d'Enghien; madame la Princesse, M. le Duc, M. le comte de Charolais, son frère, madame la princesse de Conti, M. son fils et mesdames ses filles, M. et madame du Maine et MM. leurs enfants présents avec quelques domestiques, et qui que ce soit autre. Dès que la messe fut dite à minuit, tous les princes et princesses du sang s'en allèrent et ne revinrent plus. M. de Vendôme demeura le lendemain vendredi à Sceaux, avec M. et madame du Maine, leurs enfants et leurs domestiques uniquement et la nouvelle mariée, et le samedi M. de Vendôme l'y laissa et s'en retourna à Anet. Ni l'un ni l'autre ne reçut aucun compliment du roi, ni de pas une des personnes royales; on ne parla pas seulement de ce mariage; ce fut comme chose non avenue. M. du Maine revint dès qu'il le put à la cour, et madame de Vendôme retourna chez madame la Princesse jusqu'à ce que la maison du grand prieur au Temple fût prête, laquelle était en grand désarroi, et le grand prieur hors du royaume. Quel eût été l'éclat de cette noce quelques années plus tôt, et quel contraste avec les retours si ra-

dieux de M. de Vendôme d'Italie! On remarqua que M. de Vendôme, qui n'avait point vu tous ces princes et princesses du sang qui se trouvèrent à son mariage, ne leur y fit pas le moindre compliment. Il fut là comme à la noce d'un autre, et depuis à Anet comme s'il avait oublié qu'il était marié.

Le duc de Coislin ne survécut pas longtemps à son ami M. le Duc; c'était le seul homme qui l'eût subjugué, qui ne lui passait rien et qui lui lâchait quelquefois des bordées effroyables, sans que M. le Duc osât souffler. C'était un homme de beaucoup d'esprit, extraordinaire au dernier point, et qui se divertissait à le paraître encore plus qu'il ne l'était en effet, plaisant en sérieux et sans chercher à l'être, toujours salé, fort amusant, méchant aussi et dangereux, qui ne se refusait rien, qui méprisait la guerre qu'il avait quittée il y avait longtemps, et la cour où il n'allait presque jamais, par conséquent mal avec le roi, dont il ne se mettait guère en peine; fort du grand monde, qu'il cherchait moins qu'il n'en était recherché et de la meilleure compagnie. Il se piquait de ne saluer jamais personne le premier, et le disait si plaisamment, qu'on ne pouvait qu'en rire. Quand le roi eut achevé Trianon comme il est aujourd'hui, tout le monde s'empressa de l'aller voir. Roquelaure demanda au duc de Coislin ce qu'il lui en semblait : il lui dit qu'il ne lui en semblait rien parce qu'il ne l'avait pas vu. « Je sais bien pourquoi, lui répondit Roquelaure, c'est que Trianon ne t'est pas venu voir le premier. » Il faut encore que je dise ce trait du duc de Coislin. La fantaisie lui prit, au duc de Sully, son beau-frère, et à M. de Foix, d'aller au parlement, et ils me pressèrent tant d'y aller avec eux que je ne pus refuser, et c'est l'unique fois que j'y aie été sans nécessité. M. de Foix, qui était paresseux et qui passait les nuits en compagnie, n'y vint

point, de sorte que je m'y trouvai assis entre les deux beaux-frères.

Le Nain, doyen alors du parlement, et l'un des plus estimés pour sa probité, son exactitude et ses lumières, rapporta un procès considérable où il y avait pour 40,000 francs de dépens qu'il conclut à compenser; les premiers avis furent conformes à celui du rapporteur. C'était à huis-clos, à la petite audience; ainsi nous entendions tout parce qu'on opinait de sa place sans se lever. Le Meusnier, vieux conseiller clerc aussi fort habile, mais de réputation plus que louche, ouvrit l'avis de faire payer les dépens. Plusieurs le suivirent et d'autres non, car pour le fond du jugement il fut tout d'une voix de l'avis du rapporteur. Voilà le duc de Coislin qui se met à rire et à me dire qu'il faut faire un partage, et qu'il sera plaisant de voir la grand'chambre s'aller faire départager à une chambre des enquêtes. Je crus qu'il plaisantait, mais comme je le vis attentif à suivre et à compter les voix de part et d'autre et à me presser de partager, c'est-à-dire de prendre l'opinion la moins nombreuse, je lui demandai s'il n'avait point de honte de vouloir coûter 40,000 liv. à des gens, pour se divertir; qu'ignorants comme nous l'étions, il fallait aller à l'avis le plus doux, surtout avec la garantie d'un homme exact, éclairé et intègre comme était le Nain, qui avait bien examiné l'affaire. Il se moqua de moi et dit toujours que cela serait plaisant et qu'il ne le manquerait pas. De pitié pour les parties, dont nous ne connaissions aucune, je m'assurai du duc de Sully, qui blâma son beau-frère et qui convint avec moi qu'il serait pour compenser les dépens. Nous opinâmes les derniers, et tous trois tînmes parole. Le duc de Coislin, qui avait vu d'après son calcul qu'il partagerait en prenant l'avis de le Meusnier, en fut. Je me rangeai après à celui de le Nain, et après moi le duc

de Sully. Le premier président Harlay, qui avait compté aussi et qui vit le partage, se met à regarder les présidents à mortier, à leur dire qu'il y a partage, puis à remontrer à la compagnie l'indécence de cet inconvénient dans un tribunal comme la grand'chambre; qu'il fallait tâcher de se réunir à une opinion; que la sienne était de compenser les dépens, et qu'il allait reprendre les voix. Pendant qu'on opinait, le duc de Coislin crevait de rire, et moi de l'exhorter à se contenter du plaisir qu'il s'était donné et à ne pas pousser l'affaire à bout. Jamais il n'y voulut entendre, bien résolu de changer d'avis ou non, suivant que cela servirait au partage. Il fut encore de l'avis de le Meusnier; le duc de Sully et moi de celui du rapporteur, le premier président aussi; et encore partage.

Voilà le premier président fort fâché qui harangua près d'un quart d'heure, qui tâcha de piquer d'honneur Messieurs, d'éviter la honte d'aller se faire départager aux enquêtes, qui dit qu'il va reprendre pour la troisième fois les avis, et que, pour abréger, parce que les raisons sont suffisamment entendues, il suffira que chacun opine qu'il est de l'avis du rapporteur ou de le Meusnier. Le diable voulut que le partage subsistât, quoique plusieurs conseillers eussent changé d'avis suivant qu'ils comptaient jusqu'à eux pour éviter le partage, et toujours M. de Coislin pour payer les dépens. Le malheur fut qu'avec une voix de plus il n'y avait plus partage pour le Meusnier. Harlay, qui l'avait bien comptée et qui regardait noir le duc de Coislin, dont la seule voix fit en dernier lieu ce désordre, exposa le cas à la compagnie, tâcha de la toucher en faveur des parties perdantes, à qui une seule voix coûterait un partage injurieux pour la compagnie, ou 40,000 livres de plus. Il eut beau dire, personne ne répondit à ses semonces

réitérées, tellement que, comme il vit qu'il fallait enfin prononcer, il préféra l'honneur prétendu de la grand'-chambre à la bourse de ces pauvres parties, dit que, pour éviter le partage, il revenait à l'avis de le Meusnier et prononça l'arrêt avec la condamnation aux dépens. Je pouillai le duc de Coislin tant que je pus, qui était ravi et mourait de rire.

Il était notoirement impuissant, et pour cela même se ruinait avec une comédienne, qui le gouverna jusqu'à sa mort et à qui sa famille, et tout ce peu de gens qui pouvaient avoir affaire à lui, faisaient leur cour. Il était veuf depuis longtemps de la sœur d'Alègre, depuis mort maréchal de France, qu'il avait rendue fort malheureuse. M. de Metz et la duchesse de Sully, son frère et sa sœur, étaient ses héritiers. Il mourut à Paris, dans le temps du mariage de M. de Vendôme, pendant que le roi était à Marly, où j'étais ce voyage. On y apprit cette mort entre midi et une heure. La dignité passait de plein droit à M. de Metz, son frère unique, et cela fit la conversation.

Le comte de Roucy qui, sans avoir le sens commun, mais avec beaucoup de brutalité, d'assiduité et de bassesse, était de tout à la cour de Monseigneur, et quoique sans estime, depuis Hochstet surtout, point trop mal avec le roi, était aussi, avec un air de bon homme et sans façon avec tout le monde, et particulièrement avec les valets à qui cela plaisait fort, le plus envieux de tous les hommes, et en dessous le plus sottement glorieux. Il se trouva choqué que M. de Metz devint duc et pair. Il alla chez Monseigneur, à qui il dit que l'évêque de Metz serait plaisant à voir en épée et en bouquet de plumes; et comme il avait affaire à un aussi habile homme que lui, il l'infatua par ces sottises-là que M. de Metz étant prêtre, évêque, ne pouvait être duc et pair,

comme si, pour l'être, il fallait porter une épée et un bouquet de plumes, et qu'il n'y eût pas des évêques pairs séant au parlement avec un habit qui leur est particulier. De là il alla à la fin du dîner de Monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne, avec les mêmes propos, qui ne les persuadèrent pas si facilement. Monseigneur le duc de Bourgogne se moqua de lui et de ses fades et malignes plaisanteries, et voulut bien démontrer, ce qui fut court et aisé, que M. de Metz pouvait et devait recueillir la dignité de son frère, puisqu'il en héritait de droit, qu'il était fils de celui pour qui l'érection était faite, et qu'il n'était mort au monde par aucun crime ni par aucun vœu religieux. Les envieux et les ignorants dont les cours sont pleines, il s'en trouva en nombre qui firent chorus avec le comte de Roucy, sans que pas un pût alléguer quoi que ce fût, que ce ridicule inepte d'épée et de bouquet de plumes qui à peine aurait pu surprendre les petits enfants.

M. de Metz n'était pas mal avec le comte de Roucy, et il n'y avait jamais eu d'occasions entre eux; mais il avait aussi sa portion de cadet d'extraordinaire, n'était pas bon, n'était pas aimé de tout le monde, et sa fortune ecclésiastique avait révolté contre lui beaucoup de gens de cet état, quoique la plupart hors de portée d'un siége tel que Metz et d'une charge comme la sienne. Toute la journée se passa dans cette dispute dans les compagnies et dans le salon; mais le soir l'étonnement fut grand, quand on apprit que le roi y faisait de la difficulté, que Monseigneur l'avait fort appuyée dans le cabinet après le souper, et que monseigneur le duc de Bourgogne y avait aussi solidement qu'inutilement plaidé pour M. de Metz. Le lendemain ce dernier eut défense du roi, par Pontchartrain, de prendre ni titre, ni marque, ni rang, ni honneurs de duc jusqu'à ce que le roi se fût

fait rendre compte de son affaire. M. de Metz eut beau presser du moins que quelqu'un en fût chargé, il n'en put venir à bout; et las d'attendre dans un état aussi triste, il fit ôter ses armes de sa vaisselle, de ses carrosses, et de partout où elles étaient, parce qu'il n'osait porter le manteau ducal, et qu'il ne voulait pas s'en abstenir; et de dépit il s'en alla brusquement dans son diocèse. Il n'avait garde d'obtenir que quelqu'un fût chargé de son affaire pour en rendre compte au roi, encore moins d'être entendu lui-même. Le roi, quoique peu instruit, savait très-bien qu'il n'y avait nulle difficulté, et qu'il était duc et pair de plein droit à l'instant de la mort de son frère; mais il était outré contre M. de Metz, il l'était de façon à ne vouloir pas le montrer, et il fut ravi de cette sottise du comte de Roucy et du bruit qu'elle fit dans un peuple ignorant et jaloux de tout. Il la saisit, et ne pouvant faire pis à M. de Metz, il le châtia cruellement de la sorte, sous prétexte de ne rien précipiter, et d'un éclaircissement qu'il n'avait garde de prendre, mais dont il pouvait faire durer le prétexte tant qu'il lui plairait, et par conséquent le désespoir de M. de Metz qui en tomba malade, et à qui, réellement et de fait, la tête en pensa tourner, et en fut fort pris. Son fait que voici était double.

Le roi, après avoir fort aimé le cardinal de Coislin, et eu pour lui, et jusqu'à sa mort, une estime déclarée qui allait, et très-justement, jusqu'à la vénération, se laissa depuis aller au père Tellier, qui, pour fourrager à son aise le diocèse d'Orléans, de concert en cela avec Saint-Sulpice, persuada au roi que ce cardinal était janséniste, et qu'il avait mis en place dans son diocèse tous gens qu'il en fallait chasser. C'étaient des hommes du premier mérite en tout genre, et connus et goûtés comme tels, et qui étaient fort attachés au cardinal. Ils furent

chassés et quelques-uns exilés. Tout le diocèse cria. Cela aigrit les persécuteurs qui avaient Fleuriau, évêque d'Orléans, à leur tête. Ils firent ôter la tombe du cardinal, parce que l'on s'était accoutumé à y aller prier; et on empêcha avec violence ce pieux usage qui avait commencé dès sa mort, et qui n'était qu'une suite de la constante réputation de toute sa vie. M. de Metz, qui avait protégé tant qu'il avait pu ces ecclésiastiques chassés et exilés, perdit toute patience à l'enlèvement de la tombe de son oncle, surtout après en avoir fortement et inutilement parlé au roi. Il s'échappa en propos qui furent rapportés envenimés, et par ceux qu'ils regardaient le plus, et qui mirent le roi de part dans leur querelle et dans leur ressentiment. L'autre point de M. de Metz fut que, s'étant trouvé un jour avec le duc de la Rocheguyon, le duc de Villeroy et M. de Castries, lorsqu'on commençait à découvrir tout à fait la nouvelle chapelle qui était achevée, ils allèrent la voir et y menèrent Fornaro avec eux.

Ce Fornaro était un prétendu duc sicilien de beaucoup d'esprit, que M. de la Feuillade avait ramené avec lui de Sicile, où il n'avait osé retourner depuis l'amnistie, parce qu'il était accusé d'avoir empoisonné sa femme. Il demeura chez M. de la Feuillade tant qu'il vécut, suivant son fils dans sa jeunesse comme un gouverneur, et je l'ai vu chez moi avec lui sur ce pied-là; et néanmoins il tirait quelque chose du roi, que M. de la Feuillade lui avait fait donner. Après la mort de M. de la Feuillade, il trouva moyen de se fourrer chez M. de la Rochefoucauld, mais sans loger chez lui; et ce fut là, d'où il ne bougeait, qu'il commença à faire l'homme de qualité. Il dessinait en perfection, et il avait beaucoup de connaissances de l'architecture, et un goût exquis pour toutes sortes de bâtiments, surtout pour les grands

édifices. Il fit un degré charmant à Liancourt, dans un emplacement où on n'en avait pu jamais mettre, même un vilain. Cela lui donna de la réputation : M. de la Rochefoucauld s'en engoua et le prôna. Il le fit aller à Marly, et sur la liste comme les autres courtisans. Le roi lui parlait quelquefois de ses bâtiments et de ses fontaines, au point que Mansart en prit jalousie et peur. Il fut accusé de rapporter, et en effet, M. de la Rochefoucauld le chassa de chez lui pour quelque chose qui y avait été dit entre trois ou quatre personnes, dont aucune autre que Fornaro ne pouvait être soupçonnée, ce que le roi sut et reprocha à M. de la Rochefoucauld, et tout de suite doubla la pension de Fornaro, qui demeura à Versailles mieux avec le roi que devant, et allant plus souvent à Marly, mais fui et méprisé de tout le monde.

M. de Metz, allant donc voir la nouvelle chapelle avec ces messieurs, comme je l'ai dit, et Fornaro pour voir ce qu'il en jugerait et la mieux considérer avec lui, aigri des affaires d'Orléans, et frappé de la quantité, de la magnificence, et de l'éclat de l'or, des peintures et des sculptures, ne put s'empêcher de dire que le roi ferait bien mieux, et une œuvre bien plus agréable à Dieu, de payer ses troupes qui mouraient de faim, que d'entasser tant de choses superbes, aux dépens du sang de ses peuples qui périssaient de misère sous le poids des impôts; et il allait paraphraser encore cette morale sans M. de Castries, aussi considéré qu'il était imprudent, qui le retint et lui fit peur de Fornaro; mais il en avait bien assez dit, et dès le soir même le roi le sut mot pour mot. Les lettres que M. de Metz écrivit à ses amis, étant à Metz, depuis ces affaires d'Orléans, ne furent pas plus discrètes. Depuis le fatal secret trouvé par M. de Louvois pour violer la foi publique et celle des lettres, le roi en vit toujours les extraits, et c'étaient de nouveaux

sujets de colère, qui le piquaient d'autant plus que, retenu par la nature des voies qui l'informaient, il ne voulait pas la montrer. Aussi se plut-il pendant près d'une année complète à se venger cruellement de M. de Metz, en suspendant son état sans en vouloir ouïr parler, et à se moquer de lui après. Quand il crut enfin que cela ne se pouvait soutenir davantage sans une iniquité trop déclarée, il fit dire un matin, par Pontchartrain, à M. de Metz qu'il n'avait pas besoin d'éclaircissements sur son affaire; qu'il n'avait jamais douté qu'il ne fût duc et pair de plein droit par la mort de son frère; qu'il avait eu des raisons pour en user comme il avait fait; mais qu'il trouvait bon maintenant qu'il prît le rang, les marques, le titre, les honneurs de duc et pair; et qu'il lui permettait aussi de se faire recevoir en parlement en cette qualité quand il voudrait. Il était lors à Versailles et moi aussi. A l'instant il me le manda, parce qu'il me savait grand gré de la manière dont j'avais pris sa défense. Une heure après il fut remercier le roi, mais il n'en put tirer quoi que ce fût sur les raisons qu'il avait eues. Il fut reçu honnêtement, et ce fut tout. Aussitôt il prit tout ce qu'il aurait dû prendre dès l'instant de la mort de son frère, et se disposa à se faire recevoir au parlement.

Il y trouva un *hoquet* auquel il n'avait pas lieu de s'attendre. Son habit fut contesté par les magistrats, et même par des ducs, dont beaucoup ne savent rien et ne veulent rien apprendre, qui prétendirent qu'il ne pouvait paraître qu'en rochet et camail, parce qu'il était pair par soi et non par son siége. Cette difficulté était d'autant plus absurde que pair ecclésiastique n'est qu'un nom, et n'est pas une chose, puisque, quant à la dignité, il n'y a différence quelconque entre les ecclésiastiques et les laïques, et que l'habit des uns et des autres par con-

séquent ne peut être que le même pour tous, suivant la profession ecclésiastique ou laïque. Ainsi, après quelques disputes et quelques jours de délai, la raison enfin l'emporta, et M. de Metz fut reçu en habit de pair ecclésiastique, et n'en a point porté d'autre. Il signa aussi d'abord le duc de Coislin évêque de Metz. Bientôt après il supprima évêque de Metz et ne signa plus que le duc de Coislin. Les évêques s'en scandalisèrent, il s'en moqua, mais le bruit qu'ils en firent l'engagea à ajouter évêque de Metz quand il écrivait à des évêques, ce qu'il ne faisait en aucune autre lettre, et souvent même il le supprima en leur écrivant et les y accoutuma. Je ne sais pourquoi il ne se fit pas appeler le duc de Coislin. Les évêques d'Espagne n'y manquent pas quand il arrive qu'ils deviennent grands par héritage, et il n'y en a point par siége, comme je l'ai vu de l'évêque de Cuença qu'on n'appelait que le duc d'Abrantès. Je pense que, se sentant mal avec le roi, il n'osa le hasarder, ni, étant le premier exemple d'un évêque devenu duc par succession, la nouveauté d'en porter le nom.

La maréchale de la Melleraye mourut en ce même temps à quatre-vingt-huit ans. Elle était tante paternelle de la maréchale de Villeroy et du duc de Brissac, mon beau-frère, à l'occasion de qui j'ai parlé de sa folie sur sa maison, et de l'imagination de ce bonnet qu'elle lui fit prendre, à ses armes, qui a été imité de quelques-uns, je ne sais pas pourquoi. On peut ignorer aussi la cause de cette prodigieuse ivresse de sa maison. Elle a fort brillé sous François Ier et sous ses enfants par les hommes illustres qu'elle a produits, et les grands emplois qu'ils ont exercés. Mais si on va au-delà, on trouvera que le maréchal de Gonnor et son frère aîné le maréchal de Brissac, si célèbre par les guerres du Piémont, père du comte de Brissac, si fameux pour son âge, et du pre-

mier duc de Brissac, maréchal de France de la ligue, puis confirmé tel en recevant Henri IV dans Paris, ont fait valoir par leurs talents la faveur de leur mère, sœur du grand-maître et du cardinal de Boisy et de l'amiral de Bonnivet qui pouvaient tout sur François Ier, desquels Anne de Montmorency, depuis grand-maître et connétable de France, était cousin germain. Cette Gouffier qui avait épousé leur père, si connu sous le nom du gros Brissac, fut gouvernante des enfants de France, et fit ensuite son mari leur gouverneur, grand pannetier et grand fauconnier, et gouverneur d'Anjou et du Maine. Tout cela est illustre, mais il ne faut pas remonter plus haut. Le père et le grand-père de ce gros Brissac qui était un gausseur et un homme d'esprit, de manége et de bonne chère, étaient au bon roi Réné, l'un gouverneur du château de Beaufort, l'autre sénéchal de Provence. Leurs femmes étaient des plus médiocres, leurs terres rien, et par delà rien de suivi, et dans cela même rien que des écuyers avec les plus petits emplois, sans filiation connue, et qui ne passent pas l'an 1386. Cela ne fait pas une grande origine. Les dernières alliances des ducs de Brissac des deux branches sont pitoyables, et eux-mêmes aussi depuis le dernier maréchal aussi pitoyables qu'elles. Ce mot de remarque m'échappe, parce que je ne vois autre chose depuis la mort du roi que des gens qui, par des noms de personnages de ce temps-là, dont ils sont ou dont ils se font, et de plus anciens encore, mais qui depuis eux n'ont eu que des lacunes en tout genre, chaussent le cothurne, éblouissent les sots et prennent des airs tout à fait ridicules. L'antiquité, la suite, les fiefs, les alliances, les emplois, au moins avec quelque durée, dans les premiers temps connus, constituent une grandeur effective, et non des choses modernes, passagères, et, pour ceux dont je parle, depuis lors

sans suite et sans trace de l'homme illustre dont ils font bouclier, duquel le plus souvent ils ne descendent même pas. Mais revenons à la maréchale de la Melleraye.

On parlait devant elle de la mort du chevalier de Savoie, frère du comte de Soissons et du fameux prince Eugène, mort fort jeune, fort brusquement, fort débauché et fort plein de bénéfices, et on moralisait là-dessus. Elle écouta quelque temps, puis, avec un air de conviction et d'assurance : « Pour moi, dit-elle, je suis persuadée qu'à un homme de cette naissance-là, Dieu y regarde à deux fois à le damner. » On éclata de rire, mais on ne la fit pas revenir de son opinion. Sa vanité fut cruellement punie. Elle faisait volontiers des excuses d'avoir épousé le maréchal de la Melleraye, dont elle fut la seconde femme, et n'en eut point d'enfants. Après sa mort, amourachée, devant ou après, de Saint-Ruth qu'elle avait vu page de son mari, elle l'épousa et se garda bien de perdre son tabouret en déclarant son mariage. Saint-Ruth était très-simple gentilhomme fort pauvre, grand, bien fait, et que tout le monde a connu, extrêmement laid, je ne sais s'il l'était devenu depuis son mariage. C'était un fort brave homme, qui acquit de la capacité à la guerre, et parvint avec distinction à devenir lieutenant des gardes-du-corps, et lieutenant général. Il était aussi fort brutal, et quand la maréchale de la Melleraye lui échauffait les oreilles, il jouait du bâton et la rouait de coups. Tant fut procédé que la maréchale, n'y pouvant plus durer, demanda une audience du roi, avoua sa faiblesse et sa honte, lui conta sa déconvenue, et implora sa protection. Le roi avec bonté lui promit d'y mettre ordre. Il lava la tête à Saint-Ruth dans son cabinet, et lui défendit de maltraiter la maréchale. Cela fut plus fort que lui. Nouvelles plaintes de la maréchale. Le roi se fâcha tout de bon et menaça Saint-Ruth. Cela

le contint quelque temps. Mais l'habitude du bâton était si forte en lui qu'elle prévalut encore. La maréchale retourna au roi qui, voyant Saint-Ruth incorrigible, eut la bonté de l'envoyer en Guyenne sous prétexte de commandement, dont il n'y avait aucun besoin que celui de la maréchale d'en être séparée. De là le roi le renvoya en Irlande où il fut tué. Il n'eut point d'enfants

La maréchale de la Melleraye avait été parfaitement belle et avait beaucoup d'esprit. Elle tourna la tête au cardinal de Retz, jusqu'à ce point de folie de vouloir tout mettre sens dessus dessous en France, à quoi il travailla tant qu'il put, pour réduire le roi en tel besoin de lui qu'il le forçât d'employer tout à Rome pour obtenir dispense pour lui, tout prêtre et évêque sacré qu'il était, d'épouser la maréchale de la Melleraye dont le mari était vivant, fort bien avec elle, homme fort dans la confiance de la cour, du premier mérite et dans les plus grands emplois. Une telle folie est incroyable et ne laisse pas d'avoir été.

CHAPITRE CCLXV.

Je retourne à Marly bien avec le roi. — Propos sur monseigneur le duc de Bourgogne entre le duc de Beauvillier et moi, qui en exige un discours par écrit.

Les couches de madame la duchesse de Bourgogne, suivies du carême, avaient tenu le roi plusieurs mois à Versailles sans faire des voyage à Marly. Il y alla le lendemain du dimanche de la Quasimodo, 28 avril, jusqu'au samedi 17 mai. J'étais allé faire un tour à la Ferté, madame de Saint-Simon se présenta pour ce voyage. C'était le premier que le roi y faisait depuis l'audience qu'il m'avait donnée. Nous fûmes de ce voyage. J'arrivai à Marly de la Ferté, et depuis je n'en ai manqué qu'un jusqu'à la mort du roi, même de ceux dont madame de Saint-Simon ne put être; et je remarquai dès ce premier-là que le roi me parlait, et me distinguait plus qu'il ne faisait aux gens de mon âge, sans charge ni familiarité avec lui. C'est dans l'espace de ce voyage que le contrat de mariage de M. de Vendôme fut signé, qu'il se maria à Sceaux, et que le duc de Coislin et la maréchale de la Melleraye moururent, comme je l'ai rapporté.

Rendu ainsi à mon genre de vie accoutumé, je raisonnais souvent avec les ministres de mes amis, et les courtisans principaux qui en étaient, du triste état des affaires, qu'ils ne me dissimulaient pas et sur lesquelles ils

DISCOURS SUR MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE DU 25 MAI 1710, ADRESSÉ A M. LE DUC DE BEAUVILLIER QUI ME L'AVAIT DEMANDÉ.

Puisque notre conversation de Vaucresson vous a paru mériter assez d'attention pour désirer de la voir étendue au delà des bornes ordinaires d'un entretien à l'ombre de vos arbres, qui s'efface aisément en rentrant dans la maison, j'en ferai d'autant moins de difficulté que, s'agissant d'un prince sur lequel j'ose disputer avec vous-même de respect et d'attachement tendre et d'admiration pour ses rares vertus intactes au siècle, rien de tout ce que je pense ne pourra vous blesser; et l'épanchement secret de mon zèle pour sa personne, inséparable, parce qu'il en est né, du bien de l'état, se bornant à vous seul, je me soulagerai en vous obéissant et en vous représentant nûment ce que je pense.

Je suis fermement persuadé que peu de siècles ont produit de princes en qui Dieu ait si libéralement répandu tant de vertus solides, et tant de grands talents, qu'on en voit en monseigneur le duc de Bourgogne, un esprit vif, vaste, juste, appliqué, pénétrant, laborieux, naturellement porté aux sciences difficiles, curieux de tout rechercher et plein de bonne foi en ses recherches. C'est le riche champ qui vous a été présenté à cultiver, et duquel, aidé par la plus habile main (1) en tout genre et singulièrement formée par le ciel pour l'art d'instruire un prince, vous avez heureusement formé celui-ci à tout ce qu'on en pouvait attendre pour réparer les profonds malheurs du plus beau royaume de l'Europe, destiné à lui obéir un jour. La nature, qui se plaît à mille jeux dif-

(1) Fénelon, archevêque de Cambrai, son précepteur.
(*Note de l'auteur*)

férents, avait mêlé son tempérament d'une ardeur qui, dans la jeunesse d'un prince de ce rang, avait paru longtemps redoutable; mais la grâce, qui se plaît aussi à dompter la nature, a tellement opéré en lui, que son ouvrage peut passer pour un miracle, par l'incroyable changement qu'elle a fait en si peu de temps, au milieu des plus impétueux bouillons de sa jeunesse, et à travers tous les obstacles sans nombre que l'âge, le rang et la situation particulière semblaient avoir rassemblés pour lui disputer une victoire qui, raffermie par plusieurs années, sans qu'aucun de tous ces dangereux obstacles, toujours subsistants, aient pu l'entamer, ôte toute inquiétude sur sa durée et sa solidité. Dans cet état il n'y aurait rien à désirer, si tout ce qu'il y a de grand, de rare, de merveilleux, d'exquis en lui en tout genre, se montrait aussi à découvert qu'il lui serait aisé de le faire, et si des bagatelles laissées aux plus grands hommes pour faire souvenir les autres qu'ils ne sont que des hommes, et les préserver de l'idolâtrie, paraissaient moins. Je ne m'arrêterai donc pas à vous faire un portrait de ce prince, qui surpasserait les forces des meilleurs peintres, et qui vous est si parfaitement connu. Je me contenterai seulement d'en toucher quelques traits, lorsque la matière m'y obligera pour la mieux éclaircir et pour mieux exposer à vos yeux le fond de mes pensées, par rapport aux choses en elles-mêmes, et par rapport aux sentiments du monde, dans lequel la nécessité et la triste oisiveté de mon état me laissent plus répandu que vous, et plus exposé à ses sottises.

Les devoirs d'un roi étant infinis, il ne semble pas que ce soit un bonheur, pour ceux que Dieu appelle au trône par le droit de leur naissance, d'y monter de bien bonne heure, et puisque, dans les états, même de toutes les conditions, la vie privée doit former aux

emplois, et de ne s'occuper qu'à nous rendre dignes de ceux auxquels nous porte naturellement la profession où on se trouve engagé, puisqu'il serait également inutile et trop immense pour la portée de l'esprit humain de tendre tout à la fois à se rendre capable de tous les emplois possibles, il paraît qu'un prince que la couronne d'un grand état regarde ne doit occuper tous les moments qu'il ne la porte pas encore, qu'à se rendre capable de ce poids par toutes les connaissances qu'il exige, et comme leur nombre est infini, à faire un juste choix des plus importantes, certain que leur acquisition suppléera de reste à toutes les autres, et que le point capital ne consiste qu'en la sagesse de ce discernement, et après l'avoir fait à une application continuelle à s'instruire de ce qu'on s'est proposé de savoir parfaitement; mais il ne semble pas moins nécessaire d'ajouter une seconde partie à cette première, et c'est de faire un tel usage de cette sorte d'étude qu'un prince ne se contente pas de se rendre capable de l'autorité souveraine, s'il n'arrive encore à persuader à ceux qui seront un jour ses sujets qu'il est déjà, et qu'il deviendra de plus en plus digne de leur commander.

Rien n'embrasse mieux tout à la fois ces deux points de vue si principaux que de joindre à la connaissance des sciences qui ouvrent d'abord l'esprit, qui l'aiguisent dans la suite, et, ce qui est bien plus important à un prince, à celle de l'histoire de son pays, ce qui renferme bien des choses, d'y joindre, dis-je, la connaissance des hommes, sans laquelle l'esprit le plus éminent et le plus éclairé, ni les précautions les plus exactes ni les plus vigilantes, ne peuvent garantir des ténèbres les plus épaisses qui, répandues dans tout par l'ignorance des instruments de tout, qui sont les hommes, précipitent en des erreurs dont rien ne peut préserver, auxquelles nulle

autre connaissance ne peut suppléer, et dont toutes les suites deviennent des abîmes en tout genre. Ce n'est donc pas un médiocre avantage à un prince qui doit régner de vivre assez longtemps sujet, en âge de discernement, pour pouvoir connaître les hommes par une sorte de familiarité et de communication avec eux, qu'écarte ou qu'obscurcit ordinairement l'éclat du diadème, et de profiter d'un intervalle de temps dont l'incertitude de la durée ne sert pas peu à lui laisser voir les hommes à peu près tels qu'ils sont, puisque, ne pouvant guère espérer pour le présent et pour le futur qu'avec incertitude d'un prince encore éloigné de la distribution des grâces, et néanmoins approchant souvent et familièrement de lui, la liberté et l'impatience naturelle des hommes ne se trouvant pas captivée par la vivacité des vues présentes, et se rencontrant souvent dans l'occasion, résistent difficilement à la longue à les montrer à découvert tels qu'ils sont, et par ce moyen instruisent infiniment un prince d'eux-mêmes et des autres.

Ce raisonnement mal expliqué, mais à la vérité duquel il se trouverait, je crois, peu de contradicteurs, me conduit à me plaindre de deux choses, l'une réelle, l'autre de l'effet qu'elle produit. C'est que monseigneur le duc de Bourgogne ne peut connaître les hommes à la vie qu'il mène, que conséquemment il ne peut en être connu et ne l'est point en effet; son temps n'est partagé qu'en deux sortes d'occupations, dont les unes, conformes à son goût, le renferment dans le sérieux et dans la solitude cachée de son cabinet, les autres, présentées par les liens de son état, sont par lui tournées de manière à ne l'éloigner pas moins que les premières de cette double connaissance des hommes si recommandable et base unique du bon usage de toutes les autres. Il est un temps qui doit être principalement consacré à

l'instruction particulière des livres, et ce temps ne doit pas être borné à l'âge qui affranchit du joug des précepteurs et des maîtres ; il doit s'étendre des années entières plus loin, afin d'apprendre à user des études qu'on a faites, à s'instruire par soi-même, à digérer avec loisir les nourritures qu'on a prises, à se rendre capable de sérieux et de travail, à se former l'esprit au goût du bon et du solide, à s'en faire un rempart contre l'attrait des plaisirs et l'habitude de la dissipation, qui ne frappent jamais avec tant de force que dans les premières années de la liberté. Mais ce second temps d'étude a été déjà si heureusement rempli, que le pousser au-delà de ses justes bornes est un larcin fait à d'autres sortes d'applications, pour lesquelles celles-là n'ont dû servir que de préparation. Il est donc un temps d'amasser et il est un temps de répandre, et c'est ce dernier qui est déjà arrivé depuis longtemps, sans que monseigneur le duc de Bourgogne semble le reconnaître, et qui lui échappe avec un dommage infini. Si l'enfance d'un prince était capable de percer les raisons des leçons diverses qui lui sont successivement données, il reconnaîtrait que l'intention de ses maîtres n'est que de lui donner une connaissance également nécessaire pour lui ouvrir l'esprit, pour lui donner de l'application et de la solidité, le former au travail et au sérieux, le préserver d'une ignorance fâcheuse, et que leur dessein n'est rien moins que de le pousser dans la suite à ces sciences, et de lui faire perdre un temps destiné aux plus grandes fonctions de l'esprit humain, à devenir un maître lui-même en ces sciences, par elles-mêmes inutiles à tout ce qu'il doit être et sans contredit nuisibles, si, porté à les suivre par son goût et par sa facilité, il continuait à les cultiver dans la suite, puisque les jours étant limités à un certain nombre d'heures et l'esprit à une certaine mesure d'ap-

plication, il pervertirait dangereusement l'ordre de son état et de sa destination en mettant les sciences à la place des autres choses qui doivent uniquement l'occuper. Ce que l'enfance d'un prince n'est pas capable de pénétrer, la maturité de l'âge doit le faire; et dès qu'il a atteint une connaissance suffisante de sciences, il doit entrer en garde contre leur attrait, et, pesant désormais leur estime à une juste balance propre à son état, content de s'en être servi à l'usage pour lequel elles lui ont été proposées, il ne doit plus regarder la continuation de l'étude que comme un obstacle aux grandes fonctions où son esprit est appelé, et comme un amusement peu digne de sa naissance, se réservant d'estimer les sciences en elles-mêmes et les particuliers qui, étant nés pour elles, y ont fait d'heureux et d'utiles progrès, également différent de ceux qui se dédommagent de leur ignorance par un mépris insensé des sciences et superbe des savants, et de ceux aussi qui, n'ayant par leur état que l'oisiveté à combattre, remplissent excellemment la leur par les plus précieux moyens d'orner et d'occuper leur esprit.

Quelque modestie qu'ait conservée monseigneur le duc de Bourgogne parmi un si grand nombre de connaissances vastes et profondes, dans lesquelles il surpasse de bien loin tous ceux qui n'en ont pas fait de longues études particulières, il ne peut néanmoins s'empêcher de reconnaître qu'il en a acquis infiniment au delà de son besoin, par conséquent qu'il doit porter sa curiosité et son application à ces autres choses pour lesquelles il est né et pour lesquelles seules il a dû s'instruire. C'est un ouvrier qui, ayant un ouvrage de main à exécuter, s'est fait lui-même tous les outils, tous les instruments dont il peut avoir besoin pour travailler à son ouvrage, auquel il se doit mettre sans délai sitôt qu'il s'est fourni de tout

ce dont il avait affaire, et qui différerait vainement et nuisiblement de travailler, si, ayant achevé tous ses outils, il voulait encore s'en faire d'autres semblables, sans qu'il en eût de nécessité.

On peut, ce me semble, rapporter à cette comparaison le trop grand attachement de monseigneur le duc de Bourgogne dans son cabinet, et sa trop grande complaisance pour le goût qu'il conserve de l'étude des sciences, et pour le plaisir d'en parler. Quelques mots rares dans des occasions convenables sont bienséants dans la bouche d'un prince qui sait et qui veut exciter et honorer les sciences et les savants ; mais il est aisé, quand on en est plein et qu'on s'y plaît trop, d'excéder en cela et de donner lieu au murmure d'une cour ignorante, mais instruite pourtant que ce n'est pas le fait d'un grand prince, et que cela le distrait par trop de ce qui doit faire son application principale.

Il serait donc à désirer que monseigneur le duc de Bourgogne, moins assidu dans son cabinet après y avoir rempli les devoirs du christianisme, n'occupât toute sa solitude qu'à la lecture des histoires et des choses qui se rapportent à ce en quoi les livres peuvent contribuer à la connaissance des hommes, à la science du gouvernement, et quelques remarques là-dessus courtes, mais pleines, et qu'il regardât cette sorte d'occupation comme son unique affaire, comme la seule pour laquelle il lui est permis de se dérober à la vue de la cour, et j'ajouterai, sans crainte, comme une sorte de prière qui, dans un homme de son rang, n'est pas moins précieuse devant Dieu que la meilleure prière de ceux dont l'état ne les en distrait point. Rempli de la sorte par cette étude si conforme à l'humanité, à laquelle elle se porte plus naturellement qu'à aucune autre, monseigneur le duc de Bourgogne trouverait un remède qui lui est nécessaire contre les

distractions que les sciences abstraites nourrissent, et que le monde passe si difficilement aux plus grands hommes, bien moins encore à ceux qui doivent devenir les maîtres de tous, et dont par conséquent le monde et chaque particulier regardent les distractions comme un larcin de leur bien acquis, je veux dire d'une application à eux à leur parler, à leur répondre, simplement même à les remarquer et les distinguer au moins de l'air, et par les manières, enfin à s'apercevoir d'eux, monnaie si utile aux princes, ressort si puissant sur les sujets, espèce de dette que l'amour-propre exige avec tant de rigueur, et qu'il est si avantageux aux princes qu'elle soit ainsi exigée, mais que les distractions abolissent en lui ôtant au moins son cours avec peu de grâce qui s'interprète encore plus mal parmi le monde qui en est si avide, par le peu qu'il comprend qu'elle doit coûter au prince.

Moins de temps donné au cabinet et plus précieusement employé, comme je viens de le dire, en fournirait beaucoup plus pour la vie publique qui forme si uniquement les liens réciproques d'un prince et d'une cour qu'il doit regarder comme un abrégé de l'état, et par là même plus d'occasions et de moyens de connaître les hommes par eux-mêmes, ce qui ne s'acquiert que par leur fréquentation. Plus monseigneur le duc de Bourgogne a de devoirs à remplir par la jouissance que Dieu lui accorde encore de la vie précieuse du roi et de Monseigneur, plus il doit être bon ménager du temps qu'il doit donner au monde aux dépens de son cabinet, pour pouvoir fournir à ses devoirs de sujet et de fils, et à ceux où l'engage sa naissance envers la cour et le monde, puisqu'il doit faire assidûment deux cours, et cependant en tenir une soigneusement lui-même; il a cet avantage de voir dans la conduite de Monseigneur envers le roi, ce que lui-même doit faire envers l'un et l'autre; il s'y porte si na-

turellement à souhait que, s'il voulait ajouter au respect et à l'assiduité du sujet un peu plus de la liberté du fils et du petit-fils, il augmenterait la dignité et la bienséance de ses manières avec eux, et ne leur plairait pas moins en leur donnant lieu à un épanchement plus doux avec lui qui, sans rien ajouter à l'amitié et à la confiance qui ne peuvent être désirées plus entières, attirerait peut-être davantage ce qu'on ne peut bien exprimer que par dire se trouver bien à son aise, et les flatterait plus sensiblement par cette sorte de respect plein d'onction qui n'est permis qu'aux enfants des rois. C'est un remède délicat et doux contre une timidité dont cette naissance et la tendresse des traitements doivent défendre, et à laquelle l'entrée dans les conseils, et ce qui les suit d'intime pour la communication des affaires n'aurait pas dû laisser de ressources, il y a longtemps. Monseigneur le duc de Bourgogne vient d'en faire un essai en la dernière promotion d'officiers généraux (1), qui n'a pas été moins douce pour le roi que pour lui-même, qui lui a fait un honneur infini parmi le petit nombre de ceux qui l'ont su, et qui doit lui être un exemple agréable pour le fortifier dans cette conduite multipliée avec sa sagesse ordinaire à l'avenir.

Ce qui vient d'être dit sur les deux grands devoirs de monseigneur le duc de Bourgogne doit s'étendre avec encore plus de force sur d'autres devoirs indirects que ceux-là lui imposent par lesquels il achève de remplir si agréablement les principaux, que cela serait complet par lui et pour les personnes, qu'ils regardent (2) s'il voulait

(1) Ancenis, qui est aujourd'hui le duc de Béthune, alors mestre de camp du régiment de Bourgogne, fait brigadier à sa seule prière; Monseigneur n'en a de sa vie tant obtenu.

(2) Madame de Maintenon et mademoiselle Choin.

(*Notes de l'auteur.*)

prendre un soin plus libre de s'en approcher de plus en plus et de le faire avec un naturel qui achèverait de charmer, et qu'il se peut dire qu'il doit aux choses passées et au souvenir de ce qui s'est passé ici pendant le cours de la dernière campagne et de l'hiver qui l'a suivie (1).

Entre tant de grâces si radieuses dont le ciel a comblé ce prince, il se peut avancer qu'il n'y en a aucune dont il doive ressentir plus de joie et de secours que de la princesse avec laquelle il se trouve uni par les liens les plus saints et les plus tendres. Comme il n'est question ici que de monseigneur le duc de Bourgogne, je retiendrai l'effusion de mon cœur et la pente naturelle de mon esprit sur madame la duchesse de Bourgogne. Je ne parlerai d'elle que par rapport à son époux, et je ne craindrai point, après tout ce que j'ai dit de grand et d'élevé de lui, de la lui proposer en plus d'une chose pour exemple. Et pour ajouter encore ce mot à ce qui vient d'être dit des devoirs, de quelle grâce n'accompagne-t-elle pas tous les siens, et de quelle réciproque n'en est-elle pas en cela même récompensée? Le désir qu'elle a d'être aimée lui inspire un noble soin et une attention qui lui a gagné tous les cœurs. Vive, douce, accessible, ouverte, avec une sage mesure, compatissante, peinée de causer le moindre malaise, dignement remplie d'égards pour tout ce qui l'approche, elle en fait les constances délices, et les désirs même désintéressés de tout ce qui en est le plus éloigné. C'est ce qui ne se peut qu'avec beaucoup d'esprit, mais à quoi beaucoup d'esprit ne suffit pas; et c'est pour cela que monseigneur le duc de Bourgogne qui en a tant lui-même, pourrait considérer ces dons dans son épouse, et n'en

(1) La disgrâce de M. de Vendôme. (*Note de l'auteur.*)

pas dédaigner l'imitation et les grâces en tout continuelles.

C'est un si grand bonheur que de savoir goûter celui qu'on possède, qu'on doit voir avec ravissement combien le prince se plaît avec la princesse, mais il serait à désirer aussi que, lui donnant tout le temps dont tous deux doivent être contents et si jaloux, et qu'ajoutant à leur entier particulier ce que la bienséance en exige encore pour sa cour particulière, un milieu plus compassé entre la gravité et la bonté, la liberté des privances et les familiarités trop usurpées, se continssent par son propre exemple, et lui fissent rendre par les jeunes dames (1), le respect qu'elles lui doivent en tout lieu et en tout temps, et dont nulle gaieté n'excuse qui en sort ni qui l'endure, bien moins qui y accoutume. Un peu d'attention à les remettre peu à peu dans ce devoir par un air froid et surpris quand elles s'en écartent, par quelques airs graves, mais polis quand il est à propos, par une petite affectation de silence et de sérieux un peu continuée à l'égard de celles qui en auraient besoin, qui en même temps instruirait les autres qui en seraient témoins, les corrigerait bientôt toutes, et ferait un bien plus excellent effet qu'on ne se l'imagine peut-être.

S'il est vrai que ces bagatelles intérieures sont vraiment importantes, combien l'est-il plus de prendre garde qu'il n'échappe au dehors des mouvements peu dignes de l'âge et du rang? Je ne me lasse point de m'indigner du pernicieux usage que le monde en fait, et je gémis sans cesse de voir encore des mouches étouffées dans l'huile, des grains de raisin écrasés en rêvant, des crapauds crevés avec de la poudre, des bagatelles de mé-

(1) Les trois sœurs Noailles, toutes trois dames du palais. (*Note de l'auteur.*)

caniques, une paume et des volants déplacés (1), sans y prendre garde des propos trop badins, soutenir avec un audacieux poids les attentats de Flandre, et le trop continuel amusement de cire fondue, et surtout de dessins griffonnés (2), augmenter les insolences par des problèmes scandaleux. Plus ces bagatelles sont petites et paraissent innocentes, plus elles blessent profondément et plus elles enfantent de blasphèmes; c'est une vérité qui ne peut être suffisamment inculquée, et qui doit marcher de front avec les vérités les plus solides et les plus essentielles, puisque tel est le joug de la suprême grandeur que tout se grossit en elle, et que les plus simples inadvertances sont aussitôt tournées en symptômes qui retentissent aisément de tous côtés, encore plus quand les fréquences de ces bagatelles peuvent passer pour des habitudes, que le prince qui s'y laisse échapper, se rend d'ailleurs difficile à se faire voir par l'arrangement de ses journées, et qu'il demeure par là effectivement inconnu.

Cet arrangement des journées est tel dans monseigneur le duc de Bourgogne, qu'on ne peut pas contester que sa vie ne s'écoule dans son cabinet, ou parmi une troupe de femmes. Le monde, indulgent aux vices qu'il éprouve, passerait même difficilement cette unique compagnie de femmes à un prince qui y serait porté par ses plaisirs. Combien la trouve-t-il donc surprenante dans monseigneur le duc de Bourgogne, dont il ne connaît que trop l'exactitude des mesures qu'il n'est pas capable d'admirer.

C'est donc cet arrangement qu'il serait le plus impor-

(1) Pendant Lille.

(2) Des figures de l'abbé Genest.

(Notes de l'auteur.)

tant de rompre comme mauvais et nuisible en soi-même, et comme obstacle encore à ce qu'il y a de meilleur, je veux dire à cette connaissance si essentielle des hommes à laquelle cette assiduité parmi des femmes qui au moins n'apprend rien et perd cependant un temps précieux, sert de barrière continuelle, et pour venir à quelques détails que cette grande matière demande, il serait infiment à souhaiter que monseigneur le duc de Bourgogne ne se contentât pas de tenir une cour mêlée par un jeu qu'il a néanmoins été excellent d'établir, et qu'il est très à propos d'entretenir pour avoir occasion de parler et de gracieuser le monde, mais qu'il s'accoutumât aussi à un commerce d'hommes plus familier et plus instructif, ce qui ne se peut que par des conversations particulières qui lui concilieraient les esprits et les cœurs, qui les feraient pénétrer, et qui le feraient connaître effectivement aux autres. Les occasions en seront continuelles, pourvu qu'une volonté de bonne foi soit le fruit de la persuasion de l'extrême importance et nécessité de le faire. Il aime à se promener : pourquoi se fera-t-il une prison du gros qui l'accompagne, et pourquoi n'en prendra-t-il point quelqu'un, tantôt un lieutenant-général distingué, et puis un autre qui le sera moins, mais qui sera instruit à fond des faits obscurs d'une campagne? Une autre fois un seigneur qui aura en soi autre chose que son nom, ensuite un personnage de plume qui aura négocié? En un mot une fois des uns, une autre fois des autres, mais presque toujours quelqu'un avec qui il s'avançât seul hors de sa cour; et se faisant suivre par son officier des gardes hors de portée de l'entendre, qu'il discoure avec celui qu'il aura pris, et le fasse encore plus discourir lui-même, prenant soin de le mettre à son aise, et surtout en sûreté, et de payer d'attention les moindres choses qu'il lui dira. C'est ainsi que les princes tirent du

sein des hommes, avec application, art et discernement, des vérités grandes et petites, mais toujours plus ou moins importantes, qu'ils apprennent à distinguer à quoi ils sont propres, à profiter de leurs lumières, de leurs humeurs, de leurs intérêts, à démêler les choses d'avec les apparences, à tempérer une discrète croyance par une discrète défiance, à se tenir en garde contre les surprises, contre les artifices, les circonventions, piéges continuels des princes, qui n'ont que ce moyen d'échapper, de savoir ce qu'eux seuls bien souvent ignorent, d'éviter le poison en multipliant les canaux qui conduisent jusqu'à eux; de découvrir la portée, les goûts, les amis, les ennemis, les cabales des hommes; de saisir les instants où la force de toutes ces diverses choses les fait malgré eux s'échapper à eux-mêmes dans le tissu d'une conversation, de les pousser alors d'une manière insensible au nuage de la passion qui s'échauffe en eux, et en ne les rebutant sur rien d'attirer et de profiter de leur confiance qui se refuse si difficilement à un prince qui ne dédaigne pas de la rechercher.

Quand on ne parle qu'à un seul homme, l'idée de favori épouvante aussitôt, mais lorsqu'on multiplie les conversations, dont on couvre le choix d'un air d'indifférence, qu'on est surtout soigneux d'entretenir les gens de parti ou de sentiment opposé, la crainte cesse, l'humanité, l'accès attirent, la bonté charme, les vertus, les connaissances, tout l'esprit, tout le grand sens, tout l'usage qu'on en fait se découvre, et en se découvrant se fait admirer, confond l'ignorance et la friponnerie, s'insinue des uns aux autres à qui ces conversations de l'un à l'autre reviennent, et par cette voie si facile un prince connaît et est connu, profitant du désir public de l'approcher se gagne l'esprit et le cœur de ceux à qui il parle, et par eux de ceux encore à qui il ne parle pas, devient

difficile à se tromper et à se méprendre, compte juste surtout, et, par une attentive combinaison de tout ce qu'il entend, il porte sa vue sur le bon et sur le vrai autant qu'il est donné de le découvrir ici-bas, et se guérit surtout de l'opinion mortelle que la vérité est impénétrable aux princes, dont la condition serait dès là trop déplorable s'ils ne pouvaient jamais agir qu'à tâtons. Par là encore moins d'espérance et de hardiesse, et plus de danger à les tromper, moins d'attentats et de possibilité à les gouverner, plus d'émulation à se rendre capable et à bien faire, en un mot source féconde de tout bien sans aucun péril à craindre; un temps toujours bien employé, quelque stérilité qui se rencontrât quelquefois en quelques-unes des conversations, dont il n'est pas possible qu'il n'y eût toujours quelque chose à recueillir, et qui toutes s'allongent et s'abrégent aisément, se remettent même au gré des princes, mais qui toutes aussi doivent avoir un objet ou proposé à découvert, ou amené dans la conversation avec adresse; surtout ne pas parler toujours à un homme de son métier; et tant pour apprendre que pour le sonder, le mettre diverses fois sur les affaires présentes, sur la politique, le gouvernement intérieur et extérieur, le commerce, la guerre de terre et de mer, les divers personnages, en un mot sur une matière toujours considérable, pousser les raisonnements et quelquefois les aiguiser en entretenant doucement quelque dispute.

C'est un grand abus de se persuader que les hommes ne soient pas souvent fort instruits de bien des choses qui ne sont pas de la profession à laquelle ils se sont particulièrement voués. L'esprit et le bon sens portent à tout et sur tout; et encore que cela soit un déréglement, il n'est pas rare de trouver des hommes médiocres dans le métier qu'ils font, meilleurs et plus instructifs à en

tendre sur d'autres choses, quelquefois même excellents. C'est donc à la patience du prince à ne se rebuter pas, pour tâcher, en développant les hommes, de tirer d'eux tout ce qui se peut sur toutes matières ; à son bon esprit à en faire le discernement, et à son bon sens à ne se laisser pas trop facilement frapper des choses, et surtout à se bien persuader que son temps ne peut être plus excellemment employé qu'en ces recherches qui produisent en lui la science des sciences et le fondement des bons conseils à prendre après avec lui-même en résumant ce qu'il a appris et en démêlant bien toutes choses ; quelquefois encore monseigneur le duc de Bourgogne ferait très-convenablement d'appeler dans son cabinet tantôt un homme, tantôt un autre, mais cela semble devoir être beaucoup plus rare, et réservé à des personnages principaux, ou à ceux qui reviennent de quelque emploi considérable de guerre ou de négociation. J'ajouterai encore que la liberté du tête-à-tête y fera trouver un plus grand profit que dans les conversations de deux ou trois ensemble qui paraissent bonnes seulement pour le salon de Marly et les lieux publics de la sorte, dont l'oisiveté se peut mettre de cette manière à profit. Les nouvelles et les occasions qui peu à peu se font naître les unes les autres, peuvent aisément servir d'ouverture et comme d'introduction à ces conversations diverses, mais surtout un secret profond jusque des choses les plus indifférentes qui s'y diraient, en doit être l'âme et le fidèle sceau, sans quoi elles deviennent pires qu'inutiles.

Monseigneur le duc de Bourgogne est depuis si longtemps en habitude d'en garder, et sa sûreté est même si connue que ce n'est pas là une difficulté pour lui. A l'égard des autres, leur intérêt y serait tout entier, et les différentes conversations avec différentes personnes, un bon moyen de voir si elles y seraient fidèles, et de se

conduire conformément avec elles, ou avec plus de réserve ou par l'exclusion de qui y aurait manqué. Mais comme le dessein de ces conversations ne doit être rien moins pour un prince que de s'y répandre, et qu'il y doit veiller incessamment à demeurer aussi fermé qu'il se peut sans trop rebuter, il ne peut jamais courir aucun risque ; il n'est pas nécessaire de dire que la flatterie toujours poison mortel le deviendrait doublement en ces conversations, et qu'un prince qui les lie ne peut jamais être assez en garde contre elle, ni la bannir trop sévèrement par des réponses même dures, sitôt qu'il s'en aperçoit, et j'en dis presque autant d'une complaisance trop poussée. Le temps étant donc partagé de cette manière, monseigneur le duc de Bourgogne, qui a tant de si bon esprit, de sens, de justesse, de lumières et de connaissances, occuperait une partie de ses journées agréablement avec une infinie et double utilité. Quand la promenade manque, à laquelle cette conduite attirerait bientôt tout ce qu'il y a de meilleur, il peut prendre un homme à part au coin d'une chambre du salon de Marly, de la galerie à Versailles, y en appeler deux, quelquefois trois ensemble, les mettre aux mains, les faire discourir, les échauffer un peu avec art, et recueillir comme les abeilles le meilleur suc de ces différentes fleurs. Mais sur toutes choses il faudrait bannir de ces entretiens toute science, toutes mécaniques, toutes chasses et toutes bagatelles qu'il faut réserver pour les entretiens et les propos publics, et ne se proposer dans ceux-ci que la double, mais centuple utilité que j'ai tâché de représenter.

Que si cette pratique, qu'on ne peut assez relever et qui se lit encore partout avoir été celle de tous les grands hommes chargés de quelque gouvernement ou qui y étaient destinés par leur naissance, a paru depuis assez longtemps s'anéantir en France, on sait qu'il y a des

voies de grands princes moins proposées à suivre qu'à admirer, et que la conduite secrète des grands rois doit en quelques rencontres être respectée par un silence et une vénération qui tient quelque chose du religieux, et qui par cela même est au-dessus de l'imitation. Je reviens donc à dire que, par cette communication fréquente et familière, on découvre où va le général et le gros du raisonnement, et des sentiments du monde et sur quels fondements, et le profit qui s'en tire est infini. Le prince montre une estime et une facilité qui, peu à peu, malgré les hommes à qui il parle, lui rendent en quelque façon leur poitrine transparente, tandis que le respect qui retient les questions et la trop grande liberté des autres lui conserve à leur égard tous ses voiles sur la sienne. Des hommes qui se croient consultés s'abandonnent aisément à prendre un vif intérêt aux princes et aux choses d'état; et cette disposition se répand des uns dans les autres. Ceux même qui sont le moins à portée de ces conversations ne peuvent que difficilement s'en défendre, flattés en autrui, dès là que plusieurs y arrivent, de ce qu'ils aimeraient pour eux-mêmes; et il ne faut pas penser que cet intérêt d'affection ne soit pas un appui pour l'état infiniment utile jusque dans les temps de la plus grande prospérité.

Mais il se présente une grande difficulté dans l'exécution si importante de ces conversations, qui est la crainte qu'une trop scrupuleuse piété inspire à monseigneur le duc de Bourgogne de tout entretien qui ne roule pas absolument sur les sciences et les bagatelles; et qui met sa langues et ses oreilles dans de continuelles entraves, et son esprit dans une pénible contrainte qui le raccourcit, et qui lui en empêche les principaux usages, qu'il ne tiendrait qu'à lui d'en faire. Son attention à la charité du prochain le conduit à une ignorance entière de ses dé-

fauts, et souvent aussi de ses vertus, et la frayeur de la blesser en quoi que ce soit ou d'y donner occasion, va jusqu'à une terreur que les supérieurs des plus saintes maisons regarderaient comme dangereuse en eux pour le simple et le petit gouvernement dont ils se trouvent chargés pour un temps. Dieu qui permet les défauts et les vices dans les hommes et qui défend la calomnie et même la médisance, leur a cependant donné des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, et sa providence, dont la sagesse est ineffable, et qui a si diversement ordonné des diverses sortes de fonctions de l'esprit humain, commande souvent aux uns ce qu'elle défend aux autres, et forme une harmonie merveilleuse par cette diversité qui tend également à sa gloire et au bien de la société des hommes qui sont les états. Si donc le commun des hommes ne doit voir et entendre qu'à travers la charité qui croit tout et qui souffre tout, et si l'exacte exécution de ce devoir forme la paix et la concorde, pourrait-on attendre le même fruit de cette même conduite fidèlement gardée par ceux qui maintenant sont commis à quelque sorte de gouvernement, et dans ceux encore entre les mains desquels est ou sera remise un jour la souveraine administration du royaume? La confusion, le chaos, les maux extrêmes, les piéges, les méprises grossières, les artifices, les énormes ignorances, en un mot les désordres sans nombre qui en résulteraient, sautent si vivement aux yeux, qu'il est superflu de s'amuser aux preuves, et qu'il faut conclure que cette vigilance, si fort recommandée à ceux qui sont en place, consiste très-principalement à être bien instruits de ce que valent les hommes, à quoi il est impossible qu'ils puissent parvenir sans s'en informer, sans en parler, sans qu'on leur en dise le bien et le mal dans toute leur étendue, et c'est après à eux à rechercher la vérité par

des informations multipliées, et par un examen où ils apportent tout le discernement dont, quelque esprit et quelque justesse qu'ils aient, ils ne peuvent être capables que par ouvrir toutes leurs oreilles au bien et au mal, et leur bouche à toutes les questions et à tous les propos indirects qui les peuvent conduire par divers chemins à la connaissance de la vérité. Que si les places subalternes donnent je ne dis pas simplement cette espèce de dispense dans l'usage du précepte de la charité par la charité même, puisqu'elle est due au public aux dépens du particulier, mais si ces places imposent cette loi nécessaire et indispensable, on doit conclure qu'elle oblige bien plus étroitement encore ceux dont les emplois sont plus élevés, et à proportion de leur emploi et de leur importance, et plus que tous ceux-là les princes qui sont par leur naissance destinés à régner, surtout quand leur âge est devenu capable de porter leurs devoirs, et qu'ils se trouvent appelés aux affaires.

C'est l'évidence et la force de cette juste considération qui doivent non pas affranchir monseigneur le duc de Bourgogne de ses scrupules sur la charité du prochain, mais les lui faire changer en d'autres, et l'obliger à porter cette lampe, dont il se sert si soigneusement pour éclairer tous les replis de son cœur et de sa conscience, non plus à l'examen rigoureux de ce trop scrupuleux plus ou moins qui lui sera échappé sur quelqu'un ou aux autres en sa présence, mais bien sur tout ce qu'il aurait dû savoir, et qui lui est échappé par ce dangereux change de scrupules, et dont l'ignorance ne va à rien moins qu'à ce qui vient d'être dit plus haut, et à la perte de ce temps si précieux pour acquérir la connaissance des hommes et leur communiquer la sienne, avant que Dieu lui en diminue les moyens en l'appelant à la couronne,

comme j'ai tâché de l'expliquer au commencement de ce discours.

Cette maxime si sûre, que la charité est due au public aux dépens du particulier, ne peut donc être assez méditée par monseigneur le duc de Bourgogne. Il y découvrira que ce qui est défendu à la plupart des hommes entre eux en qualité de discours inutiles, vains, dissipés, légers, de médisance, de calomnie, de prévarication de charité, que tout cela, dis-je, sont les viandes immondes de l'ancienne loi, permises dans la nouvelle, commandées en certains cas; je veux dire que l'usage de tout cela, réglé par la droiture de son intention, par la nécessité et la charge de son état, lui est permis et commandé, et permis et commandé aux autres envers lui, à qui ils doivent toute vérité et toute information par respect pour ce qu'il est, et par la charité qu'ils doivent au public et à l'état, au timon duquel Dieu même l'a mis et qu'il ne peut tenir avec un bandeau sur les yeux sous aucun prétexte, pour saint qu'il paraisse, sans en devenir à l'instant responsable à l'état et comptable au roi des rois, qui l'a revêtu d'honneur et de gloire à condition expresse d'en acquitter toutes les charges et les devoirs, dont le plus important et le plus continuel est d'être bien instruit des hommes pour se servir d'eux bien à propos. Je sens qu'un prince très-délicat sur la charité du prochain pourrait s'effaroucher aisément de ce qui est dit un peu crûment par rapport à sa délicatesse, par la comparaison des viandes immondes devenues permises, et quelquefois commandées; mais il ne doit pas séparer de cette expression la réflexion du sens auquel elle est proposée, qui réservant aux délations et aux mauvais offices toute l'horreur qui les doit toujours poursuivre et proscrire, conserve également une sage et

nécessaire liberté de vérité et de lumières qui doit être le motif des instructions qu'il faut rechercher, et l'âme de l'usage qui s'en doit faire.

Cette matière des conversations, m'ayant comme insensiblement conduit à ce qui leur pouvait être opposé par la considération de la charité du prochain, me fournit une occasion si naturelle de dire ce que je pense de la dévotion de monseigneur le duc de Bourgogne que je ne croirais pas remplir ce que je me suis proposé, si, tout profane que je suis, je ne hasardais d'en découvrir aussi mes pensées. Ce don de Dieu si grand, si saint, si utile, même pour bien gouverner les choses de ce monde pour le bonheur temporel de ce monde même, ce don si rare, si désirable en tout homme, l'est encore davantage à proportion de leur puissance et de leur élévation; c'est un don qui apprend, avec une singulière excellence, aux grands rois qu'ils ne sont faits que pour le bien et le bonheur de leurs peuples, et que rien n'est plus particulièrement fait pour eux que pour le dernier de leurs sujets. C'est encore ce don qui leur enseigne à pratiquer si éminemment cette justice qui s'étend à tout et dont ils sont si étroitement redevables à Dieu et aux hommes, qui leur apprend à découvrir leur petitesse parmi tant de grandeur, et à exercer l'humilité avec une majestueuse douceur, qui augmente leur suprême dignité jusque devant les hommes, et qui leur attire l'hommage de leurs cœurs avec une bénédiction du ciel plus abondante. On ne peut donc regarder sans folie, avec des yeux indifférents, ce grand don dans monseigneur le duc de Bourgogne, sur lequel il y a, outre les raisons générales, des grâces infinies à rendre à Dieu pour le merveilleux effet qu'il a produit en lui, comme il a été remarqué au commencement de ce discours, et sans lequel les plus libertins auraient pu admirer ses grandes

qualités également, mais les aimer moins et les redouter davantage. Je suis donc bien éloigné non-seulement de ceux qui n'ont pas honte de s'en plaindre, mais de ceux encore qui lui en désireraient moins, et je tiens fermement qu'il n'est aucun sujet de ce royaume qui, à ne regarder même que son bien temporel, ne doive autant ou presque autant rendre grâces à Dieu de la piété de monseigneur le duc de Bourgogne que ce prince lui-même; mais cette puissante conviction de mon esprit ne le ferme pas aux réflexions qui se peuvent faire sur l'austérité qui y est jointe, et qui pourrait être comparée à quelque petite âpreté d'un fruit très-délicieux. Pour expliquer cette importante matière, il est nécessaire de se permettre quelque détail, après avoir posé quelques principes qui puissent être facilement reçus.

On n'en doit point chercher ailleurs ici que dans le Saint-Esprit même, parmi les divines écritures, où on trouve écrit qu'il faut que *les forts supportent les faibles,* ordonnance si conforme à la charité du prochain, dont il était mention tout-à-l'heure; ailleurs *qu'il faut être sage avec sobriété.* Sage ici doit, ce me semble, comprendre piété, bonnes œuvres, et tout ce qui appartient enfin à cette sagesse qui renferme tout ce qui l'est devant Dieu. Pour peu que l'on médite ces deux passages, on verra bientôt combien ils se soutiennent tous deux, et combien de rapport ils ont l'un à l'autre. Que les forts supportent les faibles, n'est-ce pas ne les point effrayer par des maximes trop sèches et par une conduite trop à la lettre et trop attachée au scrupule et à une certaine exactitude que tous ne peuvent pas porter? Et garder la sobriété jusque dans la sagesse, n'est-ce pas ne la pas porter au delà de ce que l'ordinaire des hommes et les faibles peuvent aisément faire? Ainsi un sage supérieur est en garde contre le zèle de ses religieux. En même

temps qu'il a les yeux ouverts sur tout ce qui est du précepte véritable de la règle, il les ferme sur un grand nombre de bagatelles qui la rendent plus dure, qui se sont introduites par degrés et en diverses rencontres ; et sans y renoncer formellement, parce qu'elles sont pieuses, quoique venues d'ailleurs que de l'instituteur, il est charitablement soigneux de n'y être pas trop exact pour lui-même, de peur de mortifier par son exemple, jusqu'au trouble, les faibles de sa communauté, qui atteignant à peine les observances prescrites et nécessaires, encore qu'ils y soient fidèles, viendraient à s'en dégoûter par ce surcroît qui n'en fait pas partie, et dont l'accablement leur ferait peur. Voilà donc cette sagesse sobre qui supporte les faibles, et cette force qui ménage ceux qui en ont besoin jusque dans les monastères, qui fait les plus excellents supérieurs ; et pour peu qu'on ait eu occasion par hasard de fréquenter quelques maisons religieuses, on y aura trouvé bien des exemples très-loués, et très-recommandables par leurs succès, de ce que j'ose en avancer. S'il en est donc ainsi parmi des victimes de pénitences cachées dans le secret de la face de Dieu, et que rien ne détourne de tendre à lui de toutes leurs forces, de quelle indulgence ne sont donc pas redevables aux mondains les exemples qui, en caractérisant celui qui doit être leur maître pour toujours, le leur rendent âprement ou doucement vénérable, les attirent ou les intimident, et les repoussent par des considérations diverses ou les invitent par une puissante facilité !

A ces vérités, il s'en doit ajouter une autre : c'est que la dévotion, qui est de tous les états, doit être différemment pratiquée par tous les états, et qu'elle devient d'autant plus parfaite qu'elle se trouve plus proportionnément mesurée, non en elle-même, mais en sa pratique et en ses effets, à l'état auquel on est appelé. Qu'un re-

ligieux ne doive faire un autre usage de sa piété qu'un autre religieux d'un autre ordre, ou qu'un autre du sien même, cela est constant, puisque les divers instituts sont diversement appliqués à l'action et à la contemplation, à la solitude et à l'instruction des autres, et les divers particuliers qui en sont à gouverner les autres en divers degrés d'emplois et à être gouvernés. D'où il résulte que si tous exerçaient leur dévotion en la même manière, que les jésuites voulussent être solitaires, les chartreux enseigner, ainsi du reste, et les supérieurs s'anéantir dans l'humilité, et les inférieurs veiller sur leurs frères et les reprendre, une source si sainte ne laisserait couler que le poison d'une confusion étrange, qui ne contribuerait à rien moins qu'à la gloire de Dieu et au salut des hommes. Que s'il est donc vrai que les divers instituts et les divers offices des maisons religieuses doivent y diriger diversement la dévotion, cette même nécessité se trouve encore plus formellement dans les divers états du siècle, dont les devoirs et les fonctions, étant si différents, doivent tourner aussi la dévotion de chacun si différemment. Or celle d'un prince, et si proche du sceptre, le doit porter à tout ce qui peut l'en rendre digne, et le faire paraître tel à tout le monde, dont la voie la plus importante et la plus assurée est cette double connaissance des hommes par tous les moyens qui la peuvent acquérir, et une impression d'estime et de vénération qui se tire également de toutes les actions du prince, et qui s'y reporte en même temps, en sorte qu'il est très-vrai de dire que ce réciproque est tel qu'un prince devient recommandable à proportion du mérite de ses actions, et les actions du prince recommandables aussi à proportion de son propre mérite. Il ne peut donc prendre garde de trop près à ce qui forme le tissu de sa vie; et tout grand, tout sublime, tout au-

dessus qu'il puisse être du commun des hommes par des vertus extraordinaires, il doit ménager leur faiblesse en s'abaissant à garder quelque proportion avec eux; et puisqu'il est appelé à être un jour l'image de Dieu, il ne doit pas dédaigner de voiler sa face devant eux, de peur que l'éclat de la lumière dont elle brille ne les épouvante, et ne les fasse mourir, comme il est écrit que pour cette raison Dieu même s'est voilé ainsi en se découvrant à quelques-uns de son peuple; et comme Dieu n'y perdit rien de son immutabilité, le prince aussi par cette sage et nécessaire condescendance ne doit craindre aucun affaiblissement de ses vertus.

Ainsi donc une assiduité moins exacte à l'office divin, tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année, n'ôterait rien devant Dieu à monseigneur le duc de Bourgogne des chastes délices qu'il trouve à ouïr chanter ses louanges, et en se rapprochant plus de l'ordinaire des hommes, il les rendrait plus capables d'admirer en lui les choses principales qui forment l'essence de la religion. Ainsi une fuite moins rigoureuse de certaines fêtes qui, dans tous les siècles, ont été nécessaires pour l'amusement et la majesté des grandes cours, rendrait en lui la piété plus aimable, je n'ose dire moins terrible. Ainsi un front plus serein, un air plus aisé, quelque chose de plus leste en de certaines occasions, dilateraient les cœurs que la vue du contraire resserre avec crainte. Ainsi un art plus onctueux et plus doux d'allier la haute piété avec les bienséances de l'âge et du rang, avec les convenances de grand prince, dirais-je de fils, en quelques rencontres, ajouteraient au mérite de l'intention la victoire sur les répugnances, celui de la conformité à son état, de la douce et charitable condescendance pour les autres, de ce voile enfin sur la splendeur de sa face que les hommes supportent si difficilement sans cela,

pour ne pas dire qu'ils ne le peuvent, et donneraient à la vertu une grâce et une douceur qui ne la rabaisseraient pas devant Dieu, et qui la rehausseraient infiniment devant les hommes en les rendant capables de l'admirer et de l'aimer avec transport, affranchie alors de ces rides austères, de ces presque involontaires froncements, de cette gêne de précisions qui ne sont pas la vertu, et qui, entées sur elle, font tout fuir en sa présence, et creusent chez les hommes qui en dépendent les plus profondes dissimulations. Elles y sèment une horrible et abondante hypocrisie, et toutes les autres si dangereuses transformations qu'opèrent l'intérêt et l'ambition dans les courtisans et dans ceux qui veulent ou arriver, ou au moins plaire. De là s'élève un mur entre les princes et les hommes, qui devient d'autant plus impénétrable, que sa nature, la plus épaisse de toutes, se trouve aidée de cette crainte de blesser la charité qui supprime avec sécurité tous moyens de percer les masques, par quoi périt avant de pouvoir naître cette double connaissance des hommes, devoir toutefois si grand et si principal d'un prince.

Mais il ne me suffit pas d'avoir tâché d'expliquer l'excellence et la nécessité du devoir d'un prince de connaître les hommes, si je ne m'efforce de représenter aussi l'excellence et la nécessité du devoir d'un prince de se faire connaître aux hommes, ce qui n'a pu jusqu'ici être assez fortement touché. Il n'est personne qui ne convienne que, de l'idée qui se conçoit d'un prince par l'effet des regards curieux qui le percent et des réflexions que l'application y ajoute, ne se forment toutes les démarches d'une cour, et par elle d'un état, qui ont rapport à lui en quelque genre que ce puisse être, que chacun ne s'anime ou ne se ralentisse à bien faire sur la mesure, je parle du gros qui est l'important, sur la me-

sure d'utilité ou d'inutilité qu'il y voit pour son intérêt, et qu'il ne s'accoutume au travail, et ne se contente de l'apparence suivant ce qu'il juge qu'il faut ou qu'il suffit; que mesurant son respect et son zèle sur ce qu'il pense du prince, l'un et l'autre ne soit vif ou éteint, et leurs effets de même, suivant ce que son opinion ou l'expérience lui enseigne être le plus profitable, et que de ce principe de tout bien et de tout mal, qui est le respect et l'opinion d'un prince, ne coule pour lui tous les déportements de tous ceux qui, en tout genre, composent l'état qui le regarde. Ces vérités si grandes et si solides, que la raison et l'expérience de tous les siècles rendent telles, n'ont besoin que d'un peu de méditation pour en faire sentir tout le poids et toute l'étendue, sans avoir recours à une plus grande explication, et ne demandent qu'un peu d'application à monseigneur le duc de Bourgogne, laquelle me force à un court examen qui m'a souvent coûté bien des réflexions amères. Pour y entrer utilement tout d'un coup, il serait infiniment à désirer que ce prince qui n'a point changé, et qui si constamment est digne que l'on ne change point pour lui, fit quelque comparaison de lui-même pendant ces deux premières campagnes et tout le temps qui les a suivies, jusqu'à son départ pour la dernière, avec lui-même pendant cette dernière campagne et depuis. Jamais le fameux prince de Galles, dont toute l'Europe plaint encore aujourd'hui avec les mêmes élans que l'Angleterre le sort trop promptement tranché, ne fit plus véritablement les délices des siens, le plus doux espoir de son pays, l'admiration la plus attentive de tous les grands hommes de son temps, et de toutes les terres étrangères, que mon seigneur le duc de Bourgogne dans ces premiers temps. Tout ce qui respire encore en est témoin, et ses modestes yeux n'ont pu se refuser de s'en apercevoir eux-mêmes.

Qu'est-il donc arrivé depuis qui ait pu affaiblir tant de lustre, et qui ait rendu cet éclat moins vif dans tous les lieux, même les plus reculés, où il avait pénétré? une pratique de piété la plus sainte qui soit conseillée par la vérité même, mais si contraire à l'état de monseigneur le duc de Bourgogne que je crois pouvoir avancer, sans témérité, que de cette pratique de vertu, le comble de toutes les autres pour le commun des hommes, il ne doit pas être sans crainte d'en compter un jour devant Dieu.

Je me garderai bien de tomber dans un détail cruel, qui rouvrirait en moi des plaies encore sanglantes, de ce que j'ose nommer également des deux côtés des attentats, en l'un d'impudence, en l'autre de patience, et dont le châtiment est trop pesamment tombé de ce dernier côté, sans que celui qui est tardivement arrivé à l'autre ait rien produit de solide, que les acclamations les plus fortes et les plus tendres des cœurs, l'espérance et l'admiration la plus vive, la gloire la plus brillante, mais la plus solide, qui suivront toujours la jeune mais vénérable princesse qui, si continuellement et si constamment sensible à la gloire de son époux, a triomphé seule, également grande devant Dieu et devant les hommes, par un changement inattendu (1) que seule elle a produit, action si conforme à l'état où la Providence l'a placée, qui en a si dignement rempli tous les divers et plus importants devoirs. C'est de ces même devoirs que les personnes qui entouraient monseigneur le duc de Bourgogne le devaient presser de se souvenir, et de ce qu'ils exigeaient de lui pendant tout le cours de cette campagne dans le rang et la place où il était, dont la conservation du respect et des

(1) La chute sans retour du duc de Vendôme.
(*Note de l'auteur.*)

droits sacrés de sa naissance lui étaient si étroitement recommandés par tout ce que la piété bien entendue a de plus indispensable, et auxquels il a donné lieu et audace de penser qu'il ne songeait pas, alors ni depuis. Les conséquences de cette omission sont telles que la plus grande application de monseigneur le duc de Bourgogne doit se porter incessamment sur elle, comme sur ce qu'il a et qu'il aura jamais de plus important, puisqu'il n'y a rien qui expose un prince à de plus grands ni à de plus continuels danger que le malheur de s'être rendu soi-même évidemment complice de l'opinion publique, du dedans et du dehors, ou qu'il n'est pas sensible ou qu'il s'est fait une religion de ne l'être pas. J'irais trop loin si j'en disais davantage ; mais l'importance extrême de cette matière, qui ne peut être assez comprise, m'a forcé d'aller aussi avant que je fais, et que je n'ai au moins pu me dispenser de faire.

C'est cet amour de l'ordre qui conserve à chaque état ce qui lui appartient, non par attachement, par goût, par amour-propre, mais par respect pour la volonté de Dieu énoncée par la parole muette mais toujours existante des devoirs respectifs des divers états, et par amour pour cette justice distributive qui doit veiller sans cesse, qui est tant recommandée à ceux qui se trouvent revêtus de puissance et sans laquelle toute l'harmonie des états se défigure et se renverse peu à peu d'une étrange manière et jusqu'à un point pernicieux. La négligence de le maintenir remarquée dans un prince, par quelque considération que ce soit, devient bientôt un mobile puissant de trouble qui dégénère en destruction ; et il n'est point de motif, pour saint qu'il soit en soi, qui y puisse servir d'excuse devant Dieu ni devant les hommes. Mais il faut mettre des bornes à l'abondance et à l'importance de cette matière, qui est intarissable, et qui se présente presque à

tous moments à un grand prince par les occasions continuelles de méditation et de pratiques.

Une des choses du monde que doit le plus soigneusement éviter un prince destiné à régner est l'opinion parmi les autres, que, frappé trop fortement de quelque chose, il ne mesure toutes ses connaissances et tous ses choix là-dessus; et que l'impression que le monde a reçue de la grande dévotion de monseigneur le duc de Bourgogne, ne continue à le persuader que ce prince ne juge de l'aptitude et de la capacité même des hommes que par ce qu'il leur croit de piété, et qu'il ne préfère un homme de bien pour tout emploi, sans nulle autre raison que celle de sa vertu. Il suffit de présenter cette pensée toute nue pour en faire apercevoir les suites funestes en réalité, si cette opinion était fondée, et que l'exécution en fût réelle, ou même, étant fausse, qu'elle ne cessât point de prévaloir parmi les hommes. C'est aussi ce qui mérite tous les soins et toute l'attention possibles, pour ôter au monde une impression si dangereuse, et si aisément féconde en toutes sortes de grands inconvénients.

On ne peut assez exagérer la funeste croyance qu'a trouvée partout cette prétendue consultation faite en Sorbonne, au moins à plusieurs docteurs particuliers, par ordre de monseigneur le duc de Bourgogne : savoir si dans les conjonctures présentes il est ou il n'est pas permis de faire la guerre au roi d'Espagne. Nier ce fait à Paris et dans les provinces, on s'élève avec impétuosité et on ne souffrira pas, dit-on, qu'on en impose; le nier à la cour, aux personnages de l'un et l'autre sexe, on sourit et on change dédaigneusement de propos. Si on est plus libre avec eux, ils déclarent leur compassion pour les dupes qui ne le veulent pas croire, et ils finissent souvent par l'indignation. Leur opiniâtreté se soutient par la fréquence et la longueur des entretiens de monseigneur

le duc de Bourgogne avec son confesseur, auquel on souhaite longue vie, parce qu'on l'estime et qu'on en craindrait un autre. On regarde cette place comme la première dans le conseil du prince, et à l'avenir dans le conseil du roi qu'il sera un jour. On pense avec angoisse que le ministère ne sera plus séparable de la théologie, que les affaires, que les grâces, que tout enfin deviendra point de conscience et de religion ; et on jette tristement les yeux sur les derniers princes de la maison d'Autriche qui ont porté la couronne d'Espagne. A ces frayeurs des bons se joignent les malignes réflexions des fripons. Toute réplique est exclue, proscrite, inutile ; et voilà de ces inconvénients profonds qu'un prince ne soit pas connu des hommes.

C'est ce qui doit puissamment convier le nôtre de ne perdre plus un seul instant à travailler de toutes ses forces à parvenir à cette double connaissance des hommes si souvent répétée, à y arriver par tous les moyens possibles, à s'en faire une loi par principe de religion, et à renfermer tellement la sienne dans la justesse de ce qu'elle lui impose, par rapport à son état, qu'il s'affranchisse de tout ce qui n'en est pas l'essence par cette douce liberté des enfants de Dieu, qui de l'intérieur se répand aux choses extérieures. Qu'il cesse de mettre sous le boisseau cette pure et brillante lumière que Dieu même en l'en revêtant a placée sur le plus haut chandelier, qu'il paraisse donc tout ce que véritablement il est ; et pour ne point tomber dans la répétition des justes éloges qui ont commencé et qui doivent finir ce discours, qu'il s'assure qu'il paraîtra, comme autrefois Tite, les délices du genre humain, et que, sans rien perdre de la sainteté de saint Louis, il se montrera aussi grand que les derniers rois ses illustres et magnanimes pères, que pour cela il n'a qu'à le bien vouloir, puisqu'il ne s'agit que d'en dévelop-

per la vérité et la réalité au monde, lesquelles sont avec tant d'abondance dans monseigneur le duc de Bourgogne.

Vous avez si absolument voulu que je vous écrivisse mes pensées sur monseigneur le duc de Bourgogne, et qu'en même temps je vous rendisse compte de celles qui ont prévalu dans le monde sur ce prince, que je n'ai pas cru qu'il me fût permis de rien omettre des miennes ni de celles du public. J'ai remarqué, en commençant, que l'oisiveté devenue l'apanage de mon état me répand plus que vous dans le monde, et m'y expose à entendre ses sottises. Vous m'êtes témoin combien souvent et vivement elles m'ont irrité, par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne; et, outre le public que je n'ai pas redouté sur cela, j'en ai autant de témoins que d'amis particuliers, et ce qu'il y a de personnes principales des deux sexes avec lesquelles je vis en privance. C'est maintenant à votre profonde sagesse et à votre judicieux discernement à juger de ce que vous m'avez contraint d'exposer sous vos yeux, et à moi à m'y abandonner sans réserve. La matière en est telle qu'il ne faut pas un moindre ni moins ancien respect que celui que je vous ai voué pour vous donner cette marque si singulière de mon entière obéissance. L'usage en sera pour vous seul, s'il vous plaît; et la confiance qu'une douce et longue habitude me commande d'avoir en vous, jointe à celle que vous avez de garder impénétrablement les plus grands secrets de l'état, me fait compter sans crainte que vous ne me garderez pas celui-ci moins religieusement que vous faites ceux-là, puisque vous jugez bien vous-même qu'il m'est d'une importance infinie.

CHAPITRE CCLXVI.

Crayon de monseigneur le duc de Bourgogne pour lors. — Succès de mon discours.

Une courte anatomie de ce discours ne sera pas inutile pour la suite. Il faut dire d'abord que monseigneur le duc de Bourgogne était né avec un naturel à faire trembler. Il était fougueux jusqu'à vouloir briser ses pendules lorsqu'elles sonnaient l'heure qui l'appelait à ce qu'il ne voulait pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange manière contre la pluie quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. La résistance le mettait en fureur; c'est ce dont j'ai été souvent témoin dans sa première jeunesse. D'ailleurs un goût ardent le portait à tout ce qui est défendu au corps et à l'esprit. Sa raillerie était d'autant plus cruelle qu'elle était plus spirituelle et plus salée, et qu'il attrapait tous les ridicules avec justesse. Tout cela était aiguisé avec une facilité de corps et d'esprit qui allait à l'impétuosité, et qui ne lui permit jamais dans ces premiers temps d'apprendre rien qu'en faisant deux choses à la fois. Tout ce qui est plaisir il l'aimait avec une passion violente, et tout cela avec plus d'orgueil et de hauteur qu'on n'en peut exprimer; dangereux de plus à discerner et gens et choses, et à apercevoir le faible d'un raisonnement et à raisonner plus fortement et plus profondément que ses maîtres. Mais aussi dès que l'emportement était passé, la raison le saisissait et

surnageait à tout ; il sentait ses fautes et il les avouait, et quelquefois avec tant de dépit qu'il rappelait la fureur. Son esprit était vif, actif, perçant, se roidissant contre les difficultés, à la lettre transcendant en tout genre. Le prodige est qu'en très-peu de temps la dévotion et la grâce en firent un autre homme, et changèrent tant et de si redoutables défauts en vertus parfaitement contraires. Il faut donc prendre à la lettre toutes les louanges de ce discours.

Ce prince, qui avait toujours eu du goût et de la facilité pour toutes les sciences abstraites, les mit à la place des plaisirs dont l'attrait toujours subsistant en lui les lui faisait fuïr avec frayeur, même les plus innocents, ce qui, joint à un esclavage de charité du prochain, si on ose hasarder ce terme, dans un novice qui tend en tout à la perfection, et qui ignore les bornes des choses, et à une timidité qui l'embarrassait partout faute de savoir que dire et que faire à tous les instants entre Dieu qu'il craignait d'offenser en tout, et le monde avec lequel cette gêne perpétuelle le mettait de travers, le jeta dans ce particulier sans bornes, parce qu'il ne se trouvait en liberté que seul, et que son esprit et les sciences lui fournissaient de reste de quoi ne s'y pas ennuyer, outre que la prière y occupait beaucoup de son temps. La violence qu'il s'était faite sur tant de défauts et tous véhéments, ce désir de perfection, l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante le faisaient excéder dans le contre-pied de ses défauts, et lui inspiraient une austérité qui entrait en tout, qui lui donnait un air contraint, et souvent sans s'en apercevoir de censeur qui éloigna de lui Monseigneur de plus en plus et qui dépitait le roi même. J'en dirai un trait entre mille qui, parti d'un excellent principe, mit le roi hors des gonds, et révolta toute la

tour deux ou trois ans auparavant. Nous étions à Marly où il y eut un bal le jour des Rois ; monseigneur le duc de Bourgogne n'y voulut seulement pas paraître, et s'en laissa entendre assez tôt pour que le roi, qui le trouva mauvais, eût le temps de lui en parler d'abord en plaisanterie, puis plus amèrement, enfin en sérieux et piqué de se voir condamné par son petit-fils. Madame la duchesse de Bourgogne, ses dames, M. de Beauvillier même, jamais on n'en put venir à bout. Il se renferma à dire que le roi était le maître, qu'il ne prenait pas la liberté de blâmer rien de ce qu'il faisait, mais que l'Épiphanie étant une triple fête et celle des chrétiens en particulier par la vocation des gentils et par le baptême de Jésus-Christ, il ne croyait pas la devoir profaner en se détournant de l'application qu'il devait à un si saint jour pour un spectacle tout au plus supportable un jour ordinaire. On eut beau lui représenter qu'ayant donné le matin et l'après-dîner aux offices de l'église et d'autres heures encore à la prière dans son cabinet, il en pouvait et devait donner la soirée au respect et à la complaisance de sujet et de fils : tout fut inutile, et hors le temps de souper avec le roi il fut enfermé le soir seul dans son cabinet.

Avec cette austérité il avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandaient sur tout, et qui gênaient lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il était toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter, comme ayant toute autre chose à faire, qui sent qu'il perd son temps et qui le veut mieux employer. D'un autre côté, il ressemblait fort à ces jeunes séminaristes qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exercices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent, parce que tout autre sorte de plaisir est interdite dans leurs

maisons. Le jeune prince était passionnément amoureux de madame la duchesse de Bourgogne ; il s'y livrait en homme sévèrement retenu sur toute autre, et toutefois s'amusait avec les jeunes dames de leurs particuliers, souvent en séminariste en récréation, elles en jeunesse étourdie et audacieuse. On trouvera donc dans cette courte exposition les raisons de bien des traits du discours qu'on vient de lire, qu'on ne comprendrait pas aisément sans cet éclaircissement et surtout celle qui m'a fait étendre en raisonnement de piété, pour tourner un peu plus au monde la piété de ce prince qui n'était pas susceptible d'écouter, bien moins de se rendre par d'autres raisons que par celles de la piété même.

Ses deux premières campagnes lui avaient été extrêmement favorables, en ce que, étant éloigné des objets de son extrême timidité et de celui de son amour, il était plus à lui-même et se montrait plus à découvert, délivré des entraves de la charité du prochain par les matières de guerre et de tout ce qui y a rapport, qui, dans le cours de ses campagnes, faisaient le sujet continuel des discours et de la conversation ; tellement qu'avec l'esprit, l'ouverture, la pénétration qu'il y fit paraître, il donna de soi les plus hautes espérances. La troisième campagne lui fut funeste, comme je l'ai raconté en son lieu, parce qu'il sentit de bonne heure, et toujours de plus en plus qu'il avait affaire, chose également monstrueuse et vraie, à plus fort que lui à la cour et dans le monde, et que l'avantageux Vendôme, secondé des cabales qui ont été expliquées, saisit le faible du prince, et poussa l'audace au dernier période. Ce faible du prince fut cette timidité si déplacée, cette dévotion si mal entendue qui fit si étrangement du marteau l'enclume et de l'enclume le marteau, dont il ne put revenir ensuite.

C'est en peu de mots ce qui forme toute la matière de

mon discours, par lequel, après les louanges méritées et encore ailleurs entrelacées pour faire passer ce qui les suit, je tâche de faire voir quel est l'usage que monseigneur le duc de Bourgogne doit tirer de son cabinet, l'abus qu'il en fait et dont il ne sort rien de ce qu'il y fait peut-être de plus convenable à son état pour son instruction particulière. Après avoir essayé de faire voir ce qu'il y doit faire en beaucoup moins de temps qu'il n'y en donne, je viens à combattre, par tout ce qu'il m'est possible, sa timidité, et si cette expression se peut hasarder, ce pied gauche où il est avec le roi et Monseigneur, avec le monde, et encore avec madame de Maintenon et mademoiselle Choin, choses toutes si principales; enfin à combattre son éternel particulier avec madame la duchesse de Bourgogne seule, que je loue avec sincérité, et avec ce fatras de femmes qui abusent avec indécence de sa bonté, de ses distractions, de sa dévotion et de ses gaietés peu décentes qui sentent si fort le séminaire. Après avoir parlé des indécences des autres à son égard, je viens aux siennes, et c'est où la plume me tourne dans les doigts, frappé des énormes abus qui se sont faits en Flandre, et de là partout de ces sortes de fautes dont la continuité y ajoute un fâcheux poids. Je m'y arrête néanmoins tout aussi peu qu'il est possible, et je viens à l'objet principal de mon discours qui est la connaissance des hommes; je m'y étends avec une liberté égale à la nécessité, et j'entre dans un détail de moyens par le besoin d'y conduire comme par la main le prince, et lui ôter toute occasion et prétexte de ne savoir comment s'y prendre. En même temps je sens très-bien que ce que je propose avec tant de force et d'étendue est entièrement contraire à l'usage du roi, auprès duquel les anciens ministres et les nouveaux après eux n'ont rien craint davantage ni rien détruit avec plus de soin, d'applica-

tion et d'industrie; ainsi je pallie cela comme je puis, en me jetant dans l'apothéose à travers laquelle on peut sentir que je ne suis pas convaincu par cet exemple. Jusque-là ce discours est à la portée de tous les gens du monde.

La manière de penser de monseigneur le duc de Bourgogne si austère et si littérale, et la dévotion du duc de Beauvillier quoique tout autrement formée et raisonnable, m'ont forcé de me jeter ici dans une discussion du goût de peu de gens, mais sans laquelle ce qui précède n'aurait pu entrer dans la tête du prince ni si aisément dans l'esprit de son ancien gouverneur. J'avais besoin de quelque discussion sur la médisance pour apprivoiser le prince au raisonnement avec les hommes, et sur la dévotion, pour le préparer par des comparaisons monacales à m'écouter sur sa conduite en Flandre pendant sa dernière campagne et à son retour encore, et pour en sentir de même tous les profonds inconvénients. Cette préparation m'était absolument nécessaire pour oser toucher ceux de l'opinion qu'il a donné lieu de prendre, qu'il n'estime et ne mesure rien que par la dévotion, et que tout devient pour lui cas de conscience. On se persuada tellement en effet qu'il avait fait consulter la guerre d'Espagne, pour, sur l'avis des docteurs, former le sien, que le roi lui en demanda ce qu'il en était, et qu'il ne fut pas peu surpris de la réponse nette et précise du prince qu'il n'y avait pas seulement pensé. C'est ce qui m'a obligé à traiter en deux mots la messéance de ses longs et fréquents entretiens avec son confesseur, et comme j'avais loué le précepteur pour mieux faire recevoir dès l'entrée tout ce que j'avais à dire, à louer aussi son confesseur pour ne pas choquer le pénitent, et lui mieux faire entrer dans la tête la considération de la réflexion et de la comparaison des règnes des derniers rois

d'Espagne, et je reviens par tout cela aux grands inconvénients de n'être pas connu des hommes. Les louanges terminent le discours comme elles l'ont commencé. C'est un adoucissement indispensable devant et après tout ce qu'il y avait à dire. Mais la grâce qui avait commencé par des miracles rapides acheva bientôt tout son ouvrage, et fit de lui un prince accompli. Les petitesses, les scrupules, les défauts disparurent et ne laissèrent plus que la perfection en tout genre. Mais, hélas! la perfection n'est pas pour ce monde qui n'en est pas digne. Dieu la montra pour montrer sa bonté et sa puissance, et se hâta de la retirer pour récompenser ses dons et pour châtier nos crimes.

Ce discours des vérités duquel j'étais plein fut bientôt jeté sur le papier. Je n'y corrigeai rien du premier trait de plume, et je le lus au duc de Beauvillier tel qu'il se voit ici. J'ose dire qu'il lui plut extrêmement. De tout son tissu il ne me contesta que deux choses, l'assiduité rigoureuse aux offices de l'église les fêtes et dimanches, qu'à la fin il me céda, et les spectacles que je ne pus jamais lui faire passer. Il loua toute la discussion sur la médisance et la dévotion, fut entièrement de mon avis sur la communication avec les hommes, telle que je la proposais; il approuva tout ce que j'y dis sur M. de Vendôme, que j'avais évité de nommer, et sur la conduite de monseigneur le duc de Bourgogne, dans sa dernière campagne de Flandre et à son retour. En un mot, tout le discours se trouva de son goût. Il en voulut une seconde lecture; à mon tour, je le priai de peser l'endroit des mouches, des crapauds, et de ces sortes de badinages que je trouvais moi-même trop frappé; il en convint, mais ces choses-là parurent si importantes à vivement représenter, qu'il ne put consentir à le supprimer ni même à l'adoucir. Je lui fis faire attention sur

l'article du confesseur; mais il s'écria d'approbation.

Après cet examen, il fut question de l'usage, et ce fut là où s'émut la plus longue et la plus vive dispute que j'aie guère eue avec lui. Il voulait montrer ce discours au prince et le lui montrer sous mon nom, en en lui racontant naturellement comment il me l'avait demandé. Je me récriai sur le danger; et, après un long combat, il ne put obtenir de moi que j'y consentisse, ni moi de lui qu'il en quittât le dessein, tellement qu'il me proposa de nous en rapporter au duc de Chevreuse. Il était à Paris, où un grand procès de la duchesse de Luynes contre Mattignon le retenait, et nous à Marly le même voyage dont j'ai déjà parlé. J'acceptai ce tiers parti plutôt dans le dessein de gagner temps et de me consulter, que dans celui d'acquiescer au désir de M. de Beauvillier, quand même l'avis de M. de Chevreuse y eût été conforme. Madame de Saint-Simon avait été fort fâchée de l'engagement où je m'étais laissé aller à Vaucresson, dans la crainte que je ne fusse plus maître de mon discours après que je l'aurais fait. Elle le fut bien davantage quand elle sut la passion du duc de Beauvillier à le montrer; elle y résista de toutes ses forces; j'étais combattu entre sa peine et son grand sens si souvent éprouvé, et mon extrême déférence pour M. de Beauvillier, en tout véritablement aiguisée en cette occasion d'un peu de sot amour-propre. Nous convînmes elle et moi d'en passer par l'avis d'un homme fort de nos amis et tout propre à consulter là-dessus, par sa probité, son esprit, sa connaissance du monde, et surtout de monseigneur le duc de Bourgogne; ce fut Cheverny, que le roi avait attaché à lui, et dont j'ai quelquefois parlé. Le discours fut donc lu entre nous trois. Je fus payé de louanges et madame de Saint-Simon d'approbation. Il trouva comme elle qu'il était très-dangereux à montrer à celui pour

qui seul il était fait, et même de le lui faire voir par parties, et sans me nommer, parce que j'y étais trop reconnaissable par le style, parce qu'il était impossible que le duc de Beauvillier l'eût demandé à un autre que moi, par le zèle pour le prince, par sa connaissance intime, par cette impatience des choses de Flandre et des calomnies, par la connaissance si particulière de la cour qui y était répandue. Ainsi nous convînmes que quoi que pussent dire et vouloir les deux ducs, je ne permettrais point que ce discours fût livré à monseigneur le duc de Bourgogne, qui tout saint qu'il était, souffrirait peut-être impatiemment, sinon à présent, au moins dans la suite, d'être si transparent à mes yeux, et plus encore désapprouvé dans des choses qu'il ne changerait pas, et dont le changement était difficilement espérable.

Cette sage résolution prise, je subis l'examen du duc de Chevreuse, à qui j'avais envoyé une copie, afin qu'il eût tout le temps d'y penser. Il approuva extrêmement l'ouvrage, mais il fut heureusement d'avis de ne le point donner, par quoi je sortis d'embarras; mais il me condamna à leur laisser ma copie avec sûreté entière qu'elle ne sortirait point de leurs mains, et à consentir que, sans faire mention de moi ni du discours même, ils pussent de temps à autre et de loin en loin en lâcher des morceaux détachés au prince, ce qui se pouvait faire sans danger. M. de Beauvillier s'y soumit et moi pareillement, après que Cheverny et madame de Saint-Simon eurent jugé aussi que, de cette façon, il n'y avait point d'inconvénient. Les deux ducs ignorèrent toujours que madame de Saint-Simon et moi eussions mis Cheverny dans cette confidence : tel est le malheur des meilleurs princes et les plus attentifs à leur salut, à leur mortification, à leur anéantissement, d'être plus capables de porter les opprobres jusqu'à la dernière indécence et au

danger, que les avertissements les plus salutaires et les plus mesurés de leurs plus affidés serviteurs.

Maintenant il est temps d'expliquer une puissante intrigue qui partagea toute la cour. Il faut retourner beaucoup en arrière, parce qu'elle fut commencée longtemps avant tout ceci, et la suivre jusqu'à sa fin pour ne la pas interrompre par des mélanges de ce qui se passa cependant aux armées, dont les divers succès ne veulent pas être suspendus.

CHAPITRE CCLXVII.

Intrigue du mariage de M. le duc de Berry. — Obstacles contre Mademoiselle. — Causes de ma partialité sur ce mariage. — Fondement de ma détermination de former une cabale pour Mademoiselle. — Duc et duchesse d'Orléans. — Duc et duchesse de Bourgogne. — Duchesse de Villeroy. — Madame de Levy. — M. et madame d'O par ricochet. — Le duc du Maine par ricochet. — Les ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvillier. — Jésuites. — Nœud intime de la liaison du père Tellier avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier. — Le maréchal de Boufflers.

J'ai touché légèrement, à l'occasion de la rupture de monseigneur le duc d'Orléans avec madame d'Argenton, et du règlement du rang des princesses du sang entre elles, quelque chose du désir de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans de marier Mademoiselle à M. le duc de Berry, du peu qu'il s'était passé là-dessus, de la même passion de madame la Duchesse pour mademoiselle de Bourbon, et plus en détail de la haine de madame la Duchesse pour M. et madame la duchesse d'Orléans, de la liaison de celle-ci avec madame la duchesse de Bourgogne et de l'extrême et réciproque éloignement de cette princesse et de madame la Duchesse. Ces deux derniers points sont traités avec étendue à l'occasion des cabales de la campagne de la perte de Lille, et c'est de

toutes ces choses qu'il est nécessaire de se souvenir pour bien entendre ce qui va être raconté.

Les obstacles qui s'opposaient à ce mariage de Mademoiselle étaient également nombreux et considérables. En général, un temps de guerre la plus vive et la plus infortunée, la misère extrême du royaume qui ôtait les moyens de fournir aux choses les plus pressantes, la dépense du mariage, l'apanage à fournir, une double maison à entretenir, l'âge et le naturel de M. le duc de Berry doux et craignant le roi à l'excès, qui n'avait que vingt-quatre ans, et qui parmi plusieurs commencements de galanterie n'avait encore su ni les embarquer, ni les conduire, ni en mettre aucune à fin, ce qui devait guérir les scrupules; l'âge et l'union de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne qui leur avait donné des enfants, et qui leur en promettait pour longtemps encore; enfin la perspective si naturelle d'un mariage étranger, sans comparaison plus décent, et qui pouvait servir de prétexte à rapprocher l'empereur, ou à détacher le Portugal qui était dans la guerre présente une si dangereuse épine à l'Espagne. En particulier, l'état personnel de M. le duc d'Orléans pour qui le roi n'était point revenu à fond, à qui madame de Maintenon ne pardonnerait jamais ce cruel bon mot de l'Espagne, la considération du roi d'Espagne, toujours persuadé que, de concert avec les alliés, il avait voulu usurper sa couronne; l'idée du public et de la cour en France qui n'était point déprise de cette même opinion, et qui déjà froncée de voir tous ses princes légitimes si mêlés avec les bâtards, le serait bien autrement d'un mélange qui remonterait si près du trône; enfin il s'agissait du fils de Monseigneur et de son fils favori : de Monseigneur qui marquait sans cesse jusqu'à l'indécence sa haine pour M. le duc d'Orléans depuis l'affaire d'Espagne, qui

était gouverné par les ennemis personnels de ce prince, et par des ennemis qui, ayant la même prétention au mariage de M. le duc de Berry, se porteraient à tout pour rompre celui de Mademoiselle par Monseigneur, malgré lequel il faudrait l'emporter. L'union récente, et qui s'entretenait, que les menées qui avaient perdu Chamillart avaient mise entre madame de Maintenon, mademoiselle Choin et Monseigneur, et le crédit nouveau qui avait paru en ce prince sur le roi son père dans l'éclat de cette disgrâce, tout cela se réunissait contre Mademoiselle, et ne paraissait pas possible à être surmonté; de raison d'état aucune, et de famille moins encore s'il se pouvait avec cette opposition de Monseigneur, et cette offense du roi d'Espagne, nulle considération qui pressât un mariage, et si la paix n'en fournissait point d'étranger, ce qui était impossible à croire, le domestique toujours aisé à retrouver dans une des trois branches du sang légitime. Enfin, après ce dont M. le duc d'Orléans avait été accusé en Espagne, avec ses talents et son esprit il semblait dangereux de le faire beau-père de M. le duc de Berry pour un temps ou pour un autre.

Tant et de tels obstacles généraux et particuliers, à pas un desquels M. et madame la duchesse d'Orléans n'avaient quoi que ce fût à répondre, les tenaient dans une inaction glacée et dans un état de désir sans espérance, qui était le premier de tous les obstacles à vaincre, et ils m'étaient tous bien présents et bien distincts dans l'esprit. Je continuerai à parler ici de moi dans la même vérité que je fais des autres. Un intérêt sensible me faisait souhaiter le mariage de Mademoiselle avec passion; je voyais que tout tendait au mariage de mademoiselle de Bourbon. Outre qu'elle était fille de feu M. le Duc, je ne pouvais pardonner à madame la Du-

chesse ses procédés à mon égard sur l'affaire de madame de Lussan ; et quelques ménagements que j'eusse saisis pour elle à l'occasion de la mort de M. le Duc, il était difficile qu'elle me pardonnât les procédés dont j'avais osé payer les siens, et ma liaison intime avec ce qu'elle et sa cabale haïssaient le plus, cabale qui avait pris pour moi la plus grande aversion depuis les choses de Flandre, et d'Antin seul, que la politique en avait écarté sur ce périlleux article, aussi attentif à me nuire et pour les choses passées et pour mes liaisons tout opposées à lui. Je redoutais déjà assez la situation présente de madame la Duchesse avec Monseigneur, combien plus après le mariage de leurs enfants, qui la porterait à une grandeur et à une autorité auprès de lui sans bornes pour le présent, et pour le futur, arriverait par un autre biais à ce que la cabale avait tâché par les attentats de Flandre, et du même coup écraserait M. et madame la duchesse d'Orléans et moi, tant d'avec eux que d'avec monseigneur le duc de Bourgogne, que de mon chef personnellement.

En même temps je considérais que si Mademoiselle était préférée, le crédit et la faveur de madame la Duchesse se pouvaient balancer auprès de Monseigneur ; et qu'en prenant dès ce règne de bonnes et sages mesures pour l'avenir, il n'était pas impossible de faire avorter ses grandes espérances de gouverner, et par l'union des enfants de Monseigneur embarrasser cette redoutable cabale qui s'était déjà montrée avec une audace si criminelle, et la réduire même sous les fils de la maison. Je me trouvais ainsi dans la fourche fatale de voir dès maintenant, et plus encore dans le règne futur, ce qui m'était le plus contraire, ou ceux à qui j'étais le plus attaché, sur le pinacle ou dans l'abîme, avec les suites personnelles de deux états si différents, sans compter

le désespoir ou le triomphe, et la part que je pouvais avoir à parer l'un, à procurer l'autre. Il n'en fallait pas tant pour exciter puissamment un homme fort sensible et qui savait si bien aimer et haïr, et je ne l'ai que trop su toute ma vie. Une seule chose me retenait, le désir extrême d'un mariage étranger qui, convenable à M. le duc de Berry et à l'état, sauvait ce rejeton si prochain de la couronne de cette souillure de la bâtardise qui me faisait horreur, et qui ne pouvait qu'appuyer les bâtards dont le rang m'était si odieux.

Dans cette balance de mon esprit, je mis toute mon application à bien examiner les choses, et je vis nettement les menées de madame la Duchesse, qui saisissait toutes les avenues, et qui n'oubliait rien pour assurer, hâter, brusquer même le mariage de mademoiselle de Bourbon. Elle-même avait fait écarter l'idée d'une étrangère dans l'esprit du roi, qui s'était laissé aller à en marquer du dégoût, parce que la paix était trop éloignée pour différer jusque-là à marier un prince sain et vigoureux, dont le goût pour les femmes lui donnait du scrupule de ce qui en pourrait arriver, et qui enfin, ennemi de toute pensée de la plus légère et la plus courte contrainte, trouvait plus commode de choisir dans sa famille qu'au dehors. Je compris donc que, tandis que déçu par le désir et l'espérance d'un mariage étranger, je laisserais couler le temps, celui de mademoiselle de Bourbon s'avancerait sourdement et nous tomberait, et à moi particulièrement, un matin sur la tête, qui comme une meule m'écraserait et froisserait les princes à qui j'étais attaché, de manière à ne s'en relever jamais. Je vis clairement que je ne pouvais éviter la bâtardise, dès là qu'on était réduit à la volontaire nécessité d'un mariage domestique, et ce fut ce qui me détermina à agir.

Cette résolution bien mûrement prise, je repassai dans mon esprit tous les obstacles généraux et particuliers pour m'accoutumer à n'en être point effrayé et pour chercher les moyens de les vaincre. J'en examinai les divers genres; je les pesai, je les balançai à part et ensemble; je les pénétrai tous pour me former un plan de conduite pour attaquer à découvert ou en biaisant, par à côté, selon leurs diverses natures, les uns indispensables à renverser, les autres trop forts passer à côté et n'en effleurer que le purement nécessaire, persuadé qu'il fallait que je commençasse par être moi-même certain de la possibilité du succès avant d'en pouvoir persuader les autres, et ceux-là même qui y avaient tout intérêt. Je conçus aussi que toutes mes combinaisons devaient être dans ma tête et bien débrouillées, et que nous fussions tous persuadés et d'accord avant de remuer aucune machine. Une triste expérience, mais continuelle, sur la plupart des événements principaux, m'avait depuis longtemps convaincu que le solide, l'essentiel, le grand avaient changé de place avec la bagatelle, le futile, la commodité momentanée; que les plus importants effets étaient depuis longtemps toujours sortis de cette dernière source, et je compris que je pouvais en tirer un grand parti dans cette occasion.

La plus grande raison contre Mademoiselle était celle d'un mariage étranger pour lequel tout parlait. Ce n'était point cela qu'il y avait à combattre par les raisons qui viennent d'en être rapportées. Le roi n'en voulait point, et il n'y avait rien à craindre des réflexions qui lui pouvaient être présentées là-dessus par ceux que leur naissance ou leurs places dans le conseil mettaient en droit de le faire. Le silence profond que le roi gardait toujours avec eux tous sur ces choses intérieures de sa famille, dont lui seul disposait sans s'ouvrir à personne,

rassurait pleinement là-dessus ; à l'égard des autres obstacles, je conçus qu'il n'y avait moyen que d'opposer cabale à cabale, puis de lutter d'adresse et de force. Le fondement de tout était M. et madame la duchesse d'Orléans, qui s'épuisaient inutilement en désir et qui les noyaient dans une oisiveté profonde. Je leur mis vivement devant les yeux l'état des choses du côté de madame la Duchesse, je leur fis sentir sans ménagement quelle serait leur situation, même de ce règne, si elle réussissait, et combien pire après ; je les piquai d'orgueil, de jalousie, de dépit ; croirait-on que j'eusse besoin de tout cela avec eux ? et, à force de les exciter par les plus puissants motifs, je les rendis enfin capables d'entendre à leur plus pressant intérêt. La paresse naturelle mais extrême de madame la duchesse d'Orléans céda pour cette fois, moins peut-être à ce grand intérêt qu'à la puissante émulation d'une sœur si ennemie, et, ce premier pas fait, elle et moi nous concertâmes pour nous aider de M. le duc d'Orléans.

Ce prince, avec tout son esprit et sa passion pour Mademoiselle, qui n'avait point faibli du premier moment qu'elle était née, était comme une poutre immobile, qui ne se remuait que par nos efforts redoublés et qui fut tel d'un bout à l'autre de toute cette grande affaire. J'ai souvent réfléchi en moi-même sur cette incroyable conduite de M. le duc d'Orléans, dont je ne pouvais allier l'incurie avec le désir, le besoin et tant de si puissantes raisons qui le poussaient vivement à mettre la main à l'œuvre, sans qu'après lui avoir souvent, longuement et fortement représenté, madame la duchesse d'Orléans en tiers, toutes les puissantes considérations qui le devaient exciter, il se prêtât ensuite à la moindre démarche, et il déconcertait ainsi tous nos projets. Certainement, quelque peu de suite qu'il eût dans l'esprit,

quelque mollesse qui lui fût naturelle, quelque peu capable qu'il fût d'agir effectivement sur un plan, quelque légère et faible que fût sa volonté sur toutes choses, il n'est pas possible de croire que ces défauts causassent en lui une conduite si surprenante, si étrange en elle-même et pour nous si radicalement embarrassante; et j'ai toujours soupçonné qu'en sachant plus que personne sur son affaire d'Espagne, cette bride non-seulement l'arrêtait, mais le persuadait si pleinement qu'elle était obstacle insurmontable au mariage dont il s'agissait, qu'il ne faisait que se prêter avec nonchalance et par reprises légères à ce dont nous le pressions souvent, certain qu'il se croyait de l'entière inutilité de toute démarche et de tout soin, sans toutefois nous en vouloir avouer la cause véritable, et que pour nous mieux cacher il agissait faiblement, pressé à un certain point, plutôt que de nous déclarer une fois pour toutes sa vraie raison de désespérer et de nous arrêter tout-à-fait pour s'en épargner les regrets plus à découvert. C'est ce qui me fut d'un travail dur et extrême, parce qu'il ne fallut jamais cesser de faire force de bras auprès de lui, ni de se rebuter des contre-temps continuels de sa part, qui pensèrent plusieurs fois faire tout échouer.

Moins je vis de ressource à espérer de celui qui y avait le plus grand intérêt, plus je m'appliquai à en trouver d'ailleurs et à former et diriger une puissante cabale, et de plusieurs différentes à en faire une seule qui se proposât puissamment le but où je tendais, puissamment, dis-je, pour son intérêt propre, premier mobile ou plutôt unique de tous les grands mouvements des cours. Madame la duchesse de Bourgogne, unie avec madame la duchesse d'Orléans, infiniment mal avec madame la Duchesse, avait plus d'un intérêt à la préférence de Mademoiselle sur mademoiselle de Bourbon; le premier

sautait aux yeux de qui savait la situation de madame la duchesse de Bourgogne avec madame la Duchesse, et celle de madame la Duchesse auprès de Monseigneur, des volontés duquel elle disposait absolument; et qui, reliée à lui par le mariage de leurs enfants, usurperait une puissance sous laquelle tout plierait sous son règne et de celui-ci même; madame la duchesse de Bourgogne tomberait peu à peu dans un éloignement de Monseigneur qui, approfondi par la dévotion mal entendue de monseigneur le duc de Bourgogne et par le dégoût que Monseigneur avait pris de lui depuis les choses de Flandre, soigneusement entretenu depuis, les plongeraient tous deux dans l'abîme que la cabale dont il a été parlé avait si hardiment commencé à leur creuser. A ce grand intérêt il s'en joignait un autre aussi fort sensible et qui avait sa solidité.

Madame la duchesse de Bourgogne connaissait le roi parfaitement, elle ne pouvait ignorer la puissance de la nouveauté sur son esprit, dont elle-même avait fait une expérience si heureuse. Elle avait donc à redouter une autre elle-même, je veux dire une princesse au même degré du roi qu'elle, qui, plus jeune qu'elle, le pourrait amuser par des badinages nouveaux et enfantins qui lui avaient si bien réussi, mais qui n'étaient plus guère de son âge, quoiqu'elle s'en aidât encore, et qui lui siéraient d'autant moins alors qu'ils seraient plus de saison pour une autre; que cette autre, égale à elle en rang, en particuliers, en privances, aurait lieu d'en user autant qu'elle, peut-être plus qu'elle si le roi y prenait; que conduite par sa mère, madame la Duchesse, elle serait au fait de tout, ne donnerait prise sur rien par aucun contre-temps, n'aurait point comme elle un époux à soutenir, étant soutenue elle-même par Monseigneur, et par cette terrible cabale qui voulait perdre monseigneur le

duc de Bourgogne, et qui ne le pouvait sans la perdre elle-même, irritée sur l'un par le désir de gouverner, sur l'autre par la même cause et la passion qui s'y était jointe contre elle, depuis qu'elle avait pour le présent fait avorter ses desseins et perdu leur instrument principal; que sa belle-sœur deviendrait un espion dangereux dans le plus intérieur de son sein, par qui les choses les plus innocentes seraient tournées en poison, une rivale cuisante et dominante, à qui tout rirait par la considération de l'avenir, une égale avec laquelle il faudrait se mesurer et compter en toutes choses, épouse enfin du fils favori dont la vie libre plaisait par la conformité à père et à grand-père, tous deux en gêne avec monseigneur le duc de Bourgogne, ses scrupules, sa précision, sa vie à part et cachée dans le littéral de sa dévotion.

Ces deux grands intérêts qui portaient également sur l'agréable et sur le considérable, sur le présent et sur l'avenir, et ensemble sur tout ce qu'il peut y avoir de plus important dans la vie, et dont madame la duchesse de Bourgogne était plus capable d'être touchée qu'aucune autre personne de son âge et de son rang, avaient néanmoins besoin de lui être fortement inculqués pour n'être pas suffoqués par le futile amusement du courant des journées. Elle sentait bien d'elle-même ces choses en général, et qu'il lui était essentiel de n'avoir pour belle-sœur qu'une princesse qui ne pût et ne voulût lui faire d'ombrage, et de qui elle fût maîtresse assurée. Mais quelque esprit, quelque sens qu'elle eût, elle n'était pas capable de sentir assez vivement d'elle-même toute l'importance de ces choses, à travers les bouillons de sa jeunesse, l'enchaînement et le cercle des devoirs successifs, l'offusquement de sa faveur intime et paisible, la grandeur d'un rang qu'attendait une couronne, la continuité des amusements qui dissipaient l'esprit et les jour-

nées; douce, légère, facile d'ailleurs, peut-être à l'excès. Je sentis que c'était de l'effet des considérations sur elle que je tirerais le plus de force et de secours, par l'usage qu'elle en saurait bien faire avec le roi, et plus encore avec madame de Maintenon, qui tous deux l'aimaient uniquement; et je sentis aussi que madame la duchesse d'Orléans n'aurait ni la grâce ni la force nécessaire pour le lui bien enfoncer, à cause de son trop grand intérêt.

Je me tournai donc vers d'autres instruments plus propres, et qui eussent aussi leurs intérêts personnels en la préférence de Mademoiselle. La duchesse de Villeroy m'y parut infiniment propre par tout ce que j'en ai raconté, et par une fermeté souvent peu éloignée de la rudesse qui, jointe au bon sens, tient quelquefois lieu d'esprit, et frappe plus fortement et plus utilement des coups que plus d'esprit avec plus de mesure. Elle était depuis longtemps instruite des désirs de madame la duchesse d'Orléans; je lui fis sentir que ces désirs étaient trop languissants, combien il était pressé d'agir avec force, et je suppléais à tout avec grand fruit de ce côté-là. Madame de Lévi me parut un autre instrument triplement considérable. Elle joignait infiniment d'esprit à une fermeté, qui un peu gouvernée par l'humeur était égale, et quelquefois supérieure, à celle de la duchesse de Villeroy. Presque aussi mal qu'elle avec madame la Duchesse, et dès longtemps bien et ménagée par madame la duchesse d'Orléans, son intérêt la portait à Mademoiselle. D'ailleurs sensible au dernier point à l'amitié, et très-bien alors avec madame la duchesse de Bourgogne, l'intérêt de cette princesse, qui la frappa en entier, la porta rapidement à tout ce que je désirais d'elle. Deux autres raisons me la rendirent encore utile. Nonobstant son âge, elle était dès lors à portée de tout avec madame de Mainte-

non ; et le hasard ou, pour mieux dire, la Providence voulut qu'ayant été personnellement très-mal avec madame la duchesse de Bourgogne, et à cause de sa famille fort éloignée de madame de Maintenon, toutes les deux l'avaient rapprochée, puis goûtée, au point qu'elle était arrivée jusqu'à l'intimité de la princesse, et à toute celle qui se pouvait espérer de madame de Maintenon. L'autre raison, c'est qu'elle était tendrement aimée, considérée, estimée et comptée dans sa famille, qui pouvait beaucoup influer sur le mariage, et admise dans ses conseils. Elle me fut un excellent second auprès des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, en sorte qu'elle et moi concertâmes souvent les choses qu'il ne fallait pas leur présenter trop crues, ni toujours par la même main.

De ces deux femmes résulta un troisième instrument, faible à la vérité par un désir constant de tout ménager à la fois, et une politique vaste, mais qui, mis en œuvre selon son talent, nous servit. Ce fut madame d'O que de puissantes raisons parmi les dames tenaient dans l'intime confidence de madame la duchesse de Bourgogne. D'O y servit aussi en sa froide et profonde manière. Il était attaché aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier. Il leur était redoutable en beaucoup de choses, surtout d'avoir évité d'être perdu au retour de la campagne de Lille. Le comte de Toulouse était intérieurement plus porté pour madame la duchesse d'Orléans que pour madame la Duchesse ; et M. du Maine bien plus encore, qui, depuis la mort de M. le Prince, ne regardait plus cette sœur que comme une ennemie.

Cette raison fut un grand instrument dans la main de madame la duchesse d'Orléans et de M. d'O pour exciter la peur dans M. du Maine, qui, de toutes les passions, était celle qui de tous les genres avait le plus

d'empire sur lui. Ils lui montrèrent les enfers ouverts sous ses pieds par le mariage de mademoiselle de Bourbon, toutes ses prétentions à la succession de M. le Prince sans ressource, son rang à l'avenir fort en l'air, ses survivances très-hasardées, et le rang de ses enfants perdu, toutes choses auxquelles la haine de madame la Duchesse n'aurait pas grande peine à réussir, dès à présent pour le procès, avec la part que M. le duc de Berry et Monseigneur ne se cacheraient plus d'y prendre, et dans l'avenir pour le reste, avec la répugnance que Monseigneur y avait montrée, et qui n'avait pu être fléchie par les prières du roi les plus touchantes, et pour lui les plus nouvelles. De sorte que ne s'agissant que d'agir auprès du roi dans les ténèbres des tête-à-tête dont il avait plusieurs occasions tous les jours, et de même avec madame de Maintenon sur qui il pouvait tout, et qu'il voyait seule tant qu'il voulait, son propre salut le mit d'autant plus puissamment en œuvre qu'il conçut dès lors le dessein de s'en faire payer comptant par le mariage qu'il ne tarda pas à proposer, et à presser de régler, de signer et de déclarer, d'une sœur de Mademoiselle avec son fils qui deviendrait ainsi beau-frère de M. le duc de Berry, qui fut une chose qui me coûta bien du manège à éviter. Telle fut la cabale des femmes, si principales dans les cours, si continuellement dans la nôtre. Je crus que c'en était assez pour bien remplir mes vues de ce côté-là, et que le secret, si fort l'âme et le salut de cette affaire, ne souffrait pas qu'on y en mît davantage. Je n'eus sur cela aucun commerce avec les d'O ni avec M. du Maine; mais je lui faisais dire tout ce que je voulais par madame la duchesse d'Orléans, et savais par elle toutes les démarches, mais jamais sans proférer un mot sur ce rang, auquel je ne voulais pas montrer aucune inclination pour me réserver libre et entier pour des temps plus

heureux. Je me contentai du procès de la succession de M. le Prince, et de la haine qu'il avait fait éclater, dont toutes les justes conséquences sautaient aux yeux sans que j'eusse à en particulariser aucune. Pour les d'O, jamais je ne leur fus nommé, mais je les dirigeais par la duchesse de Villeroy en gros, qui me rendait exactement tout le détail qui se passait d'elle à eux, et d'eux à elle ; et elle et moi avec la même délicatesse, et le même silence sur des rangs qui ne lui étaient pas moins odieux qu'à moi. Le rare est qu'il me fallut presque tout imaginer, mâcher et conduire avec madame la duchesse d'Orléans même, et souvent encore l'arracher à sa paresse avec effort.

Quelque content que je fusse de ces ressorts, j'estimais qu'il en fallait encore ajouter d'autres, et saisir tous les côtés possibles. Bien que toute la tendresse de madame de Maintenon fût pour M. du Maine et madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle n'aimât point madame la Duchesse qui avait secoué son joug dès qu'elle l'avait pu, l'avait depuis toujours négligée de peur de s'y rempêtrer, et à qui même il était échappé des moqueries d'elle, je redoutais sur ce mariage les mesures qui, depuis la grande affaire de la disgrâce de Chamillart, subsistaient entre elle et Monseigneur, ses liaisons prises en même temps avec mademoiselle Choin, et ses réserves quelquefois timides avec le roi. Je craignais encore madame de Caylus, sa nièce, son goût et son cœur, laquelle la connaissait parfaitement, qui avait tout l'esprit et tout le manége possible, que les plaisirs, la galanterie, et des vues ensuite plus solides avaient attachée de tout temps à madame la Duchesse, bien par elle avec Monseigneur et avec tout ce qui le gouvernait, mais bien solidement et en dessous, et qui de tout cela comptait se faire une ressource après sa tante, et plus encore après le roi.

Ainsi je compris qu'il ne fallait rien omettre, parce que M. le duc de Berry était une place que nous n'emporterions que par mine et par assaut; et je parlai puissamment aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et aux duchesses leurs femmes, qui avaient grand crédit sur eux, surtout madame de Beauvillier. A ceux-là je représentai le schisme radical de la cour, l'abîme certain de monseigneur le duc de Bourgogne si mademoiselle de Bourbon prévalait, conséquemment le danger futur de l'état, la haine inévitable entre les deux frères, jusqu'à présent si unis par leurs soins, et qui serait l'ouvrage de leurs épouses et de leur situation forcée, le danger extrême d'attendre un mariage étranger dont le roi était tout à fait aliéné, avec les menées si avancées de madame la Duchesse, le scrupule enfin, pour les hâter, de laisser davantage sans épouse un prince de l'âge et de la santé de M. le duc de Berry. Le fort de mon raisonnement porta sur ces considérations. J'y mêlai celle de l'extinction totale de tout ce qu'il pouvait rester de l'affaire d'Espagne, et dans l'esprit même de M. le duc d'Orléans, de toute idée nouvelle que pourrait exciter dans d'autres temps la grandeur de madame la Duchesse et sa propre oppression. Je montrai en éloignement, sur le compte de ce prince, ce que pourrait opérer le retour de madame des Ursins, si le malheur du roi d'Espagne la rappelait en France, ce dont il était déjà sourdement question; et je m'adressais à des gens qui ne désiraient pas champ libre à cette femme dans notre cour. Dans ce même esprit, je leur parlai de madame la Duchesse et de d'Antin, ouvertement leurs ennemis, et je sentis que je ne parlais pas à des sourds. Bref, je m'assurai d'eux, j'en obtins l'aveu de leurs craintes et de leurs désirs; enfin je les mis en mouvement, moi en possession d'eux là-dessus, eux en toutes mesures avec moi, et en compte presque

journaller de leurs démarches. Ce n'était pas peu faire avec des gens de système si fort mesuré, à marches si profondes, si compassées, si difficiles, moines, profès d'indifférence et d'impuissance, mais qui se souvenaient parfois qu'ils n'en avaient pas fait les vœux.

Ce côté-là saisi, je mis la main sur un autre qui n'était pas moins important. Ce fut les jésuites. L'affaire de mon ambassade de Rome, où d'Antin avait été vainement mon concurrent, m'avait appris combien ils le haïssaient; et tout ce qu'ils avaient employé pour l'exclure, jusqu'à son su, me répondait qu'ils l'en craignaient bien davantage. J'étais bien informé qu'ils n'avaient ni moins d'éloignement ni moins d'appréhension de madame la Duchesse. Je ne pouvais ignorer qu'ils affectionnaient assez M. le duc d'Orléans, ce que j'avais pris soin de cultiver. Je crus donc facile de profiter de si heureuses dispositions. J'obtins de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans qu'ils fissent confidence de leurs désirs au père du Trévoux. Ce jésuite avait été confesseur de Monsieur jusqu'à sa mort. M. le duc d'Orléans, dont la vie ne cadrait pas avec la fonction d'un pareil officier, n'avait pas laissé de lui en conserver le titre et l'utile, pour faire avec lui la nomination des abbayes et des autres bénéfices de son apanage, dont le roi lui avait donné le droit à la mort de Monsieur.

Ce père du Trévoux, gentilhomme de Bretagne de bon lieu, était un petit homme assez ridicule, bon homme, qui se prenait par l'amitié et la confiance, de fort peu d'esprit et de sens assez court, et qui avec tout cela ne laissait pas d'être ami intime et à toute portée du père Tellier, qui en avait si peu, jusque dans sa compagnie. Mais il n'y avait que de certaines choses que M. le duc et la duchesse d'Orléans pussent dire à ce cerveau étroit, et d'autres qui eussent perdu leur grâce et leur

force dans leur bouche. Ce fut à quoi je suppléai amplement et utilement par le père Sanadon, autre ami intime du père Tellier, mais à leur insu, parce que je ne voulais pas leur montrer tous mes ressorts, quoique ce fût pour eux que je les misse en œuvre, pour ne les pas ralentir et apparesser par compter trop sur mon industrie. Je fis donc entendre à ce père les mêmes choses qu'ils disaient au père du Trévoux, mais avec plus de force. Je les paraphrasai de tout ce que je pus y ajouter, surtout de ce qui pouvait entrer dans l'intérêt des jésuites, leur donner envie pour l'amour d'eux-mêmes du mariage de Mademoiselle, et toute la frayeur que je pus de celui de mademoiselle de Bourbon. Comme je parlais à un homme qui était pour moi de toute confiance, je le fis nettement et sans mesure ; et comme je disais effectivement la vérité, je ne craignis pas de la présenter toute nue et dans toute son âpreté. Cela passa de même façon au père Tellier ; et quoique je fusse fort à portée de lui, ces choses lui firent une toute autre impression de la bouche d'un jésuite bien endoctriné et bien affectionné à moi que de la mienne. Toutefois nous ne laissâmes pas de nous en parler souvent lui et moi avec ce tour.

Les jésuites, à qui rien n'est indifférent, et moins les choses majeures que les autres, c'est-à-dire le père Tellier, et ce conseil si étroit, si inconnu même des autres jésuites, par qui tout le grand et tout l'important se régit parmi eux, s'affectionnèrent à celle-ci comme à la leur propre, et se rendirent d'eux-mêmes capables de tout concerter avec nous, et d'entrer en part des conseils et des exécutions. Ils devinrent donc un très-puissant instrument, avec cela d'heureux qu'il était de soi très-concordant avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, par le plus secret et le plus sensible recoin de la cabale. On se souviendra ici que, lors de l'orage du quiétisme,

la politique société se divisa. Le gros, avec le père la Chaise, le père Bourdaloue, le père la Rue; en un mot les jésuites de cour et du grand monde, fut contre M. de Cambrai, mais sans agir. Un petit nombre, et ce qui se peut appeler leur sanhédrin secret, fut pour ce prélat, et le servit sous main de toutes ses forces. Ainsi les puissances de Rome et de France ne furent point choquées, et les bons pères ne laissèrent pas d'aller à leur fait. Ceux-là demeurèrent intimement unis à M. de Cambrai, et par ceux-là en effet la société entière. Dans cette intimité de parti, le père Tellier avait toujours tenu les premiers rangs, et la liaison était d'autant plus étroite qu'elle était moins connue, et c'est ce qui avait le plus contribué au choix que les deux ducs en firent pour confesseur du roi. Je ne l'appris qu'après, mais j'en étais parfaitement instruit lors de ces menées pour le mariage, et c'était là le nœud secret de l'union du père Tellier avec les deux ducs, d'où l'identité de leurs vues en faveur de Mademoiselle tirait une force dont ne s'apercevaient pas ceux-là même qui étaient le plus avant dans l'intrigue du mariage.

Causant un jour avec M. le duc d'Orléans sur son départ alors pour l'Italie, la conversation tomba sur M. de Cambrai. Il échappa au prince que, si par de ces hasards qu'il est impossible d'imaginer, il se trouvait le maître des affaires, ce prélat vivant et encore éloigné, le premier courrier qu'il dépêcherait serait à lui, pour le faire venir et lui donner part dans toutes. Ce mot ne tomba pas. J'eus grand soin d'en faire part aux deux ducs, dans le cœur et l'esprit desquels il fonda une bienveillance qui germa toujours, et que je parvins à porter jusqu'à un attachement, dans le secret profond, mais intime, duquel je fus seul entre eux, mais qui n'aurait pas ployé des gens si vertueux au mariage de Mademoiselle

s'ils avaient eu la moindre lueur d'espérance d'un mariage étranger, et s'ils n'eussent pas très-distinctement vu les dangereuses suites de celui de mademoiselle de Bourbon pour monseigneur le duc de Bourgogne, pour toute la famille royale immédiate, et pour l'état, quoiqu'en particulier M. de Chevreuse eût déjà assez de liaison avec M. le duc d'Orléans par celles que son pauvre fils, le duc de Montfort, y avait eues, par le goût des mêmes sciences, et par des dissertations que le duc de Chevreuse ne fuyait pas, parce qu'il les ramenait toutes à la religion, à laquelle il voulait ramener M. le duc d'Orléans. L'accord si peu connu, si sûr, si profond de tous ces ressorts, par des motifs divers et si cachés, fut un bonheur très-rare. Je me gardai bien d'en découvrir toutes les trames et la force, ni à la paresse de madame la duchesse d'Orléans, ni à la nonchalance et à l'indiscrétion de M. le duc d'Orléans.

Avec tous ces secours, je voulus encore m'aider d'un personnage qui, tout abattu qu'il fût auprès du roi, conservait toute sa juste considération dans le monde, et les mêmes accès auprès de madame de Maintenon, et qui, une fois bien persuadé en faveur de Mademoiselle, était capable de porter de grands coups. Ce fut le maréchal de Boufflers. Outre ces fortes raisons, je fus bien aise de l'attirer dans une union de desseins avec le duc de Beauvillier, et peu à peu les disposer à s'unir solidement pour les suites, de l'écarter ainsi doucement de la cabale des seigneurs, et d'ôter à ceux-ci tout usage du maréchal, si, éventant la mine par quelque intérêt ou par celui seul de contrecarrer le duc de Beauvillier, il leur prenait envie de nuire à Mademoiselle. Je n'eus pas peine à persuader Boufflers, mon ami si particulier, déjà enclin à M. le duc d'Orléans par la confidence qu'il lui avait faite de sa rupture avec madame d'Argenton et de ce qui

l'avait accompagnée. Une autre raison le jeta encore vers Mademoiselle. D'Antin était ami du maréchal de Villars. On a vu en son lieu combien il tomba dans les cabinets, et parlant au roi, sur la seconde lettre de Boufflers sur la bataille de Malplaquet, que je le sus aussitôt, et que j'en avertis Boufflers à son arrivée de Flandre. Il n'ignorait pas l'union intime de d'Antin avec madame la Duchesse, si bien que, ravi de trouver des raisons solides pour le mariage de Mademoiselle, il me donna parole de la servir de tout son pouvoir. Il y avait cela de commode avec le maréchal de Boufflers que promettre et tenir, et bien exécuter, étaient pour lui même chose, et qu'avec ses amis intimes, comme je l'étais, il disait franchement ce qu'il pouvait, jusqu'à quel point et comment, tellement qu'on ne prenait point avec lui de fausses mesures, quand on en était à cette portée avec lui, et qu'il faisait tant que d'en vouloir bien prendre.

Telles furent les machines, et les combinaisons de ces machines, que mon amitié pour ceux à qui j'étais attaché, ma haine pour madame la Duchesse, mon attention sur ma situation présente et future, surent découvrir, agencer, faire marcher d'un mouvement juste et compassé, avec un accord exact et une force de levier, que l'espace du carême commença et perfectionna, dont je savais toutes les démarches, les embarras et les progrès par tous les divers côtés qui me répondaient, et que tous les jours aussi je remontais en cadence réciproque.

CHAPITRE CCLXVIII.

Adresse de madame la duchesse de Bourgogne : mot vif de Monseigneur contre le mariage de Mademoiselle qui y sert beaucoup. — Tables réformées à Marly, où le roi ne nourrit plus les dames. — Madame la Duchesse à Marly dans le premier temps de son veuvage : elle obtient d'y avoir ses filles. — Marly offert et refusé pour Mademoiselle. — Raisons et mesures pour presser le mariage. — Timidité de M. le duc d'Orléans qui ne peut se résoudre de parler au roi, et s'engage à peine à lui écrire. — Nul homme logé à Marly au château. — Lettre de M. le duc d'Orléans au roi sur le mariage. — Courte analyse de la lettre. — Petits changements faits à la lettre, et pourquoi. — Difficultés à rendre la lettre au roi : étrange timidité de M. le duc d'Orléans, qui enfin la rend. — Succès de la lettre.

Vers la fin du carême, madame la duchesse de Bourgogne, ayant sondé le roi et madame de Maintenon, l'avait trouvée bien disposée, et le roi sans éloignement. Un jour qu'on avait mené Mademoiselle voir le roi chez madame de Maintenon, où par hasard Monseigneur se trouva, madame la duchesse de Bourgogne la loua, et quand elle fut sortie, hasarda avec cette liberté et cette étourderie de dessein prémédité qu'elle employait quelquefois, de dire que c'était là une vraie femme pour M. le duc de Berry. A ce mot Monseigneur rougit de colère et répondit vivement que cela serait fort à propos pour récompenser le duc d'Orléans de ses affaires d'Es-

pagne. En achevant ces paroles, il sortit brusquement et laissa la compagnie bien étonnée, qui ne s'attendait à rien d'un prince d'ordinaire si indifférent et toujours si mesuré. Madame la duchesse de Bourgogne, qui n'avait parlé de la sorte que pour tâter Monseigneur en présence, fut habile et hardie jusqu'au bout. Se tournant d'un air effarouché vers madame de Maintenon : « Ma tante, lui dit-elle, ai-je dit une sottise? » Le roi, piqué, répondit pour madame de Maintenon, et dit avec feu que si madame la Duchesse le prenait sur ce ton-là et entreprenait d'empaumer Monseigneur, elle compterait avec lui. Madame de Maintenon aigrit la chose adroitement, en raisonnant sur cette vivacité si peu ordinaire à Monseigneur, et dit que madame la Duchesse lui en ferait faire bien d'autres, puisqu'elle en était déjà venue jusque-là. La conversation diversement coupée et reprise s'acheva avec émotion, et avec des réflexions qui nuisirent plus à mademoiselle de Bourbon que l'amitié de Monseigneur pour madame la Duchesse ne la servit.

Cette aventure, que madame la duchesse d'Orléans sut aussitôt par madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle me rendit dès qu'elle l'eut apprise, me confirma dans ma pensée qu'il fallait presser et emporter d'assaut sur Monseigneur, en piquant d'honneur le roi contre madame la Duchesse, lui faire sentir que l'effet de l'empire de cette princesse sur Monseigneur serait de le lui rendre difficile à conduire, combien plus si elle emportait avec lui le mariage de leurs enfants; qu'il ne fallait perdre aucune occasion de bien imprimer au roi la crainte d'avoir à commencer à compter avec Monseigneur, à ménager madame la Duchesse, à n'oser leur refuser rien, non de ce que Monseigneur voudrait, mais de ce que madame la Duchesse lui ferait vouloir, que, de maître absolu et paisible qu'il avait toujours été dans

sa famille, il s'y verrait à son âge réduit en tutelle par des entraves qui, une fois usurpées, iraient toujours en augmentant. Je crus également nécessaire d'effrayer madame de Maintenon, haïe comme elle l'était de madame la Duchesse, et originellement de Monseigneur, laquelle à la longue serait rapprochée du roi par lui, par leur fille, par les menées et les artifices de d'Antin; que son crédit s'affaiblirait par là auprès du roi, et sans cela encore par les brassières où le roi se trouverait lui-même. J'en fis faire toute la peur à madame la duchesse de Bourgogne, et pour elle-même encore, par la duchesse de Villeroy et par madame de Lévi; à monseigneur le duc de Bourgogne, par M. de Beauvillier; à madame de Maintenon, par le maréchal de Boufflers; au roi même, par le père Tellier; et toutes ces batteries réussirent.

Les choses en cet état, j'estimai qu'il les fallait laisser reposer et mâcher, ne point les gâter par un empressement à contre-temps, surtout ne point exciter madame la Duchesse par des mouvements, auxquels ce mot échappé et si fort relevé par Monseigneur la rendrait attentive, et la laisser assoupir dans la confiance en ses forces et le mépris de celles qui lui étaient opposées. Toutes ces mesures gagnèrent la semaine sainte. Je pris ce temps ordinaire d'aller à la Ferté, d'où je revins droit à Marly, le premier où le roi alla après l'audience qu'il m'avait accordée, comme je l'ai dit en son temps. Je le répète ici pour rendre les époques de toute cette grande intrigue plus certaines. J'appris en arrivant une petite alarme qui ne m'effraya pas, mais dont je me servis pour faire renouveler, et de plus en plus inculquer, à madame la duchesse de Bourgogne tout ce qui était vrai à son égard et à celui de monseigneur le duc de Bourgogne, dont je m'étais servi d'abord pour l'inté-

tables fussent toujours remplies sans que personne y manquât, et ce ne fut que dans la première huitaine de ce Marly qu'il les retrancha, et qui était jaloux aussi que le salon fût toujours vif et plein, craignit que l'appartement de madame la Duchesse, qui n'en pouvait sortir que par le cabinet du roi après son souper, fît une diversion qui éclaircirait fort l'un et l'autre. Elle promit là-dessus l'attention la plus discrète, à laquelle le roi se rendit, voyant qu'il fallait céder ou défendre, à quoi il ne voulait pas se porter. Le retranchement des tables, qui suivit de si près le commencement de ce voyage, élargit madame la Duchesse pour les suites. Elle voulut avoir à Marly mesdemoiselles de Bourbon et de Charolais, les deux de ses six filles qui étaient élevées auprès d'elle, et qui avaient eu pour elles deux un méchant petit logement, tout en haut, à Versailles, lorsque Cavoie le quitta pour celui de M. de Duras. Madame la Duchesse allégua l'épargne, l'état de ses affaires et la dépense d'avoir une table et un détachement de sa maison pour ses filles à Versailles, pendant les Marly. Le roi y consentit. Elle avait d'autres raisons; elle voulait en amuser Monseigneur; suppléer par elles à ce dont son état de veuve l'empêchait; accoutumer le roi à leur visage, avec qui il était difficile qu'elles ne soupassent pas souvent; détourner Monseigneur, qui ne pouvait jouer chez elle dans ces premiers temps, et qui s'ennuyait chez madame la princesse de Conti, de s'adonner chez madame la duchesse de Bourgogne; et par ses filles, bourdonnant dans le salon autour de lui, le détourner des particuliers momentanés qu'il pouvait avoir avec madame la duchesse de Bourgogne, souvent si utiles à faute d'autres que ces gens-là ne savent pas se donner dans leur famille; enfin les tenir avec lui à jouer chez madame la princesse de Conti, sa dupe éternelle, qui espérait se rapprocher de

Monseigneur en la servant à son gré, et qui, pour les yeux, était une autre elle-même dans le salon, où, avec sa cabale, madame la Duchesse n'ignorait rien de ce qui se passait de plus futile.

Dès que cela fut accordé, le roi, qui voulait toujours tenir égale la balance entre ses filles, proposa à madame la duchesse d'Orléans que Mademoiselle fût de tous les Marly. Elle était à Versailles, son rang était réglé avec les princesses du sang; ainsi nulle difficulté. Cette proposition fut la matière d'une délibération entre M. et madame la duchesse d'Orléans et moi. Après avoir bien discuté le pour et le contre, nous nous trouvâmes tous trois du même avis de laisser Mademoiselle à Versailles, et de ne s'embarrasser point de voir mademoiselle de Bourbon passer les journées dans le même salon, et souvent à la même table de jeu que M. le duc de Berry, se faire admirer de la cour, voltiger autour de Monseigneur, et accoutumer le roi à elle. Ce n'était aucune de ces bagatelles qui ferait son mariage; mais d'avoir Mademoiselle à Marly pouvait rompre le sien, exposée comme elle le serait à toutes les pièces, et toutes les affaires les plus fausses ou les plus imprévues, qu'une malice si intéressée et si connue lui susciterait, soutenues de cette audacieuse cabale, et de Monseigneur même, sous les yeux de M. le duc de Berry qu'on dégoûterait, du roi qu'on embarrasserait, et qui se trouverait infiniment importuné des éclaircissements et des plaintes que madame la duchesse de Bourgogne ne pourrait pas toujours soutenir, et qui lasseraient la faiblesse de madame de Maintenon, toutes choses très-dangereuses au mariage et très-inutiles à hasarder. Nous conclûmes donc à remercier, et à ne rien changer à la vie séparée de Mademoiselle, et ce refus fut fort approuvé.

Dans cet état de choses, je fus frappé de l'importance

d'aller rapidement en avant. Je sentis toute la force de ces nouvelles mesures de madame la Duchesse, et je prévis que, plus on perdrait de temps, moins il deviendrait favorable à Mademoiselle. Madame la duchesse de Bourgogne, que je fis presser, fut du même avis ; le père Tellier, avec qui j'avais souvent conféré, et qui passait deux jours chaque semaine à Marly, pensa de même ; M. de Beauvillier aussi. Un jour que madame la duchesse d'Orléans se trouva légèrement indisposée, il monta avec moi dans sa chambre, où, dans un coin écarté de la compagnie, il traita cette matière à découvert entre M. le duc d'Orléans et moi, et j'en fus ravi dans l'espérance que cela encouragerait ce prince. Le maréchal de Boufflers fut du même sentiment, et pressa madame de Maintenon utilement. Je fis en sorte que madame la duchesse d'Orléans, qui n'était pas en état de descendre, fît prier madame la duchesse de Bourgogne, par la duchesse de Villeroy, de monter chez elle. Je dis que je fis en sorte, parce que, paresse ou timidité, avec un désir extrême, cette princesse ne se remuait qu'à force de bras. Madame la duchesse de Bourgogne y monta. Le tête-à-tête dura plus d'une heure.

Les fréquents particuliers entre la duchesse de Villeroy, madame de Lévi, M. et madame d'O, madame la duchesse de Bourgogne les uns avec les autres, les miens surtout chez madame la duchesse d'Orléans, et à toutes heures, quoiqu'ils parussent moins, donnèrent à parler au courtisan curieux et oisif; ce qui, suivi de cette longue conférence de madame la duchesse de Bourgogne chez madame la duchesse d'Orléans, alarma madame la Duchesse; d'où il résulta que Monseigneur se fronça encore plus qu'à l'ordinaire avec M. le duc d'Orléans, se rengorgea avec madame la duchesse de Bourgogne, et se montra plus rêveur et plus froid au roi pour en être

moins accessible. Toutes ces choses me hâtèrent de plus en plus. Après avoir fort concerté toutes choses, et m'être assuré du succès des diverses tentatives et de madame de Maintenon, nous proposâmes madame la duchesse d'Orléans et moi, à M. le duc d'Orléans, de parler au roi. D'abord il se hérissa, mais battu presque sans cesse un jour et demi de suite, et ne pouvant nous résister, armés comme nous l'étions de l'avis et du concert de madame la duchesse de Bourgogne, de madame de Maintenon, de M. de Beauvillier, du maréchal de Boufflers et du père Tellier, il nous dit franchement qu'il ne savait comment s'y prendre, que le mariage en soi était ridicule à proposer dans un temps de guerre et de misère, et le mariage de sa fille plus fort et plus insensé que nul autre. Madame la duchesse d'Orléans se trouva étrangement étourdie de cet aveu si nettement négatif; pour moi, il ne me mit qu'en colère. Je répondis qu'il se faisait tous les jours tant de sottises gratuites qu'il pouvait bien en espérer une en sa faveur, et qu'il ne devait pas être retenu de la demander, puisqu'elle lui était si importante. Je n'y gagnai rien. Après avoir longtemps disputé, il nous dit franchement qu'il n'avait ni le front ni le courage de parler, et que, s'il le faisait dans cette disposition, ce serait si mal qu'il ne ferait que gâter son affaire. Toutefois sans cela elle ne se pouvait amener au delà des termes où elle se trouvait conduite, et il s'agissait de la bâcler sous peine de la manquer sans retour.

Réduites en ces termes, et madame la duchesse d'Orléans, pour ainsi dire, pétrifiée de surprise et de douleur, je pris mon parti : ce fut de proposer à M. le duc d'Orléans, que puisqu'il était fermé à ne point parler au roi, au moins de lui écrire et de lui rendre sa lettre lui-même. Cette proposition rendit la vie et la parole à madame la

duchesse d'Orléans, qui applaudit à cet avis qu'elle-même avait mis en avant d'abord à la proposition de parler. J'y avais résisté comme beaucoup plus faible que la parole; et j'y étais revenu lorsque je ne vis point d'autre ressource. Pour madame la duchesse d'Orléans, elle crut toujours qu'une lettre, qui demeurait, et qui se pouvait relire plus d'une fois dans un intérieur de gens favorables, valait mieux que le discours. Le succès montra qu'elle avait raison. M. le duc d'Orléans y consentit. Je craignis ses réflexions, et je le pressai d'écrire sur-le-champ. Il logeait toujours en bas du premier pavillon du côté de la chapelle, avec M. le Prince ou M. le prince de Conti en haut, après leur mort avec M. de Beauvillier. Le voyage suivant cela fut changé. Il eut pour toujours un logement au château, en haut, de suite de celui de madame sa femme, où pour le dire en passant, il n'y avait eu au château d'hommes logés que les fils de France, et le capitaine des gardes en quartier, et aucune femme mariée que les filles de France, enfin madame la duchesse d'Orléans. Tant que le roi vécut cela ne fut pas autrement, sinon en faveur de M. et de madame la duchesse d'Orléans.

Comme M. le duc d'Orléans sortait, madame la duchesse d'Orléans me dit d'un air pénétré : « Allez-vous le quitter? » puis : « N'écrirez-vous point? » Elle voulait que je fisse la lettre. Je suivis donc M. le duc d'Orléans qui, en arrivant chez lui, où il n'eut jamais ni plume, ni encre, ni papier, demanda à ses gens de quoi écrire, qui en apportèrent de fort mauvais. Il me proposa que nous fissions la lettre ensemble ; mais importuné dès la première ligne, je lui en remontrai l'inconvénient, et le priai de faire sa lettre et moi une autre; qu'il choisirait après, ou corrigerait et ajouterait ce qu'il voudrait; et là-dessus je me mis à écrire. Vers le milieu de ma

lettre, que je fis rapidement tout de suite, le hasard me fit lever les yeux sur lui, en prenant de l'encre dans ma plume, et je vis qu'il n'avait pas écrit un mot depuis que nous avions cessé de faire ensemble, et que, couché dans sa chaise, il me voyait écrire tranquillement. Je lui en dis mon avis en un mot, et continuai. Il me dit pour raison qu'il n'était non plus en état d'écrire que de parler. Je ne voulus pas contester. Cette lettre qui emporta le mariage, et qui peint mieux que les portraits l'intérieur du roi, par le tour dont elle s'exprime, pour l'emporter comme elle le fit, mérite par ces raisons d'être insérée ici. La voici telle que je la fis d'un seul trait de plume en présence de M. le duc d'Orléans, comme je viens de le dire :

« Sire,

« Plusieurs pensées m'occupent et me pénètrent depuis longtemps, que je ne puis plus me refuser de représenter à votre majesté, puisqu'elles ne peuvent lui déplaire, et que depuis peu diverses occasions ont tellement grossi dans mon cœur et dans mon esprit les sentiments qu'elles y ont fait naître, que je ne puis que je ne les porte au pied de votre majesté, avec cette confiance que vos anciennes bontés, et, si j'ose l'ajouter, que le sang inspirent; et je le fais par écrit dans la crainte de ma plénitude, qui est telle que j'aurais appréhendé de vous parler trop diffusément. Il y a deux ans, sire, que votre majesté fit naître en moi des espérances flatteuses du mariage de M. le duc de Berry avec ma fille. Elle me fit l'honneur de me dire qu'il n'y avait point en Europe de princesse étrangère qui lui convînt, et j'ose ajouter que la France ne lui en peut offrir aucune au préjudice de ma fille. J'ai vécu depuis dans ce raison-

nable désir que vous-même m'avez accru. Je vois cependant que le temps s'écoule, et qu'en s'écoulant vous prenez plaisir à combler votre famille de nouveaux biens. Quelles grâces à la fois pour madame la Duchesse que sa pension, celle de son fils, la charge de grand maître et le gouvernement de Bourgogne! Quelle faveur à M. du Maine que la survivance de colonel général des Suisses et Grisons, et de grand maître de l'artillerie, pour ses enfants, et un rang qui les égale au mien! Vous m'avez fait son beau-frère, et je suis bien aise de ses avantages; mais qu'il me soit permis de vous représenter, avec toute sorte de respect, que l'état de ma famille est tel que, si je mourais, il ne serait pas en la puissance de votre amitié de lui en donner des marques semblables, puisque les honneurs que je tiens de vous ne lui passeraient pas, et que, n'ayant ni gouvernement ni charge, elle ne peut être revêtue de rien, par quoi mes enfants seraient bien moindres en effet, quoique si fort aînés des autres, et vos petits-enfants comme eux. Qu'est-il donc au pouvoir de votre majesté de faire, pour eux et pour moi, qu'un mariage que je ne puis douter qui ne soit de son goût, par ce qu'elle m'a fait la grâce de m'en dire le premier, qui réunit tous ses enfants, et qui assure une protection aux miens, quelque dénués qu'ils soient d'ailleurs, jusqu'à l'accomplissement duquel je suis sans cesse entre la crainte et l'espérance? Voilà, sire, mes raisons de père qui me touchent sensiblement; mais j'en ai d'autres qui me tiennent encore bien plus vivement au cœur, et qui me le serrent, de sorte qu'il n'est pas que vous ne vous intéressassiez à me rendre le repos, si vous étiez informé de tout ce que je souffre.

« Vous avez nouvellement comblé toute votre famille de biens, et moi seul je me trouve excepté. Vous avez

cherché à consoler madame du Maine du chagrin qu'elle s'est voulu faire sur son rang; moi seul je me trouve encore égalé aux princes du sang à votre communion. Je me trouve condamné, en la personne de mes filles, sur le rang que j'avais cru devoir prétendre pour elles. J'étouffe mon chagrin par soumission, et pour vous rendre un plus profond respect. Rien cependant ne me console, et rien ne s'avance pour l'unique chose qui pourrait le faire. Que puis-je penser là-dessus, sire, sinon de craindre de n'être pas avec votre majesté comme j'ose dire que le mérite mon cœur pour elle, ou qu'il ne se présente un autre obstacle, que je vois depuis longtemps se former avec art et se grossir de même? Car pour la conjoncture des temps, tout apprend, et ces derniers exemples, que vous êtes trop grand, trop absolu, trop maître pour qu'une semblable raison arrête ce que vous voulez faire; et puisque l'état des princesses de l'Europe est tel que le mariage de M. le duc de Berry ne peut rien influer à la paix, votre amitié et votre autorité peuvent trouver les expédients nécessaires de passer en ma faveur, comme vous avez fait pour les autres, par-dessus la conjoncture du temps. Mon malheur est donc tel que je ne puis plus attribuer le silence sur ce mariage qu'à votre volonté, et j'en mourrais de douleur, ou à l'éloignement qu'on ne cesse de donner contre moi, avec toute la malignité et l'artifice possibles, à celui que sa bonté, son équité naturelle, et son ancienne amitié pour moi en rendraient tout à fait incapable sans un crédit aussi grand, et dont l'augmentation continuelle ne promet qu'une division que rien ne pourra éteindre dans votre maison si j'en deviens la victime, dans un temps surtout où, contents ou jamais, on ne devrait avoir aucune aigreur de reste. C'est donc, sire, mon extrême et respectueuse tendresse pour votre personne, mon attache-

ment pour celle de Monseigneur, qui plus que tout me fait brûler du désir de me voir rapprocher de votre majesté et de lui par les liens les plus étroits et les plus intimes, ce qui, d'ailleurs, terminant toute aversion et me donnant lieu de m'unir par ma seconde fille avec madame la Duchesse, liera son fils à M. le duc de Berry par un honneur semblable à celui que mon fils en recevra lui-même. Ces considérations sont telles, que j'espère enfin qu'elles toucheront le bon cœur de votre majesté, et je le lui demande avec toute l'instance dont peut être capable, avec le plus profond respect, sire, de votre majesté,

« Le très-humble, etc. »

J'avais tâché de faire entrer dans cette lettre tout ce qui pouvait porter à une détermination prompte : une préface touchante par le respect, la confiance et le souvenir que la pensée de ce mariage était d'abord venue du roi; une énumération ensuite des prodigieux bienfaits si récemment répandus sur madame la Duchesse et sur M. du Maine; une comparaison forte, mais légère, de sa nudité, en faisant délicatement souvenir le roi qu'il l'avait marié, et ne faisant que montrer, comme à la dérobée, la grandeur de sa naissance en leur comparaison; ne tirer droit que parce que ses enfants étaient aussi ses petits-enfants, flatterie la plus puissante sur le roi. J'essaie de découvrir avec douceur et sacrifice les divers griefs de rang, et de montrer qu'en tout il ne peut y avoir de dédommagement que le mariage. Passant de là à des tendresses bien séantes à un neveu et à un gendre si élevé, je présente l'empire de madame la Duchesse sur Monseigneur, avec la force précisément nécessaire pour se faire sentir, et la mesure propre à écarter de soi l'amertume; d'où, après les louanges, l'excuse de Monseigneur et une

échappée de tendresse pour lui, sort tout à coup une menace qui sans rien exprimer dit tout, et le dit avec force, sans toutefois pouvoir blesser; de là, se rabattant sur l'union, propose de la rendre effective par un autre mariage, et adoucit ainsi tout ce qui a échappé de fort, mais laisse ces idées vives en leur entier, en finissant tout court par des tendresses les plus pressantes de terminer enfin ce mariage.

Dès que la lettre fut achevée, je la lus à M. le duc d'Orléans, qui de bonne foi, ou de paresse, la trouva admirable, sans y vouloir changer rien. Comme je l'avais écrite rapidement et d'une petite écriture, dont je me sers pour écrire vite et me suivre moi-même, je me défiai des mauvais yeux de M. le duc d'Orléans; ainsi je la lui donnai pour voir s'il la lirait bien. La précaution fut sage. Il ne put en venir à bout, de sorte que je m'en allai chez moi en faire une copie qu'il pût lire, avec promesse de la lui porter le soir même chez madame la duchesse d'Orléans. Il était tard quand je l'eus achevée, je trouvai Pontchartrain à table, chez qui je devais souper, et que je quittai au sortir de table, pour aller chez madame la duchesse d'Orléans. Cela fit deux contre-temps qu'il n'y eut pas moyen d'éviter et qui me fâchèrent. Pontchartrain était d'une curiosité insupportable, grand fureteur et inquisiteur, sur ses meilleurs amis comme sur les autres; cette arrivée à table, et cette retraite immédiatement après, le mit en éveil et sa compagnie, quoiqu'ils n'eussent pu rien remarquer en moi pendant le souper, et dans la suite il ne m'épargna pas les questions, qui ne lui acquirent pas la moindre lumière. L'autre fut que je trouvai le roi retiré. Cela fut cause que je ne voulus pas m'arrêter chez madame la duchesse d'Orléans, où elle et M. le duc d'Orléans m'attendaient avec impatience. Ils voulurent me retenir à lire la lettre, mais je me contentai

de leur laisser la copie que j'avais faite pour leur donner, et ne voulus pas être remarqué pour sortir si tard de chez elle. Je n'y gagnai rien. On le sut, on en fut en curiosité, mais elle fut peu satisfaite. Le lendemain ils me remercièrent l'un et l'autre plus en détail.

M. le duc d'Orléans avait copié la lettre et brûlé la copie qu'il en avait de moi, et sa lettre était toute cachetée. Ils me dirent qu'ils avaient un peu abrégé la préface, omis la communion du roi, et adouci cette phrase, *trop grand, trop absolu, trop maître,* et que du reste elle avait été copiée mot pour mot. S'ils y avaient fait d'autres changements, ils me les auraient dits tout de même; ainsi j'ai inséré ma lettre ici en marquant ces changements. Le préambule abrégé, je l'avais fait tel qu'il était pour disposer le roi à n'être pas effarouché; la communion, grief qui me touchait à la vérité, mais qui ne blessait pas moins le rang de M. le duc d'Orléans, je l'avais mise pour faire sentir au roi que ce prince était maltraité pour l'amour des autres, et l'exciter d'autant au seul dédommagement qu'il pouvait lui donner; je sentis à l'instant la double raison qui l'avait fait supprimer à madame la duchesse d'Orléans : l'intérêt de M. son fils que, depuis le règlement fait contre sa prétention pour ses filles, elle ne pouvait plus espérer de faire plus que prince du sang; et celui des bâtards égalés en tout aux princes du sang, et qui lui était encore bien plus cher que celui de M. son fils, chose monstrueuse, mais qui se trouvera bien au net dans la suite. L'adoucissement de la phrase, je n'en compris pas la raison, d'autant que rien ne flattait plus le roi que l'opinion et l'étalage de son autorité, et qu'il s'agissait là de l'en piquer pour l'engager à forcer Monseigneur; mais la lettre étant copiée et cachetée, et ces changements au fond n'altérant rien d'important à représenter, je ne fis nul sem-

blant de ne les approuver pas. Madame la duchesse d'Orléans fut fort touchée de l'énumération des grâces nouvellement faites à madame la Duchesse et à M. du Maine, de la mention du poids de ce pouvoir de madame la Duchesse sur Monseigneur, surtout de la menace mêlée de tendresse; et elle espéra beaucoup de l'effet de cette lettre.

Il fut après question de la donner au roi, et ce ne fut pas une petite affaire. La confidence en fut faite à madame la duchesse de Bourgogne, et par elle à madame de Maintenon, de la lettre s'entend, non du vrai auteur, et toutes deux l'approuvèrent, mais pressèrent de la remettre. La même confidence fut aussi faite au père Tellier par le père du Trévoux, afin qu'elle fût plus obligeante par cette voie que par la mienne, comme venant plus purement de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans. Le confesseur promit d'agir en conséquence. Lui et moi en conférâmes, et il tint bien sa parole. Je la fis aussi à M. de Beauvillier pour monseigneur le duc de Bourgogne. Elle n'alla pas au delà, pour mieux en conserver le secret dans le pur nécessaire au succès. Pour rendre cette lettre, il fallait trouver une jointure où le roi et madame de Maintenon, toute bien intentionnée qu'elle était, fussent de bonne humeur; où elle passât la journée à Marly, car elle allait presque tous les jours à Saint-Cyr, et ces jours-là le roi ne la voyait que le soir; où le père Tellier fût à Marly, qu'il n'y venait que le mercredi ou souvent le jeudi jusqu'au samedi; enfin éviter que d'Antin vît donner la lettre, qui était toujours dans les cabinets, et qui, sur une démarche aussi peu ordinaire, ne manquerait pas d'alarme et de soupçons, et de les donner à l'instant à Monseigneur et à madame la Duchesse, qu'il s'agissait sur toutes choses de maintenir dans la tranquille sécurité qu'ils avaient

prise. Tant de choses à ajuster à la fois étaient affaire bien difficile. Toutefois le hasard les présenta toutes le vendredi et le samedi suivant, sans que l'extrême timidité de M. le duc d'Orléans à l'égard du roi eût osé en profiter, quoique sa lettre toujours en poche.

Cependant madame la duchesse de Bourgogne pressait sans cesse madame la duchesse d'Orléans, tant de sa part que de celle de madame de Maintenon. Huit jours après, le vendredi matin, je sus par Maréchal que le roi se portait bien, et avait été gaillard avec eux à son premier petit lever; que madame de Maintenon ne sortait point de chez elle de tout le jour, car elle avait un autre petit appartement avec une tribune sur la chapelle qu'on appelait le repos, sanctuaire tout particulier où elle allait souvent se cacher quand elle n'allait pas à Saint-Cyr. Le père Tellier était à Marly comme tous les vendredis; et de grande fortune, d'Antin était allé faire une course à Paris. Je trouvai M. le duc d'Orléans dans le salon, comme le roi, revenant de la messe entrait chez madame de Maintenon, ainsi qu'il faisait toujours à Marly quand elle y était les matins. Je dis à M. le duc d'Orléans ce que j'avais appris, je lui demandai combien de temps encore il avait résolu de garder sa lettre en poche. Je lui dis que j'étais bien informé que madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon même blâmaient fort sa lenteur. Je lui appris que le monde s'apercevait à son air rêveur et embarrassé qu'il avait quelque chose dans la tête, et que la visite et le tête-à-tête de madame la duchesse de Bourgogne chez madame la duchesse d'Orléans, et nos divers particuliers, avaient été fort remarqués. Il voulait, il n'osait. Nous fûmes ainsi trois bons quarts d'heure en dispute dans ce salon, rempli à ces heures-là des plus considérables courtisans qui nous y voyaient, et je mourais de peur

qu'ils ne nous remarquassent. Enfin le roi passa de chez madame de Maintenon chez lui, et le salon se vida dans le petit salon entre deux, et dans sa chambre. Alors je pressai M. le duc d'Orléans de toute ma force d'aller donner sa lettre. Il s'avançait vers le petit salon, puis tournait le dos à la mangeoire. Moi toujours l'exhortant, je le serrais de l'épaule vers le petit salon, je faisais le tour de lui pour le remettre entre le petit salon et moi quand il s'en était écarté. Ce manége se fit à tant de reprises que j'étais sur les épines de ce peu de gens du commun restés dans le grand salon, et des courtisans qui, du petit, nous pouvaient voir pirouetter de la sorte, à travers la grande porte vitrée. Toutefois je fis tant qu'à force de propos, de tours, et d'épaule, je le poussai dans le petit salon, et de là encore avec peine jusqu'à la porte de la chambre du roi, tout ouverte. Alors il n'y eut plus à rebrousser, il fallut pousser jusque dans le cabinet. Restait s'il oserait enfin y donner sa lettre.

J'entrai lentement pour ne pas traverser la chambre avec lui, et je gagnai la croisée la plus proche du cabinet, dans la profondeur de laquelle on me fit place sur un pliant, où je m'assis auprès du maréchal de Boufflers, avec M. de Bouillon, M. de la Rochefoucauld, le duc de Tresmes et le premier écuyer, en attendant que le roi sortit pour prendre d'autres habits, et aller dans ses jardins. Je n'avais pas été trois ou quatre pater assis que je vis avec surprise sortir M. le duc d'Orléans, qui brossa la chambre et disparut. Je ne fis que me lever et me rasseoir avec les autres, bien en peine de ce qui s'était pu passer dans des instants si courts. Le roi fut assez longtemps sans sortir. Enfin il vint, changea d'habit, et alla à la promenade, où je le suivis. Tant à son habiller qu'à sa promenade j'observai soigneusement

son maintien. Jamais homme n'en fut plus le maître; mais comme il était impossible qu'il se pût douter que qui que ce fût de ce qui l'environnait sût que M. le duc d'Orléans dût lui avoir donné une lettre, je voulus voir s'il serait gai, ou sérieux et concentré. Je ne le le trouvai rien de tout cela, mais entièrement à son ordinaire, de sorte que je demeurai fort en peine de ce que la lettre était devenue. Après quelques tours, le roi s'arrêta au bassin des carpes, du côté de madame la Duchesse. M. le duc dOrléans l'y vint joindre sans se trop approcher de lui. Un peu après, le roi tourna pour se promener ailleurs. Je me tins en arrière, M. le duc d'Orléans aussi, dans l'impatience réciproque de nous parler. Il me dit qu'il avait donné sa lettre, que d'abord le roi surpris lui avait demandé ce qu'il lui voulait, qu'il lui avait dit : rien qui pût lui déplaire, qu'il le verrait par sa lettre, et que ce n'était pas chose dont il pût aisément lui parler; que sur cette réponse, le roi, plus ouvert, lui avait dit qu'il la lirait avec attention, sur quoi il était sorti pour ne pas laisser refroidir la première curiosité; et qu'en effet, étant près de la porte, il avait un peu tourné la tête, et vu que le roi ouvrait sa lettre. Ce mot dit, nous rejoignîmes la queue de la suite du roi, pour nous mêler et reparaître séparément. Je me sentis bien soulagé d'une si grande affaire faite, et j'avoue que ce ne fut pas sans émotion que j'attendis le succès de mon travail.

L'attente ne fut pas longue. J'appris le lendemain, par M. le duc d'Orléans, que le roi lui avait dit qu'il avait lu sa lettre deux fois ; qu'elle méritait grande attention; qu'il lui avait fait plaisir de lui écrire plutôt que de lui parler ; qu'il désirait lui donner contentement, mais que Monseigneur serait difficile et qu'il prendrait son temps pour lui en parler. En même temps je sus de madame la

duchesse d'Orléans que le roi avait lu la lettre, dès le vendredi au soir, chez madame de Maintenon, entre elle et madame la duchesse de Bourgogne; qu'il l'avait goûtée, louée, et avait approuvé le désir et les raisons qu'elle contenait; que madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne l'avaient fortement appuyée; que leur embarras était Monseigneur, sur lequel ils avaient fort raisonné ensemble, et conclu qu'il fallait l'y faire consentir avec douceur et amitié, bien prendre son temps, n'en point perdre, et que ce fût le roi qui parlât pour forcer d'autant plus Monseigneur qui ne lui avait jamais encore dit non à rien. C'était de madame la duchesse de Bourgogne que madame la duchesse d'Orléans tenait tout ce récit. Peu de jours après, nous sûmes par le père du Trévoux que le roi avait parlé de la lettre au père Tellier en même sens que je viens de dire; que le confesseur l'avait confirmé dans ces sentiments, l'avait affermi sur Monseigneur et persuadé de finir tout le plus tôt qu'il serait possible. Dans cette heureuse situation je fus d'avis que M. et madame la duchesse d'Orléans ne gâtassent rien par un empressement, que l'engagement si formel du roi rendait pire qu'inutile, et gardassent une conduite unie et serrée pour ne pas réveiller madame la Duchesse et les siens, et ne pas troubler leur sécurité parfaite, tandis que la mine se chargeait sous leurs pieds sans qu'ils s'en aperçussent, que le feu était déjà au saucisson, et que l'effet n'en pouvait être que fort peu éloigné. Ils m'en crurent. Leur joie, qu'ils contraignirent au dehors, était sans pareille, la mienne était égale à la leur, mais elle ne fut pas sans amertume.

CHAPITRE CCLXIX.

Attaques de madame la duchesse d'Orléans pour faire madame de Saint-Simon dame d'honneur de sa fille devenant duchesse de Berry. — Mesures pour éviter la place de dame d'honneur. — Audience de madame la duchesse de Bourgogne à madame de Saint-Simon sur la place de dame d'honneur.

Dès les premiers temps du mouvement effectif de ce mariage, madame la duchesse d'Orléans me demanda, d'un ton trop significatif pour n'être pas entendu, qui on pourrait mettre dame d'honneur de sa fille si elle devenait duchesse de Berry. Je saisis donc incontinent sa pensée, et lui répondis exprès, d'un ton ferme et élevé, de faire seulement le mariage, et qu'elle aviserait après de reste à une dame d'honneur, dont elle ne manquerait pas. Elle se tut tout court, M. le duc d'Orléans ne dit pas un mot, et je changeai sur-le-champ de discours. De ce moment, jusqu'à la grande force de l'affaire, elle ne me parla plus de dame d'honneur; mais, deux jours avant que je fisse la lettre dont il vient d'être parlé, elle dans son lit et moi tête à tête avec elle, au milieu d'une conversation très-importante sur le mariage: « Pour cela, interrompit-elle tout à coup, en me regardant attentivement, si cette affaire réussit, nous serions trop heureux si nous avions madame de Saint-Simon pour dame d'honneur. — Madame, lui répondis-je, votre bonté pour elle vous fait parler ainsi. Elle est trop jeune et

point du tout capable de cet emploi.—Mais pourquoi? » interrompit-elle; et elle se mit sur ses louanges en tout genre.

Après l'avoir écoutée quelques moments je l'interrompis à mon tour, en l'assurant qu'elle ne convenait point à cette place; et je me mis à lui en nommer d'autres, les plus dans son intimité ou dans sa liaison. A chacune elle trouvait un cas à redire, que je combattais à mesure vainement. Sur une entre autres tout à fait son intime et aussi extrêmement de mes amies, elle me fit entendre qu'il y avait eu un court espace de sa vie qui ne cadrait pas avec la garde d'une jeune princesse. Je souris et je dis que par cela même elle y était plus propre, que rien n'était plus rare qu'une femme aimable sans galanterie, mais qu'il était si extraordinaire de n'en avoir eu qu'une seule en sa vie, conduite modestement et finie sans retour ni rechute, que cela devait tenir lieu d'un mérite fort singulier. Madame la duchesse d'Orléans sourit à son tour, et me répondit que rien n'était plus avantageusement tourné pour cette dame que ce que je disais, mais qu'il fallait que je lui avouasse aussi qu'une femme aimable qui n'avait jamais eu ni galanterie ni soupçon était fort au-dessus de celle qui n'en avait eu qu'une, que c'était une chose encore bien plus rare, et que madame de Saint-Simon était celle-là. Je convins de cette vérité, mais je me rabattis tout court sur l'âge, le peu de capacité à cet égard, et je continuai tout de suite à lui en nommer un grand nombre, et elle de ne s'accommoder d'aucune. J'en pris occasion de la trouver aussi trop difficile, et de lui dire que, pour soulager sa mémoire et la mienne, je lui apporterais une liste de toutes les dames titrées, parce que je comprenais bien qu'avec l'étrange exemple et si nouveau des deux dames d'honneur de Madame on n'en voudrait point d'autres

pour une duchesse de Berry; que dans ce nombre il était impossible qu'il ne s'en trouvât plusieurs très-convenables, et qu'elle-même en demeurerait convaincue. Cela dit, je changeai tout de suite de propos.

Le lendemain j'allai chez elle, ma liste en poche, et résolu de lui bien faire entendre que mes réponses n'étaient pas modestie, mais refus absolu civilement tourné. Je trouvai chez elle un très-petit nombre de compagnie très-familière; mais il fallait le tête-à-tête pour reprendre les propos de la veille. Je tournai doucement la conversation sur le grand nombre de tabourets, je parvins naturellement à les faire nommer, et, sous prétexte de soulager la mémoire, à tirer la liste de ma poche, disant, en regardant bien madame la duchesse d'Orléans, que je l'y avais oubliée depuis quelques jours que je n'en avais eu besoin. Je la lus et la remis dans ma poche après lui avoir ainsi témoigné que je lui tenais promptement parole, autant que cela se pouvait sans être seuls, résolu, après ce que je venais de faire, de ne remettre pas ce propos le premier avec elle, qui devait bien entendre ce que je pensais là-dessus, et qui ne l'entendit que de reste, mais qui avait résolu de ne le pas entendre. Ce redoublement d'attaque si vive, et si à découvert, me donna beaucoup d'inquiétude, et à madame de Saint-Simon encore plus. Elle et moi abhorrions également une place si au-dessous de nous en naissance et en dignité; et, bien que nous comprissions que l'orgueil royal n'y mettrait qu'une femme assise, nous ne voulions pas au moins que ce ravalement portât sur nous. Nous crûmes donc qu'il était à propos de prendre nos mesures de bonne heure, moi de parler net au duc de Beauvillier, et madame de Saint-Simon à madame la duchesse de Bourgogne, puisque d'en dire davantage à madame la duchesse d'Orléans, après ce qui s'était passé avec elle,

n'arrêterait ni ses désirs ni ses pas, et ne servirait au contraire qu'à la faire agir à notre insu et plus fortement.

Cette résolution prise, je fis souvenir le duc de Beauvillier de ce que je lui avais dit, il y avait deux ans, lorsqu'on crut, et non sans quelque fondement, que M. le duc de Berry allait épouser la princesse d'Angleterre. Je lui exposai ce qui s'était passé entre madame la duchesse d'Orléans et moi; je lui réitérai mon éloignement et celui de madame de Saint-Simon pour une telle place. Je l'assurai que, si l'on venait jusqu'à nous la donner, nous la refuserions; et je le conjurai d'en détourner la pensée, si ceux qui ont ou qui prennent droit de choisir venaient à l'avoir et qu'elle lui fût communiquée, et il nous approuva et me le promit. De retour à Versailles, nous contâmes notre fait au chancelier sous le sceau de la confession. Il fut bien étonné que le mariage en fût là. Il était aliéné de M. le duc d'Orléans par le tissu de sa vie, et plus encore par son affaire d'Espagne. Il pensait d'ailleurs sainement sur un mariage étranger, tellement qu'il me reprocha beaucoup d'avoir si utilement travaillé, et il ne s'apaisa qu'à peine, lorsque je lui eus fait sentir combien, sans ce mariage, celui de mademoiselle de Bourbon était certain et imminent, fille comme Mademoiselle d'une bâtarde, ce que, avec raison, il ne pouvait supporter. Il trouva que nous pensions dignement de ne vouloir point de la place de dame d'honneur, et sagement de prendre là-dessus des mesures de bonne heure.

Madame la duchesse de Bourgogne continuait sans interruption, depuis bien des années, de témoigner une amitié solide à madame de Saint-Simon, dont elle lui avait toujours donné des marques. Le chancelier approuva fort que, les choses en cet état, elle s'adressât à

elle. Madame de Saint-Simon lui fit donc demander une audience, de façon que cela fût ignoré, s'il était possible, et pour en mieux tenir le secret, elle se servit de madame Cantin, première femme de chambre, plutôt que des dames du palais si fort de nos amies, dont nous voulûmes éviter la curiosité. L'audience fut aussitôt accordée que demandée. Madame de Saint-Simon se rendit chez madame la duchesse de Bourgogne à onze heures du matin, comme elle sortait de son lit, qui à l'instant la fit entrer dans son cabinet, et asseoir sur un petit lit de repos auprès d'elle. Après le premier compliment, madame de Saint-Simon lui dit qu'étant toute sa ressource, et toujours sa ressource éprouvée, elle venait à elle lui demander une grâce avec confiance, mais avec instance de n'en être pas refusée; qu'elle avait balancé longtemps, mais que la chose pressant, et ne pouvant craindre de manquer à la fidélité du secret, puisqu'il s'agissait d'un mariage qu'elle-même désirait et faisait... A ces mots madame la duchesse de Bourgogne l'interrompit en l'embrassant avec empressement : « Le mariage de M. le duc de Berry, dit-elle, et vous voulez être dame d'honneur? J'y ai déjà pensé. Il faut que vous la soyez. — C'est justement de ne la pas être que je viens vous demander. »

A cette repartie, on ne peut rendre quel fut l'étonnement de madame la duchesse de Bourgogne. Après un moment de silence, elle demanda la raison d'un éloignement qui la surprenait tant, et lui dit à quel point elle en était étonnée. Madame de Saint-Simon répondit que peut-être lui paraîtrait-il étrange qu'elle prît ainsi des devants auprès d'elle sur une chose dont l'occasion n'existait pas encore, et sur une place qu'elle serait plus éloignée que personne de croire qu'on lui voulût donner; que pour l'occasion, elle était instruite par moi,

si avant dans l'affaire, de l'état si prochain auquel elle se trouvait; que sur la place, elle ne pouvait pas douter que madame la duchesse d'Orléans ne l'y désirât, par tout ce qu'elle m'avait dit, dont elle lui conta le détail; que ne craignant donc point de parler à faux sur l'un ni sur l'autre, ni de s'adresser mal sur tous les deux, elle venait à elle lui demander à temps, et avec toute l'instance dont elle était capable, de lui éviter une place dont je ne voulais point, et elle beaucoup moins encore; que tout son désir était borné à une place de dame du palais auprès d'elle; qu'elle avait tout son cœur et tout son respect; qu'elle ne pouvait regarder une autre qu'elle, ni souffrir d'être mise ailleurs; et que si elle ne devenait point dame du palais, elle serait contente et heureuse de demeurer à lui faire sa cour, pourvu qu'elle n'eût point d'attachement ailleurs. Madame la duchesse de Bourgogne lui fit là-dessus toutes les amitiés imaginables. Elle lui dit ensuite que c'était par amitié pour elle, et par intérêt pour soi, comptant sur son attachement avec goût et confiance, qu'elle avait aussitôt pensé à elle pour dame d'honneur dès qu'elle avait vu le mariage en apparence de se faire; que cette belle-sœur, fille de M. et de madame d'Orléans, étant de sa main et de son choix, elle comptait vivre beaucoup avec elle, par conséquent vivre beaucoup avec celle qui serait sa dame d'honneur, avoir avec elle un particulier de confiance nécessaire sur mille choses; qu'une dame d'honneur avec qui elle ne serait pas fort libre la contraindrait donc beaucoup; et qu'une sur l'attachement véritable de qui elle ne pourrait pas compter l'embarrasserait continuellement; que dans cette vue elle avait jeté les yeux sur elle, comme la seule convenable à cette place, qui eût ces qualités à son égard; que pour ce qui était de dame du palais, il était vrai que cela ne lui conviendrait plus après avoir

été dame d'honneur de la duchesse de Berry ; mais que la duchesse du Lude, déjà si infirme, n'était point éternelle ; qu'elle la pouvait très-bien et très-dignement remplacer ; qu'elle le souhaitait passionnément ; que dans cette vue encore elle avait songé à la faire dame d'honneur de la duchesse de Berry, pour ôter par là l'obstacle de la jeunesse, et l'approcher cependant du roi, s'il lui fallait bientôt à elle une autre dame d'honneur.

Après les remercîments madame de Saint-Simon répondit, sur le fait de sa dame d'honneur, que l'autre place l'en éloignerait plutôt que de l'en approcher ; et sur ce que madame la duchesse de Bourgogne lui répliqua avec vivacité qu'elle voulait bien qu'on sût, et la duchesse de Berry la première, quand il y en aurait une, qu'une duchesse de Berry était faite pour lui céder ses dames quand il lui plairait de les vouloir prendre, madame de Saint-Simon lui représenta que, si elle ne s'acquittait pas de l'emploi suivant ce qu'on attendrait d'elle, ce *serait* une exclusion pour la première place ; que, si au contraire elle y réussissait, ce serait une raison de l'y laisser ; qu'ainsi à tous égards elle ne pouvait entrer dans la pensée que cette place lui pût servir à en avoir une à laquelle elle n'avait jamais osé songer, s'étant toujours bornée à lui être plus particulièrement attachée par une place de dame du palais. Elle se rabattit ensuite sur son incapacité, que madame la duchesse de Bourgogne releva par toutes sortes de marques d'estime, sur quoi madame de Saint-Simon lui représenta fortement la différence extrême de se bien acquitter des fonctions de dame d'honneur auprès d'elle, à qui à présent il n'était plus question de rien dire, mais seulement de la bien faire servir et de la suivre, ou auprès d'une princesse de moins de quinze ans, dont il faudrait devenir la gouvernante, *et* répondre de sa conduite à tant de différentes personnes

et au public ; qu'elle ne se sentait ni force ni capacité pour bien remplir tous ces différents devoirs, et moins encore d'humilité pour en essuyer le blâme; que, si elle avait le bonheur de se conduire elle-même au gré du monde, et d'une manière qu'on la jugeât capable d'en bien conduire une autre, elle redoutait si fort le poids de cette attente que, trop contente de cette opinion qu'on voulait bien avoir d'elle, elle s'en voulait tenir là sans hasard ; que d'ailleurs, outre son invincible répugnance à gouverner et à contredire, comme il ne se pouvait éviter qu'il n'y eût bien des choses à dire et à faire faire à un enfant contre son goût, elle ne pouvait se résoudre à passer pour sotte si elle ne faisait faire ce qu'il faudrait, ni en le faisant à devenir la bête de la princesse auprès de qui elle serait mise ; et qu'elle ne s'y résoudrait jamais. Madame la duchesse de Bourgogne n'oublia rien, avec tout l'art et l'esprit possibles, pour combattre ces raisons ; et finalement lui dit que Mademoiselle ayant père et mère et grand'mère à la cour, et elle par-dessus eux tous, ils se chargeraient de sa conduite et de celle de sa dame d'honneur.

Après quantité de raisonnements, madame de Saint-Simon tint ferme. Elle lui avoua qu'elle craignait encore que, si en exécutant ses ordres sur la conduite de la princesse et sur la sienne elle se brouillait avec la future duchesse de Berry, elle n'en fût que peu approuvée ; et que la princesse ensuite en faisant mieux, ou tournant les choses d'une autre façon auprès d'elle, elle-même enfin par douceur, par complaisance, par amitié pour madame sa belle-sœur, ne vînt à la blâmer elle-même, et à se refroidir d'estime et de bonté pour elle. A cette nouvelle difficulté, madame la duchesse de Bourgogne opposa les protestations d'un côté, les reproches de l'autre de la croire capable de cette faiblesse et de cette légèreté.

Après avoir fort insisté là-dessus, elle mit le doigt plus particulièrement sur la lettre, et fit entendre qu'elle comprenait bien qu'elle et moi nous trouvions cette place au-dessous de nous, sur quoi madame de Saint-Simon s'étant modestement et brièvement étendüe, madame la duchesse de Bourgogne lui dit qu'il fallait vivre selon les temps; que, d'ailleurs, quant à présent, elle et sa belle-sœur seraient égales en rang et en toutes choses. Après avoir quelque temps battu là-dessus, et avoué pourtant ce que madame de Saint-Simon en avait dit, elle lui représenta notre situation à la cour, les ennemis que j'y avais, les espèces de disgrâces que j'avais essuyées, avec combien de temps et de peine j'en étais sorti; que cette place y serait un puissant bouclier, un chemin facile de me mieux faire connaître, d'être plus approché du roi, et assuré des agréments de toutes les sortes. Elle s'étendit fort sur ces avantages qu'un homme de mon esprit pouvait solidement pousser. Elle ajouta qu'il était flatteur que j'eusse été choisi pour l'ambassade de Rome, à l'âge où j'étais lors de ce choix; et elle, au sien, regardée comme si convenable à la place dont il était à présent question, la première de la cour à remplir, puisque celle d'auprès d'elle n'était point vacante; qu'on savait si fort que nous ne voulions point aller à Rome, que cela, joint avec notre dégoût pour la place de dame d'honneur dont il s'agissait, irriterait le roi, et lui ferait demander avec justice ce que nous voulions donc, puisque les deux premiers et plus considérables emplois pour homme et pour femme, enviés et désirés de toute la cour en tout âge, ne nous semblaient pas convenables à nous, et dans la situation d'âge et de fortune où nous nous trouvions; que l'envie et la jalousie du monde en crieraient encore bien plus contre nous; qu'enfin, nous nous avisassions bien, et que nous comprissions qu'un refus ne se pardonnait

point et nous romprait le cou pour jamais. Après les remercîments proportionnés à la bonté avec laquelle elle entrait dans toute la discussion de cette affaire, madame de Saint-Simon convint qu'un refus nous noierait en effet sans retour; que c'était aussi pour l'éviter qu'elle s'adressait à elle, puisque enfin nous étions fermement résolus au refus si les choses en venaient là. Après quelques autres propos plus généraux, madame la duchesse de Bourgogne lui dit qu'elle ne voyait point d'autre dame d'honneur à faire, qui convînt, non-seulement à elle, mais à la place; et le tout, après beaucoup d'amitiés, se termina par promettre enfin à madame de Saint-Simon qu'elle tâcherait d'empêcher que la place lui fût offerte, puisqu'elle et moi étions si obstinés au refus, qu'elle ne comprenait pas; que, néanmoins, il pourrait bien arriver que la chose se fît sans elle, ou que, se faisant avec elle, elle ne fût pas maîtresse de rien empêcher, mais qu'elle promettait de bonne foi d'y faire tout son possible, encore que ce fût contre son goût et contre son sentiment.

Après une audience si favorable et si longue, car elle dura jusques après midi et demi, madame de Saint-Simon sortit du cabinet, et trouva la toilette dans la chambre, et des dames qui attendaient à y faire leur cour, dont elle fut bien fâchée, surtout des dames du palais de nos amies intimes qui s'y trouvèrent; mais nous tînmes bon au secret, qui par sa nature n'était pas le nôtre. Madame de Saint-Simon me fit le récit de son audience, de laquelle nous fûmes bien contents, persuadés tous deux que madame la duchesse de Bourgogne arrêterait madame la duchesse d'Orléans; que le choix ne se ferait pas sans la première; que sûre comme elle était, ayant donné sa parole, elle la voudrait et la pourrait tenir; tellement que dans une pleine et juste espérance d'avoir

de toutes parts écarté le danger, et les princes n'ayant pas accoutumé de prendre les gens par force pour des places après lesquelles tant d'autres ne sont pas honteux de soupirer, même en public, nous comptâmes être en repos. Nous n'avions en effet oublié aucune des voies possibles de détourner cette place de nous, aucun des meilleurs, des plus forts, des plus directs moyens à pouvoir employer d'avance, mais à temps; ainsi rendu au calme et à la liberté d'esprit, je me rendis aussi aux soins de ne pas laisser refroidir ce qui avait été si bien reçu sur le mariage, ni les mouvements, tous si justes et si bien ensemble de notre part, pour le brusquer, tandis que madame la Duchesse et les siens, si sûrs de Monseigneur et si peu avertis de nos menées, vivaient dans une parfaite sécurité.

CHAPITRE CCLXX.

Situation personnelle de madame la duchesse d'Orléans avec Monseigneur guère meilleure que celle de M. le duc d'Orléans. — Projet d'approcher M. et madame la duchesse d'Orléans de mademoiselle Choin : curieux tête-à-tête là-dessus et sur la cour intérieure de Monseigneur, entre Bignon, intime ami de Choin, et moi.

Dès la fin du voyage de Marly, l'embarras du roi sur Monseigneur, grand et de bonne foi, nous avait fort embarrassés nous-mêmes. Il s'agissait d'un mariage pour le fils de Monseigneur, d'un mariage domestique et particulier, où le bien de la paix, ni l'honneur ou l'avantage de l'état n'avaient aucune part, conséquemment où un père de cinquante ans devait en avoir davantage. On a vu combien personnellement il était éloigné de vouloir du bien à M. le duc d'Orléans, et à quel point il était livré à ceux dont le double intérêt était d'entretenir et d'augmenter cette aversion, et quel était ce double intérêt. Maintenant il faut dire que madame la duchesse d'Orléans n'était guère mieux avec lui de son propre chef, avec cette différence de M. son mari que c'était par sa pure faute, et par ces sortes de fautes qui se font le plus sentir : c'est ce qu'il faut expliquer. Monseigneur, très-refroidi avec madame la princesse de Conti, dont l'ennui et l'aigreur le mettaient en continuel malaise, ne savait que devenir, parce que ces princes-là, et

lui plus que pas un, n'ont pire lieu à se tenir que chez eux. D'Antin, je parle de loin, qui avait peut-être meilleure opinion de madame la duchesse d'Orléans que de madame la Duchesse, voulut le tourner vers la première; et, dans l'espérance de recueillir de sa reconnaissance les fruits d'une liaison si avantageuse pour elle, il n'oublia rien pour la former.

Monseigneur ne pouvait guère se délivrer du réduit continuel qu'il s'était fait chez madame la princesse de Conti depuis tant d'années, dont l'affaire de mademoiselle Choin venait de bannir toute la confiance et la douceur, qu'en se faisant un autre réduit chez une des deux autres bâtardes, et il ne lui importait pour lors chez laquelle des deux, moins conduit en tout par son choix que par le hasard ou par l'impulsion d'autrui. Madame la duchesse d'Orléans, qui aurait dû être charmée d'une si heureuse conjoncture, ivre de sa grandeur et de sa paresse de corps et d'esprit, ne vit que de l'ennui, des complaisances, des amusements à donner, des mouvements de corps à essuyer pour des parties de chasse, d'opéra et de petits voyages. Elle devenait non plus la divinité qu'on allait adorer, mais la prêtresse d'une divinité supérieure dont sa maison deviendrait le temple. Son orgueil ne put s'y ployer, peut-être moins que sa paresse. Son dédain ferma son esprit à toute politique et à toute vue d'un futur que l'âge et la santé du roi montraient fort éloigné; point d'enfants à établir; au-dessous d'elle de penser aux besoins de l'avenir. Elle fut sourde aux cris de d'Antin, fut si froide aux avances réitérées de Monseigneur, et mit tant de langueur et de négligence à le recevoir chez elle, qu'il s'en aperçut bientôt avec un dépit qu'il n'oublia jamais, et se livra à madame la Duchesse, qui le reçut avec les grâces, les jeux et les ris, et qui ne songea qu'à profiter d'une si

bonne fortune par se lier Monseigneur, de façon qu'elle se rendit en tout maîtresse de son temps et de son esprit, et y réussit de la manière la plus complète. Ainsi madame la duchesse d'Orléans fit à sa sœur, avec qui elle n'était point encore mal, un présent volontaire de l'intimité parfaite qui se lia entre Monseigneur et elle, ouvrit la porte à son triomphe et à tout ce qui en sortit après contre elle, en se la fermant à elle-même, et croupit longues années sur son canapé, non-seulement sans regret d'une faute si démesurée, mais avec un orgueilleux et dédaigneux gré de l'avoir commise. Il ne tint encore après qu'à elle de se rapprocher de Monseigneur, chez madame la Duchesse, où, à son refus, d'Antin l'avait tout à fait jeté; mais les mêmes misérables raisons qui l'avaient empêchée de le vouloir chez elle, quelque dépit aussi de voir sa sœur en profiter, l'en détournèrent encore. L'éloignement, puis l'inimitié des deux sœurs vint ensuite, et se combla enfin par les occasions qui naquirent, et dont j'ai touché quelques-unes, et où Monseigneur, tout à sa façon pesante et indolente, ne fut pas tout à fait neutre. Ainsi madame la duchesse d'Orléans se vit réduite à continuer, par raison et par nécessité, un éloignement que ce qu'on ne peut s'empêcher de nommer folie lui avait fait commencer. Dans cette situation de M. et de madame la duchesse d'Orléans, chacun à part et ensemble, si fâcheuse avec Monseigneur, je ne cessais de pourpenser, à part moi, quels pourraient être les moyens d'émousser dans ce prince tant de pointes hérissées, et de le rendre capable de se ployer volontairement au mariage de la fille de deux personnes dont il était si fortement aliéné. Je sentis l'extrême danger de démarches qui d'elles-mêmes avertiraient la cabale contraire de penser à soi et à mademoiselle de Bourbon. D'autre part l'affaire commençait

insensiblement à pointer par tous les mouvements qui ne s'étaient pu cacher à Marly; et je fus bien étonné lorsque, rencontrant le premier écuyer, avec qui j'étais fort libre, dans la porte de l'antichambre du roi, dans la galerie, une après-dinée qu'il n'y avait personne, il m'arrêta, me dit qu'il avait des compliments à me faire, et qu'on savait bien que je faisais le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry. J'en sortis par hausser les épaules, couper court et admirer les beaux bruits. De bruits, il n'y en avait pas le moindre; c'était transpiration à un homme toujours fort informé; j'eus grand'peur que cela ne perçât plus loin, ce qui nous fut un nouveau motif de serrer la mesure. Je ne pus me persuader que le roi bâclât l'affaire, de lui à Monseigneur, avec tant d'autorité et si court que madame la Duchesse et les siens n'eussent le temps de se tourner; et je ne trouvais pas, sans de pernicieux écueils, la manière de marier le fils de Monseigneur malgré un tel père, si ce père, aigri de lui-même et violemment poussé par tous ceux qui pouvaient tout sur lui, augmentait tacitement son ressentiment par un consentement forcé. Je n'en étais pas à dire mon avis avec colère à madame la duchesse d'Orléans, sur sa conduite à l'égard de Monseigneur, et sa manière conséquente d'être avec lui, qu'elle-même m'avait racontée.

Venant, à part moi, à l'examen des personnages de la cabale opposée, pour voir d'en détacher quelqu'un qui pût nous servir puissamment auprès de Monseigneur, je considérai que d'Antin, si intimement uni avec madame la Duchesse par tant de liens anciens et nouveaux, et par une si grande conformité de vie, de mœurs et d'esprit, n'était pas l'instrument qu'il nous fallait; mademoiselle de Lislebonne et sa sœur encore moins, avec tout ce qu'on a vu ici plus d'une fois de leurs hautes menées,

de leurs vues et de leurs vastes projets. Enfin je ne vis de ressource, s'il y en pouvait avoir, qu'en mademoiselle Choin, qui eût assez de pouvoir sur Monseigneur, et assez d'indépendance de la cabale et de madame la Duchesse même, pour oser entreprendre, si elle le voulait, de le rendre plus accessible au mariage de Mademoiselle; et je crus qu'il ne serait peut-être pas impossible de le lui faire vouloir, en lui faisant sentir qu'il y allait de son intérêt; je conçus donc le dessein de traiter cette matière en la tâtant d'abord, puis en l'approfondissant plus ou moins selon que j'y verrais jour, mais sans m'ouvrir du tout sur le mariage, avec Bignon, intendant des finances, le plus intime ami et confident qu'eût la Choin, et fort le mien, duquel je m'étais déjà servi utilement en contre-poison auprès d'elle, et par elle auprès de Monseigneur, lorsque l'affaire de madame de Lussan me brouilla avec madame la Duchesse.

Je proposai ce dessein à madame la duchesse d'Orléans, qui le goûta fort, et à M. le duc d'Orléans, qui l'approuva aussi. Tous deux le discutèrent, puis moi avec eux. Ils jugèrent qu'à tout le moins, la tentative n'était qu'honnête et respectueuse de leur part; qu'il n'y avait rien à risquer en s'y conduisant sagement; que le temps pressait. Ils me donnèrent donc toute commission de parler en leur nom. Ainsi je vis Bignon dans cette chambre que le chancelier, son oncle, m'avait forcé de prendre chez lui au château, et là, tête à tête, je l'entretins des brigues et des cabales qui partageaient la cour. Je le mis sur celles de la cour intime de Monseigneur. Comme de moi à lui, je lui parlai sur le peu de retour que M. le duc d'Orléans sentait avec tant de peine de Monseigneur à lui; je lui vantai en même temps celui du roi et celui de madame de Maintenon vers lui, qui devenait tous les jours plus intime. Je lui dis que M. et madame la du-

chesse d'Orléans avaient une estime infinie pour mademoiselle Choin ; qu'il était vrai que leur respect pour Monseigneur y entrait bien pour quelque chose, mais qu'il était vrai aussi que tout ce qui paraissait et revenait de la conduite si sage, si mesurée, si unie de cette personne, la manière si soumise et si intime avec laquelle elle entretenait Monseigneur avec le roi, donnait d'elle une haute opinion, et allumait en M. et madame la duchesse d'Orléans un désir sincère de la voir et de devenir de ses amis; que je savais combien soigneusement elle évitait l'éclat et le monde, mais que, ayant bien voulu lier dans les derniers temps avec feu M. le prince de Conti, quoiqu'il en fût à l'extérieur si mal avec le roi, et de plus si bien avec madame sa belle-sœur, il serait encore plus convenable que mademoiselle Choin voulût bien lier avec M. et madame la duchesse d'Orléans, maintenant si unis et si bien avec le roi et madame de Maintenon, avec laquelle elle était si bien elle-même. Bignon me répondit, en tâtant, par les mesures infinies d'obscurité et de dégagement que mademoiselle Choin gardait. Je n'étais pas à savoir en combien de choses elle entrait, avec quelle liberté elle tenait chez elle, dans sa petite maison de la rue Saint-Antoine, cour plénière de ce qu'il y avait de plus important, où n'était pas admis qui voulait, mais par goût, par choix de personnes, et non par crainte d'en trop voir; mais ce n'était pas là le cas de disputer et de contredire. J'entrai donc en docilité dans tout ce qu'il voulut, pour ne pas choquer un esprit plein et médiocre au plus, duquel seul je pouvais me faire un instrument. Par cette méthode, je le conduisis peu à peu à l'aveu de diverses choses, et singulièrement à la part entière que cette fille avait eue en tout ce que Monseigneur avait fait auprès du roi contre Chamillart, sans quoi, me dit-il,

ce ministre n'eût jamais été chassé de sa place. De ce que Bignon me dit qu'elle s'était conduite de la sorte de concert avec madame de Maintenon, j'en pris thèse pour lui représenter que madame de Maintenon aimant tendrement madame la duchesse d'Orléans, et protégeant sincèrement M. le duc d'Orléans à cette heure, rien ne serait plus convenable à mademoiselle Choin que de se prêter aux désirs d'amitié dont madame de Maintenon lui donnait l'exemple, après le roi même si parfaitement revenu sur son neveu ; que j'irais plus loin avec lui, qui était mon ami, en faveur de son amie ; que je pouvais l'assurer qu'en cela elle ferait chose agréable au roi, et qui le serait infiniment à madame de Maintenon, et que, pour n'avoir nulle réserve avec lui, je ne balancerais pas à épuiser la matière. Je lui dis donc que l'union présente de mademoiselle Choin avec madame la Duchesse, et celle de toutes deux avec mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy et tous de ce côté-là, n'était qu'apparente et ne pouvait subsister au delà du règne sous lequel nous étions ; que tous ensemble aspiraient à gouverner un prince, qui, n'étant que dauphin, les faisait tous compatir, dans la vue de se soutenir et de ne se commettre point à une lutte prématurée, mais qui éclaterait à l'instant que ce prince devenu roi, chacune alors voudrait saisir le timon. Je m'étendis ensuite à mon gré sur les deux Lorraines, tant pour le pomper que pour lui en donner, et par lui à son amie, les plus sinistres pensées, qui néanmoins étaient vraies et solides, et radicalement telles. Je n'eus pas été bien loin là-dessus qu'il sourit, et dit que, pour celles-là, mademoiselle Choin les connaissait bien à peu près telles que je les lui dépeignais, qu'elle vivait avec elles avec tous les dehors de l'amitié et de cette liaison ancienne qu'il n'était pas à propos de rompre, mais que bien convain-

cue des retours qu'elle en devait attendre en leur temps, il y en avait déjà beaucoup qu'il n'y avait plus de confiance réelle, et que son amie se précautionnait, qu'ainsi il était inutile de lui en dire là-dessus davantage, puisqu'il les connaissait bien, et son amie encore mieux, et dans le sens dont je lui en parlais.

Dilaté à l'extrême en moi-même sur un si précieux chapitre, et sûr d'un sentiment si important, quoique j'en eusse soupçonné déjà quelque chose par l'évêque de Laon, frère de Clermont, perdu pour la Choin lorsqu'elle fut chassée par madame la princesse de Conti, je tournai court où j'en voulais; je me mis sur madame la Duchesse, mais avec mesure, pour ne pas décréditer par une apparence de haine ce que je voulais persuader. Je pris le même tour que j'avais pris sur les deux Lorraines et avec la même vérité; je dis que Monseigneur devenu roi allumerait dans le courage de madame la Duchesse une telle volonté de gouverner seule, et si violente, que depuis longtemps elle se mettait en tout devoir de pouvoir satisfaire et qui commençait bien déjà à transpirer; que vainement mademoiselle Choin prétendrait-elle pouvoir la modérer autrement qu'en lui en ôtant les moyens; que par une familiarité et un empire que de jour en jour elle acquérait plus grands sur Monseigneur, joints aux avantages de son rang, elle se rendrait très-dangereuse à mademoiselle Choin, quelle que pût être cette fille à l'égard de Monseigneur; qu'il pouvait se souvenir de ce que je lui avais dit, il y avait déjà longtemps, de l'attaque contre elle faite à Monseigneur par cette princesse avec tant d'audace, quoique avec peu de succès, qui manifestait bien ses plus secrètes pensées; et que mademoiselle Choin avait et aurait en elle la plus redoutable ennemie qu'elle trouverait jamais, que le grand intérêt de gouverner seule lui rendrait telle quelques mesure

u'elle prît et qu'elle crût prendre avec elle. Bignon se ouvint très-bien du fait que je lui avais raconté autrefois, et qu'il me dit alors avoir rendu à son amie, sur laquelle il avait fait impression en ce temps-là. Mais il me t cependant que mademoiselle Choin comptait absolument sur l'amitié de madame la Duchesse, dont elle royait pouvoir ne pas douter; qu'il ne croyait pas lui-même qu'elle s'y trompât, ni qu'elle en pût être séparée, nvenant cependant avec moi de la solidité de ce que je i représentais de tant de volonté et de tant d'avantages ans cette volonté de gouverner absolument, et par conéquent seule, dans madame la Duchesse, aussitôt que couronne tomberait sur la tête de Monseigneur; et ans cet aveu je crus entrevoir que le cœur de mademoiselle Choin avait moins de part à cette liaison intime avec madame la Duchesse que l'esprit, qui sentant l'attachement incroyable de Monseigneur pour cette sœur, que Bignon me releva beaucoup, ne croyait pas qu'il fût sûr pour elle de lui laisser naître aucun soupçon sur leur intimité, madame la Duchesse toujours présente, elle presque toujours absente, et madame la princesse de Conti encore palpitante par des restes de bienséance et de considération. Que ce fût cœur ou esprit qui produisît dans la Choin cette union intrinsèque avec madame la Duchesse, ce n'était pas chose aisée à nettement pénétrer; et bien que cette alternative ne me pût être indifférente pour des temps éloignés, c'était pour l'objet présent la même chose; et dans le fond, désirs à part, quelques raisons qu'eût mademoiselle Choin de craindre madame la Duchesse, tout sens, toute sagesse, toute raison était pour qu'elle la ménageât si parfaitement, dans la position où elles se trouvaient l'une et l'autre, qu'elle lui ôtât tout son soupçon de défiance et de jalousie, ce qu'elle ne pouvait avec une personne d'autant d'es-

prit et d'application que l'était celle-là, avec l'air futile de ne songer qu'à s'amuser et à se divertir elle et les autres; que par un entier abandon à elle pour le temps présent, ce qui était justement ce que je voulais tâcher d'ébranler. Dans ce dessein je continuai à m'étendre sur tout le danger de la puissance de madame la Duchesse, sur son peu de cœur, de foi, de principes en tout genre, et en louanges sur la conduite de mademoiselle Choin avec elle; mais je remontrai à Bignon qu'au milieu de tout cela un abandon effectif à elle serait le comble de l'imprudence; qu'il me paraissait que, sans offenser madame la Duchesse, elle pouvait entendre à quelque liaison avec M. et madame la duchesse d'Orléans, d'autant plus sûrement que ni à présent pour l'amitié de Monseigneur, ni dans d'autres temps pour le timon de toutes choses, elle n'aurait point à lutter avec eux; qu'il pouvait arriver des conjonctures où cette liaison lui deviendrait utile à elle-même; qu'elle était bien avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, ce qui lui serait toujours important à ménager quelle qu'elle fût, et à bien ménager de plus en plus; qu'elle savait à quel point madame la duchesse de Bourgogne et madame la Duchesse étaient mal ensemble, et y devaient être, et au contraire l'union étroite qui liait madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse d'Orléans; que, quoi qu'il arrivât, c'était là ce qui environnait le trône de plus près; que M. le duc d'Orléans était le seul homme du sang royal en âge et en expérience de figurer, qui, écarté de Monseigneur par les artifices de madame la Duchesse, trouverait tôt ou tard dans sa naissance, dans son état d'homme connu pour en être un, dans sa liaison avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, des ressources pour se rapprocher de Monseigneur; que les choses étant donc en effet telles que je les lui représen-

tais, il ne pouvait nier qu'il ne fût sûr au moins et honnête pour mademoiselle Choin, et même bon, de se laisser approcher par M. et madame la duchesse d'Orléans, qui, pour le dire encore une fois, était lui-même si bien avec le roi, si intimement avec Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, si recueilli de madame de Maintenon avec qui mademoiselle Choin était si bien elle-même, d'entrer au moins en connaissance avec des personnes de cet état, qui ne pouvaient en aucun temps lui faire ombrage, quitte après à lier plus ou moins avec eux selon qu'elle s'en accommoderait et le jugerait à propos.

Bignon trouva si fort que je lui parlais raison qu'il entra en discussion avec moi du personnel de M. et de madame la duchesse d'Orléans. Imbu par les sarbacanes ennemies, il ne me cacha pas que mademoiselle Choin craignait M. le duc d'Orléans, et en pensait d'ailleurs peu favorablement. Je lui répondis là-dessus avec une sorte d'ouverture qui lui plut, et qui, sans blesser ce prince, donna plus de confiance au reste de mes propos. Ensuite je lui dis que je comprenais que mademoiselle Choin pouvait être peinée de la liaison qui avait paru si longtemps entre M. le duc d'Orléans et madame la princesse de Conti, mais que je lui disais avec vérité que depuis longtemps aussi un reste d'honnêteté et de bienséance avait succédé à une amitié plus étroite; qu'il devait comprendre que, outre l'aliénation produite par la querelle du rang de Mademoiselle, le pauvreteux personnage que madame la princesse de Conti faisait auprès de madame la Duchesse avait extrêmement refroidi M. le duc d'Orléans; que, même au dernier voyage de Marly d'où nous arrivions, M. le duc d'Orléans, étant entré chez madame la princesse de Conti, l'avait extrêmement déconcertée pour l'avoir trouvée tête à tête avec madame

de Bouzols, si intime de madame la Duchesse, et fort proche l'une de l'autre, écrivant sur une table et comme en conférence importante; qu'après le premier trouble, madame la princesse de Conti l'avait excusé en disant qu'elle faisait une réponse au prince de Monaco qui lui avait écrit sur la mort de M. le Duc, et à qui elle n'avait pas encore fait réponse, sans que M. le duc d'Orléans lui eût fait aucune question, et sans aucune apparence, depuis deux mois de la mort de M. le Duc, ni que madame de Bouzols eût aucune liaison avec M. de Monaco. Bignon fit assez d'attention à cette bagatelle, que le hasard m'avait à propos fournie, pour me faire espérer que cette amitié apparente blessait son amie plus que toute autre chose; mais après m'avoir toujours rebattu sa crainte du caractère de M. le duc d'Orléans, nous parlâmes fort à fond de celui de madame la duchesse d'Orléans, pour laquelle il me dit que mademoiselle Choin n'avait que de l'estime, et puis nous traitâmes de la manière de se voir qui pour cette princesse ne laissait pas d'être une difficulté. Je la levai bientôt en l'assurant qu'elle irait à Paris dès que mademoiselle Choin voudrait, et que toutes deux en même ville conviendraient bientôt d'un lieu pour se voir. Enfin Bignon me dit que, quelque éloignement qu'il eût de se mêler d'aucune affaire avec son amie, qui même n'en avait pas moins aussi et le lui avait souvent témoigné, tout ce que je lui disais lui paraissait si bon, si peu engageant pour elle, si utile à la concorde et à l'union de toutes les personnes principales, et si raisonnable en soi qu'il se chargerait volontiers d'en rendre compte à son amie, à deux conditions: la première qu'il me nommerait à elle, pour donner, me dit-il, plus de poids à son discours, et ne lui point faire de mauvaise finesse; la deuxième que M. et madame la duchesse d'Orléans, qu'il sentit bien qu'ils me faisaient

agir, lorsqu'il les verrait en leur faisant sa cour ou ailleurs, ignoreraient jusque avec lui-même qu'il entrât en rien de tout cela. Je lui permis l'un et lui promis l'autre, après quoi il m'assura qu'il ferait incessamment tout son possible pour persuader son amie de voir au moins madame la duchesse d'Orléans, mais que, Monseigneur allant ce jour-là à Meudon, où il devait demeurer huit ou dix jours, il ne pourrait sitôt voir son amie. Il convint avec moi qu'aussitôt qu'il l'aurait vue, il m'enverrait prier à dîner pour éviter jusqu'aux apparences de rendez-vous, et que je n'y manquerais pas pour savoir la réponse.

Après un entretien si long, si confident, si fort approfondi, je reçus quelque espérance, et M. et madame la duchesse d'Orléans encore plus. Ce ne fut pas sans admirer ensemble en quelle réduction on vivait, et la singularité non jamais assez admirée de ce besoin général de tout le monde, et des plus proches du trône, de passer par madame de Maintenon pour aller au roi, et par mademoiselle Choin pour aller jusqu'à Monseigneur, cela en même temps avec l'humilité des avances d'une part, l'orgueil des réserves de l'autre, et la nécessité avec l'incertitude d'une secrète et difficile négociation pour, à toute condition, obtenir audience, et que deux créatures de si vil aloi voulussent bien prêter chez elles quelques précieux moments aux désirs empressés et réitérés de ce qu'il y avait de plus important, de plus grand et de plus proche de la couronne. Je ne voulus pas effaroucher M. le duc d'Orléans de l'éloignement que cette Choin avait pris de lui, mais je le confiai à madame la duchesse d'Orléans.

CHAPITRE CCLXXI.

Le roi résolu au mariage; contre-temps de madame la duchesse d'Orléans adroitement réparé. — M. et madame la duchesse d'Orléans éconduits entièrement de tout commerce avec mademoiselle Choin. — Conférence à Saint-Cloud. — Horreur semée sur M. le duc d'Orléans et Mademoiselle. — Le roi fait consentir Monseigneur au mariage. — Madame la Duchesse en émoi. — Déclaration du mariage; souplesse de d'Antin. — M. et madame la duchesse d'Orléans très-bien reçus de Monseigneur, fort mal de madame la Duchesse.

Cependant l'affaire traînait trop à mon gré. Je n'avais pas compté de détacher mademoiselle Choin de madame la Duchesse, aussi peu, dans l'inespérable cas que ce détachement se fît, que ce fût assez promptement pour en faire un instrument en faveur de Mademoiselle. Mon but n'avait été que d'émousser l'intimité, de jeter des craintes et des nuages qui s'augmentassent avec du soin et du temps, cependant de la rendre moins empressée pour le mariage de mademoiselle de Bourbon. Au bout de sept ou huit jours que nous fûmes revenus de Marly, je pressai M. le duc d'Orléans de parler au roi, au moins en monosyllabes, de la lettre qu'il lui avait donnée. Après bien des instances il le fit un matin. Ce même matin, comme j'étais dans la petite chambre de madame la duchesse d'Orléans seul avec elle, M. le duc d'Orléans y entra venant de chez le roi, et nous conta tout joyeux qu'aussitôt qu'il lui avait ouvert la bouche, le roi, en l'interrompant, lui avait répondu que sa lettre

l'avait entièrement persuadé de ses bonnes raisons, et de lui donner toute satisfaction; qu'il comptât qu'il voulait faire ce mariage de sa fille avec son petit-fils; qu'il en était encore à trouver l'occasion d'en parler comme il fallait à Monseigneur, parce qu'il prévoyait sa résistance et qu'il la voulait vaincre en toutes façons; qu'il sentait bien aussi que les retardements ne feraient qu'augmenter l'obstacle, mais qu'il le laissât faire et qu'il ne se mît point en peine, et qu'il ferait bien et bientôt.

Une si favorable réponse et si décisive nous combla de joie. Nous conclûmes que, pour engager le roi de plus en plus sans l'importuner en l'excitant davantage, madame la duchesse d'Orléans se trouverait le soir de ce même jour chez madame de Maintenon lorsque le roi y entrerait, où il n'y avait presque personne de contrebande pour elle; que là elle le remercirait comme d'une chose faite de ce qu'il avait dit le matin à M. le duc d'Orléans. Comme elle n'avait pas accoutumé d'y aller sans affaires, madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, qui y était à son ordinaire, lui demandèrent avec surprise ce qui l'amenait. La sienne fut extrême lorsque toutes les deux lui dirent de se bien garder d'exécuter son dessein qui étonnerait le roi, et gâterai tout à fait son affaire. Le roi survint si promptement qu'elles n'eurent pas le temps de lui en dire davantage, et le roi, la trouvant là, l'embarrassa encore plus en lui demandant ce qu'elle y venait faire. A l'instant madame de Maintenon prit la parole pour elle, et répondit qu'elle l'était venue voir un peu sur le tard; et madame la duchesse d'Orléans ajouta quelques propos sur la difficulté de la trouver seule entre son retour de Saint-Cyr et l'arrivée du roi chez elle. Le roi lui dit que puisqu'elle était venue elle pouvait s'asseoir un peu. Elle, qui vit là plu-

sieurs dames du palais ou de la privance de madame de Maintenon qui ne vidaient point pour couler dans le grand cabinet à l'ordinaire, eut parmi son trouble l'esprit assez présent pour trouver à leur donner le change. Elle parla bas à madame de Maintenon sur ses deux filles cadettes qu'elle avait pris le dessein de mettre en religion, et s'aida du prétexte de la petite surdité de madame de Maintenon pour, en parlant bas d'un air de mystère, laisser entendre aux dames quelques mots de ses filles et du couvent, à quoi madame de Maintenon, qui entra aussitôt dans sa pensée, aida elle-même. Peu après madame la duchesse de Bourgogne fit signe à madame la duchesse d'Orléans de s'en aller, qui se retira infiniment déconcertée, ne sachant plus où elle en était, entre ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit le matin et ce qui venait de lui arriver en un lieu si instruit, et si avant entré dans ses intérêts.

Le soir même elle se trouva au souper auprès de madame la duchesse de Bourgogne à table, et après dans le cabinet. Elle s'éclaircit avec elle, et apprit que tout ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit était vrai; que le roi en avait parlé en mêmes termes à madame de Maintenon et à elle, mais qu'il avait si fort en tête qu'il n'en parût rien qu'elles avaient jugé qu'il serait choqué de la trouver chez madame de Maintenon, parce que cela ferait une nouvelle, et plus choqué encore si elle lui parlait, ce qui les avait engagées à lui conseiller de n'en rien faire; et en effet le roi avait paru mal content de la trouver là. Madame la duchesse de Bourgogne ajouta que depuis quelques jours le roi tournait Monseigneur pour lui parler; qu'il remarquait que Monseigneur le sentait et l'évitait en particulier, et lui paraissait rêveur et morgué; que cela peinait et embarrassait le roi, et lui faisait désirer qu'il ne se fît aucune démarche qui

réveillât davantage madame la Duchesse, afin de lui donner lieu de se rassurer de ce qui l'avait alarmée des mouvements du dernier Marly, et à Monseigneur d'être moins en garde et froncé avec lui. Il est vrai que la visite de madame la duchesse d'Orléans fit tout aussitôt du bruit; mais sa présence d'esprit y mit le remède. Le dessein de mettre ses filles en religion avait été entendu de quelques dames parmi cet air de secret, et passa aussitôt pour l'objet de la visite. La chose me revint de la sorte par les dames du palais de mes amies, et nous en rîmes bien M. et madame la duchesse d'Orléans et moi.

Le roi retourna à Marly le lundi 26 mai, et c'est le seul voyage que j'aie manqué depuis l'audience qu'il m'avait accordée. M. et madame la duchesse d'Orléans, qui trouvèrent que je leur y manquais fort, m'en écrivirent souvent, et me firent aller plusieurs fois à Saint-Cloud faire des repas rompus pour avoir lieu de m'entretenir sans afficher le rendez-vous. J'en avais un de ceux-là, à Saint-Cloud, le jour de l'Ascension, le 29 mai, mais Bignon m'ayant envoyé prier à dîner, ce qui était le signal de la réponse dont lui et moi étions convenus, je le mandai à M. le duc d'Orléans, et le priai de faire son repas sans moi, mais de m'attendre au sortir du mien, que j'irais lui dire ce que j'aurais appris. J'allai de bonne heure chez Bignon. Il acheva quelque chose qu'il faisait dans son cabinet, et me mena après dans sa galerie. Là il me dit qu'il avait raconté à mademoiselle Choin les choses principales de notre conversation, et celles qui étaient les plus propres à la porter à entrer en commerce avec M. et madame la duchesse d'Orléans; qu'elle se sentait très-obligée à leur désir, mais que n'étant que déjà trop vue, elle ne voulait augmenter ni le nombre ni l'éclat de ceux qu'elle voyait, que les uns

étaient de ses amis particuliers, les autres des gens que Monseigneur avait désiré qu'elle vît; qu'elle ne voyait personne de nouveau d'elle-même, mais seulement par Monseigneur, et de lui-même sans qu'elle le proposât, et quantité de fausses excuses et de verbiages semblables; qu'elle l'avait même grondé de s'être chargé de la commission. Puis s'ouvrant avec moi davantage, il me dit franchement qu'elle craignait à tel point le caractère de M. le duc d'Orléans que pour rien au monde elle ne lierait avec lui, qui d'ailleurs était trop mal avec Monseigneur pour qu'elle l'osât faire; qu'à l'égard de madame la duchesse d'Orléans, elle l'estimait et serait volontiers portée à la voir, mais qu'au point où elle en était avec madame la Duchesse, et celle-ci étant si mal avec cette sœur, elle croirait lui manquer essentiellement si elle entrait en commerce avec son ennemie; que, quoi que Bignon eût pu lui dire sur madame la Duchesse, il n'avait pu l'ébranler, et qu'il n'était pas possible pour peu que ce fût de l'en détacher; qu'encore que mademoiselle Choin pût connaître de madame la Duchesse, elle se louait tellement de son amitié et de ses soins qu'elle se persuadait que tout cela était sincère; qu'en un mot, elle lui avait fermé la bouche sur M. et madame la duchesse d'Orléans, et défendu de ne lui en jamais plus parler, non en air de chagrin et de colère, mais au contraire d'amitié, comme ayant si fortement pris son parti là-dessus que rien n'était capable de la faire changer, par quoi elle n'en voulait pas être tourmentée. Ce fut assez pour me fermer la bouche à moi-même.

Je remerciai fort Bignon, qui ne désira point que je rendisse tout ce détail à M. et à madame la duchesse d'Orléans, mais bien que je leur disse clairement que mademoiselle Choin s'excusait respectueusement de les voir sur l'obscurité qu'elle recherchait, avec force beaux

compliments, et que je leur fisse entendre que toute tentative était désormais superflue. Je dis encore deux mots à Bignon en conformité de notre conversation de Versailles, afin qu'il ne demeurât pas convaincu que son amie eût raison, comme en effet il ne le demeura pas, avec quoi nous mîmes fin à ce propos, et moi à mon dessein de ce côté-là. Je parus gai à l'ordinaire pendant le dîner, je demeurai du temps après avec la compagnie pour ne point laisser sentir d'empressement, et je vins ensuite chez moi prendre six chevaux et m'en aller à Saint-Cloud. J'y trouvai M. et madame la duchesse d'Orléans à table avec Mademoiselle et quelques dames, dans une ménagerie la plus jolie du monde, joignant la grille de l'avenue près le village, qui avait son jardin particulier, charmant, le long de l'avenue. Tout cela était, sous le nom de Mademoiselle, à madame de Maré sa gouvernante. Je m'assis et causai avec eux; mais l'impatience de M. le duc d'Orléans ne lui permit pas d'attendre sans me demander si j'étais bien content et bien gaillard. « Entre deux, » lui dis-je, pour éviter de troubler le repas, mais il se leva de table aussitôt, et m'emmena dans le jardin.

Là je lui rendis compte du peu de succès de la négociation, et par ce récit, quoique ménagé, je l'affligeai beaucoup. Il revint à table parler bas à madame la duchesse d'Orléans; le reste du repas fut triste et abrégé. En sortant de table elle m'emmena dans un cabinet, où je fus assez longtemps seul avec elle, et sur la fin M. le duc d'Orléans nous vint trouver. Je leur dis que cette impatience de savoir, et cette tristesse après avoir su, convenaient mal avec la compagnie et le domestique, et deviendraient nouvelle, et matière de curiosité; qu'il fallait se promener et après cela raisonner. M. le duc d'Orléans, toujours extrême, dit qu'il ne s'en souciait point; et sur

la chose même nous tint des propos d'aller planter ses choux dans ses maisons, qui ne revenaient à rien et qui étaient ordinaires quand il était mécontent. Madame la duchesse d'Orléans fut de mon avis. Enfin à grande peine nous visitâmes la ménagerie qu'ils me montrèrent, d'où nous allâmes nous promener en calèche dans les jardins de Saint-Cloud. Sur le soir, ayant mis pied à terre dans ceux de l'orangerie, ils s'y promenèrent tous deux quelque temps seuls avec moi à l'écart. Je leur dis que pour tout ceci il ne fallait pas perdre courage; que dès l'entrée de l'affaire nous avions compris qu'elle ne s'emporterait que d'assaut; que dans la suite cette pensée de mademoiselle Choin m'était venue comme une chose bonne à tenter, mais fort peu sûre à s'y appuyer; qu'au fond c'était une honnêteté qui ne pouvait être prise qu'en bonne part par cette créature, et par Monseigneur même, quoique rejetée; que le meilleur était que je m'étais parfaitement tenu clos et couvert sur le mariage, dont je n'avais pas laissé sentir le moindre vent; qu'au fond nous avions toute la force et l'autorité pour nous, puisqu'ils avaient madame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon et le roi même déclarés pour ce mariage, lequel s'en était nettement expliqué avec M. le duc d'Orléans; que c'était ces voies qu'il fallait suivre et suivre vivement; que ceci marquait deux choses : l'une qu'il était perdu si ce mariage ne se faisait point; l'autre que s'il retardait il ne se ferait point, partant que c'était à lui à prendre ses mesures là-dessus. Je ne leur rendis point les détails que Bignon m'avait engagé à taire, mais je leur en dis assez pour leur faire bien sentir le tout.

J'étais convenu avec M. et madame la duchesse d'Orléans qu'ils feraient confidence à madame de Maintenon et à madame la duchesse de Bourgogne de leur démarche auprès de mademoiselle Choin, mais sans me nommer,

ni le canal de cette démarche. Elles l'avaient goûtée, et le roi, à qui elles l'avaient dite, l'avait approuvée. Ma raison d'en avoir été d'avis était de leur marquer dépendance et confiance entière pour les engager de plus en plus, et, si la démarche ne réussissait pas, leur faire plus de peur de l'éloignement de Monseigneur, et du concert et du pouvoir sur lui de la cabale qui le dominait. Je conseillai donc fortement à M. et à madame la duchesse d'Orléans de faire un grand usage de ce refus. Je leur inculquai le plus fortement qu'il me fut possible que, si dans ce reste de Marly ils ne venaient à bout du mariage, jamais il ne se ferait, parce que l'ardeur du roi diminuerait, son embarras sur Monseigneur augmenterait, les impressions de la lettre qui avait déterminé le roi s'y éloigneraient et s'effaceraient, Monseigneur, par madame la Duchesse et les Meudon, où la Choin était toujours, se fortifierait, l'affaire ainsi éloignée s'évanouirait par insensible transpiration; que par cela même qu'ils seraient, eux, justement fâchés, touchés, mécontents, ils deviendraient à charge au roi, qui, embarrassé avec eux de ses ouvertures, et outré qu'ils vissent à découvert qu'il n'osait parler ni exiger de Monseigneur, s'éloignerait absolument d'eux, tellement que, mal pour le présent, ils devaient penser ce qu'ils pourraient devenir pour l'avenir, surtout si la même faiblesse d'une part, et la même force de cabale de l'autre, emportaient le mariage de mademoiselle de Bourbon, comme il y avait peu à en douter. Après un raisonnement si nerveux, et que tous deux approuvèrent sans le moindre débat, madame la duchesse d'Orléans rentra au château pour écrire au père du Trévoux. Je suivis M. le duc d'Orléans à rejoindre la compagnie, qui un moment après s'éparpilla.

M. le duc d'Orléans se mit à l'écart avec Mademoiselle, et moi par hasard avec madame de Fontainemar-

tel. Elle était fort de mes amies et très-attachée à eux, et, comme je l'ai rapporté en son lieu, c'était elle qui m'avait relié avec M. le duc d'Orléans. Elle sentit bien à tout ce qu'elle vit là qu'il y avait quelque chose sur le tapis, et ne douta point qu'il ne s'agît du mariage de Mademoiselle. Elle me le dit sans que j'y répondisse, ni que je lui donnasse lieu de le croire par un air trop réservé. Prenant occasion de la promenade de M. le duc d'Orléans avec Mademoiselle, elle me dit confidemment qu'il ferait bien de hâter ce mariage s'il voyait jour à le faire, parce qu'il n'y avait rien d'horrible qu'on n'inventât pour l'empêcher; et sans se trop faire presser elle m'apprit qu'il se débitait les choses les plus horribles de l'amitié du père pour la fille. Les cheveux m'en dressèrent à la tête. Je sentis en ce moment bien plus vivement que jamais à quels démons nous avions affaire, et combien il était pressant d'achever. Cela fut cause qu'après nous être promenés assez longtemps après la fin du jour, je repris M. le duc d'Orléans comme il rentrait au château, et lui dis qu'encore un coup il avisât bien à ses affaires, qu'il n'y avait aucune ressource pour lui si le mariage ne se faisait, et qu'en comptant bien là-dessus il ne comptât pas moins que, si dans le reste de ce Marly il ne l'emportait jusqu'à la déclaration, jamais il ne se ferait.

Soit par ce qui avait précédé, soit par cette vive reprise, je le persuadai, et le laissai plus animé et plus encouragé d'agir que je ne l'avais encore vu. Il s'amusa je ne sais où dans la maison. Je fis encore quelques tours de parterre avec madame de Maré, ma parente et mon amie de tout temps, où on vint me dire que madame de Fontainemartel me demandait au château. En y entrant on me fit passer dans le cabinet où madame la duchesse d'Orléans écrivait. C'était elle qui, sous cet autre nom, m'avait envoyé chercher. Madame de Fontainemartel

lui avait dit dans cet entre-deux de temps l'horreur dont elle m'avait glacé, et madame la duchesse d'Orléans en voulait raisonner avec moi. Nous déplorâmes ensemble le malheur d'avoir affaire à de telles furies. Elle me protesta que l'apparence n'y était pas même avec une étrangère, et combien moins avec une fille que M. le duc d'Orléans avait tendrement aimée dès l'âge de deux ans, où il pensa se désespérer dans une grande maladie qu'elle eut, pendant laquelle il la veillait jour et nuit, et que toujours depuis cette tendresse avait toujours été la même, et fort au-dessus de celle qu'il avait pour son fils. Nous convînmes qu'il était non-seulement cruel et inutile d'en parler à M. le duc d'Orléans, mais dangereux pour n'augmenter pas son embarras et ses peines, mais aussi qu'il n'y avait pas une minute de temps à perdre pour finir le mariage. Enfin ils partirent dans la ferme résolution de redoubler de force et de courage pour précipiter le mariage, et de faire leurs derniers efforts pour une très-prompte conclusion.

Dès le lendemain vendredi, ils firent bon usage auprès de madame la duchesse de Bourgogne et auprès de madame de Maintenon du refus opiniâtre de mademoiselle Choin, que je leur avais porté à Saint-Cloud ; qui, par madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon, passa au roi avec tout l'assaisonnement nécessaire le même soir du vendredi. Le lendemain matin samedi, M. le duc d'Orléans parla au roi, et lui demanda, avec cette sorte de hardiesse qui quelquefois ne lui déplaisait pas, quand ce n'était pas pour le contredire, ce qu'il faisait dans ses cabinets de d'Antin qui y était toujours, et qui était si bien avec Monseigneur, s'il ne lui était pas bon à lui faire entendre raison. Mais le roi rejeta cette ouverture avec cette sorte de mépris pour d'Antin, qui persuaderait aux gens des dehors qu'un homme est perdu,

mais qui aux intérieurs et aux connaisseurs ne faisait qu'augmenter l'opinion du crédit de ce même homme, parvenu à toute familiarité, et dont l'apparent mépris ne servait qu'à cacher tout son pouvoir à celui-là même qui, croyant le mépriser de bonne foi, et le voulant parfois montrer aux autres dans des occasions importantes, n'en était que moins en garde contre lui, et de plus en plus en proie à l'autorité qu'il lui laissait usurper sur lui-même. Mais le roi, pressé de la sorte sans le trouver mauvais, et par cette proposition de se servir de d'Antin, piqué de son propre embarras sur Monseigneur qu'il voyait clairement aperçu, dont il craignit les suites, promit de nouveau, et si positivement, à son neveu qu'il agirait incessamment, qu'il n'y eut pas matière à réplique.

En effet, le lendemain matin dimanche, le roi saisit enfin Monseigneur dans son cabinet, où, après un court préambule, il lui proposa le mariage. Il le fit d'un ton de père mêlé du ton de roi et de maître, qui adoucit la tendresse avec une mesure si juste, si compassée, qu'elle ne fit que faciliter, sans donner courage à la résistance, manière rare, mais très-ordinaire et facile au roi, quand il voulait s'en servir. Monseigneur hésita, balbutia; le roi pressa, profitant de son trouble. Je n'entre pas dans un plus grand détail, parce qu'il n'en est pas venu jusqu'à moi davantage. Finalement Monseigneur consentit et donna parole au roi, mais il lui demanda la grâce de suspendre la déclaration de quelques jours pour lui donner le temps de s'accoutumer et d'achever de se résoudre avant que l'affaire éclatât. Le roi donna à l'obéissance et à la répugnance de son fils le temps illimité qu'il lui demanda, et encore une fois prit sa parole pour éviter toute remontrance et tout effort de cabale, le pria de se vaincre le plus tôt qu'il pourrait, et de l'avertir dès qu'il pourrait souffrir la déclaration.

Le coup décisif ainsi frappé, le roi, infiniment à son aise, le dit à son neveu une demi-heure après, lui permit de porter cette bonne nouvelle à madame la duchesse d'Orléans, trouva bon qu'il en parlât à madame la duchesse de Bourgogne et à madame de Maintenon uniquement et à la dérobée, et imposa sur tout le reste un silence exact à sa bouche et jusqu'à sa contenance. M. le duc d'Orléans lui embrassa les genoux, car il était seul avec lui, lui exprima sa juste reconnaissance, et le supplia instamment de ne lui pas refuser d'avancer une si grande joie à Mademoiselle, en lui répondant de son secret. Après l'avoir obtenu, il lui représenta avec respect, mais sans empressement, pour ne le pas gêner, combien Madame aurait lieu de se plaindre de lui, s'il ne la mettait pas dans la confidence. Le roi trouva bon que, sous le même secret, il le lui dit aussi, en la priant de sa part de ne lui en parler pas à lui-même. M. le duc d'Orléans alla tout de suite chez Madame, qui, ne s'étant jamais flattée que ce mariage pût réussir, et ayant parfaitement ignoré toutes les démarches qui s'étaient faites, se trouva tout à coup comblée de la plus extrême joie; de là il monta chez madame la duchesse d'Orléans, où, à porte fermée, ils se livrèrent ensemble à toute la leur. Bientôt après ils s'en allèrent tous deux à Saint-Cloud, et revinrent de bonne heure, en grand désir de voir la déclaration éclater.

D'Antin avait écumé depuis le jeudi jusqu'au dimanche, car les dates sont ici importantes, que M. le duc d'Orléans avait donné au roi une lettre qu'il lui avait écrite, et s'était écrié en l'apprenant qu'il ne comprenait pas comment il avait pu faire pour la donner en son absence, tant il fut frappé du fait. Ce fut un trait qui nous revint bientôt, et qui nous montra à plein combien il était attentif à espionner et à contraindre M. le duc d'Orléans

dans les cabinets du roi, dans la crainte du mariage. Or, le jeudi fut le jour que Bignon me fit la réponse négative de mademoiselle Choin, que je fus tout de suite porter le même jour à Saint-Cloud, et le dimanche suivant est le jour auquel le roi parla à Monseigneur, et tira parole de lui pour le mariage. Entre ces deux jours-là, je n'ai pu démêler celui où d'Antin apprit que M. le duc d'Orléans avait donné une lettre au roi; mais ce ne fut certainement que ce jeudi soir ou un des deux jours suivants. Pour ce qui suivit et que j'expliquerai en son lieu, je ne puis douter que la Choin, à qui Bignon voulut me nommer, et à qui je le permis, comme je l'ai dit, se hâta d'avertir Monseigneur et madame la Duchesse de la démarche que M. et madame la duchesse d'Orléans avaient faite, vers elle par moi, par l'entremise de Bignon.

Ces notions, qui se suivirent coup sur coup si fort en cadence, après les mouvements peu éloignés qui avaient été remarqués à l'autre Marly, réveillèrent la cabale; et comme elle n'était point intéressée au secret sinon de ses notions, il en échappa à quelqu'un d'eux assez pour que, dès le samedi au soir, veille du dimanche que le roi parla enfin à Monseigneur, il se murmura bien bas dans le salon quelque bruit sourd et incertain du mariage comme d'une chose qui allait se faire, mais qui demeura entre les plus éveillés et les plus instruits. Monseigneur, qui n'avait osé résister au roi pour la première fois de sa vie, lui demanda peut-être ce délai illimité de la déclaration, dans l'embarras où il se trouva avec madame la Duchesse et sa cabale, qui, sur ce que je viens d'expliquer, était bien en émoi, mais fort éloignée de croire rien d'avancé, et que Monseigneur voulut avoir le temps de les y préparer. Quoi qu'il en soit, le lundi 2 juin, le lendemain du jour que le roi avait parlé pour

la première fois à Monseigneur, le roi prit en particulier M. le duc de Berry le matin, et lui demanda s'il serait bien aise de se marier. Il en mourait d'envie, comme un enfant qui croit en devenir plus grand homme et plus libre, et à qui on avait pris soin des deux côtés d'en nourrir le désir. Mais il était tenu de longue main dans la crainte secrète de mademoiselle de Bourbon, et dans le désir de Mademoiselle, par monseigneur le duc de Bourgogne, et surtout par l'adresse de madame la duchesse de Bourgogne, avec qui il vivait dans la plus intime amitié et confiance. Il sourit donc à la question du roi et lui répondit modestement qu'il attendrait sur cela tout ce qu'il lui plairait de faire sans empressement et sans éloignement. Le roi lui demanda ensuite s'il n'aurait pas de répugnance à épouser Mademoiselle, la seule en France, ajouta-t-il, qui pût lui convenir, puisque, dans les conjonctures présentes, on ne pouvait songer à aucune princesse étrangère. M. le duc de Berry répondit qu'il obéirait au roi avec plaisir. Aussitôt le roi lui déclara qu'il avait dessein de faire incessamment le mariage, que Monseigneur y consentait, mais il lui défendit d'en parler. Sortant de chez le roi, M. le duc de Berry fut courre le loup avec Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, et la chasse même fut assez longue.

Cette même journée, M. et madame la duchesse d'Orléans l'allèrent encore passer à Saint-Cloud. Il faisait déjà chaud alors, et le roi sortait plus tard pour la promenade. Monseigneur ne lui avait point reparlé du mariage, mais d'Antin le devina ou le sut par Monseigneur, et se tourna lestement à en hâter la déclaration pour s'en faire un mérite. En cette saison, le roi donnait chez lui les premiers temps de son après-dîner au ministre qui aux jours d'hiver travaillait le soir avec lui chez ma-

dame de Maintenon, il se promenait après, rentrait tard chez elle et y travaillait seul et souvent point. D'Antin, occupé de son projet, entra par les derrières dans les cabinets aussitôt que le travail fut achevé; il y hasarda des demi-mots qui firent que le roi lui dit le mariage. Il applaudit avec cet engoûment de flatterie qu'il avait si fort en main et qui lui coûtait si peu pour les choses qui le fâchaient le plus et avec cette liberté qu'il savait usurper si à propos; il y dit au roi qu'il ne savait pas pourquoi un mystère d'une affaire aussi convenable et déjà même si découverte, qu'à l'heure même qu'il en faisait un secret dans son cabinet, plusieurs gens s'en parlaient à l'oreille dans le salon. En ce moment Monseigneur entra dans le cabinet ou naturellement et revenant de la chasse, ou de concert avec d'Antin pour lui en procurer le gré, et s'épargner la peine de reparler au roi de choses qui lui étaient si peu agréables; le roi et d'Antin continuèrent cette conversation devant lui. Cela donna occasion et courage au roi de lui demander que lui en semblait, et d'ajouter tout de suite que, puisque la chose commençait à se savoir, autant valait-il de ce pas, avant la promenade, aller faire la demande à Madame. Monseigneur s'y laissa aller comme il avait fait au mariage, mais pour cette fois sans résistance.

A l'instant le roi envoya chercher monseigneur le duc de Bourgogne, à qui, pour la forme, ils dirent ce qu'il savait bien, et aussitôt après ils sortirent tous trois par le second cabinet, vis-à-vis la porte duquel était la porte de la chambre de Madame, le petit salon entre deux, et entrèrent chez elle. Pendant ce moment de monseigneur le duc de Bourgogne, d'Antin sortit, s'alla montrer gaiement dans le salon, où il dit ce qui se passait pour l'avoir dit le premier, et avisant à travers la porte vitrée du salon un laquais à lui dans le petit salon de la pers-

pective, où tous les valets attendaient leurs maîtres, il l'envoya à pied à Saint-Cloud porter verbalement cette nouvelle de sa part, pour ne pas perdre de temps à seller un cheval et à écrire. Du moment qu'il eut dit ce qu'il savait, il se fit une telle presse à la porte du petit salon de la chapelle de tout ce qui se trouva dans le salon, qu'on s'y étouffait à qui verrait passer et repasser le roi. Madame, qui écrivait à son ordinaire, et qui savait ce qui devait se passer, ne douta plus que le moment n'en fût arrivé, dès qu'elle vit entrer chez elle le roi, Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne. Le roi lui fit en forme la demande de Mademoiselle. On peut juger si elle l'accorda et quelle fut son extrême joie. Le roi envoya chercher M. le duc de Berry, et le présenta à Madame sur le pied de gendre. Tout cela fut fort court, le roi repassa chez lui par ses cabinets, et de là dans ses jardins. Dès qu'on l'y eut vu entrer, toute la cour fondit chez Madame, de là chez Monseigneur et chez M. le duc de Berry, chacun avide de se faire voir, et plus encore de pénétrer les visages. Si peu de gens et depuis si peu en avaient eu de simples soupçons, que cette déclaration subite jeta tout le monde dans le plus grand étonnement. La rage pénétra les uns, et jusqu'aux plus indifférents de la cour et de la ville; ce mariage ne fut approuvé de personne, par les raisons que j'ai expliquées dès l'entrée du récit de cette puissante intrigue. Mais il est des choses dont on ne peut et on ne doit pas rendre raison, et alors il faut laisser dire. Tel fut le coup de foudre qui tomba sur madame la Duchesse, si à coup au premier voyage de ses filles à Marly. Je n'ai point su ce qui se passa chez elle dans ces étranges moments, où j'aurais acheté cher une cache derrière la tapisserie. M. et madame la duchesse d'Orléans revenaient de Saint-Cloud, lorsqu'ils rencontrèrent ce laquais

de d'Antin, qui les arrêta et qui poursuivit après son chemin vers Mademoiselle.

On peut juger du soulagement de M. et de madame la duchesse d'Orléans. En arrivant ils allèrent droit chez Monseigneur, qui était à table chez lui, faisant un retour de chasse avec des dames et messeigneurs ses fils. Débarrassé de l'éclat et bon homme au fond, il ne voulut pas déplaire au roi par une mauvaise grâce inutile; il prit donc en les voyant entrer un air non-seulement gai, mais épanoui; il les embrassa et les fit embrasser par messeigneurs ses fils, leur présentant le second comme leur gendre, et voulut que les plus considérables de la table les embrassassent aussi. Il fit asseoir madame la duchesse d'Orléans près de lui, lui prit les mains à sept ou huit reprises, l'embrassa cinq ou six autres, but au beau-père, à la belle-mère, à la belle-fille sous ces noms, porta leur santé à toute la compagnie, et quoique M. et madame d'Orléans ne fussent pas à table, les fit boire et lui faire raison et aux autres. En un mot, on ne vit jamais Monseigneur si gai, si occupé, si rempli de quelque chose. Le repas fut allongé, les santés réitérées, en un mot, allégresse complète. De leur vie M. et madame la duchesse d'Orléans ne furent si surpris que d'une réception si fort inespérée. On peut croire qu'ils n'eurent pas peine à faire merveille de joie, de reconnaissance, de respect. Madame la duchesse de Bourgogne, qui se tint toujours là, anima tout, et monseigneur le duc de Bourgogne fut si aise et du mariage et de le voir si bien pris, qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux, qu'il ne pouvait les croire le lendemain. Monseigneur poussa la chose jusqu'à vouloir mener le lendemain M. le duc de Berry à Saint-Cloud voir Mademoiselle; mais le roi, plus mesuré, dit qu'il fallait qu'elle le vînt voir auparavant, qu'il lui présenterait le duc de

Berry, et que ce ne serait que le surlendemain, pour donner un jour à la préparation de l'entrevue.

Le retour de chasse et la visite achevée, M. et madame la duchesse d'Orléans allèrent chez madame la Duchesse lui donner part du mariage, auquel en effet elle en prenait tant. Soit que dans ces premiers moments elle craignit les compliments et les curieux, soit qu'elle ne sût que devenir, comme il arrive dans ces crises d'angoisse, elle était sortie de chez elle et se promenait dans les jardins fort peu accompagnée. Madame la duchesse d'Orléans parla la première, et lui fit excuse de n'avoir pu le lui dire plus tôt, sur ce qu'elle arrivait de Saint-Cloud et ne faisait que sortir de chez Monseigneur. Le remercîment fut d'un froid à glacer. M. le duc d'Orléans prit un peu la parole pour les soulager toutes deux; ensuite madame la duchesse d'Orléans, pour adoucir ces premiers moments, ou plutôt pour agir en conformité de la lettre de M. le duc d'Orléans au roi qui détermina le mariage, dit à madame la Duchesse que ce qui leur faisait un nouveau plaisir dans une affaire si agréable, était qu'il y avait dans leur famille de quoi se communiquer une alliance si honorable. A l'instant, madame la Duchesse échappant à elle-même : « Quoi! votre fille? dit-elle avec un ton aigre; mon fils, quant à présent, est un trop mauvais parti, ses affaires sont dans un désordre étrange, on lui dispute tout, et on ne sait encore ce qu'il lui restera de bien, et votre fille est trop jeune pour pouvoir la marier. » Madame la duchesse d'Orléans, à mon avis, trop bonne dès lors d'avoir fait cette ouverture, et trop douce de l'avoir après continuée, repartit que M. le Duc aurait toujours de quoi la satisfaire, ce que M. le duc d'Orléans reprit aussi, et madame la duchesse d'Orléans ajouta l'âge de mademoiselle sa fille. Madame la Duchesse le disputa

pour la soutenir trop jeune, et toutes deux poussèrent jusqu'aux dates et aux époques; madame la Duchesse, vaincue, conclut plus aigrement encore qu'elle ne voulait marier son fils de longtemps. La pluie et le beau temps relevèrent quelques moments de silence. Madame la duchesse d'Orléans dit qu'elle avait beaucoup d'affaires, et pria madame la Duchesse de tenir sa visite pour reçue, puisqu'elle allait chez elle lorsqu'elle l'avait rencontrée dans le jardin. Madame la Duchesse se jeta aux compliments, et dit qu'elle monterait incessamment chez elle. Madame la duchesse d'Orléans la pria de n'en rien faire, M. le duc d'Orléans aussi; enfin ils se quittèrent réciproquement les visites et se séparèrent, madame la Duchesse soulagée d'avoir au moins insolenté sa sœur, et celle-ci riant de bon cœur de cette rage montée au point de ne la pouvoir cacher. Je supprime le reste de cette belle journée pour M. le duc et madame la duchesse d'Orléans; mais cette visite à madame la Duchesse m'a paru trop plaisante et trop curieuse pour ne la pas rapporter.

CHAPITRE CCLXXII.

Madame de Blansac, sa retraite et son rare héritage; fortune de ses enfants. — J'apprends la déclaration du mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle : spectacle de Saint-Cloud. — Vive, dernière et inutile attaque de madame la duchesse d'Orléans à moi sur la place de dame d'honneur. — Oubli sur l'audience de madame la duchesse de Bourgogne à madame de Saint-Simon. — Présentation de Mademoiselle à Marly.

Ce même lundi, 2 juin, nous allâmes madame de Saint-Simon et moi dîner à Saint-Maur avec madame de Blansac, à qui madame la Duchesse avait prêté le petit château, c'est-à-dire la maison que feu M. le Duc avait eue de la déconfiture de la Toüanne, et qu'il avait enfermée dans ses jardins. J'ai assez expliqué ailleurs quelle était madame de Blansac. J'ajouterai seulement qu'ayant mangé plus de deux millions à elle ou à Nangis son fils du premier lit, et mieux encore sans avoir jamais, ni elle ni Blansac, montré aucune dépense, elle emprunta cette maison pour y prendre du lait, et y est demeurée vingt ans sans en sortir : sur la fin de sa vie elle revint à Paris, où elle devint riche par la succession de M. de Metz, qui jusqu'à la mort, lui dit ou lui fit dire qu'il ne lui donnerait rien, et qui en même temps qu'il l'en persuadait lui avait tout donné, comme il parut par son testament. Les deux fils du premier et du second lit

de madame de Blansac ont été plus heureux que père et mère. Nangis est mort maréchal de France, chevalier de l'ordre et chevalier d'honneur de la reine avec toute sa confiance; l'autre, outre ce grand bien de M. de Metz, enrichi par d'autres voies dont il n'a négligé aucune, a eu un brevet de duc, en épousant une fille du duc de la Rochefoucauld. Il me faut passer cette courte digression assez mal placée, mais dont je n'aurais su où placer mieux la singularité.

Revenant de Saint-Maur où nous avions passé presque la journée avec l'abbé de Verteuil, frère du duc de la Rochefoucauld que nous y avions mené, rentrant chez moi sur les sept heures du soir, je trouvai un billet de M. le duc d'Orléans qu'un de ses gens avait apporté fort peu après-midi, comme cela m'arrivait souvent pendant ce Marly. Je n'ouvris ce billet que lorsque, monté chez ma mère, j'y fus seul avec elle et madame de Saint-Simon; le dessus était de l'écriture de M. le duc d'Orléans, le dedans fort court de celle de madame la duchesse d'Orléans dont les trois premiers mots étaient ceux-ci: *veni, vidi, vici.* Elle ajoutait que je verrais bien que c'était M. le duc d'Orléans qui les avait dictés, et sans m'en dire davantage, m'imposait le secret jusqu'à la déclaration qui ne tarderait pas. Après ma première effusion de joie à laquelle, par un secret pressentiment, madame de Saint-Simon ne prit qu'une part de complaisance, j'entrai en inquiétude du délai de la déclaration. Tandis que j'agitais ce qui pouvait la retarder, on m'annonça un valet de pied de M. le duc d'Orléans *qui*, sans lettre, me vint apprendre de la part de Mademoiselle la déclaration de son mariage, et qu'elle m'envoya dans l'instant qu'elle l'eut apprise, par le laquais que d'Antin lui avait dépêché de Marly. Alors ma joie fut complète : le triomphe et la sûreté de ceux à qui j'étais

attaché, la surprise et l'extrême dépit de ceux à qui je ne l'étais pas, l'amour-propre d'un tel succès auquel j'avais eu une part si principale et en tant de sorte, la différence entière qui en résulterait pour ma situation présente et future, toutes ces choses me flattèrent à la fois. J'écrivis aussitôt à M. et à madame la duchesse d'Orléans qui le lendemain matin mardi me mandèrent de les aller trouver ce même jour à Saint-Cloud, de bonne heure.

Ce voyage fut bien différent du dernier, où je leur avais porté la négative de la Choin. Madame de Saint-Simon et moi trouvâmes Saint-Cloud retentissant de joie. La foule brillante y était déjà; tout s'empressa de me témoigner son allégresse : je fus complimenté de chacun et environné sans cesse : à un accueil si surprenant, je me crus presque le visité. La plupart me parlèrent de cette grande affaire comme de mon ouvrage, ce que je ne fis jamais semblant d'entendre. Environné, accolé, entraîné de part et d'autre, dont madame de Saint-Simon eut aussi toute sa part, je fus poussé à travers ce vaste appartement, au fond duquel était Mademoiselle avec madame la princesse de Conti, mesdemoiselles ses filles et un groupe de personnes considérables qui de Marly et de Paris était accouru. Sitôt que Mademoiselle m'aperçut, elle s'écria, courut à moi, m'embrassa des deux côtés, et tout de suite me prit par la main, laissa tout le monde, et du salon me mena à l'orangerie qui y est contiguë, et l'enfila. Là en liberté de ce grand monde qui ne nous voyait que de loin, elle se répandit en remerciements dont ma surprise fut telle que je demeurai sans répondre. Elle le sentit, et, croyant m'en tirer, elle m'y plongea de plus en plus en me racontant les choses principales que j'avais faites ou conseillées sur son mariage, et y mit le comble en m'apprenant que M. le duc d'Orléans lui

contait tout à mesure ; qu'elle n'avait jamais rien ignoré de tout ce qui s'était passé dans cette affaire ; que c'était pour cela qu'elle sortait presque toujours du cabinet de madame la duchesse d'Orléans dès que j'y entrais et avant qu'on le lui dit, et m'avoua qu'elle avait souvent observé mon visage en entrant et sortant de ces conversations.

A un si étonnant récit je ne pus désavouer la vérité des faits, ni m'empêcher de m'écrier sur la facilité de M. son père à lui faire de telles confidences. Tout cela fut coupé par de vifs témoignages de reconnaissance dont l'esprit, l'éloquence, les grâces, la dignité et la justesse des termes ne me surprirent pas moins, mêlés d'élans et de trouble de joie qu'elle ne contraignit pas avec moi. Elle me dit que j'avais tout perdu, et qu'elle m'avait bien regretté une demi-heure auparavant ; que madame la Duchesse était venue avec mesdemoiselles ses filles lui faire leurs compliments ; que cette bonne tante avait essayé de voiler son désordre par une joie si feinte que la sienne s'en était augmentée ; qu'elle lui avait présenté mesdemoiselles ses filles déjà avec un air de respect en la suppliant de conserver de la bonté pour elles, à quoi elle avait malignement répondu qu'elle les aimerait toujours autant qu'elle l'avait fait, m'ajoutant en riant de bon cœur qu'elle n'y aurait pas grand'peine. Madame la Duchesse abrégea sa visite en témoignant son regret de n'avoir pas trouvé M. et madame la duchesse d'Orléans à Saint-Cloud, et se retira comme avec avidité de se délivrer d'un état si violent. Mademoiselle me dit qu'elle l'avait conduite, et malicieusement affecté de lui céder partout et la droite, et les portes, quoique toutes ouvertes, et que madame la Duchesse l'avait si bien senti, qu'elle lui avait fait des reproches comme d'amitié de ce qu'elle la traitait ainsi avec cérémonies,

dont elle s'était donné le plaisir de ne se point départir jusqu'au bout.

Elle me conta ensuite comment M. le duc d'Orléans lui avait appris son bonheur, combien elle avait été fidèle au secret, enfin le beau message de d'Antin, dont elle se moqua fort, sur lequel elle m'avait dépêché aussitôt, sachant tout ce que j'y avais fait. On ne peut comprendre le nombre de choses qui se dirent à ce tête-à-tête en nous promenant dans cette orangerie, pendant une demi-heure. La duchesse de la Ferté le vint interrompre, d'où incontinent nous nous retrouvâmes dans le gros du monde, que je laissai aussitôt pour aller faire mes compliments à Madame qui écrivait, et qui me reçut avec des larmes de joie. En même temps madame de Saint-Simon était environnée de foule et de compliments et de gens qui lui en faisaient d'autres à découvert sur ce qu'elle allait être dame d'honneur de la future duchesse de Berry. Elle répondit avec modestie sur son incapacité, sur son âge, ses empêchements, sur le grand nombre d'autres personnes convenables, et parmi tout cela fit si bien sentir ce qu'elle sentait elle-même qu'il lui fut dit par madame de Châtillon qu'elle se portait donc elle-même pour être trop jeune : à quoi elle répondit très-franchement que oui. Mademoiselle, qui la connaissait à peine, lui fit toutes les prévenances et les caresses imaginables ; enfin cette opinion de la place qu'elle allait remplir se trouva si répandue parmi ce peuple femelle de la cour, que les bassesses lui furent prodiguées à en avoir honte et pitié, et que ses craintes se renouvelèrent ; elle fut en calèche avec quelque peu de dames au devant de M. et de madame la duchesse d'Orléans qui venaient de Sceaux donner part du mariage. L'allégresse fut grande, ils se pressèrent pour les mettre dans leur carrosse, et arrivèrent ainsi dans la cour. Tout y courut :

dès qu'ils m'aperçurent ce furent des cris de joie ; et en mettant pied à terre, des embrassades réitérées et des compliments réciproques.

La foule illustre les environna, Madame et Mademoiselle les rencontrèrent et descendirent pour se promener avec eux et se faire voir au peuple, dont fourmillaient la cour et les jardins. En montant en calèche ils me prièrent instamment de les attendre, afin qu'un peu débarrassés d'une cour si nombreuse, ils me pussent entretenir et se répandre avec moi, et je me promenai en les attendant en bonne et grande compagnie. Sitôt qu'ils se furent séparés de Madame, qui retournait de bonne heure à Marly, ils m'envoyèrent dire de les aller trouver au haut des jardins de l'orangerie. Dès qu'ils me virent, ils quittèrent le gros qui les environnait, vinrent à moi, s'écartèrent loin de tout le monde, et là me racontèrent tout ce qui s'était passé à Marly, et que j'ai expliqué ici encore pour conserver l'ordre des temps de chaque chose; nous nous épanouîmes au port après les dangers courus, nous repassâmes mille choses avec plaisir sur la joie des uns, sur la surprise et le dépit des autres ; nous nous divertîmes de l'incroyable souplesse de d'Antin ; surtout nous ne pouvions nous lasser de nous parler du procédé si surprenant de Monseigneur ; ni moi de les exhorter à en profiter pour se rapprocher de lui, en saisissant ces premiers moments si favorables. Ils me dirent après, que le roi ne donnerait ni maison ni apanage aux futurs époux jusqu'à la paix, et qu'en attendant, ils mangeraient chez madame la duchesse de Bourgogne, et se serviraient des officiers et des équipages du roi.

Tout en devisant ils me menèrent insensiblement tout de l'autre côté du parterre, où il n'y avait personne, et fort loin d'où ils m'avaient joint, encore plus de la compagnie qu'ils avaient quittée, et que tout à coup M. le

duc d'Orléans alla rejoindre, me laissant seul avec madame la duchesse d'Orléans.

Elle s'assit sur un banc qui se trouva là, et m'invita de m'y asseoir avec elle. Quelque liberté que j'eusse avec eux, jamais, hors en discours seul avec eux et pour eux-mêmes, je n'en ai séparé le respect, persuadé que, quelque familiarité que ces gens-là donnent, on en est au fond mieux et plus à l'aise avec eux en gardant cette conduite, dont la décence tient aussi à ce qu'on se doit à soi-même. Quoique je fusse assis et que je le fusse toujours devant M. et madame la duchesse d'Orléans, je ne crus pas devoir m'asseoir sur le même banc tête à tête avec elle, vus surtout à travers ce grand parterre de tout le monde qui était demeuré de l'autre côté, et je me tins debout vis-à-vis d'elle; elle acheva assise quelque reste court de discours commencés en gagnant ce banc, puis tout à coup, et sans aucune liaison qui conduisit où elle en voulait venir, elle me dit que, maintenant que le mariage s'allait faire, il était question d'une dame d'honneur; que j'avais assez mal reçu ce qu'elle m'en avait jeté d'abord, puis proposé pour madame de Saint-Simon d'une manière plus expresse; qu'elle ne m'en avait plus parlé depuis, mais qu'à présent il fallait se déterminer; elle me disait franchement qu'elle n'en voyait point d'autre qu'elle pût désirer. Je lui répondis par un remercîment auquel j'ajoutai que je lui avais parlé de bonne foi là-dessus; que madame de Saint-Simon ne convenait point à cette place; qu'elle n'en avait point l'âge; qu'elle n'avait point la santé pour les fatigues, ni la capacité pour conduire une si jeune princesse, ni la liberté par nos affaires domestiques et notre situation avec ma mère; que j'étais extrêmement sensible à la bonté qu'elle nous témoignait, mais que ce serait y mal répondre que de ne le pas faire avec la même franchise;

qu'il y en avait beaucoup d'autres qui y seraient très-propres, sur qui elle pouvait jeter les yeux. Elle me répliqua qu'après y avoir bien pensé, sur le peu de goût qu'elle m'avait vu pour cette place, elle n'en trouvait aucune sans inconvénient et avec toutes les qualités à souhait, que madame de Saint-Simon seule, qu'elle m'avouait souhaiter uniquement et passionnément. Je repartis les mêmes choses, sur chacune desquelles elle me dit en m'interrompant : « Mais c'est notre affaire à nous de voir si nous la voulons bien comme cela, et c'est la vôtre de voir si vous nous la voulez bien donner. »

Après avoir ainsi contesté un bon quart d'heure, elle me dit que son nom pour l'honneur, son mérite et sa réputation pour la confiance, étaient tout ce qu'ils désiraient, qu'après cela elle ne ferait de fonctions qu'autant et en la manière qu'elle pourrait et qui lui plairait. Rien n'était plus flatteur, et les façons de dire ajoutaient encore aux paroles, mais je demeurai ferme sur mes mêmes excuses, si bien qu'après m'avoir un moment regardé avec plus de tristesse : « Je vois bien ce que c'est, dit-elle, c'est qu'une seconde place ne vous accommode pas, » et à l'instant ses yeux rougissant et s'emplissant d'eau, elle les baissa et demeura fort embarrassée ; je le fus moins que je n'aurais dû l'être, parce que mon parti était bien pris. Je ne répondis rien à ce qu'elle me dit sur la deuxième place, parce qu'en effet c'était cela même qui nous tenait, et je demeurai deux bons *miserere* sans parler ni elle aussi, vis-à-vis l'un de l'autre. Enfin je ne sus mieux, pour assurer mon refus, en le ménageant avec le respect dû au rang et à l'amitié, que de sortir de ce silence par une disparate expresse et tout-à-fait déplacée : « Madame, lui dis-je tout d'un coup et d'un ton ferme, Mademoiselle a bien de l'esprit, et je n'ai pas ouï dire que M. le duc de Berry en ait autant qu'elle. Il

faut qu'elle s'insinue tout de son mieux auprès de lui; elle le gouvernera. » Puis, me mettant à battre la campagne et à parler précisément pour parler, je continuai assez longtemps, jusqu'à ce que madame la duchesse d'Orléans ayant repris ses esprits et surmonté son embarras et son dépit, elle fit effort pour recogner ses larmes, entra dans ce que je disais par cinq ou six paroles, se leva aussitôt brusquement, dit qu'il était temps de s'en retourner, et marcha vers son carrosse en silence jusqu'à ce qu'elle eût rencontré quelqu'un.

La foule se rapprocha promptement; et sans me dire un mot, elle me fit une révérence civile et monta en carrosse avec M. le duc d'Orléans et madame de Castries; et tous trois s'en retournèrent à Marly, non, je pense, sans parler de ce qui venait de se passer avec moi. Je me remis ensuite parmi le grand monde; et, après fort peu de tours, madame de Saint-Simon et moi prîmes congé de Mademoiselle, et nous en retournâmes à Paris, moins occupés tous deux du brillant spectacle que nous venions de voir que de ce qui venait de m'arriver avec madame la duchesse d'Orléans. Tout ce qui était alors de l'autre côté du parterre avec M. le duc d'Orléans et Mademoiselle, avait les yeux fichés sur nous, et lui plus qu'aucun, à ce que je remarquai bien. Nous fûmes fort surpris, madame de Saint-Simon et moi, de cette persévérance, après les refus, l'un général, l'autre si particulier que j'avais faits à madame la duchesse d'Orléans; le premier à Versailles, l'autre si exprès à Marly; et de ce que, après cela, avec toute sa hauteur et toute sa fierté, elle s'était exposée à un troisième à Saint-Cloud, au jour de son triomphe. Nous sentîmes bien que cette dernière tentative était un concert entre elle et M. le duc d'Orléans, qui, me connaissant bien et comptant que je n'avais pas avec elle la même liberté qu'avec lui, et bien

de raconter de Saint-Cloud, Mademoiselle alla dîner à Marly avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Sans voir personne, au sortir de table, ils la menèrent chez Madame, et de là chez le roi par les derrières, qu'ils trouvèrent dans son grand cabinet environné de Monseigneur, de monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne, de M. le duc de Berry et des principaux officiers seulement des deux sexes. Les dames d'honneur et d'atours de Madame et de madame la duchesse d'Orléans, et madame de Maré, gouvernante de Mademoiselle, les y suivirent. Madame présenta au roi Mademoiselle, qui se prosterna, et que le roi releva et embrassa aussitôt, et tout de suite la présenta à Monseigneur, et à monseigneur le duc et à madame la duchesse de Bourgogne et à M. le duc de Berry, qui tous la baisèrent, puis à toute la compagnie. Le roi, pour ôter tout embarras, avec cette grâce qu'il avait en tout, défendit à Mademoiselle de dire un mot à personne, à M. le duc de Berry de lui parler, et abrégea promptement l'entrevue. Madame la duchesse de Bourgogne alla montrer un moment Mademoiselle au salon, où tout ce qui était à Marly s'était rassemblé, et la mena ensuite chez madame de Maintenon. Au sortir de là, Mademoiselle passa chez Madame, et s'en alla coucher à Versailles, où le surlendemain jeudi le roi retourna contre l'ordinaire, qui était toujours le samedi. La raison fut que la Pentecôte était le dimanche suivant, 8 juin, et que le roi faisait toujours ses dévotions la veille.

CHAPITRE CCLXXIII.

Consultation entre le roi, madame de Maintenon et madame la Duchesse de Bourgogne sur une dame d'honneur. — Bruit à Marly sur madame de Saint-Simon et mouvements. — Le chancelier, par l'état des choses, change d'avis sur la place de dame d'honneur. — Avis menaçant de nos amis. — Madame la duchesse de Bourgogne nous fait avertir du péril du refus et de venir à Versailles : nous nous résolvons par vive force à accepter. — Conspiration de toutes les personnes royales à vouloir madame de Saint-Simon. — Singulier dialogue bas entre M. le duc d'Orléans et moi. — Madame la duchesse de Bourgogne me fait parler sur le péril du refus : droiture et bonté de cette princesse. — Propos très-franc de moi à M. et madame la duchesse d'Orléans sur la place de dame d'honneur.

Nous avions fort balancé, madame de Saint-Simon et moi, d'aller ou n'aller pas à Versailles, jusqu'à ce qu'il y eût une dame d'honneur. Néanmoins nous crûmes trop marqué de ne nous pas présenter devant le roi, dans une occasion où la bienséance ferait aller chez un particulier en pareil cas, et où le respect menait à la cour ceux même qui n'y allaient plus que pour de véritables occasions. Comme nous dînions ce jour-là, mercredi, le chancelier et son fils, qui, faute de conseils, dont il n'y avait jamais le jeudi, le vendredi et la veille de la Pentecôte, étaient venus à Paris, nous envoyèrent prier de passer chez lui après dîner, parce qu'il avait à nous parler. Voici ce que nous apprîmes d'eux. Le soir du jour de la déclaration du mariage, il fut question de la

dame d'honneur, dans la petite chambre de madame de Maintenon, entre elle, le roi et madame la duchesse de Bourgogne. Le roi proposa la duchesse de Roquelaure. On a vu ailleurs que le roi avait eu autrefois plus que du goût pour elle, et qu'il lui avait toujours conservé de l'amitié et de la considération. Par cette même raison madame de Maintenon ne l'aimait pas, et aurait été outrée de la voir nécessairement admise dans tout, singulièrement dans les particuliers, comme il serait arrivé par cette place. C'était une personne extrêmement hautaine, impérieuse, intrigante, dont le grand air altier rebroussait tout le monde, et avec cela de la dernière bassesse et de la plus abjecte flatterie, qui la faisait fort mépriser. Madame de Maintenon profita de tout cela, sourit et répondit qu'on ne pouvait mieux choisir si on avait résolu de faire enrager toute la compagnie, aucun ne la pouvant souffrir. Le roi, d'un air de surprise, demanda à madame la duchesse de Bourgogne si cela était vrai, qui le confirma, sur quoi le roi dit qu'il n'y fallait donc pas songer.

Là-dessus il tira de sa poche une liste des duchesses, et s'arrêta à madame de Lesdiguières, veuve du vieux Canaples, dont j'ai parlé en son lieu, et fille du duc de Vivonne, frère de madame de Montespan. C'était une personne de beaucoup de douceur, de mérite, de vertu et d'infiniment d'esprit, de ce langage à part si particulier aux Mortemart, mais qui de sa vie n'avait vu la cour ni le monde, et qui vivait avec fort peu de bien dans une grande piété, sans voir presque personne. D'Antin, son cousin germain et son ami intime, en avait fort parlé au roi, qui en dit du bien, mais ajouta qu'elle ne convenait point à cause du jansénisme dont elle était un peu suspecte. Ce fut un soliloque auquel il ne fut pas répondu un mot.

Mon érection suivant de fort près celle de Lesdiguières, le roi tomba incontinent sur le nom de madame de Saint-Simon, et dit qu'il ne voyait que celle-là à prendre dans toute la liste, qu'il venait de parcourir des yeux. « Qu'en dites-vous, mesdames ? en s'adressant à madame de Maintenon. Il m'en est toujours revenu beaucoup de bien; je crois qu'elle conviendra fort. » Madame de Maintenon répondit qu'elle le croyait aussi, qu'elle ne la connaissait point du tout, mais qu'on lui en avait toujours dit toute sorte de bien et en tout genre, et jamais de mal sur aucun. « Mais, ajouta-t-elle, voilà madame la duchesse de Bourgogne qui la connaît et qui vous en dira davantage. » Madame la duchesse de Bourgogne répondit froidement, la loua, mais conclut qu'elle ne savait pas si elle conviendrait bien. « Mais pourquoi? » dit le roi, et il pressa sur chaque qualité et sur chaque louange qui avait été donnée, auxquelles toutes madame la duchesse de Bourgogne consentit, mais ajoutant toujours qu'enfin elle ne croyait pas qu'elle convînt. Le roi, surpris, insista sur l'esprit; et madame la duchesse de Bourgogne, qui ne voulait pas nuire à madame de Saint-Simon, mais seulement la servir à sa mode en écartant la place, mollit sur l'esprit, comme moins important que les autres qualités, sur quoi le roi, importuné des difficultés, répliqua qu'il n'en fallait pas tant aussi, tant d'autres qualités se trouvant ensemble, et poussa madame la duchesse de Bourgogne au point qu'il lui échappa qu'elle doutait qu'elle acceptât. Le roi, presque piqué, reprit vivement : « Oh ! pour refuser, non pas cela, quand on le lui dira comme il faut et que je le veux. » Madame la duchesse de Bourgogne le pria de regarder encore dans sa liste, et dit qu'assurément il y en trouverait qui conviendraient mieux. Le roi, avec action, la repassa encore, et conclut qu'il n'y en avait du tout que

madame de Saint-Simon, et qu'en un mot il fallait bien qu'elle la fût. Peiné cependant de n'en point trouver d'autre, parce qu'il crut que madame la duchesse de Bourgogne ne voulait point de madame de Saint-Simon, il lui demanda si elle avait quelque chose contre elle. Elle lui répondit que non, mais de manière à ne pas faire tout à fait cesser ce scrupule. Cette matière de dame d'honneur en demeura là pour cette fois.

A ce récit, Pontchartrain ajouta que, dès le moment de la déclaration du mariage, tout le monde avait dit hautement que madame de Saint-Simon serait dame d'honneur, mais personne que nous le désirassions, beaucoup que nous ne le voudrions pas, et quelques-uns même que nous le refuserions, et que depuis on n'avait parlé d'autre chose. Il nous dit encore que M. et madame la duchesse d'Orléans avaient affecté de répandre qu'ils m'avaient écrit et dépêché à l'instant qu'ils avaient été assurés du mariage, et qu'ils ne se cachaient point de toutes sortes d'efforts pour que madame de Saint-Simon fût dame d'honneur, jusque-là que M. le duc d'Orléans lui avait dit franchement qu'il y faisait tous ses cinq sens de nature, et que, lui ayant demandé s'il était sûr de mes sentiments là-dessus, parce que m'exposer au refus était me perdre, M. le duc d'Orléans lui avait répondu qu'il disait très-vrai, qu'il savait bien que je ne voulais pas demander, mais que j'accepterais si on voulait. Là-dessus Pontchartrain, qui aimait à se mêler de tout, quoiqu'en peine de n'avoir point de nos nouvelles, et de la plus que froideur de madame de Lausun là-dessus, avait pressé les dames du palais nos amies d'exciter madame la duchesse de Bourgogne, qui avait répondu à madame de Nogaret qu'elle ne savait que faire, sachant ce qu'elle savait.

Pontchartrain se voulut mettre sur les remontrances.

Je l'arrêtai fort court par une sortie que je lui fis sur ce qu'il se mêlait toujours de ce dont il n'avait que faire ; que le froid de madame de Lausun et notre silence lui auraient dû faire comprendre nos sentiments, puisque nous étions bien assez grands, madame de Saint-Simon et moi, pour nous aviser tout seuls qu'il fallait une dame d'honneur, et pour écrire à lui et à nos amis si nous avions désiré cette place. Il se voulut défendre sur ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit, sur quoi je répliquai qu'à ce que j'avais dit à madame la duchesse d'Orléans, qu'il ne pouvait ignorer, je ne pouvais pas imaginer cette conduite ni ce bruit universel du monde si sottement occupé. Les larmes de madame de Saint-Simon lui en dirent encore plus, en sorte que je ne vis jamais homme plus étonné. Nous passâmes là-dessus dans le cabinet du chancelier, qui ne le fut guère moins que son fils, quoiqu'il sût bien que nous ne voulions point de la place, mais qui fut surpris des larmes et de ma colère. Il nous répéta en peu de mots le fait passé chez madame de Maintenon, et il ajouta qu'il savait sûrement qu'il y avait pensé avoir depuis un ordre d'accepter. Madame de Saint-Simon, outrée, lui répéta tout ce que nous avions fait pour éviter cette place, ce que son fils qui était présent ignorait, et mes trois refus si positifs et si nets à madame la duchesse d'Orléans toutes les trois seules fois qu'elle m'en avait parlé, sans que M. le duc d'Orléans l'eût jamais osé une seule. Je m'exhalai fort là contre lui de ce qu'il faisait là-dessus contre mon gré, qu'il ne pouvait ignorer ; et de ce qu'il avait dit que j'accepterais, ne pouvant douter du contraire.

Le chancelier laissa exhaler la colère d'une part, les larmes de l'autre, puis nous dit que les choses se trouvaient maintenant en tel état qu'elles le faisaient changer d'avis ; qu'il trouverait un péril si certain au refus, et si

peu réparable qu'il n'y pouvait plus consentir. Il nous fit sentir combien le roi y était peu accoutumé, et combien il y serait sensible; que ce crime à son égard serait par sa nature irréparable, et toujours subsistant; que nous nous retrouverions dans un état pire que jamais, et dans une disgrâce dont le roi se plairait et s'appliquerait à nous faire porter tout le poids, à nous et aux nôtres, en toutes choses; que plus il avait pensé, de lui-même, à madame de Saint-Simon, plus j'étais nouvellement bien remis auprès de lui, dont ce choix était une grande marque, plus il voyait madame de Saint-Simon souhaitée de toutes les parties intéressées, et unanimement nommée avec une approbation générale, plus il se trouverait embarrassé de faire un autre choix, plus cet autre lui serait étranger, incommode, forcé, plus il serait outré, et plus il se plairait à appesantir sa vengeance; au lieu que, cédant de bonne grâce à son goût et à sa volonté, toute notre répugnance, qu'il connaissait bien, nous tournerait à sacrifice, à gré, à distinction, et à tout genre de bien; et qu'il n'y avait pas à balancer dans une situation si extrême. Deux heures se passèrent dans cette consultation; et cette dispute finit enfin par nous faire résoudre d'aller coucher à Versailles, et, si nous ne pouvions doucement conjurer l'orage, de ne nous en pas laisser accabler par un refus qui nous perdrait sans ressource. Nous partîmes donc de chez le chancelier. En chemin le duc de Charost, qui revenait de Marly, nous arrêta. Il nous apprit à peu près les mêmes choses, et que nos amis l'avaient chargé de nous dire en arrivant qu'ils ne voyaient point de milieu entre refuser et nous perdre.

Nous n'avions point de logement au château que cette chambre pour nous tenir le jour, que le chancelier m'avait forcé de prendre chez lui, depuis qu'à la chute de

Chamillart nous avions rendu l'appartement du duc de Lorge. Nous allâmes donc descendre chez madame de Lausun. Madame la duchesse de Bourgogne, qui avait reconnu à la livrée un laquais, dans la salle des gardes où elle passait en arrivant de Marly, l'avait appelé, et lui avait demandé à deux reprises si madame de Saint-Simon venait ce soir-là; puis, jouant avec Monseigneur chez madame la princesse de Conti, où elle vit qu'on vint parler à madame de Lausun, elle lui dit avec joie que nous étions apparemment arrivés, sur ce que ce laquais lui avait dit. Le fait était qu'elle avait ordonné à madame de Lausun, par quatre reprises, de mander à madame de Saint-Simon de sa part que, sur toutes choses, elle ne manquât pas de se trouver à Versailles le soir même du retour de Marly; que nous avisassions bien à ce que nous voudrions faire; que la place de dame d'honneur lui serait offerte; et qu'elle et moi nous serions perdus sans fond et sans ressource si nous la refusions. La lettre n'était point arrivée par la négligence et la paresse des valets; nous ne la sûmes que par le récit de madame de Lausun, et sa surprise qu'elle se fût égarée.

Je ne répéterai point la colère, les larmes, les raisonnements. Nous apprîmes là une chose nouvelle avec la confirmation des autres : c'est que madame la duchesse de Bourgogne, étant seule à Marly dans sa chambre, avec les duchesses de Villeroy et de Lausun et M. le duc de Berry, à parler de l'affaire du jour, elle lui avait demandé franchement qui il nommerait dame d'honneur si le choix lui en était laissé. Il se défendit avec embarras. Pour le lever, ces deux dames l'assurèrent qu'elles ne seraient point fâchées de lui en entendre nommer une autre qu'elles, et le pressèrent de se déclarer. Enfin, poussé à bout, il dit sans balancer que madame de

Saint-Simon était celle qu'il préférerait, et qu'il souhaitait uniquement. Madame la duchesse de Bourgogne en dit autant après lui. Tout cela pouvait être flatteur, mais nous tirait par le licou où ne nous voulions pas. Il fallut aller voir madame la duchesse de Bourgogne dans ce cabinet des soirs de madame de Maintenon. A peine les deux sœurs y parurent-elles qu'elles se trouvèrent environnées. Madame la duchesse de Bourgogne, qui ne se contraignait plus en public de son désir, joignit ses compliments aux autres. Madame de Saint-Simon, dans l'embarras, répondait qu'on se moquait d'elle ; madame la duchesse de Bourgogne lui maintint que cela serait. Le souper du roi produisit d'autres bordées. Pour les éviter, je ne sortis point de chez madame de Lausun de tout le soir. J'étais si piqué de ce que Pontchartrain m'avait dit de M. le duc d'Orléans que j'eus besoin, pour ne pas rompre avec lui, de toutes les considérations d'une ancienne amitié, de son intérêt pressant qui l'emportait, de la situation où je me voyais sur le point d'être forcé d'entrer, qui m'approcherait de plus en plus de lui d'une manière indispensable.

Je le trouvai le lendemain marchant devant le roi qui allait à la messe. Aussitôt il me joignit et me dit à l'oreille, pour la première fois de sa vie qu'il m'en parla jamais : « Savez-vous bien qu'on parle fort de vous pour nous? — Oui, monsieur, lui répondis-je d'un air très-sérieux, et je l'apprends avec une extrême surprise, car rien ne nous convient moins. — Mais pourquoi? reprit-il avec embarras. — Parce que, lui repartis-je, puisque vous le voulez savoir, une seconde place ne nous va et ne nous ira jamais. — Mais refuserez-vous? dit-il. — Non, lui répondis-je avec feu, parce que je ne suis pas comme le cardinal de Bouillon (dont la félonie dont je parlerai venait d'être consommée). Je suis sujet du roi

et lui dois obéir ; mais il faut qu'il commande, et alors j'obéirai, mais ce sera avec la plus vive douleur dont je serai capable, et que n'émoussera guère qu'à grand'-peine votre qualité de père de la princesse, ce qui n'empêchera pas en nous une amertume effroyable. » Avec ce dialogue nous avancions vers la chapelle. Monseigneur le duc de Bourgogne, qui nous suivait sur les talons, s'avança encore davantage pour écouter ce que mon émotion lui donnait curiosité d'entendre, et souriait, car je tournai la tête et le vis. M. le duc d'Orléans ne répliqua point. Mais mes réflexions augmentant à mesure, je lui demandai, en approchant de la chapelle, s'il pensait au moins à une dame d'atours raisonnable. Je craignais madame de Caylus à cause de sa tante et pour beaucoup d'autres raisons ; sur quoi, en la lui nommant, il me dit qu'il espérait que ce ne serait pas elle. L'entrée de la tribune mit fin à ce bizarre colloque. Après la messe je montai chez madame de Nogaret. Dès qu'elle me vit, elle me dit qu'elle en était dans l'impatience ; que madame la duchesse de Bourgogne l'avait chargée de me parler sur la place de dame d'honneur, et de me représenter telles et telles choses, les mêmes qu'elle avait dites à madame de Saint-Simon dans son cabinet ; surtout de me bien faire entendre que j'étais perdu à fond et sans ressource moi et les miens, si je refusais ; que le roi savait que je n'en voulais point ; qu'après avoir cherché qui la pouvait remplir, il n'en avait trouvé nulle autre que madame de Saint-Simon ; qu'il était butté, ce fut le terme, à ce qu'elle acceptât, et que non-seulement le dépit du refus me perdrait, mais la nécessité encore de lui en faire choisir une autre qu'il ne trouverait point, et de le forcer à la prendre désagréable et malgré lui, ce qu'il ne me pardonnerait jamais ; et qu'il se plairait à me faire sentir en tout le poids de sa disgrâce. Alors madame de

Nogaret m'avoua que madame la duchesse de Bourgogne lui avait raconté, à la fin de Marly, toute son audience avec madame de Saint-Simon, et lui avait dit que, pressée par le roi à l'excès sur madame de Saint-Simon, elle n'avait pu en sortir, sans mensonge ou sans lui nuire, que par l'aveu de notre résolution de notre refus, dont le roi s'était, conditionnellement, extrêmement irrité, c'est-à-dire si nous y persistions, comme au contraire l'acceptation ferait sur lui un effet tout différent. Je contai à madame de Nogaret tout ce qui s'était passé là-dessus entre madame la duchesse d'Orléans et moi, et tout à l'heure encore entre M. le duc d'Orléans et moi, et le mot lâché que j'obéirais fit grand plaisir à madame de Nogaret, dans l'aspect de l'extrême péril où elle nous voyait. En effet, il était sans ressource de tous côtés, présents et futurs, parce que tous s'étaient mis dans la tête cette place avec tant de volonté ou d'intérêt, que le dépit du refus les aurait offensés tous à n'en jamais revenir, et que Monseigneur, le seul d'eux qui n'y prenait point de part, était conduit par tout ce qui m'était le plus contraire, lesquels, ravis du refus pour eux-mêmes, n'auraient pas laissé de nous en faire un crime auprès de lui. Les menaces ne pouvaient pas être plus multipliées, mieux inculquées, ni venir plus nettement de la première main; et il faut avouer que, dans la dépendance si totale où le roi avait mis de lui tout le monde, c'eût été folie que s'opiniâtrer contre une volonté si ferme, si entière, et encore si générale. Bientôt après j'appris de la même madame de Nogaret, que, dans le premier moment que madame la duchesse de Bourgogne l'aperçut depuis, elle lui avait demandé avec empressement si elle m'avait vu, et avec quel succès; qu'elle avait été ravie d'apprendre que nous ne nous perdrions point; qu'elle se hâta de le dire au roi, pour

le tirer de peine, parce que rien ne le mettait en si aigre malaise que la crainte d'être désobéi, et qu'il s'en sentit en effet très-soulagé, et à nous un gré infini.

L'après-dîner j'allai chez madame la duchesse d'Orléans, que je trouvai dans le cabinet de M. le duc d'Orléans avec lui. Dès qu'elle me vit, elle me dit d'un air plein de joie qu'elle espérait toujours qu'elle nous aurait. Je répondis, fort sérieux, qu'elle me permettrait d'espérer jusqu'au bout le contraire; que le respect m'empêchait de lui répéter ce que j'avais dit le matin à M. le duc d'Orléans; que je croyais bien qu'il le lui avait rendu. Elle l'avoua et s'en tint là. Je saisis cette occasion de lui en parler une bonne fois pour toutes. Je lui dis donc qu'il était vrai que la seconde place nous répugnait à l'excès, quelque adoucissement qu'y pût mettre la considération que la princesse était leur fille; qu'indépendamment de tant d'autres raisons qui nous rendaient cette place pesante, elle n'était faite ni pour notre naissance ni pour notre dignité; que mesdames de Ventadour et de Brancas, qui en avaient fait l'étrange planche, avaient toutes les deux étonné le roi, la cour et le monde, qui, à commencer par le roi, ne s'en était pas tu; mais que le roi s'y était enfin accoutumé, et voulait sur ces exemples une duchesse pour sa petite-fille; que d'ailleurs mesdames de Ventadour et de Brancas s'y étaient jetées toutes deux pour trouver du pain qui leur manquait absolument, et plus encore pour trouver un asile contre les persécutions de leurs maris, l'un plus que jaloux, l'autre plus qu'extravagant, deux motifs les plus pressants, qui, Dieu merci, n'avaient aucune application à nous, et qui, dans les autres de même dignité, ne nous rendraient pas la chose meilleure. Elle essaya de relever les différences d'être séparées de tout avec la belle-sœur du roi, ou de se trouver

de tout avec sa belle-petite-fille; de suivre une princesse de l'âge de Madame, ou d'avoir la confiance, à l'âge de madame de Saint-Simon, d'être mise auprès d'une princesse de celui de la future duchesse de Berry, et par tout ce qui se pouvait dire avec le plus d'agrément et de flatterie. Je lui répétai qu'en un mot c'était la seconde place, que rien ne pouvait rendre la première; que j'espérerais jusqu'au bout que madame de Saint-Simon n'y serait point, mais qu'au cas que l'absolue nécessité de l'obéissance l'y fît être, j'étais bien aise de lui dire une bonne fois ce qu'il nous en semblait également à madame de Saint-Simon et à moi, pour qu'elle en fût bien instruite, et qu'il n'y fallût pas revenir, parce que rien ne me paraissait si déplacé ni de si mauvaise grâce, que de rechercher à faire sentir qu'on honore sa place, qu'on l'a à dégout et à mépris; qu'aussi, après tout ce que je prenais la liberté de lui en dire, je ne lui en parlerais jamais plus; que madame de Saint-Simon, forcée de l'accepter, tâcherait d'en remplir les devoirs comme si elle lui était agréable, et n'éviterait rien plus que d'imiter la maréchale de Rochefort: c'est que la maréchale, qui croyait avec raison honorer fort sa place de dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, la désolait de plaintes et de reproches; et puisque je voyais la chose devenir un *faire-le-faut*, je voulus éloigner la crainte de la même chose, après avoir montré tant de répugnance et dit si franchement ce que nous en pensions. J'avais aussi mêlé force reproches sur l'amitié de tout ce qu'ils avaient fait là-dessus malgré notre résistance; et puisqu'il fallait vivre désormais avec eux en liaison nécessaire et plus continuelle que jamais, je crus de la sagesse de n'y arriver pas sur le pied gauche, et de hasarder brouillerie, qui n'aurait qu'ôter à une place désagréable en soi ce qui d'ailleurs pouvait, autant qu'il était possi-

ble, réparer notre dégoût, à quoi je voyais tout si entièrement disposé. Madame la duchesse d'Orléans rit de l'exemple de sa dame d'honneur, et ne se montra pas le moins du monde peinée de tant de dures vérités, tout cela sans que M. le duc d'Orléans eût mis un seul mot dans cette conversation.

CHAPITRE CCLXXIV.

Motifs de la volonté si fort déterminée de faire madame de Saint-Simon dame d'honneur de la duchesse de Berry. — Menée, pour empêcher que cette place ne fût donnée à madame de Saint-Simon : leur inutilité singulière. — Madame de Caylus arrogamment refusée pour dame d'atours par madame de Maine tenon à Monseigneur. — Je propose et conduis fort près du but madame de Cheverny pour dame d'atours : quelle elle était. — Exhortations et menaces par le maréchal de Boufflers avec tout l'air de mission du roi. — Motifs qui excluent madame de Cheverny ; madame de la Vieuville secrètement choisie. — Inquiétude du roi d'être refusé par moi.

Il serait difficile de comprendre comment le roi et les autres personnes royales ne furent pas rebutés de nos refus, ni assez piqués pour passer à un autre choix. On ne peut se dissimuler qu'elle ne se crussent une espèce tout à fait à part du reste des hommes, continuellement induits en cette douce erreur par les empressements, les hommages, la crainte, l'espèce d'adoration qui leur étaient prodigués par tout le reste des hommes, une ivresse de cour uniquement à tout sacrifier pour plaire, surtout occupée à étudier et deviner, à prévenir leurs goûts, et au mépris de la raison et souvent de plus encore, à s'immoler à eux par toutes sortes de flatteries, de bassesses et d'abandon. Il était donc fort surprenant de voir des personnes si absolues et si accoutumées à voir tout ramper

sous leurs pieds, et prévenir leurs moindres désirs, s'opiniâtrer jusqu'à cet excès à nous faire accepter une place qui faisait l'envie générale, jusqu'à remuer tant de machines en menaces et en flatteries pour ne nous pas livrer à un ressentiment, qui en toute autre occasion aurait eu le plus prompt effet. Mais un motif puissant avait emporté toute autre considération.

Le roi avait envie d'approcher madame de Saint-Simon de sa cour particulière, dès lors que madame de la Vallière eut la place de dame du palais à la mort de madame de Montgon. Nous sûmes depuis que ce qui l'avait empêché d'en disposer pendant six semaines fut qu'il la destinait à madame de Saint-Simon, et qu'il espéra par ce délai lasser madame la duchesse de Bourgogne, qui, entraînée par les Noailles et par des raisons de femmes de leur âge, fit tant d'instance pour obtenir madame de la Vallière, qu'à la fin le roi s'y rendit. Heureusement que j'avais demandé cette place, parce qu'il se publia sur notre résistance à celle-ci, que je trouvais même celle des dames du palais au-dessous des duchesses. L'imputation était pitoyable. La reine en avait eu plusieurs, elle avait eu encore mademoiselle d'Elbœuf, madame d'Armagnac, la princesse de Bade, fille d'une princesse du sang, femme d'un souverain d'Allemagne, qui dans leur service de dames du palais ne différaient en rien des autres, sans préférence, sans distinction, mêlées avec les dames du palais duchesses, et sans dispute ni prétentions de rang, en toute égalité ensemble. Outre cette bonne volonté, le roi, à qui la seule complaisance mêlée de la crainte de la cabale de madame la Duchesse avait fait vouloir le mariage qui approchait les bâtards de M. le duc de Berry, et c'était là le grand et secret ressort, au même degré qu'eût fait celui de mademoiselle de Bourbon, ne le voulait accompagner que de

choses agréables à ceux qui l'y avaient induit et utiles à leurs intérêts. Rien ne leur était plus important que d'avoir dans cette place une personne dont la vertu de tout temps sans atteinte, le bon esprit, le sens et les inclinations fussent de concert pour une éducation désirable.

Il faut que cette vérité m'échappe : il n'y avait point de femme qui eût jamais mérité ni joui d'une réputation plus pleine, plus unanimement reconnue, ni plus solide que madame de Saint-Simon, sur tout ce qui forme le mérite des plus honnêtes et des plus vertueuses. Il n'y en avait point aussi qui en usât avec plus de douceur et de modestie, ni qui fût plus généralement respectée dans cet âge où elle était, ni avec cela plus aimée; jusque-là que les jeunes femmes les moins retenues n'en pensaient pas autrement et n'en avaient pas même de crainte, malgré la distance des mœurs et de la conduite. Sa piété solide, et qui ne s'était affaiblie dans aucun temps, n'étrangeait personne, tant on s'en apercevait peu et tant elle était uniquement pour elle. Tant de choses ensemble, et si rares, remplissaient avec abondance les vues de l'éducation, et suppléaient avantageusement au nombre des années. La naissance, les alliances, les entours, les noms, la dignité flattaient extrêmement l'orgueil et l'amour-propre, en sorte qu'il ne se trouvait en ce choix quoi que ce pût être qui ne satisfît pleinement et en tout genre.

L'intimité qui me liait avec M. le duc et à madame la duchesse d'Orléans, les services que je leur avais rendus, la part que j'avais eue au mariage, rendaient ce choix singulièrement propre. La bonté très-marquée de madame la duchesse de Bourgogne, et son désir pour madame de Saint-Simon, mon attachement pour monseigneur le duc de Bourgogne qu'on sentait dès lors n'être pas ingrat, ma liaison plus qu'intime avec tout ce qui environnait le plus

principalement et le plus intérieurement ce prince, ajoutaient infiniment à toute convenance. Ce qui y mettait le sceau c'était ma situation de longue main si éloignée de madame la Duchesse et de toute cette cour intérieure de Monseigneur, que venait de combler la part qu'ils ne savaient que trop, comme j'aurai bientôt occasion de le dire, que j'avais eue à l'exclusion de mademoiselle de Bourbon, et à la fortune de Mademoiselle. Il ne leur pouvait rester d'espérance que d'avoir occasion de tomber sur la nouvelle fille de France, et alors il importait au dernier point à tout ce qui la faisait telle d'avoir auprès d'elle une dame d'honneur qui non-seulement eût les qualités requises à l'emploi, mais qui fût encore incapable, quoi qu'il pût arriver de radieux dans les suites à madame la Duchesse et à cette cabale, de s'en laisser entamer à quelques intérêts particuliers que ce pût être. C'est ce qui ne pouvait se rencontrer en nulle autre avec la même sûreté, tant par la vertu et la probité de madame de Saint-Simon, que par un éloignement personnel si peu capable d'aucun changement entre nous et cette cabale. Ce furent, à ce que j'ai toujours cru, ces puissantes raisons qui portèrent M. et madame la duchesse d'Orléans à ne se rebuter de rien et à pousser, s'il faut user de ce terme, l'acharnement jusqu'où il pouvait aller pour emporter madame de Saint-Simon.

Madame la duchesse de Bourgogne, dans sa situation avec madame la Duchesse et cette cabale telle qu'elle a été montrée, comblée par ce mariage, qui était de plus son ouvrage, avait les mêmes raisons, et de plus celles de son aisance, comme elle ne l'avait pas caché à madame de Saint-Simon. Ce qui environnait monseigneur le duc de Bourgogne avec le plus de poids pensait peu différemment, parce que les éloignements et les intérêts étaient les mêmes. Le roi, avec son ancienne prévention que rien

n'avait détruit depuis l'affaire de la dame du palais, pressé par les menées de madame la duchesse d'Orléans, sûr que madame de Saint-Simon était au moins très-agréable à madame la duchesse de Bourgogne, instruit peut-être par ce que j'ai rapporté du maréchal de Boufflers de toute la part que j'avais eue à la séparation de M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton, qui sûrement avec sa mémoire n'avait pas oublié ce que je lui avais dit sur feu M. le Duc en l'audience du mois de janvier que j'ai racontée, accoutumé au visage de madame de Saint-Simon par les Marly et par la voir souvent à la suite de madame la duchesse de Bourgogne, choses d'habitude qui lui faisaient infiniment, tout cela forma un amas de raisons qui non-seulement le déterminèrent, mais le décidèrent. Une fois déclaré et averti du refus en poussant à bout madame la duchesse de Bourgogne, il se piqua de n'avoir pas cette espèce de démenti, et il voulut si fermement être obéi qu'il en vint jusqu'à prodiguer les menaces et à nous en faire avertir de tous les côtés. Je dis nous en faire avertir, par le lieu qu'il y donna exprès à plusieurs reprises et peut-être, comme on le verra bientôt, par quelque chose de plus fort.

Il ne fallait pas moins qu'un aussi puissant groupe de choses et d'intérêts pour l'emporter sur le dépit de nos refus et sur tout l'art qui fut mis en œuvre pour les seconder, et que je découvris peu de jours après que madame de Saint-Simon fut déclarée. Madame la Duchesse, d'Antin et toute cette cabale intime, outrée du mariage, s'échappèrent à dire que tout était perdu si madame de Saint-Simon était dame d'honneur, soit qu'ils regardassent à l'importance d'y avoir quelqu'un dont *ils* pussent faire usage, au moins qui pût être accessible, enfin neutre, s'ils ne pouvaient mieux. Ils considérèrent comme un coup de partie de l'empêcher de l'être. Les

prétendants et les curieux de cour, qui regardaient cette place d'un autre œil que nous ne le faisions, et qui pour eux ou pour les leurs l'ambitionnaient, les ennemis dont on ne manque jamais, tous enfin, occupés de la crainte que cette place ne me frayât chemin à mieux, se distillèrent l'esprit à travailler à la détourner. Faute de mieux, ils cherchèrent une ressource dans l'exactitude de la vie de madame de Saint-Simon : ils furetèrent de quel côté elle penchait, qui était son confesseur, et ils se crurent assurés de l'exclure, lorsqu'ils eurent découvert que c'était depuis longues années M. de la Brue, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, mis en place et protégé par le cardinal de Noailles, et qui passait pour suspect de jansénisme.

Ce crime, auprès du roi, était le plus irrémissible et le plus certainement exclusif de tout : être de la paroisse de Saint-Sulpice, passer sa vie à la cour, n'avoir jamais cessé d'être dans la piété, quoique sans enseigne, et ne se confesser, ni à sa paroisse de Saint-Sulpice, ni à Versailles, ni aux jésuites, et aller de tout temps à ce curé étranger et si suspect, leur parut une preuve complète qu'ils surent bien faire valoir. Le malheur voulut que cette accusation portée au roi le trouva si décidé pour madame de Saint-Simon, qu'elle ne fit que l'alarmer, lui à qui il n'en aurait pas fallu davantage pour ne vouloir jamais ouïr parler de ce choix, bien qu'arrêté s'il s'en était moins entêté, ce qui lui était entièrement inusité; et sans perquisition, l'affaire aurait été finie. C'est ce qui avait rompu le cou à bien des gens qui ne se doutaient pas ni du comment ni du pourquoi, ce qui était avec lui d'une expérience certaine. On n'oublia rien pour réaliser les soupçons sur le curé, mais on ne trouva que de la mousse qui ne put prendre. On fit toutefois tout l'usage qu'on put de ces choses. Le roi s'en alarma,

mais ce fut tout, et voulut s'éclaircir contre sa coutume en ce genre. Il s'adressa au père Tellier, et il ne pouvait consulter un plus soupçonneux ennemi du plus léger fantôme.

Le père Tellier était assuré sur mon compte par mon ancienne confiance au père Sanadon, son ami et de même compagnie ; il savait par lui dans quelle union nous vivions madame de Saint-Simon et moi, depuis le jour de notre mariage. Il était dans la bouteille avec moi de celui que nous avions fait réussir ; il me courtisait comme j'ai commencé ailleurs à en dire quelque chose, par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne et à ses plus intimes entours avec lesquels il me savait indissolublement lié, depuis que j'étais à la cour, il glissa donc avec le roi sur le sieur de la Brue, dont il ne dit pas grand bien, mais sans rien de marqué, parce qu'il n'y avait pas matière ; il répondit nettement de moi et par moi de madame de Saint-Simon, parce qu'il savait que nous étions unis en toutes choses. Il affermit le roi dans le choix qu'il avait résolu, et l'assura qu'en tout genre il n'y en avait point de si bon à faire, tellement que le poison se tourna en remède, et que ce qui avait été si malignement présenté pour exclure madame de Saint-Simon de cette place, et par le genre d'accusation de toute espérance et de tout agrément, opéra précisément le contraire.

Je ne sus que longtemps après par M. le duc d'Orléans cette ferme parade du père Tellier. Il eut peine et à me l'avouer et à me la dissimuler pour ne pas trop découvrir cette espèce d'inquisition, pourtant fort connue déjà, et pour ne pas perdre aussi le mérite qu'il s'était acquis auprès de moi, d'autant plus grand que je ne pouvais le deviner, et que sans ce bon office nous nous trouvions perdus de nouveau sans savoir pourquoi et sûrement sans retour. On peut juger de la rage de la cabale de man-

quer un coup si à plomb et pour toujours et si continuellement certain. Nous eûmes bien quelque vent, avant la déclaration de la place, mais fort superficiellement, de ces manéges. Le curé de Saint-Germain, peu curieux de pénitentes considérables, mais attaché d'estime à madame de Saint-Simon, tâcha de lui persuader de le quitter par la considération des effets pour toute la vie, et sans ressource, de ce genre de soupçon, mais aucune n'entra là-dessus dans son esprit ni dans le mien, persuadés l'un et l'autre de la liberté et de la simplicité avec lesquelles on doit se conduire en choses spirituelles qui ne doivent jamais tenir aux temporelles, beaucoup moins en dépendre. Depuis sa nomination on lui fit des attaques indirectes pour changer de confesseur, qui ne durèrent guère, parce qu'elle en fit doucement, mais fermement sentir l'inutilité. Elle n'en a jamais eu d'autre tant que ce sage et saint prêtre a vécu, près de quarante ans depuis. Tel est l'usage des partis de religion quand les princes s'en mêlent.

Notre parti enfin amèrement pris, après tout ce que j'ai raconté, de céder à la violence, nous commençâmes à penser à éviter une dame d'atours avec qui il aurait fallu compter. Madame de Caylus était, à cause de sa tante, la seule de cette sorte. Elle avait précisément toutes les raisons contraires à celles qui déterminaient au choix de madame de Saint-Simon; de tout temps liée avec madame la Duchesse, et dans les derniers autant que les défenses de sa tante lui en pouvaient laisser de liberté; insinuée par cette princesse et par Harcourt, son cousin, assez avant auprès de Monseigneur pour s'en faire une ressource pour l'avenir, et un appui même pour le présent s'il arrivait, faute de sa tante. Cela était bien éloigné de ce que, pour abréger, je dirai toute notre cabale. Madame la duchesse de Bourgogne de plus la crai-

gnait et ne la pouvait souffrir, excitée peut-être par la jalousie brusque et franche de la duchesse de Villeroy du goût toujours subsistant de son mari pour elle, bien que commencé longtemps avant son bail, et dont l'éclat avait fait chasser madame de Caylus de la cour. Madame la duchesse d'Orléans avait bien compris qu'elle penserait à cette place, et à cause de madame de Maintenon, se trouvait embarrassée de lui en barrer le chemin, quoiqu'elle ne se fût encore pu déterminer à personne.

Cet embarras ne fut pas long : elle m'apprit qu'aussitôt que le mariage fut déclaré, Monseigneur avait parlé à madame de Maintenon en sa faveur pour cette place, que madame de Maintenon fut outrée de ce détour de sa nièce qui, au lieu de lui parler elle-même, avait cru l'emporter par une recommandation de ce poids en ce genre, et que dans sa colère il lui était échappé de dire qu'elle voulait bien que Monseigneur sût que, si elle eût voulu que madame de Caylus eût une place, elle avait bien assez de crédit pour y réussir sans lui, mais qu'il ne lui arriverait jamais de la laisser mettre dans aucune après la vie qu'elle avait menée, pour se donner le ridicule de faire dire qu'elle mettait sa nièce auprès d'une jeune princesse pour la former à ce qu'elle avait pratiqué, et à ce qui l'avait fait chasser avec éclat. Ce propos pour une dévote soi-disant repentie s'oubliait un peu de la poutre dans l'œil et du fétu de l'Évangile. Madame de Caylus qui le sut, et cela n'avait pas été dit à autre dessein, en tomba malade. N'osant plus rien tenter, ni espérer là-dessus, ni même témoigner son chagrin à sa tante, elle s'en dédommagea secrètement avec ses plus intimes par les plaintes les plus amères.

La pensée me vint de faire dame d'atours la femme de Cheverny, duquel j'ai parlé plus d'une fois, et qui était fort de mes amis. La naissance et la place du mari au-

près de monseigneur le duc de Bourgogne, et les entours si proches de la femme avaient de quoi satisfaire du côté de l'orgueil, et le reste était à souhait. La femme était fille du vieux Saumery et d'une sœur de M. Colbert, cousine germaine par conséquent, et en même temps fort amie des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier. Avec cela rompue au monde, quoique toujours dans Versailles elle y allât fort peu; beaucoup d'esprit et de sens, de l'agrément dans la conversation, et qui avait très-bien réussi à Vienne et à Copenhague, où son mari avait été envoyé, et ambassadeur. J'en parlai à M. et à madame de Beauvillier qui, à la vue du danger, avaient été fort ardents à nous faire résoudre d'accepter. Ils furent ravis de ma pensée, qui d'ailleurs entrait dans leur projet d'unir étroitement la future duchesse de Berry à Monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne, à quoi il était important de former cette nouvelle cour de gens principaux qui eussent les mêmes vues. Ils n'étaient pas même indifférents qu'elle se composât de gens fort à eux autant que cela se pourrait sans paraître, par leur maxime d'embrasser tout, pourvu que cela ne leur coûtât rien du tout, et qu'on ne s'en aperçût pas. Dès que ce choix fut résolu entre nous et M. et madame de Chevreuse, j'en parlai à M. et à madame la duchesse d'Orléans. Ils s'étaient servis de Cheverny pour sonder Monseigneur par Dumont. Quoique cela n'eût pas réussi, le gré en était demeuré, de sorte que madame de Cheverny fut aussitôt acceptée que proposée. Madame la duchesse de Bourgogne y entra fort dès le lendemain, à qui madame la duchesse d'Orléans et madame de Lévi en parlèrent, et la résolution en fut prise tout de suite entre madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Maintenon. Cheverny, quoique vieux et sans enfants, y consentit avec joie par le goût

et l'habitude de la cour. Jamais partie ne fut si promptement ni si bien liée.

Cela fait, nous comptâmes tout devoir plus que rempli d'avoir cédé et demeuré trois jours à Versailles, où nous ne pouvions paraître nulle part sans essuyer de fâcheux compliments. Je dis à M. et madame la duchesse d'Orléans, et nous fîmes dire aussi à madame la duchesse de Bourgogne que nous n'y pouvions plus tenir, et nous nous en retournâmes à Paris la veille de la Pentecôte, où nous barricadâmes bien notre porte et où madame de Saint-Simon se trouva fort incommodée de tous ces chagrins, et d'une si étrange violence. Au bout de huit jours, persécuté par nos amis, je retournai seul à Versailles. Au bout du pont de Sèvres, le maréchal de Boufflers, qui revenait à Paris, m'arrêta et me fit mettre pied à terre pour me parler à l'écart. Il m'avait écrit le matin que mon absence de la cour ne pouvait plus se soutenir sans être de très-mauvaise grâce. Il me confirma la même chose, puis me témoigna que le roi était en peine si j'obéirais; que cette inquiétude le blessait toujours, quoi que madame la duchesse de Bourgogne lui eût dit, et de là se mit à m'exhorter comme sur chose nouvelle, et à me faire entendre nettement qu'un refus me perdrait sans ressources, et avec des tons et des airs de réticence si marqués, et toujours ajoutant qu'il savait bien ce qu'il disait, et qu'il savait bien pourquoi il me le disait, que je ne doutai point que le roi ne l'en eût expressément chargé. Le maréchal savait que j'étais enfin résolu; il me rencontrait allant à Versailles; sur quoi il m'avait écrit; il n'avait donc rien à me dire, pourquoi donc m'arrêter, m'exhorter et me menacer? car il me dit encore qu'on m'enverrait si loin et si mal à mon aise que j'aurais de quoi me repentir longtemps; pourquoi tout ce propos désormais inutile avec cette in-

quiétude du roi s'il n'avait pas eu ordre de lui de le faire, et de s'assurer bien de l'obéissance qu'il craignait tant de hasarder ?

Je sus à Versailles que ce qui retenait la déclaration de la dame d'honneur, était l'indétermination sur la dame d'atours. Madame de Saint-Simon n'osa demeurer à Paris que peu de jours après moi. Nous étions cependant fort mal à notre aise parmi les divers regards, les propos différents, et sûrement les mauvais offices qui pleuvent toujours sur les personnes du jour. Cela me détermina à presser M. et madame la duchesse d'Orléans de faire finir ces longueurs importunes. La dame d'atours était toujours le rémora, madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon s'étaient buttées pour madame de Cheverny.

Avec tout son mérite, elle avait un visage dégoûtant, dont le roi, qui se prenait fort aux figures, ne se pouvait accommoder. Elle et son mari avaient essuyé le scorbut en Danemark dont peu de gens du pays et beaucoup moins d'étrangers échappent. Ils y avaient laissé l'un et l'autre presque toutes leurs dents, et eussent peut-être mieux fait de n'en rapporter aucune. Ce défaut, avec un teint fort couperosé, faisait quelque chose de fort désagréable dans une femme qui n'était plus jeune, et qui avait pourtant une physionomie d'esprit. En un mot, ce fut un visage auquel le roi, qui en était fort susceptible, ne put jamais s'apprivoiser. C'était son unique contredit, qui n'en eût pas été un pour tout autre que le roi. Madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, qui ne voulaient qu'elle et qui à force de barrer toute autre avaient compté de surmonter cette fantaisie, s'y trompèrent. A force d'attention à saisir toute occasion de lui parler en faveur de madame de Cheverny, elles achevèrent de l'éloigner. Il s'imagina une cabale

en sa faveur, c'était la chose qu'il haïssait le plus, qu'il craignait davantage, où il était le plus continuellement trompé. Il le dit même nettement à madame de Maintenon et à madame la duchesse de Bourgogne, qui ne purent jamais lui en ôter l'idée. Finalement, lassé de ce combat, il leur déclara qu'il ne pouvait supporter d'avoir toujours le visage de madame de Cheverny à sa suite, et souvent à sa table et dans ses cabinets, et se détermina au choix de madame de la Vieuville, qui fut en même temps résolu.

Dès que cela fut fait, il voulut déclarer le choix de madame de Saint-Simon, et il le déclara le dimanche matin 15 juin. M. le duc d'Orléans me dit à la fin de la messe du roi qu'il l'allait faire, et deux heures après il me conta qu'avant la messe, étant avec le roi et Monseigneur dans les cabinets à parler de cela, le roi lui avait encore demandé avec un reste d'inquiétude : « Mais votre ami, je le connais, il est quelquefois extraordinaire, ne me refusera-t-il point? » que, rassuré sur ce qu'il lui avait dit de ma comparaison du cardinal de Bouillon, le roi avait parlé de ma vivacité sur diverses choses vaguement, mais avec estime néanmoins, comme embarrassé à cet égard et désirant que j'y prisse garde, ce qu'il ne dit à son neveu sûrement que pour que cela me revînt; que Monseigneur avait parlé de même, mais honnêtement; que lui, saisissant l'occasion, avait dit que, depuis qu'il était question de cette place, il ne doutait point qu'on ne m'eût rendu de mauvais offices comme lors de l'ambassade de Rome, sur quoi le roi avait répondu avec ouverture que c'était la bonne coutume des courtisans. Là-dessus ils allèrent à la messe.

CHAPITRE CCLXXV.

Le roi me parle dans son cabinet et y déclare madame de Saint-Simon dame d'honneur de la future duchesse de Berry : sa réception du roi et des personnes royales. — Je vais chez madame de Maintenon : son gentil compliment. — Assaisonnements de la place de dame d'honneur. — La marquise de la Vieuville déclarée dame d'atours de la future duchesse de Berry ; sa naissance et son caractère, et de son mari.

En revenant de la messe, le roi m'appela dans la galerie, et me dit qu'il me voulait parler, et de le suivre dans son cabinet. Il s'y avança à une petite table contre la muraille, éloigné de tout ce qui était dans ce cabinet, le plus près de la galerie par où il était entré. Là il me dit qu'il avait choisi madame de Saint-Simon pour être dame d'honneur de la future duchesse de Berry ; que c'était une marque singulière de l'estime qu'il avait de sa vertu et de son mérite, de lui confier, à trente-deux ans, une princesse si jeune et qui lui était si proche, et une marque aussi qu'il était tout à fait persuadé de ce que je lui avais dit, il y a quelques mois, de m'approcher si fort de lui. Je fis une révérence médiocre, et répondis que j'étais touché de l'honneur et de la confiance en madame de Saint-Simon à son âge, mais que ce qui me faisait le plus de plaisir était l'assurance que je recevais de sa majesté qu'elle était persuadée et contente. Après cette réponse laconique, qui en tout respect lui laissait

sentir ce que je sentais moi-même de la place, il me dit assez longtemps toutes sortes de choses obligeantes sur madame de Saint-Simon et moi, comme il savait mieux faire qu'homme du monde lorsqu'il savait gré, et qu'il présentait surtout un fâcheux morceau qu'il voulait faire avaler. Puis, me regardant plus attentivement avec un sourire qui voulait plaire : « Mais, ajouta-t-il, il faut tenir votre langue, » d'un ton de familiarité qui semblait en demander de ma part, avec lequel aussi je lui répondis que je l'avais bien tenue, surtout depuis quelque temps, et que je la tiendrais bien toujours. Il sourit avec plus d'épanouissement encore, comme un homme qui entend bien, qui est soulagé de n'avoir pas rencontré la résistance qu'il avait tant appréhendée, et qui est content de cette sorte de liberté qu'il a trouvée, et qui lui fait mieux goûter le sacrifice qu'il sent sans en avoir les oreilles blessées. En même temps il se tourna le dos à la muraille, qu'il regardait auparavant un peu, vers moi et moi vers lui ; et d'un ton grave et magistral, mais élevé, il dit à la compagnie : « Madame la duchesse de Saint-Simon est dame d'honneur de la future duchesse de Berry. » Aussitôt chorus d'applaudissement du choix et de louanges de la choisie ; et le roi, sans parler de dame d'atours, passa dans ses cabinets de derrière.

A l'instant j'allai à l'autre bout du cabinet vers Monseigneur, qui de Meudon y était venu pour le conseil, et lui dis, en m'inclinant faiblement, que je lui faisais là ma révérence, en attendant que je pusse m'en acquitter à Meudon. Il me répondit, mais froidement en me saluant, qu'il était fort aise de ce choix, et que madame de Saint-Simon ferait fort bien. Je voulus aller ensuite à monseigneur le duc de Bourgogne qui était éloigné, mais il fit la moitié du chemin, et, sans me laisser le loisir de parler, il me dit avec épanouissement, en me

serrant la main, que je savais combien il avait toujours pris et prenait part en moi, que rien n'était plus de son goût que ce choix ; et me comblant de bontés et madame de Saint-Simon d'éloges, me mena au bout du cabinet, où je me tirai à peine de ce qui y était assemblé sur mon passage. J'eus plutôt fait de sortir par la porte de la galerie qu'on m'ouvrit ; puis, songeant que le chancelier était dans la chambre du roi avec les ministres, attendant le conseil, j'allai lui dire ce qui venait de se passer, car pour M. de Beauvillier, il y avait été présent. Je fus suffoqué de toute la nombreuse compagnie, comme il arrive en ces occasions. Je m'en dépêtrai avec peine et politesse, mais avec sérieux, dédaignant jusqu'au bout de montrer une joie que je n'avais point, comme j'avais évité soigneusement tout terme de remercîment avec le roi et Monseigneur, et comme je l'évitai avec tous, de la réception la plus empressée desquels je ne parlerai pas.

Je mandai aussitôt à madame de Saint-Simon qu'elle était nommée et déclarée. Cette nouvelle, quoique si prévue, la saisit presque comme si elle ne l'eût pas été. Après avoir un peu cédé aux larmes, il fallut faire effort et venir s'habiller chez la duchesse de Lausun, où, malgré les précautions, les portes furent souvent forcées. Les deux sœurs allèrent chez madame la duchesse de Bourgogne qui était à sa toilette, fort pressée d'aller dîner à Meudon, où, non sans cause, Monseigneur lui reprochait souvent d'arriver tard. L'accueil public fut tel qu'on le peut juger, celui de madame la duchesse de Bourgogne admirable. En se levant pour aller à la messe, elle l'appela, la prit par la main, et la mena ainsi jusqu'à la tribune. Elle lui dit que, quelque joie qu'elle eût de la voir où elle la désirait, elle voulait qu'elle fût persuadée qu'elle l'avait servie comme elle l'avait souhaité,

que pour cela elle lui avait fait le plus grand sacrifice qu'il fût possible de lui faire, parce que, la désirant passionnément, elle avait mis tout en usage pour en détourner le roi, jusque-là même qu'il avait cru un temps qu'elle avait quelque chose contre elle; qu'à la vérité elle avait été fort embarrassée, parce que, l'aimant trop, et la vérité aussi, pour lui vouloir nuire, et ayant sur elle le dessein dont elle lui avait parlé de la faire succéder à la duchesse du Lude, elle n'avait trop su qu'alléguer pour empêcher le roi de lui donner une place qu'il lui avait destinée; que néanmoins elle n'avait rien oublié pour lui tenir parole jusqu'au bout, parce qu'il faut servir ses amis à leur mode et pour eux, non pour soi-même, ce fut son expression; qu'au surplus elle l'avait fait avertir de notre perte qu'elle voyait certaine par un refus; qu'elle était très-aise que nous nous fussions rendus capables de croire conseils là-dessus; qu'enfin, puisque la chose était faite, elle ne pouvait lui en dissimuler sa joie, d'autant plus librement que, encore une fois, elle lui répondait avec vérité qu'elle avait fait contre son gré tout ce qu'elle avait pu jusqu'à la fin pour détourner cette place d'elle, uniquement pour lui tenir parole; que maintenant, puisque la chose avait tourné autrement, elle en était ravie pour soi, pour la princesse auprès de laquelle on la mettait, et pour elle-même, parce qu'elle croyait que cela nous était bon, et nous porterait de plus en plus à des choses agréables et meilleures.

Tout ce long chemin se passa en pareilles marques de bonté et d'amitié, parmi lesquelles la princesse parlant toujours, madame de Saint-Simon eut peine à lui en témoigner sa reconnaissance. Madame la duchesse de Bourgogne finit par lui dire qu'elle l'aurait menée chez le roi sans l'heure qu'il était, où elle était attendue à Meudon,

Madame se mit à pleurer de joie en voyant entrer madame de Saint-Simon chez elle. Elle l'avait toujours singulièrement estimée, quoique sans autre commerce que celui d'une cour rare. Elle n'avait pu se tenir de lui dire à un souper du roi, lorsque madame de la Vallière fut dame du palais, qu'elle en était outrée, mais qu'elle avait toujours bien cru qu'ils n'auraient pas assez de bon sens pour lui donner cette place. Madame de Saint-Simon ne vit point M. et madame la duchesse d'Orléans chez eux, ils étaient déjà chez Mademoiselle, où elle les trouva. L'allégresse y fut poussée aux transports. Mademoiselle dit même en particulier à madame de Lévi que ce choix rendait son bonheur complet.

Madame la duchesse d'Orléans ne s'offrit point de mener madame de Saint-Simon chez le roi; nous en fûmes surpris. Elle y alla avec la duchesse de Lausun lorsque le conseil venait de lever. Le roi les reçut dans son cabinet. Il ne se peut rien ajouter à tout ce qu'il dit à madame de Saint-Simon sur son mérite, sa vertu, la singularité sans exemple d'un tel choix à son âge. Il parla ensuite de sa naissance, de sa dignité, en un mot, de tout ce qui peut flatter. Il lui témoigna une confiance entière, trouva la jeune princesse bien heureuse de tomber en de telles mains si elle en savait profiter, prolongea la conversation un bon quart d'heure, parlant presque toujours; madame de Saint-Simon peu, modestement, avec non moins d'attention que j'en avais eue à faire sentir par ses expressions pleines de respect, qu'elle ne se tenait honorée, et ne faisait rouler ses remercîments que sur la confiance. Monseigneur le duc de Bourgogne, qu'elle vit chez lui, la combla en toutes les sortes; et M. le duc de Berry ne sut assez lui témoigner sa joie. Le soir elle fut chez madame de Maintenon, toujours avec madame sa sœur. Comme elle commençait à lui parler,

elle l'interrompit par tout ce qui pouvait se dire de plu poli et de plus plein de louanges sur un choix de se âge, et finit par l'assurer que c'était au roi et à la futur duchesse de Berry qu'il fallait faire des compliments su une dame d'honneur dont la naissance et la dignité hono raient si fort cette place. La visite fut courte, mais plu pleine qu'il ne se peut dire. Je fus fort surpris de ce qu madame de Maintenon sentait et s'expliquait si nette ment sur l'honneur que madame de Saint-Simon faisai à son emploi. Nous le fûmes bien plus encore de ce qu dans la suite elle le répéta souvent, et en termes les plus forts, en présence et en absence de madame de Saint-Simon, et à plus d'une reprise, à madame la duchesse de Berry même, tant il est vrai qu'il est des vérités qui, à travers leur accablement, se font jour jusque dans les plus opposés sanctuaires.

Ce même jour Madame, Mademoiselle et M. le duc de Berry même, qui me reçurent avec une extrême joie, s'expliquèrent tout aussi franchement tous trois avec moi sur l'honneur, en propres termes, et la satisfaction qu'ils ressentaient d'un choix qu'ils avaient uniquement désiré. J'allai avec M. de Lausun l'après-dîner à Meudon, où Monseigneur me reçut avec plus de politesse et d'ouverture que le matin.

Le soir au retour, on m'avertit fort sérieusement qu'il fallait aller chez madame de Maintenon. Je n'y avais pas mis le pied depuis qu'au mariage de la duchesse de Noailles j'y avais été avec la foule de la cour. Madame de Saint-Simon, ni moi, n'avions jamais eu aucun commerce avec elle, pas même indirectement, et jamais nous ne l'avions recherché. Je ne savais pas seulement comment sa chambre était faite. Il fallut croire conseil. J'y allai le soir même. Sitôt que je parus on me fit entrer. Je fus réduit à prier le valet de chambre de me conduire

elle, qui m'y poussa comme un aveugle. Je la trouvai nichée dans sa niche, auprès d'elle la maréchale de Noailles, la chancelière, madame de Saint-Géran, qui toutes ne m'effrayaient pas, et madame de Caylus. En m'approchant, elle me tira de l'embarras du compliment en me parlant la première. Elle me dit que c'était à elle à me faire le sien du rare bonheur et de la singularité nouïe d'avoir une femme qui, à trente-deux ans, avait un mérite tellement reconnu qu'elle était choisie, avec un applaudissement universel, pour être dame d'honneur d'une princesse de quinze ans, toutes choses sans exemple et si douces pour un mari qu'elle ne pouvait assez m'en féliciter. Je répondis que c'était de ce témoignage même que je ne pouvais assez la remercier; puis, regardant la compagnie, j'ajoutai tout de suite, avec un air de liberté, que je croyais que les plus courtes visites étaient les plus respectueuses, et fis la révérence de retraite. Oncques depuis je n'y suis retourné. Madame de Maintenon me dit, en s'inclinant à moi, de bien goûter le bonheur d'avoir une telle femme, et en souriant agréablement, ajouta tout de suite d'aller à madame de Noailles, qui avait bien affaire à moi et qui l'avait dit en m'entendant annoncer, la plaisantant de ce qu'elle saisissait toujours tout le monde. Elle me prit en effet comme je me retirais, et me voulut parler derrière la niche de je ne sais quel emploi dans mes terres. Je lui dis que ailleurs tant qu'elle voudrait, mais qu'elle me laissât sortir de là où je ne voyais plus qu'un étang. Nous nous mîmes à rire, et je me tirai ainsi de cette grande visite.

Le lendemain lundi, tout à la fin de la matinée, madame de Saint-Simon fut avec madame sa sœur à Meudon. Monseigneur était sous les marronniers qui les vint recevoir au carrosse. C'était sa façon de familiarité quand il était en cet endroit, avec les gens avec qui il en avait.

Quoique avec madame de Saint-Simon la sienne fût moins que médiocre, il lui fit toutes les honnêtetés qu'il put, et la promena dans ce beau lieu. L'heure du dîner s'approchait fort. Biron et Sainte-Maure, fort libres avec Monseigneur, lui dirent qu'il ne serait pas honnête de ne pas prier ces dames. Monseigneur répondit qu'il n'osait parmi tant d'hommes; que néanmoins lui et une dame d'honneur serviraient bien de chaperons; et que de plus le duc de Bourgogne allait venir, qui l'était plus que personne; elles demeurèrent donc. Le repas fut très-gai, Monseigneur leur en fit les honneurs. Il s'engoua de la dame d'honneur comme il avait fait à Marly du mariage, leurs santés furent bues, et monseigneur le duc de Bourgogne fit merveilles. Il prit après-dîner madame de Saint-Simon un moment en particulier, et lui parla de son dessein arrêté, et de madame la duchesse de Bourgogne, de la faire succéder à la duchesse du Lude. Madame de Saint-Simon en revint si étonnée, mais si peu flattée, qu'elle ne pouvait s'accoutumer à croire qu'il n'y eût plus d'espérance d'éviter d'être dame d'honneur.

Ceux qui nous aimaient le moins, les plus envieux et les plus jaloux, ceux qui craignaient le plus que cette place ne nous portât à d'autres et qui avaient le plus cabalé pour y en mettre d'autres, tout se déchaîna en applaudissements, en éloges, en marques d'attachement et d'amitié, avec tant d'excès que nous ne pouvions cesser de chercher ce qui nous était arrivé, ni d'admirer qu'une si médiocre place fît tant remuer de gens de toutes les sortes pour nous accabler de tout ce qu'ils ne pensaient point, et de ce dont aussi ils ne pouvaient raisonnablement croire qu'ils nous pussent persuader. Mais telle est la misère d'une cour débellée. Il faut pourtant dire que ce choix fut aussi généralement approuvé que le mariage le fut peu, et que ce qui contribua à cette désespérade

universelle de protestations fut l'empressement fixe avec lequel il se fit, malgré nous, par le roi et par toutes les personnes royales, qui ne se cachèrent ni de leur désir ni de nos refus, ce qui fut en tout une chose sans exemple.

Le roi y mit tous les autres assaisonnements pour rendre la place moins insupportable, sans que nous en eussions dit ni fait insinuer la moindre chose. Il déclara que, tant que M. le duc de Berry demeurerait petit-fils ou fils de roi, les places de la duchesse du Lude et de madame de Saint-Simon seraient égales. Il voulut que les appointements fussent pareils en tout et de même sorte, c'est-à-dire de 20,000 livres, ce qui égala la dame d'atours à la comtesse de Mailly, et lui valut 9,000 livres d'appointements de même. Il prit un soin marqué de nous former le plus agréable appartement de Versailles. Il délogea pour cela d'Antin et la duchesse Sforzze, pour des deux nous en faire un complet à chacun. Il y ajouta des cuisines dans la cour au-dessous, chose très-rare au château, parce que nous donnions toujours à dîner, et souvent à souper, depuis que nous étions à la cour. En même temps le roi déclara que tout le reste de la maison de la future duchesse de Berry serait formé sur le pied de celle de Madame. Ainsi toute la distinction fut pour madame de Saint-Simon et pour la dame d'atours, qui en profita à cause d'elle, et cela fit un nouveau bruit. Le personnel a peu contribué à l'étendue que j'ai donnée au récit de l'intrigue de ce mariage, et à ce qui se passa sur le choix de madame de Saint-Simon; le développement et les divers intérêts des personnes et des cabales, la singularité de plusieurs particularités, et l'exposition naturelle de la cour dans son intérieur m'ont paru des curiosités assez instructives pour n'en rien oublier.

Le jour que madame de Saint-Simon fut déclarée, ma-

dame de Maintenon manda à la duchesse de Ventadour de faire savoir à madame de la Vieuville qu'elle était dame d'atours de la future duchesse de Berry. Elle vint dès le soir à Versailles. Le roi ne la vit que le lendemain, et en public, dans la galerie en allant à la messe. Elle ne fut reçue en particulier nulle part, et froidement partout, même de Monseigneur, quoique protégée et menée par madame d'Espinoy. Madame de Maintenon fut encore plus franche avec elle. Elle interrompit ses remercîments, l'assura qu'elle ne lui en devait aucun, ni à personne, et que c'était le roi tout seul qui l'avait voulue. C'était une demoiselle de Picardie qui s'appelait la Chaussée d'Eu, comme la Tour-d'Auvergne, parce qu'elle était de la partie du comté d'Eu qui s'étend en Picardie. Elle était belle, pauvre, sans esprit, mais sage, élevée domestique de madame de Nemours, où on l'appelait mademoiselle d'Aurez, et où M. de la Vieuville s'amouracha d'elle et l'épousa, ayant des enfants de sa première femme qui avait plu au roi étant fille de la reine et qui était sœur du comte de la Mothe, duquel il n'a été fait que trop mention sur le siége de Lille et depuis. Madame de la Vieuville était, comme on l'a dit ailleurs, amie intime de madame de Roquelaure et fort bien avec madame de Ventadour, madame d'Elbœuf, madame d'Espinoy et mademoiselle de Lislebonne. Son art était une application continuelle à plaire à tout le monde, une flatterie sans mesure, et un talent de s'insinuer auprès de tous ceux dont elle croyait pouvoir tirer parti, mais c'était tout; du reste, appliquée à ses affaires, avec l'attachement que donnent le besoin et la qualité de deuxième femme qui trouve des enfants de la première et des affaires en désordre; souvent à la cour frappant à toutes les portes, rarement à Marly. Elle vint aussitôt et plusieurs fois chez madame de Saint-Simon,

en grands compliments et respects infinis. Nous ne la connaissions point, et nous la croyions bonne femme et douce; nous espérâmes qu'elle serait là aussi commode qu'une autre. L'expérience nous montra bientôt qu'intérêt et bassesse, sans aucun esprit pour contre-poids, sont de mauvaise compagnie. Cette pauvre femme s'attira par sa conduite des coups de caveçon dont elle perdit toute tramontane, sans avoir reçu secours ni consolation de personne, et obtint enfin pardon de madame de Saint-Simon après bien des soumissions et des larmes.

Son mari était une manière de pécore lourde et ennuyeuse à l'excès, qui ne voyait personne à la cour, et à qui personne ne parlait, quoique cousin germain de la maréchale de Noailles, enfants du frère et de la sœur. Il avait eu le gouvernement de Poitou et la charge de chevalier d'honneur de la reine, en survivance de son père, en se mariant la première fois. Son père était aussi un fort pauvre homme, qui, par la faveur du sien, avait eu un brevet de duc, et mourut gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans, en 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre. C'étaient de fort petits gentilshommes de Bretagne dont le nom était Coskaër, peu ou point connu avant 1500 qu'Anne de Bretagne les amena en France. Le petit-fils de celui-là s'allia bien, fut grand fauconnier après le comte de Brissac, et ne laissa qu'un fils, qui fit une grande fortune avec la charge de son père. Il fut premier capitaine des gardes-du-corps de Louis XIII, chevalier de l'ordre et surintendant des finances en 1623. Il fit chasser Puysieux, secrétaire d'état, à qui il devait sa fortune, et le chevalier de Sillery, père de Puysieux, et fut payé en même monnaie. Le cardinal de Richelieu, qu'il avait introduit dans les affaires, le supplanta bientôt après, et le fit ac-

cuser de force malversations avec Bouhier, successeur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, dont il était gendre. Il fut mis en prison, sortit après du royaume, et son procès lui fut fait par contumace. Après la mort de Louis XIII, il profita grandement de l'affection et de la protection dont la haine de la reine-mère contre le cardinal de Richelieu, et plus haut encore, se piqua envers tous les maltraités du règne de Louis XIII. Il fut juridiquement rétabli dans tous ses biens et dans toutes ses charges, même dans celle des finances, et lui et son fils furent faits ducs à brevet, dont il ne jouit qu'un an, étant mort le 2 janvier 1653. Son fils, mort gouverneur de M. le duc de Chartres, avait acheté, un an avant la mort de son père, le gouvernement de Poitou, du duc de Roannais, quand on l'en fit défaire, et douze ans après la charge de chevalier d'honneur de la reine, du marquis de Gordes. Ils avaient eu autrefois une terre en Artois. Je ne sais où ils s'avisèrent de prendre le nom et les armes de la Vieuville; je ne vois ni alliance ni rien qui ait pu y donner lieu, si ce n'est que le choix était bon et valait beaucoup mieux que les leurs. Mais ils n'y ont rien gagné; cette bonne et ancienne maison d'Artois et de Flandre ne les a jamais reconnus, et personne n'ignore qu'ils n'en sont point.

CHAPITRE CCLXXVI.

M. le duc d'Orléans mortifié par l'Espagne. — Mouvements sur porter la queue de la mante : facilité de M. le duc d'Orléans : baptême de ses filles ; fiançailles. — Mariage de M. le duc de Berry et de Mademoiselle. — Festin où les enfants de M. du Maine sont admis, ainsi qu'à la signature du contrat, pour la première fois. — Le duc de Beauvillier, comme gouverneur, est préféré au duc de Bouillon, grand chambellan, à présenter au roi la chemise de M. le duc de Berry. — Visite et douleur de la reine et de la princesse d'Angleterre. — Madame de Maré refuse obstinément d'être dame d'atours : causes de ce refus bien sensées ; son traitement : tristes réflexions.

M. le duc d'Orléans, au milieu de sa joie, se trouva embarrassé sur l'Espagne, où il ne pouvait douter que le mariage ne plairait pas à cause de lui. Il était difficile qu'il se dispensât d'y en donner part. N'osant s'y conduire par lui-même, il hasarda d'en consulter le roi, qui ne fut pas non plus sans embarras. Après quelques jours de réflexions, il lui conseilla de suivre tout uniment l'usage. M. le duc d'Orléans écrivit donc au roi et à la reine d'Espagne, qui ne lui firent aucune réponse ni l'un ni l'autre, mais qui tous deux récrivirent à madame la duchesse d'Orléans. Le duc d'Albe affecta de la venir complimenter un jour que M. le duc d'Orléans était à Paris, auquel il ne donna pas le moindre signe de vie. On garda même à Madrid peu de mesures en propos sur le

chesses sur leurs carreaux, tout de suite des princesses du sang; et les ducs de la Trémoille, de Chevreuse et de Luynes, son petit-fils, de dix-sept ans, Beauvillier, Aumont, Charost, le duc de Rohan et plusieurs autres sur les leurs; aucun des princes étrangers, mais des princesses étrangères sur leurs carreaux, parmi les duchesses; les tribunes toutes magnifiquement remplies, où je me mis pour plonger à mon aise sur la cérémonie; en bas beaucoup de dames derrière les carreaux, et d'hommes derrière les dames. Après la messe le curé apporta son registre sur le prie-dieu du roi, où il signa et les seules personnes royales, mais aucun prince ni princesse du sang, sinon les enfants de M. le duc d'Orléans. Ce fut alors que madame de Saint-Simon partit de dessus son carreau, qui était à gauche au bord des marches du sanctuaire, et se vint ranger derrière madame la duchesse de Berry qui allait signer. La signature finie, on se mit en marche pour sortir de la chapelle. Il y eut force gentillesses entre Madame et madame la duchesse de Berry, qui fit ses façons d'assez bonne grâce, et que Madame prit enfin par les épaules et la fit passer devant elle. Chacun de là fut dîner chez soi, le roi à son petit couvert, et les mariés chez madame la duchesse de Bourgogne, qui tint après jusqu'au soir un grand jeu dans le salon qui joint la galerie à son appartement, où toute la cour abonda.

Le roi, qui tint conseil d'état le matin et l'après-dîner, et qui travailla le soir à l'ordinaire chez madame de Maintenon, vint sur l'heure du souper chez madame la duchesse de Bourgogne, où il trouva tout ce qui devait être du festin, préparé dans la pièce qui a un œil de bœuf, joignant sa chambre, sur une table à fer à cheval, où ils allèrent se mettre quelques moments après. Ils étaient vingt-huit rangés en leur rang à droite et à

gauche, le roi seul au milieu, dans son fauteuil, avec son cadenas. Les conviés qui y soupèrent, et il n'en manqua aucun, furent Monseigneur, monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, M. et madame la duchesse de Berry, Madame, M. le duc et madame la duchesse d'Orléans, le duc de Chartres, madame la Princesse, le comte de Charolais, car M. le Duc était à l'armée de Flandre, les deux princesses de Conti, mesdemoiselles de Chartres et de Valois, depuis duchesse de Modène, mesdemoiselles de Bourbon, de Charolais, mesdames du Maine et de Vendôme, M. le prince de Conti, que je devais mettre plus tôt, et ses deux sœurs, le duc du Maine, ses deux fils, et le comte de Toulouse, madame la grande Duchesse, que j'ai oubliée de mettre après madame la duchesse d'Orléans. Aucune femme assise n'entra dans le lieu du festin et fort peu d'autres y parurent, nuls ducs ni princes étrangers, quelques autres hommes de la cour.

Au sortir de table, le roi alla dans l'aile neuve à l'appartement des mariés. Toute la cour, hommes et femmes, l'attendait en haie dans la galerie et l'y suivit avec tout ce qui avait été du souper. Le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit. Le coucher ne fut pas long. Le roi donna la chemise à M. le duc de Berry. M. de Bouillon avait prétendu la présenter comme grand chambellan; M. de Beauvillier, comme gouverneur, eut la décision du roi pour lui, et la présenta. J'y tenais le bougeoir, et je fus surpris que M. de Bouillon ne s'en allât pas et vît donner cette chemise. Madame la duchesse de Bourgogne la donna à la mariée, présentée par madame de Saint-Simon, à qui le roi fit les honnêtetés les plus distinguées. Les mariés couchés, M. de Beauvillier et madame de Saint-Simon tirèrent le rideau chacun de leur côté, non sans rire un peu d'une telle fonction ensem-

ble. Le lendemain matin le roi fut en sortant de la messe chez madame la duchesse de Berry. En se mettant à sa toilette, madame de Saint-Simon lui présenta et lui nomma toute la cour, comme à une étrangère, et lui fit baiser les hommes et les femmes titrées, après quoi les personnes royales et les princes et les princesses du sang vinrent à cette toilette. Après le dîner, comme la veille, même jeu dans le même salon, où le roi avait ordonné que toutes les dames se trouvassent parées comme la veille pour recevoir la reine et la princesse d'Angleterre; car le roi d'Angleterre était à l'armée de Flandre comme l'année précédente.

La reine et la princesse, sa fille, allèrent d'abord *voir* Monseigneur, qui jouait chez madame la princesse de Conti, puis chez madame de Maintenon où était le *roi*. Elle vint après dans le salon voir Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, et finit par aller chez les mariés, d'où elle retourna à Chaillot, après quoi il ne fut plus du tout mention des noces. La reine et la princesse d'Angleterre, qui s'étaient toujours flattées de ce mariage, qui même s'était pensé faire, comme je crois l'avoir dit, ne se faisaient aucune justice sur la situation des affaires. Elles étaient désolées. Cela fit que le roi leur voulut épargner la noce, et même *toute la* cérémonie de la visite que pour cela il régla comme il vient d'être rapporté.

Le grand deuil de madame la Duchesse lui épargna aussi tout ce spectacle. Monseigneur dit à madame *de* Saint-Simon qu'il lui ferait plaisir de faciliter à madame la Duchesse, encore dans son premier deuil, un moment de voir madame la duchesse de Berry en particulier, ce qui fut promptement exécuté. La visite fut courte. Madame de Saint-Simon en fut accablée de compliments et d'excuses de ce que son état de veuve l'avait empê-

chée d'aller chez elle. Le mercredi suivant on alla à Marly. Le roi, qui avait fait un présent de pierreries fort médiocre à madame la duchesse de Berry, ne donna rien à M. le duc de Berry. Il avait si peu d'argent, qu'il ne put jouer les premiers jours du voyage. Madame la duchesse de Bourgogne le dit au roi qui, sentant l'état où il était lui-même, la consulta sur ce qu'il n'avait pas plus de 500 pistoles à lui donner, et qu'il lui donna avec excuse sur les malheurs des temps, parce que madame la duchesse de Bourgogne trouva avec raison que ce peu valait mieux que rien, et ne pouvoir jouer.

Ce voyage de Marly fut l'époque du retour des deux sœurs de madame la duchesse de Berry à Chelles, et de la liberté de madame de Maré. Elle avait été gouvernante des enfants de Monsieur en survivance de la maréchale de Grancey sa mère, puis en chef après elle, et l'était demeurée de ceux de M. le duc d'Orléans avec beaucoup de considération. Le roi et madame de Maintenon comptaient qu'elle serait dame d'atours de madame la duchesse de Berry qu'elle avait élevée, et à qui elle paraissait fort attachée, et Mademoiselle à elle. Madame et M. le duc et madame la duchesse d'Orléans le voulaient. Jamais on ne l'y put résoudre, quelque pressantes et longues que fussent les instances que tous, jusqu'à madame de Maintenon, lui en firent. Il faut savoir que la maréchale de Grancey était sœur de Villarceaux, chez qui madame de Maintenon avait tant passé d'étés, et puis à Montchevreuil avec lui, et qui toute sa vie en conserva un souvenir si cher, comme je l'ai dit ailleurs. Ce ne fut qu'aux refus opiniâtres et réitérés de madame de Maré qu'on nomma une dame d'atours. Elle prétexta son âge, sa santé, son repos, sa liberté. Elle se retira donc avec les regrets de tout le monde, les nôtres surtout. Elle était ma parente, de tout temps intimement

mon amie. Elle avait beaucoup d'amis considérables, et plus de sens et de conduite encore que d'esprit. Elle eut des présents 2,000 écus de pension du roi, un logement au Luxembourg, et conserva le sien au Palais-Royal, ses établissements de Saint-Cloud et les 12,000 livres d'appointements de M. le duc d'Orléans, avec le titre de gouvernante de ses filles sans plus s'embarrasser des fonctions.

Nous ne fûmes pas longtemps sans découvrir la cause de son opiniâtre résistance à demeurer auprès de madame la duchesse de Berry. Plus cette princesse se laissa connaître, et elle ne s'en contraignit guère, plus nous trouvâmes que madame de Maré avait raison ; plus nous admirâmes par quel miracle de soins et de prudence rien n'avait percé; plus nous sentîmes à quel point on agit en aveugle dans ce qu'on désire avec le plus de passion, et dont le succès cause plus de travaux, de peine et de joie ; plus nous gémîmes du malheur d'avoir réussi dans une affaire que, bien loin d'avoir entreprise et suivie au point que je le fis, j'aurais traversée avec encore plus d'activité, quand même mademoiselle de Bourbon en eût dû profiter et l'ignorer, si j'avais su le demi-quart, que dis-je ! la millième partie de ce dont nous fûmes si malheureusement témoins. Je n'en dirai pas davantage pour le présent, et dans la suite je n'en dirai que ce qui ne s'en pourra taire; et je n'en parle sitôt que parce que ce qui arriva depuis en tant d'étranges sortes commença à pointer, et à se développer même un peu dès ce premier Marly. Il est temps maintenant de remonter d'où nous sommes partis pour ne point interrompre la suite de ce mariage.

CHAPITRE CCLXXVII.

Dépôt des papiers d'état. — Destination des généraux d'armée pareille à la dernière. — Villars se perd auprès du roi et se relève incontinent. — Rare aventure de deux lettres contradictoires de Montesquiou qui brouille Villars avec lui. — Douai assiégé, Albergotti dedans. — Berwick envoyé examiner ce qui se passait à l'armée de Flandre. — Récompenses d'avance. — Fortune rapide de Berwick qui est fait duc et pair : clause étrange de ses lettres et sa cause : nom étrange imposé à son duché et pourquoi : usage d'Angleterre. — Berwick, en Dauphiné, reçu duc et pair à son retour; étrange absence d'esprit de Caumartin au repas de cette réception.

Jusque fort avant dans le règne de Louis XIV, on n'avait eu soin sous aucun roi de ramasser les papiers qui concernaient l'état, à l'exception de la partie en ce genre la moins importante à tenir secrète, qui est les finances, laquelle, ayant des formes juridiques, avait par conséquent des greffes et des dépôts publics à la chambre des comptes. Louvois fut le premier qui sentit le danger que les dépêches et les instructions qui, du roi et de ses ministres, étaient adressées aux généraux des armées, aux gouverneurs, et aux autres chefs de guerre, et même aux intendants des frontières, et de ceux-là au roi et aux ministres, restassent entre les mains de ces particuliers, après eux de leurs héritiers et souvent de leurs valets, qui en pouvaient faire de dangereux usages, et

quelquefois jusqu'aux beurrières, comme il est arrivé à des curieux d'en retirer de très-importants d'entre leurs mains. Quoique alors les guerres dont il s'agissait dans ces papiers fussent finies, et quelquefois depuis fort longtemps, ceux contre qui la France les avait soutenues y pouvaient trouver l'explication dangereuse de bien des énigmes et l'éclaircissement de beaucoup de ténèbres importantes à n'être pas mises au jour, et peut-être de trahisons achetées, encore plus fatales à découvrir pour les familles intéressées, et pour donner lieu à s'en mieux garantir.

Ces considérations, qu'on ne comprend pas n'avoir pas plus tôt frappé nos rois et leurs ministres, saisirent M. de Louvois. Il rechercha tout ce qu'il put retirer d'ancien en ce genre, se fit rendre à mesure ces sortes de papiers, et les fit ranger par années dans un dépôt aux Invalides, où cet ordre a continué depuis à être soigneusement observé, tellement qu'outre la conservation du secret on a encore par là des instructions sûres où on peut puiser utilement. Ce même défaut était encore plus périlleux dans la partie de la négociation, et la chose est si évidente qu'elle n'a pas besoin d'explication. Croissy, chargé des affaires étrangères, fut réveillé par l'exemple que lui donna Louvois. Il l'imita pour les recherches du passé, et pour se faire rendre les papiers qui regardaient son département à mesure, mais il en demeura là.

Torcy son fils proposa en mars de cette année au roi de faire un dépôt public de ces papiers, qui le trouva fort à propos. Torcy prit pour le roi un pavillon des Petits-Pères, près la place des Victoires, parce qu'il entrait de son jardin dans la leur à l'autre bout duquel est ce pavillon très-détaché et éloigné du couvent, isolé de tout, et où on peut entrer tout droit de la rue. Il y fit

mettre en bel ordre tout ce curieux et important dépôt, où les ministres et les ambassadeurs trouvent tant de quoi s'instruire, et qui est soigneusement continué jusqu'à présent, en sorte que les héritiers même des ministres de ces départements et de leurs principaux commis et secrétaires sont obligés d'y remettre tout ce qui se trouve dans les bureaux et dans les cabinets des secrétaires d'état, lorsque par mort ou autrement ils perdent leur charge. Un commis principal et de confiance particulière est chargé de ce dépôt par département sous le secrétaire d'état en charge et y répond de tout. Pontchartrain ensuite en a fait autant pour le sien de la marine et de la maison du roi. On peut dire que cet établissement n'est pas un des moindres ni des moins importants qui aient été faits du règne de Louis XIV, mais il serait à désirer que ces autres dépôts fussent placés aussi sûrement et aussi immuablement que l'est celui de la guerre.

Le roi, qui avait fait une nombreuse promotion militaire, destina les mêmes généraux aux mêmes armées. Le duc de Noailles partit de bonne heure pour le Roussillon : le duc d'Harcourt avait pris les eaux de Bourbonne et y devait retourner au mois de mai, pour se rendre de là à l'armée du Rhin. En attendant il était au Pallier, château du comte de Tavannes, pour éviter le voyage, où Besons eut ordre d'aller conférer avec lui, et de prendre après le commandement de l'armée en l'y attendant pour y demeurer sous lui après.

Villars, choisi pour la Flandre où le maréchal de Montesquiou avait commandé tout l'hiver, et le devait seconder pendant la campagne, considéra avec peine le fardeau dont il allait se charger. Monté au plus prodigieux comble de faveurs et de privances, de richesses, d'honneurs et de grandeurs, il crut pouvoir hasarder pour

la première fois de sa vie quelques vérités, parce que n'ayant plus où atteindre, ces vérités qui déplairaient allaient à sa décharge. Il en dit donc beaucoup à Desmarets et à Voysin sur le triste état des places, des magasins et des garnisons, des fournitures pour la campagne, des manquements de toute espèce, l'état pitoyable des troupes et des officiers, leur paie et leur solde. Peu content de l'effet de ses représentations, il osa les porter dans toute leur crudité à madame de Maintenon et au roi même. Il leur parla papier sur table, par preuves et par faits qui ne se pouvaient contester.

A la levée de ce fatal rideau l'aspect leur parut si hideux, et tout si fort embarrassant, qu'ils eurent plus court de se fâcher que de répondre à un langage si nouveau dans la bouche de Villars qui n'avait fait tout ce qu'il avait voulu qu'à force de leur dire et leur répéter que tout était en bon état et allait à merveille. C'était la fréquence et la hardiesse de ces mensonges qui le leur avaient fait regarder comme leur seule ressource, et lui donner et lui passer tout, parce que lui seul trouvait tout bien, et se chargeait de tout sans jamais dire rien de désagréable, et faisant au contraire tout espérer comme trouvant tout facile. Le voyant alors parler le langage des autres et de tous les autres, l'espérance en ses prodiges s'évanouit avec tous les appâts dont il les avait bercés si utilement pour lui. Alors ils commencèrent à le regarder avec d'autres yeux, à le voir comme le monde l'avait toujours vu, à le trouver ridicule, fou, impudent, menteur, insupportable, à se reprocher une élévation de rien si rapide et si énorme, à l'éviter, à l'écarter, à lui faire sentir ce qu'ils en pensaient, à le laisser apercevoir aux autres.

A son tour Villars fut effrayé. Son dessein était bien d'essayer à l'ombre de sa blessure et de tant de manquements à suppléer qui demandaient une pleine santé, de

jouir en repos de toute sa fortune, et d'éviter les épines sans nombre et toute la pesanteur d'un emploi qui, au point où il était parvenu, ne pouvait plus lui présenter de degrés à escalader; mais il voulait en même temps conserver entiers son crédit, sa faveur, sa considération, ses privances et une confiance qui le fît consulter, et lui donnât influence sur les partis à prendre et les ordres à envoyer aux différentes armées, se rendre juge des coups et de la conduite des généraux, et augmenter son estime auprès du roi par ses propos avantageux sur la guerre, de l'exécution desquels il ne serait pas chargé. Quand il sentit un si grand changement à son égard sur lequel l'ivresse de son bonheur et de son orgueil n'avait pas compté, il vit avec frayeur à quoi il s'était exposé, et ce qu'il pourrait devenir hors d'emploi, de faveur et de crédit, sans parents et sans amis qui pussent le protéger contre tant d'ennemis et d'envieux, ou plutôt contre tout un public qu'il avait sans cesse bravé et insulté, et que sa fortune avait irrité. Il prit brusquement son parti, et comme la honte ne l'avait jamais arrêté sur rien, il n'en eut point de changer tout à coup de langage, et de reprendre celui dont il s'était si bien trouvé pour sa fortune. Il saisit les moments d'incertitude à qui donner le dur emploi de commander en Flandre qui lui était destiné, et qu'on voulait lui ôter sur le point de l'aller prendre. Il recourut, avec cette effronterie qui lui était naturelle, à la flatterie, à l'artifice, au mensonge, à braver les inconvénients, à se moquer des dangers, à présenter en soi des ressources à tout, à faire tout facile.

La grossièreté de la variation sautait aux yeux, mais l'embarras de choisir un autre général sautait à la gorge, et l'heureux Villars se débourba. Ce ne fut pas tout : raffermi sur ses étriers après une si violente secousse, il osa se donner publiquement pour un Romain qui, au

comble de tout, abandonnait repos et santé et tout ce qui peut flatter, qui n'a plus rien à prétendre, et qui, malgré une blessure qui à grand'peine lui permettait de monter à cheval, courait au secours de l'état et du roi, qui le conjurait de se prêter à la nécessité et au péril de la conjoncture présente. A ces bravades, il ajouta qu'il faisait à la patrie un sacrifice des eaux, qui l'auraient empêché de demeurer estropié, et il tint là-dessus tant de scandaleux propos, que le duc de Guiche, qui allait aux eaux pour une blessure au pied, aussi reçue à Malplaquet, mais bien moins considérable que celle de Villars, prit tous ces discours pour soi et ne les lui pardonna pas.

Le maréchal, moyennant sa blessure, partit pour la frontière dans son carrosse à petites journées. Pendant son voyage, il arriva une aventure qui eût été fort plaisante, si elle n'eût pas été telle aux dépens de l'état. Le maréchal de Montesquiou, qui assemblait l'armée sous Cambrai, qui, comme je l'ai dit, avait passé l'hiver en Flandre, et qui n'en avait pas déguisé les désordres au maréchal de Villars, destiné dès lors à y faire la campagne avec lui, écrivit au roi des merveilles du bon état de toutes choses. Le roi fut si aise de cette bonne nouvelle, qu'il envoya à Villars cette dépêche de Montesquiou. Le hasard fit que le courrier atteignit Villars en chemin, deux heures après qu'il eut reçu de Montesquiou une longue lettre remplie d'amertume et de détails les plus inquiétants sur tout ce qui manquait aux places, aux magasins, aux troupes, en un mot de tous côtés.

Villars, bien moins surpris de l'une que de l'autre, n'en fit point à deux fois, il renvoya sur-le-champ au roi le courrier qu'il venait d'en recevoir, et le chargea de la lettre dont je viens de parler et de celle qui lui avait été envoyée, et avec ces deux contradictoires de même date

et du même homme, il ne fit que joindre un billet au roi et un autre à Voysin, par lesquels il les priait de juger à laquelle des deux lettres ils devaient ajouter le plus de foi, et continua son voyage ravi du bonheur de présenter, aux dépens d'un autre et si naturellement, les mêmes vérités qui l'avaient conduit si près de la disgrâce et de la chute, et de montrer tout le poids du fardeau dont il allait se charger. Les suites n'ont pas montré dans le roi l'effet de ce rare contraste; mais il devint public tout aussitôt par Villars même, qui se garda bien de s'en taire, et l'éclat en fut épouvantable. Les deux maréchaux ne s'en parlèrent point, mais on peut juger de l'union que cette aventure dut mettre entre eux, et quel spectacle pour l'armée, qui n'avait d'ailleurs ni estime ni affection pour eux, qui aussi ne s'étaient point mis en soin de se concilier ni l'une ni l'autre.

Le prince Eugène et le duc de Marlborough, qui ne voulaient point de paix, et dont le but était de percer en France, l'un par vengeance personnelle contre le roi, et pour se faire de plus en plus un grand nom, l'autre pour gagner des trésors, qui étaient à chacun leurs passions dominantes, avaient résolu de profiter de l'extrême faiblesse et du délabrement de nos troupes et de nos places pour pousser pendant cette campagne leurs conquêtes le plus avant qu'ils pourraient. Albergotti, lieutenant-général, et Dreux, maréchal de camp, avaient eu ordre d'aller à Douai, où ils eurent à peine le temps de donner ordre aux choses les plus pressées, qu'ils furent investis et la tranchée ouverte du 4 au 5 mai. Pomereu, frère du feu conseiller d'état et ancien capitaine aux gardes, avait eu ce gouvernement en se retirant. Il y avait diligemment pourvu à tout ce qu'il avait pu. Il compta pour moins le dégoût de se voir commandé dans sa place, que la démarche d'en sortir au moment d'un siége. Il passa

donc sur toute autre considération, et fut d'un grand et utile secours à Albergotti pendant tout ce siége. La garnison y était nombreuse et choisie, les munitions de guerre et de bouche abondantes; tout s'y prépara à une belle défense. M. le Duc était déjà à l'armée, le roi d'Angleterre y arriva sous le nom et l'incognito ordinaires de chevalier de Saint-Georges, comme le maréchal Villars était en situation de pouvoir combattre les ennemis.

Le roi, piqué de ses pertes continuelles, désirait passionnément une victoire qui ralentit les desseins des ennemis, et qui pût changer l'état de la triste et honteuse négociation qui se traitait à Gertruydenberg. Cependant les ennemis étaient bien postés. Villars avait perdu en arrivant sur eux une belle occasion de les battre. Toute son armée avait remarqué cette faute, il en avait été averti à temps par plusieurs officiers généraux et par le maréchal de Montesquiou, sans les avoir voulu croire, et il n'osait chercher à les attaquer après les dispositions qu'il leur avait laissé le loisir de faire. L'armée cria beaucoup d'une faute si capitale. Villars, empêtré de sentir que ce n'était pas à tort, paya d'effronterie et ne parlait que de manger l'armée ennemie avec ses rodomontades usées, tandis qu'il ne savait plus en effet par où la rapprocher. Dans cette crise, que la division des deux maréchaux et le manque d'estime et d'affection des troupes rendaient très-fâcheuse, le roi jugea à propos d'envoyer en Flandre le duc de Berwick, comme modérateur des conseils et un peu comme dictateur de l'armée, mais sans autre commandement que celui de son ancienneté de maréchal de France, et encore dans une armée où il n'était qu'en passant. La bataille livrée ou jugée ne la devoir pas être, il avait ordre de revenir aussitôt rendre compte de toutes choses, pour passer ensuite à la tête de l'armée de Dauphiné, où la campagne

s'ouvrait plus tard qu'ailleurs, à cause des neiges et des montagnes.

Mais ce n'était plus guère la coutume de rien faire sans une récompense qui devançât l'entreprise et qui mît en sûreté le succès personnel de celui qui en était chargé. Usage nouveau, pernicieux à l'état et au roi, qui, de cette façon, avait de rien formé plusieurs géants de grandeur, et des pygmées d'action dont on n'avait pas daigné se servir depuis, sinon de quelques-uns, encore par reprise et à défaut d'autres très-senti. Nous étions en l'âge d'or des bâtards. Berwick n'avait que dix-huit ans lorsqu'il arriva en France en 1688 avec le roi Jacques II, à la révolution d'Angleterre. Il fut fait lieutenant général à vingt-deux ans tout d'un coup, et en servit en 1692 à l'armée de Flandre, sans avoir passé auparavant par aucun autre grade, et n'ayant servi que de volontaire. A trente-trois ans il commanda en chef l'armée de France et d'Espagne en Espagne, avec une patente de général d'armée, et, à trente-quatre ans, mérita, par sa victoire d'Almanza, d'être fait grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'Or. Il commanda toujours depuis des armées en chef ou dans de grandes provinces, jusqu'en février 1706, qu'il fut fait maréchal de France seul, lorsqu'il n'avait pas encore trente-six ans. Il était duc d'Angleterre, et quoiqu'ils n'aient pas de rang en France, le roi l'avait accordé à ceux qui avaient suivi le roi Jacques, qui avait donné la Jarretière à Berwick sur le point de la révolution. C'était bien et rapidement pousser la fortune sous un roi qui regardait les gens de cet âge comme des enfants, mais qui, pour les bâtards, ne leur trouvait non plus d'âge qu'aux dieux.

Il y avait déjà un an que Berwick, qui voulait tout accumuler sur sa tête et le partager à ses enfants, avait demandé d'être fait duc et pair. Le roi, à qui de fois à

autre il prenait des flux de cette dignité, qu'il avait tant avilie, en avait aussi des temps de chicheté. Berwick donna dans un de ceux-là, et n'avait pu réussir. En l'occasion dont je parle, il sentit qu'il était cru nécessaire, il en saisit le moment: il fit entendre qu'il ne pouvait partir mécontent, et se fit faire duc et pair. Berwick n'avait qu'un fils de sa première femme, et il avait de la seconde plusieurs fils et filles. Il était sur l'Angleterre comme les Juifs qui attendent toujours le Messie. Il se flattait toujours aussi d'une révolution qui remettrait les Stuarts sur le trône, et lui par conséquent en ses biens et honneurs. Il était fils de la sœur du duc de Marlborough dont il était fort aimé, et avec lequel, du gré du roi et du roi d'Angleterre, il entretenait un commerce secret dont tous trois furent les dupes, mais qui servait à Berwick à en entretenir d'autres en Angleterre, et à y dresser ses batteries, en sorte qu'il espéra son rétablissement particulier, même sous le gouvernement établi. C'est dans ce principe qu'il obtint la grâce inouïe du choix de ses enfants, et encore de le pouvoir changer tant qu'il voudrait, pour succéder à sa grandesse. Par la même raison il osa proposer, et on eut la honteuse faiblesse de la lui accorder, l'exclusion formelle de son fils aîné dans ses lettres de duc et pair, dans lesquelles il fit appeler tous ceux du second lit.

Son projet était de revêtir l'aîné de la dignité de duc de Berwick et de tous ses biens d'Angleterre; de faire le second duc et pair, et le troisième grand d'Espagne où son dessein était de chercher à le marier, et l'attacher. Trois fils héréditairement élevés aux trois premières dignités de trois premiers royaumes de l'Europe, il faut convenir que ce n'était pas mal cheminer à quarante ans avec tout ce qu'il avait d'ailleurs; mais l'Angleterre lui manqua. Il eut beau la ménager toute sa vie outre me-

sure, en courtiser le ministère, recueillir tous les Anglais considérables qui passaient en France, lier un commerce d'amitié étroite avec ses ambassadeurs en France, jamais il ne put obtenir de rétablissement, tellement que, n'y ayant plus de ressource pour l'aîné en France, après son exclusion de la dignité de duc et pair, il se rejeta pour lui sur la grandesse, l'attacha à l'Espagne, l'y maria avec une sœur du duc de Veragua, lequel mourut après sans enfants, et laissa à cette sœur et à ses enfants plus de 100,000 écus de rente, avec des palais, des meubles, des pierreries en quantité, et les plus grandes terres. J'aurai lieu d'en parler plus amplement. Le scandale fut grand de la complaisance qu'eut le roi pour cet arrangement de famille qui mettait sur la tête d'un cadet la première dignité du royaume après son père, et qui réservait l'aîné à l'espérance de celle d'Angleterre; mais le temps des monstres était arrivé. Berwick acheta Warties, médiocre terre sous Clermont en Beauvoisis, qu'il fit ériger sous le barbare et honteux nom de *Fitz-James* : autre faiblesse qu'on eut encore pour lui. Le roi, qui passa la chose, fut choqué du nom, lequel en ma présence en demanda la raison au duc de Berwick, qui la lui expliqua sans aucun embarras, et que voici :

Les rois d'Angleterre, en légitimant leurs enfants, leur donnent un nom et des armes qui passent au parlement d'Angleterre et à leur postérité. Les armes, qui sont toujours celles d'Angleterre, ont des sortes de brisures distinctes; le nom varie. Ainsi le duc de Richemont, bâtard de Charles II, a eu le nom de Lenox; les ducs de Cleveland et Grafton du même roi, celui de Fitz-Roy, qui veut dire fils de roi; le duc de Saint-Albans aussi du même roi, celui de Beauclers; enfin le duc de Berwick de Jacques II, duc d'Yorck quand il

l'eut, mais roi quand il le légitima et le fit duc, celui d Fitz-James, qui signifie fils de Jacques, en sorte qu son nom de maison pour sa postérité est celui-là, et so duché-pairie en France, le duché de fils de Jacques e français, et les ducs en même langue, les ducs et pai fils de Jacques. On ne saurait s'empêcher de rire du ri cule de ce nom s'il se portait en français, ni de s'éto ner du scandale de l'imposer en anglais en France. parlement n'osa ou ne daigna souffler. Tout y fut enr gistré sans la moindre difficulté sur le nom ni sur l clause; Berwick ne quitta point que cela ne fût fait é consommé, et aussitôt après il s'en alla en Flandre. Il trouva l'armée des ennemis si avantageusement posté et retranchée, qu'il n'eut pas de peine à se rendre au sen timent commun des généraux et officiers généraux d celle du roi, qu'il n'était plus temps de songer à l'atta quer. Il recueillit sagement et séparément les leurs su ce qui s'était passé jusqu'alors, et les trouva uniformes dans celui que Villars avait manqué la plus belle occa sion du monde de les attaquer. Berwick, n'ayant rien de plus dans sa mission que de se bien instruire de toutes choses, ne fut pas trois semaines absent. Son rapport consterna fort le roi et ceux qui le pénétrèrent. Bientôt après les lettres de l'armée mirent tout le monde dans le secret, qui révolta fort contre ce mamamore en paroles.

Le duc de Berwick ne fut guère plus de vingt-quatre heures de retour à la cour, qu'il partit pour le Dauphiné, et ne put être reçu duc et pair au parlement que le 11 décembre suivant. Cet événement est si peu important à intervertir, que je raconterai ici une aventure qui arriva à cette occasion, et dont le court intermède mérite de ne pas être oublié. Nous assistâmes en nombre à cette réception, avec la singularité d'y avoir eu en notre tête

bâtards et bâtardeaux, et à notre queue à tous un bâtard d'Angleterre ; ce fut matière à réflexion sur le maintien des lois dans cette île, et par quelle protection ferme, solide et constante, et sur l'interversion de toutes les nôtres *ad nutum*. Le duc de Tresmes, ami de Berwick, accoutumé aux fêtes comme gouverneur de Paris, donna le festin au sortir du parlement, où la plupart des ducs se trouvèrent avec plusieurs autres personnes de considération, entre autres Caumartin, conseiller d'état et intendant des finances, qui était fort répandu à la cour et dans le grand monde, fort ami du duc de Tresmes, et oncle de sa belle-fille.

Il savait beaucoup et agréablement jusqu'à être un répertoire fort curieux ; il était beau parleur et avec de l'esprit, un air de fatuité imposante par de grands airs, et une belle figure, quoique au fond il fût bon homme, et même à sa façon respectueux. Je ne sais pas par quelle étrange absence d'esprit il s'engagea à table au récit d'un procès bizarre d'un bâtard dont il avait autrefois été l'un des juges, et s'étendit sur les difficultés qui roulaient toutes sur cette sorte de naissance et sur la sévérité des lois à leur égard, qu'il déploya avec emphase et approbation. Chacun baissa les yeux, poussa son voisin, un silence profond suivit que Caumartin prit pour attention à la singularité du fait et aux grâces de son débit. Le duc de Tresmes voulut rompre les chiens plus d'une fois ; à toutes Caumartin l'arrêtait, haussait le ton et continuait. Ce récit dura bien trois bons quarts d'heure. On s'étouffait de manger ou de mâcher, personne n'osa boire de peur d'un éclat de rire involontaire, on en mourait, et dans la même crainte on n'osait se regarder. Jamais Caumartin, engoué de son histoire et du plaisir de tenir le dé, ne s'aperçut d'une si énorme disparate. Berwick à qui, comme à l'homme du jour,

il adressa souvent la parole, comprit bien qu'il avait totalement oublié qui il était, et ne s'en offensa jamais, mais le pauvre Tresmes en était que la sueur lui en tombait du visage. Il est vrai que l'extrême ridicule d'une scène si entière et si longue me divertit extrêmement, et par les yeux, et par les oreilles, et par les réflexions sur ce contraste du matin et du festin même de ce triomphe des bâtards, et de l'énergique étalage de toute leur infamie et de leur néant.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

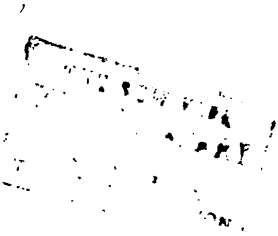

Marie de Cossé

Duchesse de la Meilleraye.

Rivet, Imp.r, Pl. St. Jacques, 59, Paris.

MÉMOIRES

1853

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,
SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XVI.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCLXXVIII.

Chapelle de Versailles bénie par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui l'emporte sur la prétendue exemption. — Mort de la duchesse de la Vallière, carmelite, etc., dont la princesse de Conti drape. — Mort de Sablé. — Mort et caractère du maréchal de Joyeuse. — Villars gouverneur de Metz. — Mort de Renti et de sa sœur la maréchale de Choiseul. — État de l'armée et de la frontière de Flandre et du siége de Douai. — Entreprise manquée sur Ypres. — Bagatelle à Liége. —Douai rendu; Albergotti chevalier de l'ordre, etc. — Béthune assiégé, Puy-Vauban gouverneur dedans. — Béthune rendu : récompenses. — Entreprise manquée sur Menin. — Retour de nos plénipotentiaires. — Ridicule aventure du maréchal de Villars et d'Heudicourt. — Villars veut aller aux eaux. — Harcourt, sur le Rhin, mandé à la cour, est reçu duc et pair au parlement, et va commander l'armée de Flandre. — Aire et Saint-Venant assiégés, Goesbriant dans Aire : force combats; Ravignan bat un convoi. — Listenois et Béranger tués; le chevalier de Rothelin fort blessé. — Aire et Saint-Venant rendus : Goesbriant chevalier de l'ordre : campagnes finies en Flandre, sur le Rhin et en Dauphiné, sans qu'il se passe rien aux deux dernières.

La nouvelle chapelle étant enfin entièrement achevée, et admirée du roi et de tous les courtisans, il s'éleva une

grande dispute à qui la consacrerait. Le cardinal de Janson, grand aumônier, avec tout ce qui est sous sa charge, la prétendait exempte de la juridiction de l'ordinaire, et alléguait beaucoup de titres et de preuves, et prétendait que c'était à lui à faire cette cérémonie. Le cardinal de Noailles, archevêque diocésain, s'en tenait au droit commun, alléguait qu'il avait officié avec sa croix devant le roi dans la chapelle, et qu'à tout ce qui s'était fait en présence du roi, de mariages, de baptêmes, etc., le curé de Versailles avait toujours été présent en étole ainsi qu'aux convois qui en étaient partis ; et il réclamait la justice et la piété du roi, et son amour de l'ordre et des règles. Il l'emporta, parce qu'il était encore bien avec lui et madame de Maintenon, et dans la vénération de l'un et de l'autre ; et il fit la cérémonie le jeudi matin 5 juin en présence de monseigneur le duc de Bourgogne. La chapelle s'était assez échauffée là-dessus, mais entre les deux cardinaux la dispute se passa avec politesse et modestie. On détruisit incontinent après l'ancienne chapelle, et on ne se servit plus que de celle-là. Nonobstant le jugement la chapelle s'est maintenue dans toute sa prétention, le curé dans son usage d'assister en étole comme il fit depuis au mariage de M. le duc de Berry et à tous les autres, et aux baptêmes comme auparavant. Mais il est vrai que depuis aucun archevêque de Paris n'a officié à la chapelle à cause de la difficulté de sa croix, malgré l'exemple antérieur du cardinal de Noailles ; et la seule fois que son successeur y a officié, étant nommé à Paris à une fête de l'ordre, il n'avait pas encore ses bulles, ainsi il était sans croix et sans prétention de l'y faire porter devant lui.

Madame de la Vallière mourut en ce temps-ci aux Carmelites de la rue Saint-Jacques, où elle avait fait profession le 3 juin 1675, sous le nom de sœur Marie de la

Miséricorde, à trente-un ans. Sa fortune et la honte, la modestie, la bonté dont elle en usa, la bonne foi de son cœur sans aucun autre mélange, tout ce qu'elle employa pour empêcher le roi d'éterniser la mémoire de sa faiblesse et de son péché en reconnaissant ni légitimant les enfants qu'il eut d'elle, ce qu'elle souffrit du roi et de madame de Montespan, ses deux fuites de la cour, la première aux Bénédictines de Saint-Cloud, où le roi alla en personne se la faire rendre, prêt à commander de brûler le couvent, l'autre aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, où le roi envoya M. de Lausun, son capitaine des gardes, avec main-forte pour enfoncer le couvent, qui la ramena, cet adieu public si touchant à la reine qu'elle avait toujours respectée et ménagée, et ce pardon si humble qu'elle lui demanda prosternée à ses pieds devant toute la cour, en partant pour les Carmelites, la pénitence si soutenue tous les jours de sa vie, fort au-dessus des austérités de sa règle, cette fuite exacte des emplois de la maison, ce souvenir si continuel de son péché, cet éloignement constant de tout commerce, et de se mêler de quoi que ce fût, ce sont des choses qui pour la plupart ne sont pas de mon temps, ou qui sont peu de mon sujet, non plus que la foi, la force et l'humilité qu'elle fit paraître à la mort du comte de Vermandois, son fils.

Madame la princesse de Conti lui rendit toujours de grands devoirs et de grands soins, qu'elle éloignait et qu'elle abrégeait autant qu'il lui était possible. Sa délicatesse naturelle avait infiniment souffert de la sincère âpreté de sa pénitence de corps et d'esprit, et d'un cœur fort sensible dont elle cachait tout ce qu'elle pouvait. Mais on découvrit qu'elle l'avait portée jusqu'à s'être entièrement abstenue de boire pendant toute une année, dont elle tomba malade à la dernière extrémité. Ses infir-

mités s'augmentèrent, elle mourut enfin d'une descente dans de grandes douleurs, avec toutes les marques d'une grande sainteté, au milieu des religieuses dont sa douceur et ses vertus l'avaient rendue les délices, et dont elle se croyait et se disait sans cesse être la dernière, indigne de vivre parmi des vierges. Madame la princesse de Conti ne fut avertie de sa maladie, qui fut fort prompte, qu'à l'extrémité. Elle y courut et n'arriva que pour la voir mourir. Elle parut d'abord fort affligée, mais elle se consola bientôt. Elle reçut sur cette perte les visites de toute la cour. Elle s'attendait à celle du roi, et il fut fort remarqué qu'il n'alla point chez elle.

Il avait conservé pour madame de la Vallière une estime et une considération sèche dont il s'expliquait même rarement et courtement. Il voulut pourtant que la reine et les deux dauphines l'allassent voir et qu'elles la fissent asseoir, elle et madame d'Epernon, quoique religieuses, comme duchesses qu'elles avaient été, ce que je crois avoir remarqué ailleurs. Il parut peu touché de sa mort, il en dit même la raison : c'est qu'elle était morte pour lui du jour de son entrée aux Carmelites. Les enfants de madame de Montespan furent très-mortifiés de ces visites publiques reçues à cette occasion, eux qui en pareil cas n'en avaient osé recevoir de marquées. Ils le furent bien autrement quand ils virent madame la princesse de Conti draper, contre tout usage, pour une simple religieuse, quoique sa mère; eux qui n'en avaient point, et pour cette raison, n'avaient osé jusque sur eux-mêmes porter la plus petite marque de deuil à la mort de madame de Montespan. Le roi ne put refuser cette grâce à madame la princesse de Conti, qui la lui demanda instamment, et qui ne fut guère de son goût. Les autres bâtards essuyèrent ainsi cette sorte d'insulte que le simple adultère fit au double dont ils étaient sortis, et qui

rendit sensible à la vue de tout le monde la monstrueuse horreur de leur plus que ténébreuse naissance, dont ils furent cruellement piqués.

Une autre mort arrivée en même temps parut moins précieuse devant Dieu, et fit moins de bruit dans le monde. Ce fut celle de Sablé, fils de Servien, surintendant des finances, qui avait amassé tant de trésors, et qui en avait tant dépensé à embellir Meudon, dont il enterra le village et le rebâtit auprès, pour faire cette admirable terrasse, si prodigieuse en étendue et en hauteur. Il avait marié sa fille au duc de Sully, frère de la duchesse du Lude, et laissé ses deux fils, Sablé et l'abbé Servien, si connus tous deux par leurs étranges débauches avec beaucoup d'esprit et fort aimable et orné. Sablé vendit Meudon à M. de Louvois, sur les fins Sablé à M. de Torcy, mangea tout et vécut obscur, et ne fut connu que par ses aventures de débauche, et par s'être fait estropier lui, et rompre le cou à l'arrière-ban d'Anjou qu'il menait au maréchal de Créquy. Ainsi périssaient promptement les races des ministres, avant qu'ils eussent trouvé l'art d'établir leurs enfants aux dépens des seigneurs dans les premières charges de la cour, après les grandes.

Le maréchal de Joyeuse mourut aussi à plus de quatre-vingts ans, sans enfants d'une fille de sa maison qu'il avait épousée, dont il était veuf, et qui ne fut pas heureuse. Il ressemblait tout à fait à un roi des Huns. Il avait de l'esprit, de la noblesse, de la hauteur et une grande valeur. Excellent officier général, surtout de cavalerie, très-bon à mener une aile, mais pour une armée, dont il ne commanda jamais aucune en chef, qu'en passant et par accident, la tête lui en tournait et aux autres aussi, par son embarras et sa brutalité qui le rendaient inabordable. Il était assez pauvre et cadet d'un aîné

ruiné, excellent lieutenant général, qu'on appelait le comte de Grandpré, chevalier de l'ordre en 1661, mort il y avait longtemps, qui traînait ordinairement son cordon bleu à pied, faute de voiture, et qui ne laissa point d'enfants. Ce maréchal de Joyeuse était une manière de sacre et de brigand, qui pillait tant qu'il pouvait pour le manger avec magnificence. Il avait eu le gouvernement de Metz et du pays Messin à la mort du duc de la Ferté. Il fut donné deux jours après au maréchal de Villars, en lui conservant les 15,000 livres d'appointements, comme ayant perdu le gouvernement de Fribourg.

Le marquis de Renti le suivit de près dans une grande piété, et depuis quelque temps une grande retraite. Il était fils de ce marquis de Renti qui a vécu et qui est mort en réputation de sainteté. Il était frère de la maréchale de Choiseul, qui ne lui survécut que de quelques mois. C'était un très-brave, honnête et galant homme, d'un esprit médiocre et assez difficile, quoique très-bon homme ; mais impétueux, médiocre à la guerre pour la capacité, mais honorable et tout à fait désintéressé. Il était lieutenant général, et lieutenant général de Franche-Comté, où on ne le laissa guère commander assez mal à propos ; mais le titre en est devenu un d'exclusion. Il n'était pas riche, et a laissé un fils très-brave et honnête homme aussi, mais que l'extrême incommodité de sa vue a retiré fort tôt du service et presque du monde.

Le maréchal de Villars trouva l'armée assemblée sous Cambrai. Elle était de cinquante-sept bataillons et de deux cent soixante-deux escadrons ; toutes les places outre cela garnies. Mais ces troupes n'étaient pas bien complètes, même d'officiers. Depuis un mois le prêt leur était payé et on leur donnait du pain passable et

quelque viande. Albergotti se défendait bien dans Douai. Le duc de Mortemart y commanda une sortie qui fit un grand désordre dans les tranchées, tua beaucoup de monde et lui n'en perdit presque point. L'attaque aussi fut vigoureuse, et de part et d'autre on travailla fort sous terre pour faire des mines et pour les éventer. Outre ce qui faisait le siége, l'armée des ennemis était aussi forte que celle du roi, et tenta une entreprise sur Ypres. Ils crurent avoir gagné un partisan de la garnison, et par son moyen surprendre la place. Le partisan en avertit Chevilly qui y commandait, et par son ordre suivit l'entreprise. Les ennemis, pleins de confiance en leur marché, détachèrent deux mille chevaux ou dragons de leur armée, portant chacun un fantassin en croupe, sous prétexte de renforcer leurs garnisons de Lille et de Menin; et le partisan marchait assez près, à la tête, avec douze ou quinze hommes. Il se présenta à la barrière qu'on lui ouvrit, en même temps ses douze ou quinze hommes furent pris. Le détachement arrivait; mais il fut averti à temps par le hasard d'un fusil d'un soldat de milice qui était dans les dehors, qui tira. A ce bruit, le détachement se crut découvert et s'arrêta. Il se retira aussitôt après. On leur tua ou blessa une cinquantaine d'hommes du feu que la place fit sur eux de tous côtés. Le partisan en eut une petite pension et une commission de lieutenant colonel. Un autre de nos partisans sortit quelques jours après de Namur, trouva le moyen de se glisser dans Liége, se rendit maître du corps-de-garde qui était à la porte, marcha à la place, tua celui qui y commandait, prit toute la garde, pilla la maison du ministre de l'empereur et celle d'un Hollandais qui commandait dans la ville, et s'en revint avec un assez gros butin et cinquante prisonniers, sans y avoir laissé qu'un homme.

Cependant le siége de Douai s'avançait. Il s'y éta passé, le 20 juin, une action considérable. Les ennemi s'étaient rendus maîtres d'une demi-lune. Dreux et l duc de Mortemart les en chassèrent. Ils revinrent et s'é tablirent sur la berme, où un fourneau qui joua à propo les fit tous sauter. Ils perdirent environ 2,000 hommes; mais ils revinrent une troisième fois et gagnèrent l'angl de cet ouvrage. Deux jours après ils se rendirent maîtres de deux demi-lunes; et comme la brèche était fort grande, Albergotti fit battre la chamade le 25. Le duc de Mortemart apporta la capitulation au roi, qui fut toute telle qu'Albergotti la voulut. La brèche était capable pour deux bataillons de front. Le roi, content de cette belle défense, et accoutumé à prostituer le collier du Saint-Esprit en récompenses militaires, fit Albergotti chevalier de l'ordre; Dreux, blessé le dernier jour du siége, lieutenant général; et donna à la garnison d'autres récompenses. Albergotti eut aussi en même temps le gouvernement de Sarre-Louis, vacant depuis quelque temps par la mort de Choisy; et le duc de Mortemart fut maréchal de camp.

Les ennemis, après avoir réparé et pourvu leur nouvelle conquête, ne perdirent pas de temps à en faire d'autres, dans l'impuissance où Villars leur paraissait de les en empêcher. Ils marchèrent à Béthune et y ouvrirent la tranchée le 24. Du Puy-Vauban, gouverneur de la place, y commandait avec quatre mille hommes de garnison. Il n'en avait pas voulu davantage, et il était suffisamment muni et approvisionné. Il fit faire une sortie cette même nuit de l'ouverture de la tranchée, leur tua huit cents hommes et y perdit fort peu. Il y eut force coups de main; mais, après une belle défense, du Puy-Vauban battit la chamade le 28 août, et eut la capitulation telle qu'il la voulut. Il avait le cordon rouge, le

roi y ajouta la grand'croix et les 1,000 écus de plus, en attendant la première vacance, qui fut une chose tout à fait contre son usage, et donna des récompenses aux principaux de la garnison. Tout à la fin de ce siége, on tenta une entreprise sur Menin. Les troupes détachées furent mal conduites par les guides. Au lieu d'arriver la nuit, elles furent surprises par le jour et s'en revinrent comme elles étaient allées.

Tout au commencement de ce siége, nos plénipotentiaires arrivèrent de Gertruydenberg, plus que fort fraîchement ensemble. Ils vinrent un matin à Marly, où le roi les entretint assez longtemps dans son cabinet avec Torcy.

Il arriva au maréchal de Villars une aventure fort ridicule qui fit grand bruit à l'armée et à la cour. Sa blessure, ou les airs qu'il en prenait, lui faisait souvent tenir sa jambe sur le cou de son cheval à peu près comme les dames. Il lui échappa un jour, dans l'ennui où il se trouvait dans son armée, qu'il était bien las de monter à cheval comme ces p..... de la suite de madame la duchesse de Bourgogne, qui, par parenthèse, étaient toutes les jeunes dames de la cour et les filles de madame la Duchesse. Un tel propos, tenu en pleine promenade par un général d'armée peu aimé, courut bientôt d'un bout à l'autre du camp, et ne tarda guère à voler à la cour et à Paris. Les dames cavalières s'offensèrent, les autres prirent parti pour elles; madame la duchesse de Bourgogne ne put leur refuser de s'en montrer irritée et de s'en plaindre. Villars en fut tôt averti, et fort en peine d'un surcroît d'ennemis si redoutables, dont sa campagne n'avait pas besoin. Il se mit dans la tête de découvrir qui l'avait décelé. Il fit si bien qu'il sut à n'en pas douter que c'était Heudicourt qui l'avait mandé; et il en fut d'autant plus piqué que, pour faire sa cour à sa mère,

ce mauvais ange de madame de Maintenon, et à madame de Montgon sa sœur, il l'avait adomestiqué, protégé, et, chose fort étrange pour le maréchal, il lui avait souvent, non pas prêté, mais donné de l'argent, dont il était toujours fort dépourvu par sa mauvaise conduite et l'avarice de son père, qui mangeait tout à son âge avec des créatures.

La vieille Heudicourt et sa fille étaient mortes, mais Heudicourt fort protégé du roi, par madame de Maintenon, à cause de sa défunte mère, était demeuré comme l'enfant de la maison partout où était le maréchal de Villars. C'était un drôle de beaucoup d'esprit, qui excellait à donner des ridicules, à la plaisanterie la plus salée, aux chansons les plus immortelles, et qui, gâté par la faveur qui l'avait toujours soutenu, ne s'était contraint pour personne, et par cette même faveur et par l'audace et le tranchant de sa langue s'était rendu redoutable. Il n'avait point d'âme, grand ivrogne et débauché, point du tout poltron, et une figure hideuse de vilain satyre. Il se faisait justice là-dessus; mais hors d'état d'espérer de bonnes fortunes, il les facilitait volontiers, était sûr dans cet honnête commerce, et s'était acquis par là beaucoup d'amis de la fleur de la cour, et encore plus d'amies. Par contraste à sa méchanceté, on ne l'appelait que le petit bon; et le petit bon était de toutes les intrigues, en menait quantité, et en était un répertoire. C'était parmi les dames à la cour à qui l'aurait, dont pas une n'eût osé se brouiller avec lui, à commencer par les plus hautes. Cette protection que personne n'ignorait le rendait encore plus hardi, tellement que le maréchal de Villars se trouva dans le dernier embarras. Toutefois, après y avoir bien pensé, il eut recours à l'effronterie qui l'avait toujours si utilement servi.

Pour cela il envoya chercher une quinzaine d'officiers

généraux, tous considérables par leur poids à l'armée, ou par leurs entours à la cour, et Heudicourt avec eux. Quand il les sut tous arrivés, il sortit de sa chambre, et alla où ils étaient, avec ce que le hasard y avait conduit d'autres gens, comme il en fourmille toujours de toute espèce chez le général, voulant faire une scène publique. Là, il demanda tout haut à chacun de ceux qu'il avait mandés, et l'un après l'autre, s'ils se souvenaient qu'il eût dit quelque chose qu'il répéta. Albergotti, revenu à l'armée après avoir fait, au sortir de Douai, un tour de huit ou dix jours à Paris et à la cour, prit en matois la parole le premier, répondit qu'il se souvenait qu'il avait parlé ainsi des vivandières et des créatures du camp, et jamais d'autres. Nangis, le prince de Rohan, le prince Charles, fils de M. le Grand, et tous les autres, ravis d'une si belle ouverture, la suivirent l'un après l'autre, et la confirmèrent jusqu'au dernier. Alors Villars, dans le soulagement qu'on peut juger, insista pour faire mieux confirmer et consolider la chose, puis, éclatant contre l'inventeur d'une si affreuse calomnie, et contre l'imposteur qui l'avait écrite à la cour, adressa la parole à Heudicourt qu'il traita de la plus cruelle façon du monde. Le petit bon, qui n'avait pas prévu qu'il serait découvert ni la scène où il se trouvait, fut étrangement interdit, et voulut se défendre; mais Villars produisit des preuves qui ne purent être contredites. Alors le vilain, acculé, avoua sa turpitude, et eut l'audace de s'approcher de Villars pour lui parler bas; mais le maréchal, se reculant et le repoussant avec un air d'indignation, lui dit de parler tout haut, parce que, avec des fripons de sa sorte, il ne voulait rien de particulier. Alors Heudicourt, reprenant ses esprits, se livra à toute son impudence. Il soutint qu'aucun de tout ce qui était là et que Villars avait interrogés, n'osait lui déplaire en

face, mais que tous savaient fort bien la vérité du fait, telle qu'il l'avait écrit ; qu'il pouvait avoir tort de l'avoir mandé, mais qu'il n'avait pas imaginé que la chose dite en si nombreuse compagnie et en lieu si public, pût demeurer secrète, et qu'il fît plus mal de la mander que tant d'autres qui en avaient pu faire autant.

Le maréchal, outré de colère d'entendre une réponse si hardie, et au moins si vraisemblable, lui reprocha ses bienfaits et sa scélératesse. Il ajouta que, quand la chose serait vraie, il n'y aurait pas moins de crime à lui à la publier qu'à l'inventer, après toutes les obligations qu'il lui avait ; le chassa de sa présence, et quelques moments après le fit arrêter et conduire au château de Calais. Cette violente scène fit à l'armée et à la cour autant de bruit que ce qui l'avait causée. La conduite suivie et publique du maréchal fut approuvée. Le roi déclara qu'il le laissait maître du sort d'Heudicourt; madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, qu'elles l'abandonnaient; et ses amis avouaient que sa faute était inexcusable. Mais la chance tourna bientôt. Après le premier étourdissement, l'excuse du petit bon parut valable aux dames qui avaient leurs raisons pour l'aimer et pour craindre de l'irriter; elle le parut aussi dans l'armée où le maréchal n'était point aimé. Plusieurs de ceux qu'il avait si publiquement interrogés se laissèrent entendre que, dans la surprise où ils s'étaient trouvés, ils n'avaient pas voulu se commettre. On en vint bassement à cette discussion que cette allure du maréchal, et son prétendu propos, ne pouvait aller aux vivandières et aux autres femmes des armées, qui allaient toutes à cheval jambe deçà, jambe delà, au contraire des dames, surtout de celles qui montaient à cheval avec madame la duchesse de Bourgogne. On contesta jusqu'au pouvoir des généraux d'armée de se faire justice eux-mêmes de

leurs inférieurs, pour des choses personnelles et où le service n'entrait pour rien : en un mot, Heudicourt, au sortir de Calais, où il ne fut pas longtemps, demeura le petit bon à la mode, en dépit du maréchal.

Taut de choses lui tournèrent mal cette campagne qu'il prit la résolution de s'en aller aux eaux. Il fit tant qu'il l'obtint. Harcourt, qui ne faisait qu'arriver à Strasbourg après les avoir prises tout à son aise, eut ordre de revenir, et la permission de faire le voyage à petites journées dans son carrosse. Peu de jours après être arrivé, il se fit recevoir duc et pair au parlement. Il demeura plus d'un mois à Paris, et s'en alla après à petites journées dans son carrosse à Dourlens, où il avait rendez-vous avec le maréchal de Villars ; et de là l'un à l'armée de Flandre, l'autre droit à Bourbonne sans passer à Paris ni à la cour, ce qui parut assez extraordinaire et peu agréable. Ainsi un boiteux en remplaça un autre, et un général aussi peu en état de fatiguer que celui à qui il succédait. L'un commença, l'autre finit par Bourbonne; et Harcourt par la Flandre qu'il avait évitée d'abord.

Il y trouva une grande désertion dans l'armée, et les ennemis devant Aire et Saint-Venant à la fois. Chevilly, qui commandait à Ypres, informé que les ennemis faisaient partir un grand convoi de Gand, fit sortir de la place Ravignan, maréchal de camp, la nuit, avec deux mille cinq cents hommes. Ravignan trouva le convoi à Vive-Saint-Eloi ; il y avait quarante-cinq balandres chargées de munitions de guerre et de bouche, escortées au bord de l'eau par treize cents hommes, dont huit cents Anglais et cinq cents chevaux. Ravignan les attaqua brusquement; les treize cents hommes furent tous ou noyés ou tués ou pris, et la cavalerie qui prit la fuite de bonne heure perdit au moins moitié. Le fils du comte d'Athlone, et presque tous les principaux officiers furent pris. Après cette ex-

pédition, Ravignan éloigna ses troupes, brûla les quarante-cinq balandres, et fit sauter treize cents milliers de poudre qui détruisirent le village de Vive-Saint-Eloi. On crut que cette affaire coûta près de trois millions aux ennemis.

Aire et Saint-Venant se défendaient toujours. Il y eut de grosses actions aux deux siéges. La tranchée avait été ouverte à Aire en deux endroits à la fois, le 12 septembre. Goesbriant, gendre de Desmarets, y commandait, et y faisait de grosses sorties. Le chevalier de Selve en fit aussi à Saint-Venant, dans une desquelles Listenois fut tué, et le chevalier de Rothelin eut les deux cuisses percées à Aire, et Bérenger, colonel de Bugey, fort estimé, fut tué à Saint-Venant. Ce régiment fut donné à son frère, et celui de Listenois au sien. Goesbriant fit abandonner aux ennemis l'attaque du côté du château, et par deux fois les fours à chaux qui étaient à la tête des ouvrages de la place, mais que lui-même abandonna à la troisième attaque. Il les repoussa aussi du chemin couvert qu'ils voulaient emporter, où le second fils du comte de la Mothe fut tué. Ils le furent encore jusqu'à trois fois le 2 novembre à une grande attaque qu'ils firent, mais enfin Goesbriant capitula le 8 novembre, et obtint toutes les conditions qu'il demanda. Il rendit en même temps le fort Saint-François, faute de vivres à y mettre. Saint-Venant s'était rendu quelque temps auparavant. Ainsi finit la campagne en Flandre qui fut la dernière du duc de Marlborough. Les armées entrèrent en quartiers de fourrage, et incontinent après en quartiers d'hiver. M. d'Harcourt avait eu pendant ce siége quelques petits soupçons d'apoplexie, ce qui ne fut rien. La fin de la campagne lui vint à propos, le maréchal de Montesquiou demeura pour tout l'hiver à commander en Flandre, d'où tous les officiers généraux non employés l'hiver,

et les particuliers, ne tardèrent pas à revenir. Goesbriant, comme Albergotti, fut chevalier de l'ordre; et force récompenses à sa garnison.

Sur le Rhin la campagne se passa toute à chercher tranquillement à subsister, et finit en même temps que celle de Flandre. Le duc de Berwick passa la sienne en chicanes et en observations. M. de Savoie ne la fit point. Il était mal content de l'empereur qu'il menaça même de songer à ses intérêts particuliers. La récompense d'un démembrement de quelque chose du Milanez était un objet qui entretenait la mésintelligence, et qui, pour le déterminer, l'empêcha de faire cette année de grands efforts. Il faut maintenant voir ce qui s'est passé ailleurs, dont il n'eût pas été à propos d'interrompre la campagne de Flandre, par la même raison que celles d'Espagne et de Roussillon, qui seront rapportées après, demandent à l'être tout de suite.

CHAPITRE CCLXXIX.

Situation du cardinal de Bouillon. — Etat de la famille du cardinal de Bouillon et ses idées bâties là-dessus. — Le cardinal de Bouillon, furieux de la perte d'un procès, passe à Montrouge à Ormesson. — Évasion du cardinal de Bouillon, que le prince d'Auvergne conduit à l'armée des ennemis, où il reçoit toutes sortes d'honneurs. — Lettre folle du cardinal de Bouillon au roi. — Analyse de cette lettre.

Le cardinal de Bouillon languissait d'ennui et de rage dans son exil dont il ne voyait point la fin, quoique l'adoucissement qu'il en avait obtenu lui eût donné des espérances. Incapable de se donner aucun repos, il avait passé tout ce loisir forcé dans une guerre monastique. Il avait voulu soutenir, et même étendre, sa juridiction d'abbé de Cluni sur les réformés. Ceux-ci, profitant de la disgrâce, n'oublièrent rien pour secouer ce que la faveur passée leur avait fait subir du joug. Ce ne furent donc que procès de part et d'autre sur ce que les moines traitaient d'entreprises, et le cardinal de révolte. Il n'était pas douteux que l'abbé de Cluni ne fût général de cet ordre et le supérieur immédiat de la congrégation. Il ne l'était pas non plus qu'il ne fallût être moine pour pouvoir être général et en exercer l'autorité. La grandeur de cette abbaye en collations immenses l'avait fait usurper par des séculiers puissants. Les cardinaux, les premiers ministres, les princes du sang qui l'eurent en commande

prétendirent les mêmes droits que les abbés réguliers; et la dispute, avec divers succès, n'avait point cessé jusqu'au temps que le cardinal de Bouillon eut cette abbaye.

La division qui s'y était mise par la réforme tout à fait séparée en tout des religieux anciens, avait augmenté les différends. Ceux-ci, aussi peu réformés que leurs abbés, tenaient presque tous pour lui contre les réformés; et la passion de posséder les bénéfices claustraux ou affectés aux religieux était une pomme de discorde dont l'abbé savait profiter. De là, duplicité d'offices et de titulaires, de bénéfices, de la collation de l'abbé et de l'élection des religieux; et une hydre de procès et de procédés entre eux, où l'abbé était toujours compromis et presque toujours partie. On a vu l'éclat que le cardinal de Bouillon fit contre Vertamont, premier président du grand conseil, sur un arrêt très-important qu'il prétendit que ce magistrat avait falsifié. Il renouvela ses plaintes contre le grand conseil, même sur un procès d'où dépendait une grande partie de sa juridiction. Il prétendit que ce tribunal tirait pension de l'ordre de Saint-Benoît dont toutes les causes lui étaient attribuées, et qu'aucune de leurs parties n'y pouvait avoir justice. La chose alla si loin qu'elle fut longtemps devant le roi, et lui en espérance qu'elle serait évoquée pour être jugée au conseil des dépêches. Le chancelier, trouvant qu'il y allait de l'honneur de la magistrature d'attirer cette affaire devant le roi, et qu'après cet éclat le grand conseil aussi n'en pouvait demeurer juge, prit un tempérament, et proposa au roi de la renvoyer à la grand'chambre à Paris. Le cardinal, fort affligé de ce renvoi, ne laissa pas de faire les derniers efforts de crédit par sa famille, qui sollicita tant qu'elle put, et se trouva à l'entrée des juges, où je ne crus pas devoir leur refuser d'aller avec eux. L'affaire dura longtemps, et nonobstant tous ces soins elle fut

perdue. Ce fut la dernière goutte d'eau qui fait répandre l'eau d'un verre trop plein, et qui consomma la résolution que le cardinal de Bouillon roulait depuis longtemps dans sa tête, et qu'il exécuta pendant le siége de Douai.

Avant d'entrer dans ce récit, il faut se souvenir de l'état de la famille du cardinal de Bouillon, pour mieux entendre les idées auxquelles il se livra. Sa grand'mère, seconde femme du maréchal de Bouillon, était fille du fameux fondateur de la république des Provinces-Unies, et sœur des électrices palatines et de Brandebourg. Sa mère était Berghes, dont la maison toujours bien alliée a tenu un rang distingué parmi la première noblesse des Pays-Bas, quoique directement sortie par mâles de Jean, sire de Clymez, bâtard de Jean II, duc de Lothier, c'est-à-dire de Brabant, et légitimé par lettres du 27 août 1344, à Francfort, de l'empereur Louis de Bavière. La comtesse d'Auvergne, première femme de son frère, et la seule dont il ait eu des enfants, était héritière du marquisat de Berg-op-Zoom par une Witthem, sa mère, et le père de cette comtesse d'Auvergne était le fils de Jean-Georges, comte de Hohenzollern, que l'empereur Ferdinand III fit prince de l'empire. La seconde femme du même comte d'Auvergne était Wassenaer, de la première noblesse de Hollande, des mieux alliés, et fort souvent dans les grands emplois de la république. Le prince d'Auvergne, son neveu, après avoir déserté, comme il a été dit, avait épousé la sœur du duc d'Aremberg à Bruxelles. C'était là des alliances qui donnaient au cardinal de grandes espérances du côté des Pays-Bas, et le prince Eugène était fils d'une sœur de la duchesse de Bouillon, belle-sœur du cardinal. De ses deux sœurs à lui l'une avait épousé le duc d'Elbœuf, dont le duc et le prince d'Elbœuf; l'autre un oncle pa-

ternel de l'électeur de Bavière et de madame la Dauphine, qui était mort sans enfants en 1705, et elle l'année suivante, aussi en Allemagne.

De toutes ces alliances, il espéra assez de crédit dans les provinces-Unies, dans les pays-Bas et à Vienne, pour procurer au prince d'Auvergne, à qui, dans cette chimère, il persuada sa désertion, d'assez grands établissements qui, aidés du service et des grades militaires, et de ses terres dans ces pays-là, le portassent au stathouderat comme sorti du fameux prince d'Orange, dont la mémoire est encore si chère à la république qu'il a fondée. Dans cette chimère, il avait fait faire à sa sœur de Bavière, qui était riche, un testament par lequel elle donna tous ses biens au prince d'Auvergne, au préjudice de M. de Bouillon et de ses enfants, et au défaut de toute postérité du prince d'Auvergne à la maison de Bavière. Le dessein du cardinal était d'enrichir le prince d'Auvergne et sa branche, et d'intéresser en lui, en ses biens et en sa branche, la maison de Bavière par cette substitution qui la regardait. Il se repaissait donc de ces idées et de ces heureux arrangements qu'il avait ménagés pour en disposer les succès, tandis qu'il errait d'abbaye en abbaye, qu'il tuait le temps en voyages à petites journées, et qu'il guerroyait avec ses moines. En même temps il épargnait, avec un soin qui pouvait passer pour avarice, les grands revenus dont il jouissait en bénéfices immenses et en patrimoine, dont il n'avait jamais voulu se dessaisir; et il amassait pour les futurs contingents dont l'ennui et le dépit de sa situation le tentait, et pour lesquels il voulait toujours être préparé. Dans cet esprit, il fit passer beaucoup d'argent en pays étranger, et ne garda que le nécessaire, le portatif et des pierreries, pour être en liberté de faire toutefois et quantes tout ce qu'il voudrait.

Dans ces pensées, outré de ne voir point de fin à son exil ni aux entreprises de ses moines, il profitait de l'adoucissement de son exil, qui lui permettait d'aller et de venir sans s'approcher trop près, pour aller de ses abbayes de Bourgogne à celle de Saint-Ouen de Rouen; et il obtint dans ce voyage la liberté de s'arrêter quelques jours aux environs de Paris, sans toutefois entrer dans la ville. Outre le plaisir d'y voir sa famille et ses amis, il espéra que ce nouvel adoucissement influerait sur son procès, prêt à juger à la grand'chambre, et lui donnerait moyen d'y veiller avec plus de succès. Il vint donc s'établir pour quelques jours dans le village de Montrouge, et ce fut là qu'il apprit qu'il avait entièrement perdu son procès, et sans retour toute juridiction sur les moines réformés de la congrégation de Cluni, à l'égard desquels il ne lui était rien laissé de plus qu'à tous les abbés commandataires du royaume. A cette nouvelle, la rage où il entra ne se peut exprimer. Les fureurs, les injures, les transports, les cris épouvantèrent; il ne se posséda plus, et se livra tout entier au plus violent désespoir : vingt-quatre heures ne purent apaiser une si violente agitation. Le Nain, son rapporteur; le procureur général, depuis chancelier, dont l'avis et les conclusions ne lui avaient pas été favorables; le parlement entier étaient l'objet de ses imprécations. Le lendemain il passa la Seine au bac des Invalides, et s'en alla à Ormesson, chez Coulanges, qui lui était fort attaché.

Dans ce même temps il se faisait une tentative pour son retour, il parut même que le roi n'y résisterait pas longtemps; mais le moment n'en était pas encore venu, et ce délai, qui concourut avec la perte de ce procès, acheva de lui tourner la tête et de précipiter sa résolution. Il n'avait vu à Montrouge que ses neveux d'Auvergne et ses gens d'affaires. Il ne voulut voir personne

à Ormesson que les mêmes, deux ou trois amis particuliers, quelques gros bonnets des jésuites, comme les pères Gaillard et de la Rue, qui étaient tout à lui, encore les fit-il attendre longtemps avant de les voir par grandeur ou par humeur. Il demeura une quinzaine à Ormesson, où apparemment il arrangea toutes les mesures de sa fuite, sans sortir presque de sa chambre. Comme il avait la liberté de toutes ses abbayes, il changea son voyage de Normandie en celui de Picardie, séjourna peu à Abbeville, et gagna Arras où il avait l'abbaye de Saint-Waast; de là, feignant d'aller voir son abbaye de Vigogne, il partit dans son carrosse, monta à cheval en chemin, et piqua au rendez-vous qu'il avait pris, qu'il manqua de quelques heures.

On sut assez tôt à Arras qu'il avait pris la fuite pour débander un détachement après lui; il fut au moment d'y tomber, mais enfin, à force de courre çà et là, il donna enfin dans un gros de cavalerie ennemie avec lequel son neveu le cherchait, bien en peine de ce qu'il était devenu. Là, il vomit ce qu'il retenait sur son cœur depuis tant d'années, en ce premier moment de liberté. Dès qu'ils furent assez avancés pour être en sûreté, il mit pied à terre avec son neveu dans un village où ils conférèrent ensemble, puis ils remontèrent à cheval et arrivèrent à l'armée des ennemis.

Aussitôt le prince Eugène et le duc de Marlborough vinrent le saluer, et lui présentèrent l'élite de l'armée. Ils lui demandèrent l'ordre, il le leur donna, et ils le prirent; en un mot, ils lui rendirent et lui firent rendre les plus grands honneurs. Un pareil changement d'état parut bien doux à cet esprit altier et si ulcéré, et lui enfla merveilleusement le courage. Il paya ses nouveaux hôtes par les discours qui leur furent les plus agréables sur la misère de la France, que ses fréquents voyages

par les provinces avaient montrée à ses yeux, sur son impuissance à soutenir la guerre, les fautes qui s'y étaient faites, le mauvais gouvernement, les mécontentements de tout le monde, l'épuisement extrême et le désespoir des peuples ; enfin il ne les entretint que de ce qui les pouvait flatter, et n'oublia rien de tout ce que peut la perfidie et l'ingratitude, en qui un si prodigieux amas de bienfaits est tourné en poison et en espérance de piédestal à une nouvelle et indépendante grandeur, dans le même esprit de félonie qui anima ses pères et qui leur a bâti cette prodigieuse fortune dont les établissements immenses n'ont pu gagner ni satisfaire eux ni leur postérité. Le roi apprit cette évasion par un paquet adressé à Torcy, laissé par le cardinal à Arras, sur sa table. C'était une lettre au roi avec une simple adresse à Torcy de deux mots. Cette lettre est une si monstrueuse production d'insolence, de folie, de félonie, que sa rareté mérite d'être insérée ici. Jusqu'au style est extravagant qui, à force d'entasser tout ce dont ce cœur et cette tête regorgeaient, rend cette lettre à peine intelligible.

« Sire,

« J'envoie à votre majesté, par cette lettre que je me donne l'honneur de lui écrire, après dix ans et plus des plus inouïes, des plus injustes et des moins méritées souffrances, accompagnées durant tout ce temps-là de ma part, de la plus constante et peut-être trop outrée, non-seulement à l'égard du monde, mais à l'égard de Dieu et de son église, patience, et du plus profond silence; j'envoie, dis-je, à votre majesté avec un très-profond respect la démission volontaire qui ne peut être regardée par personne comme l'aveu d'un crime que je n'ai

pas commis, de ma charge de grand aumônier de France et de ma dignité de l'un des neuf prélats commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit qui a l'honneur d'avoir votre majesté pour chef et grand maître, qui a juré sur les saints Évangiles le jour de son sacre l'exacte observation des statuts dudit ordre, en conséquence desquels statuts je joins dans cette lettre le cordon et la croix de l'ordre du Saint-Esprit, que par respect et soumission pour votre majesté j'ai toujours porté sous mes habits depuis l'arrêt que votre majesté rendit contre moi, absent et non entendu dans son conseil d'en haut, le 11 septembre 1701. En conséquence, de ces deux démissions que j'envoie aujourd'hui à votre majesté, je reprends par ce moyen la liberté que ma naissance de prince étranger, fils de souverain, me donne, ne dépendant que de Dieu et de ma dignité de cardinal évêque de la sainte église romaine, et doyen du sacré collége, évêque d'Ostie, premier suffragant de l'église romaine, me donne naturellement, liberté séculière et ecclésiastique dont je ne me suis privé volontairement que par les deux serments que je fis entre les mains de votre majesté en 1671, le premier pour la charge de grand aumônier de France, la première des quatre grandes charges de sa maison et de la couronne, et le second serment pour la dignité d'un des neuf prélats commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, desquels serments je me suis toujours très-fidèlement et très-religieusement acquitté, tant que j'ai possédé ces deux dignités, desquelles je me dépose aujourd'hui volontairement; et avec une telle fidélité aux ordres et aux volontés de votre majesté, en tout ce qui n'était pas contraire au service de Dieu et de son église, que je désirerais bien en avoir une semblable à l'égard des ordres de Dieu et de ses volontés, à quoi je tâcherai de travailler uniquement le reste de mes jours, servant

Dieu et son église dans la première place après la su prême où la divine Providence m'a établi, quoique très indigne ; et en cette qualité qui m'attache uniquement a saint-siége, j'assure votre majesté que je suis et sera jusqu'au dernier soupir de ma vie avec le respect pro fond qui est dû à la majesté royale.

Sire,

De votre majesté

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé, le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collége.»

Quoique cette lettre contienne autant de sottises, d'impudence, de folie, que de mots, on ne peut s'empêcher d'en faire quelque analyse. Premièrement il faut avoir bonne haleine et bonne mémoire pour aller jusqu'au bout de la première phrase, et travailler pour démêler les continuels entrelacements de ses parenthèses et de son sens si suspendu. Dans cette phrase autant de *faux* et de vent que d'insolence. Il a souffert des persécutions qu'il ose reprocher au roi comme les plus injustes, *les* plus inouïes et les moins méritées. C'est donc lui dire, parlant à lui, qu'il est un tyran, puisqu'il faut l'être pour faire souffrir le plus injustement, et d'une manière inouïe quiconque ne l'a pas mérité. Mais ces souffrances quelles sont-elles? Après avoir longtemps souffert un spectacle de désobéissance publique sur le premier théâtre de l'Europe, et toutes ses menées possibles pour s'y faire soutenir par le pape et tout le sacré collége qui le blâmèrent et se moquèrent de lui, le roi lui saisit son temporel, et par famine l'obligea enfin à exécuter l'ordre qu'il lui avait donné de revenir en France, où son temporel lui fut rendu, et où, pour tout châtiment, il fut exilé dans ses abbayes.

Voilà donc ces souffrances si injustes, si inouïes qu'il a souffertes, ajoute-t-il, avec une impatience outrée à l'égard du monde, de Dieu et de son église. Mais en quoi Dieu et son église sont-ils intéressés en cet exil? Où est l'offense à Dieu, où le préjudice à son église? Quelle part a-t-elle pu y prendre; et à l'égard du monde où est le scandale? Il est entier ainsi que le péché dans la désobéissance et dans la lutte de désobéissance poussée si loin et avec tant d'éclat, et non dans une punition devenue nécessaire, pour le faire obéir, adoucie incontinent après par le relâchement de ses revenus, et réduite à un simple exil chez lui dans ses abbayes, c'est-à-dire pour un laïque dans ses terres; et cette patience outrée à le supporter, comment eût-il fait pour ne l'avoir pas? et quel gré peut-il en prétendre? Il envoie, dit-il, sa démission volontaire, et il prend grand soin de la préserver de l'opinion de l'aveu d'un crime qu'il n'a point commis. Il était cardinal de la nomination du roi, et il était chargé de ses affaires à Rome; en même temps il avoue lui-même qu'il avait prêté serment au roi. Dans cet état il tombe en la défiance et en la disgrâce du roi qui le rappelle. Malgré beaucoup d'ordres les plus réitérés et les plus précis, il s'obstine à demeurer à Rome, ose mettre en question si un cardinal est obligé d'obéir à son roi, n'oublie rien pour engager la cour de Rome à prendre parti pour la négative, et donne ce spectacle public de lutte contre le roi.

En quel siècle, en quel pays n'est-ce point là un crime et un crime de lèse-majesté le plus grave après celui du premier chef? Il est égal à celui de la révolte à main armée, puisqu'il n'a pas tenu à lui de faire une affaire d'état et de religion de la sienne particulière et d'armer pour soi la cour de Rome. Avec quel front ose-t-il donc nier ce crime si long et si public jusqu'à la délicatesse

de se précautionner contre l'opinion d'un aveu tacite par sa démission, et cette démission il a grand soin de l'inculquer volontaire, et de marquer en même temps la date où elle lui a été demandée : or il conste de cette date, qu'il a désobéi près de dix ans à la volonté du roi là-dessus, et neuf à l'arrêt qui l'a dépouillé, puisque n'osant avec tout son orgueil continuer à porter l'ordre après que l'ambassadeur du roi eut été chez lui pour lui déclarer et lui faire exécuter cet arrêt, il a eu l'enfance et la misère qu'il avoue ici, et qui ne peut avoir d'autre nom, de porter en dessous ce qu'il n'osait plus montrer en dessus, et témoigner ainsi sa faiblesse et sa petitesse d'une part, et de l'autre son orgueil et son opiniâtreté. Envoyer après dix ans de cette conduite sa démission en s'évadant du royaume, cela peut-il s'appeler une démission volontaire? n'est-ce point plutôt une dérision, et dire au roi en effet qu'elle n'est volontaire que parce que rien n'a pu la tirer de lui, tant qu'il n'a pas voulu la donner, et qu'il ne la donne que parce qu'il sort du royaume, et qu'il la veut bien donner; et pour ajouter toute espèce d'insulte, il met dans sa lettre au *roi* un vieux cordon bleu, gras, sale, avec sa croix du Saint-Esprit, car le cordon était tel à la lettre.

L'enflure des dignités dont il se démet n'est digne que de risées. Personne n'ignore qu'à l'institution de l'ordre, Henri III voulant favoriser Jacques Amyot, son précepteur, et du feu roi son frère, qui avait été récompensé de l'évêché d'Auxerre et de la charge de grand aumônier de France, celle de grand ou de seul aumônier de l'ordre fut attachée pour toujours à celle de grand aumônier de France, et sans faire aucunes preuves parce que Amyot n'en pouvait faire; que par conséquent toujours, depuis, être grand aumônier et porter l'ordre est une seule et même chose, sans rien de séparé ni de distinct; et qu'ainsi

grand aumônier, quelque grand qu'il soit par soi ou par sa charge, n'est point autre chose qu'un officier de l'ordre, n'en fait point le neuvième prélat, qui tous huit font preuve et sont partagés par moitié en cardinaux et en évêques. C'est donc un pathos très-puéril que fait ici le cardinal de Bouillon, et une cheville très-inutile, que l'énoncé qu'il fait que le roi est grand maître de l'ordre, et qu'il en a juré les statuts à son sacre; il est selon les statuts de dégrader un chevalier de l'ordre pour certains crimes, surtout de félonie, de lèse-majesté, etc., dont il y a de grands exemple et en nombre; à plus forte raison est-il en la disposition du roi de faire défaire un officier de l'ordre de sa charge, dont il y a aussi maints exemples, et de lui en demander la démission. Ce dernier cas s'est vu plus de quinze ans dans M. de Châteauneuf Phélypeaux, secrétaire d'état, greffier de l'ordre, et le portant au lieu de Castille, qui fut tout ce temps-là exilé et par-delà, pour refuser sa démission, et qui toutefois ne portait plus l'ordre, et ne l'a jamais porté depuis qu'au bout de quinze ou seize ans il donna sa démission, et c'est le grand-père maternel du prince d'Harcourt, qui a pris le nom de Guise : mais l'exemple d'Amyot est bien plus juste encore au cardinal de Bouillon. Aussi ingrat que lui, il s'abandonna à la Ligue. Henri IV, commençant à devenir le maître, lui ôta la charge de grand aumônier, et conséquemment l'ordre qu'il donna au fameux Renauld de Beaune, archevêque de Bourges alors, puis de Sens, qui venait de lui donner l'absolution et de le communier dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis.

Pour un homme qui a autant vécu à la cour que le cardinal de Bouillon, il est difficile de comprendre ce qu'il veut dire ici, quand il y donne sa charge pour la première des quatre grandes de la maison du roi et de la

couronne. Premièrement, on lui niera tout court que charge de grand aumônier soit un office de la couronn sans qu'il puisse, ni aucun autre, ni le prouver, ni montrer la moindre trace. Ces offices ont ce privilé particulier qu'ils ne se peuvent ôter aux titulaires, ma gré eux, que juridiquement et pour crime. Quand Amy fut dépouillé, la Ligue était encore assez puissante po le soutenir et pour embarrasser Henri IV, s'il avait fal du juridique. Il n'en fut pas seulement question, Amyot demeura dépossédé et exilé dans son diocèse reste de ses jours qui durèrent encore quelques année En second lieu, que veut dire le cardinal de Bouillo avec ses quatre charges de la maison du roi et de la cou ronne, dont la sienne est la première? A-t-il oublié qu rien n'est plus distinct qu'office de la couronne et gran des charges de la maison du roi, dont aucune ne s'es jamais égalée à ces offices? En troisième lieu, où n'e a-t-il pris que quatre, et qui sont-elles en son compte? Le connétable, et par usage moderne le maréchal général, le chancelier et par tolérance le garde des sceaux; le grand maître, le grand chambellan, les maréchaux de France, l'amiral, le grand écuyer qui, quoique plus ancien que l'amiral, marche au milieu des maréchaux de France, le colonel général de l'infanterie et le grand maître de l'artillerie sont les officiers de la couronne. Ils sont donc plus de quatre, comme on voit, et je ne pense pas qu'aucun d'eux se laissât persuader de céder au grand aumônier. Quant aux grandes charges de la maison du roi, telles que les premiers gentilshommes de la chambre, les gouverneurs des rois enfants et des fils de France, les premiers chefs des troupes de la garde, le grand maître de la garde-robe, en voilà aussi plus de quatre, et qui ne seraient pas plus dociles que les officiers de la couronne à céder au grand aumônier. On ne

lit donc ce que veut dire le cardinal de Bouillon, ou lutôt lui-même ne le sait pas, mais sa bouffissure est si énérale, qu'il se loue d'avoir exercé cette charge très-idèlement et très-religieusement : c'est une absurdité ue son extrême orgueil lui a cachée : fidèlement, dans me désobéissance éclatante et très-criminelle dix ans lurant, et, à son sens, il était toujours alors grand au-nônier, puisqu'il n'avait pas donné sa démission; reli-gieusement, ni ses mœurs, ni la cour, ni le monde ne ui rendirent ce témoignage. Voilà pour le personnel, renons maintenant à la naissance.

En conséquence de ces démissions de la charge et de l'ordre qu'il veut toujours séparer pour amplifier vaine-ment, il reprend, écrit-il au roi, la liberté que lui donne sa naissance de prince étranger, fils de souverain, ne dépendant que de Dieu et de sa dignité de cardi-nal, etc. ; c'est-à-dire que c'est un manifeste adressé au roi sous la forme d'une lettre, par lequel il lui dénonce son indépendance prétendue, et sa très-parfaite ingrati-tude; il attente à la majesté de son souverain en abdi-quant sa qualité innée de sujet, et encourt ainsi le crime de lèse-majesté en plein. Je ne répéterai point ce qui a été expliqué de la nature des fiefs de Bouillon, Sedan, etc., de l'état, comme seigneurs de ces fiefs, de ceux qui les ont possédés, de la manière dont ils sont entrés dans la famille du cardinal de Bouillon, du rang que son grand-père, premier possesseur de ces fiefs, a tenu devant et depuis qu'il les a possédés, de celui de la branche de la maison de la Marck qui les possédait avant lui, et de quelle manière enfin son père obtint ce prodigieux échange de ces fiefs, et le rang de prince étranger. On y voit clai-rement la mouvance de ces fiefs de Liége et de l'abbaye de Mouzon, et la violence, non aucun autre titre qui a fait que par la protection si indignement reconnue d'Henri IV,

ces fiefs sont demeurés au grand-père du cardinal de Bouillon. D'où il résulte qu'à ces titres, jamais ni grand-père ni son père ne furent souverains ni princes, conséquemment qu'il n'est ni prince étranger ni fils de souverain, et qu'il ment à son roi avec la dernière impudence. Il n'a donc point de liberté de rien reprendre à ce titre par la démission de sa charge, et il demeure tel qu'il était auparavant, c'est-à-dire gentilhomme français de la province d'Auvergne, du nom de la Tour, tel qu'il était auparavant, par conséquent sujet du roi comme tous les autres gentilshommes de cette province, laquelle appartient à la couronne; que si son père, en faveur d'un échange déjà si étrangement énorme, que, depuis tant d'années de toute-puissance du roi et de toute faveur de M. de Bouillon, il n'a pu être entièrement passé au parlement, le père du cardinal a obtenu pour sa postérité et pour son frère le rang de prince étranger, malgré les cris et les oppositions de la noblesse qui le leur fit ôter et qui leur fut rendu, ce que le parlement a constamment ignoré, c'est une grâce fort injuste, mais dont le roi est le maître, et dont le bienfait ne donne pas la manumission de l'état de sujet, et ne peut changer la naissance. C'est donc le dernier degré d'égarement que ce que montre ici le cardinal de Bouillon, duquel se sont toujours bien gardés ceux dont la naissance issue de souverains véritables et actuels ne pouvait être disputée: tels que les Guise qui, dans le plus formidable éclat de leur puissance, prête à les porter sur le trône, n'ont jamais balancé à se déclarer sujets, au temps même qu'ils osèrent considérer Henri III comme déchu de la couronne, et Henri IV comme incapable d'y succéder. Si l'idée du cardinal de Bouillon pouvait être véritable, non dans un gentilhomme français comme lui, mais dans un prince, par exemple, de la maison de Lorraine, il

suivrait que quelque patrimoine qu'il eût en France, renonçant aux charges qu'il posséderait, il reprenait cette liberté qu'allègue le cardinal de Bouillon, et pleine indépendance; d'où il résulterait que jamais rois ne pourraient être assurés de ceux de cette naissance qui, par elle, seraient en tout temps les maîtres demeurer ou de n'être plus leurs sujets.

Le cardinal de Bouillon ajoute qu'il s'est volontairement privé de cette liberté par le serment de grand aumônier, laquelle il reprend par sa démission de cette charge. Encore une fois, ce n'est pas d'un gentilhomme français tel que lui que je parle, c'est d'un prince de la naissance dont il ose se dire, et dont il n'est pas. Si ce qu'il dit là était véritable, lui qui avait un patrimoine en France, lui et les siens, et rien ailleurs, les princes de la maison de Lorraine établis en France et qui y ont tout leur bien ne seraient donc pas sujets du roi, comme il y en a plusieurs qui n'ont ni charge ni gouvernement, et qui par conséquent ne sont pas liés à ce titre par serment: ce paradoxe est aussi nouveau qu'incompréhensible. Mais par qui et à qui est-il si audacieusement avancé? Par un gentilhomme originaire de la province d'Auvergne, dont les pères n'ont jamais eu ni prétendu aucune distinction ni supériorité quelconque sur pas une des bonnes maisons de cette province, jusqu'au grand-père du cardinal de Bouillon lorsqu'il eut Sedan et Bouillon, et qu'aucun ne lui passa jamais ni devant ni depuis. Et à qui? à un des plus grands rois qui ait régné en France, son souverain, duquel son père tint deux fois la dignité de duc et pair; son oncle, la première charge de la milice, un gouvernement de province, la charge de colonel général de la cavalerie, tous deux après avoir pensé renversé l'état, tous deux après avoir vécu d'abolitions; son frère aîné, la charge de grand chambellan

et le gouvernement de sa propre province, avec la survivance pour son fils qui, tôt après, s'en montra si ingrat; son autre frère, un autre gouvernement de province, et la charge de colonel-général de la cavalerie; eux tous le rang de prince étranger, et lui-même une profusion énorme des plus grands et des plus singuliers bénéfices, le cardinalat en un âge qui l'a porté au décanat et la charge de grand aumônier, avec la faveur la plus distinguée. C'est de cet amas inouï des plus grands bienfaits versés sur deux générations de frères, que le cardinal de Bouillon se fait des armes contre celui-là même dont il les tient, et en parlant à lui. On s'arrête ici, parce que le comble d'ingratitude est trop au-dessus de tout ce qui se pourrait dire, ainsi que l'insolence.

Peu content d'un si monstrueux orgueil, il revient au dédoublement de son cardinalat pour en multiplier la grandeur, avec une fatuité la plus misérable. Doyen du sacré collége n'est-ce pas être cardinal, n'est-ce pas être évêque d'Ostie, n'est-ce pas être le premier suffragant de Rome, et rien de tout cela peut-il être distinct ou séparé? Mais voici où l'ivresse excelle : c'est la première place après la suprême. Il parle au roi comme il parlait aux paysans de la Ferté lorsqu'il y passa deux mois, et qu'après avoir quelquefois dit la messe à la paroisse, il leur faisait admirer en sortant, non la grandeur du mystère qu'il venait de célébrer, mais la sienne, de lui qui était prince, et qui avait la première place après la suprême; qu'ils le regardassent bien, ajoutait-il, parce que jamais ils n'avaient vu cela dans leur église, et qu'après lui cela n'y arriverait jamais. Ce peuple ne le comprenait pas; le curé qui avait de l'esprit, et les honnêtes gens du lieu en riaient entre eux et en avaient pitié. A quelque point d'élévation que la dignité de car-

dinal ait été portée, la distance est demeurée si grande entre le pape et leur doyen que cette expression favorite du cardinal de Bouillon, qu'il répétait sans cesse à tout le monde, ne put imposer à personne, et ne peut montrer que le vide et le dérangement de sa tête.

Toute la fin de sa lettre n'est qu'une insulte diversifiée en plusieurs façons plus insolentes les unes que les autres. Il s'y récrie sur sa fidélité aux ordres et aux volontés du roi, et il y ajoute cette honnête et respectueuse restriction : en tout ce qui n'était pas contraire au service de Dieu et de son église. C'est donc à dire, et en parlant au roi même, qu'il était capable de vouloir des choses qui y étaient contraires, qu'il lui en avait même commandé. Il appuie encore ici sur sa fidélité ; mais fut-elle le principe de toutes les brigues qu'il employa pour se faire élire évêque de Liége contre la volonté et les défenses du roi si déclarées qu'il ne le manqua que parce que le roi s'y opposa d'une manière si formelle, qu'il fit déclarer au chapitre qu'il préférait tout autre au cardinal de Bouillon qui avait les voix, même le candidat porté par la maison d'Autriche, ce qui fit changer le chapitre et manquer ce siége au cardinal de Bouillon? Sa fidélité fut-elle le motif qui lui fit employer tant de ruses et de manéges pour tromper le pape et le roi, et réciproquement, persuader à l'un et à l'autre de faire nécessairement son neveu cardinal en contre-poids du duc de Saxe-Zeitz, porté vivement par l'empereur, à la promotion duquel le roi s'opposait plus fortement encore, fourberie dans laquelle le pape et le roi donnèrent si bien, qu'elle ne fut découverte que par la déclaration que le roi fit au pape qu'il aimait mieux qu'il passât outre à la promotion du duc de Saxe-Zeitz seul, que d'y consentir par celle de l'abbé d'Auvergne; et pour lors ni de longtemps après, le duc de Saxe ne le fut? Le cardinal de

Bouillon était alors à Rome chargé des affaires du roi, et abusant de sa confiance à cet énorme degré. Enfin, pour se borner à quelque chose, était-ce fidélité aux ordres les plus exprès du roi, des affaires duquel il était encore chargé à Rome, que toute la conduite qu'il y tint sur la coadjutorerie de Strasbourg et sur l'affaire de M. de Cambrai? et après des traits si étranges et si publics, vanter sa fidélité avec reproche!

Non content d'une effronterie si incroyable, cet évêque et cardinal, ce premier suffragant de l'église romaine, cet homme qui réserve avec tant de religion ce qui la peut blesser dans les ordres du roi, ne craint pas d'ajouter le blasphème le plus horrible, par le souhait qu'il fait tout de suite d'avoir pour les ordres et la volonté de Dieu la pareille fidélité qu'il a eue pour ceux du roi. La protestation qui suit est de même nature, avec les desseins et les motifs qui le faisaient s'évader du royaume, il proteste, dis-je, qu'il tâchera le reste de ses jours de servir uniquement Dieu et son église dans la place, et c'est là où il paraphrase et multiplie si *follement* la grandeur de cette place, où la Providence, dit-il, l'a établi, quoique indigne. Ce dernier mot est la *seule* vérité qui lui soit échappée dans toute cette lettre. Mais c'est au roi à qui il dit que la Providence l'y a établi, à ce même roi qui l'a nommé cardinal dans un âge qui l'a porté au décanat, à ce même roi malgré le rappel duquel, faisant ses affaires à Rome, il s'y est étamponné avec tant d'artifice, puis de désobéissance publique jusqu'à ce qu'il l'eût recueilli. Il ajoute après que cette qualité l'attache uniquement au saint-siége, c'est-à-dire l'affranchit de tout autre attachement, et de celui du roi qui l'a nommé cardinal, de qui lui et les siens tiennent tout; mais la fin de sa lettre, où il arrive ainsi, se signale par deux déclarations qui portent encore plus que tout le reste

le crime sur le front. Il assure le roi qu'il sera jusqu'au dernier soupir de sa vie, avec le respect le plus profond qui est dû à la majesté royale, son très-humble et très-obéissant serviteur. Cette expression du respect qui est dû à la majesté royale avertit bien clairement le roi par sa singularité et sa netteté, de ne se pas méprendre au respect qu'il lui porte, et de ne pas prendre pour sa personne ce qui n'est qu'à sa couronne, et pour fin, en supprimant le nom de sujet, il en dénie la qualité avec encore plus de force qu'il n'a fait dans tout le tissu de sa lettre, qui peut passer, quoique un grand galimatias, pour un chef-d'œuvre d'ingratitude, d'audace et de folie.

CHAPITRE CCLXXX.

Réflexion sur le rang de prince étranger : son époque. — Temporel du cardinal de Bouillon saisi ; ordre du roi au parlement de lui faire son procès : conduite de sa maison. — Lettre du roi au cardinal de la Trémoille. — Réflexions sur cette lettre. — Le cardinal de Bouillon, etc., décrétés de prise de corps par le parlement qui, après, s'arrête tout court, et les procédures tombent. — Réflexions sur les cardinaux français. — De Bar, faussaire des Bouillon, se tue à la Bastille. — Baluze destitué et chassé : arrêt du conseil qui condamne au pilon son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, bon à voir ; — Collations du cardinal de Bouillon commises aux *ordinaires* des lieux. — Tout monument de prétendue principauté ôté des registres des curés de la cour et des abbayes de Cluny et de Saint-Denis par ordre du roi. — Nouvelles félonies du cardinal de Bouillon à Tournay. — Le duc de Bouillon bien avec le roi : sa femme et ses fils mal et ses neveux. — Le duc de Bouillon parle au roi et au chancelier : en écrivant au roi, il n'avait jamais signé *sujet*, et ne peut encore être induit à s'avouer l'être. — Articles proposés au roi à faire porter de sa part au parlement sur la maison de Bouillon. — Justice et usage de ces articles. — Fausse et criminelle rature dans les registres du parlement. — Le roi ordonne à Daguesseau, procureur général, de porter et de procéder sur ces articles au parlement, qui élude et sauve la maison de Bouillon. — Infidélité de Pontchartrain en faveur du cardinal de Bouillon. — Réflexions. — Mort du prince d'Auvergne : le roi défend à ses parents d'en porter le deuil et fait défaire le frère abbé d'Auvergne d'un canonicat de Liége. — Le cardinal de Bouillon se fait abbé de Saint-Amand contre les bulles données sur la nomination du roi au cardinal de la Trémoille. — Le roi désire inutilement de faire tomber la coadjutorerie de Cluny. —

Extraction, fortune et mariage du prince de Berghes avec une fille du duc de Rohan. — Perte du duc de Mortemart au jeu. — Le secrétaire du maréchal de Montesquiou passe aux ennemis avec ses chiffres.

Tel est le danger du rang de prince donné à des gentilshommes français, inconnu avant la puissance des Guise, même pour ceux de maisons souveraines; et pour des gentilshommes avant le règne de Louis XIV. Devenus princes, ils deviennent honteux de demeurer sujets. Le vicomte de Turenne, ainsi que ses pères, était demeuré fidèle et avait très-bien servi Henri IV jusqu'au moment que ce monarque lui procura Bouillon et Sedan. Ce fut l'époque de ses félonies, dont le reste de sa vie et celle de ses deux fils fut un tissu, comme le remarquent toutes les histoires, et que ses fils n'abandonnèrent que par la difficulté de les plus soutenir, et par les nombreux avantages que le cardinal Mazarin leur procura dans ses frayeurs personnelles pour s'en faire un appui. Tel est aussi le danger de permettre à ceux de ce dangereux rang des alliances étrangères. Mais ces réflexions qui naissent abondamment ne doivent pas trouver ici plus de place.

Quoique ce fût la morsure d'un moucheron à un éléphant, le roi s'en sentit horriblement piqué. Il avait en sa main la vengeance. Il reçut cette lettre le 24 mai et la remit le lendemain 25 à Daguesseau, procureur général, lui fit remarquer qu'elle était toute de la main du cardinal de Bouillon, et lui ordonna de la porter au parlement, et d'y former sa demande de faire le procès au cardinal de Bouillon comme coupable de félonie. Le roi rendit en même temps un arrêt dans son conseil d'en

haut, qui, en attendant les procédures du parlement, [mot] en la main du roi tout le temporel du cardinal, et dit [mot] sa lettre est encore plus criminelle que son évasion. [mot] neveux, exactement avertis, vinrent ce même jour 2[mot] Versailles. Ils n'osèrent d'abord se présenter devan[t] roi. Les ministres, qu'ils virent, leur dirent qu'ils [ne] pouvaient faire. Ils ne furent point mal reçus. Le [roi] leur dit qu'il les plaignait d'avoir un oncle si extra[va]gant. Madame de Bouillon, qui était ou faisait [le] malade à Paris, écrivit au roi des compliments ple[ins] d'esprit et de tour, et on verra bientôt pourquoi ce[tte] lettre d'une femme qui avait son mari si à portée du r[oi] que le roi n'aimait point et qui n'allait pas deux fois l'[an] lui faire sa cour ; mais tout était concerté, et M. de Bou[il]lon se trouva à Évreux, qu'on envoya avertir et q[ui] trouva tout cela fait en arrivant pour guider après s[es] démarches. Le 26 le roi écrivit au cardinal de la Tré[mo]moille, chargé de ses affaires à Rome, en lui envoyan[t] une copie de la lettre du cardinal de Bouillon pour e[n] rendre compte au pape ; il est nécessaire d'insérer ici cett[e] lettre du roi au cardinal de la Trémoille.

« Mon cousin, il y a longtemps que j'aurais pardonné au cardinal de Bouillon ses désobéissances à mes ordres, s'il m'eût été libre d'agir comme particulier dans une affaire où la majesté royale était intéressée. Mais comme elle ne me permettait pas de laisser sans châtiment le crime d'un sujet qui manque à son principal devoir envers son maître, et je puis ajouter encore envers son bienfaiteur, tout ce que j'ai pu faire a été d'adoucir par degrés les peines qu'il avait méritées. Aussi non-seulement je lui ai laissé les jouissances de ses revenus lorsqu'il est rentré dans mon royaume, mais depuis je lui ai permis de changer de séjour, quand il m'a représenté les raisons qu'il avait pour sortir des lieux où j'avais fixé

sa demeure. Enfin je lui avais accordé, sans même qu'il me l'eût demandée, la liberté d'aller dans telle province et tel endroit du royaume qu'il lui plairait, pourvu que ce fût à la distance de trente lieues de Paris; et lorsque pour abréger sa route il a passé à l'extrémité de cette ville, qu'il a séjourné aux environs, je ne m'y suis pas opposé. Il supposait qu'il allait en Normandie pour régler quelques affaires, qu'ensuite il passerait à Lyon, mais il crut devoir faire enfin connaître le véritable motif et unique but de son voyage. Au lieu d'entrer à Rouen et de passer à Lyon, comme il l'avait assuré à sa famille, il a fait un assez long séjour en Picardie, et passant ensuite à Arras, il s'est rendu à l'armée de mes ennemis, suivant les mêmes sûretés qu'il avait prises avec celui de ses neveux qui sert actuellement dans la même armée, et qui dès le commencement de cette guerre avait donné l'exemple de désertion que son oncle vient de suivre. Le cardinal de Bouillon, l'ayant imité dans sa fuite, m'a de plus écrit une lettre dont je vous envoie la copie. Il me suffirait pour punir son orgueil d'abandonner cette lettre aux réflexions du public, mais il faut un exemple d'une justice plus exacte à l'égard d'un sujet qui joint la désobéissance à l'oubli de son état et à l'ingratitude des bienfaits dont j'ai comblé sa personne et sa maison, et le rang où je l'ai élevé ne me dispense pas de m'acquitter à son égard des premiers devoirs de la royauté. J'ordonne à mon parlement de Paris de procéder contre lui suivant les lois. Vous communiquerez la lettre qu'il m'a écrite, et vous informerez sa sainteté de la manière dont il a passé à mes ennemis, car il est nécessaire que le pape connaisse par des preuves aussi évidentes le caractère d'un homme qui se prétend indépendant. Dieu veuille que cette ambition sans bornes, soutenue seulement par la haute idée de doyen des cardinaux, ne cause pas un jour

quelque désordre dans l'église ; car que peut-on présumer d'un sujet prévenu de l'opinion qu'il ne dépend que de lui de se soustraire à l'obéissance de son souverain? Il suffira que la place dont le cardinal de Bouillon est présentement ébloui lui paraisse inférieure à sa naissance et à ses talents, pour qu'il se croie toutes voies permises pour parvenir à la première dignité de l'église lorsqu'il en aura contemplé la splendeur de plus près, car il y a lieu de croire que son dessein est de passer à Rome. Je doute que ce soit de concert avec sa sainteté, et s'il avait pris quelques mesures secrètes avec elle, je suis persuadé qu'elle se repentirait bientôt du consentement qu'elle aurait donné. Quoi qu'il en soit, mon intention est que, le cardinal de Bouillon arrivé à Rome, vous n'ayez aucun commerce avec lui, et que vous le regardiez non-seulement comme un sujet rebelle, mais comme se glorifiant de son crime. Vous avertirez aussitôt les Français qui sont à Rome, aussi bien que les Italiens qui sont attachés à mes intérêts, de se conformer aux ordres que je vous donne à son égard ; sur quoi je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. »

Cette lettre reçut peu d'approbation ; on trouva bien peu décent qu'à un manifeste aussi injurieux qu'était la lettre du cardinal de Bouillon au roi, un si grand monarque et si délicat sur le point de son autorité, prît de si faibles devants à Rome, et répondît comme par un autre manifeste, qui descendait dans un si bas détail de justification de l'exil du cardinal de Bouillon ; qu'il parût craindre un concert avec le pape d'aller à Rome, et qu'en le montrant, il n'y opposât qu'un chimérique soupçon sur le pontificat dont il n'était pas possible que le pape pût s'émouvoir. On ne devait pas espérer, au point où en étaient les cardinaux, de faire trouver bon

à la cour de Rome les procédures contre un des leurs, et de plus leur doyen. Cette promptitude et cette manière basse de la prévenir n'était bonne qu'à lui faire sentir ses forces, au lieu d'agir, et de la laisser courir après. Le cardinal de Bouillon s'en enorgueillit davantage; il écrivit au président de Maisons, sur les procédures dont on le menaçait, une lettre plus violente encore que celle qu'il avait écrite au roi; et fit faire des écrits de même style sur l'immunité prétendue des cardinaux de toute justice séculière en quelque cas que ce puisse être, et même de toute autre que celle du pape conjointement avec tout le sacré collége.

Le parlement saisi du procès rendit un arrêt de prise de corps contre le cardinal de Bouillon, le sieur de Certes gentilhomme, son domestique, qu'il employait fort dans ses intrigues et qui était allé et venu avec beaucoup de hardiesse à l'occasion de celle-ci, et un jésuite qui s'en était fort mêlé; mais quand il fallut aller plus loin, il se trouva arrêté par la difficulté des procédures, et cette immunité des cardinaux, confirmée par tant d'exemples que les rois n'ont pu franchir, tellement que ceux qui ont voulu se faire justice ne l'ont pu qu'en ayant recours aux voies de fait, dont les exemples ne sont pas rares, et dont Rome s'est prudemment tue, si on excepte l'exécution du cardinal de Guise, parce que Rome se vit appuyée de la formidable puissance de la Ligue. Les jésuites, de tout temps aux Bouillon, soutinrent sourdement ce danger de tout leur crédit; la politique et la conscience s'unirent à ne se pas commettre avec Rome, tellement qu'après tout ce fracas, ce procès même déjà signifié au pape, comme on vient de le voir, tomba de faiblesse et s'exhala, pour ainsi dire, par insensible transpiration. Belle leçon aux plus puissants princes, qui, au lieu de se faire un parti à Rome, en y

donnant leur nomination, et de ceux qui l'obtiennent, et de ceux qui l'espèrent et de tout ce qui tient à eux, gens toujours sur les lieux, instruits de tout, agissant pour leur service, et vigilants à la mort des papes à toutes les intrigues qui la suivent, élèvent de leurs sujets à une grandeur inutile à leurs intérêts, par leur absence de Rome où ils n'ont ni parents, ni amis, ni faction, et ne sont bons qu'à envahir 3 ou 400,000 livres de rente en bénéfices, du demi-quart desquels un italien se tiendrait plus que récompensé. Un cardinal français est en France l'homme du pape contre le roi, l'état et l'église de France; se rend chef et le tyran du clergé, trop ordinairement du ministère, est étranger de liens d'intérêts, de protection, est hardi à tout parce qu'il est inviolable, établit puissamment sa famille, et quand il a tout obtenu, est libre après de commettre tête levée tous les attentats que bon lui semble sans jamais pouvoir être puni d'aucun.

Après tant d'éclat, on se rabattit à des mortifications plus sensibles que n'eussent peut-être été des procédures sans exécution. On se souvint de celles de la chambre de l'Arsenal contre les faussaires, et de son arrêt du 11 juillet 1704 contre la fausseté prouvée et avouée du célèbre cartulaire de Brioude, et contre Jean-Pierre Bar, son fabricateur, qui, se voyant trompé dans l'espérance de protection et d'impunité que lui avait donnée le cardinal de Bouillon et sa famille, qui l'avaient mis en besogne, se cassa la tête contre les murs de sa chambre à la Bastille, ce que j'ai su de Maréchal, qui fut mandé pour l'aller voir, à qui il ne cacha pas le désespoir qui le lui avait fait faire, et qui en mourut deux jours après. On s'indigna contre Baluze, et cette magnifique généalogie bâtie sur cette imposture, qu'il fit imprimer à Paris avec privilége sous son nom, avec le titre d'*Histoire généalo-*

gique de la maison d'Auvergne, de toutes lesquelles choses j'ai parlé en leur temps. On sentit l'énormité d'une complaisance si contradictoire à la vérité et à l'arrêt de l'Arsenal, et on essaya d'y remédier par un arrêt du Conseil du 1er juillet 1710, qu'il n'est pas inutile d'insérer ici.

« Sur ce qu'il a été représenté au roi *étant* en son conseil que dans le livre intitulé : *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, imprimé à Paris chez Antoine Dezallier, 2 volumes in-folio, le sieur Baluze, auteur de cette histoire, avait non-seulement osé avancer différentes propositions sans aucune preuve suffisante, mais encore que, pour autoriser plusieurs faits avancés contre toute vérité, il avait inséré dans le volume des preuves plusieurs titres et pièces qui avaient été déclarées fausses par arrêt de la chambre de l'Arsenal du 11 juillet 1704, qui est une entreprise d'autant plus condamnable que, outre le mépris d'un arrêt si authentique et rendu en si grande connaissance de cause, un pareil ouvrage ne peut être fait que pour appuyer une usurpation criminelle et ménagée depuis longtemps par les artifices les plus condamnables, et pour tromper le public dans des matières aussi importantes que le sont les droits ou les prétentions des grandes maisons du royaume ; à quoi étant nécessaire de pourvoir, et tout considéré, le roi *étant* en son conseil, a ordonné et ordonne que le privilége accordé par sa majesté pour l'impression de ladite Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, en date du 8 février 1705, sera rapporté pour être cancellé, et qu'il sera fait recherche exacte de tous les exemplaires dudit ouvrage, qui seront déchirés et mis au pilon. Enjoint sa majesté au sieur d'Argenson, conseiller d'état et lieutenant général de police à Paris, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt,

et d'en certifier M. le chancelier dans huitaine. Fait au conseil d'état, sa majesté y étant, tenu à Versailles, le 1er de juillet 1710.

Signé PHÉLIPPEAUX. »

On imprima quantité d'exemplaires de cet arrêt, on les distribua à pleines mains à qui en voulut pour rendre la chose plus authentique. Le peu de patrimoine que le cardinal de Bouillon n'avait pu soustraire fut incontinent confisqué; le temporel de ses bénéfices était déjà saisi, et le 7 juillet il parut une déclaration du roi, qui, privant le cardinal de Bouillon de toutes ses collations, les attribuait aux évêques dans le diocèse desquels ces bénéfices se trouvaient situés. En même temps Baluze fut privé de sa chaire de professeur au collége roval, et chassé à l'autre bout du royaume.

Mais tout cela n'allait pas au fait, et montrait seulement en opposition une indigne complaisance dans un temps par le privilége donné à ce livre, au mépris de l'arrêt de l'Arsenal antérieur, et une colère impuissante dans un autre. Le roi fut excité contre l'injustice, le désordre et l'abus de ces rangs de princes étrangers donnés à des gentilshommes français, et il y prêta l'oreille; il donna ses ordres pour la visite de l'abbaye de Cluni, et de tous les monuments d'orgueil qu'en manière de pierre d'attente le cardinal de Bouillon y entassait depuis si longtemps, comme descendant des ducs de Guyenne, suivant la fausseté du cartulaire de Brioude, fabriqué par ce de Bar, il descendait masculinement des fondateurs de Cluni. C'était sa chimère de tout temps, que, faute de preuves et de toute vérité ni vraisemblance, il appuya enfin de cette insigne fausseté. Il avait en attendant multiplié à Cluni les actes et les marques de cette fausse descendance dans les temps de sa faveur et de son autorité, sous prétexte de bienfaits de sa part, et de

reconnaissance des moines; il y avait fait conduire les corps de son père, de sa mère, de plusieurs de ses neveux, et sous prétexte de pitié, se faisait de leur sépulture des titres et des monuments de grandeur, avec tout l'art, la hardiesse et la magnificence possible.

Le parlement rendit, le 2 janvier 1711, arrêt portant commission au lieutenant général de Lyon de visiter cette abbaye, et d'y faire entièrement biffer et effacer tout ce qui, en quelque façon que ce pût être, en monuments ou en écritures, était de cette nature, et cela fut pleinement exécuté. Le roi fit rapporter de Paris, de Fontainebleau, de Saint-Germain et de Versailles tous les registres des curés, où la qualité de prince fut rayée, biffée et annotée en marge, que le cardinal de Bouillon y avait prise aux baptêmes et aux mariages qu'il avait faits à la cour comme grand aumônier. Le 15 juillet de cette année, il fut envoyé une lettre de cachet à l'abbaye de Saint-Denis, accompagnée d'officiers principaux des bâtiments du roi, pour ôter les armes des Bouillon partout où ils les avaient mises à la chapelle où M. de Turenne est enterré, ce qui fut assez légèrement exécuté. Lors de sa mort, et que le roi fit tant pour sa mémoire, il ne voulut pas que les honneurs prodigués au héros tournassent en titre pour sa maison : il défendit très-expressément à Saint-Denis tout ce qui pouvait sentir le moins du monde le prince, surtout ce titre nulle part, et même que ses armes, ou entières ou semées, y fussent souffertes nulle part à son tombeau, ni dans sa chapelle, et c'est ce qui fit que les Bouillon ne voulurent ni inscriptions sur le cercueil ni épitaphe au dehors; mais dans la suite, à force de caresser les moines, d'ouvrir la bourse, d'être faciles sur des collations, enfin, d'orner un peu cette chapelle, les armes de la maison, et entières et semées, furent glissées au tombeau et à l'autel,

ont se retire à l'autre bout de la chambre, ou même en sort dès qu'on en voit un d'eux qui veut parler au roi. Là, M. de Bouillon déplora sa condition, les folies de son frère, s'épuisa en louanges au roi, en actions de grâces de ses bienfaits, surtout en reconnaissances de sa sujétion, parce que ce n'était qu'en paroles, en compliments, et encore tête à tête ; il pria, pressa, conjura le roi d'arrêter les effets de sa colère, et, pour un coupable que sa famille avait le malheur d'avoir produit, ne pas flétrir sa maison. Le roi, quelque temps froid et silencieux, puis peu à peu ramené à ses premières bontés par la soumission de tant de propos affectueux, lui répondit qu'il ne demandait pas mieux que de continuer à distinguer sa personne et sa famille de son frère rebelle et criminel, mais que la révolte de son frère portant coup pour toute sa maison, par le déni fait à lui-même d'être son sujet, par sa lettre sur le fondement de sa naissance, il ne pouvait tolérer cette injure sans s'en ressentir, et que c'était au duc lui-même à voir ce qu'il pouvait *faire* pour donner lieu à éviter ce que ce déni méritait. M. de Bouillon, fort soulagé par de si bonnes paroles, redoubla de protestations et de fatras de compliments, supplia le roi de trouver bon qu'il en parlât à quelqu'un, et lui nomma le chancelier. Le roi y consentit, et le duc espéra dès lors de sortir de cette périlleuse affaire.

Il ne tarda pas d'aller chez le chancelier. Le roi l'avait instruit, le chancelier ne le lui cacha pas ; et comme il savait très-bien distinguer les choses d'avec les paroles et les propos, il ne tâta point de celles-ci, et proposa de celles-là. Le fait était, et ce fait est inconcevable, qu'avec toutes les injures que le duc de Bouillon disait de son frère au roi, il ne s'estimait pas plus que lui son sujet ; et il avait droit d'avoir cette opinion, parce que jamais, en écrivant au roi, il n'avait mis le mot de sujet,

t que cette omission jusqu'alors lui avait été tolérée ans aucune difficulté. Or c'était là maintenant de quoi l s'agissait, et à quoi on le voulait réduire, et c'était our soutenir cet usage dans cette crise que M. de Bouillon avait pris occasion d'écrire au roi. Indépenlamment de la nature mouvante et jamais souveraine de Sedan et de Bouillon, indépendamment de la manière dont ces fiefs étaient venus et demeurés au grand-père et au père de M. de Bouillon, indépendamment de toutes les félonies qui les leur avaient fait perdre, et de la manière dont le roi s'en était saisi, toutes choses bien destructives de souveraineté dans les ducs de Bouillon, le père de celui-ci en avait fait avec le roi un échange d'un avantage en tout genre si prodigieux, qu'il n'avait pas à s'en plaindre, et celui-ci encore moins depuis le temps qu'il en jouissait. Avec le rang de prince étranger, la souveraineté, quand elle eût existé, ne pouvait lui être demeurée, puisqu'il était dessaisi et dépouillé volontairement de Bouillon et de Sedan, que le roi possédait en vertu de l'échange. Le domaine simplement utile laissé à M. de Bouillon n'opérait rien à cet égard ; pas un mot des droits, de l'effet, de l'exception de la souveraineté, ni d'état personnel de souverain, ni dans le contrat d'échange, ni dans le brevet de rang de prince étranger. Nulle raison, nul prétexte même le plus frivole à M. de Bouillon de n'être et de ne s'avouer pas sujet du roi, lui duc et pair, grand chambellan, et qui n'avait pas même un pouce de terre hors du royaume, ni lui, ni ses enfants.

Le chancelier, avec des raisons si péremptoires, n'en oublia aucune pour lui persuader qu'il n'avait aucun prétexte pour se soustraire à cette qualité, ni le roi, avec ce qui se passait, aucun non plus de l'endurer davantage; lui remontra tous les fâcheux inconvénients, et

tous en la main du roi, qui pouvaient lui arriver de sa résistance; il essaya de le porter à se reconnaître sujet du roi par un écrit signé par lui, par ses enfants et par ses neveux, tout fut inutile. M. de Bouillon ne connut rien de pis que cet aveu et il espéra tout de sa propre souplesse, de celle du père Tellier, de ce mélange de bonté et de faiblesse du roi pour lui, surtout de son peu de suite dans ces sortes d'affaires, dont il avait si souvent fait d'heureuses expériences. Sa famille, néanmoins, qui toute se sentait si personnellement mal chacun avec le roi, craignit d'irréparables foudres, et le pressa d'accorder au danger et à l'angoisse des conjonctures l'écrit proposé par le chancelier; mais il résista également à eux et à ses plus intimes amis, et leur répondit avec indignation qu'il était trop maltraité pour y consentir. Le mauvais traitement consistait donc à la radiation des faussetés de Bar et de la qualité de prince aux monuments dont j'ai parlé, et à ôter de Saint-Denis ce que le roi n'y avait jamais voulu permettre, et qu'il avait expressément défendu lorsqu'il y fit porter M. de Turenne, et ce que, contre ses ordres, ils y avaient frauduleusement mis depuis. En tout autre pays qu'en France cet insolent refus de M. de Bouillon eût suffi seul pour les accabler et surtout pour leur ôter à jamais ce rang de prince qui soutenait leur chimère, et que ce refus imprudent réalisait autant qu'il était en eux, et s'il était souffrant, autant qu'il était au pouvoir du roi à l'égard d'une chose à qui tout fondement de vérité manquait, mais qui n'en devenait pas moins dangereuse.

C'est ce qui fit que, sans plus s'arrêter à l'écrit proposé et rejeté par M. de Bouillon avec une fermeté qui découvrait le fond de son cœur, ce qui même donné par lui aurait toujours pu passer pour un effet de sa peur, et

une espèce de violence, il fut proposé au roi de prendre un biais plus juridique et plus exempt de tout soupçon, parce qu'il était selon les lois, les règles et les formes; ce fut que le procureur général fit assigner M. de Bouillon, ses enfants et ses neveux pour voir dire :

« I. Que Sedan est fief de Mouzon et arrière-fief de la couronne, ainsi qu'il conste par sa nature, par les lettres patentes de Charles VII, en 1454, comme souverain seigneur de Mouzon, dont Sedan relevait, et par jugement en conformité de ces lettres, rendu à Mouzon en 1455, et qu'il n'y a titre ni preuve en aucun temps de l'indépendance de Sedan.

« II. Que Bouillon est originairement mouvant de Rheims, et arrière-fief de la couronne; cette mouvance acquise en 1127, de Renaud, archevêque de Rheims, par Alberon, évêque de Liége, seigneur de Bouillon, et que, passant des évêques de Liége dans la maison de la Marck, ils n'en ont jamais cédé la mouvance ni même la propriété territoriale, qui a sans cesse, jusqu'à ce jour, été réclamée et revendiquée par les évêques de Liége.

« III. Que Sedan, Bouillon, ensuite Raucourt, Jametz et Florinville, ces trois derniers fiefs sans nulle apparence d'indépendance ni prétention d'eux-mêmes, ont passé par voie d'acquisition de la maison de Bracquemont et des évêques de Liége dans la maison de la Marck.

« IV. Que la maison de la Marck n'a jamais prétendu à la souveraineté par ces fiefs, et a fait actes du contraire, si ce n'est le père de l'héritière, première femme et sans enfants du grand-père de M. de Bouillon et du cardinal son frère, qui se prétendit indépendant; aucun de cette branche de la Marck-Bouillon n'a eu ni prétendu en

France, ni en aucun lieu de l'Europe, à la qualité ni aucun rang de prince.

« V. Que ces fiefs de Bouillon, Sedan et leurs dépendances n'ont été réputés ni dénommés que simples seigneuries, et leurs possesseurs que seigneurs jusqu'au père susdit de l'héritière, qui le premier usurpa, sans titre et sans approbation, le titre de prince de Sedan, et qu'à l'égard de Bouillon, il n'a jamais été et n'est encore duché, mais simple seigneurie.

« VI. Que lesdits fiefs ne sont passés de la maison de la Marck dans celle de la Tour ni par acquisition, ni par succession, ni à aucun titre qu'elle puisse montrer, mais par la seule protection du roi Henri IV.

« VII. Que lesdits fiefs n'ont pas changé de nature entre les mains de la maison de la Tour, laquelle à ce titre ne peut plus prétendre que n'a fait la maison de la Marck.

« VIII. Que la postérité d'Alfred, duc de Guyenne et comte d'Auvergne, est depuis longtemps éteinte.

« IX. Que mal à propos la maison de la Tour a usurpé, adopté et joint à son nom de la Tour le nom à elle étranger d'Auvergne, puis substitué seul au sien, sans qu'elle en puisse montrer d'autre titre que ce faux cartulaire de Brioude, fait par le nommé de Bar, condamné comme faussaire, et qui en a fait l'aveu, et le cartulaire déclaré faux et condamné comme tel par l'arrêt de la chambre tenue à l'Arsenal, du 11 juillet 1704.

« X. Que cette innovation de nom n'est pas plus ancienne que le père du cardinal de Bouillon.

« XI. Que défenses seront faites à ceux de la maison de la Tour de plus prendre le nom d'Auvergne seul ni joint avec le leur, et que ce nom d'Auvergne seul ou joint au leur sera rayé ou biffé dans tous les actes ci-

devant passés, contrats et autres pièces où il sera trouvé, et dont recherches seront faites.

« XII. Que mêmes défenses et exécutions seront faites à l'égard des armes d'Auvergne pour qu'il ne reste pas trace de telle chimérique prétention.

« XIII. Que les seigneurs de la maison de la Tour sont seigneurs français, sujets du roi comme toutes les autres maisons nobles du royaume, se diront tous, s'avoueront, se soussigneront tels.

« XIV. Que lesdits seigneurs de la Tour n'ont aucune descendance d'Alfred, duc de Guyenne et comte d'Auvergne, dont la postérité est dès longtemps éteinte; et qu'à titre de fiefs et seigneuries de Bouillon, Sedan, etc.; ne pouvant prétendre à la qualité et titre de prince, ces titres et qualités seront biffés et rayés partout où ils les auront pris ainsi que dessus, et défenses à eux faites de les prendre ni porter à l'avenir.

« XV. Que lesdits seigneurs de la maison de la Tour seront condamnés à toutes réparations, amendes, dommages et intérêts pour avoir usurpé les noms, armes, titres, usages et prétentions indues, sans droit ni apparence de droit, et à eux entièrement étrangers. et destitués de tous titres à ce faire. »

Les preuves de ces quinze articles qui se trouvent légèrement tracées ci-dessus avaient été solidement examinées avant de proposer ces articles. Ils allaient tous à l'entière destruction de la chimère d'indépendance, de souveraineté, de principauté; ils allaient plus directement au cœur du cardinal de Bouillon, que quoi qu'on eût pu faire contre sa personne, quand bien même on en eût été en possession, et affranchi du bouclier du cardinalat. Tous ces articles étaient vrais, justes, conséquents, n'outraient rien; ils se tenaient dans le fond de la chose dont il s'agissait entre le roi et les Bouillon, y procédaient

par maximes tirées *ex visceribus causæ*, et par leurs conséquences naturelles. En même temps ils n'attaquaient en rien l'échange dans aucune de ses parties, ils ne touchaient pas même au rang de prince étranger, inconnu au parlement, et grâce du roi, qui n'a besoin d'autre fondement que de sa volonté quand il lui plaît qu'elle soit plus gracieuse pour quelques-uns que juste pour tous les autres, et qui pour la maison de Rohan n'a ni la chimère d'un Alfred, ni des prétentions de souveraineté pour prétexte.

Ces articles étaient tous de la plus pure compétence du parlement; et il était parfaitement du ministère du procureur général, l'homme du roi et le censeur public, d'y en porter sa plainte. Dès le premier pas, *MM.* de Bouillon assignés se seraient trouvés dans la nécessité de répondre. S'ils s'étaient sentis hors de moyen de soutenir juridiquement les usurpations de leur faveur et de leurs manéges, comme il est sans doute qu'ils s'en seraient trouvés dans l'entière impuissance et qu'ils eussent acquiescé, toute leur chimère était anéantie, et par leur propre aveu subsistant à toujours dans les registres du parlement. Si malgré cette impuissance ils avaient essayé de répondre, il est hors de doute encore qu'ils auraient été condamnés avec plus de solennité, et leur chimère anéantie et proscrite sans retour aurait servi de châtiment pour eux et de leçon pour d'autres, sans le moindre soupçon de force ni de violence; et c'était après au roi à voir s'il lui convenait, avec tout ce qui se passait là-dessus avec eux, de leur laisser le rang de prince étranger. Enfin un procès entre le roi et MM. de Bouillon, non pour des terres et de l'argent, comme il en a tous les jours avec ses sujets, mais pour raison de la qualité de sujet, à raison de l'effet de ses propres grâces, de l'effet d'une descendance fausse d'un côté, d'une trans-

mission forcée et sans titre de l'autre, et de plus très-mérieusement échangée pour le roi et dont la nature est un arrière-fief de sa couronne, eût été un très-singulier spectacle, et qui aurait mis en parfaite évidence que la chimère n'était que pour un temps, et que les prétentions réelles sur des provinces, comme patrimoine de ses pères, se réservaient pour d'autres temps; on laisse à juger de l'importance et du danger de laisser lieu à ces choses.

Mais si la hardiesse et l'art de MM. de Bouillon a pu, à l'égard du roi, tout ce qu'on vient de rapporter, et des monuments qu'ils se sont faits peu à peu dans les registres des curés de la cour, dans l'abbaye de Cluni, et contre les précautions et les ordres les plus exprès du roi dans celle de Saint-Denis, en voici un trait bien plus difficile à pratiquer. On a déjà dit que le rang et le nom de prince étranger sont inconnus au parlement, qui ne reconnaît de princes que ceux du sang habiles à la couronne; ainsi ce rang accordé dans sa cour à MM. de Bouillon n'a pu être enregistré au parlement, et le roi n'a jamais songé à le vouloir; quelque puissant qu'il soit, il n'est maître ni des noms ni des descendances, il ne l'est ni des titres antérieurs à lui des terres, ni de la spoliation de sa couronne, ni de son domaine, ni des effets que le droit attache à ces choses; par conséquent il n'a pu et ne peut jamais faire don à personne d'aucune de ces choses, ni en faire vérifier le don au parlement, comme en effet il n'en a enregistré aucun; mais les noms de *prétendue* souveraineté et principauté de Sedan, Bouillon, etc., se trouvant dans la partie de l'échange qui est enregistrée, le mot de *prétendue* y est rayé. Or, cette rature, qui est un attentat, et qui a été souffert, ne prouve que l'attentat, le crédit pour la tolérance et une hardiesse inouïe et sans exemple comme sans ef-

fet, parce qu'il ne se fait ni ne se peut jamais fai de radiation d'un seul mot sur les registres du par ment, qu'en vertu d'un arrêt du conseil ou du par ment qui l'ordonne, et d'une note marginale à côté exprime la date et l'arrêt qui l'a ordonnée; et com il n'y a ni note marginale ni arrêt qui ait ordonné radiation de ce mot *prétendue*, il résulte qu'elle un pur attentat, et que cette radiation est nulle de to droit.

Ces quinze articles furent donc présentés au roi av les raisons de leur usage tel qu'il vient d'être expliqu Il en sentit l'équité et l'importance, et il comprit aus que le traité d'échange vérifié ne portait que sur les terr données en échange, sur l'érection d'Albret et de Ch teau-Thierry en duchés-pairies, sur la réservation d simple domaine utile de Bouillon, sur l'abolition de crimes de félonie et autres, mais que le rang de princ étranger accordé aussi et jamais vérifié, ni possible à être présenté au parlement pour l'être, demeurait toujours en sa main royale à titre de volonté, soit pour l'ôter, soit pour le laisser, quelque arrêt qui pût intervenir dans cette affaire, dont ce rang ne pouvait être matière. Ainsi, content sur la jalousie de son autorité, il manda Pelletier, premier président, et Daguesseau, procureur général, auxquels il ordonna de procéder ainsi qu'il vient d'être expliqué.

Ce procureur général, si éclairé, si estimé, de mœurs si graves, se trouva l'ami intime du duc d'Albret, dont la vie et les mœurs répondaient si peu aux siennes, et cette amitié, liée dès leur première jeunesse, s'était toujours si bien entretenue depuis, que le duc d'Albret n'avait d'autre conseil dans ses affaires que Daguesseau, et que dans celle de la substitution qu'il eut avec tant d'éclat contre le duc de Bouillon son père, ce fut Dague-

eau, *lors* avocat général, qui, à visage découvert, y fit
ut, au point que M. de Bouillon, hors d'espérance d'ac-
mmodement, n'osa risquer le jugement au parlement
e Paris, et fit, par autorité du roi, qui, pour la pre-
ière fois de sa vie, se voulut bien montrer partial, et
dire, renvoyer le procès au parlement de Dijon. Le
rocureur général reçut avec grand respect les ordres
u roi, et force protestations d'obéissance; il fit bientôt
aître des difficultés et reçut de nouveaux ordres. Ils fu-
ent réitérés, il les voulut du roi lui-même. Il ne s'effraya
oint de la fermeté que le roi lui témoigna dans sa volonté
our la seconde fois. Il multiplia les difficultés si bien,
u'il donna de l'ombrage sur son intention, et le confirma
ar la même conduite. Celui par qui tout passait entre
le roi et Daguesseau, fatigué d'un procédé si bizarre,
détourna deux audiences que ce dernier s'était ménagées,
et ne pouvant parer la troisième, il s'y trouva en tiers,
répondit à tout, aplanit tout, et indigné de ce qu'il ne
se pouvait plus dissimuler, par ce qu'il voyait du pro-
cureur général, il le mit hors du cabinet du roi presque
par les épaules.

Pour achever de bien entendre tout ceci, il faut savoir qu'il y avait trois canaux dans toute cette affaire: celui que je ne nomme point, qui, par extraordinaire, donna les ordres du roi pour Cluni; Pontchartrain, comme secrétaire d'état de la maison du roi, qui en fut naturellement chargé pour Saint-Denis, et qui le fit avec tant d'éclat et de partialité en même temps pour les Bouillon, dont avec raison il tenait à grand honneur d'avoir épousé l'issue de germaine, que celui qui avait donné les ordres pour Cluni le fit remarquer au roi, et lui enleva ceux dont par sa charge il devait être naturellement chargé pour le procureur général; le chancelier, par son office à l'égard du parlement, en cela comme en toutes

autres affaires pensait et sentait tout au contraire de son fils. Le procureur général continuait ses difficultés, et lorsqu'on croyait l'avoir mis au pied du mur, il en inventa de nouvelles, non sur la chose et le fond qui n'en étaient pas susceptibles, mais sur cent bagatelles accessoires dont il composait des volumes de mémoires en forme de questions raisonnées, dans le dessein d'ennuyer le roi et de lui faire quitter prise en homme qui connaissait bien le terrain. Enfin, tout étant arrêté et convenu, il donna parole par écrit à celui qui lui donnait les ordres du roi, et au chancelier aussi, d'aller en avant sans plus de difficultés, et ils croyaient la chose certaine, quand, à trois jours de là, il revint avec un nouveau mémoire pour montrer comme en éloignement, avec aussi peu de fondement que de bonne foi, la part que les alliés, enflés de leurs succès et excités par le cardinal de Bouillon, pourraient prendre à propos de Bouillon et de Sedan. Ce mémoire était encore plein de difficultés, habilement entortillé, expressément diffus et gros, tellement que le roi, à qui il fallut le communiquer, fatigué à la fin et excédé, se dépita, et eut plus tôt fait de céder à une opiniâtreté si soutenue et si importune, que de lire et de discuter ce vaste mémoire, et qu'il aima mieux surseoir à l'exécution de ses ordres.

Le chancelier, outré de colère, et de la chose, et du manquement du procureur général à la parole qu'il lui avait donnée si fraîchement et par écrit, le traita en petit procureur du roi de siége subalterne. L'autre adjoint ne l'épargna pas davantage; tous deux lui reprochèrent son infidélité et sa prévarication. Il fut outré de honte et de désespoir, mais consolé sans doute d'avoir sauvé son bon ami et sa maison d'un naufrage si certain. Le premier président dont l'avis et la volonté pour procéder fut toujours constante, mais dont la faiblesse d'esprit se

sentait trop de celle du corps, eut à se reprocher de n'avoir pas été assez ferme, ou plutôt de ne se l'être pas montré autant qu'il l'était antérieurement là-dessus. Il fut le seul au parlement de ce secret qui fut su de très-peu de personnes. Celui que je ne nomme pas était mon ami très-intime, tellement que jour à jour il ne m'en laissa rien ignorer, ni le chancelier non plus. On espéra y revenir par quelque autre voie : l'occasion s'en offrit bientôt par la prise d'un vaisseau chargé d'argent, de meubles et de papiers du cardinal de Bouillon; mais Pontchartrain vendu aux Bouillon, qui avait la marine dans son département, étouffa la prise et fit tout rendre au cardinal. Telle fut l'issue d'une affaire de cet éclat, où le roi, l'état et tout ce qui le compose avait un si grand intérêt, et de la colère et des menaces si publiques et si justes d'un roi si absolu, contre un rebelle, auquel sur ce point toute sa maison adhéra nettement en effet; ainsi sont servis les rois qui ne parlent à personne, et les royaumes qui sont gouvernés comme le nôtre.

Le cardinal de Bouillon n'eut pas longtemps à rouler ses grands projets sur la Hollande; il perdit deux mois après son évasion le prince d'Auvergne, ce neveu pour lequel il ne songeait pas à moins qu'au stathoudérat des Provinces-Unies. Il mourut de la petite-vérole les derniers jours de juillet, et laissa son oncle dans la plus inexprimable douleur; ce fut le commencement de sa chute aux Pays-Bas, d'où il ne put depuis se relever ni même en Italie. Ce déserteur ne laissa qu'une fille qui nous ramènera dans peu encore au cardinal de Bouillon. Longtemps depuis, elle épousa le prince palatin de Sulzbach, et de ce mariage qui dura peu, étant morts tous deux jeunes, est venu le prince de Sulzbach d'aujourd'hui, qui va succéder à tous les états et à la dignité de l'électeur palatin. Le roi, intérieurement piqué, défendit à

M. de Bouillon et à tous les parents du prince d'Auvergne d'en porter le deuil, et leur dit tout crûment qu'il était réputé mort du jour que par arrêt du parlement, il avait pour sa désertion été pendu en grève, en effigie. On prit la liberté à l'oreille de trouver cela petit, et la marque d'une colère impuissante. Il fit commander en même temps au frère de l'abbé d'Auvergne de se défaire d'un canonicat qu'il avait à Liége. Sur ce point au moins et sur le deuil il fut obéi.

Le roi avait donné depuis quelque temps au cardinal de la Trémoille la riche abbaye de Saint-Amand en Flandre, lequel en avait obtenu les bulles. Cette abbaye était depuis tombée au pouvoir des ennemis par les progrès de leurs conquêtes. Le cardinal de Bouillon, qui ne comptait plus sur aucune des siennes en France, s'avisa sur la fin de l'année, pour le dire ici tout de suite, de s'en faire élire abbé par la moindre partie des moines. Vingt-deux autres protestèrent contre cette élection. Il ne laissa pas d'être curieux de voir ce premier suffragant de l'église romaine, ce doyen des cardinaux, qui ne dépend plus, à ce qu'il écrit au roi, que de Dieu et de sa dignité, et qui ne veut plus songer qu'à servir Dieu et son église, se faire élire contre les bulles du pape et, malgré lui et pourvu, jouir à main armée des revenus de l'abbaye par la protection seule des hérétiques.

Les moines de Cluni furent excités sous main de chercher s'il n'y avait point de moyens qui pussent leur donner lieu d'attaquer la coadjutorerie de l'abbé d'Auvergne; le roi même voulut bien qu'ils sussent que cela lui serait agréable, autre marque d'impuissante colère quand on a en main, avec justice et raison, tout ce qu'il faut pour tirer la vengeance la plus durable et la plus sensible. L'affaire apparemment se trouva si bien cimentée qu'on ne put y réussir.

Le prince de Berghes, de la maison duquel j'ai parlé à propos de la mère du cardinal de Bouillon, revint de l'armée de Flandre, au commencement de la campagne, épouser une fille du duc de Rohan dont il se voulait défaire à bon marché. Son père était gouverneur de Mons lorsque le roi le prit. Celui-ci était un très-laid et vilain petit homme, de corps et d'esprit, dont il avait fort peu, mais il avait une sœur chanoinesse de Mons, belle et bien faite et d'un air fort noble, qui s'appelait mademoiselle de Montigny, qui n'avait rien, et dont l'électeur de Bavière devint amoureux après qu'il eut quitté madame d'Arco, mère du comte de Bavière, et l'a été jusqu'à sa mort. Il obtint pour le frère de sa maîtresse une compagnie des gardes-du-corps du roi d'Espagne à Bruxelles, l'ordre de la Toison-d'Or, et enfin la grandesse. Il est mort sans enfants plusieurs années après ; et sa sœur en est devenue grande dame, de laquelle il n'est pas encore temps de parler.

Avant de quitter la Flandre, il faut dire que le duc de Mortemart était venu apporter au roi la capitulation de Douai, et lui rendre compte du siége. On fut étonné qu'un homme si marqué, et par sa charge si fort approché du roi, eût pris une commission si triste, de laquelle il s'acquitta même si mal que le roi en fut embarrassé par bonté. J'aurais dû mettre cet article à la suite de la prise de Douai, c'est un oubli que je répare.

Retourné à l'armée de Flandre, il se mit à jouer tête à tête avec M. d'Isenghien à l'ombre, qui y jouait assez mal, et qui n'était rien moins que joueur. C'est le même qui, longues années depuis, est devenu maréchal de France. L'amusement grossit bientôt, parce que M. de Mortemart fut piqué d'éprouver la fortune contraire. Tant fut procédé qu'à force de multiplier les séances, d'enfermer M. d'Isenghien chez lui, et d'y grossir les

parties, malgré lui, qui gagnait, et qui avec toute l'h
nêteté du monde n'osait le refuser, malgré ses rem
trances et celles des spectateurs, que M. de Mortem
perdit, ce qu'il n'a jamais voulu dire, dont M. d'Is
ghien le racquitta enfin, jusqu'à près de 100,000 fran
Cette perte fit grand bruit dans l'armée. M. d'Isenghi
dont la probité était connue, et qui n'était ni joueur
encore moins adroit, avait eu avec la fortune les m
leurs et les plus honnêtes procédés.

On fut choqué qu'un homme fût capable de faire
tel voyage à un jeu comme l'ombre. Le roi le fut bea
coup, et la cour ne s'en tut pas. M. de Beauvillier fut
désespoir de la chose, et de son effet, et de tout ce qu'el
lui faisait envisager.

Ce n'était pas le premier chagrin cuisant que lui cau
ce gendre, ce ne fut pas aussi le dernier. Sa fille déjà
malheureuse était grosse ; elle s'en blessa de déplaisir
et en fut à la dernière extrémité. M. de Beauvillier me
parla fort confidemment de toutes ses douleurs. Je l'a-
vais laissé venir là-dessus à cause de ce qui s'était passé
entre son gendre et moi sur madame de Soubise, que
j'ai raconté en son lieu.

Le paiement fit encore beaucoup parler. Les ducs de
Chevreuse et de Beauvillier s'attachèrent trop littérale-
ment au délabrement des affaires du duc de Mortemart,
et à la raison de conscience de préférer des dettes de mar-
chands et d'ouvriers qui souffraient, et de gens qui
avaient prêté leur bien, à celle qui venait du jeu et
d'une grosse perte; ils en essuyèrent force blâme, et
force propos du monde, dont M. d'Isenghien continua
de mériter l'approbation et les louanges par la continua-
tion des meilleurs procédés. Je ne pus m'empêcher
d'avertir MM. de Chevreuse et de Beauvillier du bruit
et de l'effet de cette conduite, et j'eus grande peine à

ir faire entendre combien l'honneur était intéressé à yer promptement les dettes du jeu, et combien le nde était inexorable là-dessus. Enfin M. de Mortert, que le siége de Douai avait fait maréchal de camp, la son régiment à M. d'Isenghien à vendre, et pour reste de la somme M. de Beauvillier prit les délais tels l'il voulut, et acheva enfin de tout payer.

Une autre aventure y fut plus fâcheuse, le secrétaire u maréchal de Montesquiou, gagné depuis longtemps r le prince Eugène, craignit enfin d'être découvert, tout à la fin de la campagne, disparut, et s'en alla à ouai avec tous les chiffres et les papiers de son maître. n changea tous les chiffres, mais on ne put douter que tout ce qu'on avait eu de plus secret ne l'avait pas été pour les ennemis.

CHAPITRE CCLXXXI.

Art et manége du père Tellier sur les bénéfices. — Mailly, chevêque d'Arles, passe à Reims. — Janson, archevêque d'[illegible]les. — Le Normand, évêque d'Évreux. — Turgot, évêque Séez. — Dromesnil, évêque d'Autun, puis de Verdun. L'abbé de Maulevrier, sa famille, son caractère. — Mort l'abbé de Langeron. — Le cardinal Gualterio met les armes France sur la porte de son palais à Rome. — Mort de mada de Caderousse : naissance et caractère d'elle et de son ma — Ducs d'Avignon, ce que c'est. — Mort du lieutenant c le Camus : son caractère ; Argouges lieutenant civil. — M de la Vienne, premier valet de chambre du roi. — Mort de marquise de Laval. — Mort de Dénonville. — La duchesse de Luynes gagne un grand procès contre Mattignon. — Mort du marquis de Bellefonds : le marquis du Chastelet gouverneur et capitaine de Vincennes. — Souper de Saint-Cloud. — Tentative de la flotte ennemie sur Agde et le port de Cette sans succès.

Il s'était amassé beaucoup de bénéfices à donner. Le père Tellier, qui faisait tout sous terre, et qui n'imitait en rien le père de la Chaise, bannit les temps accoutumés de les remplir autant qu'il put, qui étaient les jours de communion du roi, pour mettre les demandeurs en désarroi, éviter de trouver le roi prévenu en faveur de quelqu'un pour qui on aurait parlé à temps, et se rendre plus libre et plus maître des distributions. Il exclut autant qu'il lui fut possible tout homme connu et de nom, et ne voulut que des va-nu-pieds et des valets à tout

dire, gens obscurs, à mille lieues d'obtenir ce qu'on leur donnait, et qui se dévouaient sans réserve aux volontés du confesseur, à l'aveugle, et sans même le savoir, et gens au reste à n'oser broncher après. Il avait dès lors ses vues qu'il commençait à préparer, et pour cela choisit ces gens le mieux qu'il put.

On sut donc à la mi-juillet plusieurs évêchés et grand nombre d'abbayes donnés, le tout ensemble de 240,000 livres; mais on ne le sut que peu à peu, dans le dessein de faire faire les nominations à son gré, qu'il sentait bien qui ne le seraient pas à celui du public ni de personne. Il craignit la rumeur qu'exciteraient les listes, comme on les donnait auparavant; il les supprima, tant pour cette raison que pour n'être pas forcé, par la publicité de la liste et le remercîment au roi, de donner aux nommés ce qui leur était destiné, s'il n'y trouvait pas son compte, et en ce cas faire naître quelque scrupule au roi qui changeât la destination. Tellement que ce n'était jamais qu'en rassemblant les remercîments qu'on voyait faire, ou quelquefois rarement par les intéressés, à qui le père Tellier l'avait dit, qu'on ramassait la distribution, qui était annoncée verbalement ou par écrit aux nommés, quand il plaisait au révérend père de la leur dire ou écrire, qui gardait quelquefois telle nomination *in petto* un mois et six semaines, manége profond que l'impatience de la cour ne put jamais goûter.

De cette nomination-ci, quelques-uns de ceux qui y eurent part méritent d'être insérés ici pour les choses qui s'y verront en leur temps. M. de Mailly, mon ami, archevêque d'Arles, s'était brouillé, et aux couteaux tirés, avec le cardinal de Noailles à une assemblée du clergé. La fortune des Noailles leur était entrée de travers dans la tête. Sa belle-sœur n'était que nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon. La véritable

nièce avait épousé le duc de Noailles. Les miches de la faveur qui en résultaient pénétraient l'archevêque d'Arles de jalousie, qui, comme je l'ai dit ailleurs, vi sait, quoique avec si peu de moyens et d'apparence, au cardinalat, et qui était enragé que sa belle-sœur n'eût pas valu un duché et toutes sortes de fortune à sa maison. Il avait donc voulu parler dans l'assemblée avec le cardinal de Noailles, et l'avait picoté, fait contre, rassemblé et soulevé tant qu'il avait pu. Le succès n'avait pas répondu à ses desirs. La faveur du cardinal était encore entière, il était aimé et estimé dans le clergé, et y était considéré et ménagé; on ne se le voulait point attirer pour des bagatelles. Le cardinal, qui vit la mauvaise humeur de l'archevêque, essaya de le ramener avec douceur, politesse et raison; l'archevêque en fut encore plus piqué, et força le naturel benin et pacifique du cardinal de lui répondre avec une fermeté et une autorité qui lui fermèrent la bouche, mais qui remplirent son cœur de haine à ne lui pardonner jamais.

Dans ce dessein de vengeance et dans celui de se faire un épaulement contre le cardinal, il se jeta plus que jamais aux jésuites à qui il avait toute sa vie beaucoup fait sa cour. Il n'oublia pas de leur parler du cardinal de Noailles, dont la haine commune le lia intimement avec le père Tellier. Celui-ci trouva dans l'archevêque d'Arles tout ce qu'il pouvait désirer d'ailleurs pour en faire un grand usage contre le cardinal de Noailles : un nom illustre, une alliance avec madame de Maintenon, une belle-sœur dame d'atours de madame la duchesse de Bourgogne, un archevêque déjà un peu ancien. Il le fallait mettre en place de s'en pouvoir servir, et pour cela le tirer de Provence, c'est ce qui le détermina à le faire passer à Rheims, dont je ne vis jamais homme si aise que le nouveau duc et pair par toutes sortes de raisons.

Le cardinal de Janson vivait bien avec les jésuites sans penser en rien comme eux ; ils voulurent hasarder quelque chose dans son diocèse et mettre le roi de la partie, qui, ne voyant que par leurs yeux en ces matières, s'y laissa aller ; mais ils eurent affaire à un homme comblé et au-dessus de tout par ses mœurs, par sa fortune et par sa conduite à la cour et dans son diocèse. Il prit l'affaire avec la dernière hauteur, et quand le roi lui voulut parler, duquel avec raison il avait depuis longtemps la confiance, il lui répondit si ferme que le roi se tut tout court, et que les jésuites demeurèrent depuis dans la crainte et le respect avec lui.

Il avait un neveu à Saint-Sulpice fort saint prêtre, mais d'une parfaite bêtise, d'une ignorance crasse, et l'homme le plus incrusté de toutes les misères de Saint-Sulpice qui y ait jamais été nourri. Un tel sujet parut propre au père Tellier pour en faire un archevêque d'Arles, et pour se bien réconcilier le cardinal de Janson, au moins se faire un mérite auprès du roi de lui proposer son neveu pour en faire tout d'un coup un archevêque, et dans son propre pays.

Le roi, qui goûta fort ce choix, le voulut apprendre lui-même au cardinal de Janson. Celui-ci, qui était droit et vrai, au lieu de remercier s'écria : « Dites au roi qu'il ne connaissait point l'abbé de Janson, qu'il n'était point fait pour être évêque ; que ce serait encore trop pour lui qu'être vicaire d'un curé de campagne, » et supplia le roi de l'en croire ; et s'il voulait lui marquer de la bonté de donner à son neveu de quoi vivre par quelque abbaye de 10 ou 12,000 livres de rente, qui serait un Pérou pour lui, et ne l'engagerait à rien. Le cardinal eut beau dire et beau faire, même à plusieurs reprises, le roi le loua fort, mais tint ferme, et l'abbé de Janson fut archevêque d'Arles.

Nimes fut donné à l'abbé de la Parisière, qui le paya bien à son protecteur, et qui se rendit aussi célèbre en forfaits que Fléchier, son prédécesseur, l'était devenu par son esprit, sa rare éloquence, sa vaste érudition, et sa vie et ses vertus épiscopales.

Le Normand eut Evreux : c'était un homme fait exprès pour le père Tellier, un cuistre de la lie du peuple, qui, à force de répéter, puis régenter, après professer, était devenu habile en cette science dure de l'école, et dans la chicane ecclésiastique dont il entendait fort bien les procédures. Je ne sais qui le produisit au cardinal de Noailles, qui le fit son official, et qui dix ou douze ans après le chassa honteusement pour des trahisons considérables qu'il découvrit, que les jésuites lui avaient fait faire, et qui l'en récompensèrent par cet évêché.

L'abbé Turgot, aumônier du roi, eut Séez; et le maréchal de Boufflers eut Autun pour son parent l'abbé de Dromesnil, qui passa depuis à Verdun, et y a bâti de fond en comble le plus vaste et le plus superbe palais épiscopal qu'il y ait en France.

Autun avait été donné à l'abbé de Maulevrier, il y avait plus d'un an, qui le rendit sans avoir pris de bulles, et à qui on donna l'abbaye de Moustiers-Saint-Jean, de 14,000 livres de rente, dans son pays en Bourgogne, outre ce qu'il avait déjà. Cet abbé de Maulevrier était un grand homme décharné, d'une pâleur de mort qu'on va porter en terre, qui s'appelait Andrault, et qui était frère de mademoiselle de Langeron, qui était à madame la Princesse et fort comptée à l'hôtel de Condé. Il était oncle de Langeron, lieutenant général des armées navales, et de l'abbé de Langeron, si attaché à M. de Cambrai, qui fut chassé avec lui, passa le reste de sa vie chez M. de Cambrai dans sa plus intime confiance, et qui y mourut à la fin de cette année. Ces Andrault sont si

peu de chose que, encore que tout soit comme anéanti en France par la plus que facilité partout où il faut des preuves, je ne sais comment ils ont pu se faire admettre dans le chapitre de Saint-Jean-de-Lyon, où l'abbé de Maulevrier a été sacristain presque toute sa vie, qui en est une dignité.

Il était originairement aumônier de madame la dauphine de Bavière et fort bien avec elle, et à sa mort il eut une place d'aumônier du roi. Il n'avait jamais suivi sa profession, et il était tout à fait ignorant, mais grand maître en manéges et en intrigues. Il fut ami intime du père de la Chaise, absolument livré aux jésuites, dans l'intimité de M. de Cambrai, par conséquent jusqu'à un certain point des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, mais qu'il ne voyait qu'avec beaucoup de mesure.

Il était doux, poli, flatteur, respectueux, obséquieux, obligeant; il voulait être bien avec tout le monde, et il avait des amis considérables des deux sexes. Très-bien avec Chamillart, aussi bien après avec Voysin; il avait entièrement apprivoisé Desmarets; des amis de Pontchartrain, et honnêtement seulement avec le chancelier, qui ne s'y fiait pas; à merveille encore avec tous les Villeroy. Mais avec tout son miel, tout son désir de s'insinuer, de se mêler, d'être instruit de tout, d'avoir la confiance des grands et des petits, car il était sur tout cela à la ville comme à la cour, et dans le clergé encore; c'était un homme à qui il ne fallait pas marcher sur le pied, pétulant et dangereux, qui ne pardonnait point, et capable de toute espèce de fougasse.

Ses liaisons intimes avec les jésuites et M. de Cambrai l'avaient foncièrement éloigné du cardinal de Noailles, encore qu'il lui fît sa cour, et à tous les Noailles, avec de grands ménagements. Il avait eu deux agences du clergé de suite, et par conséquent été promoteur auprès

de l'assemblée du clergé. Dans cet emploi, il eut des démêlés avec le cardinal de Noailles, dont les ennemis, ses amis à lui, profitèrent pour l'animer, en sorte que les choses allèrent jusqu'à l'audace de sa part, qui, trop poussée en face, lui attira un traitement fâcheux et qui porta sur l'honneur. Cette affaire lui fit un extrême tort dans le monde, où il déchut beaucoup, nonobstant ses appuis. Le père de la Chaise n'avait jamais pu résoudre le roi à le faire évêque; ses intrigues, sa liaison avec M. de Cambrai lui avaient déplu ainsi que ce grand nombre d'amis.

Il avait été accusé, il y avait plus d'un an, d'une correspondance étroite et cachée avec M. de Cambrai; le roi en avait parlé au père Tellier avec colère; cela fut approfondi. Le père Tellier, qui le portait doublement à cause des jésuites et de M. de Cambrai, lui obtint une audience du roi où il se lava de tout, et le père Tellier tira sur le temps pour le faire évêque.

L'abbé de Maulevrier était vieux et gueux, il aimait la bonne chère et le jeu; il sentait que son temps pour l'épiscopat était passé, qu'il n'y pourrait rien faire, et qu'il n'aurait qu'à s'ennuyer dans son diocèse. Il ne voulait plus être évêque que pour l'honneur, et comme avant Notre-Seigneur les Juives se mariaient pour ôter l'opprobre de dessus elles. Il n'eut donc jamais envie que d'être nommé, bien résolu, comme il fit, de rendre son évêché sans en payer de bulles.

Il demeura brouillé avec le cardinal de Noailles. Hors son affaire avec lui, je ne l'ai jamais ouï taxer de fausseté ni d'aucun trait malhonnête, et je ne l'ai vu brouillé ni baissé avec aucun de ses amis; mais pour le gros du monde, il ne revint jamais bien de cette affaire du cardinal de Noailles. Il fut toujours bien avec le cardinal de Bouillon, toujours fort lié avec les cardinaux de Cois-

lin et de Janson, et avec la plupart des grands prélats.

Les deux grosses abbayes furent données : Saint-Remy de Rheims au cardinal Gualterio, qui arbora les armes de France sur la porte de son palais à Rome; et celle de Saint-Étienne de Caen, au cardinal de la Trémoille.

J'ai oublié, sur le commencement de cette année, la mort de madame de Caderousse, sans enfants, la dernière de la maison de Rambures. C'était une femme qui n'allait point à la cour, mais qui à Paris était fort du monde et du jeu; son mari, qui s'appelait Cadart, et qui voulait se nommer Ancezune, était un gentilhomme du comtat d'Avignon, qui portait le nom de duc de Caderousse dont il n'était pas plus avancé.

Il était duc d'Avignon; et ces ducs d'Avignon, que le pape fait, sont inconnus partout, même à Rome où ils n'ont, non plus qu'ailleurs, ni rang, ni honneur, ni distinction quelconque; à Avignon, ils en ont chez le vice-légat, et dans toute cette légation. C'est chose dont les papes ne sont pas avares, et qui se donnent assez ordinairement pour de l'argent.

Caderousse était un paresseux, grand, bien fait, de beaucoup d'esprit et orné, qui n'avait guère servi que les dames, et qui n'avait été qu'un moment fort de la cour. Une longue maladie de poitrine que les médecins abandonnèrent par écrit, et dont Caretti, dont j'ai parlé ailleurs, le guérit, et qui voulut cet écrit des plus fameux médecins de Paris avant de l'entreprendre, commença à donner à ce médecin cette grande vogue qu'il eut depuis, et que la guérison de M. de la Feuillade couronna.

Caderousse passa sa vie à Paris, assez dans le bon monde, intime de madame de Bouillon, et fort des amis de M. de la Rochefoucauld, nonobstant la séparation de

lieu. Il aimait à se mêler, à savoir, surtout à régent à dogmatiser, et pour le moins autant à emprunter qui il pouvait, et à ne le guère rendre, et tout cela av les plus grandes manières du monde. Il se mit fort da la dévotion, et c'était merveille de l'entendre moralis Il avait beaucoup perdu au jeu. Avec tout cela il ét considéré et compté et avait beaucoup d'amis. Il a vé fort vieux et toujours fort pauvre.

Le Camus, lieutenant civil, mourut en ce temps-c C'était la plus belle représentation du monde de magis trat. Il était très-bon aussi et honnête homme, obligeant et avait beaucoup d'amis; mais il était glorieux à u point qu'on en riait et qu'on en avait pitié. Il était frèr du premier président de la cour des aides et du cardina le Camus; et, quand il disait mon frère le cardinal, i se rengorgeait que c'était un plaisir. Pelletier, de sa retraite, demanda cette charge pour d'Argouges qui n'avait que vingt-six ans, et qui était fils de sa fille et de d'Argouges, conseiller d'état, mort longtemps depuis doyen du conseil. Le roi, qui ne refusait rien à Pelletier, la lui donna.

La Vienne, premier valet de chambre du roi, mourut aussi à plus de quatre-vingts ans. J'ai assez fait connaître ailleurs ce personnage de l'intérieur pour n'en pas dire ici davantage. Chanceney, son fils, avait sa survivance, et est encore premier valet de chambre.

La vieille marquise de Laval mourut à quatre-vingt-huit ans. Elle était fille aînée du chancelier Séguier, sœur de la duchesse de Sully, puis de Verneuil, mère, en premières noces, des duc, cardinal et chevalier de Coislin, et en secondes de la maréchale de Rochefort. Elle avait beaucoup d'esprit et méchant. Elle laissa un prodigieux bien à l'évêque de Metz, son petit-fils. J'ai parlé d'elle et de ses mariages suffisamment ailleurs.

Denonville mourut aussi, brave et vertueux gentilhomme, qui avait été gouverneur général du Canada, où avait très-bien servi, s'était fait aimer, et avait acquis la confiance de tous les sauvages. Mais à la cour, où M. de Beauvillier le fit sous-gouverneur des enfants de monseigneur, rien de si plat. Il ne fut heureux ni en femme ni en enfants.

La duchesse de Luynes gagna un procès de 14 ou 1,500,000 livres contre Mattignon, sur la succession de madame de Nemours. Le singulier est que Mattignon l'avait gagné tout d'une voix aux requêtes du palais, et qu'il le perdit tout d'une voix à la grand'chambre. C'était à qui aurait ces terres. Ainsi Mattignon manqua seulement cette grande portion d'héritage outre ce qu'il en avait eu.

Le marquis de Bellefonds, petit-fils du maréchal, mourut tout jeune, laissant un fils en maillot, et le gouvernement et capitainerie de Vincennes vacant, qu'il avait eu de son père, gendre du duc de Mazarin, qui le lui avait donné. Le roi ne voulut point voir la liste des demandeurs qui était illustre et nombreuse, et, à la prière de madame la duchesse de Bourgogne, appuyée de madame de Maintenon, il le donna au marquis du Chastelet, qu'il chargea de quelque chose pour l'enfant, et qu'il déchargea par quelque retranchement du soin et de la nourriture des prisonniers du donjon. Cela valut encore 18,000 liv. de rente.

La marquise du Chastelet était fille du maréchal de Bellefonds, dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, et d'une vertu de toute sa vie, douce, aimable et généralement reconnue, qui faisait son service sans se mêler de rien. Elle et son mari, qui était un très-brave homme, et très-galant homme, fort vertueux aussi, étaient très-pauvres. On a remarqué que ce fut la seule

des dames du palais, et la plus retirée de toutes, qui e
une grâce de la cour. La maréchale de Bellefonds,
par pauvreté demeurait à Vincennes, eut un brevet
lui en assura le logement.

Je passerai légèrement ici sur une aventure qui, en
sur quelques autres, fit du bruit, quelque soin qu'on p
à l'étouffer. Madame la duchesse de Bourgogne fit
souper à Saint-Cloud avec madame la duchesse de Ber
dont madame de Saint-Simon se dispensa. Madame
duchesse de Berry et M. le duc d'Orléans, mais elle bi
plus que lui, s'y enivrèrent au point que madame la d
chesse de Bourgogne, madame la duchesse d'Orléans,
tout ce qui était là ne surent que devenir. M. le duc
Berry y était, à qui on dit ce qu'on put, ainsi qu'à l
nombreuse compagnie que la grande duchesse amu
ailleurs du mieux qu'elle put. L'effet du vin, par hau
et bas, fut tel qu'on en fut en peine, et ne la désenivr
point, tellement qu'il la fallut ramener en cet état à Ver
sailles. Tous les gens des équipages le virent et ne s'en
turent pas; toutefois on parvint à le cacher au roi, à Mon
seigneur, et à madame de Maintenon.

La flotte ennemie, qui se promenait sur la fin de juillet
sur les côtes de Languedoc, mit seize cents hommes à
terre, qui prirent un petit retranchement qu'on avait
fait devant le port de Cette. Roquelaure envoya un cour
rier à Perpignan demander secours au duc de Noailles,
et un au roi qui y fit marcher trois bataillons. Roque
laure, qui n'avait pas voulu retirer les troupes qui con
tenaient le Vivarais et les Cévennes, courut à Cette avec
Basville et trente hommes avec eux. Ils trouvèrent qu'ils
s'étaient aussi emparés d'Agde, dont les habitants pou
vaient les en empêcher, seulement en leur fermant leurs
portes. Le duc de Noailles accourut lui-même à temps
avec des troupes, qui fort aisément chassèrent les enne-

s du port de Cette, l'épée à la main, en tuèrent trois quatre cents, en prirent une centaine; et quantité se yèrent en se rembarquant à la hâte. Le duc de Noail- s avait amené mille hommes et huit cents chevaux. Ils aient débarqué trois mille hommes à Cette ou à Agde 'ils abandonnèrent, et sans aucun dommage, en même mps. MM. de Noailles et de Roquelaure n'y perdirent ne deux grenadiers.

CHAPITRE CCLXXXII.

Situation de l'Espagne. — Madame des Ursins fait un léger semblant de la quitter. — M. de Vendôme de nouveau demandé par l'Espagne. — Le roi d'Espagne en Aragon, à la tête de son armée; Villadarias sous lui. — Duc de Médina-Cœli arrêté, conduit à Ségovie, puis à Bayonne, avec Flotte. — Petit exploit des Espagnols. — Staremberg bat les quartiers de l'armée du roi d'Espagne, qui se retire sous Saragosse. — Vendôme va en Espagne; est froidement reçu à la cour, et mal par madame la duchesse de Bourgogne. — Bataille de Saragosse où l'armée d'Espagne est défaite. — Ducs de Vendôme et de Noailles à Bayonne; Monteil à Versailles. — Duc de Noailles va avec le duc de Vendôme trouver le roi d'Espagne à Valladolid. — Stanhope emporte contre Staremberg de marcher à Madrid. — La cour poursuivie se retire de Madrid à Valladolid. — Merveilles de la reine et du peuple. — Magnanimité du vieux marquis de Mansera. — Courage de la cour; prodiges des Espagnols. — L'archiduc à Madrid tristement proclamé et reçu. — Mansera refuse de prêter serment et de reconnaître l'archiduc et de le voir. — Éloge des Espagnols qui dressent une nouvelle armée. — Insolence de Stanhope à l'égard de Staremberg, qui se retire vers Tolède.

Il est temps de venir aux événements d'Espagne. Ils furent si importants cette année, qu'on a cru ne les devoir pas interrompre; ainsi il faut remonter aux premiers mois, pour en voir la suite jusqu'à la fin. Pour mieux comprendre ces événements, il faut se rappeler

ris. succès du voyage de Torcy à La Haye, et les tentions démesurées et plus que barbares de gens ré- us à rompre tout moyen de paix, et qui se flattaient tout envahir, sur quoi roula et se rompit toute l'in- ne négociation de Gertruydenberg. L'Espagne était rs livrée à sa propre faiblesse; et celle où la France it réduite l'empêchait de la secourir, bien en peine de défendre elle-même, et qui aimait mieux se laisser une pérance d'obtenir une paix devenue si pressamment cessaire, en abandonnant l'Espagne d'effet, que de isser subsister l'invincible obstacle que formaient les liés à prescrire cette dure condition d'une manière à ne uvoir être acceptée.

C'est ce qui engagea le roi, pour ôter jusqu'aux appa- ences, à montrer qu'il en retirait jusqu'à madame des Ursins; et madame des Ursins à faire toute la conte- nance d'une personne qui va partir et qui ne prend plus qu'un mois ou six semaines pour régler tout à fait son départ. Elle le manda de la sorte à notre cour, qui prit soin de le répandre. Je doute toutefois que cette réso- lution fût bien prise ici; et je pense qu'on peut assurer sans se méprendre que madame des Ursins n'y pensa jamais sérieusement, ni leurs majestés catholiques. Cette façon ne fut qu'une complaisance susceptible d'être dif- férée, puis rompue, comme en effet après cette annonce il n'en fut plus parlé.

D'autre part, on manquait tout à fait de généraux en Espagne. M. de Vendôme en prit l'occasion d'en profi- ter. La situation où il se trouvait, et qu'il voyait s'ap- profondir tous les jours, lui devenait de plus en plus insupportable. Il espéra que, se faisant demander par le roi d'Espagne, le roi se trouverait soulagé de l'y laisser aller pour s'en défaire. Il le fit sentir à la princesse des Ursins, qui, de son côté, espérait, en l'obtenant, montrer

aux alliés que la France s'intéressait toujours essentiellement aux événements de delà les Pyrénées. C'est en effet ce soulagement du roi qui fit l'affaire de M. de Vendôme; mais cette montre aux ennemis, qui en résultait, fut ce qui retarda son envoi jusqu'à ce qu'on eût vu à Gertruydenberg qu'il n'y avait point de paix à espérer. J'ai déjà parlé de cette demande faite de M. de Vendôme par l'Espagne. Elle fut renouvelée au mois de mars de cette année; et, à la fin de ce même mois, le roi d'Espagne partit de Madrid pour s'aller mettre à la tête de son armée en Aragon.

Villadarias fut choisi pour la commander sous lui. C'était un de leurs meilleurs et plus anciens officiers généraux, qui avait servi longtemps en Flandre sous le règne précédent, qui défendit fort bien Charleroy, lorsqu'en 1693 les maréchaux de Luxembourg et de Villeroy le prirent. Il portait alors le nom de Castille. Il eut depuis le titre de marquis de Villadarias et le dernier grade militaire de capitaine général. Il avait été employé au siége de Gibraltar, que le maréchal de Tessé ne put prendre, et il s'était retiré depuis chez lui en Andalousie. Il était vieux et fort galant homme.

Fort peu de jours auparavant, le duc de Medina-Cœli fut arrêté et conduit au château de Ségovie. Madame des Ursins l'avait mis dans les affaires après qu'elle en eut chassé tous ceux qui avaient eu part au testament de Charles II, et d'autres encore avec qui elle s'était brouillée, pour qu'il ne fût pas dit qu'aucun Espagnol n'y avait de part, et se couvrir elle-même du bouclier d'un nom révéré en Espagne. Elle l'avait mis dans plusieurs confidences, et, pour s'ancrer, il s'était rendu souple à ses volontés. A la fin il s'en lassa et voulut pointer de son chef. Je ne sais s'il y eut d'autre crime. Quoi qu'il en soit, il fut mis dans le château destiné aux criminels

l'état, ou était aussi Flotte, avec lequel il fut transféré quelque temps après au château de Bayonne par trente gardes du corps, lorsque l'archiduc fit les progrès dont il va être parlé. Dès qu'il fut arrêté, quatre commissaires, gens de robe, furent chargés d'instruire son procès.

Le roi d'Espagne alla de Sarragosse à Lerida, où il fut reçu avec de grandes acclamations des peuples et de son armée, avec laquelle il passa la Sègre le 14 mai et s'avança dans le dessein de faire le siége de Balaguier. Les grandes pluies, qui emportèrent les ponts et firent déborder cette rivière, rompirent le projet, et firent retourner l'armée sous Lerida. Jointe un mois après par les troupes arrivées de Flandre, elle alla chercher celle des ennemis qu'elle ne put attaquer dans le poste d'Agramont. On se contenta d'envoyer Mahoni avec un gros détachement nettoyer le pays de quelques petites villes où l'archiduc avait établi de grands magasins, qui furent enlevées avec cinq mille habits qui attendaient leurs troupes d'Italie; et Mahoni, après cette petite expédition, revint joindre le roi d'Espagne à Belpuch. Le marquis de Bay commandait la petite armée d'Estremadure. Il fit escalader Miranda de Duero par Montenegro, qui prit la place, le gouverneur, la garnison et trois cents prisonniers de guerre qu'ils y gardaient. C'est une place assez considérable de Portugal, qui ouvrit les provinces de Tra-os-Montes et entre Duero-et-Minho pour la contribution.

Cependant le comte de Staremberg, qui avait eu une maladie dont on avait profité dans ces commencements, se rétablit plus tôt qu'on ne le pensait, rassembla promptement ses quartiers, marcha au milieu de ceux de l'armée du roi d'Espagne, en enleva et en battit, et obligea cette armée étonnée de se retirer sous Sarragosse. Le roi

d'Espagne entra dans la ville, où il demeura indisposé et dépêcha un courrier pour redoubler ses instances pour obtenir du roi M. de Vendôme. Ce mauvais succès tomba tout entier sur Villadarias. Il fut accusé d'imprudence et de négligence. Il fut renvoyé chez lui, et le marquis de Bay mandé de la frontière de Portugal pour le remplacer en Aragon.

Le roi apprit par le duc d'Albe, dans les premiers jours d'août, cette mauvaise nouvelle et la recharge sur le duc de Vendôme. Tout était rompu à Gertruydenberg. Ainsi il fut accordé sur-le-champ et mandé. De cette affaire de Catalogne, il n'en avait coûté qu'environ *mille* hommes tués ou pris avec quelque bagage. Les ennemis aussi y perdirent quelque monde, et entre autres *un* prince de Nassau et le lord Carpenter, lieutenant général : ainsi l'effroi et le désordre firent le plus *grand* mal.

Le duc de Vendôme, qui, par la princesse des Ursins en Espagne, et par M. du Maine ici, ne cessait depuis plusieurs mois ses efforts pour aller en Espagne, s'y était préparé d'avance sourdement, et se trouva prêt à partir dès qu'il en eut obtenu la permission. Il fut donc mandé pour ce voyage. Un peu de goutte et un dernier arrangement domestique l'y retinrent quelques jours. Il arriva à Versailles le mardi matin 19 août. M. du Maine avait négocié avec madame de Maintenon de mener Vendôme chez madame la duchesse de Bourgogne. La conjoncture leur en parut favorable. Allant en Espagne, demandé par le roi et la reine sa sœur, y aller sans voir madame la duchesse de Bourgogne était une chose fort désagréable. Le duc du Maine, suivi de Vendôme, arriva donc le même jour à la toilette de madame la duchesse de Bourgogne. La rencontre du mardi, jour des ministres étrangers, et de la veille qu'on

fait à Marly, rendit la toilette fort nombreuse en hommes et en dames. Madame la duchesse de Bourgogne se leva pour eux, comme elle faisait toujours pour tous les princes du sang et autres, et pour tous les ducs et duchesses, se rassit aussitôt comme à l'ordinaire; et après cette première œillade qui ne se put refuser, elle, qui était à sa toilette, comme partout ailleurs, regardante et parlante, et fort peu occupée de son ajustement et de son miroir, fixa les yeux dessus, et ne dit pas un seul mot à personne. M. du Maine et M. de Vendôme, collé à son côté, demeurèrent très-déconcertés sans que M. du Maine, si libre et si leste, osât proférer un seul mot. Personne ne les approcha et ne leur parla. Ils demeurèrent ainsi un bon demi-quart d'heure dans un silence universel de toute la chambre, qui avait les yeux sur eux. Ils ne les purent soutenir davantage et se retirèrent à la sourdine.

Cet accueil ne leur fut pas assez agréable pour persuader à Vendôme de s'exposer à une récidive pour prendre congé, et plus embarrassante, parce qu'il aurait baisé madame la duchesse de Bourgogne, comme tous les princes du sang et autres, les ducs et maréchaux de France qui prennent congé ou qui arrivent d'une campagne ou d'un long voyage. Je ne sais s'il ne craignit point l'affront inouï du refus; quoi qu'il en soit, il s'en tint à l'essai qu'il venait de faire, et partit sans prendre congé d'elle.

M. le duc de Bourgogne le traita assez honnêtement, c'est-à-dire beaucoup trop bien. Le duc d'Albe, Torcy et Voysin furent chez lui. Il fit sa cour au roi ce jour-là comme à l'ordinaire, et le lendemain mercredi, il eut une assez longue audience du roi, dans son cabinet, après son dîner, y prit congé de lui, et s'en vint à Paris. Depuis son mariage il n'y avait été que vingt-quatre

heures pour voir madame la Princesse. Madame de Vendôme n'avait point été à Anet où il s'était toujours tenu, de sorte qu'ils n'avaient pas eu le loisir de faire grande connaissance ensemble.

Staremberg cependant profita de ses avantages; il attaqua l'armée d'Espagne presque sous Sarragosse et la défit totalement. Bay la trouva dans un tel effroi, lorsqu'il y arriva pour en prendre le commandement, qu'il en espéra peu de chose; aussi toute l'infanterie qui n'était presque que milices, jeta les armes dès qu'elle fut attaquée. Les gardes wallonnes et le peu d'autres corps de troupes ne purent soutenir seuls, ils furent défaits, la cavalerie fut enfoncée; ce fut elle qui fit le moins mal. En un mot, artillerie, bagages, tout fut perdu, et la déroute fut entière. Le duc d'Havrec, colonel des gardes wallonnes, y fut tué. Ce malheur arriva le 20 août. Le roi d'Espagne était demeuré incommodé dans Sarragosse, d'où il en fut témoin, qui aussitôt prit diligemment le chemin de Madrid. Bay rassembla dix-huit mille hommes, avec lesquels il se retira à Tudela sans inquiétude de la part des ennemis depuis la bataille.

M. de Vendôme en apprit la nouvelle en chemin, qui prudemment, à son ordinaire, pour soi, se soucia moins de tâcher à rétablir les affaires que de se donner le temps de les voir s'éclaircir, avant que d'y prendre une part personnelle. Il poussa donc à Bayonne le temps avec l'épaule. Le duc de Noailles avait eu ordre de l'y aller trouver pour prendre des mesures avec lui pour agir du côté de la Catalogne. Ils envoyèrent de là Monteil au roi pour recevoir ses ordres sur leur conférence, et gagner temps en l'attendant. C'était un mestre de camp qui servait de maréchal des logis de la petite armée du duc de Noailles. Il arriva le 7 septembre à Marly; il y fut le même jour assez longtemps dans le cabinet, conduit par

Voysin, où Torcy fut mandé. Monteil repartit le 9, et trouva MM. de Vendôme et de Noailles encore à Bayonne. A son arrivée, le duc de Noailles publia qu'il allait trouver le roi d'Espagne avec M. de Vendôme, et fit en effet le voyage avec lui jusqu'à Valladolid, où ils le rencontrèrent.

L'archiduc joignit le comte de Staremberg après la bataille, en présence duquel le parti à prendre fut agité avec beaucoup de chaleur. Staremberg opina de marcher droit à la petite armée que Bay avait laissée sur la frontière du Portugal, sous le marquis de Richebourg, de la défaire, ce qui n'aurait coûté que le chemin, de s'établir pied à pied dans le centre de l'Espagne, pour avoir le Portugal au derrière et les ports de mer à côté et à portée, laisser en Aragon un petit corps suffisant à contenir les pays soumis, et faire tête à l'armée battue, lequel petit corps aurait derrière soi Barcelonne et la Catalogne, si fort à eux : parti solide qui eût en peu achevé de ruiner les affaires du roi d'Espagne, et ne lui eût laissé de libre que le côté de Bayonne. Par là on coupait toute autre communication ; et on se saisissait pied à pied de toute l'Espagne, avec des points d'appui qui n'eussent pu être ébranlés et qui n'eussent laissé nulle ressource, et aucun moyen dans l'intérieur du pays de se mouvoir en faveur du roi d'Espagne.

Stanhope, au contraire, fut d'avis d'aller tout droit à Madrid, d'y mener l'archiduc, l'y faire proclamer roi d'Espagne, d'épouvanter toute l'Espagne en en saisissant la capitale, et de là comme du centre s'étendre suivant le besoin et l'occasion.

Staremberg avoua l'éclat de ce parti, mais il le maintint peu utile, et de plus dangereux. Il allégua le grand éloignement de Madrid des frontières du Portugal, de Catalogne, de la mer et de leurs magasins ; que cette

ville ni aucune voisine n'a de fortifications, ni toutes ces campagnes de la Nouvelle-Castille aucun château fort; la stérilité du pays où on ne rencontrerait aucunes subsistances, qu'ils trouveraient soustraites ou brûlées; l'affection de ces peuples pour Philippe V; enfin l'impossibilité de conserver Madrid et de se maintenir dans ce centre, et la perte d'un temps si précieux à bien employer.

Ces raisons étaient sans doute décisives, mais Stanhope, qui commandait en chef les troupes anglaises et hollandaises, sans lesquelles cette armée n'était rien, déclara que les ordres de sa reine étaient de marcher à Madrid de préférence à tout, si les événements le rendaient possible; qu'il ne souffrirait pas qu'on prît un autre parti, ou qu'il se retirerait avec ses auxiliaires. Staremberg, qui ne pouvait s'en passer, n'ayant pu vaincre l'inflexibilité de Stanhope, protesta contre un parti si peu sensé, et céda comme plus faible.

Ce fut l'attente de l'archiduc, et cette dispute qui suivit son arrivée, qui les arrêta sans faire aucun mouvement depuis la bataille, faute capitale, et salut des débris de l'armée qu'ils venaient de défaire.

Dès que Staremberg forcé eut consenti, ils firent toutes leurs dispositions pour l'exécution d'un projet, qui fit grand peur, mais qui sauva le roi d'Espagne.

La consternation déjà grande dans Madrid y devint extrême, dès qu'on ne put plus douter que l'armée de l'archiduc allait y arriver. Le roi résolut de se retirer d'un lieu qui ne se pouvait défendre, et d'emmener la reine, le prince et les conseils. Cette résolution acheva de porter la désolation au comble. Les grands déclarèrent qu'ils suivraient le roi et sa fortune partout, et très-peu y manquèrent; le départ suivit la déclaration de vingt-quatre heures. La reine, tenant le prince entre ses bras,

se montra sur un balcon du palais, y parla au peuple accouru de toutes parts, avec tant de grâce, de force et de courage, qu'il est incroyable avec quel succès. L'impression que ce peuple en reçut se communiqua partout et gagna incontinent toutes les provinces.

La cour sortit donc pour la seconde fois de Madrid, au milieu des cris les plus lamentables, poussés du fond du cœur, d'un peuple infini qui voulait suivre le roi et la reine, et qui accourait de la ville et de toutes les campagnes; et ce ne fut qu'avec toute l'autorité et toute la douceur qui s'y purent employer qu'il se laissa vaincre, et persuader par son dévouement même de retourner chacun chez soi.

Le marquis de Mansera, dont j'ai parlé plus d'une fois, qui était le seigneur le plus respecté de l'Espagne par sa vertu, et par les grands emplois qu'il avait remplis, voulut suivre quoiqu'il eût plus de cent ans accomplis. Le roi et la reine, qui le surent, le lui envoyèrent défendre avec force amitiés; il paya de respect et de compliments, et partit en chaise à porteur, ne pouvant soutenir d'autre voiture, au hasard de la lenteur, des périls, et même de l'abandon. Il fit ainsi quelques lieues; mais le roi et la reine, qui en furent avertis, envoyèrent lui témoigner combien ils étaient touchés de son zèle et d'une si rare affection, mais avec des ordres si précis de le faire retourner qu'il ne put désobéir. Ce fut en protestant de ses regrets de ce que l'obéissance lui arrachait l'honneur de mourir pour son roi, qui était le meilleur usage qu'il pût faire de ce reste de vie pour couronner tant d'années qu'il avait passées au service de ses rois, et qui maintenant le trahissaient par leur excès et leur durée, puisqu'elles le rendaient témoin de ce qu'il eût voulu racheter de tout son sang.

Valladolid fut la retraite de cette triste cour, qui,

dans ce trouble, le plus terrible qu'elle eût encore éprouvé, ne perdit ni le jugement ni le courage. Elle se banda contre la fortune, et n'oublia rien pour se procurer tous les secours dont une pareille extrémité se trouva susceptible. Trente-trois grands signèrent une lettre au roi, qu'ils lui firent présenter par le duc d'Albe, pour l'assurer de leur fidélité pour Philippe V, et lui demander un secours de troupes.

En attendant on vit en Espagne le plus rare et le plus grand exemple de fidélité, d'attachement et de courage, en même temps le plus universel qui se soit jamais vu ni lu. Prélats et le plus bas clergé, seigneurs et le plus bas peuple, bénéficiers, bourgeois, communautés ensemble, et particuliers à part, noblesse, gens de robe et de trafic, artisans, tout se saigna de soi-même jusqu'à la dernière goutte de sa substance pour former en diligence de nouvelles troupes, former des magasins, porter avec abondance toutes sortes de provisions à la cour et à tout ce qui l'avait suivie. Chacun selon ce qu'il put donna peu ou beaucoup, mais ne se réserva rien ; en un mot, jamais corps entier de nation ne fit des efforts si surprenants, sans taxe et sans demande, avec une unanimité et un concert qui agirent et effectuèrent de toutes parts tout à la fois.

La reine vendit tout ce qu'elle put. Elle recevait elle-même quelquefois jusqu'à dix pistoles pour contenter le zèle, et en remerciait avec la même affection que ces sommes lui étaient offertes, grandes pour ceux qui les donnaient parce qu'ils ne se réservaient rien. Elle disait à tous moments qu'elle voulait monter à cheval, se mettre à la tête des troupes avec son fils entre ses bras. Avec ce langage et sa conduite elle se dévoua tous les cœurs, et fut très-utile dans une si étrange extrémité.

L'archiduc était cependant arrivé à Madrid avec son

armée. Il y était entré en triomphe, il y fut proclamé roi d'Espagne par la violence de ses troupes qui traînèrent le corrégidor tremblant par les rues, qui se trouvèrent toutes désertes, la plupart des maisons vides d'habitants, et le peu qu'il en était demeuré dans la ville avaient barricadé les portes et les fenêtres des maisons, et s'étaient enfermés sur le derrière au plus loin des rues, sans que les troupes osassent les enfoncer, de peur de combler le désespoir visible et général, et dans l'espérance d'attirer et de gagner par douceur. L'entrée de l'archiduc ne fut pas moins triste que sa proclamation. A peine y put-on entendre quelques acclamations faibles, et si forcées que l'archiduc, dans un étonnement sensible, les fit cesser lui-même. Il n'osa loger dans les palais ni dans le centre de la ville, mais dans l'extrémité, où il ne coucha même que deux ou trois nuits.

Il envoya Stanhope inviter le vieux marquis de Mansera de le venir voir, qui s'en excusa sur son âge plus que centenaire, sur quoi il lui renvoya le même général avec le serment, et ordre de le lui faire prêter. Mais Mansera répondit avec la plus grande fermeté qu'il savait le respect qu'il devait à la naissance de l'archiduc, et la fidélité qu'il devait au roi son maître, à qui rien ne l'en ferait manquer ni en reconnaître un autre; et tout de suite il pria civilement Stanhope de se retirer, parce qu'il avait besoin de repos et de se mettre au lit. Il ne lui en fut pas parlé davantage, et il ne lui fut fait aucun déplaisir, à lui ni aux siens. La ville aussi ne souffrit presque aucun dommage. Staremberg fut soigneux d'une discipline exacte qui sentit la clémence, même l'estime et l'affection, pour tâcher de s'en concilier. Cependant leur armée périssait de toutes sortes de misères. Rien du pays n'y était apporté, aucune subsistance pour hommes ni pour chevaux, et même pour de l'argent il ne leur

était rien fourni. Prières, menaces, exécutions, tout fut parfaitement inutile; pas un Castillan qui ne se crût déshonoré de leur vendre la moindre chose, ni d'en laisser en état d'être pris.

C'est ainsi que ces peuples magnanimes, sans aucun autre secours possible que celui de leur courage et de leur fidélité, se soutinrent au milieu de leurs ennemis, dont ils firent périr l'armée, et par des prodiges inconcevables en reformèrent en même temps une nouvelle parfaitement équipée et fournie, et remirent ainsi, eux seuls, et pour la seconde fois, la couronne sur la tête de leur roi, avec une gloire à jamais en exemple à tous les peuples de l'Europe, tant il est vrai que rien n'approche de la force qui se trouve dans le cœur d'une nation pour le secours et le rétablissement des rois.

Stanhope, qui n'avait pu méconnaître la solidité de l'avis de Staremberg dès le premier moment de leur dispute, ne fut pas le moins du monde embarrassé du succès. Il lui échappa insolemment, au milieu de l'entrée de l'archiduc à Madrid, que maintenant qu'il se voyait avec lui dans cette ville il avait fait son affaire, puisqu'il avait exécuté les ordres de sa reine; que c'était maintenant celle de Staremberg et à son habileté, à les tirer d'embarras; qu'on verrait comment il s'y prendrait, dont peu lui importait. Ce pas leur parut en effet si glissant qu'au bout de dix ou douze jours ils résolurent de s'éloigner de Madrid vers Tolède, dont rien ne fut emporté que quelques tapisseries du roi, que Stanhope n'eut pas honte d'emporter, et qu'il eut celle encore de ne garder pas longtemps. Ce trait de vilenie fut même blâmé des siens.

CHAPITRE CCLXXXIII.

Les ducs de Vendôme et de Noailles à Valladolid en même temps que la cour. — Le roi va à la tête de son armée avec Vendôme, la reine à Vittoria, le duc de Noailles à Versailles, et de là en Roussillon. — Son armée. — Six nouveaux capitaines généraux d'armée. — Paredes et Palma, grands d'Espagne, passent à l'archiduc, qui de sa personne se retire à Barcelone. — D'autres seigneurs arrêtés. — Staremberg, en quittant Tolède, en brûle le beau palais. — Le roi d'Espagne, pour trois jours à Madrid, y visite le marquis de Mansera. — Piége tendu par Staremberg. — Stanhope, etc., emportés et pris dans Brihuega. — Bataille de Villaviciosa perdue par Staremberg, qui se retire en Catalogne. — Belle action du comte de San-Estevan de Gormaz. — Réflexions sur ces deux actions et sur l'étrange conduite du duc de Vendôme. — Zuniga dépêché au roi. — Vains efforts de la cabale de Vendôme. — La cour d'Espagne presque tout l'hiver à Saragosse. — Stanhope perdu et dépouillé de ses emplois. — Le duc de Noailles investit Gironne. — Misérable flatterie de l'abbé de Polignac sur Marly. — Amelot inutilement demandé en Espagne, qui ne veut point de l'abbé de Polignac.

Vendôme et Noailles arrivèrent à Valladolid le 20 septembre, presque en même temps que la cour. Vendôme s'était amusé à Bayonne, et depuis en chemin, sous divers prétextes de santé, pour se faire désirer davantage et voir cependant plus clair au cours que prenaient les affaires. Il fut étonné de les trouver telles qu'il les vit après un si grand désastre. La reine, peu de jours

après, sachant l'archiduc dans Madrid, se retira avec le prince et les conseils à Vittoria, pour être à portée de France, et sûre d'y pouvoir passer quand elle le voudrait. En même temps elle envoya toutes ses pierreries à Paris au duc d'Albe, pour lui envoyer tout ce qu'il pourrait trouver d'argent dessus. Le duc de Noailles, après deux ou trois jours de séjour et de conférence, reprit le chemin de Catalogne, et trouva un courrier à Toulouse, qui le fit venir à la cour rendre compte au roi de l'état des affaires en Espagne, et des partis pris à Valladolid. Il arriva à Marly le 14 octobre, eut force longues audiences du roi, et repartit le 28 pour aller attendre à Perpignan le détachement que le duc de Berwick eut ordre de lui envoyer de Dauphiné, où les neiges avaient terminé la campagne. L'armée du duc de Noailles fut en tout de cinquante escadrons et de quarante bataillons, les places fournies, et cinq lieutenants généraux sous lui.

Le roi d'Espagne fit à Valladolid six capitaines généraux, qui en Espagne est le dernier grade militaire : le marquis d'Ayétone, grand d'Espagne; le duc de Popoli, Italien, grand d'Espagne; le comte de las Torres et le marquis de Valdecañas, Espagnols; le comte d'Aguilar, grand d'Espagne, de qui j'ai souvent parlé et de qui j'aurai lieu de parler encore; et M. de Thoüy, lieutenant général français. Il partit incontinent après la reine et le duc de Noailles, et marcha à Salamanque avec le duc de Vendôme et douze mille hommes bien complets, bien armés et bien payés, tandis que le comte de Staremberg faisait relever de la terre autour de Tolède, où l'archiduc, en partant de Madrid, ordonna à toutes les dames qui étaient demeurées, et dont les maris avaient suivi le roi et la reine d'Espagne, de s'y retirer sous peine de confiscation de biens et de meubles.

Le marquis de Paredes et le comte de Palma, neveu du feu cardinal Portocarrero, et si cruellement maltraité par madame des Ursins, tous deux grands d'Espagne, passèrent à l'archiduc. Le fils aîné du duc de Saint-Pierre fut arrêté; et le marquis de Torrecusa, grand d'Espagne Napolitain, le fut aussi, accusé d'avoir voulu livrer Tortose à l'archiduc. Il partit le 11 novembre d'autour de Madrid, prit une légère escorte de cavalerie pour aller en Aragon, où il ne fit que passer, et de là à Barcelone.

Staremberg ne fit pas grand séjour à Tolède, mais en quittant la ville il brûla le superbe palais que Charles V y avait bâti à la moresque, qu'on appelait l'Alcazar, qui fut un dommage irréparable. Il prétendit que cet incendie était arrivé par malheur, et tourna vers l'Aragon.

Rien n'empêchant plus le roi d'Espagne d'aller voir ses fidèles sujets à Madrid, il quitta l'armée pour quelques jours, et entra dans Madrid le 2 décembre, au milieu d'un peuple infini et d'acclamations incroyables. Il fut descendre à Notre-Dame-d'Atocha, dont je parlerai ailleurs, et qui est la grande dévotion de la ville, d'où il fut trois heures à arriver au palais, tant la foule était prodigieuse. La ville lui fit présent de 20,000 pistoles. Dans les trois jours qu'il y demeura, il fit une chose presque inouïe en Espagne, et qui y reçut la plus sensible et la plus générale approbation : ce fut d'aller voir le marquis de Mansera chez lui, qui en pensa mourir de joie. Cette visite fut accompagnée de toutes les marques d'estime, de reconnaissance et d'amitié si justement dues à la vertu, au courage et à la fidélité de ce vieillard si vénérable, et de toutes les distinctions possibles. Le roi l'entretint seul de sa situation présente, de ses projets et de tout ce qui lui pouvait marquer toute sa confiance,

puis fit entrer les gens distingués, sans permettre au marquis de se lever de sa chaise. En le quittant il l'embrassa, et ne voulut jamais qu'il mît le pied hors de sa chambre pour le conduire. Je ne sais si aucun roi d'Espagne a jamais visité personne depuis Philippe II, qui alla chez le fameux duc d'Albe qui se mourait, et qui, le voyant entrer dans sa chambre, lui dit qu'il était trop tard, et se tourna de l'autre côté sans lui avoir voulu parler davantage. Le quatrième jour après son arrivée à Madrid, le roi en repartit et alla rejoindre M. de Vendôme et son armée.

Ce monarque presque radicalement détruit, errant, fugitif, sans argent, sans troupes, sans subsistances, se voyait presque tout à coup à la tête de douze ou quinze mille hommes bien armés, bien habillés, bien payés, avec des vivres et de munitions en abondance, et de l'argent, par la subite conspiration universelle de l'inébranlable fidélité, et de l'attachement sans exemple de tous les ordres de ses sujets, par leur industrie et leurs efforts aussi prodigieux l'une que l'autre. Ses ennemis au contraire, qui, après avoir triomphé dans Madrid de sa défaite qui pour tout autre eût été sans ressource, périssaient dans la disette de toutes choses, se retiraient parmi des pays soulevés contre eux, qui se voyaient brûler plutôt que de leur fournir la moindre chose, et qui ne donnaient quartier à pas un de leurs traîneurs jusqu'à cinq cents pas de leurs troupes.

Vendôme, dans la dernière surprise d'un changement si peu espérable, voulut en profiter, et fit le projet de joindre l'armée d'Estremadure que Bay tenait ensemble, trop faible pour se présenter devant celle de Staremberg, mais en état pourtant de la fatiguer et de percer jusqu'au roi à la faveur de ses mouvements. Il s'en fit donc quantité de prompts et de hardis pour exécuter

cette jonction que Staremberg, débarrassé de la personne de l'archiduc, ne songeait qu'à empêcher.

Il connaissait bien le duc de Vendôme, pour, à son retour du Tyrol, lui avoir gagné force marches, passé cinq rivières devant lui, et malgré lui joint le duc de Savoie, comme je l'ai raconté en son lieu. Tout occupé à lui tendre des piéges avec adresse et vigilance, il chercha à l'attirer au milieu de son armée, et de l'y mettre en telle posture qu'il lui pût subitement rompre le cou sans qu'il pût échapper. Dans cette vue il mit son armée en des quartiers dont tous les accès étaient faciles, qui étaient proches les uns des autres, et qui se pouvaient mutuellement secourir avec promptitude et facilité, donna bien ses ordres partout, et mit dans Brihuega Stanhope avec tous ses Anglais et Hollandais. Brihuega est une petite ville fortifiée, dont le château de plus était bon, et où l'art avait ajouté tout ce que le temps avait pu permettre. Elle était à la tête de tous les quartiers de son armée, et à l'entrée d'un pays plein, et nécessaire à traverser pour la jonction du roi avec Bay. En même temps Staremberg était à portée d'être joint d'un moment à l'autre par son armée d'Estremadure, qui s'était ébranlée en même temps que Bay avait fait marcher la sienne, et qui n'avait ni la distance ni pas une des difficultés que celle de Bay rencontrait pour sa jonction avec celle du roi d'Espagne.

Vendôme, cependant, avec une armée bien fournie, qui croissait tous les jours par les renforts que chaque seigneur, chaque prélat, chaque ville envoyait à mesure qu'ils étaient prêts, marchait toujours sur Staremberg, n'ayant que sa jonction pour objet, et malgré la rigueur de la saison trouvant partout ses logements bien fournis comme dans les meilleurs temps, par les prodiges de soins et de zèle de ces incomparables Espagnols. Il fut

informé de la situation où était Staremberg, mais en la manière que Staremberg désirait qu'il le fût, c'est-à-dire qu'il crût Stanhope aventuré mal à propos, en état d'être enlevé et trop éloigné de l'armée de Staremberg pour en être secouru à temps; par conséquent tenté de se commettre à un exploit facile qui lui ouvrirait le passage pour sa jonction avec Bay. En effet les choses parurent ainsi à Vendôme. Il pressa sa marche, fit ses dispositions, et, le 8 décembre après-midi, il s'approcha de Brihuega, la fit sommer, et sur le refus de se rendre se mit en état de l'attaquer.

Incontinent après, sa surprise fut grande lorsqu'il découvrit qu'il y avait tant de troupes, et qu'en croyant n'avoir affaire qu'à un poste peu accommodé il se trouvait engagé devant une place. Il ne voulut pas reculer, et ne l'eût peut-être pas fait bien impunément. Il se mit donc à tempêter avec ses expressions accoutumées, aussi peu honnêtes qu'injurieuses, à payer d'audace, et à faire tout ce qui était en lui pour exciter ses troupes à diligenter une conquête si différente de ce qu'il se l'était figurée, et avec cela si dangereuse à laisser languir.

Cependant le poids de la bévue, s'appesantissant à mesure que les heures s'écoulaient et qu'il venait des nouvelles des ennemis, Vendôme, à qui deux assauts avaient déjà mal réussi, joua à quitte ou à double, et ordonna un troisième assaut. Comme la disposition s'en faisait, le 9 décembre, on apprit que Staremberg marchait au roi d'Espagne avec quatre ou cinq mille hommes, c'est-à-dire avec la franche moitié moins qu'il n'en amenait en effet. Dans cette angoisse Vendôme ne balança pas à jouer la couronne d'Espagne à trois dés; il hâta tout pour l'assaut, et lui cependant avec le roi d'Espagne prit toute sa cavalerie, et marcha sur des hauteurs par où venait l'armée ennemie.

Durant cette marche toute l'infanterie attaqua Brihuega de toutes ses forces et toute à la fois. Chacun des assaillants, connaissant l'extrémité du danger de la conjoncture, s'y porta avec tant de vaillance et d'impétuosité que la ville fut emportée malgré une opiniâtre résistance, avec une perte fort considérable des attaquants. Les assiégés, retirés dans le château, capitulèrent incontinent, c'est-à-dire que la garnison, composée de huit bataillons et de huit escadrons, se rendit prisonnière de guerre, et avec elle Stanhope leur général, Carpenter et Wilz, lieutenants généraux, et deux brigadiers, toute leur artillerie, armes, munitions et bagages; et ce fut là où Stanhope si triomphant dans Madrid, revomit les tapisseries du roi d'Espagne qu'il avait prises dans son palais.

Tandis qu'on faisait cette capitulation avec les otages envoyés du château, il vint divers avis de la marche du comte de Staremberg, qu'il fallut avoir une attention extrême à cacher à ses otages qui auraient pu rompre, et le château se défendre, s'ils avaient su leur libérateur à une lieue et demie d'eux comme il y était déjà, et qu'il continuait sa marche à l'entrée de la nuit, après s'être un peu reposé avec ses troupes. La nuit fut pourtant tranquille. Le lendemain matin 11, M. de Vendôme se trouva dans un autre embarras: il s'agissait en même temps de marcher pour aller recevoir Staremberg déjà fort proche, et de pourvoir à la sortie de Brihuega de cette nombreuse garnison qui y était demeurée enfermée durant la nuit, et qu'il fallait acheminer en la Vieille-Castille. Tout cela se fit pourtant fort heureusement. Les régiments des gardes espagnoles et wallonnes restèrent à Brihuega jusqu'à la parfaite évacuation; et lorsque Vendôme, toujours marchant à Staremberg, vit l'action prochaine, il envoya chercher en diligence son infante-

rie à Brihuega, avec ordre de n'y laisser que quatre cents hommes.

Alors il mit son armée en bataille dans une plaine assez unie, mais embarrassée par de petites murailles séches en plusieurs endroits, fort nuisible pour la cavalerie. Incontinent après le canon commença à tirer de part et d'autre, et presque aussitôt les deux lignes du roi d'Espagne s'ébranlèrent pour charger. Il était alors trois heures et demie après-midi, et il faut remarquer que les jours d'hiver sont un peu moins courts en Espagne qu'en ces pays-ci. La bataille commença dans cet instant par la droite de la cavalerie qui rompit leur gauche, la mit en déroute, et tomba sur quelques-uns de leurs bataillons, les enfonça et s'empara d'une batterie que ces bataillons avaient à leur gauche. Un moment après la gauche du roi d'Espagne chargea leur droite, fit plusieurs charges, poussa et fut poussée à diverses reprises, repoussa enfin, gagna les derrières de leur infanterie, et fut jointe par la cavalerie de la droite du roi d'Espagne, qui avait battu et enfoncé les ennemis de son côté, par les derrières de cette infanterie de leur droite, qui combattait la cavalerie de notre gauche avec beaucoup de vigueur et la poussait sur la réserve. Cette réserve était les gardes wallonnes qui venaient d'arriver de Brihuega. Elles pénétrèrent les deux lignes des ennemis et leur corps de réserve, et poussèrent ce qui se trouva devant elles bien au-delà du champ de bataille. Néanmoins le centre espagnol pliait, et la gauche de sa cavalerie n'entamait pas la droite des ennemis. M. de Vendôme s'en aperçut si fort qu'il crut qu'il fallait songer à se retirer vers Torija, et qu'il en donna les ordres. Il s'y achemina avec le roi d'Espagne et une bonne partie des troupes. Dans cette retraite il eut nouvelle que le marquis de Valdecañas et Mahoni avaient chargé l'infanterie ennemie avec la cava-

erie qu'ils avaient à leurs ordres, l'avaient fort maltraitée, et s'étaient rendus maître du champ de bataille, l'un grand nombre de prisonniers, et de l'artillerie que es ennemis avaient abandonnée. Des avis si agréables et si peu attendus firent prendre le parti au duc de Vendôme de remarcher avec le roi d'Espagne et les troupes qui les avaient suivis, et de s'avancer, en attendant qu'il fût jour, sur les hauteurs de Brihuega, pour rentrer au champ de bataille, et y joindre les deux vainqueurs. Ils y avaient formé, fort près des ennemis, un corps de cavalerie, et ces ennemis étaient cinq ou six bataillons et autant d'escadrons, qui étaient demeurés sur le champ de bataille, ne sachant où se retirer, et qui se firent jour avec précipitation, abandonnant vingt pièces de canon, deux mortiers, leurs blessés et leurs équipages, que la cavalerie victorieuse avait pillés le soir, et entièrement dispersés sur le champ de bataille. Aussitôt on détacha après les débris de l'armée. Beaucoup de fuyards, de traîneurs et d'équipages furent pris; mais le comte de Staremberg se retira en bon ordre avec sept ou huit mille hommes, parce qu'il avait l'avance de toute la nuit. Ses bagages et la plupart des charrettes de son armée et de ses munitions furent la proie du vainqueur.

On ne doit pas oublier une action particulière, dont la piété, la résolution et la valeur, méritent une louange immortelle. Comme on allait donner le troisième assaut à Brihuega, le comte de San-Estevan de Gormaz, grand d'Espagne, officier général et capitaine général d'Andalousie, vint se mettre avec les grenadiers les plus avancés. Le capitaine qui les commandait, surpris de voir un homme si distingué vouloir marcher avec lui, lui représenta combien ce poste était au-dessous de lui. San-Estevan de Gormaz lui répondit froidement qu'il savait là-dessus tout ce qu'il pouvait lui dire, mais que le duc

d'Escalona son père, plus ordinairement nommé le marquis de Villena, était depuis très-longtemps prisonnier des impériaux, indignement traité à Pizzighetone, avec les fers aux pieds, sans qu'ils eussent jamais voulu entendre à aucune rançon; qu'il y avait dans Brihuega des principaux officiers généraux impériaux et anglais; qu'il était résolu à les prendre pour délivrer son père ou de mourir en la peine. Il donna dans la place avec ce détachement, fit merveilles, prit de sa main quelques-uns de ces généraux, et peu de temps en fit l'échange avec son père, qui avait été pris à Gaëte, vice-roi de Naples, les armes à la main, comme je l'ai raconté en son lieu.

J'aurai occasion ailleurs de parler de ce père et de ce fils illustres, morts tous deux successivement majordomes-majors du roi, chose qui n'a point d'exemple en Espagne. Le père surtout était la vertu, la valeur, la modestie et la piété même, le seigneur le plus estimé et respecté d'Espagne, et chose bien rare en ce pays-là, fort savant.

En comptant la garnison de Brihuega, il en coûta aux ennemis onze mille hommes tués ou pris, leurs munitions, artillerie, bagages et grand nombre de drapeaux et d'étendards. Le roi d'Espagne y perdit deux mille hommes. Thouy, bien que fort blessé à la main, dont il demeura estropié, à l'attaque de Brihuega, se voulut trouver encore à la bataille qui fut appelée de Villaviciosa, d'une villette fort proche. Il s'y distingua fort et y servit très-utilement. Il fut même fait prisonnier, mais bientôt après relâché quand le désordre commença à se mettre parmi les ennemis. Il faut dire, pour fixer la position, que Brihuega est entre Siguença et Guadalaxara, et plus près de la dernière qui est sur le chemin de France, à vingt-cinq de nos lieues en deçà de Madrid, lorsqu'on prend le chemin de Pampelune.

Quand on considère le péril extrême, et pour cette fois, si elle eût mal bâté, sans ressource, de la fortune du roi d'Espagne dans cette occasion, on en tremble encore aujourd'hui. Celle qu'il avait trouvée dans le cœur et dans le courage des fidèles et magnanimes Espagnols, après sa défaite à Sarragosse, était un prodige inespéré qui, une fois perdue encore, ne pouvait plus se réparer. Il y en avait encore moins à espérer de la France dans une seconde catastrophe. Son épuisement et ses pertes ne lui permettaient pas d'entreprendre de relever de telles ruines. Flattée par des pensées ténébreuses de paix, dont le besoin extrême croissait à tous moments par l'impuissance de se défendre elle-même, elle aurait vu la perte de la couronne d'Espagne comme un affranchissement des conditions affreuses d'y contribuer, qui lui étaient imposées, pour obtenir cette honteuse et dure paix après laquelle elle soupirait avec tant de violence. Au lieu de ménager des forces comme miraculeusement rassemblées, et rétablir peu à peu les affaires, sans les commettre toutes à la fois aux derniers hasards, l'imprudence de M. de Vendôme le fait jeter à corps perdu dans le panneau qui lui est tendu. Sa négligence ne se donne pas la peine d'être instruit du lieu qu'il prétend enlever d'emblée. Au lieu d'un poste il trouve une place lorsqu'il a le nez dessus; au lieu de quelque faible détachement avancé, il rencontre une grosse garnison commandée par la seconde personne, mais la plus puissante de l'armée ennemie, et cette armée à portée de venir tomber sur lui pendant son attaque. Alors il commence à voir où il s'est embarqué, il voit le double péril d'une double action à soutenir tout à la fois contre Stanhope qu'il faut emporter de furie, après y avoir été repoussé par deux fois, et Staremberg qu'il faut aller recevoir, et le défaire; et s'il les manque, leur laisser la couronne

d'Espagne sûrement, et peut-être la personne de P
lippe V pour prix de sa folie. Le prodige s'achève, l
huega est emportée sans lui, et sans lui la bataille
Villaviciosa est gagnée. Seconde faute insigne : ce co
d'œil tant vanté par les siens se trouble, il ne voit pa
succès, il n'aperçoit qu'un léger ébranlement du cent
Ce héros qui se récrie si outrageusement d'Audenar
contre une indispensable retraite, la précipite ici avec
qu'il trouve de troupes sous sa main. Et ce même hom
qui crut tout perdu à Cassano, qui se retire seul d
une cassine éloignée du lieu du combat; qui y pou
pense tristement par où se sauver de ce revers, et qui
apprend par Albergotti, qui l'y découvre enfin, apr
l'avoir longtemps cherché, le combat est gagné, qui
pique des deux à sa parole, et s'y va montrer en vai
queur, ce même homme apprend dans Troija même o
il s'était retiré, et où il était arrivé, que la bataille est
gagnée, il y retourne avec les troupes qu'il en avait em-
menées, et quand il est jour il aperçoit toutes les mar-
ques de la victoire. Il n'est honteux ni de sa lourde mé-
prise, ni de l'étrange contre-temps de sa retraite, ni
d'avoir sauvé Staremberg par l'absence des troupes dont
il s'était fait suivre, sans s'embarrasser de ce que de-
viendraient les autres. Il s'écrie qu'il a vaincu, avec une
impudence à laquelle il n'avait pas encore accoutumé
l'Espagne comme il avait fait l'Italie et la France, et qui
aussi ne s'en paya pas, tellement qu'après avoir mis le
roi d'Espagne à un cheveu de sa perte radicale, il man-
qua encore, par cette aveugle retraite, de finir la guerre
d'un seul coup, en détruisant l'armée de Staremberg,
qui ne lui aurait pu échapper, s'il n'avait pas emmené les
troupes, et qui, par par cette faute insigne, eut le moyen
de se retirer, et toute la nuit devant soi et longue, pour
se mettre en ordre et ramasser tout ce qu'il put pour se

rossir. Tel fut l'exploit de ce grand homme de guerre, désiré en Espagne pour la ressusciter, et la première ontre de sa capacité tout en y arrivant.

Du moment que le roi d'Espagne fut ramené sur le champ de bataille avec ses troupes par Vendôme, et qu'ils ne purent plus douter de leur bonheur, il fut dépêché un courrier à la reine. Ses mortelles angoisses furent à l'instant changées en une si grande joie, qu'elle sortit à l'instant à pied par les rues de Vittoria où tout retentit d'allégresse ainsi que par toute l'Espagne, et surtout à Madrid qui en donna des marques extraordinaires. Don Gaspard de Zuniga, frère du duc de Bejar, jeune homme de vingt-deux ans, qui avait fort servi en Flandre pour son âge, fut dépêché au roi à qui le roi d'Espagne manda qu'il ne pouvait lui envoyer personne qui lui rendît un meilleur compte de l'action où il s'était fort distingué. Il le rendit en effet tel que le roi et tout le monde en admirèrent la justesse, l'exactitude, la netteté et la modestie. J'aurai lieu de parler de lui ailleurs; j'eus loisir et commodité de l'entretenir et de le questionner tout à mon aise chez le duc de Lausun, tout en arrivant à Versailles où je dînai avec lui. Il ne cacha ni au roi ni au public rien de ce qui vient d'être expliqué sur le duc de Vendôme, dont la cabale essaya de triompher vainement pour cette fois; il était démasqué, il était disgracié : sa cabale ne put se dissimuler ce que le roi en savait et pensait de cette dernière affaire; elle n'osa s'élever à la cour, ni guère dans le monde. Elle se contenta de ses manéges accoutumés dans les cafés de Paris, et dans les provinces ignorantes des détails et frappées en gros d'une bataille gagnée. Bergheyck était venu faire un tour à Versailles, où il apprit cette grande nouvelle.

Le roi d'Espagne marcha à Siguença, où il prit quatre

ou cinq cents hommes qui s'étaient sauvés de la bataille, et quelque bagage, parmi lequel était celui du comte de Staremberg, que le roi d'Espagne lui renvoya civilement. Ce général gagna comme il put la Catalogne ; le roi d'Espagne mena son armée en Aragon, et s'établit à Sarragosse où il passa une partie de l'hiver, et où après un assez long temps la reine le fut joindre.

Tout temba sur Stanhope dans le dépit extrême que les alliés conçurent de cette révolution si merveilleuse; les assaillants étaient fort peu supérieurs à ce qu'il avait dans Brihuega, et il y avait abondance de munitions de guerre et de bouche, et de l'artillerie à suffisance, le lieu était bon, et il savait le dessein de Staremberg, et pourquoi il l'y avait mis; que sept ou huit heures de résistance de plus faisaient réussir, et écrasaient tout ce qui restait de troupes et de ressource au roi d'Espagne. Staremberg, outré d'un succès si différent, et qui changeait en entier la face des affaires, cria fort contre Stanhope qui pouvait tenir encore longtemps dans le château. Quelques-uns des principaux officiers qui y étaient avec lui secondèrent les plaintes de Staremberg; Stanhope même n'osa trop disconvenir de sa faute. Il fut contraint de demander congé pour s'aller défendre. Il fut mal reçu, dépouillé de tout grade militaire en Angleterre et en Hollande, et lui et les autres officiers qui comme lui avaient été d'avis de se rendre, ne furent pas sans inquiétude pour leur dégradation et pour leur vie.

Le duc de Noailles investit Gironne le 15 décembre. Cette expédition, qui est plus de l'année 1711 que de celle-ci, y sera remise pour retourner aux choses qui se sont passées et qui ont été suspendues ici, pour n'interrompre point la suite importante des événements d'Espagne. On eut envie d'y envoyer l'abbé de Polignac, ambassadeur. Il brillait cependant à Marly à son retour de

Gertruydenberg. Le roi lui fit voir ses jardins comme à un nouveau venu. La pluie surprit la promenade sans l'interrompre. Le roi en fit une honnêteté à l'abbé de Polignac, qui était l'hôte de cette journée. Il répondit avec toutes ses grâces que la pluie de Marly ne mouillait point. Il crut avoir dit merveilles, mais le rire du roi, la contenance du courtisan et leurs propos au retour dans le salon, lui montrèrent qu'il n'avait dit qu'une fade et plate sottise. L'Espagne ne voulut point de lui, et demanda instamment Amelot qui y avait si parfaitement réussi : elle n'eut ni l'un ni l'autre.

CHAPITRE CCLXXXIV

Le prince de Lorraine coadjuteur de Trèves. — Mort et caractère du cardinal Grimani. — Mort et famille de la duchesse de Modène; son deuil. — Mort et fortune du prince de Salm. — Mort du comte de Noailles. — Mort et caractère de madame de Rovetot; sa famille et celle de son mari. — Mort, famille et singularité de l'abbé de Pompadour. — Dixième denier. — Le père Tellier persuade le roi que tous les biens de ses sujets sont à lui. — Explication du conseil des finances. — Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne fâchés du dixième; sortie de monseigneur le duc de Bourgogne contre les finances.

M. de Lorraine, par la protection de l'empereur, avait forcé le chapitre de Trèves de souffrir que son frère y entrât; je dis forcé, parce que ce chapitre et celui de Mayence faits sages et en cela appuyés de toute la noblesse de l'empire, par l'exemple de celui de Cologne qui n'a plus d'archevêque, il y a longtemps que de la maison de Bavière, depuis que ces princes se sont introduits dans le chapitre, ne veulent plus souffrir de princes dans les leurs, ce que celui de Trèves craignait du frère du duc de Lorraine et qui lui arriva. Les prières et les menaces furent employées par la cour de Vienne; M. de Lorraine traita et répandit l'argent à pleines mains. L'archevêque, qui était un baron d'Oorgbreicht, et qui

avait soixante-quinze ans, fut gagné ; la brigue emporta les chanoines, et le frère du duc de Lorraine fut élu coadjuteur sur la fin de septembre.

L'empereur fit incontinent après une perte d'un de ses plus effrénés partisans, en la personne du cardinal Grimani, qui n'eut de Dieu que son service, à qui les crimes ne coûtaient rien, et qui en fut singulièrement récompensé de la vice-royauté de Naples, où il mourut à la grande satisfaction de ce royaume qu'il tyrannisait fort, et du pape et de tout Rome qu'il maîtrisait sans ménagement d'une étrange sorte. Ce prince perdit aussi sa belle-sœur la duchesse de Modène; elle n'avait que trente-neuf ans, et avait deux ans plus que l'impératrice ; toutes deux filles de la duchesse d'Hanovre desquelles j'ai parlé à l'occasion de ce qui les fit sortir de France, et de la feue princesse de Salm, dont le mari mourut aussi fort peu après. Il avait eu les premiers emplois à la cour de Vienne; il avait été gouverneur de la personne de l'empereur, et avait fait son mariage avec sa nièce ; des mécontentements l'avaient fait renoncer à toutes ses charges et à la cour depuis quelques années ; il s'était retiré chez lui, et il mourut à Aix-la-Chapelle. Madame la Princesse était sœur de sa femme et de la duchesse d'Hanovre. Le roi prit le deuil quatre ou cinq jours de madame de Modène. M. de Modène avait l'honneur d'être son parent.

Le jeune comte de Noailles mourut de la petite-vérole à Perpignan. De beaucoup de frères qu'avait eus le duc de Noailles, c'était le seul qui restait. Il lui avait donné son régiment de cavalerie, et il était aussi lieutenant général au gouvernement d'Auvergne. Cela ne vaut que 8,000 livres de rente. Le roi donna l'un et l'autre au duc de Noailles.

Madame de Ravetot mourut aussi. Ce fut une perte

pour ses amis, dont elle avait beaucoup des deux sexes, et la plupart de haut parage : c'en fut aussi une pour le monde dont elle était fort et avec considération. On l'appelait belle et bonne, et elle était l'une et l'autre, avec de l'esprit, des grâces et rien de recherché ni d'affecté. Elle avait été fort de la cour de Monsieur. Elle était fille de Pertuis, autrefois capitaine des gardes de M. de Turenne, qui s'était fait estimer et considérer, et était mort gouverneur de Menin. Le nom de son mari était Canonville, gentilshommes riches, anciens et bien alliés de Haute-Normandie. Le maréchal de Gramont avait une fille aînée borgnesse, boiteuse et fort laide, qui ne voulut point être religieuse. Ne sachant qu'en faire, il la maria à Ravetot presque pour rien, après la mort duquel elle se ravisa et se fit carmelite. C'est la belle-mère de celle dont je parle. Le mari était un fort brave homme, qui buvait bien, fort bête et fort débauché, qui s'est ruiné et est mort lieutenant-général, et qui n'a laissé qu'une fille, son seul fils étant mort longtemps devant lui, sans avoir été marié, après avoir perdu sa fortune par une prison de douze ou quinze ans, pour s'être battu avec Armentières, mort depuis premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans.

L'abbé de Pompadour mourut en même temps et emporta moins de regrets. C'était un petit homme qui, à quatre-vingt-cinq ou six ans, courait encore la ville, et qui n'avait jamais fait la moindre figure. Son père et son frère étaient chevaliers de l'ordre en 1633 et 1661. Son père et son frère étaient chevaliers de l'ordre en 1661. Son père s'était bien différemment marié, d'abord à une Montgommery, après à une Rohan-Guéméné, sans enfants d'aucune ; enfin à une Fabri, dont il en eut. Son fils aîné fut père de mesdames de Saint-Luc et d'Hautefort, et cet abbé, leur oncle paternel, a fini cette branche qui

était l'aînée. Il avait un laquais presque aussi vieux que lui, à qui il donnait, outre ses gages, tant par jour pour dire son bréviaire en sa place, et qui le barbotait dans un coin des antichambres où son maître allait. Il s'en croyait quitte de la sorte, apparemment sur l'exemple des chanoines qui paient des chantres pour aller chanter au chœur pour eux. Il avait un autre frère de qui le fils n'a laissé que madame de Courcillon, dont la fille unique, veuve d'un fils du maréchal duc de Chaulnes, s'est remariée au prince de Rohan, et n'a point d'enfants de l'un ni de l'autre.

L'impossibilité, trop bassement éprouvée, d'obtenir la paix, et l'épuisement où était le royaume, jetèrent le roi dans les plus cruelles angoisses, et Desmarets dans le plus funeste embarras. Les papiers de toutes les espèces dont le commerce se trouvait inondé, et qui tous avaient plus ou moins perdu crédit, faisaient un chaos dont on n'apercevait point le remède : billets d'état, billets de monnaie, billets des receveurs généraux, billets sur les tailles, billets d'ustensile, étaient la ruine des particuliers que le roi forçait de prendre en paiement de lui, qui perdaient moitié, deux tiers et plus, et avec le roi comme avec les autres. Ces escomptes enrichissaient les gens d'argent et de finance aux dépens du public, et la circulation de l'argent ne se faisait plus, parce que l'espèce manquait, parce que le roi ne payait plus personne et qu'il tirait toujours, et que ce qu'il y avait d'espèces hors de ses mains était bien enfermé dans les coffres des partisans. La capitation doublée et triplée à volonté arbitraire des intendants des provinces, les marchandises et des denrées de toute espèce imposées en droit au quadruple de leur valeur, taxes d'aisés et autres de toute nature et sur toutes sortes de choses, tout cela écrasait nobles et roturiers, seigneurs et gens d'église, sans que

ce qu'il en revenait au roi pût suffire, qu'il tirait le sang de tous ses sujets sans distinction, qui en exprimait jusqu'au pus, et qui enrichissait une armée infinie de traitants et d'employés à ces divers genres d'impôts entre, les mains de qui en demeurait la plus grande et la plus claire partie.

Desmarets, en qui enfin le roi avait été forcé de mettre toute sa confiance pour les finances, imagina d'établir, en sus de tant d'impôts, cette dîme royale sur tous les biens de chaque communauté, et de chaque particulier du royaume que le maréchal de Vauban d'une façon, et que Boisguilbert de l'autre, avaient autrefois proposée, ainsi que je l'ai rapporté alors, comme une taxe unique, simple, qui suffirait à tout, qui entrerait tout entière dans les coffres du roi, au moyen de laquelle tout autre impôt serait aboli, même la taille et jusque son nom. On a vu au même lieu et avec quel succès, que les financiers en frémirent, que les ministres en rugirent, avec quel anathème cela fut rejeté, et à quel point ces deux excellents et habiles citoyens en demeurèrent perdus. C'est dont il faut se souvenir ici, puisque Desmarets, qui n'avait pas perdu de vue ce système, non comme soulagement et remède, crime irrémissible dans la doctrine financière, mais comme surcroît, y eut maintenant recours.

Sans dire mot à personne, il fit son projet qu'il donna à examiner et à limer à un bureau qu'il composa exprès et uniquement de Bouville, conseiller d'état, mari de sa sœur; Nointel, conseiller d'état, frère de sa femme; Vaubourg, conseiller d'état, son frère; Bercy, intendant des finances, son gendre; Harlay-Cœli; maître des requêtes, son affidé, mort depuis conseiller d'état et intendant de Paris, et de trois maîtres financiers. Ce fut donc à ces gens si bien triés à digérer l'affaire, à en diriger l'exécu-

on, et à en dresser l'édit. Nointel, seul d'entre eux, eut orreur d'une exaction si monstrueuse, et sous prétexte u travail du bureau qu'il avait des vivres des armées, s'excusa d'entrer en celui-ci; il fut imité par un des rois traitants, à qui apparemment il restait encore quelque sorte d'âme. On fut étonné que Vaubourg ne s'en fût point retiré, lui qui avait beaucoup de probité et de piété, et qui s'était retiré des intendances par scrupule, où il avait longtemps et bien servi.

Ces commissaires travaillèrent donc avec assiduité et grande peine à surmonter les difficultés qui se présentaient de toutes parts. Il fallait d'abord tirer de chacun une confession de bonne foi, nette et précise, de son bien, de ses dettes actives et passives, de la nature de tout cela. Il en fallait exiger des preuves certaines et trouver les moyens de n'y être pas trompé. Sur ces points roulèrent toutes les difficultés. On compta pour rien la désolation de l'impôt même dans une multitude d'hommes de tous les états si prodigieuse, et leur désespoir d'être forcé à révéler eux-mêmes le secret de leur famille, la turpitude d'un si grand nombre, le manque de bien suppléé par la réputation et le crédit, dont la cessation allait jeter dans une ruine inévitable, la discussion des facultés de chacun, la combustion des familles par ces cruelles manifestations et par cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses; en un mot, plus que le cousin-germain de ces dénombrements impies qui ont toujours indigné le créateur et appesanti sa main sur ceux qui les ont fait faire, et presque toujours attiré d'éclatants châtiments.

Moins d'un mois suffit à la pénétration de ces humains commissaires pour rendre bon compte de ce doux projet au cyclope qui les en avait chargés. Il revit avec eux l'édit qu'ils en avaient dressé tout hérissé de foudre contre

les délinquants qui seraient convaincus, mais qui n'avi aucun égard aux charges que les biens portent par le nature, et dès lors il ne fut plus question que de le fai passer.

Alors Desmarets proposa au roi cette affaire dont i sut bien faire sa cour; mais le roi, quelque accoutum qu'il fût aux impôts les plus énormes, ne laissa pas d s'épouvanter de celui-ci. Depuis longtemps il n'entendait parler que des plus extrêmes misères; ce surcroît l'inquiéta jusqu'à l'attrister d'une manière si sensible, que ses valets intérieurs s'en aperçurent dans les cabinets plusieurs jours de suite, et assez pour en être si en peine, que Maréchal, qui m'a conté toute cette curieuse anecdote, se hasarda de lui parler de cette tristesse qu'il remarquait, et qui était telle depuis plusieurs jours, qu'il craignait pour sa santé. Le roi lui avoua qu'il sentait des peines infinies, et se jeta vaguement sur la situation des affaires. Huit ou dix jours après, et toujours la même mélancolie, le roi reprit son calme accoutumé. Il appela Maréchal, et, seul avec lui, il lui dit que, maintenant qu'il se sentait au large, il voulait bien lui dire ce qui l'avait si vivement peiné, et ce qui avait mis fin à ses peines.

Alors il lui conta que l'extrême besoin de ses affaires l'avait forcé à de furieux impôts; que l'état où elles se trouvaient réduites le mettait dans la nécessité de les augmenter très-considérablement; que, outre la compassion, les scrupules de prendre ainsi les biens de tout le monde l'avaient fort tourmenté; qu'à la fin il s'en était ouvert au père Tellier, qui lui avait demandé quelques jours à y penser, et qu'il était revenu avec une consultation des plus habiles docteurs de Sorbonne, qui décidait nettement que tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre, et que, quand il les prenait, il ne

tenait que ce qui lui appartenait; qu'il avouait que cette décision l'avait mis fort au large, ôté tous ses scrupules, et lui avait rendu le calme et la tranquillité qu'il avait perdus. Maréchal fut si étonné, si éperdu d'entendre ce récit, qu'il ne put proférer un seul mot. Heureusement pour lui le roi le quitta dès qu'il le lui eut fait, et Maréchal resta quelque temps seul en même place, ne sachant presque où il en était. Cette anecdote, qu'il me conta peu de jours après, et dont il était presque encore dans le premier effroi, n'a pas besoin de commentaire; elle montre, sans qu'on ait besoin de le dire, ce qu'est un roi livré à un pareil confesseur, et qui ne parle qu'à lui, et ce que devient un état livré en de telles mains.

Maintenant il faut dire ce que c'était que le conseil des finances, et ce qui s'y faisait, ce qui est de même encore aujourd'hui. Le roi le tenait tous les mardis matin et les samedis matin encore; mais celui des samedis était supprimé toujours à Marly. Outre Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne qui entraient en tous, il était composé du chancelier, parce qu'il avait été contrôleur général; du duc de Beauvillier, comme chef du conseil des finances; de Desmarets, comme contrôleur général, et de deux conseillers d'état, comme conseillers du conseil royal des finances, qui étaient lors Pelletier de Sousi, et Daguesseau, père du chancelier d'aujourd'hui. Il faut se souvenir ici de ce qui a été rapporté ailleurs de la création de l'inutile charge de chef de ce conseil, lorsque Colbert, pour perdre Fouquet et se rendre maître des finances, persuada au roi d'en supprimer le surintendant, et d'en faire la fonction lui-même. Ainsi ce conseil se passait presque entier en signatures et en bons, que le roi mettait et faisait au lieu du surintendant, en jugements d'affaires entre particuliers, que leur nature ou la volonté du ministre y portait, et en

appel du jugement du conseil des prises des vaisseaux ennemis, mais marchands, que tenait chez lui M. le comte de Toulouse, dont l'appel venait au conseil des finances, que Pontchartrain y rapportait, et où pour ces affaires seulement le comte de Toulouse entrait avec voix délibérative. Toutes les autres y étaient rapportées par le contrôleur général, où le comte de Toulouse et Pontchartrain n'entraient pas. Rien autre n'y était agité ni délibéré. Tout ce qui s'appelle affaires de finances, taxes, impôts, droits, impositions de toute espèce, nouveaux, augmentation des anciens, régies de toutes les sortes, tout cela est fait par le contrôleur général seul chez lui, avec un intendant des finances dont la fonction est d'être son commis, quelquefois, avec le traitant seul. Si la chose est considérable à un certain point, elle est rapportée au roi par le contrôleur général seul, dans son travail avec lui tête à tête, tellement qu'il sort des arrêts du conseil en finances qui n'ont jamais vu que le cabinet du contrôleur général, et des édits bursaux les plus ruineux qui de même n'ont pas été portés ailleurs, que le secrétaire d'état ne peut refuser de signer, ni le chancelier de viser et sceller sans voir, sur la simple signature du contrôleur général; et ceux qui entrent au conseil des finances n'en apprennent rien que par l'impression de ces pièces devenues publiques, comme tous les particuliers les plus éloignés des affaires. Cela se passait ainsi alors, et s'est toujours continué de même depuis jusqu'à aujourd'hui.

L'établissement de la capitation fut proposé, et passa sans examen au conseil des finances, comme je l'ai raconté en son lieu, singularité donnée à l'énormité de cette espèce de dénombrement. La même énormité redoublée engagea Desmarets à la même cérémonie, ou plutôt au même jeu. Le roi, mis au large par le père Tellier et sa

consultation de Sorbonne, ne douta plus que tous les biens de tous ses sujets ne fussent siens, et que ce qu'il n'en prenait pas et qu'il leur laissait ne fût pure grâce. Ainsi il ne fit plus de difficulté de les prendre à toutes mains et en toutes les sortes ; il goûta donc le dixième en sus de tous les autres droits, impôts et affaires extraordinaires, et Desmarets n'eut plus qu'à exécuter. Ainsi le mardi matin, 30 septembre, Desmarets entra au conseil des finances avec l'édit du dixième dans son sac.

Il y avait déjà quelques jours que chacun savait la bombe en l'air, et en frémissait avec ce reste d'espérance qui n'est fondé que sur le désir, et toute la cour ainsi que Paris attendait dans une morne tristesse ce qui en allait arriver. On s'en parlait à l'oreille, et bien que ce projet près d'éclore fût déjà exprès rendu public, personne n'en osait parler tout haut. Ceux du conseil des finances y entrèrent ce jour-là sans en savoir davantage que le public, ni même si l'affaire baiserait ou non le bureau de ce conseil.

Tout le monde assis, et Desmarets tirant un gros cahier de son sac, le roi prit la parole et dit que l'impossibilité d'avoir la paix, et l'extrême difficulté de soutenir la guerre, avaient fait travailler Desmarets à trouver des moyens extraordinaires qui lui paraissaient bons ; qu'il lui en avait rendu compte, et qu'il avait été du même avis quoique bien fâché d'être réduit à ces secours ; qu'il ne doutait pas qu'ils ne fussent d'avis semblable après que Desmarets le leur aurait expliqué.

Après une préface si décisive et si contraire à la coutume du roi, Desmarets fit un discours pathétique sur l'opiniâtreté des ennemis et l'épuisement des finances, court et plein d'autorité, qu'il conclut par dire qu'entre laisser le royaume en proie à leurs armes ou se servir

des seuls expédients qui restaient, lui n'en sachant aucuns autres, il croyait encore moins dur de les mettre en usage que de souffrir l'entrée des ennemis dans toutes les provinces de France; qu'il s'agissait de l'imposition du dixième denier sans exception de personne; qu'outre la raison d'impossibilité susdite, chacun encore y trouverait son compte, parce que cette levée qui serait modique pour chacun en comparaison de ce qu'il avait sur le roi en rentes et en bienfaits (mais outre cette iniquité criante à ceux-là, combien de gens qui n'avaient rien du roi ni sur le roi!) en procurerait le paiement régulier désormais, et par là un recouvrement de moyens pour tous les particuliers, et une circulation pour le général qui remettrait une sorte de petite abondance et de mouvement d'argent; qu'il avait tâché de prévenir tous les inconvénients tant pour le roi que pour ses sujets, et que ces messieurs en jugeraient mieux par la lecture de l'édit même qu'il allait faire, que par tout ce qu'il leur en pourrait dire de plus. Aussitôt, et sans attendre de réponse, il se mit à lire l'édit, et il le lut d'un bout à l'autre tout de suite sans aucune interruption, puis il se tut.

Personne ne prenant la parole, le roi demanda l'avis à Daguesseau, à qui, comme le dernier du conseil, c'était à parler le premier. Ce digne magistrat répondit que l'affaire lui paraissait d'une si grande importance, qu'il n'en pouvait dire ainsi son avis sur-le-champ; qu'il lui faudrait pour le former lire longtemps chez lui l'édit, tant sur la chose même que sur la forme, partant qu'il suppliait le roi de le dispenser d'opiner là-dessus. Le roi dit que Daguesseau avait raison, que l'examen qu'il demandait était même inutile puisqu'il ne pouvait être travaillé plus que ce qu'avait fait Desmarets, qui était d'avis de faire cet édit, et tel qu'ils le venaient d'entendre; que

c'était aussi son sentiment à lui à qui Desmarets en avait rendu compte, et qu'ainsi ce ne serait que perdre le temps que de le discuter davantage.

Tous se turent, hormis le duc de Beauvillier, qui, séduit par le neveu de Colbert son beau-père, qu'il croyait un oracle en finances, et touché de la réduction à l'impossible, dit en peu de mots que, tout fâcheux qu'il reconnût ce secours, il ne pouvait ne le pas préférer à voir les ennemis ravager la France, ni trouver que ce parti ne fût plus salutaire à ceux-là même qui en souffriraient le plus.

Ainsi fut bâclée cette sanglante affaire, et immédiatement après signée, scellée, enregistrée parmi les sanglots suffoqués, et publiée parmi les plus douces, mais les plus pitoyables plaintes. La levée ni le produit n'en furent pas tels à beaucoup près qu'on se l'était figuré dans ce bureau d'anthropophages, et le roi ne paya non plus un seul denier à personne qu'il faisait auparavant. Ainsi tourna en fumée ce beau soulagement, cette sorte de petite abondance, cette circulation et ce mouvement d'argent, lénitif unique du beau discours de Desmarets. Je sus dès le lendemain tout le détail que je viens de rapporter, par le chancelier. Quelques jours après la publication de l'édit, il se répandit qu'il s'y était opposé avec vigueur au conseil des finances; cela lui fit grand honneur, mais il s'en fit un bien plus véritable en rejetant hautement le faux. Il avoua à quiconque lui en parla qu'il s'était tu absolument, qu'il n'avait pas été mis à portée de dire un seul mot là-dessus; qu'il en était même bien aise, parce que tout ce qu'il aurait pu dire n'aurait rien changé à une résolution de ce poids, absolument prise, dont on ne leur avait parlé que par forme, cérémonie qui l'avait même surpris. D'ailleurs il ne se cacha pas de blâmer cette invention affreuse avec toute

l'amertume que méritait un remède tourné en poison.

Le maréchal de Vauban étoit mort de douleur du succès de son zèle, et de son livre comme je l'ai raconté en son lieu. Le pauvre Boisguilbert, qui avait survécu à l'exil que le sien lui avait coûté, conçut une affliction extrême de ce que, pour n'avoir songé qu'au bien de l'état et au soulagement universel de tous ses membres, il se trouvait l'innocent donneur d'avis d'un si exécrable monopole, lui qui n'avait imaginé et proposé le dixième denier qu'en haine et pour la destruction totale de la taille et de tout monopole, et soutint constamment que ce dixième denier en sus des monopoles ne produirait presque rien, par le défaut de circulation et de débit qui formait l'impuissance, et l'événement fit voir en bref qu'il ne se trompait pas. Ainsi tout homme, sans aucun excepter, se vit en proie aux exacteurs, réduit à supputer et à discuter avec eux son propre patrimoine, à recevoir leur attache et leur protection sous les peines les plus terribles, à montrer en public tous les secrets de sa famille, à produire lui-même au grand jour les turpitudes domestiques enveloppées jusqu'alors sous les replis des précautions les plus sages et les plus multipliées. La plupart à convaincre et vainement, qu'eux-mêmes propriétaires ne jouissaient pas de la dixième partie de leurs fonds. Le Languedoc entier, quoique sous le joug du comité Basville, offrit en corps d'abandonner au roi tous ses biens sans réserve, moyennant assurance d'en pouvoir conserver quitte et franche la dixième partie, et le demanda comme une grâce. La proposition non-seulement ne fut pas écoutée, mais réputée à injure et rudement tancée. Il ne fut donc que trop manifeste que la plupart payèrent le quint, le quart, le tiers de leurs biens par cette dîme seule, et que par conséquent ils furent réduits aux dernières extrémités. Les seuls financiers s'en sau-

vèrent par leurs portefeuilles inconnus, et par la protection de leurs semblables devenus les maitres de tous les biens des Français de tous les ordres. Les protecteurs du dixième denier virent clairement toutes ces horreurs sans être capables d'en être touchés.

Quelques jours après la publication de l'édit, Monseigneur, par grand extraordinaire, alla dîner à la Ménagerie avec les princes ses enfants et leurs épouses, et des dames en petit nombre. Là, monseigneur le duc de Bourgogne, moins gêné que d'ordinaire, se mit sur les partisans, dit qu'il fallait qu'il en parlât, parce qu'il en avait jusqu'à la gorge, déclama contre le dixième denier et contre cette multitude d'autres impôts, s'expliqua avec plus que de la dureté sur les financiers et les traitants, même sur les gens de finances, et par cette juste et sainte colère, rappela le souvenir de saint Louis, de Louis XII, père du peuple, et de Louis-le-Juste. Monseigneur, ému par cette sorte d'emportement de son fils qui lui était si peu ordinaire, y entra aussi un peu avec lui, et montra de la colère de tant d'exactions aussi nuisibles que barbares, et de tant de gens de néant si monstrueusement enrichis de ce sang; et tous deux surprirent infiniment ce peu de témoins qui les entendirent et les consolèrent un peu dans l'espérance en eux de quelque ressource.

Mais le décret en était porté; le vrai successeur de Louis XIV était le fils d'un rat de cave, qui ajouta dans son long et funeste gouvernement à tout ce qui s'était auparavant inventé en ce genre, et qui mit les publicains et leurs vastes armées en effroi, et s'il était possible, en honneur, par la vénération qu'il leur porta, la puissance et le crédit sans bornes qu'il leur donna, le respect odieux qu'il leur fit porter par les plus grands et par tout le monde, et les grâces et les distinctions de la

cour, de l'église et de la guerre, qu'ils partagèrent avec les seigneurs, même avec préférence, jusqu'à pas une desquelles jusqu'alors aucun d'eux n'avait osé lever les yeux.

CHAPITRE CCLXXXV.

Dumont m'avertit de la plus folle calomnie persuadée contre moi à Monseigneur. — Crédulité inconcevable de ce prince. — Madame de Saint-Simon s'adresse à madame la duchesse de Bourgogne, qui détrompe pleinement Monseigneur et me tire d'affaire.

Il faut parler maintenant d'une nouvelle bombe qui me tomba sur la tête, et rapporter ce que je n'ai fait qu'indiquer ailleurs de l'incroyable crédulité de Monseigneur.

Il faut se souvenir de ce que j'ai dit de Dumont, de la confiance de Monseigneur pour lui, et de son constant souvenir de ce que mon père avait fait pour le sien. Il faut encore remarquer que le roi déclara, le lundi 2 juin, à Marly, le mariage de M. le duc de Berry, et qu'il alla le même jour faire à Madame la demande de Mademoiselle; que, le dimanche 15 juin, madame de Saint-Simon fut nommée dame d'honneur de la future duchesse de Berry, de la manière qui a été rapportée, dans le cabinet du roi à Versailles; que, le dimanche 6 juillet, le mariage se fit dans la chapelle de Versailles; que, le mercredi suivant 9 juillet, le roi alla à Marly jusqu'au samedi 2 août; qu'il y retourna le mercredi 20 août jusqu'au samedi 13 septembre; qu'il y retourna encore le mercredi 8 octobre jusqu'au samedi 18 du même mois, enfin qu'il

y retourna le lundi 3 novembre jusqu'au samedi 15 du même mois, et qu'il n'alla point à Fontainebleau cette année, retenu par les fâcheuses affaires et par la dépense de ce voyage. Ce sont quatre voyages de Marly depuis le mariage de madame la duchesse de Berry, et il n'y en eut plus après de cette année.

Quelques jours après, le second voyage de Marly commencé, revenant avec le roi de la messe, Dumont, dans le resserré de la porte du petit salon de la chapelle, prit son temps de n'être pas aperçu, me tira par mon habit, et comme je me tournai, mit un doigt sur sa bouche et me montra les jardins qui sont au bas de la rivière, c'est-à-dire de cette superbe cascade que le cardinal Fleury a détruite, et qui était en face derrière le château. En même temps Dumont me glissa dans l'oreille : « Aux berceaux. » Cette partie du jardin en était entourée avec des palissades qui ôtaient la vue de ce qui était dans ces berceaux ; c'était le lieu le moins fréquenté de Marly, qui ne conduisait à rien, et où l'après-dînée même et les soirs, il était rare qu'on se promenât.

Inquiet de ce que me voulait Dumont avec tant de mystère, je gagnai doucement l'entrée des berceaux, où, sans être vu, je regardai par une des ouvertures que je le visse paraître. Il s'y glissa par le coin de la chapelle, et j'allai au-devant de lui. En me joignant il me pria de retourner vers la rivière, afin d'être encore plus écartés, et nous nous y mîmes contre la palissade la plus épaisse, et dans l'éloignement des ouvertures, pour être encore plus cachés sous ces berceaux. Tant de façons me surprirent et m'effrayèrent ; je le fus bien autrement quand j'appris de quoi il était question.

Après quelques compliments de reconnaissance sur

mon père et d'amitié pour moi, Dumont me dit qu'il venait me donner la plus grande marque de l'une et de l'autre, mais à deux conditions : la première, que je ne ferais pas en la moindre chose du monde aucun semblant de savoir rien de ce qu'il m'allait apprendre; l'autre, que je n'en ferais aucun usage que lorsqu'il me le dirait, et que de concert avec lui, et je lui donnai parole de l'un et de l'autre. Alors il me dit que deux jours après le mariage de M. le duc de Berry, étant entré sur la fin de la matinée dans le cabinet de Monseigneur, où il était tout seul avec l'air fort sérieux, il l'avait suivi tout seul encore par le jardin, où il entrait par les fenêtres de ses cabinets chez madame la princesse de Conti, chez laquelle il entrait aussi de la terrasse de l'Orangerie de Versailles, par les fenêtres de son appartement, laquelle aussi il trouva seule dans son cabinet, et que, tout en entrant, Monseigneur lui avait dit d'un air contre son naturel fort enflammé, et comme par interrogation, qu'elle était là bien tranquille; ce qui la surprit à tel point, qu'elle lui demanda avec frayeur s'il y avait des nouvelles de Flandre, et qu'est-ce qui était arrivé. Monseigneur répondit avec un air de dépit qu'il n'y avait point de nouvelles, sinon que j'avais dit que maintenant que le mariage du duc de Berry était fait, il fallait faire chasser madame la Duchesse et elle, et qu'après cela nous gouvernerions tout à notre aise ce bon imbécile, en parlant de soi; qu'elle ne devait donc pas être si assurée ni si en repos; puis tout à coup, et comme se battant les flancs pour s'irriter davantage, il tint tous les propos qu'eût mérités ce discours, ajouta des menaces, et dit qu'il avertirait bien le duc de Bourgogne de me craindre, de m'écarter, et de s'éloigner tout à fait de moi. Cette manière de soliloque dura assez longtemps sans que j'aie su ce que madame la princesse

de Conti dit là-dessus; mais par le silence de Dumont à cet égard, par le dépit qu'elle montra du mariage, et par presque tout ce qui l'environnait, je n'eus pas lieu de croire qu'elle cherchât à rien adoucir. Dumont seul en tiers, collé à la muraille, frémissait sans oser dire une parole, et la scène ne finit qu'à l'arrivée de Sainte-Maure, qui fit tout court changer de discours.

On ne peut comprendre l'effet que fit sur moi ce récit. Entre plusieurs l'étonnement l'emporta ; je regardai Dumont, je lui demandai comment un pareil rapport se pouvait concevoir, comment il osait se faire, et comment il pouvait être cru, et je le priai de me dire par quels biais et par quel moyen proposer au roi, et réussir à lui faire chasser ses deux filles, princesses du sang, qu'il aimait, et Monseigneur encore mieux; et s'il ne fallait pas être plus fou que les plus enfermés, pour concevoir un projet si radicalement insensé et si parfaitement impossible ; plus fou encore de s'en vanter et de le dire, et plus que démon pour l'inventer et en affubler quelqu'un qui au moins n'avait jamais passé pour fou ni pour visionnaire. Je lui demandai encore ce qu'il lui semblait de celui qui s'en était si aisément persuadé. Dumont m'avoua que tout ce que je disais était véritable et d'une évidence parfaite, mais que la calomnie n'en était pas moins faite et reçue. Je n'osai enfoncer sur la crédulité de Monseigneur, content que Dumont, en haussant les épaules, et par quelques mots échappés, me laissât entendre qu'il en pensait tout comme moi.

Après la première surprise, qui fut en moi le sentiment le plus fort, je vis l'abîme qu'on avait creusé sous mes pieds, et je demandai à Dumont qu'y faire? « Rien du tout pour le moment, me dit-il : je n'ai osé vous avertir plus tôt, parce que, ayant été le seul témoin de la scène avec madame la princesse de Conti, j'ai

voulu laisser éloigner le temps; il n'est pas encore venu de rien faire. Attendez que je vous avertisse, et je le ferai soigneusement. — Mais, monsieur, lui répondis-je, qui suis-je, moi, vis-à-vis de Monseigneur en fureur, et toujours dans les mêmes lieux que lui, hors à Meudon? Que devenir ici dans le salon en sa présence? Comment oser lui faire ma cour chez lui, et comment oser ne la lui pas faire en attendant que vous m'avertissiez et que nous ayons trouvé moyen de lui faire entendre raison, avec tous les démons qui l'obsèdent et qui l'entretiendront dans cette humeur, ceux surtout qui ont osé abuser de lui jusqu'à lui faire accroire une absurdité, trop forte même pour un enfant de six ans? — Tout cela est très-embarrassant, me répliqua Dumont; ne demandez point pour Meudon, ne vous approchez guère ici de Monseigneur dans le salon, allez chez lui de loin à loin, mais allez-y; vous ne vous êtes aperçu de rien de lui jusqu'à cette heure; en vivant de la sorte à son égard, il ne s'échappera en rien avec vous : c'est tout ce que je puis vous dire. » Il me recommanda après tant et plus l'observation exacte des deux conditions qu'il m'avait fait promettre, reçut mes remercîments à la hâte, et s'enfuit par où il était venu, dans la frayeur d'être avisé par quelqu'un.

Je demeurai assez longtemps à me promener sous ces berceaux, à rêver à l'excès de la scélératesse, à l'opinion que ceux qui l'avaient conçue pouvaient avoir d'un prince à qui ils avaient osé espérer de la lui faire croire, et à qui ils l'avaient si bien persuadée, et à m'abîmer dans les réflexions de ce qu'on pourrait devenir sous un roi gouverné par de pareils démons, et incapable de ne pas gober les absurdités les plus grossières et les plus palpables. Revenant à moi, je ne savais ni comment me tirer de celle-ci, bien moins encore parer toutes

celles qu'il plairait aux mêmes gens d'inventer, et d'en coiffer ce pauvre prince. Je me retirai chez moi dans tout le malaise qu'il est aisé de s'imaginer, et que je ne conflai qu'à madame de Saint-Simon, qui n'en fut pas moins étonnée que moi, ni moins épouvantée. Je suivis exactement la conduite que Dumont m'avait prescrite.

J'allais assez médiocrement chez Monseigneur, et même à Marly fort rarement autour de lui, parce que cette cabale qui le gouvernait, et dont j'ai plus d'une fois parlé, était toute composée de gens qui me haïssaient parfaitement. Je n'avais donc aucune familiarité avec Monseigneur ; j'allais assez rarement à Meudon ; ainsi la conduite que j'eus à garder fut imperceptible au monde.

Je n'ai jamais su, et j'en loue Dieu encore, qui avait fait accroire à Monseigneur cette ineptie si cruelle, et parmi cette troupe mâle et femelle de cette cabale, je n'ai pu démêler ni asseoir aucun soupçon sur personne de distinct. Les choses de rang pour les deux Lislebonne et leur oncle de Vaudemont, Rome à l'égard de d'Antin, ce qui s'était passé avec feu M. le Duc et madame la Duchesse, les choses de Flandre sur le tout les avaient tous rendus mes ennemis personnels. Ils m'avaient vu, malgré toutes leurs menées, ressusciter auprès du roi ; ils frémissaient de ce que je n'étais pas resté perdu ; ma liaison intime avec M. et madame la duchesse d'Orléans aigrissait leur haine ; enfin le mariage de M. le duc de Berry en avait comblé la mesure. Quoique les détails en demeurassent ignorés, il n'avait que trop transpiré que je l'avais fait, et la démarche que je fis par Bignon auprès de la Choin, si proche de la déclaration du mariage, acheva de les en persuader, quoique je me fusse bien gardé d'en rien laisser imaginer dans tout ce qui se passa entre Bignon et moi. Mes liaisons si

intimes avec le chancelier, les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, ces deux derniers qu'ils haïssaient parfaitement, et tant d'autres principaux personnages des deux sexes, leur faisaient peur, et plus que tout, comme je le sentis par ce qu'en dit Monseigneur, ce qui commençait à se former d'intime entre monseigneur le duc de Bourgogne et moi, que des yeux si perçants et si attentifs commençaient à apercevoir parmi les ténèbres, leur faisait frayeur et les déterminait à tout oser et à tout entreprendre.

Dans une situation d'autant plus violente, dans la contrainte de son secret, que l'avenir en était plus terrible que le présent n'en était fâcheux et embarrassant à quelque point qu'il le fût, je pris Dumont dans le salon, un matin, tout à la fin de ce même voyage. Après force répétitions de l'absurdité de la calomnie, de respect pour Monseigneur, je lui proposai de lui dire qu'ayant appris ce qui m'était imputé auprès de lui, et le regardant comme étant déjà roi par avance, je ne pouvais demeurer dans cet état, et que j'avais prié Dumont d'obtenir de lui la grâce de le pouvoir entretenir un quart d'heure, ou de recevoir comme un sacrifice fait à son injuste colère de me retirer en Guyenne jusqu'à ce qu'il me permît de lui démontrer l'absurdité d'une si noire calomnie. Dumont ne put désapprouver mon impatience de sortir de cette étrange affaire, ni le respect avec lequel je m'y prenais. Il me promit de parler à Monseigneur avec étendue, mais il le fit avec un air beaucoup moins ouvert, et en homme que cela embarrassait pour avoir été témoin de la scène. C'était un homme de fort peu d'esprit, timide et fort mesuré, qui craignait tout et qui s'embarrassait de tout. Il me dit qu'il n'était pas temps encore, qu'il le prendrait dès qu'il le verrait à propos, et se rabattit à m'exhorter à la pa-

tience et au secret, et à la conduite que je lui avais promise.

Monseigneur traversa le salon et me vit parler à Dumont tête à tête. J'en fus bien aise dans l'espérance qu'il lui demanderait ce que je lui disais, et qu'il en pourrait profiter pour ce que je désirais. La messe du roi finit notre conversation.

Ce Marly, comme je l'ai dit, était le second depuis le mariage. J'espérais peu des mesures et de la faiblesse de Dumont; nous songeâmes donc, madame de Saint-Simon et moi, à nous aider d'ailleurs, dès que Dumont m'en laisserait libre; mais comme ce que nous résolûmes ne s'exécutait pas aisément par la mécanique si principale en toutes les choses de la cour, fatigués d'ailleurs d'une situation si pénible, et dans le dessein de ne laisser pas refroidir les promesses de liberté pour y accoutumer de bonne heure, et s'établir sur le pied d'en prendre, un peu avant le troisième Marly, madame de Saint-Simon eut une audience de madame la duchesse de Bourgogne, qui depuis le mariage ne pouvait plus être remarquée.

Elle la supplia d'obtenir la permission du roi pour elle d'aller passer ce voyage de Marly, qui devait être court, à La Ferté pour se trouver au retour à Versailles. Cela ne fit aucune difficulté, mais grand bruit, et grande envie par la distinction. Aucune dame d'honneur, pas même celles des bâtardes du roi, n'avait eu la liberté de s'absenter deux jours seulement, et cet esclavage était passé en loi par l'habitude. Madame de Saint-Simon usa sagement de cette liberté, mais elle en usa plusieurs fois, et fut la seule à qui elle fut accordée, laquelle même lui tourna à bien; nous allâmes donc nous reposer et réfléchir à La Ferté, et nous y prîmes la résolution dont je parlerai tout à l'heure.

De retour à Versailles, le roi fit le troisième voyage à Marly depuis le mariage. Vers le milieu du voyage, Dumont, comme la première fois, me tira en revenant de la messe du roi et me montra les berceaux. J'allai aussitôt l'y attendre. Là il me dit qu'il croyait maintenant que je pouvais faire parler à Monseigneur, parce qu'il y avait assez longtemps de ce dont il m'avait averti pour que j'eusse pu l'être d'ailleurs, et le laisser hors de soupçon de l'avoir fait; que néanmoins, après y avoir bien réfléchi, il n'avait pas cru pouvoir hasarder de parler à Monseigneur, parce qu'il avait été témoin de la scène, mais que si Monseigneur, plein de ce qu'on lui aurait dit pour moi là-dessus, lui en parlait, il saisirait l'occasion et dirait merveilles. Je lui fis valoir l'exactitude si pénible avec laquelle je lui avais tenu les deux conditions qu'il m'avait demandées; je ne fis pas semblant de sentir sa faiblesse et sa timidité, parce qu'on ne peut tirer des gens plus que ce qui est en eux, et que le service de l'avis n'en était pas moins grand, et pour accomplir toute fidélité avec lui, je lui proposai de faire parler à Monseigneur par madame la duchesse de Bourgogne; il l'approuva fort. Je ne laissai pas pourtant de lui demander si ce canal serait agréable, et il m'en assura. Je lui promis de l'instruire du succès, et nous nous séparâmes de la sorte avec force amitiés et recommandations de sa part de continuer ma même conduite à l'égard de Monseigneur, jusqu'à ce qu'il pût être pleinement détrompé.

L'impossibilité de trouver personne assez de nos amis et assez avant dans la privance de Monseigneur pour lui faire parler, nous avait tournés vers madame la duchesse de Bourgogne. Madame de Saint-Simon en eut une audience dans laquelle elle lui conta ce qui vient d'être rapporté, sans lui nommer Dumont, l'excita sur le ma-

riage imputé à crime auquel elle avait eu une si principale part, lui fit sentir jusque pour elle-même et pour monseigneur le duc de Bourgogne en quel danger chacun était par l'incroyable crédulité de Monseigneur, livré sans réserve à de tels scélérats. Madame la duchesse de Bourgogne en fut vivement touchée; elle en sentit tout le péril, entra pleinement en tout ce que madame de Saint-Simon lui dit, lui parla avec toute sorte d'intérêt et d'amitié, reçut avec mille bontés la prière qu'elle lui fit de parler à Monseigneur, et lui promit de prendre son temps pour le faire, avec l'étendue que la chose méritait, et en soi, et à mon égard. Quinze ou vingt jours après, elle eut l'attention de dire à madame de Saint-Simon, qui ne lui en avait point reparlé, de ne s'impatienter pas; qu'elle n'avait pu trouver encore occasion de pouvoir parler avec étendue, mais qu'elle pouvait compter qu'elle la cherchait et ne la manquerait pas. Cela dura jusqu'après le quatrième et dernier voyage de Marly, d'où le roi revint le samedi 15 novembre.

Le lendemain dimanche, Monseigneur s'en alla à Meudon pour plusieurs jours. Il vint à Versailles le mercredi suivant, 19 novembre, pour le conseil d'état, au sortir duquel il retourna dîner à Meudon, et y mena tête à tête avec lui madame la duchesse de Bourgogne. Ce fut là qu'elle lui parla, sûre du temps, d'être seule, et de ne pouvoir être interrompue; elle entama sur madame de Saint-Simon, qui allait aussi dîner à Meudon avec messeigneurs ses fils et madame la duchesse de Berry. Sur ce que Monseigneur la loua fort, la princesse lui dit qu'il la mettait pourtant au désespoir. Il fut très-surpris, et demanda comment. Alors elle lui parla franchement de l'affaire qu'on m'avait faite auprès de lui. Il l'avoua et s'en irrita de nouveau. Il lui laissa tout dire, et puis lui demanda si bien sérieusement il en était persuadé; de là,

lui dit avec adresse qu'elle aimait fort madame de Saint-Simon, que de moi elle ne s'en souciait point, mais que pour lui-même elle ne pouvait souffrir de le voir la dupe d'une invention si grossière; qu'il n'était pas imaginable qu'un homme avec la moindre teinture de la cour, combien moins un homme qu'on lui avait dépeint comme si remuant, si plein d'esprit et de connaissances, si dangereux, pût se mettre dans la tête un projet aussi insensé que celui de faire chasser de la cour deux veuves de princes du sang, si aimées de lui et du roi, qui était leur père, bien moins encore de le dire, et qu'à la première vue de la chose, nul homme du moindre sens n'y pourrait ajouter foi.

Il n'en fallut pas davantage à ce pauvre prince pour lui persuader l'ineptie d'une supposition qu'il avait si aisément gobée, et tout d'un coup pour lui faire naître la honte d'avoir si pleinement donné dans un panneau si grossièrement tendu. Il l'avoua à l'instant de bonne foi, convint de tout avec elle, et dit qu'il n'avait pas tant fait de réflexion, parce que la colère l'avait surpris.

Elle en prit occasion de lui donner des soupçons contre des personnes qui avaient eu assez peu de respect pour lui pour l'exposer à une colère si peu fondée et si fort à leur gré, et pour lui représenter qu'étant ce qu'il était, il ne pouvait être trop en garde contre les faux rapports, et contre les gens qu'il y aurait surpris, et si grossiers encore. Elle n'osa lui demander qui c'était, et se contenta de lui dire que tout ce qui l'approchait me haïssait, les uns par rang, les autres par d'autres raisons. Elle le laissa changer de discours, dont il eut hâte, après qu'elle lui eut fait suffisamment sentir combien ce rapport était peu respectueux, hardi, scélérat et incroyable, et combien honteux et dangereux pour lui d'y avoir donné sans y faire la moindre attention.

Elle ne voulut faire semblant de rien à madame de Saint-Simon à Meudon; mais à Versailles, le soir même, elle lui rendit toute cette conversation, dont madame de Saint-Simon lui rendit les grâces que méritait ce service, rendu avec tant de force, d'esprit, de bonté et de succès. Dès que je pus voir Dumont, je lui dis, mais sans détail, que madame la duchesse de Bourgogne avait parlé à merveilles, et réussi à détromper Monseigneur, dont il me parut fort aise. M. de Beauvillier et le chancelier, qui étaient en grande peine de me savoir dans ce bourbier, se réjouirent fort de m'en savoir dehors, et fort d'avis du parti que je m'étais proposé, de continuer à l'égard de Monseigneur, avec qui je n'avais qu'à perdre par ses entours infernaux et rien à gagner, la même conduite que je gardais depuis cette aventure, et de laisser croire ainsi aux honnêtes gens qui m'y avaient mis que j'y étais encore, pour ne leur pas donner envie de quelque autre invention qui me perdrait peut-être auprès d'un prince si facile à croire, et si fort entre leurs mains sans que j'en pusse être averti.

CHAPITRE CCLXXXVI.

L'abbé de Vaubrun rappelé après dix ans d'exil; sa famille, son caractère. — Bulle qui condamne les jésuites sur les usages chinois. — Cinq hommes d'augmentation par compagnie d'infanterie. — Taxe d'usuriers. — Refonte et profit de la monnaie. — Pont de Moulins tombé; ravages de la Loire. — Le grand prieur enlevé par une espèce de partisan impérial. — Apanage et maison de M. le duc et madame la duchesse de Berry. — Rare méprise. — Benoist, contrôleur de la bouche, homme dangereux. — Scrupule du roi sur la vénalité des charges de ses aumôniers. — Madame de la Rochepot fort étrangement admise, comme femme du chancelier de M. le duc de Berry, à Marly, à table et dans les carrosses de madame la duchesse de Bourgogne. — Madame la duchesse de Bourgogne seule maîtresse indépendante de sa maison. — Retour des généraux. — Fervaques quitte le service. — Mort du lord Greffin. — Mort de Spanheim. — Mort et deuil de la duchesse de Mantoue. — Prétendu faiseur d'or. — Boudin; son état et son caractère. — Bals, fêtes et plaisirs à la cour tout l'hiver.

L'abbé de Vaubrun, depuis dix années en exil, et les dernières avec permission d'être à Paris, sans approcher plus près de la cour, eut enfin permission de venir saluer le roi, le jour du retour à Versailles du dernier voyage de Marly de cette année. Son nom était Beautru, de la plus petite et nouvelle bourgeoisie de Tours.

Vaubrun son père était frère de Nogent, tué maître de

la garde-robe, au passage du Rhin, qui avait épousé la sœur de M. de Lausun, du chevalier de Nogent, et de la Montauban, cette fausse princesse dont j'ai parlé quelquefois. Leur père avait fait sa fortune par beaucoup d'esprit et de souplesse, sur la fin de Louis XIII, et surtout dans la minorité de Louis XIV, et était devenu capitaine de la porte. Nogent eut sa charge à sa mort, et après celle de maître de la garde-robe, pour épouser pour rien la sœur de M. de Lausun, qui était fille de la reine-mère. Vaubrun avait épousé la fille de Serrant, frère de son père, qui était très-riche et avait été maître des requêtes, qui vivait encore à quatre-vingt-cinq ou six ans, retiré à Serrant en Anjou, où l'abbé de Vaubrun avait passé son exil. Vaubrun fut tué lieutenant général au combat d'Altenheim, à cette belle et fameuse retraite que mon beau-père fit à la mort de M. de Turenne.

Il laissa deux filles, dont l'aînée fut, en 1688, seconde femme du duc d'Estrées, et une autre, dont j'ai parlé à l'occasion de son enlèvement, et qui fut depuis enfermée aux Annonciades de Saint-Denis, où elle a fait profession, et un fils unique, mais absolument nain, extrêmement boiteux, qui par ces défauts naturels se fit d'église. Avec ses jambes torses et une tête à faire peur, il ne laissait pas d'être fort audacieux avec les femmes, pour lesquelles il se croyait de grands talents. Il avait du savoir, beaucoup d'esprit, peu ou point de jugement, une grande hardiesse, la science du monde où il voulait tout savoir, être tout, se mêler de tout, frappant à toutes les portes, obséquieux, respectueux, bassement valet de tous gens en place souvent ennemis, toujours dès qu'ils y arrivaient, et se fourrant chez tout ce qui figurait. Une folle ambition et la passion du grand monde lui firent acheter une charge de lecteur pour s'introduire à la cour. L'intrigue était son élément, mais dangereux,

imprudent, peu sûr d'ailleurs, et, comme tel, craint, évité, méprisé. Il se dévoua au cardinal de Bouillon dont les intrigues le firent chasser, et les siennes avec les jésuites le firent revenir. Il finit par se faire l'âme damnée de M..et de madame du Maine, qui ne le menèrent à rien. Toute sa vie il eut la rage d'être évêque.

En ce temps-ci parut une bulle du pape, qui décida très-nettement toutes les disputes des missionnaires et des jésuites de la Chine sur les cérémonies chinoises de Confucius, des ancêtres et autres, qui les déclara idolâtriques, les proscrivit, condamna les jésuites dans leur tolérance et leur pratique là-dessus, approuva la conduite du feu cardinal de Tournon, dont les souffrances, la constance et la mort y étaient fort louées, et les menées et la désobéissance des jésuites fort tancées. Cette bulle les mortifia moins qu'elle ne les mit en furie; ils l'éludèrent, puis à découvert la sautèrent à joints pieds. On a tant écrit sur ces matières, que je n'en dirai pas davantage. Je fais seulement mention de cette bulle comme de la source de tout le fracas qui arriva bientôt après, et dont la persécution dure encore, et n'a fait que croître en fureur. Je parlerai en son temps de ce chef-d'œuvre du démon et des jésuites, et en particulier du père Tellier.

Le dixième établi donna lieu à augmenter toute l'infanterie de cinq hommes par compagnie. On fit aussi une taxe sur les usuriers, qui avaient gagné gros à trafiquer les papiers du roi, c'est-à-dire à profiter du besoin de ceux à qui le roi les donnait en paiement. On appelait ces gens-là *agioteurs*, et leur manége, suivant la presse où étaient les porteurs de billets, de donner par exemple 3 ou 400 livres, et souvent encore la plupart en denrées, pour un billet de 1000 francs; ce manége, dis-je, s'appelait *agiot*. On prétendit tirer une trentaine

de millions de cette taxe. Bien des gens y gagnèrent gros, je ne sais si le roi y fut le mieux traité. Bientôt après on refondit la monnaie, ce qui fit un grand profit au roi et un extrême tort aux particuliers et au commerce. On a dans tous les temps regardé comme un très-grand malheur, et comme quelque chose de plus, de toucher aux blés et aux monnaies. Desmarets a accoutumé au manége de la monnaie; M. le Duc et le cardinal Fleury, à celui des blés et de la famine factice.

Le pont que Mansart avait bâti à Moulins sur l'Allier avait été emporté aussitôt qu'achevé, comme je l'ai rapporté en son lieu. Il y en avait rebâti un autre, qu'il avait assuré devoir durer jusqu'à la postérité la plus reculée. Il avait coûté plus de 800,000 livres. Il fut emporté au premier commencement de cet hiver par l'inondation de la Loire, qui par ses ravages coûta plus de 10 millions au royaume, qui, comme il a été expliqué ailleurs, en fut redevable au crédit du duc de la Feuillade.

Le grand prieur, encore sorti du royaume, comme il a été rapporté en son lieu, s'était, à force d'errer, établi à Venise. Ne se trouvant bien nulle part, il alla promener ses inquiétudes tout à la fin d'octobre, et se mit en chemin pour Lausanne en Suisse. Une manière de bandit nommé Massenar, ayant pourtant une commission de l'empereur, et dont le fils avait été pris depuis quelques mois, et mis à Pierre-Encise pour les crimes de son père et pour les siens, attrappa le grand prieur dans son chemin, lui fit passer diligemment le Rhin, l'enferma dans un château de l'empereur, et lui déclara qu'il le traiterait tout pareillement que son fils serait traité. Il eut permission d'en envoyer avertir le comte du Luc, ambassadeur du roi en Suisse, qui en donna avis par un courrier. Il ne parut pas que le roi fût fort ému de cette nouvelle, ni que personne y prît grande part.

L'emprunt continuel où M. le duc et madame la duchesse de Berry étaient sans cesse réduits d'officiers de chambre, et de gardes du roi, et de table de madame la duchesse de Bourgogne, lassa enfin par importunité, tellement qu'au lieu d'attendre la paix qui paraissait encore si éloignée, le roi, contre sa première résolution, se porta à donner un apanage à son petit-fils. Les pensions furent accordées sur le pied de celles qu'avaient eues Monsieur et Madame, mais l'apanage fut fort différent. La reine-mère, qui aimait tendrement Monsieur et qui était régente, régla le sien et n'y garda point de mesure; on tomba pour celui-ci dans l'extrémité contraire. Le revenu ne suffit pas à la dépense du pied de la maison; les extraordinaires, si souvent indispensables, se trouvèrent sans fonds; on ne donna pas le moindre meuble, ni aucune maison de ville ni de campagne; et ce ne fut que du temps après que le palais du Luxembourg ou d'Orléans leur fut donné à Paris. Cet apanage fut des duchés d'Angoulême et d'Alençon, avec quelque extension légère, et du pays de Ponthieu, avec la collation de tous les bénéfices de nomination royale, excepté les évêchés, comme à feu Monsieur, mais qui s'y trouvèrent rares et petits.

Tout cela fait et passé, MM. d'Abbeville, qui par leur ancienne fidélité et service ont obtenu et conservé le privilége de garder eux-mêmes le roi lorsqu'il passe par leur ville, et de n'y recevoir aucunes troupes, députèrent pour demander en cette considération que leur ville fût détachée de l'apanage, et réservée immédiatement à la couronne. La Vrillière, secrétaire d'état, qui l'avait dans son département, en rendit compte au roi, dont la surprise fut extrême d'apprendre qu'Abbeville fût de l'apanage, et demanda pourquoi? La question parut étrange; mais l'étonnement le devint quand, à la

réponse, il dit qu'il ne savait pas que le Ponthieu fût là, ni qu'Abbeville en fût la capitale. Il ajouta que ce pays sentait trop la poudre à canon pour être donné en apanage, et le fit retirer.

Le Berry en la place, et même tout d'abord, convenait mieux qu'aucune autre pièce, puisque le prince en portait le nom. Mais, en examinant, on trouva que tout le domaine en était engagé à la maison de Condé. On eut donc recours au comté de Gisors et à quelques environs pour remplacer le Ponthieu; et, comme les noms d'Angoulême et d'Alençon avaient été profanés par la bâtardise de Charles IX et par le fils mort enfant du dernier duc de Guise, le roi fit expédier des lettres-patentes à son petit-fils pour porter le nom de duc de *Berry*, qui lui avait été imposé en naissant, quoiqu'il n'y eût aucune propriété. L'affaire de l'apanage consommée, *on* mit en vente les charges de la maison de M. et de madame la duchesse de Berry. Comme ils désirèrent *des* noms, la chose fila assez lentement. Son peu d'importance n'en fera pas ici à deux fois.

Le duc de Beauvillier, qui, comme ayant été gouverneur de M. le duc de Berry, était seul de droit premier gentilhomme de sa chambre, eut la disposition de cette charge. Comme tout se réglait sur le premier pied de la maison de feu Monsieur pour le nombre des charges et de leurs appointements, M. de Beauvillier fit deux charges de la sienne. Il fit présent en plein de l'une au duc de Saint-Aignan, son frère, dont la naissance et encore plus la dignité flattèrent extrêmement M. et madame *la* duchesse de Berry, et vendit l'autre à M. de Béthune, gendre de Desmarets, devenu depuis duc de Sully. *Le* chevalier de Roye acheta une des deux charges de capitaine des gardes. Clermont d'Amboise, gendre d'O, *prit* l'autre; Montendre, celle de capitaine des Cent-Suisses.

Rasilly, porté par le duc de Beauvillier, qui l'avait fait sous-gouverneur des princes, et qui depuis la fin de cet emploi n'avait pas quitté M. le duc de Berry d'un pas, avec des fatigues de courses, de chasses et de veilles incroyables, par ordre du roi et sans appointements, en fut récompensé par le beau présent de la charge de premier écuyer, demandée pour un prix fort haut par des gens de la première qualité. Toute la cour applaudit à cette grâce, parce qu'il la méritait, et qu'il s'était fait universellement aimer, estimer et considérer. Madame la duchesse de Berry, qui y voulait de plus grands noms, en pleura amèrement et n'en cacha son dépit à personne. Il est pourtant vrai que Rasilly était gentilhomme ancien, de fort bon lieu, bien allié, lieutenant général de sa province, et que ses pères l'avaient été quand ne l'était pas qui voulait, ni pour de l'argent.

Cette princesse ne fut pas si délicate pour la Haye, écuyer de M. le duc de Berry, à qui elle fit donner pour rien la charge de premier veneur, et bientôt après lui fit acheter par M. le duc de Berry celle de premier chambellan, qui lui donnait place dans son carrosse et à sa table, quand il mangeait avec des hommes. Il s'en redressa et s'en regarda au miroir avec plus de complaisance. Il était bien fait, mais avec une taille haute de planche contrainte, et un visage écorché, qui d'ailleurs n'avait rien de beau. Il fut heureux en plus d'une sorte, et plus attaché à sa nouvelle maîtresse qu'à son maître. Le roi fut fort en colère quand il sut que M. le duc de Berry avait emprunté ce présent.

De Pons et Monchy, gens de bonne maison, achetèrent les deux charges de maîtres de la garde-robe. Champignelle, gentilhomme de bon lieu, et gendre de feu Denonville, premier sous-gouverneur des princes, prit celle de premier maître d'hôtel, et la fit très-honorable-

ment. Le fils du baron de Beauvais et de cette madame de Beauvais, première femme de chambre si confidente de la reine-mère, desquels j'ai parlé ailleurs, acheta celle de capitaine de la porte. Le roi l'avait fait défaire de la capitainerie de Grenelle, Montrouge, etc., en faveur de Bontemps par une noire malice de Benoist, contrôleur de la bouche.

C'était un gros brutal qui servait toute l'année, fils d'un cuisinier de Louis XIII. Il s'était rendu si familier avec le roi par son assiduité et son attention à ses mets, qu'il s'était fait craindre à toute la cour, à Livry même, et ménager jusque par M. le Prince et M. le Duc. Il traita souvent fort mal ce petit Beauvais sur du gibier assez mal à propos, qui se rebéqua. Benoist fit *languir* le gibier, vanta les autres capitaines des chasses qui en envoyaient de bonne heure, et quantité, se plaignit *qu'il* n'en pouvait tirer de celui-ci, l'accusa de le vendre, et fit si bien, qu'il mit le roi en colère et qu'il le perdit. Je sens bien qu'en soi c'est la dernière des bagatelles pour être rapportée; mais elle caractérise et dépeint.

L'abbé Turgot, aumônier du roi, venait d'être sacré évêque de Séez, et cherchait à vendre sa charge. Il n'y avait plus que lui et l'abbé Morel qui les eussent achetées; le roi les avait toutes retirées peu à peu par scrupule de simonie. Il croyait avec raison que ces charges s'achetaient pour se frayer et s'abréger le chemin aux abbayes ou l'épiscopat, et que c'était indirectement les acheter. Cette considération fit l'évêque de Séez premier aumônier de M. le duc de Berry, pour la plupart du prix de sa charge, dont le roi lui paya le surplus. C'était un très-bon et honnête homme.

Je procurai à Coettenfao, mon ami de tout temps, la charge de chevalier d'honneur de madame la duchesse de Berry, la plus belle sans comparaison, et la plus

commode de toutes à faire, et qui portait naturellement à être chevalier de l'ordre. Il était lieutenant général, et des bons, et premier officier des chevau-légers, qu'il vendit. Pour m'être trop pressé, il n'eut point la diminution que la difficulté de vendre introduisit quelque temps après qu'il fut pourvu. Le chevalier d'Hautefort acheta la charge de premier écuyer; le frère de son père l'était de la reine. Il fut curieux de voir en même temps lui avec cette charge chez une fille de France, et son frère écuyer de M. le comte de Toulouse, lequel encore faisait l'important. Saumery, frère du sous-gouverneur des princes, mais homme droit, simple et d'honneur, qui s'ennuyait de sa retraite après avoir longtemps servi, acheta la charge de premier maître d'hôtel, et la remplit très-honnêtement.

Celle de premier aumônier demeura longtemps à vendre, ainsi qu'une infinité de petites. A la fin, l'abbé de Castries, frère du chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, maintenant archevêque d'Albi, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le fut très-longtemps après.

Voysin, profitant de sa faveur, et ne sachant que faire de sa fille aînée qu'il aimait fort, et qui était exclue de tout pour avoir épousé un homme de robe la Rochepot, fils de la Berchère, fort riche, il lui fit acheter la charge de chancelier de M. le duc de Berry; et fit accroire au roi qu'avec cela il pouvait lui faire la grâce de l'admettre dans les carrosses et à la table de madame la duchesse de Bourgogne, et par là la mener à Marly, ce qui fut très-extraordinaire.

En même temps le roi fit pour madame la duchesse de Bourgogne ce qu'il n'avait accordé ni à la reine ni à madame la Dauphine. Il lui laissa l'entier gouvernement des affaires de sa maison, et la disposition de toutes les

charges et places, même sans lui rendre compte de rien : en un mot maîtresse absolue. Il s'en expliqua ainsi tout haut, dit qu'il se fiait assez en elle pour cela, et qu'elle serait capable de choses plus difficiles et plus importantes. Cette faveur très-signalée vint de lui-même. Madame la duchesse de Bourgogne se serait perdue avec lui pour toujours, si elle avait fait la moindre tentative pour l'obtenir. On peut croire qu'elle sut ménager une faveur si distinguée; et que, pour peu que ce dont elle eut à disposer ne fût pas tout à fait dans le petit, elle connaissait trop bien le roi pour rien faire sans lui, mais sûre alors de son approbation et du gré de cette déférence.

Berwick, chassé par les neiges, revint le premier après avoir détaché une partie de ses troupes pour le Roussillon. Harcourt revint ensuite, Besons après, et tous les officiers de leurs armées entrées en quartiers d'hiver. Villars aussi arriva des eaux de Bourbonne. Goesbriant fut reçu en gendre de ministre, et eut avec l'ordre une pension de 20,000 livres, en attendant le premier gouvernement.

Fervaques, colonel du premier régiment de Piémont, et brigadier d'infanterie avec réputation, quitta le service. J'ai parlé ailleurs de ces Bullion à l'occasion du carrosse de Madame, où madame de Bullion sa mère entra une fois pour de l'argent qu'elle donna à madame de Ventadour, mais sans que cela ait été plus loin. C'était une femme fort impérieuse, qui fit quitter son fils, piquée qu'il ne fût pas maréchal de camp au sortir de Douai, quoique brigadier seulement de l'hiver. Le roi en fut fort blessé. Qui lui aurait dit que ce même Fervaques serait fait officier général comme s'il n'eût point quitté, et chevalier de l'ordre en 1724? Il aurait été étrangement étonné et scandalisé, comme le fut aussi

toute la France. Le roi le punit par la bourse. Piémont lui avait coûté 100,000 livres, il le fixa à 75,000. Ils purent être fâchés de ce petit coup de houssine, mais trop riches pour se soucier de 25,000 livres.

Lord Greffin, pris avec le marquis de Lévi, en mer, lors de la tentative d'Écosse, dont il a été fait à cette occasion mention honorable, mourut à Londres, dans un grand âge, de sa mort naturelle, ayant eu des répits de sa condamnation de temps en temps, et sûreté qu'il en aurait toujours. Il a été parlé alors assez de lui pour n'avoir rien à y ajouter.

Spanheim, si connu dans la république des lettres, et qui ne l'a pas moins été par ses négociations et ses emplois, mourut en ce même temps à Londres, à quatre-vingt-quatre ans, avec une aussi bonne tête que jamais, et une santé parfaite jusqu'à la fin. Il avait été longtemps à Paris envoyé de l'électeur de Brandebourg, et il passa en la même qualité à Londres lorsque les affaires se brouillèrent sur la succession d'Espagne.

La duchesse de Mantoue mourut aussi à Paris, à la fleur de son âge, et d'une beauté qui promettait une grande santé, le 16 décembre. Sa maladie fut longue, dont elle sut heureusement profiter. Depuis son bizarre mariage, sa vie avait été fort triste; aucun des beaux projets de la duchesse d'Elbœuf ni de ses grandes prétentions pour elle n'avait pu réussir. Elle avait depuis son retour mené à Paris une vie fort triste. Elle n'avait point d'enfants, et n'eut rien de son mari. Il avait l'honneur d'appartenir au roi, qui prit le deuil en noir pour cinq ou six jours.

Il se produisit en ces derniers jours de l'année un de ces aventuriers escrocs qui prétendait avoir le grand secret de faire de l'or. Boudin, premier médecin de Monseigneur, le fit travailler chez lui, sous ses yeux et sous

clef. On le verra dans quelque temps un hardi et dangereux personnage pour un homme de son espèce. Il est bon d'en dire un mot, puisqu'il se trouve naturellement ici sous la main. Il était boudin de figure comme de nom, fils d'un apothicaire du roi, dont personne n'avait jamais fait cas. Il étudia en médecine, fut laborieux, curieux, savant. S'il fût demeuré dans l'application et le sérieux, c'eût été un bel et bon esprit. Il l'avait d'ailleurs extrêmement orné de littérature et d'histoire, et en avait infiniment d'un tour naturel, plein d'agréments, de vivacité, de reparties, et si naïvement plaisant, que personne n'était plus continuellement divertissant, sans jamais vouloir l'être. Il fut doyen de la faculté de Paris, médecin du roi, et enfin premier médecin de Monseigneur, avec lequel il était au mieux. Il subjugua M. Fagon, le tyran de la médecine et le maître absolu des médecins, au point d'en faire tout ce qu'il voulait, et d'entrer chez lui à toute heure, lui toujours sous cent verroux. Il haïssait le tabac jusqu'à le croire un poison; Boudin lui dédia une thèse de médecine contre le tabac, et la soutint, tout en sa présence, se crevant de tabac, dont il eut toujours les doigts pleins, sa tabatière à la main, et le visage barbouillé. Cela eût mis Fagon en fureur d'un autre; de lui tout passait. Un homme de si bonne compagnie réussit bientôt dans une cour où il ne pouvait faire envie à personne. Il fut des soupers familiers de M. le Duc, de ceux de M. le prince de Conti. C'était à qui l'aurait, hommes et femmes du plus haut parage et de la meilleure compagnie, et ne l'avait pas qui voulait, vieux à dîner, jeunes dans les parties; libertin et débauché à l'excès, gourmand à faire plaisir à table, et tout cela avec une vérité et un sel qui ravissaient. De cette façon, Boudin fut bientôt gâté. D'ailleurs c'était un compagnon hardi, audacieux, qui se

refusait peu de choses, et qui n'en ménageait aucune quand il n'en craignait point les retours, et quand il était poussé, et devenu fort familier, et de là fort sot, très-impertinent. Initié de cette sorte dans le monde le plus choisi, il se mit dans l'intrigue, et il sut et fut de bien des choses secrètes et importantes de la cour.

Le maréchal de Villeroy, durant sa brillante faveur, se mit à le plaisanter devant Monseigneur, un matin qu'il prenait médecine. Ses grands airs déplurent à Boudin qui répondit sec. Le maréchal continua ; l'autre n'en fit pas à deux fois, et l'insolenta si net, que la compagnie en resta confondue et le maréchal muet et outré. Monseigneur, qui n'aimait pas le maréchal, et qui se divertissait de son médecin, fort bien avec lui et avec tout ce qui l'environnait, ne dit mot. Après un peu de silence, le maréchal s'en alla, et Monseigneur se mit à rire. L'histoire courut incontinent, et il n'en fut autre chose.

Quoique Boudin aimât son métier, il s'y rouilla tout à fait parce qu'il ne prenait plus la peine de voir les malades ; mais sa curiosité pour toutes sortes de remèdes et de secrets ne l'abandonna point. Il était sur cela de la meilleure foi du monde, et tombait sur la Faculté, qui n'en veut point, et qui laisse mourir les gens dans ses règles. Il aimait la chimie, il y était savant et aussi bon artiste, mais il alla plus loin, il souffla. Il se mit dans la tête que la pierre philosophale n'était pas impossible à trouver, et avec toute sa science et son esprit il y fut cent fois dupé. Il lui en coûta beaucoup d'argent, et quoiqu'il l'aimât beaucoup, rien ne lui coûtait pour cela, et il quittait les parties et les meilleures compagnies pour ses alambics et pour les fripons qui l'escroquaient. Mille fois attrapé, mille autres il s'y laissait reprendre. Il s'en moquait lui-même et de ses frayeurs, car il avait peur de tout et en faisait les contes les plus comiques. Ce fai-

seur d'or-ci l'amusa et le trompa enfin comme les autres, et lui coûta bien de l'argent, qu'il regretta fort, car il ne négligeait, pour en amasser, aucuns des moyens que sa faveur lui pouvait fournir. Seigneurs et ministres le comptaient et le ménageaient comme un homme fort dangereux; et lui aussi, pourvu qu'il ne fût pas poussé, connaissait à qui il avait affaire, et ne laissait pas de se ménager aussi avec eux. Il tenait fort à la cabale de Meudon et assez à celle des seigneurs.

Dès le commencement de décembre, le roi déclara qu'il voulait qu'il y eût à Versailles des comédies et des appartements, même lorsque Monseigneur serait à Meudon, contre l'ordinaire. Il crut apparemment devoir tenir sa cour en divertissements pour cacher mieux au dehors, et au dedans s'il l'eût pu, le désordre et l'extrémité des affaires. La même raison fit qu'on ouvrit de bonne heure le carnaval, et qu'il y eut tout l'hiver force bals à la cour de toutes les sortes, où les femmes des ministres en donnèrent de fort magnifiques, et comme des espèces de fête, à madame la duchesse de Bourgogne et à toute la cour; mais Paris n'en demeura pas moins triste, ni les provinces désolées.

CHAPITRE CCLXXXVII.

1711. — Le prince de Conti, Médaride du Bourg, Albergotti, Goesbriant, reçus chevaliers de l'ordre. — Singularités sur le prince de Conti. — Goesbriant gouverneur de Verdun. — Mariage de Châtillon avec une fille de Voysin. — L'électeur de Cologne à Paris et à la cour; dit la messe à madame la duchesse de Bourgogne; son étrange poisson d'avril. — Mort de l'électeur de Trèves. — La Porte déclare la guerre à la Russie. — Nangis colonel du régiment du roi. — Mort, famille et caractère de Feuquières. — Réflexion sur les vilains. — Mort et caractère d'Estrades; sa naissance.

Cette année commença par la cérémonie de faire chevaliers de l'ordre M. le prince de Conti; Médarid et du Bourg, longtemps depuis maréchaux de France; Albergotti et Goesbriant.

M. le prince de Conti n'avait pas quinze ans. Madame sa mère ne laissait pas de demander l'ordre pour lui depuis longtemps avec le dernier empressement. L'âge de prince du sang pour l'avoir est vingt-cinq ans; mais le roi, qui l'avait donné au comte de Toulouse avant quatorze ans, ne sut que répondre à cet exemple que M. du Maine fit valoir, dans la liaison intime où les affaires de la succession de M. le Prince l'avaient mis avec madame la princesse de Conti. Ainsi, moyennant les bâtards qui peu à peu renversèrent tout et défigurèrent tout, les princes du sang eurent l'ordre sans âge comme les fils de France, c'est-à-dire que, les fils de la couronne et ceux

de l'adultère y étant traités pour l'âge en toute égalité, les princes du sang ne purent demeurer exclus du même avantage.

La présentation de M. le prince de Conti fut une autre nouveauté tout aussi étrange. Les parrains doivent être de même rang que le présenté. Lorsque les chevaliers manquent, comme en 1661 et en 1688, on n'y regarde point par l'impossibilité, et les fils de France sont parrains indifféremment de tous les chevaliers novices, à leur tour; mais quand il y a des chevaliers suffisamment, on revient à la règle toujours observée. C'était donc à deux princes du sang à présenter le prince de Conti, mais il n'y avait de prince du sang que M. le Duc qui fût chevalier de l'ordre. La raison voulait donc que, pour le second parrain, on en approchât au plus près, et que M. du Maine, ou, si sa jambe boiteuse l'en empêchait, le comte de Toulouse le fût, puisqu'il ne leur manquait rien, *nulle* part en France, du rang de prince du sang que des bagatelles au parlement imperceptibles, et que les enfants même de M. du Maine y étaient pareillement montés. Néanmoins, avec la pique d'entre madame la Duchesse et M. du Maine, qui était dès lors très-vive, sur la succession de M. le Prince, le roi hésita à coupler M. du Maine avec M. le Duc. On pouvait, pour honorer les princes du sang, coupler M. le Duc avec M. le duc d'Orléans; mais le rang de petit-fils de France, si récent et si distingué de celui des princes du sang, s'accommoda encore moins de cela que M. le Duc de M. du Maine. Pour couper court, on remonta au faîte, afin que tout y fût sans proportion; on ne s'arrêta point aux fils de France, quoiqu'il n'y en pût avoir d'un prince du sang avec eux, et la présentation se fit par Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne.

Les quatre autres, on a vu à quelle occasion ils furent

nommés, et jusqu'à quel point la décoration de la cour, des plus hautes dignités, de la première naissance, devint de plus en plus, depuis Louvois et sa promotion de 1688, récompense militaire. Les deux premiers portaient l'ordre depuis longtemps jusqu'à ce qu'ils pussent être reçus. A cette occasion, ils furent mandés pour l'être : l'un de Strasbourg, où il commandait sur toute la frontière du Rhin; l'autre de Grenoble où il commandait sur toute la frontière de Savoie. Les deux autres venaient d'être nommés, et ne portèrent l'ordre qu'après avoir été reçus. Les deux premiers retournèrent bientôt après à leur commandement; et Goesbriant s'en alla commander à Saint-Omer. Le roi lui donna une pension de 20,000 liv. en attendant le premier gouvernement vacant. C'était bien le moins pour le gendre de celui qui les payait. Goesbriant n'attendit pas longtemps le gouvernement de Verdun, que la mort de Feuquières lui procura.

Voysin maria sa seconde fille au comte de Châtillon, fils et neveu des deux premiers gentilshommes de la chambre de Monsieur et de M. le duc d'Orléans, qui sûrement n'auraient pas cru à son horoscope, si elle leur eût dit la fortune dans laquelle il est aujourd'hui, et que son oncle, le favori de Monsieur, a eu loisir de voir quelques années avant sa mort à quatre-vingt-sept ou huit ans, retiré depuis longtemps dans sa province. Voysin, au lieu des 200,000 livres que le roi, avant cette dernière guerre, donnait aux filles de ses ministres, eut, comme ils ont eu depuis, 10,000 livres de pension pour sa fille.

L'électeur de Cologne, qui était venu de Valenciennes voir l'électeur de Bavière à Compiègne, arriva à Paris les deux ou trois premiers jours de cette année. Il eut incontinent après une audience du roi incognito, et alla de même tout de suite chez madame la duchesse de

Bourgogne, où monseigneur le duc de Bourgogne se trouva. L'électeur s'amusa quelques semaines à Paris, et vint après dîner à Meudon. Monseigneur se mit à table dans son fauteuil à sa place ordinaire, sans cadenas, parce qu'à Meudon il n'en avait jamais, et comme à l'ordinaire une serviette plissée sur la nappe sous son couvert, et servi par Dumont, avec une soucoupe pour boire. L'électeur de Cologne se mit vis-à-vis de Monseigneur, parmi les courtisans, sur un siége pareil à eux; et cette place vis-à-vis de Monseigneur n'était point celle des princes du sang, ni distinguée en rien. Il n'eut point de serviette sous son couvert, ni de couvert distingué, mais fut servi par un officier de la bouche, et sans soucoupe pour boire, comme tous les autres courtisans. Il fut par toute la maison avec Monseigneur, qui aux portes étroites passait devant lui sans aucun compliment, et l'électeur s'arrêtait et se rangeait avec un air de respect, et, parlant à lui, l'appela toujours Monseigneur, usage qui avait tellement prévalu que le roi ne lui parlait jamais autrement, et que, parlant de lui, il le nommait plus ordinairement Monseigneur qu'il ne disait mon fils; mais M. le Dauphin il ne le disait jamais.

Deux jours après, qui fut le mardi 3 février, il vit l'électeur dans son cabinet, lequel, en sortant de là, s'en alla dire la messe à madame la duchesse de Bourgogne. Il aimait à la dire, et basse et haute, et à faire toutes sortes de fonctions. Il avait fort prié madame la duchesse de Bourgogne de l'entendre. Il la dit au grand autel de la chapelle, basse, et comme un évêque ordinaire. Madame la duchesse de Bourgogne était en haut dans la tribune, pour éviter le corporal que le prêtre lui apporte à baiser à la fin de la messe quand elle était en bas, et pour que cette messe eût l'air d'une messe ordi-

naire; mais l'électeur la salua profondément en entrant et en sortant de l'autel, et s'inclina comme un chapelain ordinaire aux *Dominus vobiscum* et à la bénédiction. En entrant et en sortant de l'autel, madame la duchesse de Bourgogne reçut debout son inclination profonde, et lui fit une révérence fort marquée. Madame fut outrée de cette messe, et se garda bien de s'y trouver. L'électeur en effet aurait pu s'en passer; mais non-seulement ce fut lui qui la proposa, mais qui en pressa, et qui témoigna que madame la duchesse de Bourgogne le désobligerait si elle l'en refusait. Il n'y avait point de cérémonie qu'il n'aimât à faire. Enfin il aimait même à prêcher, et on peut juger comment il prêchait. Il s'avisa un premier jour d'avril de monter en chaire; il y avait envoyé inviter tout ce qui était à Valenciennes, et l'église était toute remplie. L'électeur parut en chaire, regarda la compagnie de tous côtés, puis tout à coup se prit à crier : « Poisson d'avril! poisson d'avril! » et sa musique avec force trompettes et tymbales à lui répondre. Lui cependant fit le plongeon et s'en alla. Voilà des plaisanteries allemandes, et de prince! dont l'assistance, qui en rit fort, ne laissa pas d'être bien étonnée.

Après avoir dit la messe à madame la duchesse de Bourgogne, il dina chez le duc de Villeroy, et fut ensuite voir madame de Maintenon à Saint-Cyr, qui lui donna madame de Dangeau pour le conduire à voir toutes les classes des demoiselles, et l'accompagner par toute la maison. Il avait pris congé du roi le matin, qui lui fit donner beaucoup d'argent et le renvoya fort content. Deux jours après il apprit la vacance d'un canonicat de Liége, dont il était aussi évêque, et l'envoya offrir galamment à madame de Dangeau, pour le comte de Lowenstein, son frère, chanoine de Cologne et grand doyen de Strasbourg, mort longtemps depuis

évêque de Tournay; et le canonicat fut accepté avec l'agrément du roi. L'électeur de Cologne s'en alla le 7 février à Compiègne, d'où il s'en retourna à Valenciennes.

On apprit quelques jours après la mort de l'électeur de Trèves. Ainsi le frère de M. de Lorraine ne fut pas longtemps coadjuteur; et ces chapitres de Mayence et de Trèves, si résolus, par l'exemple de celui de Cologne, à se faire sages contre l'ambition des princes, et à n'en point recevoir parmi eux, tombèrent dans le même inconvénient, Trèves dès lors et Mayence ensuite, dont le coadjuteur était le grand maître de l'ordre Teutonique, frère de l'électeur et de l'impératrice douairière.

Le roi de Suède, de son asile de Bender, sut si bien remuer la Porte en sa faveur, qu'on sut par Désalleurs, qui avait succédé à Fériol dans l'ambassade de Constantinople, que le grand seigneur déclarait la guerre, et prétendait, avec une armée de trois cent mille Turcs, Tartares ou Cosaques, chasser les Moscovites et les Saxons de Pologne, et rétablir le roi de Suède et le roi Stanislas. Cette nouvelle, qui pouvait influer sur les affaires de l'empereur, fit un peu de soulagement.

Le roi, lassé de voir son régiment d'infanterie dans un assez mauvais état, donna le gouvernement de Landrecies à du Barail et le fit maréchal de camp. Il était lieutenant-colonel lorsque le roi l'ôta, comme on l'a dit, à Surville, et le donna à du Barail, à qui il le reprit et le donna à Nangis. Cela parut un grand commencement de fortune à tous les détails que le colonel de ce régiment avait fréquemment tête à tête avec le roi, qui se croyait le colonel particulier de ce régiment, avec le même goût qu'un jeune homme qui sort des mousquetaires.

Feuquières mourut en ce temps-ci. Il était ancien lieutenant général, d'une grande et froide valeur, de beau-

coup plus d'esprit qu'on n'en a d'ordinaire, orné et instruit, et d'une science à la guerre qui l'aurait porté à tout, pour peu que sa méchanceté suprême lui eût permis de cacher au moins un peu qu'il n'avait ni cœur ni âme. On en a vu quelques traits ici répandus, dont sa vie ne fut qu'un tissu. C'était un homme qui ne servait jamais dans une armée qu'à dessein de la commander, de s'emparer du général, de s'approprier tout, de se jouer de tous les officiers généraux et particuliers; et, comme il ne trouva point de général d'armée qui s'accommodât de son joug, il devenait son ennemi, et encore celui de l'état, en lui faisant, tant qu'il pouvait, manquer toutes ses entreprises. On ferait un livre de ces sortes de crimes; aussi ne servait-il plus, il y avait très-longtemps, parce que aucun général ne le voulait dans son armée, pour en avoir tous tâté. Il a laissé des mémoires sur la guerre, qui seraient un chef-d'œuvre en ce genre, et savamment, clairement, précisément et noblement écrits, si, comme un chien enragé, il n'avait pas déchiré, et souvent mal à propos, tous les généraux sous lesquels il a servi. Aussi mourut-il pauvre, sans récompense et sans amis. Il n'avait qu'une pension de 6,000 liv., que le roi laissa à sa famille. Leur nom est Pas, bonne et ancienne noblesse de Picardie. Son père fut tué approchant fort du bâton, vers lequel il avait rapidement et vertueusement couru; et son grand-père s'était signalé dans les plus importantes négociations de son temps, sur les traces duquel Rebenac, frère de celui-ci, commençait à marcher quand il mourut; et avec cela ils n'ont jamais pu rien obtenir de la fortune que le gouvernement de Verdun, qui fut donné à Goesbriant. Son fils mourut bientôt après lui sans enfants; et sa fille unique, dont la mère était fille du marquis d'Hocquincourt, chevalier de l'ordre, fils du maréchal, laquelle

hérita de tous ses frères, porta tous ces biens à un Seglière, dont la vie honteuse a même déshonoré jusqu'à la bassesse de sa naissance, et dont la mère, fille du marquis de Soyecourt, chevalier de l'ordre et grand veneur, avait aussi hérité de ses deux frères, tués sans alliance tous deux à la bataille de Fleurus; et voilà comme on donne des filles de qualité à des vilains, parce qu'ils les prennent pour rien, desquelles après ils ont tous les biens de leurs maisons!

Ce faux Soyecourt est mort fugitif à Venise, sa femme bientôt après; et leur fils a eu un régiment, tandis que les gens les plus qualifiés n'en peuvent obtenir du cardinal Fleury : *Similis simili gaudet.* Cela se retrouve en tout. Il n'y a plus d'Hocquincourt, qui est Monchy, ni de Pas. Rebenac n'a laissé que madame de Souvré; et leur troisième frère est mort fort vieux, sans enfants de la fille de Mignard, ce peintre fameux qui, pour sa beauté, l'a peinte en plusieurs endroits de la galerie de Versailles et dans plusieurs autres de ses ouvrages.

Estrades mourut presque en même temps. Il était fils aîné de ce maréchal d'Estrades, si capable dans son métier, et si célèbre par le nombre, l'importance et le succès de ses négociations, et qui mourut, en 1686, en France, à soixante-dix-neuf ans, gouverneur de M. le duc de Chartres. Il venait de conclure et de signer la paix à Nimègue en 1678. Il dépêcha ce fils au roi sur-le-champ. Il s'amusa à Bruxelles à une maîtresse, et donna ainsi le temps au prince d'Orange, qui était au désespoir d'une paix qui mettait des bornes à sa puissance en Hollande, de donner la bataille de Saint-Denis à M. de Luxembourg, qui ne s'attendait à rien moins, comptant la paix faite, et qui en reçut la nouvelle du roi le lendemain. Le prince d'Orange l'avait dans sa poche avant le

combat, mais il espéra la rompre par une victoire, et s'il ne la remportait pas, profiter de la paix.

Estrades fit dire vrai encore à ce proverbe : *Filii heroum noxæ.* Il mena toujours une vie obscure, avec peu de commerce, peu d'amis et moins de considération. Celle de son père, qui sut faire le marché si important du secours maritime des états-généraux pour prendre Dunkerque, dont il eut le gouvernement après le maréchal de Raulzan, le lui valut après lui, et la mairie perpétuelle de Bordeaux. Son fils, devenu lieutenant général, voulut bien accompagner les enfants de M. du Maine en Hongrie, où il fut tué devant Belgrade en 1717, et a laissé des enfants qui n'ont pas percé dans le monde.

Le maréchal d'Estrades avait deux fils qui valaient mieux que l'aîné. Le chevalier d'Estrades, attaché à M. le duc de Chartres d'alors, qui fut tué à la tête de son régiment à Steinkerke en 1692, et qui serait devenu digne de son père; et l'abbé d'Estrades, dont il sera parlé ailleurs.

On ne connaît rien au-delà du grand-père du maréchal d'Estrades. Son père, qui était brave et sage, et qui avait servi Henri IV contre la Ligue, fut successivement gouverneur du comte de Moret, bâtard de Henri IV, et des ducs de Merçœur et de Beaufort, enfin des ducs de Nemours, de Guise et d'Aumale. La mère de celui-là était fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux et d'une Jeanne, dite de Mendoze, qui était de race de juive d'Espagne. On a parlé ailleurs de la ridicule coutume de ce pays-là de donner aux juifs qui se convertissent, et dont on est parrain, non-seulement son nom de baptême comme partout, mais encore son nom de maison et ses armes, qui deviennent le nom et les armes du juif filleul et de sa postérité. Le père ou le grand-père de

cette Jeanne Mendoze eut ainsi le nom et les armes de Mendoze de son parrain, et M. d'Estrades en décora ses armes et sa postérité après lui. Il y a d'excellents mémoires du maréchal d'Estrades.

CHAPITRE CCLXXXVIII.

Prétention et procès de d'Antin sur la dignité de duc et pair d'Épernon. — D'Antin obtient permission du roi d'intenter son procès : ruse et artifice de son discours. — Appartement du roi à Marly. — Ferme et nombreuse résolution de défense. — Avis sensé et hardi de d'Harcourt. — Causes de fermeté. — Mesures prises. — Je refuse la direction de l'affaire dont je fais charger les ducs de Charost et d'Humières. — Opposition à d'Antin signée. — Étrange procédé du duc de Mortemart. — Souplesse de d'Antin. — Partialité du roi pour d'Antin inutile. — Misérable procédé de la Feuillade. — Ducs discoles. — Aiguillon. — Le roi fait déclarer son impartialité au parlement. — Inquiétude singulière du duc de Beauvillier à la réception du duc de Saint-Aignan son frère.

Maintenant il est temps de venir au procès que d'Antin intenta sur des chimères aussi folles que rances de l'ancienne duché-pairie d'Épernon, et aux adresses incomparables par lesquelles il sembla faire grâce au roi et aux ducs de le devenir, et à l'édit qui, à cette occasion, sous prétexte de grâces et de bienfaits, donna comme le dernier coup à une dignité que le roi voulut sans cesse abattre, et dont le sort était d'en recevoir des coups de massue à chaque occasion de procès de préséance que des chimères et l'ambition intentaient aux ducs. Ce récit, qui ne saurait être court, et qui pourra même avoir des parties ennuyeuses, sert si fort à peindre les ruses d'un courtisan, la jalousie des autres, les

artifices des bâtards, un intérieur de cour et de seigneurs peu connu, et à montrer à découvert les pierres d'attente et la préparation des grands événements de cour et d'intérieur d'état, qu'il ne sera pas un des moins curieux de ce genre.

On a vu, lors du procès de préséance de feu M. de Luxembourg, la tentative que firent les Estrées en faveur de mademoiselle de Rouillac, pour ce duché d'Épernon en sa personne, et que le comte d'Estrées devait épouser en cas de succès, et qui fut depuis gendre de M. de Noailles. Ce coup manqué, feu M. de Montespan avait passé avec elle tous les actes nécessaires pour succéder après elle à sa terre d'Épernon et à ses prétentions, et n'avait rien oublié pour les tenir secrets, quoiqu'il n'eût pu se tenir d'essayer de prendre dans ses terres de Guyenne, où il demeurait, le nom de duc d'Épernon, et de s'y faire moquer de lui. Il était mort dans ces idées, et d'Antin s'en était toujours nourri.

Arrivé enfin à la faveur et aux privances avec le funeste appui de la coupable fécondité de sa mère, il sentit ses forces, et il se crut en état de se faire écouter du *roi*, et craindre de ceux qu'il avait à attaquer. Il choisit Marly comme un lieu qui lui était encore plus favorable. Il épia son moment dans les cabinets, et le trouva le samedi 10 janvier de cette année. Là il dit au roi que, comblé de ses grâces, il lui siérait mal de l'importuner pour de nouvelles, mais qu'étant le plus juste des rois, il croyait devoir à sa majesté et à soi-même de lui représenter qu'il souffrait une injustice de sa part, qu'il ne pouvait se persuader qui fût dans sa mémoire, puisque, comblé de ses bienfaits, il ne pouvait croire qu'il la voulût faire au plus inconnu de ses sujets. Après ce bel exorde, il dit au roi que sa coutume était de laisser à chacun le libre cours de la justice, et entre particuliers

de ne se mêler point de leurs affaires; que néanmoins il en avait une où il allait de toute sa fortune, qui ne touchait le roi en rien, et qui était arrêtée par sa seule autorité; que cette affaire était la prétention à la dignité de duc et pair d'Épernon, que le dernier marquis de Rouillac avait poursuivie après son père, et que le crédit des ducs prêts à la perdre avait suspendue par un coup d'autorité du roi; que depuis il avait eu la bonté de permettre à mademoiselle de Rouillac de reprendre cette instance dont le succès aurait fait son établissement; que les difficultés toujours plus fâcheuses à ce sexe, et la grande piété de mademoiselle de Rouillac lui avaient fait prendre le parti d'un premier repos, dans lequel elle était morte; qu'il avait recueilli ses droits avec sa succession dans des temps où il n'avait pas trop osé demander justice; que maintenant qu'il se croyait assez heureux pour que ces temps fussent changés, il ne demandait pour toute grâce que celle qu'il ne refusait à personne, et de lui permettre de faire valoir son droit; qu'il ne serait importuné de rien; que ce serait un procès à l'ordinaire à la grand'chambre; qu'il avait extrêmement examiné et fait examiner la question; qu'elle était indubitable, et que de plus, quoiqu'il dût s'attendre à des oppositions, il tâcherait de mériter, par sa conduite, de s'en attirer une dont il n'eût pas lieu de se plaindre; que d'ailleurs c'était si peu de chose pour chacun des ducs de reculer d'un pas, et pour lui une si grande fortune que de se trouver leur confrère, et du même coup à leur tête, qu'il ne savait si beaucoup s'opposeraient bien sérieusement à lui; que par là devenu duc et pair sans grâce, personne ne serait en droit d'exemple d'importuner sa majesté; qu'il espérait assez de ses bontés pour oser se flatter qu'il ne serait point fâché de le voir en ce rang, sans qu'il lui en coûtât rien.

C'était là toucher le roi par l'endroit sensible, après lui avoir menti de point en point sur tous les faits qu'il avait avancés, et avoir mis dans son discours tout l'art du plus délié et du plus expérimenté courtisan. Il était vrai que, le roi subjugué par lui, il était hors de portée de refus. Mais la prostitution des dignités et l'outrecuidance française y portaient des gens que le roi ne voulait ni faire ni mécontenter. Mais la raison intime, et que d'Antin avait bien sentie, était la jalousie du roi contre ses favoris, dont il redoutait autant l'apparence d'être gouverné, comme il leur en abandonnait la réalité de bonne grâce. La faveur si éclatante de d'Antin n'avait pas besoin d'un nouvel accroissement aux yeux du monde ; et il sut mettre le roi si avant dans ses intérêts par ce tour adroit et si ajusté à son goût, que la partialité du roi eut peine à demeurer en quelques bornes. Parler donc en ce sens et obtenir ne fut qu'une même chose, laquelle fut plus tôt faite qu'éventée.

Le lendemain dimanche, j'entrai dans le salon vers l'heure que le roi allait sortir pour la messe. Je m'approchai d'abord d'une des cheminées, où la Vrillière se chauffait avec je ne sais plus qui. A peine les eus-je joints, que la Vrillière m'apprit la nouvelle. Je baissai la tête et haussai les épaules. Il me demanda ce que j'en pensais. Je lui dis que je croyais que le triomphe ne coûterait guère sur des victimes comme nous. Un moment après, je vis de l'autre côté du salon les ducs de Villeroy, de Berwick et de la Rocheguyon, qui parlaient tous trois ensemble, et qui, dès qu'ils m'aperçurent, m'appelèrent. Non-seulement ils savaient la chose, mais tout le propos de d'Antin que j'ai rapporté.

Le roi, à Marly, n'avait que deux cabinets, encore le second était-il retranché en deux pour une chaise percée,

dont le lieu était assez grand, aux dépens du reste du cabinet qui lui donnait le jour, pour que ce fût là que le roi se tint après son souper avec sa famille. Ainsi les valets intérieurs dont ces cabinets étaient pleins, et dont les portes demeuraient toujours toutes ouvertes, voyaient tout ce qui s'y passait et entendaient tout. Bloin, qui n'aimait pas d'Antin, n'avait pas perdu un mot de son discours, et l'avait rendu aux ducs de Villeroy et de la Rocheguyon, ses intimes, et qui soupaient chez lui presque tous les soirs.

Dès que je fus à eux, ils me le rendirent et me demandèrent mon avis. Je leur répondis comme je venais de faire à la Vrillière. Ma surprise fut grande de les voir tous trois s'en irriter, et me demander si j'avais résolu de ne me point défendre. Je dis languissamment que je ferais comme les autres; et dans la vérité c'était bien ma résolution de laisser tout aller, par les expériences que j'avais de ces choses et ce qui m'en était arrivé, et qui se trouvent ici en plusieurs endroits. Mais je trouvai une vigueur qui ranima un peu la mienne, quoique sans me faire sortir des bornes que je crus ne devoir pas outrepasser.

Ils me dirent qu'ils venaient de parler aux maréchaux de Boufflers et d'Harcourt, qui pensaient comme eux à une juste et verte défense; que d'Antin; sorti exprès des cabinets, leur venait de dire ce qu'il avait obtenu; qu'il y avait ajouté des respects infinis, entre autres que, s'il lui était possible de détacher l'ancienneté de la prétention, il s'estimerait trop honoré d'être le dernier de nous, et toutes sortes de déférences et de beaux propos sur les procédés dans l'affaire, que je supprime ici; qu'ils lui avaient répondu, avec la politesse que demandait son compliment, mais avec la fermeté la plus nette, sur la défense, qu'il y étaient résolus; qu'il y aurait de la

honte à marquer de la crainte de sa faveur et de la défiance du droit; que j'étais celui qui entendait le mieux ces sortes d'affaires, pour avoir défendu celle contre M. de Luxembourg, et empêché celle d'Aiguillon; que, ne doutant pas de mon courage, ils venaient à moi me prier de me joindre à eux, et de leur dire ce qu'il y avait à faire. Ils ajoutèrent qu'il ne fallait pas douter que le roi ne fût pour d'Antin; que l'espérance de celui-ci était qu'il ne se trouverait personne qui osât le traverser, chose dont sûrement le roi serait bien aise, mais que ce serait la dernière lâcheté; qu'il fallait tous nous bien entendre et marcher d'un pas égal; que, cela fait, le roi n'oserait nous en montrer du mécontentement, *ni*, pour d'Antin seul, fâcher tout ce qui l'environnait dans les principales charges, qui, réunis, feraient au fa*vori la* moitié de la peur; qu'il fallait commencer par rassembler ce qui était à Marly, et que cet exemple serait *puis*sant sur les autres. La Rocheguyon surtout insista que céder serait abandonner la cause pendante contre M. *de* Luxembourg, ouvrir la porte à toutes les prétentions du monde; et prit avidement ce hameçon de l'affaire de M. de Luxembourg, que je lâchai froidement dans le discours. Ils insistèrent donc vivement pour savoir mon sentiment, et surtout comment il s'y fallait prendre pour se bien et fermement défendre.

A ce qu'ils venaient de dire sur le roi, je sentis qu'ils parlaient de bonne foi sur tout le reste. Je leur dis donc, mais sans sortir du flegme, que j'étais bien aise de les voir dans des sentiments que l'expérience de toute ma vie les devait empêcher de douter qui ne fussent les miens; mais que je leur avouais aussi que mon expérience particulière me rendait leur ardeur nécessaire pour rallumer la mienne; que, puisqu'ils voulaient savoir ce qu'il fallait faire, et ne pas perdre un moment,

la première démarche nécessaire était de signer une opposition à ce que nul ne fût reçu duc et pair à la dignité d'Épernon, et de la faire signifier au procureur général et au greffier en chef du parlement, moyennant quoi il n'y avait plus de surprise à craindre ; la seconde, de nous former un conseil; que le meilleur, à mon avis, était de prendre ce qui restait du nôtre contre M. de Luxembourg ; et que je m'offrais de pourvoir à ces deux préliminaires. Ils m'en conjurèrent avec mille protestations de courage et d'union.

Aussitôt j'exécutai par une lettre chez moi l'engagement que je venais de prendre. Rentrant au château, je trouvai M. de Beauvillier, qui se jeta dans mon oreille, et me dit de ne me point séparer des autres ducs, de faire même tout ce que je pourrais contre d'Antin, mais de me contenir dans l'extérieur en des mesures d'honnêteté et de modération, et qu'il en avait dit autant à son frère et à son gendre. C'était bien mon projet; mais je ne laissai pas d'être surpris, et encouragé de cet avis d'un homme si mesuré, surtout en ces sortes d'affaires.

Arrivant dans le salon, les trois qui m'avaient parlé, et que j'y avais laissés, m'avertirent de me trouver chez le maréchal de Boufflers dans une demi-heure, où ils se devaient rendre. Les ducs de Tresmes et d'Harcourt y vinrent. Je leur rendis compte de ce que je venais de faire, et je les réjouis fort de leur apprendre que les ducs de Mortemart et de Saint-Aignan seraient des nôtres, de l'aveu du duc de Beauvillier, d'autant que le duc de Mortemart avait répondu au duc de Villeroy, qui lui avait parlé, à ce qu'il nous dit là, qu'il consulterait son beau-père. Nous raisonnâmes sur une liste de ducs sur lesquels on pourrait compter ou non. Chacun se chargea d'écrire à ses amis, excepté à ceux qui avaient

des duchés femelles, quoique l'exemple de M. de Richelieu contre M. de Luxembourg les dût rassurer. On parla ensuite de notre conduite de cour.

Il fut résolu, M. d'Harcourt menant la parole, que nous payerions d'Antin de compliments; que nous déclarerions notre union et notre attachement à notre défense; que nous ne ferions pas semblant de nous douter que le roi, quoi qu'il fît, pût souhaiter contre nous, afin de l'obliger par cette surdité volontaire à des démarches plus marquées, que nous savions bien que d'Antin avec toute sa faveur n'arracherait pas contre des personnes, desquelles plusieurs l'approchaient de si près dans ses affaires, ou autour de sa personne, outre sa conduite ordinaire en ces sortes d'affaires de se piquer de neutralité. On discuta ensuite les démarches du Palais, il fut question de donner une forme à la conduite de l'affaire.

Je rendis compte de celle du procès contre M. de Luxembourg. Il fut jugé à propos de l'imiter en tout pour celui-ci. M. d'Harcourt appuya fort sur la nécessité d'en choisir un ou deux parmi nous qui eussent la direction de l'affaire, qui y donnassent le mouvement par leur soin et leur présence, et qui eussent le pouvoir d'agir et de signer pour tous, quand il serait nécessaire, pour ne point perdre de temps aux occasions pressées; puis proposa de me prier de vouloir bien m'en charger. Je n'avais pas eu peine à reconnaître que la chose avait été agitée entre eux, auparavant l'assemblée, et résolue. Tous applaudirent, et joignirent à l'invitation la plus empressée toute l'adresse, et la plus flatteuse politesse pour piquer mon courage. Je répondis avec modestie, bien résolu à ne pas accepter un emploi dont j'avais bien prévu la nécessité et les inconvénients, et qu'il me serait présenté. Je fus pressé avec éloquence. Je représentai que mon assiduité à la cour ne m'en pouvait permettre

assez à Paris pour suivre l'affaire d'aussi près qu'il était nécessaire. Comme je vis que rien ne les satisfaisait, je leur dis que ces affaires communes ne m'avaient pas personnellement assez bien réussi pour m'engager de nouveau à les conduire; que, d'ailleurs, les raisons particulières qui m'avaient plus d'une fois commis avec M. d'Antin ne me permettaient pas de m'exposer volontairement à une occasion nouvelle; que je les suppliais de n'imputer point mes excuses à paresse ni à mollesse, mais à une nécessité qui ne pouvait se surmonter. Nous nous séparâmes de la sorte, contents de nos mesures prises en si peu de moments, mais ces messieurs fort peu de mon refus à travers toutes les honnêtetés possibles.

Tant de fermeté, dans un temps de si misérable faiblesse, et parmi des courtisans si rampants qui voyaient clairement le roi contre eux, eut des raisons que dans ma surprise je découvris sans peine. Les ducs de Villeroy et de la Rocheguyon avaient de tout temps vécu dans un parfait mépris pour d'Antin, et si marqué que d'Antin, dont la politique avait toujours été de ne s'aliéner personne, s'en était souvent plaint à eux par des tiers, et quelquefois par lui-même; et comme ç'avait été sans succès, il s'en était formé une inimitié, même assez peu voilée, que la jalousie intérieure de la cour de Monseigneur avait fomentée, et que la faveur déclarée de d'Antin auprès du roi avait comblée dans les deux beaux-frères, qui, avant de l'être, et de toute leur vie, n'avaient jamais été qu'un, et M. de Liancourt avec eux. Harcourt, extrêmement leur ami, et plus encore du premier écuyer qui haïssait sournoisement d'Antin, et qui de plus ne lui pouvait pardonner les bâtiments sur lesquels il avait eu lieu de compter, avait épousé leurs sentiments avec d'autant plus de facilité qu'il regardait d'Antin

comme un dangereux rival pour le conseil, et comme un obstacle à y entrer. Boufflers, si droit, et si touché de la dignité, n'avait pas oublié les mauvais offices de d'Antin lors de la bataille de Malplaquet; et Villars, lié à d'Antin, par la raison contraire, n'osa jamais abandonner une communauté d'intérêts qui lui faisait un si prodigieux honneur. Tresmes, né noble, je ne sais pas pourquoi, avait de plus Harcourt pour boussole; et Berwick, fort Anglais, ne pouvait souffrir l'interversion des rangs.

Notre conseil fut formé en vingt-quatre heures, et nôtre opposition dressée me fut renvoyée. Il fut singulier que le hasard fit que celui de d'Antin fut celui de madame la Duchesse pour la succession de M. le Prince; et le nôtre, le même qui lui fut opposé par ses belles-sœurs. Je dis à ces messieurs, en arrivant pour la messe du roi, que j'avais l'opposition. Le roi, au sortir de sa messe, étant entré chez madame de Maintenon, MM. de Tresmes et d'Harcourt firent sortir tout ce qui se trouva dans l'antichambre, et en firent fermer les portes. Là je rendis compte aux mêmes de la veille de la formation de notre conseil et des mesures prises, et il fut arrêté qu'on proposerait l'opposition à signer aux ducs qui étaient à Marly. On y dansait, et le roi y avait mené pour cela de jeunes gens, entre autres le duc de Brissac. Je fis observer qu'à son âge, sa signature de plus ou de moins n'aurait pas grand poids, et qu'il embarrasserait fort au contraire s'il s'avisait de consulter auparavant son oncle Desmarets, et celui-ci le roi, et qu'après il refusât sa signature. Cela fit donc qu'on ne lui en parla point.

On reprit après l'article, qui était demeuré indécis la veille, de la conduite de l'affaire, dont je fus pressé de me charger, sans comparaison plus fortement que je ne l'avais été. Plus j'y avais songé depuis vingt-quatre heu-

res, plus je m'étais fortifié dans ma résolution, mais de faire en sorte d'en tenir les rênes de derrière la tapisserie. Ainsi, après avoir fait valoir les excuses que j'avais déjà apportées, je leur dis que ce n'était pas pour refuser mon temps ni mes soins; que je me rendrais même le plus souvent que je le pourrais aux assemblées de notre conseil; mais que, ne pouvant me livrer à ce qu'ils désiraient de moi, j'estimais qu'il y avait deux de nos confrères très-capables d'y suppléer, et assez de mes amis pour vouloir bien user de mes conseils dans le cours de l'emploi dont j'étais d'avis qu'ils fussent priés de se charger; et je leur proposai les ducs de Charost et d'Humières, par qui je comptais bien gouverner l'affaire comme si j'en avais accepté le soin. J'ajoutai que, d'Antin attaquant tous les ducs, les vérifiés n'avaient pas un moins juste sujet de défense que les pairs; que les vérifiés se trouveraient flattés d'avoir part en la direction de l'affaire; et, après avoir dit ce que je crus de convenable sur ceux que je proposais, je les assurai que, encore que M. d'Humières fût l'ancien de M. de Charost, il lui céderait sans difficulté partout en une cause de pairie. Ces raisons, et, s'il faut l'avouer, celle de l'influence que j'avais avec ces messieurs sur la conduite de l'affaire, déterminèrent à s'y arrêter. Ils n'étaient ni l'un ni l'autre à Marly; on remit à le leur proposer au retour à Versailles, et on résolut de signer ce jour même l'opposition.

Elle fut datée de Paris, en faveur de ceux qui y étaient et qui la voudraient signer le lendemain avant qu'elle fût signifiée, comme elle le fut ce lendemain-là même à Daguesseau, procureur général, et au greffier en chef du parlement. Ceux qui la signèrent furent les ducs de la Trémoille, Sully, Saint-Simon, Louvigny, Villeroy, Mortemart, Tresmes, Aumont, Charost, Boufflers, Vil-

lars, Harcourt et Berwick, pairs; la Rocheguyon, pour soi et pour M. de la Rochefoucauld pair et aveugle ; Humières et Lausun vérifiés. On ne jugea pas à propos d'en faire signer davantage pour en réserver en adjonction.

Je fus averti par le duc de Villeroy de me trouver le soir de ce même jour chez le duc de la Rocheguyon, pour y discuter encore je ne sais quoi. Comme j'y entrais on proposa d'entendre le duc de Mortemart. Je le connaissais trop, depuis mon aventure avec lui sur madame de Soubise, pour parler de rien devant lui; je le dis à la compagnie, avec ménagement toutefois pour le gendre du duc de Beauvillier; et je me contentai de les avertir que ce n'était pas un homme sûr. La Rocheguyon et Villeroy, qui pourtant en savait davantage là-dessus que son beau-frère, traitèrent cela de fantaisie, et soutinrent que, tout fou et léger qu'était Mortemart, il ne ferait rien de mal à propos dans une affaire où il avait même intérêt, et dans laquelle il était entré de bonne grâce. Là-dessus il entra. Ces messieurs lui firent signer l'opposition, et la lui donnèrent pour la faire signer à Villars, et me la remettre après, le soir même, dans le salon, sans qu'on pût s'en apercevoir, et lui recommandèrent fortement le secret de l'opposition même. Je me défendis de la reprendre en lieu si public. Toutefois cela passa brusquement, et ils renvoyèrent aussitôt le duc de Mortemart, sous prétexte de diligenter la signature dont il s'était chargé, et en effet pour me laisser la parole libre. Quand nous eûmes achevé je retournai au salon. Bientôt après j'y aperçus M. de Mortemart au milieu d'un tas de jeunes gens, qui parlait d'un air fort sérieux à M. de Gondrin, fils aîné de d'Antin. Je m'approchai doucement par derrière, j'entendis des compliments et je me retirai. Un peu après, le duc de Mortemart

vint à moi, son papier à la main, qui tout haut, en plein salon et devant tout le monde, me dit qu'il n'avait pu trouver le maréchal de Villars, et qu'il me le rendait. Le trait était complet. Nous ne voulions pas qu'il parût d'autre mesure que de simple raisonnement entre nous, moins encore que d'Antin sût qu'il y avait des opposants, quels, ni combien que par la signification. Tout cela avait été bien expliqué au duc de Mortemart, et le secret fort recommandé; et moi, qui plus que nul des autres craignais d'y paraître, je m'y vis affiché dans le salon, et tout auprès du lansquenet. Je me battis en retraite, et le Mortemart après moi, disant: « Tenez! tenez! » son papier à découvert en main, jusque dans le petit salon de la perspective plein de gens et de valets. Là je le lui pris rudement sans lui dire un seul mot, je m'en allai chez moi, et j'eus encore la peine de le faire signer à Villars ce même soir.

Une heure après, Gondrin donna au public notre opposition avec les compliments que lui avait faits le duc de Mortemart. Le duc de Villeroy en fut outré de colère plus que pas un de nous, avec plus de raison qu'aucun, parce qu'il en avait davantage de se défier de lui après ce qu'il en avait su de moi. Chacun de nous s'expliqua sur lui sans ménagement; et il fut résolu de se défier de lui comme de d'Antin même, et de l'exclure de toutes nos assemblées, en pas une desquelles aussi il n'osa se présenter depuis, ni même s'informer de l'affaire. D'Antin, de son côté, pouilla son fils d'importance d'avoir compromis leur cousin, comme si la chose se fût passée tête à tête. Il apprit donc par là qu'il y avait une opposition, et quoiqu'il ne pût savoir que le petit nombre de ceux de Marly qui avaient signé, il ne laissa pas d'être étonné que quelqu'un osât lui résister, et de trouver des charges et du crédit déclarés contre lui. Ce n'était pas

qu'il n'eût affecté de publier que, s'il avait un fils honoré de cette dignité, il l'obligerait à s'opposer à lui ; mais le Gascon parlait au plus loin de sa pensée. Il jetait ce propos à tout événement comme un sentiment de douceur et d'équité, pour voir comment il serait reçu dans le monde, et pour décorer sa cause si la lâcheté se trouvait telle qu'il espérait par un silence unanime, ou rompu seulement par un si petit nombre, et de considération si légère, qu'il en pût encore plus triompher.

Ce début si peu attendu lui fit juger à propos de tâcher de ralentir ce premier feu par des marques de partialité du roi, qui effrayassent et qui empêchassent de pousser contre lui les mesures qu'il voyait prises.

Je fus pressé par mes amis de faire une honnêteté à d'Antin, à l'exemple des autres, en même intérêt ; j'eus peine à m'y rendre, mais je le fis. Je n'ai point pénétré quel put être son objet ; mais si j'eusse été le favori, il ne m'eût pas accablé de plus de respects ni de plus profonds, et de remercîments plus excessifs de l'honnêteté que je lui voulais bien faire ; non content de cela, il vint chez moi les redoubler quoique je n'eusse point été chez lui. Il affecta de publier ma politesse à son égard, et la satisfaction qu'il en ressentait ; il s'en vanta au roi, et cela me revint aussitôt : j'en fus extrêmement surpris, et beaucoup de gens aussi le furent.

Cependant notre opposition signifiée avait eu le temps de lui revenir ; les seize noms qu'il y trouva achevèrent de le presser de faire usage de son crédit. Le roi, à la promenade, parla de l'absence de d'Antin, et, à ce propos, de l'affaire qui le rendait absent. Il choisit le duc de Villeroy, qu'il compta apparemment embarrasser davantage, et lui demanda d'un air et d'un ton mal satisfait s'il serait des opposants : ce n'était pas sans doute qu'il ignorât ce qui en était. Il répondit qu'il y en avait déjà

ombre; que la chose lui importait trop pour n'en être as, et qu'il croyait qu'il y en aurait encore d'autres. Le oi reprit que d'Antin avait fort consulté son affaire, et u'il la croyait indubitable; et sans plus adresser partiulièrement la parole, il tâcha, en prolongeant le propos, engager des réponses auxquelles il pût répliquer. Mais illeroy, content de n'avoir point molli, s'en tint à ce ui avait été arrêté entre nous, et fut sourd et muet.

Le lendemain le duc de Tresmes essuya la même question et fit la même réponse. Le roi dit qu'au moins ne se allait-il point fonder en longueurs, et aller de bon pied u jugement. Une troisième fois le roi parla vaguement e l'affaire, et, s'adressant encore au duc de Villeroy, ui dit qu'il ne comprenait pas que personne se pût opposer à d'Antin; que sa prétention ne faisait rien à personne, hormis quelques anciens devant lesquels il se trouverait, ce qui serait imperceptible à tous les autres, et qu'il n'y avait point d'intérêt à être avancé ou reculé d'un rang. Villeroy répondit que chacun y était fort intéressé, puisque ce pas de plus ou de moins était ce qui de tout temps était le plus cher aux hommes; qu'il retombait sur les nouveaux comme sur les anciens; que d'ailleurs la prétention de d'Antin ouvrirait la porte à quantité d'autres; que chacun disputait bien une mouvance, à plus forte raison ce qui appartenait à la première dignité du royaume. Le roi, qui ne s'attendait qu'à étourdir son homme, et de là sans doute à étonner et ralentir les opposants, ne répliqua rien à une si digne réponse. Il cessa même de plus rien témoigner sur ce procès, non qu'il pût se tenir d'en parler encore quelquefois, mais vaguement, et sans plus rien témoigner de partial. Nous reconnûmes bien à quel point il l'était, et combien salutaire la résolution que nous avions prise à cet égard, puisque, si on eût molli et parlé en vils cour-

tisans qui veulent faire leur cour, nous eûmes désarmés sans ressource, au lieu que, nous conduisant comme nous l'avions arrêté, le roi, rebuté de ses tentatives, et en garde contre la réputation d'être gouverné, n'osa jamais passer outre dans cette crainte, et par le même esprit professa bientôt la neutralité.

Maintenant il est juste de montrer tout de suite quels furent les ducs qui surent se respecter, quels les lâches, quels enfin les déserteurs. Les ducs de Ventadour, Montbazon, Lesdiguières, Brissac, la Rochefoucauld, la Force, Valentinois, Saint-Aignan et Foix, pairs; la Feuillade et Lorge vérifiés, se joignirent à nous. Notre surprise fut grande d'apprendre que M. de Luxembourg, qui avait été envoyé en Normandie pour quelque émeute qui le retenait à Rouen, trouvait la prétention de d'Antin si étrange, malgré la sienne, qui ne l'était guère moins, qu'il s'unit à nous contre lui, mais en même temps se mit en état de recommencer son procès de préséance.

La Feuillade, moins uni et plus semblable à lui-même, s'était joint à nous, et il avait paru que c'était de bonne foi. Séduit tôt après par l'abbé de Lignerac, détaché par d'Antin, il chercha à se retirer. Il prit pour prétexte que les pairs, moins anciens qu'il n'était duc, le précéderaient dans les actes et les énoncés d'un procès de pairie. Cette fantaisie, qu'aurait dû guérir, si elle avait été réelle, l'exemple des autres ducs vérifiés joints à nous, ne put être soutenue. Quelques jours après s'être rendu là-dessus, il allégua au duc de Charost une prétention de pairie et d'ancienneté de Roannais, qu'il inventa parce qu'elle était sans apparence. Le bon Charost, qui goba ce leurre, eut la facilité de lui répondre que nous ne prétendions pas lui faire tort en rien, et que c'était à lui à voir son intérêt. J'avais su le manége de l'abbé de Lignerac, et que d'Antin s'en vantait. J'en parlai vivement

chez moi à madame Dreux, et du peu de succès que ce procédé trouvait dans le monde; et je me moquai un peu de ce qu'il songeait, dans l'état où il était plongé depuis Turin, à faire valoir ce que son père avait oublié dans sa longue faveur. J'ajoutai qu'il était plaisant de voir un homme de plus de quarante ans, qui, dans sa courte prospérité, avait à propos de rien insulté d'Antin à Meudon de la façon la plus cruelle, qui depuis ses infortunes avait abdiqué la cour avec éclat, n'oublier rien pour s'y raccrocher jusqu'à l'infamie d'agir contre sa signature qui était entre nos mains, pour acheter la protection du même d'Antin, qui ne ferait, avec l'ancienne rancune, que le mépriser et en rire après en avoir fait ce qu'il aurait voulu. J'étendis ces choses avec peu de ménagement pour la Feuillade et peu de souci, de notre part, de lui de plus ou de moins, mais par amitié pour Chamillart qui serait très-affligé des suites. Je lui appris en même temps qu'étant informés de l'usage juridique que d'Antin se proposait de faire de la désertion, la résolution était prise et arrêtée entre nous de faire énoncer par nos avocats en plaidant, et la chose était vraie, les raisons et les motifs de chacun des déserteurs, sans ménagement aucun pour des gens qui en avaient si peu pour nous et pour eux-mêmes. Deux jours après, la Feuillade se plaignit qu'il avait été mal entendu et rigoureusement traité. Sans s'expliquer mieux, il protesta qu'il n'avait jamais eu dessein de se séparer de nous, et nous le fit dire en forme. Peu de jours après, je le trouvai chez Chamillart, que je voyais régulièrement tous les jours que j'étais à Paris. La Feuillade m'y demanda un entretien tête à tête. Il s'entortilla dans un long éclaircissement, dans des protestations inutiles, dans des compliments personnels sans fin.

Je pris tout cela pour bon; la fin fut que la peur le

tint joint à nous, mais le premier paiement fait, il n'en voulut plus ouïr parler; et nous ne le vîmes ni aux assemblées, ni aux sollicitations, ni en aucune des démarches sur ce procès. Avec cette conduite il s'attira ceux que d'effet il abandonnait et qui ne s'en contraignirent pas dans le monde, lequel leur fit écho sur un homme peu estimé et aimé pour avoir abusé de sa faveur, et en être tombé par ses fautes avec une grande brèche à l'état. Il n'apaisa pas l'ancienne haine de d'Antin, bien loin de se concilier son secours, par n'oser prendre son parti, et il n'y eut pas jusqu'à l'entremetteur Lignerac qui fut trouvé fort ridicule.

Les ducs, démis, destitués de qualité pour agir, ne purent que demeurer dans l'inaction; les pairs ecclésiastiques furent réservés pour être juges, quoique les trois ducs nous eussent offert leur jonction, et M. de Metz n'était pas encore en situation de rien faire. Le duc de Noailles ne répondit jamais un mot là-dessus aux maréchaux de Boufflers et d'Harcourt qui lui en écrivirent plus d'une fois. Le cardinal son oncle avait alors bien d'autres affaires à démêler. Le duc d'Uzès en usa tout autrement, il manda franchement à d'Antin qu'étant son beau-frère et alors en Languedoc, il se tairait sous prétexte d'ignorance, mais que s'il s'avisait de le faire assigner comme il prétendait faire à tous pour les obliger à une déclaration expresse, il ferait la sienne contre lui, sur quoi d'Antin n'osa passer outre avec lui. M. d'Elbœuf, au-dessus ou au-dessous de tous procédés, en avait eu un fort inégal dans l'affaire de M. de Luxembourg, et fort différent de celui de son père qui s'était porté vivement toujours, et de grand concert dans cette affaire et dans les pareilles qui s'étaient offertes de son temps, et qui n'intéressaient pas les prétentions de sa naissance. M. d'Elbœuf, seul de tous les pairs de sa maison, ne s'é-

tait point fait recevoir au parlement, et il n'eut point honte de chercher bassement à faire sa cour en se déclarant verbalement pour d'Antin. Le duc de Chevreuse, toujours arrêté par son idée de l'ancien Chevreuse, et par une nouvelle aussi peu fondée pour le moins sur Chaulnes, se tint à part comme il avait fait sur l'affaire de M. de Luxembourg, et en fit user de même au jeune duc de Luynes son petit-fils. Les ducs de Richelieu et de Rohan, si vifs sur M. de Luxembourg, ne jugèrent pas à propos d'entrer dans celle-ci. Véritablement leurs procédés avaient été si pénibles à supporter en cette affaire, leur crédit présent si peu de chose, qu'on fut aisément consolé de n'avoir rien de commun avec eux. On les a vus dans le récit de cette affaire. M. de Rohan prit feu d'abord, et se plaignit de n'avoir pas été invité comme quelques autres le furent, à signer d'abord l'opposition, et s'en était pris à moi. La vérité était que cela s'était proposé à Marly chez le maréchal de Boufflers, et que ses disparates m'engagèrent à en détourner pour cette première signature. Je sus ses plaintes, je dis mes raisons qui ne lui plurent pas, il demeura piqué et spectateur, et nous y gagnâmes plus que nous n'y perdîmes. M. de Fronsac suivit M. de Richelieu son père. M. de Bouillon, qui lors du procès de M. de Luxembourg s'était si bien fait moquer de lui avec sa chimère de l'ancien Albret et Château-Thierry, qui l'avait empêché de se joindre à nous, laissa entendre la même excuse, sans pourtant oser l'énoncer. Nous comprîmes que, dans la situation critique où l'éclat du cardinal de Bouillon l'avait mis, il comptait avoir besoin de tout, et n'osait choquer d'Antin de la faveur duquel il pouvait espérer et craindre. Le duc d'Estrées, fidèle au cabaret et au tripot, y attendit paisiblement les événements, si toutefois il sut l'affaire. M. Mazarin absent, et toujours au troi-

sième ciel, ne se détourna point aux choses de la terre. Le duc de la Melleraye son fils, de vie et de mœurs si opposées, mais qui ne mettait jamais le pied à la cour, se rangea du côté de d'Antin sans qu'il sût lui-même pourquoi, et s'attira la risée. Le duc de Duras, qui depuis son mariage ne connaissait plus que les Noailles, si liés à d'Antin, n'osa se déclarer contre lui. Il s'était attaché au comte de Toulouse, et avait demandé à servir en Catalogne, sous le duc de Noailles, qui l'avait envoyé peu décemment porter la nouvelle de la prise de Gironne. Il était avec eux sur le pied de ces sortes d'amis qu'on souffre pour en abuser. Cela m'avait impatienté souvent d'un homme de sa naissance, de sa dignité et si proche de madame de Saint-Simon. Cette conduite sur d'Antin acheva de me choquer tellement, qu'il m'échappa qu'il n'en fallait pas attendre une autre du porte-manteau de M. le comte de Toulouse, et du courrier de M. de Noailles. Ils le surent, et en furent désolés. Le duc de Châtillon, malgré la démarche du duc de Luxembourg son frère, prétexta son procès contre nous pour ne pas entrer dans celui-ci. Le duc de Noirmoustier, plus franchement, déclara qu'étant aveugle sans enfants, ni espérance d'en avoir, il n'avait aucun intérêt à prendre. On ne laissa pas de tomber fortement de notre part sur ces messieurs, qui cependant se trouvèrent fort embarrassés. MM. de Charost et d'Humières conduisirent l'affaire avec une suite et un concert qui furent extrêmement utiles, et qui méritèrent toute la reconnaissance des intéressés.

Ce serait ici le lieu d'expliquer la prétention de d'Antin, et les raisons contraires ; cela serait long et peut-être ennuyeux. Cela couperait trop aussi la suite des matières. Cette explication est inutile, ainsi que celle de la prétention de Mattignon au duché d'Estouteville : il perdit

cette terre par un grand procès contre la duchesse de Luynes, héritière de la duchesse de Nemours; il la racheta ensuite, et forma sa prétention à la dignité. Je fis un mémoire sur cela que je donnai au chancelier, sur lequel il en rendit compte au roi. La permission de poursuivre fut refusée : de pareilles prétentions étaient ineptes. Je parlerais de ce qui regarde celle d'Aiguillon, qui n'est pas mieux fondée; mais ayant été depuis ce règne portée au parlement, malgré le refus du feu roi, et l'édit sur les duchés, dont il sera parlé, le procès mal défendu de notre part et sollicité par madame la princesse de Conti, qui en fit publiquement son affaire, elle réussit pour d'Aiguillon comme fit, vers le même temps, la czarine pour la Curlande, et par les mêmes raisons, qui ni l'une ni l'autre ne s'embarrassèrent pas de cacher. Ainsi les factums imprimés, quoique mauvais, font assez connaître de quoi il s'agissait pour me dispenser d'en parler autrement. Tout ce qui reste pour le présent à ajouter sur l'affaire de d'Antin, c'est que nos sollicitations faites ensemble et en apparat contre lui l'étonnèrent fort, et qu'il se sentit tout à fait déconcerté sur la partialité du roi qu'il avait adroitement su persuader au parlement. Les maréchaux de Boufflers et d'Harcourt en parlèrent ensemble au roi en gens de leur sorte, et si bien, que le roi ne fut pas fâché de s'en trouver quitte par une déclaration d'entière neutralité. Il la déclara tout de suite au premier président, avec ordre de la rendre de sa part à sa compagnie. Nous eûmes soin de nous assurer de son exécution MM. de Charost, d'Humières et moi, en allant chez le premier président, qui nous la certifia, et de nous en procurer la dernière certitude par plusieurs juges, qui nous certifièrent que le premier président l'avait signifiée à la compagnie de la part du roi, d'une manière nette et positive.

Une déclaration si précise et si contraire aux idées, et beaucoup au delà, que d'Antin avait données au parlement, et dont il avait rempli le public, qui fut incontinent informé du vrai, changea fort l'affaire de face. Les noms de faveur, de grandes charges, de généraux d'armée, de gens de privance et de réputation qui se trouvèrent parmi nous emportèrent la balance sur d'Antin, dès que le roi se fut si nettement et si hautement expliqué. Les fins de non-recevoir contre d'Antin ajoutèrent fort au démérite du fond de ses prétentions. Le public revint de l'opinion qu'il avait prise que la cause du favori était celle du roi, et le parlement commença à trouver qu'il avait au moins la cause à juger, et non plus uniquement les personnes. Outre toutes les raisons du fond, la terre d'Épernon avait été vendue à Armenonville : d'Antin lui avait fait parler si net par Monseigneur, qu'il la lui revendit. Ce manége avait été couvert par toutes sortes d'artifices, jusqu'à avoir retiré des notaires les deux minutes des deux contrats de vente et les avoir brûlées, parce qu'une vente éteint de droit un duché, et qu'il ne peut être recueilli que par héritage par celui qui a le droit le plus clair à sa dignité. C'est ce que d'Antin s'était voulu ménager. Il fut bien étonné de la découverte des deux ventes, et lui, et plus encore Armenonville, effrayés du parti que nous résolûmes, et dont nous ne nous cachâmes pas de les faire jurer.

L'érection d'Épernon portait une clause par laquelle tout roturier en était exclu, c'est-à-dire la femelle en droit de recueillir la dignité épousant un roturier, ce roturier ni sa postérité ne pouvaient succéder à la dignité qui s'éteignait par cette clause. La prétention de d'Antin venait de sa grand'mère, Christine Zamet, mère de M. de Montespan, qui était fille du fameux Sébastien Zamet, si connu sous Henri IV, qui s'intitulait plaisam-

ment seigneur de 1,700,000 écus, somme alors prodigieuse pour un particulier. Ce riche partisan avait épousé une Goth, sœur et tante des Rouillac, dont la mère était sœur du célèbre duc d'Épernon, et morte avant qu'il fût fait duc. Or, pour s'en tenir ici à la roture, ces Zamet étaient du bas peuple de Lucques, que la banque avait enrichis, et qui ne s'était jamais prétendu autre chose. J'écrivis donc au cardinal Gualterio de faire chercher par ses amis, et par l'autorité du grand-duc avec lequel il était intimement, tout ce qui pouvait prouver juridiquement cette roture, de le faire authentiquer par la république de Lucques et de me l'envoyer.

Nous tînmes cela secret entre quatre ou cinq de nous autres, de peur que le dessein ne transpirât, et que d'Antin ne le fît échouer par Torcy ou par le roi même, sans s'y montrer, et pour avoir aussi le plaisir de le servir tout à coup de cette bombe en plein parlement. Les choses n'allèrent pas jusqu'au jugement, comme on le verra ci-après. Il faut maintenant terminer cette matière par une frayeur du duc de Beauvillier, qui ne fut pas sans fondement.

Il avait cédé son duché à son frère en le mariant, qui de ce moment avait joui du rang et des honneurs, sans que personne se fût avisé même d'en parler. Cette année il le fit recevoir pair au parlement le 22 janvier, et il voulut se trouver à la cérémonie avec sa famille dans la lanterne. Comme j'entrais ce matin-là dans la grand'-chambre, je fus surpris de trouver le duc de Beauvillier qui m'attendait derrière la porte, qui, dès que je la débouchai, me prit par la main et me mena dans un coin. Là, il me dit qu'il m'attendait avec impatience, dans l'inquiétude extrême où il était sur un avis qui ne lui était venu que depuis qu'il était arrivé au Palais, mais qu'on lui avait redoublé de plusieurs endroits. On l'avait

averti que plusieurs du parlement étaient résolus de s'opposer à la réception de son frère, même plusieurs pairs, fondés sur ce que la duchesse de Beauvillier pouvait mourir avant lui, lui se remarier et avoir un fils; que ce fils exclurait son oncle de droit, et pourtant se trouverait lui-même exclu par la réception de ce même oncle dont la postérité prétendrait succéder. M. de Beauvillier, fort alarmé d'une difficulté plausible, me demanda ce que je lui conseillais.

Je pensai un moment; je lui dis ensuite que la cérémonie, commencée par l'arrivée des pairs et par celle des princes du sang et du reste des pairs qui allait suivre, ne se pouvait remettre ni interrompre; que je n'avais pas ouï dire un mot de ce qu'il m'apprenait; que j'avais grand'peine à croire qu'il y eût là-dessus plus que quelque raisonnement de conversation, et point du tout de dessein ni de résolution prise sur un futur contingent sans apparence, et qui ne blessait personne; que, de plus, arrêter la réception en sa présence, étant ce qu'il était, et d'un homme jouissant, par le consentement du roi, du rang et des honneurs de sa dignité, me paraissait une démarche bien forte pour le temps où nous étions, n'étant surtout excité par l'intérêt de personne. « Mais néanmoins que faire si la chose arrive? interrompit le duc fort peiné. — Le voici, lui dis-je, et je réponds du succès; mais, encore une fois, je ne croirai point qu'il y ait une seule voix qui s'élève que je ne l'aie entendue; mais, si le cas arrive, je compterai bien exactement les voix pour et contre, et je crois encore en ce cas que les voix contre seront si rares, que ce ne sera pas la peine de les réfuter; que si, à tout reste, il le faut faire, j'attendrai mon tour à parler. Alors je dirai que je suis surpris que quelqu'un dans la compagnie puisse faire difficulté de recevoir celui que le roi en a si publi-

quement jugé capable et digne, en lui permettant, et à vous, de céder et d'accepter le duché, en le faisant jouir du rang et des honneurs, et en lui permettant de se faire recevoir; que le cas possible qui sert de fondement à la difficulté proposée est un cas chimérique et reconnu tel par le roi, qu'il aurait dû arrêter sur la démission, s'il en eût fait le moindre cas, sur lequel le parlement ne devait pas montrer plus de délicatesse d'exécution que le roi n'en avait eu pour la permission; qu'enfin, pour lever tout scrupule, la cour avait dans ses registres un exemple tout semblable, non en sa cause, mais en son effet, qui paraissait fait exprès pour servir d'exemple et de modèle de ce qui se devrait faire si le cas proposé arrivait; que la duchesse d'Halluyn avait épousé le fils aîné du premier duc d'Épernon qui, comme duc et pair d'Halluyn, avait été reçu au parlement; que huit ans après, les époux s'étaient brouillés, et, n'ayant point d'enfants, ils s'étaient accordés à faire casser leur mariage; qu'ensuite la duchesse d'Halluyn s'était remariée au fils du maréchal de Schomberg, depuis aussi maréchal de France, lequel, au titre de ce mariage, était devenu aussi duc d'Halluyn et pair de France, et avait été reçu au parlement en cette qualité, encore que l'autre mari l'eût conservée en sa totalité, parce que les rangs et les honneurs acquis par titres ne se perdent point; qu'à la cour, aux cérémonies, le premier mari précédait le second; qu'au parlement, où on ne pouvait connaître qu'un seul titulaire à la fois, celui des deux qui arrivait le premier prenait place, et l'autre venant après, trouvait le premier huissier qui l'abordait dans la grand'chambre et lui disait que M. le duc d'Halluyn était en place, et aussitôt celui-ci s'en retournait; que le cas prévu arrivant, l'âge de l'oncle et du neveu seraient trop différents pour causer aucun embarras; mais

qu'enfin leur leçon se trouverait toute réglée tant à la cour qu'au parlement par l'exemple des deux ducs d'Halluyn; qu'à l'égard de la succession, il n'était pas douteux que le fils de l'oncle ne pourrait être duc au préjudice de son cousin et par la teneur de l'érection, et parce qu'on ne peut être duc sans posséder de droit la terre érigée, qui retournerait de droit à ce fils qu'on imaginait, dont la naissance ferait tomber et annulerait seule toutes les donations du père. » Cet exemple ignoré du duc de Beauvillier, et je crois de bien d'autres, le soulagea extrêmement. Il regagna sa lanterne et je me mis en place.

Peu après que j'y fus, je remarquai quelque chose, des gens qui se parlaient bas; et comme les pairs qui arrivent successivement coupent ceux qui sont placés pour se mettre en leurs rangs, je me trouvai d'abord voisin des ducs de la Melleraye et de Villeroy, qui en effet, sifflés apparemment par quelques-uns, me firent la difficulté. Je la rejetai comme ridicule; je leur fis peur du roi à qui on voudrait apprendre la leçon, enfin j'alléguai MM. d'Halluyn, qui leur firent ouvrir les oreilles. Je ne sais si, en attendant et pendant le rapport, cela courut par les bancs; mais, quoi qu'il en soit, nulle voix ne s'éleva. Le duc de Saint-Aignan fut reçu tout à l'ordinaire, et M. de Beauvillier sortit de là fort aise et fort content.

CHAPITRE CCLXXXIX.

Prise de Gironne : Brancas en est fait gouverneur : Estaires et Bauffremont chevaliers de la Toison-d'Or, et le duc de Noailles, grand d'Espagne de la première classe, qui passe en Espagne dont l'armée ne peut s'assembler qu'en août. — 10,000 liv. de pension du roi d'Espagne à madame de Rupelmonde dont le mari avait été tué à Brihuega. — Mort du duc de Medina-Cœli. — Mort du marquis de Leganez. — Mort du prince de Médicis, auparavant cardinal. — Bergheyck à Paris passe en Espagne, d'où il est bientôt renvoyé par la princesse des Ursins. — Premier mariage du duc de Fronsac, peu après mis en correction à la Bastille. — Fortune de madame de Villefort : fortune de mademoiselle Pincré qui épouse le fils de madame de Villefort. — Mariage d'un cadet de Nassau-Siegen avec la sœur du marquis de Neelle. — Famille et mariage de Saint-Germain-Beaupré avec la fille de Doublet qui se fourre à tout : mot cruel du premier président Harlay aux deux frères Doublet. — Mouvements du procès de la succession de M. le Prince. — M. le Duc perd en plein son procès contre mesdames ses tantes et avec des queues fâcheuses. — Mort et court éloge du maréchal de Choiseul. — Le chevalier de Luxembourg gouverneur de Valenciennes. — Mort de Boileau-Despréaux. — Mort du fils aîné du maréchal de Boufflers dont la survivance passe au cadet.

On a vu, dans les derniers jours de l'année précédente, le siége de Gironne formé par le duc de Noailles après la bataille de Villaviciosa, et que, les neiges ayant fini la campagne de Savoie, il avait reçu un grand renfort de l'armée du maréchal de Berwick. Ce siége commen-

çait à s'avancer lorsqu'un furieux ouragan, suivi d'un grand débordement d'eaux, renversa le camp et les travaux, mit l'armée en état de mourir de faim, et pensa sauver la place. L'activité fut grande à réparer un inconvénient si fâcheux, qui donna une grande inquiétude au roi, et retarda fort le siége. La basse ville fut emportée l'épée à la main. Le 23 février, la haute ville capitula à condition de se rendre le 30 avec les deux forts, s'ils n'étaient pas secourus. Staremberg n'y songea pas; la garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Planq, qui en apporta la première nouvelle, en fut fait brigadier; et le duc de Duras apporta celle de l'évacuation de la place, dont le gouvernement fut donné aussitôt au marquis de Brancas, au grand scandale des Espagnols.

Le comte d'Estaires porta la nouvelle de cette conquête au roi d'Espagne, il en eut la Toison; et en même temps Beauffremont eut celle que la mort de Listenois, son frère, avait laissée vacante dans Aire où il fut tué. En même temps aussi le duc de Noailles fut fait grand d'Espagne de la première classe. On le sut aussitôt à la cour. La maréchale de Noailles, ravie de cette nouvelle élévation de son fils, en reçut les compliments; mais le roi trouva les compliments et la grandesse fort mauvais. Il était convenu avec le roi d'Espagne, depuis que les affaires tournaient mal et qu'on se voyait forcé de désirer la paix en l'abandonnant, qu'il ne donnerait plus de grandesses ni de Toison à des Français; il fut donc fort choqué des trois grâces qui viennent d'être rapportées, et il le témoigna. La maréchale de Noailles et les siens en furent transis, revomirent les compliments reçus, et ne savaient plus où ils en étaient, lorsque enfin le roi, apaisé par madame de Maintenon, sans la participation de qui madame des Ursins ne l'eût pas hasardé,

consentit enfin, et les compliments furent de nouveau faits et reçus.

Le duc de Noailles pourvut Gironne, sépara son armée, alla passer un mois à Perpignan, et de là à Sarragosse, et à la suite de la cour d'Espagne, où il demeura plusieurs mois. On y envoya bientôt après vingt-six bataillons et trente-six escadrons, que le duc de Noailles y devait commander à part, mais aux ordres de M. de Vendôme, et le roi d'Espagne se mettre de bonne heure à la tête de l'armée. Mais tout manqua tellement en Espagne, par les désastres et les efforts précédents, que les troupes ne purent être mises en mouvement avant la fin d'août, et que le duc de Noailles, au lieu d'être un peu général en Espagne, n'y fut que courtisan.

Malgré l'étrange détresse des affaires de ce pays-là, madame de Rupelmonde, dont le triste mari avait été tué à Brihuega dans les troupes d'Espagne, et lui avait laissé un fils, sut si bien intriguer dans les deux cours, faire pitié à madame de Maintenon, et s'aider de Desmarets, beau-père de sa sœur, qu'elle obtint du roi d'Espagne une pension de 10,000 livres.

Le duc de Medina-Cœli mourut prisonnier à Bayonne bientôt après y avoir été transféré, ce fut les premiers jours de février. En lui finit la seconde race de ce titre sortie d'un bâtard de Gaston Phœbus, comte de Foix, qui épousa l'héritière de la Cerde. Le marquis de Priego, déjà plus d'une fois grand d'Espagne, fils de la sœur aînée du duc de Medina-Cœli, en prit le titre et succéda à ses biens et à ses grandesses. Son nom est Figueroa; il y ajoute celui de Cordoue.

Peu de jours après mourut à Paris, dans un honnête exil, après sa prison de Vincennes, le marquis de Leganez, à qui madame des Ursins fit accroire qu'on avait

trouvé un grand amas d'armes au Buen-Retiro, dont il était gouverneur, et le fit arrêter et paqueter en France, comme il a été dit en son lieu. Il n'y eut jamais d'information contre lui, beaucoup moins de preuves, et il fit à Paris, entre les mains du duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, les serments qu'on voulut. Il avait été vice-roi de Catalogne et gouverneur du Milanez, capitaine général de l'artillerie d'Espagne et conseiller d'état, à la vérité fort Autrichien. On fut honteux enfin de le tenir à Vincennes, on y adoucit sa prison, on lui permit enfin de demeurer à Paris, mais on ne voulut pas le voir à la cour, et on n'osa le renvoyer en Espagne. Il était veuf et sans enfants. Le comte d'Altamire hérita de ses grandesses et de ses biens. Je ferais ici une digression trop longue sur la naissance et la fortune de ces deux seigneurs. J'aurai lieu de parler d'eux lorsque je m'étendrai sur l'Espagne, à l'occasion de mon ambassade à Madrid.

Le frère du grand-duc de Toscane mourut en ce même temps, celui qui quitta le chapeau pour épouser une Guastalla dont il n'eut point d'enfants, et dont il a été parlé à l'occasion du voyage du roi d'Espagne à Naples. Il avait l'abbaye de Saint-Amand étant cardinal, et lorsqu'il se maria il se réserva 30,000 livres de rente dessus. Ce fut un deuil en noir de quelques jours.

Bergheyck, qui avait toujours servi le roi d'Espagne avec tant de fidélité et de capacité à la tête de toutes ses affaires en Flandre, et mandé par lui pour l'aller trouver, passa à Paris et eut plusieurs audiences du roi. On croyait, et le roi l'aurait fort désiré, qu'il aurait grande part aux affaires en Espagne, mais plus on en était capable et moins on en était à portée, tant que la princesse des Ursins y gouvernait, qui sut barrer et renvoyer

bientôt Bergheyck, comme elle en avait chassé, puis exclu tant d'autres.

Le duc de Fronsac épousa la fille unique de feu M. de Noailles, frère du cardinal et de la troisième femme du duc de Richelieu, son père, qui, en se mariant, avaient arrêté cette affaire entre leurs enfants. Ce petit duc de Fronsac, qui n'avait guère alors que seize ans, était la plus jolie créature de corps et d'esprit qu'on pût voir. Son père l'avait présenté déjà à la cour, où madame de Maintenon, ancienne amie de M. de Richelieu, comme je l'ai dit ailleurs, en fit comme de son fils, et par conséquent madame la duchesse de Bourgogne et tout le monde lui fit merveilles, jusqu'au roi. Il y sut répondre avec tant de grâce, et se démêler avec tant d'esprit, de finesse, de liberté, de politesse, qu'il devint bientôt la coqueluche de la cour. Son père lui laissa la bride sur le cou; sa figure enchanta les dames; celle de sa femme, qui n'avait pourtant rien de désagréable, ne le charma pas. Livré au monde avec tout ce qu'il fallait pour plaire et ne rien valoir, il fit force sottises qui firent faire, moins de trois mois après son mariage, celle à son père de le faire mettre à la Bastille. Ce fut un lieu avec lequel il fit si bonne connaissance qu'on l'y verra plus d'une fois.

Il se fit un petit mariage qui semblerait devoir être omis ici, mais dont les singularités méritent d'y trouver place, c'est celui de Villefort avec Jeannette. Cela ne promet pas, et toutefois cela va rendre. Il faut expliquer les personnages. La mère de Villefort était belle, de grand air, de belle taille. Elle perdit son mari officier major de je ne sais plus quelle place. Elle n'avait rien que des enfants, ou fort peu à partager avec eux. Elle avait de l'esprit et de l'intrigue, mais sans galanterie, et de la vertu. Elle eut quelque recommandation parti-

culière auprès de madame de Maintenon, à qui par là elle parvint à être présentée. Madame de Maintenon, ainsi que le roi, était la personne du monde qui se prenait le plus par les figures. L'air modeste, affligé, malheureux de celle-ci la toucha. Elle lui fit donner une pension, la prit en protection singulière, lui trouva de l'esprit; la figure la soutint. Son mari était bien gentilhomme, et elle demoiselle. Madame de Maintenon ne l'appelait que sa belle veuve, et la fit une des deux sous-gouvernantes des enfants de France.

Jeannette était une demoiselle de Bretagne dont le nom est Pincré; son père mourut et laissa sa femme sans pain avec un tas d'enfants tout petits. Réduite à la mendicité, elle s'en vint avec eux, comme elle put, se jeter à genoux au carrosse dans lequel madame de Maintenon s'en allait à Saint-Cyr. Elle était charitable, se fit informer de cette malheureuse famille, leur donna quelque chose, plaça les enfants, selon leur âge, où elle put, et prit une petite fille tout enfant chez elle, qu'elle mit avec ses femmes en attendant que ses preuves fussent faites, et elle en âge d'entrer à Saint-Cyr. Cette enfant était très-jolie; *elle* amusa les femmes de madame de Maintenon par son petit caquet, et bientôt elle l'amusa elle-même. Le *roi* la trouva quelquefois comme on la renvoyait, il la caressa, elle ne s'effaroucha point de lui, il fut ravi de trouver une jolie petite enfant à qui il ne faisait point peur, il s'accoutuma à badiner avec elle, et si bien que lorsqu'il fut question de la mettre à Saint-Cyr, il ne le voulut pas. Devenue plus grandelette, elle devint plus amusante et plus jolie, et montra de l'esprit et de la grâce, avec une familiarité discrète et avisée qui n'importunait jamais. Elle parlait au roi de tout, lui faisait des questions et des plaisanteries, le tiraillait quand elle le voyait de bonne humeur, se jouait même avec ses pa-

piers quand il travaillait, mais tout cela toujours avec jugement et mesure. Elle en usait de même avec madame de Maintenon, et se fit aimer de tous ses gens. Madame la duchesse de Bourgogne à la fin la ménageait, la craignait même, et la soupçonnait d'aller redire au roi. Néanmoins elle n'a jamais fait mal à personne. Madame de Maintenon elle-même commença à lui trouver trop d'esprit et de jugement, et que le roi s'y attachait trop. La crainte et la jalousie la déterminèrent à s'en défaire honnêtement par un mariage ; elle en proposa au roi qui trouva à tous quelque chose à redire. Cela la pressa encore plus. Enfin elle fit celui du fils de sa belle veuve. Le roi avait donné des fonds à Jeannette à diverses fois ; il lui en donna encore pour ce mariage, le gouvernement de Guérande en Bretagne pour son mari, qui était capitaine de cavalerie, avec assurance du premier régiment d'infanterie. Madame de Maintenon se crut délivrée, elle s'y trompa. Tout conclu, le roi lui déclara bien sérieusement qu'il n'agréait le mariage qu'à la condition que Jeannette demeurerait chez elle, après le mariage, tout comme elle y était devant, et il en fallut passer par là. Croirait-on qu'un an après elle devint la seule ressource des moments oisifs de leur particulier, jusqu'à la fin de la vie du roi ! Le mariage se fit la nuit dans la chapelle ; madame Voysin donna le souper, les mariés couchèrent chez madame de Villefort, où madame la duchesse de Bourgogne donna la chemise à madame d'Ossy, c'est le nom que Jeannette porta. Son mari fut dans la suite un des gentilshommes de la manche du roi d'aujourd'hui, et se poussa à la guerre.

Le marquis de Neelle avait une sœur qui, moyennant la substitution des vieux Mailly, avait fort peu de chose, et montait en graine sans pouvoir tâter du voile. Il trouva un arrière-cadet de Nassau-Siegen, qui n'avait

pas de chausses, et qui servait en petite charge subalterne en Flandre, dans les gardes du roi d'Espagne. Le nom flatta les Mailly qui firent ce mariage, où la faim épousa la soif, qui fut très-malheureux, et qui donna force scènes au monde.

En même temps Saint-Germain Beaupré maria son fils à la fille de Doublet de Persan, conseiller au parlement, fort riche, qui avait un frère conseiller aussi, qui s'appelait Doublet de Courcy. Ils se firent annoncer un jour au premier président Harlay sous ces noms de seigneurie. Le premier président leur fit d'abord de grandes révérences, les regarda après depuis les pieds jusqu'à la tête, et faisant semblant de ne les avoir pas connus auparavant. « Masques, je vous connais, » leur dit-il, et leur tourna le dos, les laissant confondus devant toute son audience. Cette Doublet, qui était riche, et qui aimait le monde, se mit à jouer gros jeu, s'intrigua chez madame la Duchesse, et fut plus heureuse que sa belle-grand'mère, fille du président le Bailleul et sœur de la mère du maréchal d'Huxelles. J'ai parlé ailleurs de ces deux sœurs. Jamais la belle-grand'mère ne put parvenir par tous ses amis et amies, dont elle avait beaucoup, à manger, ni à entrer dans les carrosses. Sa belle-petite-fille l'obtint fort promptement et alla à Marly. Le père était gouverneur de la Marche, qui n'avait jamais rien fait qu'ennuyer le monde, où sa femme, qui était aussi de robe, n'avait jamais paru ni guère vécu. Le roi permit au père de donner son gouvernement à son fils, aussi ennuyeux que lui, mais bien plus obscur, et goutteux, qui n'a presque jamais paru nulle part. Le maréchal Foucault était frère de son grand-père, c'est-à-dire du mari de la Bailleul. Il porta le nom du Daugnon avant d'être maréchal de France, et fut page du cardinal de Richelieu, qui le mit après, comme homme de confiance,

auprès du duc de Fronsac qu'il avait fait amiral, et du Daugnon vice-amiral. Il était auprès de lui lorsqu'il fut tué, en 1646, devant Orbitello. Du Daugnon s'en revint tout court s'emparer de Brouage, et comme c'était la mode alors de faire la loi à la cour, il s'y maintint et ne s'en démit que moyennant le bâton de maréchal de France qu'il eut en mars 1652, et il mourut à Paris sans alliance, à quarante-trois ans, en octobre 1659, sans avoir figuré depuis.

Le procès de la succession de M. le Prince, suspendu par la mort de M. le Duc, n'avait pu être accommodé, et tous les soins de madame la Princesse, peu secourue de lumières et de fermeté, avaient échoué à mettre la paix dans sa famille. Elle eut le déplaisir de voir la seule fille qui lui restait lui échapper par un mariage qui ne pouvait être de son goût, et qui, fait par M. et madame du Maine, la tira de chez elle et de la neutralité pour prendre le parti de mesdames ses sœurs et de son propre intérêt. Madame la Duchesse partagea son temps entre Paris pour y vaquer à cette affaire, et la cour où le soin de se rendre de plus en plus considérable, en dominant Monseigneur, la tenait attentive à tout, et où celui de l'amuser chez elle avait étrangement mitigé les lois du deuil de sa première année.

On peut juger que les meilleurs avocats furent retenus de part et d'autre, et que de chaque côté ils se firent un point d'honneur de vaincre. Le roi avait défendu de part et d'autre de se faire accompagner, comme on l'a dit, et de faire solliciter. Le premier fut exécuté, le second écorné par les sollicitations secrètes, qui furent recherchées des deux côtés. La bâtardise me répugnait, je ne pouvais aussi souhaiter pour madame la Duchesse après tout ce qui a été rapporté. Je demeurai donc exactement spectateur à l'abri de l'ordre du roi. Madame la

Duchesse, en pauvre veuve vexée par ses belles-sœurs, qui voulaient, disait-elle, ruiner ses enfants, vit chez eux ses juges plusieurs fois, marchant modestement avec mesdemoiselles ses filles, sa dame d'honneur et la seule fille de sa dame d'honneur pour suite des siennes. Elle se rangeait aux heures de trouver messieurs, les complimentait, entrait peu dans son affaire, mais s'étendait fort à exciter leur compassion par l'excès des demandes qui étaient faites, et si elles avaient lieu, par la dissipation des grands biens de M. le Prince, par l'autorité de sa dernière volonté, par le nombre et le bas âge de ses enfants, par la dignité de l'aîné, par les pertes qui la livraient sans appui aux vexations de ses belles-sœurs, au mépris de son contrat de mariage, et du testament et de l'honneur du père commun, qu'elle soutenait seule contre des attaques si dures. M. le Duc, accompagné de M. le comte de Charolais, son frère, encore enfant et le plus beau du monde, allait à part rendre les mêmes devoirs à messieurs, et les touchait moins par ses paroles, qu'il n'a jamais eues à la main, que par l'état humilié devant eux de cette maison de Condé, qui avait été si formidable au parlement et à l'état, et dont toute la fortune se trouvait entre leurs mains. En revanche de tant de modestie, la cour ne retentissait que du bon droit de madame la Duchesse, et de son autorité à le faire valoir. On y avait peine à comprendre d'où pouvaient sortir de si hautes demandes contre la sœur si fort la bien-aimée d'un dauphin de cinquante ans, si près du trône, et si déclaré pour elle. Madame la princesse de Conti y passait pour une emportée sans raison, pour une princesse du sang de Paris, à qui personne ne prenait la peine de parler, et ses enfants pour ne pouvoir vivre qu'à l'ombre de la protection de ceux de madame la Duchesse, et qui, renfermés dans leur faubourg Saint-Germain, croissaient

obscurément sous une mère folle, dont la conduite avec madame la Duchesse ferait le malheur de leur vie, s'ils n'obtenaient de sa générosité le pardon des fautes dont leur âge les pouvait excuser en quelque sorte. M. du Maine, plus craint et par là plus ménagé, était, disait-on, le complaisant forcé de madame sa femme sur cette affaire, comme dans tout le reste, laquelle haïssait trop madame la Duchesse pour être capable de raison, et pour la laisser suivre à M. du Maine. La vie de Sceaux, l'assemblage bizarre des commensaux, les fêtes, les spectacles, les plaisirs de ce lieu, étaient chamarrés en ridicule, et les brocards tombaient sur la vie à part de madame de Vendôme, et jusque sur sa figure.

Tel était l'air de la cour et de cette partie de la ville qui établit tout son mérite sur l'imitation de la cour. Tout ce qui environnait Monseigneur et tout ce qui se proposait de l'environner, même de s'en approcher, le gros du monde qui suivait le torrent, parlaient le même langage; tous s'empressaient de servir madame la Duchesse et de se faire un mérite de leurs soins. Le formidable triumvirat se remua solidement, et Monseigneur, tout asservi qu'il était à suivre les moindres impulsions du roi, ne put refuser madame la Duchesse à ce coup de partie de laisser nommer son auguste nom tout bas à l'oreille de ses juges.

Mais la robe du parlement est toute différente de celle du conseil. La première est sans commerce avec la cour, comme elle vit sans espérance d'elle. Elle n'a point de part aux intendances, aux places de conseiller d'état, aux emplois brillants qui dévouent celle du conseil à la fortune. La robe du parlement n'est pas insensible à se dédommager d'un état fixe et borné par le mépris de ceux qui distribuent les grâces, et les occasions lui en sont d'autant plus chères qu'elles se rencontrent plus rarement.

Cet esprit parut dans celle-ci, où le parti des princesses ne négligea pas de piquer le courage des juges par les propos et le triomphe anticipé de celui de madame la Duchesse. Ces princesses, assidues à leur conseil et à leurs sollicitations, les firent avec apparat, mais elles y ajoutèrent le solide en plaidant elles-même leur cause qu'elles possédaient fort bien. Elles demeuraient des heures entières et souvent davantage avec chaque juge, et elles les ravissaient de se montrer si instruites. M. du Maine les voyait à part et résumait avec eux ce qui s'était dit aux visites des princesses. Lui-même travaillait aux écritures, et procurait par de sourdes mais fortes sollicitations le fruit à son travail. Son crédit auprès du roi n'était pas ignoré au parlement, ni sa partialité effective pour ce fils bien-aimé, qui fit impression sur ceux qui comptèrent le temps présent; et dans la vérité, les dernières années surtout de M. le Prince avaient tellement informé le public de presque toute sa vie, qu'on fut moins indigné que persuadé de tout ce qui fut plaidé sur l'état de son esprit, avec une licence fort indécente. Il fut surprenant combien peu de gens demeurèrent neutres. Le roi, qui le voulut paraître, ne put souvent s'empêcher de laisser échapper des demi-mots, et peut-être à dessein, qui ne gardaient pas ce caractère, et qui ne purent empêcher Monseigneur de se montrer de plus en plus partial de l'autre côté, à mesure que l'affaire tendait à sa fin. Elle produisit plusieurs contrastes qui augmentèrent l'aigreur. Madame la Duchesse s'y prétendit lésée, et ne se contraignait pas en propos, tandis que ses parties surent se taire et cheminer à leur but.

La cause solennellement plaidée et tant qu'il plut aux deux parties, Joly de Fleury, avocat général, parla avec grand applaudissement, et conclut en faveur des princesses. Une heure après, car les opinions furent longues

et à huis-clos, son avis fut confirmé; mais l'arrêt alla plus loin encore. M. le Duc perdait tout ce qui lui était demandé, de toutes les voix, excepté quatre dont le poids même passa pour fort léger. Il est aisé de comprendre quelle fut la joie des victorieux et quelle fut la rage de madame la Duchesse. Elle se jeta au lit à l'instant à l'hôtel de Condé, et ne voulut voir qui que ce fût de toute la journée.

D'Antin, qui, moins en frère commun qu'en courtisan habile, avait gardé un parfait équilibre, s'était tenu au palais pour être plus à portée d'être instruit à l'instant même du jugement. Il avait secrètement dépêché trois courriers au roi pendant la séance, tellement que le roi fut le premier averti; mais il n'en fit pas semblant, lorsque Chambonnas lui porta la nouvelle de la part du duc du Maine. Le roi se contint tant qu'il put; mais, quelque longue habitude qu'il eût contractée d'être le maître de soi et de savoir se posséder et se masquer parfaitement, sa joie le trahit et perça à travers des propos d'amitié commune à tous.

Monseigneur, qui avait été en des inquiétudes qu'il ne prenait plus la peine de dissimuler, montra son dépit dans toute l'étendue qu'il put avoir. Il s'émerveilla de l'issue, demanda à tout ce qu'il vit ce qu'il leur en semblait, se tourmenta des noms des principaux juges, trouva l'arrêt mauvais, s'inquiéta fort du chagrin de madame la Duchesse et de l'état des affaires de ses enfants, lui dépêcha un message, ne se contraignit pas le soir au cabinet d'en montrer son dépit à M. du Maine, et de le laisser remarquer à tout le monde plusieurs jours de suite.

Madame la duchesse d'Orléans, à qui M. du Maine avait envoyé un courrier sur-le-champ, me le manda à l'instant même. L'arrêt laissait des queues cruelles à

démêler à madame la Duchesse, qui eurent de fortes suites.

M. du Maine consulta longtemps à l'hôtel de Conti leurs affaires communes en conséquence de l'arrêt, et alla de là chez madame la Princesse. Il lui témoigna, avec cette vérité qu'on connaissait en lui, qu'il ne pouvait sentir de joie dans un événement qui donnait du déplaisir à madame la Duchesse, avec tous les compliments si aisés à faire quand on a vaincu et qu'on nage dans la joie. Madame la Princesse ne lui conseilla pas de voir madame la Duchesse dans ces premiers instants, et se chargea des compliments. Il vint coucher à Versailles, où il déclara qu'il n'en recevrait aucun, avec une modestie qui ne trompa personne.

Madame la Duchesse donna plusieurs jours à Paris à sa douleur et à ses affaires. Elle fut longtemps à se remettre d'un revers que le triumvirat et Monseigneur qualifièrent d'affront. On chercha à renouer un accommodement pour éviter une hydre de procès qui naissait du jugement de celui-ci; mais le surcroît d'aigreur y fut un obstacle invincible.

Les tenants de madame la Duchesse se lâchèrent en propos qui ne demeurèrent pas sans repartie, et sa consolation fut de se venger un jour des injures du barreau par Monseigneur. M. du Maine me conta, peu de jours après à Marly, que le parti de madame la Duchesse s'exhalait en injures contre lui, et publiait qu'il avait fait agir maîtresses et confesseurs, qu'il avait soulevé jusqu'aux jansénistes, en mémoire de l'ancien hôtel de Conti. Le parti victorieux alla remercier les juges, et jusque chez les avocats de son conseil qui triomphèrent de joie.

Je perdis le 15 mars un ami que je regretterai toute ma vie, et de ces amis qui ne se retrouvent plus, dont

j'ai fait ici mention en diverses occasions. Ce fut le maréchal de Choiseul, doyen des maréchaux de France, et ils étaient encore dix-sept, chevalier de l'ordre et gouverneur de Valenciennes. Quoique de la plus grande naissance, sans bien et sans parents, il ne dut rien qu'à sa vertu et à son mérite, assez grands l'un et l'autre pour s'être soutenus, malgré fort peu d'esprit, contre la persécution de Louvois et de son fils, avec une hauteur qu'il n'eut jamais pour personne, et un courage qu'il montra égal dans toutes les occasions de sa vie. La vérité, l'équité, le désintéressement au milieu des plus grands besoins, la dignité, l'honneur, l'égalité furent les compagnes de toute sa vie, et lui acquirent beaucoup d'amis et la vénération publique. Compté partout, quoique sans crédit; considéré du roi, quoique sans distinctions et sans grâces; accueilli partout, quoique peu amusant, il n'eut d'ennemis et de jaloux que ceux de la vertu même qui n'osaient même le montrer, et des ministres qui haïssaient et redoutaient également la capacité, le courage et la grande naissance. On a vu en plus d'un endroit ci-dessus combien il était capitaine; il avait aussi l'estime et l'affection des armées. Tout pauvre qu'il était, il ne demandait rien. Il n'était jaloux de personne, il ne parlait mal de qui que ce soit; et il savait trouver les deux bouts de l'année sans dettes, avec un équipage et une table simples et modestes, mais qui satisfaisaient les plus honnêtes gens, et où ceux du plus haut parage de la cour s'honoraient d'être conviés et de s'y trouver. Il avait soixante-dix-sept ans, et ne se prostituait ni à la cour, où il paraissait des moments rares par devoir, ni dans le monde, où il se montrait avec la même rareté; mais il avait chez lui bonne compagnie; et il se peut dire que, au milieu d'un monde corrompu, la vertu triompha en lui de tous les agréments et de la faveur qu'il re-

cherche. Il mourut avec une grande fermeté, la tête entière toute sa vie, et le corps sain, sans être presque malade, et reçut tous les sacrements avec beaucoup de piété. M. le Prince, qu'il avait suivi en Flandre comme tant d'autres, a toujours fait un cas très-distingué de lui. Il ne laissa point d'enfants de la sœur du marquis de Renti, qu'il avait perdue, mais dont il était séparé de corps et de biens depuis un grand nombre d'années.

Le chevalier de Luxembourg eut aussitôt après le gouvernement de Valenciennes.

En même temps mourut Boileau-Despréaux si connu par son esprit, ses ouvrages, et surtout par ses satires. Il se peut dire que c'est en ce dernier genre qu'il a excellé, quoique ce fût un des meilleurs hommes du monde. Il avait été chargé d'écrire l'histoire du roi; il ne se trouva pas qu'il y eût presque travaillé.

Peu de jours après il arriva un cruel malheur au maréchal de Boufflers. Son fils aîné avait quatorze ans, joli, bien fait, qui promettait toutes choses, et qui réussit à merveille à la cour, lorsque son père l'y présenta au roi pour le remercier de la survivance du gouvernement général de la Flandre, et particulier de Lille, qu'il lui avait donnée. Il retourna ensuite au collége des jésuites où il était pensionnaire. Je ne sais quelle jeunesse il y fit avec les deux fils d'Argenson. Les jésuites voulurent montrer qu'ils ne craignaient et ne considéraient personne, et fouettèrent le petit garçon, parce qu'en effet ils n'avaient rien à craindre du maréchal de Boufflers; mais ils se gardèrent bien d'en faire autant aux deux autres quoique également coupables, si cela se peut appeler ainsi, parce qu'ils avaient à compter tous les jours avec Argenson, lieutenant de police très-accrédité, sur les livres, les jansénistes, et toutes sortes de choses et d'affaires qui leur importaient beaucoup. Le petit Boufflers,

plein de courage, et qui n'en avait pas plus fait que les deux d'Argenson, et avec eux, fut saisi d'un tel désespoir qu'il en tomba malade le jour même. On le porta chez le maréchal, où il fut impossible de le sauver. Le cœur était saisi, le sang gâté; le pourpre parut, en quatre jours cela fut fini. On peut juger de l'état du père et de la mère. Le roi, qui en fut touché, ne les laissa ni demander ni attendre. Il leur envoya témoigner la part qu'il prenait à leur perte par un gentilhomme ordinaire, et leur manda qu'il donnait la même survivance au cadet qui leur restait. Pour les jésuites, le cri universel fut prodigieux, mais il n'en fut autre chose.

CHAPITRE CCLXC.

Commencement de l'affaire qui a produit la constitution *Unigenitus*.

Ce même mois de mars vit éclore les premiers commencements de l'affaire qui produisit la constitution *Unigenitus* si fatale à l'église et à l'état, si honteuse à Rome, si funeste à la religion, si avantageuse aux jésuites, aux sulpiciens, aux ultramontains, aux ignorants, aux gens de néant, et surtout à tout genre de fripons et de scélérats, dont les suites, dirigées autant qu'il leur a été possible sur le modèle de celle de la révocation de l'édit de Nantes, ont mis le désordre, l'ignorance, la tromperie, la confusion partout, avec une violence qui dure encore, sous l'oppression de laquelle tout le royaume tremble et gémit, et qui, après plus de trente ans de la persécution la plus effrénée, en éprouve, en tout genre et en toutes professions, un poids qui s'étend à tout, et qui s'appesantit toujours. Je me garderai bien d'entreprendre une histoire théologique, ni même celle qui serait bornée aux faits et aux procédés; cette dernière partie seule composerait plusieurs volumes. Il serait à désirer qu'il y en eût moins de donnés au public sur la doctrine où bien des répétitions se trouvent multipliées, et qu'il y en eût davantage sur l'historique de la naissance, du cours et des progrès de cette terrible affaire; de ses suites, de ses branches, de la conduite et des pro-

cédés des deux côtés; des fortunes, même séculières, qui en sont nées, et qui en ont été ruinées; et des effets si étendus et si prodigieux de l'ouverture de cette boîte de Pandore, si fort au delà des espérances des uns et de l'étonnement des autres, qui ont fait taire les lois, les tribunaux, les règles, pour faire place à une inquisition militaire qui ne cesse point d'inonder la France de lettres de cachet, et d'anéantir toute justice. Je me bornerai à ce peu d'historique qui s'est passé sous mes yeux, et quelquefois par mes mains, pour traiter cette matière comme j'ai tâché de traiter toutes les autres, et laisser ce que je n'ai ni vu ni appris des acteurs à des plumes plus instruites, meilleures et moins paresseuses.

Pour entendre ce peu qui de temps en temps sera rapporté d'une affaire qui a si principalement occupé tout le reste du règne de Louis XIV, la minorité de Louis XV et tout le règne, caché sous M. le Duc, et à découvert depuis sa chute, du cardinal Fleury, il faut se souvenir de bien des choses qui se trouvent éparses dans ces mémoires, et qui seraient trop longues et trop ennuyeuses à répéter ici, mais qu'il faut remettre en deux mots sous les yeux, pour en donner le souvenir et le moyen de se les rappeler aisément dans les lieux épars où elles se trouvent rapportées. Il faut d'abord se remettre l'orage du quiétisme, la disgrâce de M. de Cambrai; le danger des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, qui fut extrême et qui n'a fait que resserrer les liens de leur abandon à ce prélat; le triumvirat contre lui; la conduite secrète des jésuites, dont le gros et le ministère public se déclara contre lui, mais sans lui nuire, et le sanhédrin ténébreux et mystérieux le servit de toutes ses forces, l'union qui en résulta; ce qui a été dit de Saint-Sulpice, de Bissy, évêque de Toul, puis de Meaux, et cardinal, enfin du père Tellier, conséquemment de l'état de l'épiscopat soigneuse-

ment rempli de gens sans nom, sans lumières, de plusieurs sans conscience et sans honneur, et de quelques-uns publiquement vendus à l'ambition la plus déclarée, et à la servitude la plus parfaite du parti qui les pouvait élever; l'affaire de la Chine, la situation si fâcheuse des jésuites à cet égard, la part si personnelle que le père Tellier y prenait; la haine des jésuites et la sienne particulière pour le cardinal de Noailles; l'usage si heureux qu'ils ont toujours su faire du jansénisme; enfin le caractère du cardinal de Noailles, avec ce qu'on a vu de ceux du roi et de madame de Maintenon.

Ces choses rappelées à l'esprit et à la mémoire, on se persuadera aisément de l'extrême désir du père Tellier de sauver les jésuites de l'opprobre où leur condamnation sur la Chine les livrait, et d'abattre le cardinal de Noailles. Pour frapper deux si puissants coups il fallait une affaire éclatante, qui intéressât Rome en ce qu'elle a de plus sensible, et sur laquelle elle ne pût espérer qu'en la protection du père Tellier. Il était sans cesse occupé d'en trouver les moyens et d'en ménager la conjoncture. L'affaire de la Chine, qui ne lui laissait plus le temps de différer, précipita son entreprise, dans laquelle il n'eut pour conseil unique, à la totale exclusion de tous autres même jésuites, que les pères Doucin et Lallemant, aussi rins, aussi faux, aussi profonds que lui, et dont les preuves étaient faites que les crimes ne leur coûtaient rien, jésuites aussi furieux que lui, et aussi emportés contre le cardinal de Noailles qui, pour quelques excès du père Doucin, lui avait fait ôter une pension du clergé, qu'il avait attrapée d'un temps de faiblesse et de disgrâce des dernières années d'Harlay, archevêque de Paris. Ces deux jésuites demeuraient à Paris en leur maison professe, où le père Tellier demeurait aussi; et tous trois par leur violence, leur profondeur et leur méchanceté,

étaient secrètement la terreur de tous les autres jésuites, jusqu'aux plus confits et les plus livrés aux vues, aux sentiments et aux intérêts de la société.

Les conjonctures aussi parurent favorables au père Tellier. Il avait par M. de Cambrai les ducs de Chevreuse et de Beauvillier ; il avait Pontchartrain par opposition à son père, et par basse politique il avait d'Argenson ; par ces deux hommes il était maître de faire revenir au roi tout ce qui lui serait utile sans y paraître. L'alliance et la liaison personnelle du cardinal de Noailles avec madame de Maintenon ne l'embarrassait plus. Elle était usée dans cet esprit changeant. Trois hommes avaient succédé auprès d'elle à M. de Chartres : l'évêque successeur et neveu à cause de Saint-Cyr, mais qui à vingt-sept ou vingt-huit ans, en était pour ainsi dire à recevoir encore du bonbon de sa main; la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, son confesseur, dont on a vu ailleurs l'extrême imbécillité; et Bissy, évêque de Meaux, que feu M. de Chartres lui avait donné comme son Élisée, qu'elle avait adopté sur le même pied, et qui, sans qu'elle s'en aperçût, était à vendre et à dépendre corps et âme, pour sa fortune, aux jésuites, et plus particulièrement encore au père Tellier et à ses deux acolytes. C'était une suite de ses menées secrètes à Rome pour la pourpre du temps qu'il était à Toul ; et il s'était d'autant plus attaché à eux, depuis sa translation à Meaux, que la confiance déclarée de madame de Maintenon en lui le leur rendait très-considérable, comme eux à lui, en supplément à Rome des moyens d'arriver, qui lui étaient retranchés par sa translation, qui faisait cesser ses disputes avec M. de Lorraine. Quelque bien qu'il fût avec madame de Maintenon, le siége et l'alliance du cardinal de Noailles avec elle, un reste de considération et de privance qu'elle ne pouvait

lui refuser, faisait toujours peur à l'évêque de Meaux, qui par cet intérêt n'était pas moins ardent à la ruine du cardinal de Noailles que le père Tellier même. Tous ces côtés assurés, l'épiscopat ne leur fit point de peur. Il faut se souvenir ici du crédit que feu M. de Chartres avait emblé sur les nominations pendant les dernières années du père de la Chaise, et de quels misérables sujets il l'avait rempli, avec les meilleures intentions du monde, et le père Tellier avait renchéri par art et dessein en pernicieux choix. Ainsi, ils méprisèrent le gros, et ne doutèrent pas d'intimider et d'entraîner presque tous les autres.

Il ne faut pas oublier encore qu'avec toute l'aversion et la crainte de ceux de Saint-Sulpice, des jésuites, et la jalousie et la haine de ceux-ci pour ceux-là, ils convenaient entièrement sur tout ce qui regardait le jansénisme en détestation, et Rome en adoration : les uns par le plus puissant intérêt, les autres par la plus grossière ignorance. Ainsi, les jésuites menèrent en cette affaire Saint-Sulpice en lesse tant qu'il leur plut, les yeux bandés, et s'en servirent à tous les usages qu'ils voulurent.

Le plan dressé, et les mesures prises, il fut résolu d'exciter l'orage sans y paraître, et de le faire tomber sur un livre intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, par le père Quesnel, et d'en choisir l'édition approuvée par le cardinal de Noailles, lors évêque comte de Châlons. Quel était le père Quesnel, dont il a été quelquefois mention dans ces Mémoires, et d'ailleurs si universellement connu, ce serait chose superflue à expliquer. Ce livre avait été approuvé par un grand nombre de prélats et de théologiens. Le célèbre Vialart, prédécesseur à Châlons du cardinal de Noailles, en avait été un. Son successeur, qui avec toute l'église de France avait une

grande vénération pour un prélat d'une si grande réputation de piété et de doctrine, ne balança pas, sur la même approbation et sans autre examen, à donner la sienne à une nouvelle édition qui s'en fit. Il y avait plus de quarante ans que ce livre édifiait toute l'église sans avoir reçu la moindre contradiction. Bissy, évêque de Toul, qu'on a vu faire tant de figure et de fortune à ses dépens, l'avait proposé à tout son diocèse; et par un mandement publié, imprimé et fait exprès, avait recommandé à tous ses curés d'en avoir chacun un exemplaire, en les assurant que, dans l'impossibilité où leur peu de moyens les mettait d'avoir plusieurs livres, celui-là seul leur suffirait pour y trouver, pour eux et pour l'instruction de leurs peuples, toute la doctrine et toute la piété qui leur étaient nécessaires. Le père de la Chaise l'avait toujours sur sa table; et sur ce qu'au nom de l'auteur quelques personnes lui en parlèrent avec surprise, il leur répondit qu'il aimait le bien et le bon, de quelque part qu'il vînt; que ses occupations lui ôtaient le temps de faire des lectures; que ce livre était une mine de doctrine et de piété excellente; que c'était pour suppléer à son peu de loisir qu'il le voulait toujours sous sa main, parce que, dès qu'il avait quelques moments, il l'ouvrait, et qu'il y trouvait toujours de quoi s'édifier et s'instruire.

Il semblait qu'un livre si universellement lu et estimé, depuis un si grand nombre d'années, et dont la bonté et la sûreté étaient annoncées dès les premières pages par un si grand nombre d'approbateurs célèbres, eût dû être à couvert de tout dessein de l'attaquer; mais l'exemple du succès obtenu contre le livre *de la Fréquente Communion*, de M. Arnauld, plus illustre encore par le nom de son auteur, le nombre, la dignité, la réputation de ses approbateurs, l'applaudissement avec lequel il

fut reçu et lu, avait rassuré le père Tellier contre de pareilles craintes. Il ne douta point de le faire attaquer conjointement avec le cardinal de Noailles, comme l'ayant approuvé.

Pour un coup si hardi, il se servit de deux hommes les plus inconnus, les plus isolés, les plus infimes, pour qu'ils pussent être moins abordés, et plus dans sa parfaite dépendance. Champflour, évêque de la Rochelle, était l'ignorance et la grossièreté même, qui ne savait qu'être follement ultramontain, qui avait été exilé pour cela lors des propositions du clergé de 1682, et que Saint-Sulpice et les jésuites, réunis en faveur de ce martyr de leur cause favorite, avaient à la fin bombardé à La Rochelle. L'autre était Valderies de Lescure, moins ignorant, mais aussi grossier et aussi ultramontain que l'autre, aussi abandonné aux jésuites qui l'avaient fait évêque de Luçon, ardent, impétueux et boute-feu par sa nature : celui-ci pauvre et petit gentilhomme, l'autre le néant; et tous deux noyés dans la plus parfaite obscurité, et sans commerce avec personne.

Pour les dresser à ce qu'on leur voulut faire faire, on leur envoya un prêtre nommé Chalmet, élève de Saint-Sulpice, perfectionné à Cambrai, et bien instruit par le célèbre Fénelon, qui espérait son retour, et tout ce qui le pouvait suivre de plus flatteur, de la chute de celui de ses trois vainqueurs qui restait, et de l'appui du père Tellier, appuyé lui-même de ses anciens amis, mais qui ne pouvaient ouvrir la bouche en sa faveur. Ce Chalmet avait de l'esprit et de la véhémence en pédant dur et ferré, livré aux maximes ultramontaines de Saint-Sulpice, dévoué à M. de Cambrai, et abandonné sans réserve aux jésuites, et en particulier au père Tellier. Il s'en alla donc secrètement en Saintonge, s'établit tantôt à la Rochelle, tantôt à Luçon, et fort caché dans ces

commencements, les fit aboucher souvent tous deux en sa présence, les endoctrina, mais si durement et si haut à la main, qu'ils firent souvent leurs plaintes d'un précepteur si absolu, et les ont depuis très-souvent renouvelées, avec peu de jugement et de discrétion pour leur honneur.

Il leur fit faire un mandement en commun, portant condamnation du *Nouveau Testament* du père Quesnel, de l'édition approuvée par le cardinal de Noailles, lors évêque comte de Châlons, avec une censure si reconnaissable de ce prélat que personne ne l'y put méconnaître, comme fauteur d'hérétiques, et avec les plus vives couleurs, sans aucune sorte de ménagement. Cette pièce, qui était proprement un tocsin, n'était pas faite pour demeurer ensevelie dans les diocèses de Luçon et de la Rochelle. Elle fut non-seulement envoyée à Paris qu'on en inonda, mais, contre toute règle ecclésiastique et de police, affichée partout, et principalement aux portes de l'église et de l'archevêché de Paris, et ce fut par où le cardinal de Noailles et tout Paris en eurent la première notion.

Ces deux évêques avaient chacun un neveu au séminaire de Saint-Sulpice, fort sots enfants pour leur âge, et aussi peu capables que leurs oncles de quoi que ce fût sans impulsion d'autrui, beaucoup moins d'une publication de ce mandement si nerveuse, si prompte, si hardie, qui marquait un concert entre plusieurs. Le cardinal de Noailles, si étrangement outragé par deux évêques de campagne, commit la faute capitale d'imiter le chien qui mord la pierre qu'on lui jette, et qui laisse le bras qui l'a ruée. Il manda le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à qui il ordonna de mettre dehors de sa maison ces deux jeunes gens, sitôt qu'il y serait retourné. Le supérieur représenta le scandale d'un congé si subit, la

vertu des deux ecclésiastiques, le tort que cela ferait à leur réputation. Rien ne fut écouté. Le curé de Saint-Sulpice, averti par le supérieur en arrivant de l'archevêché, espéra mieux de son crédit. Sa piété et sa simplicité n'étaient pas à l'abri de l'enflure que lui donnait la confiance entière de madame de Maintenon, et la considération mêlée de crainte qui en résultait. Il courut à l'archevêché plein de cette confiance; elle fut trompée. Il s'en revint plein d'indignation. Il fallut obéir sur-le-champ. Mais il arriva que madame de Maintenon fut piquée du peu de considération que le cardinal de Noailles avait montré pour son cher directeur, dont Bissy, évêque de Meaux, sut bien profiter.

Cette expulsion fit grand vacarme. Le cardinal rendit compte au roi de l'injure qu'il recevait, et lui en demanda justice. Le roi entra dans sa peine, mais lui fit entendre qu'il avait commencé par se la faire; et la chose traîna par la lenteur naturelle du cardinal, et par le délai de ses audiences de huit jours en huit jours, qu'il ne crut pas devoir prévenir.

Pendant ces intervalles on aigrissait le roi qui différait toujours, mais qui aimait et respectait le cardinal. Le père Tellier directement, et M. de Meaux par madame de Maintenon, retenait le roi que le cardinal ne pressait que mollement, lequel ne doutait pas d'obtenir justice d'une chose si criante, tandis qu'on envoyait à signer aux deux évêques une lettre toute faite, pour le roi, qui la reçut par le père Tellier, auquel elle fut adressée comme au ministre naturel de tous les évêques, et qui la présenta au roi comme une fonction de sa place qui ne se pouvait refuser.

La lettre était également furieuse et adroite, et en commun des deux évêques. Il ne fallait que jeter les yeux dessus, car elle devint bientôt publique, pour voir que

ces deux animaux mitrés n'y avaient eu de part que leur signature, et qu'elle était du plus habile et du plus délié courtisan, aussi bien que de l'écrivain le plus malicieusement emporté. Après avoir comblé le roi d'éloges, et l'avoir comparé à Constantin et à Théodose par son amour et par sa protection pour l'église, ils la lui demandaient non pour eux-mêmes prosternés à ses pieds, ni pour leurs neveux, mais pour l'église, pour l'épiscopat, pour la liberté de la bonne doctrine, et justice de l'attentat par lequel le cardinal de Noailles prétendait l'opprimer, en montrant par l'exemple fait sur leurs neveux ce que pouvait attendre tout homme soupçonné de défendre la bonne cause, sans en être même convaincu, comme leurs neveux ne l'étaient pas de la distribution ni de l'affiche de leur mandement. Après une longue et forte prosopopée contre le père Quesnel et ses réflexions morales sur le Nouveau Testament, approuvées par le cardinal de Noailles, ils le représentèrent, ce cardinal, comme un ennemi de l'église, du pape et du roi, tel que sous Constantin et ses premiers successeurs furent ces évêques de la ville impériale qui faisaient tout trembler sous leur autorité, et sous qui les évêques orthodoxes gémissaient. La lettre était longue, et se soutenait partout. Le style, l'art qui perçait à travers la ruse, ce portrait si dissemblable au naturel, à la vie, aux mœurs, à la conduite du cardinal de Noailles, l'emportement de toute la pièce dévoilaient à nu le mystère d'iniquité, et découvraient à plein qu'une lettre si hardie, si fine, si forte, n'avait pas été composée à la Rochelle ni à Luçon, et qu'elle l'avait été, dans l'embarras de couvrir une attaque faite de gaieté de cœur, avec l'éclat le plus irrégulier et le plus injurieux, pour, en profitant avec art de l'expulsion des neveux du séminaire de Saint-Sulpice, irriter un roi si jaloux de son autorité, étranger à l'état de la question,

se rendre agresseurs, et réduire le cardinal à la défensive.

C'est ce qui lui arriva en effet. Il avait été bien reçu sur les plaintes des injures du mandement; l'expulsion des neveux lui avait été plutôt remise devant les yeux que reprochée; mais quand il voulut porter ses plaintes de la lettre, le roi, qu'on avait eu le temps d'aigrir et de préparer, revint sèchement aux neveux, avec un reproche amer de s'être fait justice au lieu de l'attendre de lui. Néanmoins, quoique pris à un hameçon si grossier, il demeura encore plus choqué de l'insolence des deux évêques. Il laissa voir au cardinal qu'il sentait que la querelle sur le livre était aussi peu nécessaire que peu attendue, après un si long espace de la réputation non interrompue de cet ouvrage, et qu'ils lui en voulaient moins qu'à sa personne.

Ce fut une seconde et très-lourde faute du cardinal de n'avoir pas porté le mandement et la lettre à cette audience. Pour peu qu'il en eût lu au roi quelques endroits principaux en injures et en adresse, et qu'il eût su les paraphraser, profiter de la disposition du roi à cet égard, lui faire sentir la cabale, le désir de faire du bruit, et combien deux plats évêques de campagne étaient peu capables d'eux-mêmes d'enfanter ce dessein, et de l'exécuter avec tant d'art, d'éclat et de hauteur, il aurait déterminé le roi à imposer de façon que l'affaire aurait été dès-là étouffée. Mais le cardinal lent, doux, peu né pour la cour et les affaires, plein de confiance en sa conscience et en ce qu'il était en soi et auprès du roi, se tint pour content d'avoir remis les choses, à la fin de son audience, où elles en étaient avant la lettre des deux évêques, et ne douta point de recevoir une satisfaction convenable, telle que le roi la lui avait promise lorsqu'il lui en avait parlé la première fois.

A son tour le père Tellier eut son audience. Il y eut moyen de piquer le roi de nouveau de son autorité, et sur la protection due à des prélats infimes et abandonnés, qui se trouvaient à la veille d'être persécutés pour la bonne doctrine. L'évêque de Meaux avait de son côté travaillé auprès de madame de Maintenon, de manière que, lorsque huit jours après le cardinal de Noailles revint à l'audience, il fut bien étonné que le roi lui fermât la bouche sur cette affaire, et lui déclarât que, puisque sans lui il s'était fait justice à lui-même, il n'avait qu'à s'en tirer tout comme il voudrait sans l'y mêler davantage, et que c'était tout ce qu'il pouvait de plus en sa faveur. C'était bien là où on en voulait venir pour les deux évêques, qui ne s'étaient plaints que pour se soustraire à ce que méritait l'injure qu'ils avaient faite, et qui, ainsi mis hors de cour, se trouvaient après une calomnie si publique, et sur la foi, égalés au cardinal de Noailles, malgré tant et de si grandes disproportions.

Dans ce fâcheux état, le cardinal dit au roi que, puisqu'il l'abandonnait à la calomnie et à l'insulte, sans même avoir pu mériter ni deviner ce qui lui arrivait, il le suppliait au moins de trouver bon qu'il se défendît, et il se retira avec la sèche permission de faire tout ce qu'il jugerait à propos.

Deux jours après il publia un mandement court et fort, par lequel il prétendit montrer diverses erreurs dans celui des deux évêques. Il l'y traita de libelle fait sous leur nom, dont il disait assez peu à propos qu'il les croyait incapables, s'éleva contre l'inquiétude du temps, sur la doctrine et sur la licence de quelques évêques de s'ingérer dans la moisson d'autrui, défendit sous les peines de droit la lecture de ce mandement qu'il flétrit en plusieurs manières. Il semblait qu'il eût droit d'en

user de la sorte, par l'abandon et par la permission du roi, et que c'était encore avec ménagement par rapport à la nature de la chose. Néanmoins ce fut un nouveau crime, qui lui fit envoyer défense d'aller à la cour s'il n'y était mandé.

Les deux évêques, c'est-à-dire ceux qui les mettaient en avant, profitant du succès de leur trame, écrivirent de nouveau. Hébert, de la congrégation de la mission, avait acquis une grande et juste réputation étant curé de Versailles. Le cardinal de Noailles lui avait fait donner l'évêché d'Agen, nonobstant les constitutions de cette congrégation qui excluent leurs membres de l'épiscopat. Il faisait merveilles dans son diocèse, où il était comprovincial des deux évêques. Il leur écrivit une excellente lettre, savante, forte, pieuse, par laquelle il leur représenta, avec beaucoup de modestie épiscopale, le tort extrême qu'ils avaient de troubler l'église, et d'attaquer personnellement le cardinal de Noailles.

Cependant ses ennemis ne dormaient pas et travaillaient à lui en susciter d'autres. Il parut un mandement de Berger de Malissoles, évêque de Gap, moins grossier, mais aussi mordant, que le cardinal défendit par un autre, comme il avait fait celui des deux évêques. Ensuite il écrivit une belle lettre à l'évêque d'Agen, contenant l'histoire de tout ce qui s'était passé, mais avec une mesure et une modestie qui la relevait encore, et qui fut comme un manifeste de sa part, et distribuée partout. L'affaire en elle-même avait indigné tout ce qui n'était pas dévoué aux jésuites ou à la fortune, ou aveuglé de l'abus qui se faisait du jansénisme pour décrier et perdre qui on voulait. Ce manifeste acheva d'enlever ce qui restait de gens neutres, et fit un tel effet que les agresseurs, qui pensaient déjà avoir étourdi le cardinal de Noailles, en furent effrayés, et ne songèrent que plus

efficacement aux moyens de profiter de tous leurs avantages, et de le pousser en si beau chemin. J'en demeurerai là pour le présent, il est temps de rentrer en d'autres matières.

CHAPITRE CCLXCI.

Bagatelles d'Espagne. — Maillebois, resté comme otage à Lille, s'en sauve. — Étrange fin de l'abbé de la Bourlie à Londres. — Mariage de Lassé : sa famille. — Les enfants de M. du Maine en princes du sang à la chapelle. — Mort de la duchesse douairière d'Aumont; son caractère. — Mort et famille de madame de Chasteauneuf. — Mon embarras à l'égard de Monseigneur et de sa cour intérieure.

L'Espagne, comme je l'ai dit d'avance, produisit peu de choses cette année. Ses incroyables efforts l'avaient trop épuisée pour pouvoir profiter, par de nouveaux succès, de ceux qu'ils avaient produits contre toute espérance; et ses ennemis, battus contre la leur, après un court triomphe, n'étaient pas en état de se relever. Ils abandonnèrent Balaguier, où ils n'avaient que deux ou trois cents hommes, sur le bruit qu'il allait être assiégé. Bientôt après, Muret, lieutenant-général, prit la Seu-d'Urgel; mais peu après, le gouverneur de Miranda-de-Duero, place importante sur la frontière de Portugal, se laissa corrompre, et vendit pour une grosse somme d'argent aux Portugais la place et mille hommes qu'il avait dedans. Bientôt après, en Sicile, les Autrichiens se saisirent de Palerme.

Maillebois, fils de Desmarets, à qui sa femme et le cardinal Fleury ont longtemps depuis fait faire un si grand et si triste personnage, était toujours à Lille,

depuis sa prise, demeuré par la capitulation en otage, avec un commissaire des guerres, de ce qui était dû aux magistrats et aux bourgeois de la ville. Ils surent que, pour en presser le paiement, on était sur le point de les enfermer dans la citadelle, contre la teneur de la capitulation. Ils se sauvèrent, et gagnèrent Arras avec une escorte que le maréchal de Montesquiou envoya à mi-chemin au-devant d'eux. D'Arras ils écrivirent au comte d'Albemarle, qui commandait en Flandre pour les ennemis, et lui rendirent raison de leur conduite; et de là Maillebois vint à la cour, où le roi l'entretint longtemps dans son cabinet, Desmarets seul en tiers. Il avait rencontré en chemin Surville, en otage aussi à Tournay, d'où il avait eu permission de faire un tour chez lui, et qui s'en retournait à Tournay. Maillebois l'avertit de son aventure, lui fit peur d'être mis dans la citadelle de Tournay, tellement que Surville s'en retourna chez lui en Picardie, en attendant les ordres du roi là-dessus.

J'ai parlé ailleurs de l'abbé de la Bourlie, frère de Guiscard, qui, ayant plusieurs bénéfices et nul mécontentement, passa en Hollande et en Angleterre, promit aux Cévennes merveilles qu'il ne tint pas, et publia des libelles très-séditieux par le Languedoc. Traître à sa patrie, il ne fut pas plus fidèle à ceux à qui il s'était donné. Je ne sais de quoi il se mêla contre le ministère, mais à la fin de mars il fut arrêté à Londres, dans le parc de Saint-James, par ordre de la reine, pour des commerces suspects. Conduit chez Saint-Jean, secrétaire d'état, il se saisit d'un canif qu'il trouva sur une table de l'antichambre, sans qu'on s'en aperçût; il entra dans le cabinet où il était attendu par les ducs d'Ormond, de Buckingham et d'Argyle, et par les deux secrétaires d'état Harley et Saint-Jean. Le premier l'interrogea. Au lieu de lui répondre, il lui donna deux

coups de canif dans le ventre, qui heureusement ne firent que glisser légèrement. On se jeta sur ce galant homme, qui reçut trois coups d'épée; il fallut le lier pour le panser à la prison de Newgate où on le mena. Il demanda à parler en particulier au duc d'Ormond, qui y fut. Ce malheureux y mourut peu de jours après des blessures qu'il se fit, sans avoir voulu prendre de nourriture ni parler.

Lassé maria, en ce temps-ci, son fils à sa sœur. Leur nom est Madaillan, trop connu dans l'histoire de la vie du fameux duc d'Epernon sur la fin. Lassé avait fait toutes sortes de métiers, dont madame la Duchesse a fait une chanson qui les décrit d'une manière très-plaisante et peu flatteuse. Elle ne se doutait pas alors de ce qui lui est arrivé depuis avec son fils.

Le père avait été marié plusieurs fois, et mal toutes. Il épousa en secondes noces la fille d'un apothicaire, que le duc Charles IV de Lorraine avait voulu épouser aussi, et dont il ne put être empêché que par force. Lassé la perdit, et, dans le désespoir de son amour, il se retira dans la plus grande solitude auprès des Incurables, et dans une grande dévotion. Quelques années le consolèrent. L'ennui le prit, il ajusta sa maison et chercha à se remettre dans le monde. Il avait de l'esprit, de la lecture, de la valeur; il avait peu servi, et fait après le noble de province, avant sa retraite. Le voyage des princes de Conti en Hongrie lui parut propre pour en sortir tout à fait. Comme ils y allèrent contre le gré du roi, ils étaient fort seuls. Tout leur fut bon; Lassé les suivit. Au retour, l'un étant mort, l'autre exilé à Chantilly, Lassé s'attacha à M. le Duc, se fourra dans ses parties obscures, y fut acteur commode, s'intrigua vainement, mais tant qu'il put. Il épousa une bâtarde de M. le Prince, qui mourut folle quelques années après.

Il fréquenta la cour sans avoir jamais pu en être.

Son fils servit et fut brigadier d'infanterie, non sans talent et avec beaucoup d'esprit. Par son père il se trouva attaché à la maison de Condé. Avec un visage de singe, il était parfaitement bien fait. Il plut à madame la Duchesse vers ce temps-ci de son mariage avec sa tante; elle le trouva sous sa main; la liaison entre eux se fit la plus intime, et la plus étrangement publique. Il devint à visage découvert le maître de madame la Duchesse et le directeur de toutes ses affaires. Il y eut bien quelque voile de gaze là-dessus pendant le reste de la vie du roi, qui ne laissa pas de le voir, mais qui, dans ses fins, laissait aller bien des choses, de peur de se fâcher et de se donner de la peine; mais après lui il n'y eut plus de mesure. Cela se retrouvera en son temps.

C'est ce qui fit son père chevalier de l'ordre, en la promotion de 1724, si abondante en étranges choix. Lassé père a vécu très vieux, fade et abandonné adulateur du cardinal de Fleury, qui avalait ses louanges à longs traits et lui en savait le meilleur gré du monde. Ce pauvre flatteur se cramponnait au monde qu'il fatiguait, et mourut enfin en homme qui avait quitté Dieu pour le monde. Il avait eu une fille de son premier mariage, qui épousa le dernier de cette ancienne et illustre race des Coligny, de laquelle il sera parlé dans la suite. De la fille de l'apothicaire il eut son fils, et de la bâtarde de M. le Prince et de la Montalais, dont madame de Sévigné parle si plaisamment dans ses lettres, il eut une fille qu'il maria au fils de M. d'O. Elle fut galante, et après folle, et mourut à l'hôtel de Condé. Elle ne laissa qu'une fille, belle comme le jour, à qui Lassé, plein de millions et sans enfants ni parents, donna prodigieusement, pour épouser le fils du duc de Villars-Brancas, dont la noce se fit chez madame la Duchesse comme de sa petite-

nièce bâtarde. C'est peut-être une des moindres infamies où ce duc de Villars-Brancas soit tombé.

Les enfants de M. du Maine triomphèrent toute la semaine sainte en rang de princes du sang. La joie de M. et madame du Maine en fut grande, la complaisance que le roi en prit extrême, et le scandale encore plus fort.

La duchesse douairière d'Aumont mourut le jour de Pâques, assez brusquement, à soixante-un ans, veuve depuis sept ans, et peu regrettée dans sa famille. Elle était sœur aînée des duchesses de Ventadour et de la Ferté, et n'eut d'enfants que le duc d'Humières. C'était une grande et grosse femme, qui avait eu plus de grande mine que de beauté; impérieuse, méchante, difficile à vivre, grande joueuse, grande dévote à directeurs. Elle avait été fort du grand monde et de la cour où elle ne paraissait plus depuis beaucoup d'années; elle était riche et fut très-attachée à son bien. Le roi lui donnait 10,000 liv. de pension. Il envoya un gentilhomme ordinaire faire compliment aux ducs d'Humières et d'Aumont, et aux duchesses de Ventadour, la Ferté, Aumont et d'Humières. Monseigneur, monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, M. et madame la duchesse de Berry, et Madame, allèrent voir la duchesse de Ventadour. J'ai parlé ailleurs de la suppression de la visite aux duchesses et princesses étrangères; celle-ci fut donnée à la place de gouvernante des enfants de France, et de fille de la maréchale de la Mothe qui avait été la leur. Madame y fut par amitié, et comme ayant été sa dame d'honneur.

Madame de Châteauneuf mourut quelques semaines après, à cinquante-cinq ans, à Versailles où elle n'avait presque pas bougé de sa chambre, et y avait passé sa vie fort seule. Elle était d'une prodigieuse grosseur, la

meilleure femme du monde, et veuve depuis onze ans du secrétaire d'état, et mère de la Vrillière. Elle était fille de Fourcy, conseiller au grand conseil, et d'une sœur d'un premier lit d'Armenonville, depuis garde des sceaux, qui avait plus de vingt ans plus que lui, et qui se remaria à Pelletier, depuis ministre d'état et contrôleur général des finances, ce qui fit la fortune d'Armenonville.

Cette année le dimanche de Pâques échut au 5 avril. Le mercredi suivant 8, Monseigneur, au sortir du conseil, alla dîner à Meudon en *parvulo*, et y mena madame la duchesse de Bourgogne tête à tête. On a expliqué ailleurs ce que c'était que ces *parvulo*. Les courtisans avaient demandé pour Meudon, où le voyage devait être de huit jours, jusqu'à celui de Marly annoncé pour le mercredi suivant. Je m'en étais allé dès le lundi saint, pour me trouver à Marly le même jour que le roi. Les Meudon m'embarrassaient étrangement. Depuis cette rare crédulité de Monseigneur qui a été rapportée, et dont madame la duchesse de Bourgogne l'avait dépersuadé, jusqu'à lui en avoir fait honte, je n'avais osé me commettre à Meudon : c'était pour moi un lieu infesté de démons. Madame la Duchesse, délivrée des bienséances de sa première année, y retournait régner, et y menait mesdemoiselles ses filles; d'Antin y gouvernait; mademoiselle de Lislebonne et sa sœur y dominaient à découvert; c'étaient mes ennemis personnels; ils gouvernaient Monseigneur; c'était bien certainement à eux à qui je devais cet inepte et hardi *godant* qu'ils avaient donné à Monseigneur, et qui l'avait mis dans une si grande colère. Capable de prendre à celui-là, et eux capables d'oser l'inventer, et y réussir en plein, à quoi ne pouvais-je point m'attendre! tout ce qui était là à leurs pieds ne songeant qu'à leur plaire, et ne pouvant espérer que par

eux ; par conséquent moi ayant tout à en craindre, dès qu'il conviendrait à des ennemis si autorisés de me susciter quelque nouvelle noirceur sur leur terrain ; mademoiselle Choin, la vraie tenante, en mesures extrêmes et en tous ménagements pour eux, fée invisible dont on n'approchait point, et moi bien moins que personne, et qui en étant inconnu ne pouvais rien espérer d'elle, et n'ayant que Dumont pour toute ressource, lequel sans force et sans esprit. Je ne pouvais pas douter qu'ils ne me voulussent perdre après l'échantillon que j'en avais éprouvé ; et ce qui les excitait contre moi n'était pas de nature à s'émousser, beaucoup moins à pouvoir jamais me raccommoder avec eux. Ce qui s'était passé à l'égard de feu M. le Duc et de madame la Duchesse, les choses de rang à l'égard des deux Lorraines et de leur oncle de Vaudemont ; l'affaire de Rome pour d'Antin, et de nouveau sa prétention d'Épernon ; les choses de Flandre, ma liaison intime avec ce qu'ils ne songeaient qu'à anéantir, monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, M. et madame la duchesse d'Orléans, les ducs de Chevreuse et de Beauvillier ; la part qu'ils me donnaient au mariage de M. le duc de Berry qui avait comblé leur rage, c'en était trop, et sans aucun contre-poids, pour ne pas me faire regarder cette cour comme hérissée pour moi de dangers et d'abîmes.

Je poussai donc le temps avec l'épaule sur les voyages de Meudon, embarrassé de Monseigneur et du monde, en ne m'y présentant jamais, beaucoup plus en peine d'y hasarder des voyages. Si ce continuel présent me causait ces soucis, combien de réflexions plus fâcheuses la perspective d'un avenir qui s'avançait tous les jours, qui mettrait Monseigneur sur le trône, et qui, à travers le chamaillis de ce qui le gouvernait et le voudrait dominer alors à l'exclusion des autres, porterait très-certainement

sur le trône avec lui les uns ou les autres de ces mêmes ennemis qui ne respiraient que ma perte, et à qui elle ne coûterait alors que le vouloir! Faute de mieux, je me soutenais de courage. Je me disais qu'on n'éprouvait jamais ni tout le bien ni tout le mal qu'on avait, à ce qu'il semblait, le plus de raison de prévoir. J'espérais ainsi, contre toute espérance, de l'incertitude attachée aux choses de cette vie, et je coulais le temps ainsi à l'égard de l'avenir, mais dans le dernier embarras sur le présent pour Meudon.

J'allai donc rêver et me délasser à mon aise, pendant cette quinzaine de Pâques, loin du monde et de la cour, qui, à celle de Monseigneur près, n'avait pour moi rien que de riant; mais cette épine, et sans remède, m'était cruellement poignante, lorsqu'il plut à Dieu de m'en délivrer au moment le plus inattendu. Je n'avais à la Ferté que M. de Saint-Louis, vieux brigadier de cavalerie fort estimé du roi, de M. de Turenne et de tout ce qui l'avait vu servir, retiré depuis trente ans dans l'abbatial de la Trappe, où il menait une vie fort sainte; et un gentilhomme de Normandie qui avait été capitaine dans mon régiment, et qui m'était fort attaché. Je m'étais promené avec eux tout le matin du samedi 11, veille de la Quasimodo, et j'étais entré seul dans mon cabinet un peu avant le dîner, lorsqu'un courrier, que madame de Saint-Simon m'envoya, m'y rendit une lettre d'elle qui m'apprit la maladie de Monseigneur.

CHAPITRE CCLXCII.

Maladie de Monseigneur. — Le roi à Meudon. — Le roi mal à son aise hors de ses maisons; madame de Maintenon encore plus. — Contrastes dans Meudon. — Versailles. — Les harangères à Meudon bien reçues. — Singulière conversation avec madame la duchesse d'Orléans chez moi.

Monseigneur, allant, comme je l'ai dit, à Meudon le lendemain des fêtes de Pâques, rencontra à Chaville un prêtre qui portait Notre-Seigneur à un malade, et mit pied à terre pour l'adorer à genoux, avec madame la duchesse de Bourgogne, il demanda à quel malade on le portait; il apprit que ce malade avait la petite-vérole. Il y en avait partout quantité. Il ne l'avait eue que légère, volante, et enfant; il la craignait fort. Il fut frappé, et dit le soir à Boudin, son premier médecin, qu'il ne serait pas surpris s'il l'avait. La journée s'était cependant passée tout à fait à l'ordinaire.

Il se leva le lendemain jeudi, 9, pour aller courre le loup; mais, en s'habillant, il lui prit une faiblesse qui le fit tomber dans sa chaise. Boudin le fit remettre au lit. Toute la journée fut effrayante par l'état du pouls. Le roi, qui en fut faiblement averti par Fagon, crut que ce n'était rien, et s'alla promener à Marly après son dîner, où il eut plusieurs fois des nouvelles de Meudon. Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne y dînè-

rent, et ne voulurent pas quitter Monseigneur d'un moment. La princesse ajouta aux devoirs de belle-fille toutes les grâces qui étaient en elle, et présenta tout de sa main à Monseigneur. Le cœur ne pouvait pas être troublé de ce que l'esprit lui faisait envisager comme possible ; mais les soins et l'empressement n'en furent pas moins marqués, sans air d'affectation ni de comédie. Monseigneur le duc de Bourgogne, tout simple, tout saint, tout plein de ses devoirs, les remplit outre mesure ; et, quoiqu'il y eût déjà un grand soupçon de petite-vérole, et que ce prince ne l'eût jamais eue, ils ne voulurent pas s'éloigner un moment de Monseigneur, et ne le quittèrent que pour le souper du roi,

A leur récit, le roi envoya le lendemain matin vendredi, 10, des ordres si précis à Meudon qu'il apprit à son réveil le grand péril où on trouvait Monseigneur. Il avait dit la veille, en revenant de Marly, qu'il irait le lendemain matin à Meudon, pour y demeurer pendant toute la maladie de Monseigneur, de quelque nature qu'elle pût être ; et, en effet, il s'y en alla au sortir de la messe. En partant, il défendit à ses enfants d'y aller. Il le défendit en général à quiconque n'avait pas eu la petite-vérole, avec une réflexion de bonté, et permit à tous ceux qui l'avaient eue de lui faire leur cour à Meudon, ou de n'y aller pas, suivant le degré de leur peur ou de leur convenance.

Dumont renvoya plusieurs de ceux qui étaient de ce voyage de Meudon, pour y loger la suite du roi qu'il borna à son service le plus étroit, et à ses ministres, excepté le chancelier, qui n'y coucha pas, pour y travailler avec eux. Madame la Duchesse et madame la princesse de Conti, chacune uniquement avec sa dame d'honneur ; mademoiselle de Lislebonne, madame d'Espinoy et mademoiselle de Melun, comme si particulièrement

attachées à Monseigneur; et mademoiselle de Bouillon, parce qu'elle ne quittait point son père, qui suivit comme grand-chambellan, y avaient devancé le roi, et furent les seules dames qui y demeurèrent, et qui mangèrent les soirs avec le roi, qui dîna seul comme à Marly. Je ne parle point de mademoiselle Choin qui y dîna dès le mercredi, ni de madame de Maintenon, qui vint trouver le roi après dîner avec madame la duchesse de Bourgogne. Le roi ne voulut point qu'elle approchât de l'appartement de Monseigneur et la renvoya assez promptement. C'est où en étaient les choses lorsque madame de Saint-Simon m'envoya le courrier, les médecins souhaitant la petite-vérole, dont on était persuadé, quoiqu'elle ne fût pas encore déclarée.

Je continuerai à parler de moi avec la même vérité dont je traite les autres et les choses, avec toute l'exactitude qui m'est possible. A la situation où j'étais à l'égard de Monseigneur et de son intime cour, on sentira aisément quelle impression je reçus de cette nouvelle. Je compris, par ce qui m'était mandé de l'état de Monseigneur, que la chose en bien ou en mal serait promptement décidée; je me trouvais fort à mon aise à la Ferté; je résolus d'y attendre des nouvelles de la journée. Je renvoyai un courrier à madame de Saint-Simon, et je lui en demandai un pour le lendemain. Je passai la journée dans un mouvement vague de flux et de reflux qui gagne et qui perd du terrain, tenant l'homme et le chrétien en garde contre l'homme et le courtisan, avec cette foule de choses et d'objets qui se présentaient à moi dans une conjoncture si critique, qui me faisait entrevoir une délivrance inespérée, subite, sous les plus agréables apparences pour les suites.

Le courrier que j'attendais impatiemment arriva le lendemain, dimanche de Quasimodo, de bonne heure

dans l'après-dîner. J'appris par lui que la petite-vérole était déclarée, et allait aussi bien qu'on le pouvait souhaiter; et je le crus d'autant mieux que j'appris que la veille, qui était celle du dimanche de Quasimode, madame de Maintenon, qui à Meudon ne sortait point de sa chambre, et qui y avait madame de Dangeau pour toute compagnie, avec qui elle mangeait, était allée dès le matin à Versailles, y avait dîné chez madame de Caylus où elle avait vu madame la duchesse de Bourgogne, et n'était pas retournée de fort bonne heure à Meudon.

Je crus Monseigneur sauvé, et voulus demeurer chez moi; néanmoins je crus conseil, comme j'ai fait toute ma vie, et m'en suis toujours bien trouvé. Je donnai ordre à regret pour mon départ le lendemain, qui était celui de la Quasimodo, 13 avril, et je partis en effet de bon matin. Arrivant à la Queue, à quatorze lieues de la Ferté et à six de Versailles, un financier, qui s'appelait la Fontaine, et que je connaissais fort pour l'avoir vu toute ma vie à la Ferté chargé de Senonches et des autres biens de feu M. le Prince de ce voisinage, aborda ma chaise comme je relayais. Il venait de Paris et de Versailles où il avait vu des gens de madame la Duchesse; il me dit Monseigneur le mieux du monde, et avec des détails qui le faisaient compter hors de danger. J'arrivai à Versailles rempli de cette opinion, qui me fut confirmée par madame de Saint-Simon et tout ce que je vis de gens, en sorte qu'on ne craignait plus que par la nature traîtresse de cette sorte de maladie dans un homme de cinquante ans fort épais.

Le roi tenait son conseil et travaillait le soir avec ses ministres, comme à l'ordinaire. Il voyait Monseigneur les matins et les soirs, et plusieurs fois l'après-dîner, et toujours longtemps dans la ruelle de son lit. Ce lundi

que j'arrivai, il avait dîné de bonne heure, et s'était allé promener à Marly, où madame la duchesse de Bourgogne l'alla trouver. Il vit en passant au bord des jardins de Versailles messeigneurs ses petits-fils qui étaient venus l'y attendre, mais qu'il ne laissa pas approcher, et leur cria bonjour. Madame la duchesse de Bourgogne avait eu la petite-vérole, mais il n'y paraissait point.

Le roi ne se plaisait que dans ses maisons et n'aimait point être ailleurs. C'est par ce goût que ses voyages à Meudon étaient rares et courts, et de pure complaisance. Madame de Maintenon s'y trouvait encore plus déplacée. Quoique sa chambre fût partout un sanctuaire où il n'entrait que des femmes de la plus étroite privance, il lui fallait partout une autre retraite entièrement inaccessible, sinon à madame la duchesse de Bourgogne, encore pour des instants, et seule. Ainsi elle avait Saint-Cyr pour Versailles et pour Marly, et à Marly encore ce repos dont j'ai parlé ailleurs; à Fontainebleau sa maison à la ville. Voyant donc Monseigneur si bien, et conséquemment un long séjour à Meudon, les tapissiers du roi eurent ordre de meubler Chaville, maison du feu chancelier le Tellier, que Monseigneur avait achetée et mise dans le parc de Meudon; et ce fut à Chaville où madame de Maintenon destina ses retraites pendant la journée.

Le roi avait commandé la revue des gendarmes et des chevau-légers pour le mercredi, tellement que tout semblait aller à souhait. J'écrivis en arrivant à Versailles à M. de Beauvillier, à Meudon, pour le prier de dire au roi que j'étais revenu sur la maladie de Monseigneur, et que je serais allé à Meudon si, n'ayant pas eu la petite-vérole, je ne me trouvais dans le cas de la défense. Il s'en acquitta, me manda que mon retour avait

été fort à propos, et me réitéra de la part du roi la défense d'aller à Meudon, tant pour moi que pour madame de Saint-Simon qui n'avait point eu non plus la petite-vérole. Cette défense particulière ne m'affligea point du tout. Madame la duchesse de Berry, qui l'avait eue, n'eut point le privilége de voir le roi comme madame la duchesse de Bourgogne; les deux époux ne l'avaient point eue. La même raison exclut M. le duc d'Orléans de voir le roi; mais madame la duchesse d'Orléans, qui n'était point dans le même cas, eut la permission de l'aller voir, dont elle usa pourtant fort sobrement. Madame ne le vit point, quoiqu'il n'y eût point pour elle de raisons d'exclusion, qui, excepté les deux fils de France, par juste crainte pour eux, ne s'étendit dans la famille royale que selon le goût du roi.

Meudon, pris en soi, avait aussi ses contrastes. La Choin y était dans son grenier; madame la Duchesse, mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy, ne bougeaient de la chambre de Monseigneur, et la recluse n'y entrait que lorsque le roi n'y était pas, et que madame la princesse de Conti, qui était aussi fort assidue, était retirée. Cette princesse sentit bien qu'elle contraindrait cruellement Monseigneur si elle ne le mettait en liberté là-dessus, et elle le fit de fort bonne grâce. Dès le matin du jour que le roi arriva, et elle y avait déjà couché, elle dit à Monseigneur qui était longtemps qu'elle n'ignorait pas ce qu'il y avait dans Meudon; qu'elle n'avait pu vivre hors de ce château dans l'inquiétude où elle était, mais qu'il n'était pas juste que son amitié fût importune; qu'elle le priait d'en user très-librement, de la renvoyer toutes les fois que cela lui conviendrait, et qu'elle aurait soin, de son côté, de n'entrer jamais dans sa chambre sans savoir si elle pourrait le voir sans l'embarrasser. Ce compliment

plut infiniment à Monseigneur. La princesse fut en effet fidèle à cette conduite, et docile aux avis de madame la Duchesse et des deux Lorraines pour sortir quand il était à propos, sans air de chagrin ni de contrainte. Elle revenait après quand cela se pouvait, sans la plus légère humeur, en quoi elle mérita de vraies louanges.

C'était mademoiselle Choin dont il était question, qui figurait à Meudon, avec le père Tellier, d'une façon tout-à-fait étrange. Tous deux incognito, relégués chacun dans leur grenier, servis seuls chacun dans leur chambre, vus des seuls indispensables, et sus pourtant de chacun, avec cette différence que la demoiselle voyait Monseigneur nuit et jour sans mettre le pied ailleurs, et que le confesseur allait chez le roi et partout, excepté dans l'appartement de Monseigneur et dans tout ce qui en approchait. Madame d'Espinoy portait et rapportait les compliments entre madame de Maintenon et mademoiselle Choin. Le roi ne la vit point. Il croyait que madame de Maintenon l'avait vue, et il le lui demanda un peu sur le tard. Il sut que non, et il ne l'approuva pas. Là-dessus madame de Maintenon chargea madame d'Espinoy d'en faire ses excuses à mademoiselle Choin, et de lui dire qu'elle espérait qu'elles se verraient, compliment bizarre d'une chambre à l'autre, sous le même toit. Elles ne se virent jamais depuis.

Versailles présentait une autre scène. Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne y tenaient ouvertement la cour, et cette cour ressemblait à la première pointe de l'aurore. Toute la cour était là rassemblée, tout Paris y abondait; et comme la discrétion et la précaution ne furent jamais françaises, tout Meudon y venait, et on en croyait les gens sur leur parole de n'être pas entré chez Monseigneur ce jour-là. Lever et coucher,

dîner et souper avec les dames, conversations publiques après les repas, promenades, étaient les heures de faire sa cour, et les appartements ne pouvaient contenir la foule. Courriers à tous quarts d'heure, qui rappelaient l'attention aux nouvelles de Monseigneur, cours de maladie à souhait, et facilité extrême d'espérance et de confiance; désir et empressement de tous de plaire à la nouvelle cour, majesté et gravité gaie dans le jeune prince et la jeune princesse, accueil obligeant à tous, attention continuelle à parler à chacun, et complaisance dans cette foule, satisfaction réciproque, duc et duchesse de Berry à peu près nuls. De cette sorte s'écoulèrent cinq jours, chacun pensant sans cesse aux futurs contingents, tâchant d'avance de s'accommoder à tout événement.

Le mardi 14 avril, lendemain de mon retour de la Ferté à Versailles, le roi, qui, comme j'ai dit, s'ennuyait à Meudon, donna à l'ordinaire conseil des finances le matin, et contre sa coutume conseil des dépêches l'après-dîner pour en remplir le vide. J'allai voir le chancelier à son retour de ce dernier conseil, et je m'informai beaucoup à lui de l'état de Monseigneur. Il me l'assura bon, et me dit que Fagon lui avait dit ces mêmes mots : « que les choses allaient selon leurs souhaits, et au delà de leurs espérances. » Le chancelier me parut dans une grande confiance; et j'y ajoutai foi d'autant plus aisément qu'il était extrêmement bien avec Monseigneur, et qu'il ne bannissait pas toute crainte, mais sans en avoir d'autre que celle de la nature propre à cette sorte de maladie.

Les harengères de Paris, amies fidèles de Monseigneur, qui s'étaient déjà signalées à cette forte indigestion qui fut prise pour apoplexie, donnèrent ici le second

tome de leur zèle. Ce même matin, elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Monseigneur les voulut voir. Elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois; et ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie qu'elles allaient réjouir tout Paris, et faire chanter le *Te Deum*. Monseigneur, qui n'était pas insensible à ces marques d'amour du peuple, leur dit qu'il n'était pas encore temps; et après les avoir remerciées, il ordonna qu'on leur fît voir sa maison, qu'on les traitât à dîner, et qu'on les renvoyât avec de l'argent.

Revenant chez moi, de chez le chancelier, par les cours, je vis madame la duchesse d'Orléans se promenant sur la terrasse de l'aile neuve, qui m'appela, et que je ne fis semblant de voir ni d'entendre, parce que la Montauban était avec elle, et je gagnai mon appartement l'esprit fort rempli de ces bonnes nouvelles de Meudon. Ce logement était dans la galerie haute de l'aile neuve, qu'il n'y avait presque qu'à traverser pour être dans l'appartement de M. et madame la duchesse de Berry, qui ce soir-là devaient donner à souper chez eux à M. et à madame la duchesse d'Orléans et à quelques dames, dont madame de Saint-Simon se dispensa sur ce qu'elle avait été un peu incommodée.

Il y avait peu que j'étais dans mon cabinet seul avec Coettenfao, lorsqu'on m'annonça madame la duchesse d'Orléans, qui venait causer en attendant l'heure du souper. J'allai la recevoir dans l'appartement de madame de Saint-Simon, qui était sortie, et qui revint bientôt après se mettre en tiers avec nous. La princesse et moi étions, comme on dit, gros de nous voir et de nous entretenir dans cette conjoncture, sur laquelle elle et moi nous pensions si pareillement. Il n'y avait guère

qu'une heure qu'elle était revenue de Meudon, où elle avait vu le roi, et il en était alors huit du soir de ce même mardi 14 avril.

Elle me dit la même expression dont Fagon s'était servi, que j'avais apprise du chancelier. Elle me rendit la confiance qui régnait dans Meudon ; elle me vanta les soins et la capacité des médecins, qui ne négligeaient pas jusqu'aux plus petits remèdes, qu'ils ont coutume de mépriser le plus; elle nous en exagéra le succès; et, pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous lamentâmes ensemble de voir Monseigneur échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux. Elle réfléchissait tristement, mais avec ce sel et ces tons à la Mortemart, qu'après une dépuration de cette sorte il ne restait plus la moindre pauvre petite espérance aux apoplexies; que celle des indigestions était ruinée sans ressource depuis la peur que Monseigneur en avait prise, et l'empire qu'il avait donné sur sa santé aux médecins ; et nous conclûmes plus que langoureusement qu'il fallait désormais compter que ce prince vivrait et régnerait longtemps. De là, des raisonnements sans fin sur les funestes accompagnements de son règne, sur la vanité des apparences les mieux fondées d'une vie qui promettait si peu, et qui trouvait son salut et sa durée au sein du péril et de la mort. En un mot, nous nous lâchâmes, non sans quelque scrupule qui interrompait de fois à autre cette rare conversation, mais qu'avec un tour languissamment plaisant elle ramenait toujours à son point. Madame de Saint-Simon, tout dévotement, enrayait tant qu'elle pouvait ces propos étranges ; mais l'enrayure cassait, et entretenait ainsi un combat très-singulier entre la liberté des sentiments, humainement pour nous très-raisonnables, mais

qui ne laissait pas de nous faire sentir qu'ils n'étaient pas selon la religion.

Deux heures s'écoulèrent de la sorte entre nous trois, qui nous parurent courtes, mais que l'heure du souper termina. Madame la duchesse d'Orléans s'en alla chez madame sa fille, et nous passâmes dans ma chambre, où bonne compagnie s'était cependant assemblée qui soupa avec nous.

CHAPITRE CCLXCIII.

Spectacle de Meudon. — Extrémité de Monseigneur. — Mort de Monseigneur; le roi va à Marly. — Spectacle de Versailles. — Surprenantes larmes de M. le duc d'Orléans. — Continuation du spectacle de Versailles. — Plaisante aventure d'un suisse. — Horreur de Meudon. — Confusion de Marly.

Tandis qu'on était si tranquille à Versailles, et même à Meudon, tout y changeait de face. Le roi avait vu Monseigneur plusieurs fois dans la journée, qui était sensible à ces marques d'amitié et de considération. Dans la visite de l'après-dînée, avant le conseil des dépêches, le roi fut si frappé de l'enflure extraordinaire du visage et de la tête qu'il abrégea, et qu'il laissa échapper quelques larmes en sortant de la chambre. On le rassura tant qu'on put; et, après le conseil des dépêches, il se promena dans les jardins.

Cependant Monseigneur avait déjà méconnu madame la princesse de Conti, et Boudin en avait été alarmé. Ce prince l'avait toujours été. Les courtisans le voyaient tous les uns après les autres, les plus familiers n'en bougeaient jour et nuit. Il s'informait sans cesse à eux si on avait coutume d'être dans cette maladie dans l'état où il se sentait. Dans les temps où ce qu'on lui disait pour le rassurer lui faisait le plus d'impression, il fondait sur cette dépuration des espérances de vie et de santé; et en une de ces occasions, il lui échappa d'avouer à madame

la princesse de Conti qu'il y avait longtemps qu'il se sentait fort mal sans en avoir voulu rien témoigner, et dans un tel état de faiblesse que, le jeudi-saint dernier, il n'avait pu durant l'office tenir sa semaine-sainte dans ses mains.

Il se trouva plus mal vers quatre heures après midi, pendant le conseil des dépêches, tellement que Boudin proposa à Fagon d'envoyer quérir du conseil, lui représenta qu'eux, médecins de la cour qui ne voyaient jamais aucune maladie de venin, n'en pouvaient avoir d'expérience, et le pressa de mander promptement des médecins de Paris; mais Fagon se mit en colère, ne se paya d'aucunes raisons, s'opiniâtra au refus d'appeler personne, à dire qu'il était inutile de se commettre à des disputes et à des contrariétés, soutint qu'ils feraient aussi bien et mieux que tous les secours qu'ils pourraient faire venir, voulut enfin tenir secret l'état de Monseigneur, quoiqu'il empirât d'heure en heure, et que sur les sept heures du soir quelques valets et quelques courtisans même commençassent à s'en apercevoir. Mais tout en ce genre tremblait sous Fagon. Il était là, et personne n'osait ouvrir la bouche pour avertir le roi ni madame de Maintenon. Madame la Duchesse et madame la princesse de Conti, dans la même impuissance, cherchaient à se rassurer. Le rare fut qu'on voulut laisser mettre le roi à table pour souper avant d'effrayer par de grands remèdes, et laisser achever son souper sans l'interrompre et sans l'avertir de rien, qui sur la foi de Fagon et le silence public croyait Monseigneur en bon état, quoiqu'il l'eût trouvé enflé et changé dans l'après-dînée, et qu'il en eût été fort peiné.

Pendant que le roi soupait ainsi tranquillement, la tête commença à tourner à ceux qui étaient dans la chambre de Monseigneur. Fagon et les autres entassè-

rent remèdes sur remèdes sans en attendre l'effet. Le curé, qui tous les soirs avant de se retirer chez lui allait savoir des nouvelles, trouva contre l'ordinaire toutes les portes ouvertes et les valets éperdus. Il entra dans la chambre, où, voyant de quoi il n'était que trop tardivement question, il courut au lit, prit la main de Monseigneur, lui parla de Dieu; et, le voyant plein de connaissance, mais presque hors d'état de parler, il en tira ce qu'il put pour une confession, dont qui que ce soit ne s'était avisé, et lui suggéra des actes de contrition. Le pauvre prince en répéta distinctivement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main au curé, parut pénétré des meilleurs sentiments, et reçut d'un air contrit et désireux l'absolution du curé.

Cependant le roi sortait de table, et pensa tomber à la renverse lorsque Fagon se présentant à lui lui cria, tout troublé, que tout était perdu. On peut juger quelle horreur saisit tout le monde en ce passage si subit d'une sécurité entière à la plus désespérée extrémité.

Le roi, à peine à lui-même, prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur, et réprima très sèchement l'indiscret empressement de quelques courtisans à le retenir, disant qu'il voulait voir encore son fils, et s'il n'y avait plus de remède. Comme il était prêt d'entrer dans la chambre, madame la princesse de Conti, qui avait eu le temps d'accourir chez Monseigneur dans ce court intervalle de la sortie de table, se présenta pour l'empêcher d'entrer. Elle le repoussa même des mains, et lui dit qu'il ne fallait plus désormais penser qu'à lui-même. Alors le roi, presque en faiblesse d'un renversement si subit et si entier, se laissa aller sur un canapé qui se trouva à l'entrée de la porte du cabinet par lequel il était entré, qui donnait dans la chambre. Il demandait

des nouvelles à tout ce qui en sortait, sans que presque personne osât lui répondre. En descendant chez Monseigneur, car il logeait au-dessus de lui, il avait envoyé chercher le père Tellier, qui venait de se mettre au lit; il fut bientôt rhabillé et arrivé dans la chambre; mais il n'était plus temps, à ce qu'ont dit depuis tous les domestiques, quoique le jésuite, peut-être pour consoler le roi, lui eût assuré qu'il avait donné une absolution bien fondée. Madame de Maintenon, accourue auprès du roi, et assise sur le même canapé, tâchait de pleurer. Elle essayait d'emmener le roi, dont les carrosses étaient déjà prêts dans la cour, mais il n'y eut pas moyen de l'y faire résoudre que Monseigneur ne fût expiré.

Cette agonie sans connaissance dura près d'une heure depuis que le roi fut dans le cabinet. Madame la Duchesse et madame la princesse de Conti se partageaient entre les soins du mourant et ceux du roi, près duquel elles revenaient souvent, tandis que la faculté confondue, les valets éperdus, le courtisan bourdonnant, se poussaient les uns sur les autres, et cheminaient sans cesse sans presque changer de lieu. Enfin le moment fatal arriva. Fagon sortit qui le laissa entendre.

Le roi, fort affligé, et très-peiné du défaut de confession, maltraita un peu ce premier médecin, puis sortit emmené par madame de Maintenon et par les deux princesses. L'appartement était de plain-pied à la cour; et, comme il se présenta pour monter en carrosse, il trouva devant lui la berline de Monseigneur. Il fit signe de la main qu'on lui amenât un autre carrosse, par la peine que lui faisait celui-là. Il n'en fut pas néanmoins tellement occupé que, voyant Pontchartrain, il ne l'appelât pour lui dire d'avertir son père et les autres ministres de se trouver le lendemain matin un peu tard à Marly pour le conseil d'état ordinaire du mercredi. Sans com-

menter ce sang-froid, je me contenterai de rapporter la surprise extrême de tous les témoins et de tous ceux qui l'apprirent. Pontchartrain répondit que, ne s'agissant que d'affaires courantes, il vaudrait mieux remettre le conseil d'un jour que de l'en importuner. Le roi y consentit. Il monta avec peine en carrosse, appuyé des deux côtés, madame de Maintenon tout de suite après, qui se mit à côté de lui; madame la Duchesse et madame la princesse de Conti montèrent après elle, et se mirent sur le devant. Une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés, sur le passage du roi, lui criant avec des hurlements étranges d'avoir compassion d'eux, qui avaient tout perdu et qui mouraient de faim.

Tandis que Meudon était rempli d'horreur, tout était tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé. La compagnie quelque temps après s'était retirée, et je causais avec madame de Saint-Simon qui achevait de se déshabiller pour se mettre au lit, lorsqu'un ancien valet de chambre, à qui elle avait donné une charge de garçon de la chambre de madame la duchesse de Berry, et qui servait à table, entra tout effarouché. Il nous dit qu'il fallait qu'il y eût de mauvaises nouvelles de Meudon; que monseigneur le duc de Bourgogne venait d'envoyer parler à l'oreille à M. le duc de Berry, à qui les yeux avaient rougi à l'instant; qu'aussitôt il était sorti de table; que, sur un second message fort prompt, la table où la compagnie était restée s'était levée avec précipitation, et que tout le monde était passé dans le cabinet. Un changement si subit rendit ma surprise extrême. Je courus chez madame la duchesse de Berry aussitôt; il n'y avait plus personne; ils étaient tous allés chez madame la duchesse de Bourgogne; j'y poussai tout de suite.

J'y trouvai tout Versailles rassemblé, ou y arrivant ; toutes les dames en déshabillé, la plupart prêtes à se mettre au lit, toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. J'appris que Monseigneur avait reçu l'extrême-onction, qu'il était sans connaissance et hors de toute espérance, et que le roi avait mandé à madame la duchesse de Bourgogne qu'il s'en allait à Marly, et de le venir attendre dans l'avenue entre les deux écuries, pour le voir en passant.

Ce spectacle attira toute l'attention que j'y pus donner parmi les divers mouvements de mon âme, et ce qui tout à la fois se présenta à mon esprit. Les deux princes et les deux princesses étaient dans le petit cabinet derrière la ruelle du lit. La toilette pour le coucher était à l'ordinaire dans la chambre de madame la duchesse de Bourgogne, remplie de toute la cour en confusion. Elle allait et venait du cabinet dans la chambre, en attendant le moment d'aller au passage du roi ; et son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, était un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun semblait prendre pour douleur. Elle disait ou répondait en passant devant les uns et les autres quelques mots rares. Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs ; il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles ; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme, enfin de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que

moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée qu'il me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'état gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade en réchappât, et j'en avais une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de mander à madame de Saint-Simon qu'il était à propos qu'elle vînt, et de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui, par là, à qui connaît la carte et les gens, deviennent des inductions sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tout autre temps rassis.

Je vis arriver madame la duchesse d'Orléans, dont la contenance majestueuse et compassée ne disait rien. Elle entra dans le petit cabinet, d'où bientôt après elle sortit avec M. le duc d'Orléans, duquel l'activité et l'air turbulent marquaient plus l'émotion du spectacle que de tout autre sentiment. Ils s'en allèrent, et je le remarque exprès, par ce qui bientôt après arriva en ma présence.

Quelques moments après, je vis de loin, vers la porte du petit cabinet, monseigneur le duc de Bourgogne avec un air fort ému et peiné; mais le coup d'œil que j'assénai vivement sur lui ne m'y rendit rien de tendre, et ne me rendit que l'occupation profonde d'un esprit saisi.

Valets et femmes de chambre criaient déjà indiscrète-

ment, et leur douleur prouva bien tout ce que cette espèce de gens allait perdre. Vers minuit et demi, on eut des nouvelles du roi ; et aussitôt je vis madame la duchesse de Bourgogne sortir du petit cabinet avec monseigneur le duc de Bourgogne, l'air alors plus touché qu'il ne m'avait paru la première fois, et qui rentra aussitôt dans le cabinet. La princesse prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et d'un air délibéré, traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés de part et d'autre à la dérobée, et, suivie seulement de ses dames, gagna son carrosse par le grand escalier.

Comme elle sortait de sa chambre, je pris mon temps pour aller chez madame la duchesse d'Orléans avec qui je grillais d'être. Entrant chez elle, j'appris qu'ils étaient chez Madame. Je poussai jusque-là à travers leurs appartements. Je trouvai madame la duchesse d'Orléans qui retournait chez elle, et qui, d'un air fort sérieux, me dit de revenir avec elle. M. le duc d'Orléans était demeuré. Elle s'assit dans sa chambre, et auprès d'elle la duchesse de Villeroy, la maréchale de Rochefort et cinq ou six dames familières. Je pétillais cependant de tant de compagnie; madame la duchesse d'Orléans, qui n'en était pas moins importunée, prit une bougie et passa derrière sa chambre. J'allai alors dire un mot à l'oreille à la duchesse de Villeroy; elle et moi pensions de même sur l'événement présent. Elle me poussa et me dit tout bas de me bien contenir. J'étouffais de silence parmi les plaintes et les surprises narratives de ces dames, lorsque M. le duc d'Orléans parut à la porte du cabinet et m'appela.

Je le suivis dans son arrière-cabinet en bas sur la galerie, lui près de se trouver mal, et moi les jambes tremblantes de tout ce qui se passait sous mes yeux et

au dedans de moi. Nous nous assîmes par hasard vis-à-vis l'un de l'autre; mais quel fut mon étonnement lorsque, incontinent après, je vis les larmes lui tomber des yeux : « Monsieur! » m'écriai-je en me levant dans l'excès de ma surprise. Il me comprit aussitôt et me répondit d'une voix coupée et pleurant véritablement : « Vous avez raison d'être surpris, et je le suis moi-même; mais le spectacle touche. C'est un bon homme avec qui j'ai passé ma vie; il m'a bien traité et avec amitié tant qu'on l'a laissé faire et qu'il a agi de lui-même. Je sens bien que l'affliction ne peut pas être longue; mais ce sera dans quelques jours que je trouverai tous les motifs de me consoler dans l'état où on m'avait mis avec lui; mais présentement le sang, la proximité, l'humanité, tout touche, et les entrailles s'émeuvent. » Je louai ce sentiment, mais j'en avouai mon extrême surprise, par la façon dont il était avec Monseigneur. Il se leva, se mit la tête dans un coin, le nez dedans, et pleura amèrement et à sanglots, chose que, si je n'avais vue, je n'eusse jamais crue. Après quelque peu de silence, je l'exhortai à se calmer. Je lui représentai qu'incessamment il faudrait retourner chez madame la duchesse de Bourgogne, et que si on l'y voyait avec des yeux pleureux, il n'y avait personne qui ne s'en moquât comme d'une comédie très-déplacée, à la façon dont toute la cour savait qu'il était avec Monseigneur. Il fit donc ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour bien essuyer et retaper ses yeux. Il y travaillait encore, lorsqu'il fut averti que madame la duchesse de Bourgogne arrivait, et que madame la duchesse d'Orléans allait retourner chez elle. Il la fut joindre et je les y suivis.

Madame la duchesse de Bourgogne, arrêtée dans l'avenue entre les deux écuries, n'avait attendu le roi que fort peu de temps. Dès qu'il approcha, elle mit pied à

terre et alla à sa portière. Madame de Maintenon, qui était de ce même côté, lui cria : « Où allez-vous, madame? N'approchez pas; nous sommes pestiférés. » Je n'ai point su quel mouvement fit le roi, qui ne l'embrassa point à cause du mauvais air. La princesse à l'instant regagna son carrosse et s'en revint.

Le beau secret que Fagon avait imposé sur l'état de Monseigneur avait si bien trompé tout le monde, que le duc de Beauvillier était revenu à Versailles après le conseil des dépêches, et qu'il y coucha contre son ordinaire depuis la maladie de Monseigneur. Comme il se levait fort matin, il se couchait toujours sur les dix heures, et il s'était mis au lit sans se défier de rien. Il n'y fut pas longtemps sans être réveillé par un message de madame la duchesse de Bourgogne, qui l'envoya chercher, et il arriva dans son appartement peu avant son retour du passage du roi. Elle retrouva les deux princes et madame la duchesse de Berry avec le duc de Beauvillier, dans ce petit cabinet où elle les avait laissés.

Après les premiers embrassements d'un retour qui signifiait tout, le duc de Beauvillier, qui les vit étouffant dans ce petit lieu, les fit passer par la chambre dans le salon qui la sépare de la galerie, dont depuis quelque temps on avait fermé le salon d'une porte pour en faire un grand cabinet. On y ouvrit des fenêtres, et les deux princes, ayant chacun sa princesse à son côté, s'assirent sur un même canapé près des fenêtres, le dos à la galerie; tout le monde épars, assis et debout, et en confusion dans ce salon, et les dames les plus familières par terre aux pieds ou proche du canapé des princes.

Là, dans la chambre et par tout l'appartement, on lisait apertement sur les visages. Monseigneur n'était plus; on le savait, on le disait, nulle contrainte ne rete-

nait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offraient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux, et pour les consoler d'un autre qu'ils ne prévoyaient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenait la leur propre. Parmi eux s'en remarquaient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs.

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés et de cabale frappée, pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement aussi peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart

d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots qui avaient en partage le caquet, les questions, le redoublement du désespoir et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux; les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer; un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguaient malgré qu'ils en eussent

Les deux princes, et les deux princesses assises à leurs côtés prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Monseigneur le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry tout d'aussi bonne foi en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande; et poussait non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. Il se taisait parfois, mais de suffocation, puis éclatait, mais avec un tel bruit, et un bruit si fort la trompette forcée du désespoir, que la plupart éclataient aussi à ces re-

doublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Cela fut au point qu'il fallut le déshabiller là même, et se précautionner de remèdes et de gens de la faculté. Madame la duchesse de Berry était hors d'elle, on verra bientôt pourquoi. Le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié mais d'intérêt; des intervalles secs mais profonds et farouches, puis un torrent de larmes et de gestes involontaires, et cependant retenus, qui montraient une amertume d'âme extrême, fruit de la méditation profonde qui venait de précéder. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quelque chose à sentir, on voyait un soin vif pour lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même, puis un torrent de larmes qui lui aidaient à suffoquer ses cris. Madame la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyait bien qu'elle faisait de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. Le fréquent moucher répondait aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Le duc de Beauvillier, debout auprès d'eux, l'air tranquille et froid, comme à chose non avenue ou à spectacle ordinaire, donnait ses ordres pour le soulagement des princes, pour que peu de gens entrassent, quoique les

portes fussent ouvertes à chacun, en un mot pour tout ce qu'il était besoin, sans empressement, sans se méprendre en quoi que ce soit ni aux gens ni aux choses; vous l'auriez cru au lever ou au petit couvert servant à l'ordinaire. Ce flegme dura sans la moindre altération, également éloigné d'être aise par religion, et de cacher aussi le peu d'affliction qu'il ressentait, pour conserver toujours la vérité.

Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie; en pleine nuit, pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé de nuit, presque en mascarade.

Madame la duchesse d'Orléans s'était éloignée des princes, et s'était assise le dos à la galerie, vers la cheminée, avec quelques dames. Tout étant fort silencieux autour d'elles, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès d'elle, et lui firent grand plaisir. Il n'y resta que la duchesse Sforzze, la duchesse de Villeroy, madame de Castries sa dame d'atours, et madame de Saint-Simon. Ravies de leur liberté, elles s'approchèrent en un tas, tout le long d'un lit de veille à pavillon et le joignant; et comme elles étaient toutes affectées de même à l'égard de l'événement qui rassemblait là tant de monde, elles se mirent à en deviser tout bas ensemble dans ce groupe avec liberté.

Dans la galerie et dans ce salon il y avait plusieurs lits de veille, comme dans tout le grand appartement, pour la sûreté, où couchaient des Suisses de l'appartement et des frotteurs, et ils y avaient été mis à l'ordinaire avant les mauvaises nouvelles de Meudon. Au fort

de la conversation de ces dames, madame de Castries qui touchait au lit le sentit remuer et en fut fort effrayée, car elle l'était de tout quoique avec beaucoup d'esprit. Un moment après elles virent un gros bras presque nu relever tout à coup le pavillon, qui leur montra un bon gros Suisse entre deux draps, demi éveillé et tout ébahi, très-long à reconnaître son monde qu'il regardait fixement l'un après l'autre, et qui enfin, ne jugeant pas à propos de se lever en si grande compagnie, se renfonça dans son lit et ferma son pavillon. Le bon homme s'était apparemment couché avant que personne eût rien appris, et avait assez profondément dormi depuis pour ne s'être réveillé qu'alors. Les plus tristes spectacles sont assez souvent sujets aux contrastes les plus ridicules. Celui-ci fit rire quelques dames de là autour, et fit quelque peur à madame la duchesse d'Orléans et à ce qui causait avec elle d'avoir été entendues. Mais réflexion faite, le sommeil et la grossièreté du personnage les rassurèrent.

La duchesse de Villeroy, qui ne faisait presque que les joindre, s'était fourrée un peu auparavant dans le petit cabinet avec la comtesse de Roucy et quelques dames du palais, dont madame de Lévi n'avait osé approcher, pensant trop conformément à la duchesse de Villeroy. Elles y étaient quand j'arrivai.

Je voulais douter encore, quoique tout me montrât ce qui était, mais je ne pus me résoudre à m'abandonner à le croire que le mot ne m'en fût prononcé par quelqu'un à qui on pût ajouter foi. Le hasard me fit rencontrer M. d'O, à qui je le demandai, et qui me le dit nettement. Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise. Je ne sais pas trop si je réussis bien, mais au moins est-il vrai que ni joie ni douleur n'émoussèrent ma curiosité, et qu'en prenant bien garde à conserver toute bienséance, je ne me crus

pas engagé par rien au personnage douloureux. Je ne craignais plus les retours du feu de la citadelle de Meudon, ni les cruelles courses de son implacable garnison, et je me contraignis moins qu'avant le passage du roi pour Marly de considérer plus librement toute cette nombreuse compagnie, d'arrêter mes yeux sur les plus touchés et sur ceux qui l'étaient moins avec une affection différente, de suivre les uns et les autres de mes regards et de les en percer tous à la dérobée. Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'évènements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales; les adresses à se maintenir et en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances; la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là, et j'en étais des plus avant, la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on avait pensé,

tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui le sait prendre qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour.

Ce fut donc à celui-là que je me livrai tout entier en moi-même, avec d'autant plus d'abandon que, dans une délivrance bien réelle, je me trouvais étroitement lié et embarqué avec les têtes principales qui n'avaient point de larmes à donner à leurs yeux. Je jouissais de leur avantage sans contrepoids, et de leur satisfaction qui augmentait la mienne, qui consolidait mes espérances, qui me les élevait, qui m'assurait un repos, auquel sans cet évènement je voyais si peu d'apparence que je ne cessais point de m'inquiéter d'un triste avenir; et que, d'autre part, ennemi de liaison, et presque ennemi personnel des principaux personnages que cette perte accablait, je vis, du premier coup-d'œil vivement porté, tout ce qui leur échappait et tout ce qui les accablerait, avec un plaisir qui ne se peut rendre. J'avais si fort imprimé dans ma tête les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages et leurs degrés, la connaissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne m'avait pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que ce premier aspect de tous ces visages, qui me rappelaient encore ceux que je ne voyais pas, et qui n'étaient pas les moins friands à s'en repaître.

Je m'arrêtai donc un peu à considérer le spectacle de ces différentes pièces de ce vaste et tumultueux appartement. Cette sorte de désordre dura bien une heure, où la duchesse du Lude ne parut point, retenue au lit par la goutte. A la fin M. le duc de Beauvillier s'avisa qu'il était temps de délivrer les deux princes d'un si fâcheux public. Il leur proposa donc que M. et madame la du-

chesse de Berry se retirassent dans leur appartement ; et le monde, de celui de madame la duchesse de Bourgogne. Cet avis fut aussitôt embrassé. M. le duc de Berry s'achemina donc partie seul et quelquefois appuyé sur son épouse, madame de Saint-Simon avec eux et une poignée de gens. Je les suivis de loin pour ne pas exposer ma curiosité plus longtemps. Ce prince voulait coucher chez lui, mais madame la duchesse de Berry ne le voulut pas quitter ; il était si suffoqué et elle aussi qu'on fit demeurer auprès d'eux une faculté complète et munie.

Toute leur nuit se passa en larmes et en cris. De fois à autre M. le duc de Berry demandait des nouvelles de Meudon, sans vouloir comprendre la cause de la retraite du roi à Marly. Quelquefois il s'informait s'il n'y avait plus d'espérance, il voulait envoyer aux nouvelles ; et ce ne fut qu'assez avant dans la matinée que le funeste rideau fut tiré de devant ses yeux, tant la nature et l'intérêt ont de peine à se persuader des maux extrêmes et sans remèdes. On ne peut rendre l'état où il fut quand il le sentit enfin dans toute son étendue. Celui de madame la duchesse de Berry ne fut guère meilleur, mais qui ne l'empêcha pas de prendre de lui tous les soins possibles.

La nuit de monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne fut plus tranquille ; ils se couchèrent assez paisiblement. Madame de Lévi dit tout bas à la princesse que, n'ayant pas lieu d'être affligée, il serait horrible de lui voir jouer la comédie. Elle répondit bien naturellement que, sans comédie, la pitié et le spectacle a touchaient, et la bienséance la contenait, et rien de plus ; et en effet elle se tint dans ces bornes-là avec vérité et avec décence. Ils voulurent que quelques-unes des dames du palais passassent la nuit dans leur cham-

bre dans des fauteuils. Le rideau demeura ouvert, et cette chambre devint aussitôt le palais de Morphée. Le prince et la princesse s'endormirent promptement, s'éveillèrent une fois ou deux un instant; à la vérité ils se levèrent d'assez bonne heure et assez doucement. Le réservoir d'eau était tari chez eux, les larmes ne revinrent plus depuis que rares et faibles à force d'occasion. Les dames qui avaient veillé et dormi dans cette chambre contèrent à leurs amis ce qui s'y était passé. Personne n'en fut surpris; et comme il n'y avait plus de Monseigneur, personne aussi n'en fut scandalisé.

Madame de Saint-Simon et moi, au sortir de chez M. et madame la duchesse de Berry, nous fûmes encore deux heures ensemble. La raison plutôt que le besoin nous fit coucher, mais avec si peu de sommeil qu'à sept heures du matin j'étais debout; mais il faut l'avouer, de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux.

L'horreur régnait à Meudon. Dès que le roi en fut parti, tout ce qu'il y avait de gens de la cour le suivirent et s'entassèrent dans ce qui se trouva de carrosses, et dans ce qu'il en vint aussitôt après. En un instant Meudon se trouva vide. Mademoiselle de Lislebonne et mademoiselle de Melun montèrent chez mademoiselle Choin, qui, recluse dans son grenier, ne faisait que commencer à entrer dans des transes funestes. Elle avait tout ignoré, personne n'avait pris soin de lui apprendre de tristes nouvelles. Elle ne fut instruite de son malheur que par les cris. Ses deux amies la jetèrent dans un carrosse de louage qui se trouva encore là par hasard, y montèrent avec elle, et la menèrent à Paris.

Pontchartrain, avant partir, monta chez Voysin. Il trouva ses gens difficiles à ouvrir et lui profondément endormi; il s'était couché sans aucun soupçon sinistre,

et fut étrangement surpris à ce réveil. Le comte de Brionne le fut bien davantage. Lui et ses gens s'étaient couchés dans la même confiance, personne ne songea à eux. Lorsqu'en se levant il sentit ce grand silence, il voulut aller aux nouvelles et ne trouva personne, jusqu'à ce que, dans cette surprise, il apprit enfin ce qui était arrivé.

Cette foule de bas officiers de Monseigneur, et bien d'autres, errèrent toute la nuit dans les jardins. Plusieurs courtisans étaient partis épars à pied. La dissipation fut entière et la dispersion générale. Un ou deux valets au plus demeurèrent auprès du corps; et, ce qui est très-digne de louange, la Vallière fut le seul des courtisans qui, ne l'ayant point abandonné pendant sa vie, ne l'abandonna point après sa mort. Il eut peine à trouver quelqu'un pour aller chercher des capucins pour venir prier Dieu auprès du corps. L'infection en devint si prompte et si grande que l'ouverture des fenêtres qui donnaient en portes sur la terrasse ne suffit pas, et que la Vallière, les capucins et ce très-peu de bas étage qui était demeuré, passèrent la nuit dehors. Dumont et Casau son neveu, navrés de la plus extrême douleur, y étaient ensevelis dans la capitainerie. Ils perdaient tout après une longue vie toute de petits soins, d'assiduité, de travail, soutenus par plus les flatteuses et les plus raisonnables espérances, et les plus longuement prolongées, qui leur échappaient en un moment. A peine sur le matin Dumont put-il donner quelques ordres. Je plaignis celui-là avec amitié.

On s'était reposé sur une telle confiance que personne n'avait songé que le roi pût aller à Marly. Aussi n'y trouva-t-il rien de prêt; point de clefs des appartements, à peine quelques bouts de bougie, et même de chandelle. Le roi fut plus d'une heure dans cet état avec madame

de Maintenon dans son antichambre à elle, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, mesdames de Dangeau et de Caylus, celle-ci accourue de Versailles auprès de sa tante. Mais ces deux dames ne se tinrent que peu, par-ci par-là, dans cette antichambre par discrétion; ce qui avait suivi et qui arrivait à la file était dans le salon en même désarroi et sans savoir où giter. On fut longtemps à tâtons, et toujours sans feu, et toujours les clefs mêlées, égarées par l'égarement des valets. Les plus hardis de ce qui était dans le salon montrèrent peu à peu le nez dans l'antichambre, où madame d'Espinoy ne fut pas des dernières; et de l'un à l'autre tout ce qui était venu s'y présenta, poussés de curiosité et de désir de tâcher que leur empressement fût remarqué. Le roi, reculé en un coin, assis entre madame de Maintenon et les deux princesses, pleurait à longues reprises. Enfin la chambre de madame de Maintenon fut ouverte, qui le délivra de cette importunité. Il y entra seul avec elle, et y demeura encore une heure. Il alla ensuite se coucher qu'il était près de quatre heures du matin, et la laissa en liberté de respirer et de se rendre à elle-même. Le roi couché, chacun sut enfin où loger; et Bloin eut ordre de répandre que les gens qui désireraient des logements à Marly s'adressassent à lui, pour qu'il en rendît compte au roi et qu'il avertît les élus.

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

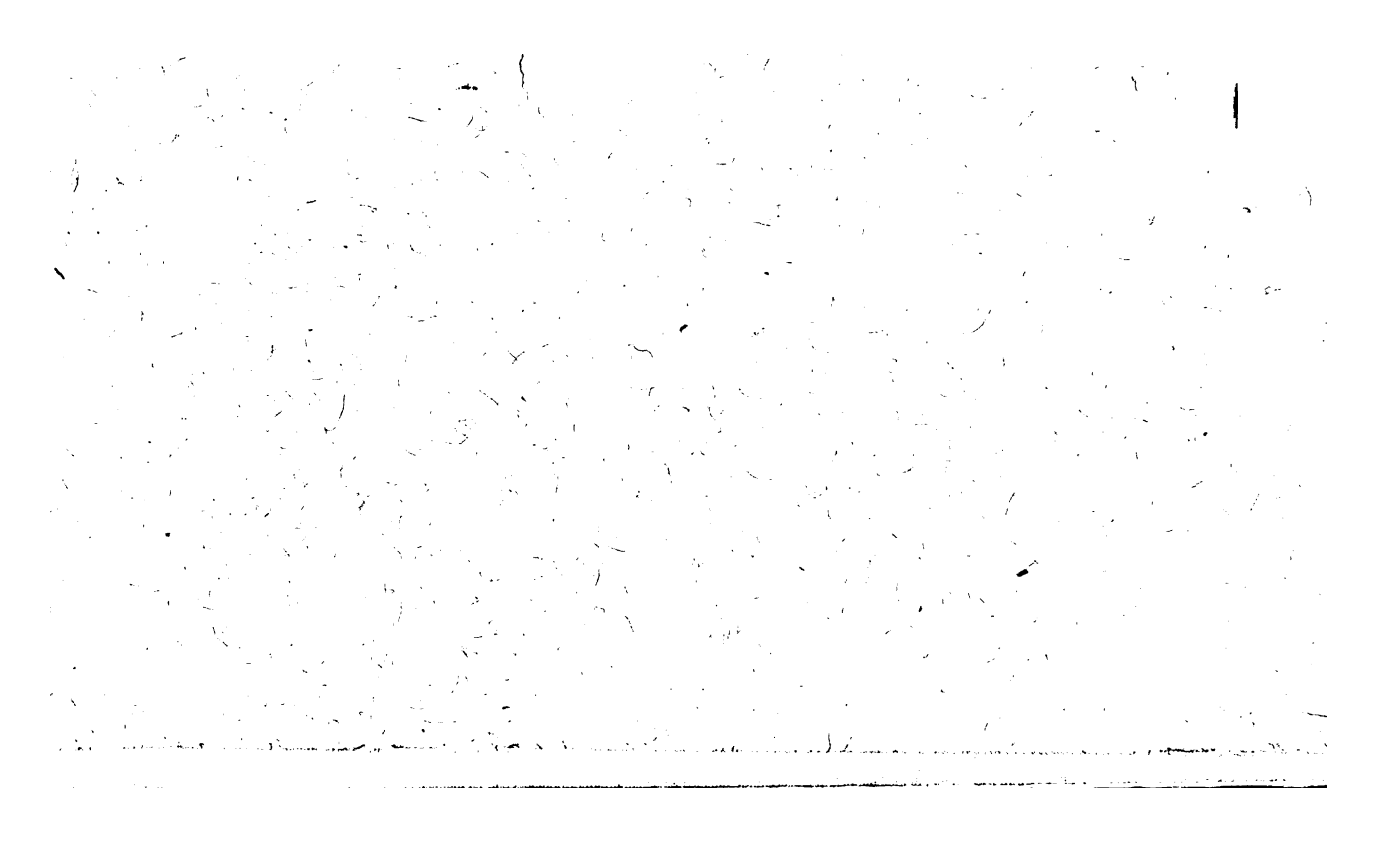
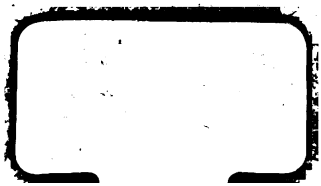
MAR 1 5 192